



3 1761 05263009 2



Digitized by the Internet Archive  
in 2007 with funding from  
Microsoft Corporation









**CORRESPONDANCE**

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

**GRIMM, DIDEROT**

RAYNAL, MEISTER, ETC.

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C<sup>ie</sup>

7, RUE SAINT-BENOIT

8247

# CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

# GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

NOTICES, NOTES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME QUATORZIÈME



140253  
11/10/16

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1880



CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)



# CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

## PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

---

1784.

JUILLET.

On a donné, le lundi 28 juin, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation du *Dormeur éveillé*, comédie en quatre actes, en vers, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de la cour au voyage de Fontainebleau, et sur celui de Trianon ces jours passés, pour M. le comte de Haga. Les paroles sont de M. Marmontel, et la musique de M. Piccini.

M. Marmontel a pris le sujet de cette comédie dans *les Mille et une Nuits*. Ces contes, monuments du génie et du goût des Arabes pour un genre de littérature qu'ils portèrent en Europe, ainsi que tant d'autres connaissances, dans les temps brillants de leur domination en Espagne, offrent, à travers le merveilleux qui caractérise le tour d'esprit de ces conquérants, des idées plaisantes et quelquefois très-philosophiques. *Le Dormeur éveillé* est un des meilleurs contes de ce recueil, et il n'en est point qu'on ait essayé d'adapter plus souvent au théâtre. Le P. Ducerceau traita ce sujet sous le nom de *Grégoire, ou les Embarras de la grandeur*. Cette pièce de collège eut le plus grand succès; elle fut jouée par les pensionnaires devant Louis XV, encore enfant, et devant le régent Philippe d'Orléans. Ce drame n'est pas sans mérite; l'intrigue est un peu peu faible. Les jésuites se faisaient une règle de ne point employer des femmes

dans leurs conceptions théâtrales, et sans amour il est très-difficile d'intéresser dans une comédie.

Les Italiens nous ont donné le même sujet sous le titre d'*Arlequin toujours Arlequin*. C'est une des pièces de leur répertoire qu'on revoyait avec le plus de plaisir. Arlequin, enivré par les serviteurs d'un prince qui cherche à désennuyer son fils malade, est transporté pendant son sommeil dans le palais, et y est traité comme s'il était roi. La naïveté et la crédulité de ce personnage donnent lieu à des situations très-comiques, à des saillies très-gaies que produit tout naturellement la surprise d'Arlequin, se réveillant entouré de tant d'objets si neufs pour lui. Dans le court espace d'un acte, on lui fait remplir les fonctions les plus importantes de la royauté : il juge ses sujets, reçoit un ambassadeur, se voit attaqué par l'ennemi, se dégoûte bien vite du métier pénible de roi, et revient à son premier état en quittant le trône pour se jeter dans les bras de Rosette, petite paysanne qu'il était sur le point d'épouser lorsqu'on l'a fait roi. L'image du bonheur dont il avait joui près d'elle au milieu de ses amis et de ses égaux le rend bientôt à lui-même, et prépare d'une manière très-heureuse et très-philosophique le dénouement de la pièce.

Un auteur anonyme<sup>1</sup> avait traité le même sujet, il y a vingt ans, en opéra-comique. M. de La Borde, alors premier valet de chambre du roi, et depuis auteur d'un *Essai sur l'histoire de la musique*, d'un *Voyage en Suisse*, etc., avait fait la musique de ce petit opéra. Il ne présentait le Dormeur éveillé qu'au moment où il rentrait chez lui, se croyant calife, et voulant encore retourner au sérail où il avait laissé une odalisque dont il était devenu amoureux pendant le séjour qu'il y avait fait; Haroun lui accordait la belle esclave pour le consoler de l'avoir détrompé d'un si beau rêve. Ce dénouement, moins intéressant et surtout moins vraisemblable que celui de la pièce italienne, n'était pas sans mérite; mais c'était la seule partie de ce drame qui fût supportable. Il n'a jamais été joué à Paris.

M. Marmontel a cru devoir suivre exactement dans sa comédie

1. On vient de nous apprendre que c'est M. Marmontel lui-même. (MEISTER.)—Grimm, en rendant compte du *Dormeur éveillé*, joué à Fontainebleau (voir t. VI, p. 125), désigne comme auteur des paroles le chevalier de Ménilglaise, officier aux gardes-françaises.

la marche du conte et en offrir tous les développements ; il a ajouté seulement aux personnages employés dans le conte celui de Rose-d'Amour, jeune esclave d'Hassan, qui l'a élevée, qui l'aime et qui en est aimé.

Le dénoûment est imposant par la pompe du spectacle qu'il amène, mais il n'est ni aussi naturel, ni aussi attachant que celui d'Arlequin toujours Arlequin quittant le sceptre et la couronne pour vivre avec sa maîtresse et ses amis qu'il a regrettés sur le trône, et que l'excellence de son caractère et la bonté de son cœur lui font préférer à tout l'embarras d'une grandeur dont il n'a pas douté un seul instant. Aussi, à la première représentation, lorsque quelques amis de M. Marmontel ont demandé l'auteur, a-t-on entendu des voix demander le tapissier, dont les talents ont traité la partie du trône et des tapisseries qui paraissent au dénoûment avec autant de magnificence que de goût.

Quant à la musique, M. Piccini a achevé de convaincre, par cette composition, tous ceux qui réfléchissent un peu sur cet art appliqué au théâtre, que les paroles les plus lyriques, lorsqu'elles ne tiennent pas à la marche de l'action ou la suspendent, lorsqu'elles ne sont jamais en situation ou qu'elles la prolongent inutilement, laissent peu de ressource, même au plus grand talent. La musique n'est guère que la langue des passions ; l'esprit est rarement de son ressort ; elle n'en rend qu'imparfaitement les finesses, et ses traits les plus délicats échappent à l'art de ses procédés. Le premier acte de cette comédie est celui qui a servi le plus heureusement le talent du compositeur ; le morceau d'ensemble qui le termine et le délicieux rondeau *Viens, ma Rose, viens me rendre mon délire ou ma raison*, que chante Hassan au quatrième acte, sont dignes du talent de cet homme célèbre ; le reste en général offrait peu de motifs propres à échauffer son génie ; et si M. Piccini, dans cet ouvrage, a paru froid et même monotone, la faute en est presque toujours au caractère du poëme. Les meilleures scènes de cette comédie étaient si peu susceptibles d'être embellies par la musique, que M. Piccini a supprimé à diverses reprises plus d'un tiers de sa partition, sans que l'ouvrage ait paru y rien perdre. Les auteurs ont jugé à propos de retirer cette comédie à la sixième représentation.

## CHANSON DE M. LE MARQUIS DE CHAMPCENETZ

A M<sup>me</sup> DE SAINT-ALBAN,Air du Vaudeville de *Figaro*.

Sans te blesser, je veux te faire  
 L'éloge de la fausseté.  
 Si quelque temps j'ai su te plaire,  
 Je lui dois ma félicité.  
 Si d'abord, prenant son langage,  
 Tu consentis à m'écouter,  
 Je lui dois encor davantage  
 Quand tu juras de me quitter.

(bis.)

Qu'une femme fausse est piquante  
 Lorsque son penchant la trahit !  
 Sa perfidie intéressante  
 Subjugué le cœur et l'esprit.  
 Rien n'alarme un amant habile,  
 Et le parjure est si commun !  
 Toi-même feins d'en aimer mille  
 Pour te venger d'en aimer un.

(bis.)

Être infidèle avec adresse  
 Est ce qu'on exige aujourd'hui.  
 L'inconstance est à la tendresse  
 Ce qu'est l'enjouement à l'ennui.  
 Avec la triste sympathie  
 S'endort la triste vérité.  
 Ton sexe est faux par modestie,  
 Le nôtre l'est par vanité.

(bis.)

## JUGEMENT D'UN HABITANT DE LA GARONNE

SUR L'AUTEUR DU *Dormeur éveillé*.

On n'est plus vrai ni plus habile,  
 Selon moi, qué cé jeune auteur :  
 Il nous annonçait un dormeur,  
 Et, sandis ! il en a fait mille.

— *Mon Bonnet de nuit*, deux volumes in-12. C'est encore une nouvelle production de la plume infatigable de l'auteur de

*l'An 2240, du Tableau de Paris, des Portraits des rois de France, etc., etc.* On y verra, comme dans toutes les autres, de la sensibilité, de l'esprit, du mauvais goût, des lieux communs et quelques manières de voir neuves et originales. Ce sont des rêveries et des rêves sur l'égoïsme, la royauté, la cupidité, l'opulence, sur Mahomet, Sémiramis, Racine, Boileau, que sais-je ? et le roman d'un monde heureux. Un des premiers chapitres est intitulé *l'Oreiller* ; l'auteur y prouve que, pour être heureux, il faut être bien avec son oreiller, parce que l'édredon le plus doux se durcit sous la tête inquiète du méchant. Un autre moyen sans doute d'être bien avec son oreiller, ce serait de prendre quelquefois ce *Bonnet de nuit* ; car les rêves qu'il contient pourraient bien inviter aussi souvent à dormir qu'à rêver. A travers les idées extravagantes et communes dont cet ouvrage est rempli, l'on rencontre non-seulement beaucoup d'excellentes choses, mais encore d'utiles vérités exprimées avec une grande énergie, comme celle-ci : « Le mépris dans les grandes villes est comme l'air infect qu'on y respire ; on s'y fait. » Tacite aurait-il voulu dire autrement ?

— On a fait depuis un mois trois nouvelles expériences aérostiques qui n'ont pas ajouté beaucoup aux progrès de la découverte, mais qui ont eu cependant trop d'éclat pour que nous nous dispensions d'en rendre compte.

La première de ces expériences est celle de la montgolfière *Marie-Antoinette*, construite par ordre du roi et lancée en présence de Leurs Majestés, de la famille royale et de M. le comte de Haga par M. Pilâtre des Rosiers, l'un des premiers navigateurs aériens et l'intendant des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle de Monsieur, frère du roi, etc. Cette montgolfière avait 86 pieds de haut sur 230 pieds 6 pouces de circonférence. Partie de Versailles, de la cour des Ministres, à cinq heures moins un quart, elle est descendue à cinq heures trente-deux minutes dans un carrefour de la forêt de Chantilly, près de la route Manon<sup>1</sup>, distant d'environ 13 lieues de Versailles. Les voyageurs qui montaient cette superbe montgolfière, M. Pilâtre des Rosiers et son ami, M. Proust, chimiste allemand connu

1. M. le prince de Condé a bien voulu marquer lui-même sur la carte de Chantilly le lieu de la descente de nos voyageurs, auquel il a donné le nom de Rozier. (MEISTEN.)

avantageusement par différentes découvertes, n'ont éprouvé dans cette route aucun accident, mais l'un et l'autre se doutaient si peu de l'espace qu'ils avaient parcouru avec tant de rapidité, qu'au moment de la descente ils croyaient être encore dans une clairière du parc de Versailles. Arrivés doucement à terre, le vent, qui dans ce moment soufflait assez fort, renversa la montgolfière avec la galerie et le réchaud qui y adhéraient. La flamme, s'échappant alors par la grille des fourneaux, se porta sur quelques cordages de la galerie; il y avait à craindre que l'embrassement ne devînt général. Toute l'activité des deux voyageurs, qui restèrent longtemps seuls, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à sauver les pièces les plus essentielles de leur vaisseau, la calotte et le cylindre<sup>1</sup>; le reste fut consumé par les flammes ou livré à la curiosité des habitants, que la nouveauté du spectacle faisait accourir de toutes parts en foule. Le vent sud-ouest étant assez considérable au moment du départ, M. Pilâtre avait prévu l'accident, avait même songé au moyen de le prévenir; c'était de donner au réchaud la forme d'une lanterne sourde. Mais cette réparation aurait exigé plusieurs heures de travail, et l'on ne voulut point remettre l'expérience à un autre jour. Assurée qu'il n'y avait aucun danger pour les voyageurs, Sa Majesté avait déclaré qu'elle consentait à sacrifier la machine en totalité plutôt que de voir le public s'en retourner mécontent.

Je ne conçois pas qu'il soit possible d'offrir aux regards de l'homme un spectacle plus magnifique et plus imposant que celui de l'élévation de cette prodigieuse machine. Ce qu'on aperçut d'abord au milieu de l'estrade, lorsqu'on eut enlevé les toiles qui abritaient tout l'appareil, ne présentait au premier coup d'œil que l'apparence d'une tente ordinaire dont on n'a pas encore achevé d'assujettir les mâts et les piquets; mais, au bout de quelques minutes, le développement de cette masse informe devint sensible; on en vit sortir comme par une puissance magique une immense coupole qui semblait être toute en pierre de taille<sup>2</sup>. Les deux parties du cylindre qui la soutenaient offraient sur un fond d'azur d'un côté le chiffre de la reine, de l'autre les armes

1. Il ne faut pas oublier le pavillon blanc qu'ils avaient arboré, portant les armes de la reine et sur le revers *Marie-Antoinette*. Nos argonautes ont fait hommage de ce pavillon à M. le contrôleur général. (MEISTER.)

2. Cette calotte était formée de 1540 peaux de moutons. (Id.)

du roi vis-à-vis une gerbe; sur une autre face, le chiffre de Sa Majesté enlacé avec celui de la plus ancienne maison alliée de la France, en opposition avec un bras garni d'une écharpe blanche et dont la main vient de recevoir une couronne avec des lauriers. Toutes les coutures du cylindre et du cône, étant tracées en jaune, dessinaient très-exactement la coupe de la montgolfière. La galerie surmontée d'un socle jaune était peinte en mosaïque fond or et parsemée des chiffres du roi, de la reine et de fleurs de lis. L'intervalle entre chacune des cordes qui la supportaient était figuré par des draperies qui, en cachant les attaches, représentaient douze croisées ou niches de 11 pieds de haut sur 7 de large.

En voyant le développement de cette étonnante machine qui, cachée un instant auparavant sous une estrade peu élevée, ne tarda pas à dominer le faite de tous les palais dont elle était environnée, échapper ensuite sans effort à cette multitude de bras qui la retenaient, et, après avoir reçu dans son sein deux mortels intrépides, s'élever majestueusement et se frayer une route nouvelle à travers l'immensité des airs, l'imagination, dis-je, frappée d'un spectacle si grand, ne pouvait-elle pas croire un moment assister à la création d'un monde nouveau et le suivre au sortir du néant, s'élançant fièrement dans l'espace pour aller se réunir à tous ceux qui parcourent déjà depuis tant de siècles l'éternelle enceinte de ce vaste univers ?

Si l'expérience du 23 juin fut propre à échauffer les têtes les plus froides, celle du 11 juillet parut faite exprès pour dépitier les partisans les plus enthousiastes de la science aérostatique. Il y avait déjà plus de six mois que M. Janinet, assez habile graveur, et M. l'abbé Miolan, qui fait des cours de physique à bon marché pour tout le monde et gratis pour M<sup>me</sup> Janinet, avaient fait imprimer dans tous les journaux le prospectus d'une expérience aérostatique supérieure à toutes celles qu'on avait vues jusqu'alors. Leur machine, en y comprenant la galerie, devait avoir plus de 100 pieds de hauteur, son diamètre 84, et sa circonférence 264. Elle devait être montée par quatre voyageurs, les deux auteurs de l'aérostat, M. le marquis d'Arlandes, le premier compagnon de voyage de M. Pilâtre des Rosiers, et M. Bredin, mécanicien. Pour simplifier l'appareil de la machine, ils avaient annoncé qu'ils supprimeraient l'estrade où on la plaçait ordi-

nairement, ainsi que les mâts extérieurs, en y suppléant par des mâts portatifs, fixés à la galerie et destinés à voyager avec elle. Ils avaient déclaré que, ne voulant pas donner au public un spectacle déjà connu, ils se proposaient, dans leur expérience, l'essai de deux moyens physiques de direction, dont l'un, imaginé par M. Joseph de Montgolfier, consistait dans une ouverture latérale pratiquée au ballon ; l'autre, inventé par eux-mêmes, dans la construction ingénieuse de deux petits ballons adaptés à la machine ; l'un, rempli d'air inflammable, devait s'élever au-dessus du grand aérostat, à cent cinquante pieds, l'autre, plein d'air atmosphérique, devait être suspendu à la même distance au-dessous.

Ce prospectus, tout séduisant qu'il était, n'excita pas d'abord un grand intérêt ; mais, à force de le répéter dans les feuilles périodiques plus connues, on était parvenu à rassembler un assez grand nombre de curieux à 3 et à 6 francs. C'est dans l'enclos séparé du jardin du Luxembourg, enclos destiné par Monsieur à faire de nouvelles rues, que l'aérostat de MM. Miolan et Janinet devait s'élever le dimanche 11 juillet, à midi précis. Nous avons eu cette année peu de jours aussi sereins, aussi beaux que ce jour à jamais mémorable. Depuis que le Luxembourg existe, cette promenade ne parut peut-être jamais ni plus agréable ni plus brillante. Tout le monde s'était empressé de s'y rendre dès les onze heures du matin. Ces antiques allées offrant tour à tour l'idée d'une régularité imposante et celle de la négligence la plus simple et la plus heureuse, le contraste d'un lieu dont l'aspect est naturellement champêtre et solitaire avec la multitude qui le remplissait alors ; un ciel brûlant et du plus bel azur, une foule de femmes jolies, le mouvement qu'inspire une attente intéressante, le plaisir d'errer pendant la plus grande chaleur sous des berceaux de verdure si sombre et si fraîche, tout semblait se réunir pour former un spectacle charmant. L'impression en fut si sensible et si générale que personne ne parut s'impatienter beaucoup d'apprendre que l'expérience, annoncée pour midi précis, ne pourrait avoir lieu qu'à trois ou quatre heures du soir. On continua à se promener dans le jardin jusqu'au moment où l'on fut averti par une première boîte qu'il était temps de passer dans l'enclos et qu'on allait allumer le feu. Ici commence l'histoire lamentable de MM. Miolan et Janinet : soit que les dimensions

de leur aérostat fussent mal combinées, soit que l'enveloppe en fût trop perméable, soit que le lieu d'où ils s'étaient proposé de s'élever et qui était un bas-fond fût peu favorable au succès de l'expérience, soit enfin que la chaleur de l'atmosphère détruisit les rapports nécessaires entre l'air renfermé de la machine et l'air extérieur, il n'y eut jamais moyen de l'élever d'un demi-pouce; on ne parvint pas même à le remplir à moitié. On eut beau forcer le feu, rien ne réussit; la calotte se trouva bientôt percée ou par le feu ou par un des mâts qui le soutenaient, et il fallut tout abandonner. Les Suisses, qui gardaient l'enceinte depuis six heures du matin, se mouraient de chaud, de fatigue et surtout de soif: on se hâta de les congédier, et la foule, qui assiégeait toutes les grilles, pénétra dans l'enclos. Pour se venger d'une attente si longue et si vaine, elle se jeta sur l'aérostat, le mit en mille pièces et se fit une fête d'en brûler les débris avec toutes les chaises qu'on ne put sauver de sa fureur. Heureusement pour eux, MM. Janinet et Miolan avaient disparu; la populace les cherchait partout et si, dans ce premier moment de folie et de pétulance, elle les eût découverts, ils auraient assurément mal passé leur temps. Depuis, nos pauvres physiciens n'ont cessé de se voir hués et bafoués de la manière la plus cruelle sur tous les tréteaux de la foire, en chansons et en caricatures de toute espèce; nous rapporterons à la fin de cet article quelques-unes des moins mauvaises.

Il n'eût pas été extraordinaire que le malheureux succès de cette dernière expérience eût un peu dégoûté le public de la manie des ballons, mais on a vu bientôt le contraire. Deux jours après, toute la bonne compagnie de Paris n'a pas craint de passer trois nuits de suite sur les grands chemins pour ne pas manquer l'expérience que MM. les frères Robert devaient faire, dans le parc de Saint-Cloud, de leur nouveau ballon construit par l'ordre et aux frais de M<sup>sr</sup> le duc de Chartres. L'incertitude du jour précis, la fatigue des toilettes, l'incommodité de l'heure (on savait que ce serait de grand matin) n'ont pu arrêter nos plus jolies femmes. Il y en a même eu un assez grand nombre qui ont eu le courage de passer toute la nuit sur le lieu même de l'expérience. C'est le jeudi 15, à huit heures du matin, que leur attente a été remplie. L'endroit du parc d'où le ballon s'est élevé est appelé la pièce des vingt-quatre jets; c'est un superbe bassin

au-dessus de l'orangerie, dominé par un vaste amphithéâtre de gazon dont le sommet et les deux côtés sont couverts par un rideau de la plus belle verdure. Ce magnifique amphithéâtre dont la nature semble avoir pris plaisir à tracer elle-même l'auguste architecture, ce magnifique amphithéâtre, garni d'un nombre prodigieux de spectateurs, occupés à contempler une des plus grandes merveilles de l'industrie humaine, n'était-il pas fait pour nous rappeler tout ce que nous ont dit les anciens des spectacles brillants de leurs jeux olympiques ?

Rien de plus léger, de plus magique, de plus élégant et de plus noble tout à la fois que la forme de ce nouveau char aérien. Deux jeunes femmes (c'étaient M<sup>mes</sup> Robert) tenaient les deux cordes qui servaient à le conduire lorsqu'on le fit avancer du fond de l'orangerie sur le devant du bassin. La forme de l'aérostat était cylindrique et terminée par deux hémisphères de 30 pieds de diamètre. On l'avait préférée comme présentant la plus petite surface possible à la résistance de l'air, sans rien altérer de la capacité. Dans le milieu de l'aérostat, MM. Robert avaient suspendu un ballon destiné à contenir de l'air atmosphérique, et voici quel en était l'objet : la dilatation devant avoir lieu sur l'air inflammable jusqu'au terme de son enveloppe totale devait en même temps comprimer le ballon intérieur et en faire sortir l'air atmosphérique en raison proportionnelle ; un soufflet, placé dans la galerie, était propre à remplir le ballon intérieur après la compression nécessitée dans la dilatation de l'air inflammable et à donner aux voyageurs un excès de pesanteur relatif à la quantité d'air atmosphérique introduite dans ce ballon. Une fois en équilibre par l'atmosphère, ils devaient par ce moyen monter et descendre à volonté sans aucune déperdition d'air inflammable. L'intention de nos jeunes artistes était de diriger cette machine avec des rames de 12 pieds de surface, fixées à un levier de 10 pieds de long et placées à une extrémité de la galerie, en opposition avec un gouvernail de 54 pieds de surface appliqué à l'autre extrémité. Telles étaient leurs dispositions principales. La galerie offrait la forme d'un rectangle au milieu duquel on avait élevé une espèce de pavillon bleu richement décoré et surmonté d'un aigle d'or. A la grâce, à l'élégance avec lesquelles cette machine était construite, à la prestesse et à la facilité avec lesquelles on la vit partir de terre aussitôt que les

quatre voyageurs eurent donné le signal du départ, on eût dit qu'il y avait un demi-siècle qu'on s'était occupé de la perfection de cet art merveilleux. Les quatre voyageurs étaient M<sup>sr</sup> le duc de Chartres, les frères Robert et un de leurs parents.

Quelque lesté et brillant que fût ce nouveau char, quelque peu d'espace qu'il ait parcouru du point de son élévation à celui de sa descente, aucun de nos voyages aériens ne fut encore marqué par des événements plus dangereux ; ce sont les premiers de nos argonautes qui aient essuyé une véritable tempête et qu'on puisse dire avoir été menacés de faire naufrage. Mais c'est à MM. Robert qu'il faut laisser le soin d'en faire eux-mêmes le récit ; nous allons transcrire ce qu'ils en ont dit dans le *Journal de Paris* :

« La montre marquant 7 heures 42 minutes, le baromètre au niveau de la mer 28 pouces 5 lignes, et du lieu du départ 28 pouces 3 lignes  $\frac{1}{3}$ , le thermomètre 13 degrés  $\frac{1}{2}$  au-dessus de zéro, le vent nord-ouest et le temps chargé de vapeurs épaisses, après avoir pesé l'excès de légèreté de notre machine en présence des spectateurs, nous nous disposâmes à quitter la terre, enivrés du plaisir de recevoir les témoignages d'intérêt et de confiance que nous avons le bonheur d'inspirer. Élevés à cent toises par le temps le plus calme, et pointant du sud-est, un petit coup de vent nous fit dévier au nord-nord-est, mais le secours d'une seule des rames de notre droite nous rétablit dans notre première direction en inclinant faiblement le gouvernail au nord-est. Pendant cette courte manœuvre, nous montions très-sensiblement, et bientôt la terre se déroba à nos yeux. Emportés ou plutôt ensevelis au milieu d'une vapeur dense, des tourbillons de vent s'emparèrent de notre machine et la firent tourner trois fois de droite et de gauche en un moment. Les secousses violentes que nous éprouvâmes nous firent abandonner toutes les machines destinées à nous diriger, et nous prîmes alors le parti de déchirer le taffetas de notre gouvernail pour ôter prise au vent qui agissait avec l'action la plus violente. Jamais spectacle n'offrit une horreur plus intéressante. Une mer de nuages informes se roulant les uns sur les autres semblait devoir nous interdire pour jamais le retour sur la terre. L'agitation de notre aérostat devint plus forte encore ; nous entendîmes casser les cordes de soie qui suspendaient le ballon intérieur. Devenu libre,

il tomba sur l'orifice intérieur de notre appendice et le boucha. Un coup de vent le saisit en dessous. Le thermomètre donnant alors 5 degrés au-dessus de zéro, nous fûmes emportés rapidement à la surface de la vapeur où le soleil, en nous rendant le sentiment de l'existence de la nature, nous vint causer une dilatation précipitée. Nous avions alors 24 pouces de mercure. Nous tentâmes, avec un bâton, de repousser le ballon qui bouchait l'appendice de notre aérostat, mais la dilatation le pressait si fort sur l'orifice que tous nos efforts furent vains, et bientôt la différence de sa capacité le fit crever. Nous montions pendant ce temps à 22 pouces 11 lignes de mercure, ce qui donne, selon le module barométrique de M. Deluc, 830 toises. Nous jugeâmes qu'il était prudent de faire, dans le moment même, une ouverture à la partie inférieure de notre aérostat. M<sup>sr</sup> le duc de Chartres<sup>1</sup> prit lui-même un des étendards et fit deux trous à l'aérostat qui se déchira d'environ 7 à 8 pieds; nous descendîmes très-promptement. Nous n'apercevions alors ni ciel, ni terre; un moment après, nous découvrîmes la campagne, et bientôt ensuite une femme qui gardait les vaches, précipitant sa fuite en raison de la frayeur que nous lui causions. Nous allions descendre au milieu de l'étang de la Garenne, mais nous jetâmes dans cet étang un sac de sable de 60 livres, et cela nous porta sur le sol à la distance d'environ trente et quelques pieds du bord.

« Quoique notre descente ait été accélérée, personne de nous n'a été blessé et de six bouteilles pleines, que nous avons simplement posées sur le plancher de la galerie, il ne s'en est trouvé qu'une seule de cassée. »

1. La calomnie ne s'est pas contentée de remercier ce prince du magnifique spectacle qu'il avait bien voulu donner au public par cette brillante expérience en le gratifiant de mille mauvais calembours et de couplets dictés par la plus grossière méchanceté, elle n'a pas même craint d'attribuer à une vaine pusillanimité la promptitude d'une descente que toutes les circonstances nécessitaient absolument. Cette imputation est si fautive que le prince est, des quatre voyageurs, le seul qui ait conservé toute sa présence d'esprit. Quand il fut décidé qu'on ne pouvait se sauver qu'en perçant le ballon, il prit lui-même froidement un des étendards, et avant de faire la déchirure, il répéta deux fois aux frères Robert : « Est-ce votre dernier mot ? » Les personnes qui se trouvèrent là au moment où l'aérostat eut touché terre nous ont assuré qu'il était le seul qui ne parût pas étourdi d'une chute si précipitée. (MEISTER.)

## UNE

## DES CENT ET UNE CHANSONS

## CHANTÉES DANS LES RUES

## SUR LA BELLE EXPÉRIENCE DU BALLON DU LUXEMBOURG.

## DIALOGUE

## ENTRE UN FILS ET SON CHER PÈRE.

Sur l'air de *la Meunière*.

Que vites-vous en voyageant  
A Paris, cher père ?  
Ce séjour dont on parle tant  
A-t-il su vous plaire ?  
— J'ai vu le ballon de Miolan  
Par derrière et par devant.  
C'est un fier compère  
Que c't'abbé Miolan !

Quel chemin prit-il en partant,  
Dites-moi, cher père ?  
Est-ce le nord ou le levant  
De notre hémisphère ?  
— Il n'a pas quitté le couchant  
Par derrière et par devant.  
C'est un fier compère  
Que c't'abbé Miolan !

Ce ballon n'a donc pas pris vent,  
Dites-moi, cher père ?  
— On l'a travaillé vainement  
Par devant derrière :  
Il a raté complètement  
Par derrière et par devant.  
C'est un fier compère  
Que c't'abbé Miolan !

Qu'a donc mérité ce savant,  
Dites-moi, cher père ?  
Car toute peine assurément  
Porte son salaire.  
— Il a mérité châtement  
Par derrière et par devant :  
Le fouet par derrière,  
Soufflets par devant.

## COUPLETS SUR LE MÊME SUJET.

Plaignons ce pauvre abbé Miolan,  
 Qui voulut s'enfler près des Carmes<sup>1</sup>;  
 C'est pour rendre hommage au couvent  
 Qu'il vint y mettre bas les armes.

Physiciens de nouvelle espèce,  
 Dont le ballon devait narguer tous les ballons,  
 Vous en avez perdu bien des échantillons,  
 Mais vous avez gardé la pièce<sup>2</sup>.

## IMPROMPTU

## AUX AUTEURS DU NOUVEL AÉROSTAT.

On a toujours jusqu'à présent  
 Lancé sur les ballons quelques traits de satire :  
 Mais du vôtre on ne peut pas dire :  
 Autant en emporte le vent.

Une des plus jolies caricatures faites sur la désastreuse expérience du 11 juillet représente l'abbé Miolan en chat avec le manteau et le petit collet, miaulant sous la verge du suisse qui crie :

Au chat ! au chat ! au chat ! qu'on s'arme, qu'on le fesse ;  
 Tandis qu'on est tranquille, il emporte la pièce.

Une autre a pour titre *la Réception des sieurs Miolan et Janinet à l'Académie de Montmartre*<sup>3</sup>. On les y voit, le premier avec une tête de chat, l'autre avec une tête d'âne, dans un char aérostatique traîné par six baudets, les naseaux au vent, hennissant à leur manière, et passant entre deux files de dindons qui

1. Le couvent des Carmes est vis-à-vis le jardin du Luxembourg. (MEISTER.)

2. Le reproche est cruel, car on assure que la recette n'a pu couvrir les frais de cette triste expérience, et que MM. Miolan et Janinet y perdent chacun une centaine de louis. (Id.)

3. Cette pièce à l'aqua-tinte a pour pendant une autre intitulée *Jugement définitif des sieurs Miolan et Janinet*. Les trois caricatures décrites par Meister ont eu de nombreuses imitations ou contrefaçons, la plupart fort grossières. L'icongraphie aérostatique prit alors un développement considérable. On en peut juger en parcourant au Cabinet des estampes la volumineuse série intitulée *Histoire des ballons*.

les admirent. Une Renommée qui tient dans sa main le tableau de leur chef-d'œuvre les précède, et l'auguste assemblée de leurs confrères les attend sur le sommet de ce nouveau Parnasse au milieu des moulins qui en ont consacré la gloire.

Une gravure, dont l'exécution est soignée, présente dans le fond le ballon enflammé et sur le devant *la grande troupe des animaux curieux qui ont fait le divertissement de la ville et de la cour*. C'est ainsi qu'on désigne dans l'inscription le groupe de nos quatre voyageurs. Le marquis d'Arlandes est un loup coiffé d'un grand chapeau à plumet et revêtu d'un habit d'uniforme, la patte sur la garde de son épée; il jette sur les deux chats Miaulan et Jean Minet un regard rempli d'indignation et de fureur. Le mécanicien Bredin, sous les traits d'un de ces chiens à longs poils qu'on appelle gredins, est représenté aboyant après ses trois compagnons d'infortune.

---

## AOUT.

M. Diderot n'est plus <sup>1</sup> : c'est le 31 juillet qu'il est mort aussi doucement et aussi inopinément qu'il l'avait toujours désiré. Il y avait plusieurs années qu'il était dans un état de langueur très-alarmant; depuis six mois surtout, on le voyait menacé d'une hydropisie de poitrine dont les symptômes ne laissaient plus aucune espérance aux ressources de l'art qui l'avait conservé jusqu'alors, mais le dernier jour de sa vie, loin de se sentir plus mal qu'à l'ordinaire, il parut avoir repris un peu plus d'appétit. Il causa le matin assez longtemps et avec la plus grande liberté avec son

1. Ce récit de la mort de Diderot (qui manquait dans les anciennes éditions) a été publié par M. Taschereau dans la *Revue rétrospective* (2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 465) comme emprunté à un manuscrit de la bibliothèque de Weimar; or cette bibliothèque ne possède de la *Correspondance littéraire* proprement dite qu'un volume, renfermant, sous le titre de *Relation de Grimm à Charles-Auguste* (1780), une copie de *Jacques le Fataliste* et de *la Religieuse*, plus quelques lettres manuscrites ou imprimées qui semblent appartenir à la *Correspondance secrète* de Métra. Dans le manuscrit de Gotha, le fragment révélé par M. Taschereau précède le titre de la suite de la *Réfutation d'Helvétius*, et Meister commence ainsi : « Le célèbre auteur de cet écrit n'est plus. » Nous nous sommes permis de remplacer cette périphrase qui eût été inintelligible ici, par le nom même du philosophe.

ami le baron d'Holbach ; il se mit gaiement à table, et c'est au moment même où il venait de dire à sa femme : *Il y a longtemps que je n'ai mangé avec autant de plaisir*, qu'elle vit tout à coup ses yeux s'éteindre. A peine eut-elle le temps de s'en apercevoir et de lui demander s'il se trouvait plus incommodé ; il ne put lui répondre, il avait déjà cessé de vivre et de souffrir.

Une fin si subite, jointe aux égards avec lesquels il avait reçu l'année dernière les visites du curé de Saint-Sulpice, paroisse sur laquelle il demeurait alors, n'a laissé aux prêtres aucune apparence de motifs pour troubler ses derniers moments, ni pour lui faire refuser les derniers devoirs.

Le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il est mort, dans la maison que M. de Grimm avait été chargé de louer pour lui au nom de S. M. l'impératrice de Russie, a bien cru devoir faire d'abord quelques difficultés fondées sur la réputation trop bien établie du philosophe et sur la doctrine répandue dans ses écrits, doctrine qui n'avait été démentie par aucune profession publique ; mais ces scrupules ont cédé aux considérations qui lui ont été présentées par le gendre du défunt, M. de Vandeul, et surtout à la demande, assez intéressante pour un curé, d'un convoi de 1,500 à 1,800 livres.

Tous les manuscrits de M. Diderot sont restés entre les mains de sa veuve. Nous ignorons encore s'il a fait quelques dispositions à cet égard, mais il est plusieurs de ses ouvrages dont son amitié avait bien voulu nous confier la première minute. Ce dépôt nous est d'autant plus précieux, que nous ne nous permettrons jamais de faire un autre usage que celui que nous en avons fait jusqu'ici, de son aveu, dans ces feuilles auxquelles il n'avait cessé de prendre un intérêt que tous nos efforts ne sauraient suppléer, et qui suffirait seul pour nous laisser d'éternels regrets, quand nous partagerions moins vivement tous ceux dont la perte de cet homme célèbre afflige les lettres, la philosophie et l'amitié.

— On vient d'essayer encore sur le Théâtre-Italien deux sujets tirés des contes de M. de Voltaire, *l'Éducation d'un prince*, sous le titre du *Duc de Bénévant*, comédie en trois actes et en vers libres <sup>1</sup>, de M. Lieutaud, auteur d'*Héraclite*, pièce tombée l'année

1. Représentée pour la première fois le 16 juillet 1784.

dernière sur ce même théâtre, et *Candide*, sous le titre de *Léandre-Candide*, opéra-vaudeville, en deux actes<sup>1</sup>, de M. Radet, déjà connu par quelques parodies, et du sieur Rosière, un des acteurs de la troupe.

*L'Éducation d'un prince* n'a eu aucun succès; elle n'a été jouée qu'une seule fois; mais comme on en annonce tous les jours une seconde représentation, on suppose que l'auteur y fait des changements. Il lui sera bien difficile de faire un beau drame de ce conte si charmant. Les trois incidents qui préparent le changement du prince sont, dans l'ordre naturel des choses, à une trop grande distance l'un de l'autre pour pouvoir être réunis avec quelque vraisemblance dans le court espace d'une comédie.

Il est peut-être assez curieux de rappeler que M. de Voltaire avait tenté lui-même de transformer son conte de *l'Éducation d'un prince* en opéra-comique; il l'avait fait pour Grétry, qui, à son retour de Rome, à l'âge de vingt-deux ans, avait passé une année près de lui, à Genève, occupé à lui donner des leçons de chant<sup>2</sup>. Ce fut M. de Voltaire qui, sans aimer la musique, devina son talent, et l'engagea à venir à Paris; c'est donc encore à l'auteur de la *Henriade* que nous devons celui de *Sylvain*, de *Zémire et Azor* et de tant d'autres compositions charmantes perdues pour nous, si ce grand homme n'eût pour ainsi dire forcé le jeune musicien à venir essayer son génie sur le théâtre de la capitale. M. de Voltaire dédaignait avec raison le genre de l'opéra-comique; il avait fini cependant par céder aux sollicitations du jeune musicien, qui fut plus d'un an à Paris sans pouvoir trouver un poëme à mettre en musique. M. de Voltaire, en envoyant son poëme de *l'Éducation d'un prince* à Grétry, exigea qu'il tût son nom aux comédiens. La pièce ayant été lue, selon l'usage, à ces messieurs, ce nouveau coup d'essai des talents de l'auteur de *Zaïre* et de *Mahomet* fut jugé unanimement indigne du Théâtre d'Arlequin. Ces juges furent très-étonnés quand, longtemps après, ils surent

1. *Léandre-Candide, ou les Reconnaissances en Turquie*, représentée pour la première fois le 27 juillet 1784.

2. *Le Baron d'Otrante*, opéra-comique, tiré de *l'Éducation d'un prince*, fut écrit en 1769; il n'a jamais été représenté et il ne semble pas que Grétry ait composé aucun morceau sur ce livret. Voir l'avertissement de Decroix et la note de Beuchot en tête de cette pièce, *OEuvres complètes* de Voltaire (édition Garnier frères), tome VI, p. 573.

quel était l'auteur de l'ouvrage qu'ils avaient ainsi dédaigné ; ils voulurent en vain revenir de leur jugement ; les amis de M. de Voltaire crurent qu'il pouvait encore lui rester quelque gloire sans qu'il eût essayé ses forces dans une carrière aussi sublime et aussi hasardeuse.

*Léandre-Candide* n'est, comme nous l'avons dit, que le dénouement de *Candide* mis en action et travesti en style de parade. Léandre-Candide retrouve dans une hôtellerie et Martin et Pangloss. Cette bagatelle, assez platement écrite et plus froidement intriguée, a cependant réussi, grâce à la gaieté de quelques vaudevilles, aux jeux de mots de quelques refrains dont l'indécence a fait le succès. On pardonne une polissonnerie lorsqu'elle est spirituelle ; notre parterre, plus indulgent aujourd'hui, fait souvent grâce à une platitude uniquement parce qu'elle lui rappelle une polissonnerie.

— On a donné, le 11 août, sur le Théâtre-Italien pour la première fois, *les Deux Rubans, ou le Rendez-vous*, opéra-comique en un acte. Les paroles sont de M. Pariseau, connu déjà par plusieurs bagatelles du même genre qui ont réussi. La musique est de M. de Blois, violon de l'orchestre de ce théâtre.

Cette petite pièce est écrite avec gaieté. L'intrigue en est faible, mais les détails de la scène principale sont assez naïfs, assez piquants, pour faire pardonner l'invraisemblance de la situation qui les amène. La musique faible, sans originalité, n'a eu qu'un succès médiocre, et laisse concevoir peu d'espérance du talent de ce nouveau compositeur.

— On a donné, le 13 août, sur le même théâtre, *l'Amour à l'épreuve*, comédie en un acte et en vers, attribuée à M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac. Cette petite comédie, dont le fonds manque également d'action et de vérité, présente cependant une espèce d'intérêt et de mouvement dans sa marche qui l'a fait réussir. L'auteur a eu l'art d'engager ses personnages dans des situations dont l'embarras est assez comique. Le style de ce petit ouvrage a paru en général agréable et facile ; il décèle un talent exercé par l'étude de nos bons modèles.

— *Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, imprimé par ordre du roi.* Le roi avait nommé, le 12 mars, des médecins choisis dans la Faculté de Paris, pour faire l'examen et lui rendre compte du magnétisme animal

pratiqué par M. Deslon ; et sur la demande de ces quatre médecins, MM. Majault, Sallin, d'Arcet et Guillotin, Sa Majesté leur avait associé, pour procéder avec eux à ce travail, cinq des membres de l'Académie des sciences, MM. Franklin, Le Roy, Bailly, de Bory et Lavoisier. Le nom des savants employés à l'examen et à l'analyse de cette prétendue découverte, et l'importance dont il était de constater ou d'anéantir l'existence de ce nouvel agent général de la nature, suffisaient pour fixer l'attention publique sur ce rapport. Il avait été provoqué, ainsi que nous avons eu l'honneur de vous le dire, par M. Deslon, au moment où M. Mesmer ouvrait une souscription à cent louis par tête, qui a été portée à près de trois cents personnes ; les initiés dans les secrets du magnétisme animal en publiaient partout les miracles, et plusieurs en avaient répandu la manipulation dans la plupart de nos provinces.

Ce rapport, dans de pareilles circonstances, a été reçu avec le plus grand empressement ; c'est un excellent modèle de la méthode qui devrait toujours diriger ces sortes d'ouvrages destinés à l'instruction publique. M. Bailly, chargé de la rédaction, a eu l'art d'embellir la sécheresse de la matière par le charme d'un style élégant et simple. Après avoir exposé rapidement la doctrine de M. Deslon sur l'agent que M. Mesmer prétend avoir découvert, il conduit ses lecteurs au traitement public du magnétisme ; il décrit les moyens employés à ce traitement : « Un baquet rempli d'eau d'où sortent plusieurs branches de fer coudées et mobiles que l'on s'applique directement sur la partie malade ; des cordes dont chacun s'entoure ; la chaîne que l'on fait en se tenant par les mains, en appliquant le pouce entre le doigt index et le pouce de son voisin ; alors, en pressant le pouce que l'on tient ainsi, l'impression reçue à la gauche se rend à la droite et circule à la ronde.

« Un piano-forté est placé dans le coin de la salle ; on y joue différents airs sur des mouvements variés, et l'on joint quelquefois la voix aux sons de cet instrument.

« Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer longue de dix à douze pouces. »

Tels sont les grands moyens employés pour produire ces phénomènes qui ont exalté tant de têtes. Les commissaires se sont assurés, au moyen d'un électromètre et d'une aiguille de

fer non aimantée, que le baquet ne contient rien qui soit électrique ni aimanté; M. Deslon leur a déclaré de plus qu'il ne contenait aucun agent physique capable de contribuer aux effets annoncés du magnétisme, et les commissaires s'en sont convaincus.

Le rapport développe ensuite la manière d'exciter, de diriger le magnétisme.

Les malades, rangés en très-grand nombre autour du baquet, reçoivent le magnétisme par les branches de fer qui trempent dans le baquet, et dont ils appliquent les pointes arrondies sur la partie malade, par la corde enlacée autour de leur corps, par l'union de leur pouce avec celui de leur voisin, par le son du piano-forté; ils sont encore magnétisés *directement* au moyen de la baguette et du doigt du magnétisant qu'il promène devant leur visage, dessus ou derrière la tête, en observant la direction des pôles. « Mais ils sont surtout magnétisés par l'application des mains, par la pression des doigts sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre; application souvent continuée pendant longtemps et quelquefois pendant plusieurs heures. »

C'est alors surtout que les malades offrent ce tableau varié de différentes crises. Quelques-uns n'éprouvent rien, d'autres toussent, crachent, sentent une chaleur locale ou universelle, ou sont agités ou tourmentés par des convulsions. Ces convulsions se propagent; selon la nature des sujets, elles portent le trouble et l'égarément dans les yeux, font pousser des cris perçants, verser des pleurs, et occasionnent des hoquets et des rires immodérés.

Tels sont les effets que les commissaires ont vu produire dans le traitement public, et ils ont observé que les femmes en général en étaient le plus susceptibles. Ils se sont occupés à en démêler les causes, et le but essentiel de leurs premières expériences a été de s'assurer de l'existence de l'agent qui les produisait: ils n'ont pu la constater par le moyen des sens; ce fluide échappe à tous; et comme son action ne paraît et ne peut être aperçue que par celle qu'il exerce sur les corps animés, c'est par la recherche des moyens qui la préparent et par l'analyse des mêmes effets, sans le secours du magnétisme, que ces observateurs en ont détruit l'illusion. Ils ont fait sur eux-mêmes leurs premières expériences, et se sont fait magnétiser à diverses re-

prises par M. Deslon, en observant de ne se point rendre trop attentifs à ce qui se passait en eux; *aucun d'eux n'a rien senti ou du moins n'a rien éprouvé qui fût de nature à être attribué à l'action du magnétisme.* Ils se sont déterminés ensuite à isoler du traitement public huit sujets différents pour observer si le magnétisme agissait sans le concours des effets que produisent naturellement l'imitation, l'imagination, si puissantes surtout sur des tempéraments faibles et sensibles, lorsque leur mobilité, si dépendante des nerfs, est encore excitée par des frictions faites sur les parties du corps auxquelles ces nerfs correspondent davantage, ou qui sont le siège même des plus irritables.

Nous voudrions pouvoir rappeler ici toutes ces diverses expériences faites avec autant de soin que de sagacité, et presque toujours en présence de M. Deslon. Ce qui en résulte, c'est que les sujets les plus accoutumés à éprouver ces commotions, ces crises, ces convulsions, les seules preuves sensibles de l'existence du magnétisme animal, isolés les uns des autres et surtout du traitement public, n'en ont point ou presque point éprouvé. Les enfants, dont l'organisation délicate est si faible et si sensible, mais qui sont moins susceptibles de préventions, échappent par là même au pouvoir du magnétisme. Cette observation a engagé les commissaires à faire bander les yeux de diverses personnes qu'ils voulaient magnétiser; la plupart alors deviennent insensibles au pouvoir du magnétisme. Une seule femme, à qui l'on appliquait les mains sur les hypocondres, a dit y sentir de la chaleur, qu'elle allait se trouver mal, et s'est trouvée mal en effet. Revenue à elle et les yeux bandés, on lui a fait croire que M. Deslon, que l'on avait écarté, la magnétisait encore, et les mêmes accidents ont eu lieu. Les commissaires ont multiplié les expériences de ce genre sur des sujets choisis par M. Deslon, et sur une fille que sa vue seule, que l'idée même ou le sentiment seul de sa présence faisait tomber en crise. Cette fille, les yeux bandés, a éprouvé des convulsions affreuses lorsqu'on lui a dit que M. Deslon, que l'on avait fait écarter, la magnétisait, et a repris ses sens, et est restée dans un état parfait de tranquillité pendant que M. Deslon, rentré dans son appartement, la magnétisait à quelques pouces de distance. M. Deslon a magnétisé ensuite un des arbres du jardin du docteur Franklin. Un jeune homme, sur lequel jusqu'alors ce genre de magnétisme avait eu

la plus grande puissance, n'a senti ses effets qu'en approchant des arbres qui n'avaient point été magnétisés, n'a rien senti auprès de celui qui l'était, et n'est tombé en crise qu'au pied d'un arbre distant de vingt-quatre pieds de celui qui l'avait été.

D'après une foule d'expériences aussi variées que curieuses, et d'après l'aveu même de M. Deslon, aveu qui honore son honnêteté, qui prouve du moins sa candeur, les commissaires déclarent qu'ils pensent que « l'attouchement, l'imagination, l'imitation, sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau, connu sous le nom de magnétisme animal, et que l'imagination surtout est la principale des trois causes que l'on vient d'assigner au magnétisme... » Ils finissent leur rapport en disant « qu'ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination pour produire des crises, peuvent être nuisibles; que le spectacle de ces crises est également dangereux à cause de cette imitation dont la nature semble nous avoir fait une loi, et que par conséquent tout traitement public où les moyens du magnétisme sont employés ne peut avoir à la longue que des suites funestes. »

Tel est le résultat de ce rapport auquel a bientôt succédé celui de la Société royale de médecine, commise aussi par le roi pour faire l'examen du magnétisme animal. Ce rapport, semblable quant au fond et l'identité des faits, n'est pas présenté d'une manière aussi claire que celui dont nous venons d'avoir l'honneur de vous rendre compte. Les commissaires de la Société royale ont trop employé les opinions purement théoriques de l'art pour combattre celles de M. Mesmer, au lieu d'analyser sans aucun esprit de système et les faits et leurs causes. Le résultat de leurs recherches proscrit encore plus positivement l'usage du prétendu magnétisme animal.

Ces deux rapports ont fait une grande révolution dans l'opinion publique. Les nombreux souscripteurs de Mesmer, dont l'amour-propre se trouve encore plus compromis par le ridicule que le public répand sur leur crédulité que par l'argent qu'il leur en a coûté, sont presque les seules personnes qui aient cru qu'il était possible, qu'il leur convenait au moins de soutenir encore la prétendue existence du magnétisme animal. Quant à l'inventeur de cette doctrine, tranquille au milieu de l'orage qui

menace ses baquets, et bien sûr de conduire heureusement au port le produit net d'une opération imaginée et conduite avec un art qui le distinguera toujours des gens de son espèce, il serait resté volontiers dans une terre, à six lieues de Paris, occupé à magnétiser un arbre qui fait de bien plus grands miracles que tous ceux qu'il a opérés à Paris; mais ses souscripteurs ont troublé sa tranquillité, et l'ont forcé de renoncer à une impassibilité qui les livrait seuls au ridicule. Ils ont pensé avec raison qu'il importait à leur amour-propre de rendre au moins la chute du magnétisme un peu plus imposante, et ils ont essayé d'en suspendre la rapidité par la lenteur des formes judiciaires.

En conséquence, M. Mesmer a présenté une requête au Parlement, où, en accumulant les récriminations contre le sieur Deslon, il se plaint très-justement qu'on ait prétendu juger le maître, l'inventeur de cette doctrine sublime sur les procédés imparfaits d'un élève infidèle : il demande à la cour, « *au nom de l'humanité dont il ose se croire en ce moment le ministre et le défenseur*, de lui commettre tels magistrats ou supérieurs auxquels il soumettra l'état de ses malades, une fois constaté par des médecins, sa manière de les traiter, les certificats qu'ils pourront donner des progrès de leur maladie et de leur guérison, vérifiés par des personnes à qui la confiance du public soit nécessairement due; offrant de plus de soumettre à leur examen un plan qui renfermera les seuls moyens possibles de constater infailliblement l'existence et l'utilité de sa découverte, etc. »

Cette requête, faite très-adroitement<sup>1</sup>, à quelque emphase

1. On l'attribue à M. Bergasse, avocat en parlement et premier élève de M. Mesmer. L'auteur a-t-il pu s'empêcher de sourire lui-même en écrivant la période que voici? « Si le rapport des commissaires est adopté..., le magnétisme animal n'est plus qu'un prestige ridicule qu'il faut proscrire avec indignation; le suppliant lui-même n'est qu'un imposteur qu'il faut punir; ce n'est pas tout : trois cents élèves environ qu'il a formés, et parmi lesquels se trouvent en grand nombre des hommes faits pour être remarqués, soit par le rang qu'ils occupent dans la société, soit par leurs qualités personnelles, soit par la réputation qu'ils ont acquise, soit par celle qu'ils acquerront un jour, trois cents élèves, existant à Paris ou dispersés dans les provinces et chez les nations étrangères, ne sont plus que les complices ou les dupes d'un charlatanisme dangereux... »

Qu'il nous soit permis de rappeler à cette occasion la leçon du roi à M. de La Fayette, l'un des trois cents adeptes. Dernièrement, lorsque avant de repartir pour l'Amérique, ce jeune héros fut prendre les ordres de Sa Majesté : « Que pensera Washington, lui dit-elle, quand il saura que vous êtes devenu le premier garçon apothicaire de Mesmer?... » (MEISTER.)

près même fort bien écrite, a été reçue par le parlement, qui, sans s'arrêter aux offres de M. Mesmer, lui ordonne d'avoir à communiquer ses procédés à quatre médecins, deux chirurgiens et deux apothicaires, pour, sur leur rapport, être ordonné par la cour ce qu'elle jugera convenable.

Le parti pris par la Faculté de médecine de proscrire, par un décret, le mesmérisme, et d'en défendre la pratique à ses membres, la réunion de trente médecins qui avaient étudié et pratiqué ce procédé, tant chez Mesmer que chez Deslon, et leur soumission de se conformer au décret, ont occasionné la récusation d'un corps qui a déjà préjugé cette doctrine et qui s'est déclaré, par la partie de Mesmer. La Société royale de médecine et l'Académie royale des sciences se trouvent dans le même cas; il ne reste pour experts à choisir dans cette affaire que les chirurgiens et les apothicaires de Paris. Par ce fait de forme, les souscripteurs de Mesmer auront nécessairement la consolation de voir éteindre le mesmérisme avant que le parlement puisse prononcer sur cette grande découverte. Leur maître jouira en paix de près de trente mille louis, en objectant toujours à ses détracteurs l'insuffisance légale du rapport des différentes commissions; et quelques pauvres diables continueront à magnétiser quelques pauvres imbéciles, jusqu'à ce que le gouvernement, attachant le sceau du ridicule à l'arrêt qui proscriera les baquets, ordonne de fermer tous ceux qui sont ouverts dans Paris, et ne permette d'en ouvrir qu'aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, sur les mêmes tréteaux où l'on amuse le peuple pour son argent avec des tours de passe-passe.

— On vient de donner, le jeudi 26 août, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, *Memnon*, opéra-comique, en trois actes. Les paroles sont de M. Guichard, auteur du *Bûcheron*, opéra-comique, donné il y a vingt ans sur le même théâtre<sup>1</sup>. La musique est de M. Ragué, qui n'est connu par aucun autre ouvrage, mais que l'on dit élève de M. Sacchini.

Voilà le troisième conte de Voltaire que l'on donne sur ce théâtre depuis un mois. Il semble qu'on ait juré de faire expier sur la scène à ces contes charmants tout le plaisir que l'on goûte à les lire; Fréron, ressuscité avec sa haine contre Voltaire, n'au-

1. Voir tome V, p. 272.

rait pu dépouiller plus adroitement ces conceptions ingénieuses, si piquantes et si philosophiques, de tout l'intérêt et même de tout l'esprit qui en ont fait les modèles d'un genre où personne n'a précédé ni atteint leur auteur. *Candide* et *le Duc de Bénévent* sont des chefs-d'œuvre, comparés à *Memnon*. Jamais drame n'a été conçu d'une manière plus invraisemblable et plus insignifiante ; on dirait que l'auteur a pris à tâche de fournir la carrière de trois mortels actes sans avoir daigné conserver un seul de ces traits saillants, un seul de ces mots heureux qui fourmillent dans chaque page de son original.

La composition de cette comédie ne méritait pas qu'un inconnu, armé d'un vieux manuscrit, vint la disputer à M. Guichard à la dernière répétition. Il a prétendu qu'il avait fait cette pièce il y a dix ans, qu'il en avait égaré une copie, et que M. Guichard faisait représenter un ouvrage qui ne lui appartenait pas, puisque le manuscrit qu'il présentait était littéralement conforme à la pièce que l'on répétait. Les comédiens, sans vouloir juger cette question de propriété, ont dit aux deux contendants de se pourvoir par-devant qui il appartiendrait, se réservant de payer la part d'auteur à celui à qui l'ouvrage serait jugé appartenir. Le public a prononcé sur cette importante question, et les deux auteurs probablement n'oseront guère en appeler. On n'a pas manqué de leur appliquer ces deux vers qui terminent l'épigramme de Racine sur l'*Iphigénie* de Le Clerc et de Coras :

Mais aussitôt que la pièce eut paru,  
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

Quant à la musique de cet opéra, elle a paru presque continuellement une imitation plus ou moins servile de plusieurs morceaux connus, et notamment de deux ou trois airs de *la Colonie* de M. Sacchini.

— *Œuvres du marquis de Pompihan*, quatre volumes in-8°; le premier contient les *Poésies sacrées* et les *Discours philosophiques*. Malgré l'oracle de Ferney, qui a prononcé si gaiement sur ces cantiques,

Sacrés ils sont, car personne n'y touche,

c'est de toutes les productions de M. de Pompihan celle qui fait le

plus d'honneur à son talent, celle où l'on s'accorde à trouver non-seulement plus de verve, mais encore la plus grande pureté de style.

Le second volume présente le volumineux recueil de ses *Odes*, de ses *Épîtres à l'ami des hommes*, ses Poésies diverses, avec le *Voyage de Languedoc et de Provence*, suivi d'une *Dissertation sur le nectar et l'ambrosie*. Tout ce que renferme ce volume était déjà connu, à l'exception d'un grand nombre de poésies légères qui ne méritent guère ce nom, car il paraît difficile de concevoir quelque chose de plus gauche et de plus lourd.

On a rassemblé dans le troisième ses opéras, *le Triomphe de l'Harmonie*, *Léandre et Héro*, *les Désirs*, ballet héroïque, *les Héroïnes d'Israël*, *Jahel et Débora*, *Judith et Suzanne*, *les Adieux de Mars*, etc., tous opéras dans la forme la plus ancienne, par conséquent la plus ennuyeuse et la moins propre aux procédés de la musique moderne, et la fameuse tragédie de *Didon*, suivie d'un examen par M. de Grandval, et d'une lettre de M. l'abbé Venuti, en faisant à l'auteur l'envoi de la traduction italienne de *Didon*.

Le quatrième volume devrait être le plus intéressant, car il ne contient que les ouvrages qui n'avaient pas encore été publiés, *les Travaux et les Jours*, poème extrait d'Hésiode, les *Géorgiques* et le sixième livre de l'*Énéide* de Virgile, le *Voyage d'Horace à Brindes*, et les *Vers dorés des Pythagoriciens*; mais ces traductions, annoncées avec tant d'éloges, ont paru remplies tout à la fois de sécheresse et de négligences. En comparant les *Géorgiques* de l'abbé Delille avec celles de M. de Pompignan, on est étonné de la prodigieuse distance qu'il y a entre ces deux copies du même chef-d'œuvre; et ce qui est bien digne de remarque, c'est que la plus élégante, la plus poétique, la plus facile est aussi la plus exacte et la plus fidèle. Pour en faire juger nos lecteurs, nous ne citerons qu'un des morceaux les plus connus de l'épisode d'Orphée et d'Eurydice; ce sont les derniers adieux de cette amante infortunée. Voici comme les a traduits M. l'abbé Delille :

Adieu ; déjà je sens dans un nuage épais  
 Nager mes yeux ételints et fermés pour jamais ;  
 Adieu, mon cher Orphée, Eurydice expirante  
 En vain te cherche encor de sa main défaillante ;  
 L'horrible mort, jetant son voile autour de moi,

M'entraîne loin du jour, hélas ! et loin de toi.  
 Elle dit, et soudain dans les airs s'évapore.  
 Orphée en vain l'appelle, en vain la suit encore,  
 Il n'embrasse qu'une ombre, et l'horrible nocher  
 De ses bords désormais lui défend d'approcher, etc.

Voici comme les parodie M. le marquis de Pompignan :

Adieu ; mes bras en vain te cherchent loin de moi ;  
 Je suis ombre, sans force, et qui n'est plus à toi.  
 Elle dit, et n'est plus qu'une vapeur légère.  
 Orphée appelle encor cette amante si chère,  
 Il la suit ; mais lui-même il se voit repoussé  
 Du fleuve qu'Eurydice a déjà repassé.  
 Pour fléchir les enfers sa voix n'a plus de charmes,  
 Il unirait en vain ses accords à ses larmes ;  
 Pluton n'est pas deux fois attendri par des pleurs, etc.

---

## SEPTEMBRE.

Nous avons déjà eu l'honneur de vous faire connaître les deux pièces de vers lues à la dernière séance publique de l'Académie française, le jour de la Saint-Louis<sup>1</sup>. Il nous reste à parler du discours qui a remporté le prix de l'éloquence, c'est l'*Éloge de Fontenelle*, par M. Garat, déjà connu par ceux de Montausier, de l'abbé Suger, et par un grand nombre d'articles intéressants dont il a enrichi depuis quelques années le *Mercure de France*.

L'auteur du nouvel *Éloge*, mécontent de la manière dont les premiers discours avaient été lus par M. de La Harpe, a demandé à l'Académie la permission de lire lui-même. L'Académie a bien voulu faire pour la première fois une exception en sa faveur à l'usage établi. Un accent un peu gascon, un débit assez monotone, l'extrême difficulté de trouver des repos convenables dans

1. L'une était *Ruth*, « églogue sainte », par Florian, l'autre un poëme, présenté comme posthume, intitulé *le Patriarche ou le Vieux Laboureur*. L'auteur, dom Gérard, religieux et bibliothécaire de l'abbaye de Trois-Fontaines, ordre de Cîteaux, était mort en effet un peu auparavant, laissant en outre un poëme sur *l'Humanité*, resté inédit ; voir les *Mémoires secrets*, 17 septembre 1784. *Le Patriarche* a été imprimé, la même année, in-8°.

des périodes de deux ou trois pages, même pour celui qui en a construit le pénible labyrinthe, n'ont guère mieux servi notre orateur que ne l'auraient pu faire les intentions peu bénévoles d'un lecteur étranger; mais souffre-t-on jamais autant du mal qu'on se fait soi-même que de celui qu'on éprouve de la part des autres? De quelque manière d'ailleurs que l'ouvrage eût été lu, les détails brillants dont il est rempli ne pouvaient manquer d'être applaudis; aussi l'ont-ils été vivement. Essayons d'en examiner ici, le plus rapidement qu'il nous sera possible, et les défauts et les beautés.

M. Garat débute par une interrogation au moins assez étrange : *Qu'est-ce, dit-il, qu'est-ce que Fontenelle ?* Nous sommes tentés de commencer par la même figure. Qu'est-ce que ce discours? Est-ce un éloge ou une critique, un discours oratoire, ou bien une dissertation purement littéraire? A en juger par le style tour à tour emphatique et sublime, mais ayant toujours la prétention du ton le plus élevé, l'intention de l'auteur a sûrement été de faire de l'éloquence; mais, à considérer la marche même du discours, la distribution maladroite de toutes les parties qui le composent, la négligence et le décousu du plan, on pourrait présumer avec raison que c'est quelque ancienne analyse des OEuvres de Fontenelle que l'auteur s'est pressé de rhabiller avec toute la recherche, tout le faste de la rhétorique mise à la mode par M. Thomas; rhétorique qui suppose infiniment d'esprit et de philosophie, mais que M. de Voltaire avait pourtant l'irrévérence d'appeler du *galithomas*.

Quoi qu'il en soit, on est convenu assez généralement que le ton et le plan de l'ouvrage n'étaient pas d'accord, et que tant de pompe académique dans le style aurait exigé du moins plus d'ordre et de dignité dans l'ordonnance même du discours. On n'y trouve en effet aucun projet suivi, nulle gradation dans les mouvements, pas même l'unité d'un parti pris, d'un intérêt quelconque. L'orateur, pour répondre à sa première question : *Qu'est-ce que Fontenelle ?* discute longuement le mérite de tous les écrits de cet homme célèbre, depuis les fameuses *Lettres du chevalier d'Her*<sup>\*\*\*</sup> jusqu'à l'*Histoire de l'Académie*, les compare l'un après l'autre avec les grands modèles qu'il négligea de suivre dans chaque genre, et finit par conclure que Fontenelle ne fut ni un bel esprit, ni un homme de talent, ni un philosophe, encore

moins un homme de génie ; « que, né dans le siècle des beaux-arts, il créa cependant le siècle de la philosophie ; qu'il exerça sur ses contemporains un empire invisible, mais auquel on ne résistait point ; qu'il fit marcher toute la France à sa suite, et toute l'Europe à la suite de la France... » Ne voilà-t-il pas enfin pour nous consoler un assez beau cortège dont la réserve de notre panégyriste se permet de gratifier Fontenelle, après avoir essayé de le dépouiller d'ailleurs de tous les titres auxquels il semble que lui-même eut la témérité de prétendre ?

En voulant apprécier avec une justice si rigoureuse les différents ouvrages de Fontenelle, comment M. Garat n'a-t-il pas senti la maladresse qu'il y avait à s'appesantir si fort sur ceux mêmes qui méritaient le moins l'attention de sa critique ? L'idée qu'il pouvait donner à ses auditeurs des *Églogues* de Fontenelle n'était-elle pas assez peu intéressante par elle-même, sans qu'il prît encore tant de peine à les mettre en opposition avec celles de Théocrite et de Virgile ? On ne saurait lui savoir mauvais gré d'avoir fait sur les *Dialogues des morts* de Lucien un morceau aussi piquant par le fond des idées que par la grâce et la finesse de l'expression ; mais est-ce après un morceau de ce genre qu'il fallait placer une analyse si détaillée, si froide et si fastidieuse de quelques-uns des nouveaux *Dialogues des morts* de Fontenelle ? Ce que le goût de M. Garat paraît oublier à tout moment, c'est l'étendue qu'il convient de laisser à chaque partie d'un ouvrage pour donner plus d'effet à l'ensemble. Il a mis perpétuellement en discussions, en tableaux, ce qu'il ne fallait présenter qu'en masses, en traits, en résultats ; au lieu d'ordonner son sujet, il n'a été occupé que du soin de l'enrichir, et son éloge nous rappelle ces statues dont le dessin négligé n'échappe point à l'œil attentif, quelque amples et quelque riches que soient leurs lourdes draperies.

Au lieu d'affecter tantôt l'emphase académique et tantôt la sécheresse et la sévérité d'un journaliste de mauvaise humeur, au lieu de s'arrêter à chaque instant pour dissertar avec tant d'éloquence et de subtilité sur tous les lieux communs que pouvait embrasser l'éloge de Fontenelle, au lieu de s'amuser à nous parler de la poétique de l'Idylle et de celle de l'Opéra, de tant d'autres matières également rebattues, également étrangères au sujet principal, pourquoi M. Garat n'a-t-il pas employé la sagacité

de sa philosophie, la profondeur de ses méditations, l'énergie de son talent à nous peindre à grands traits l'influence que l'esprit de Fontenelle eut sur l'esprit et les opinions de son siècle ? C'était la partie la plus intéressante de son sujet, et c'est justement celle qu'il a traitée le plus légèrement.

Suffisait-il de dire que Fontenelle a créé le siècle de la philosophie ? Il fallait le dire moins fort peut-être, et le prouver avec plus de détails, nous montrer cet homme extraordinaire dans les révolutions du goût comme dans celles de la philosophie, sans devancer de fort loin les progrès de son siècle, le précéder toujours pour ainsi dire de quelques pas, et obtenir par là même un ascendant plus sûr et plus universel que ne l'obtient souvent l'homme de génie dont l'élan trop rapide ne laisse pas même au vulgaire des esprits le désir de l'atteindre, encore moins la force de le suivre.

C'est une observation dont on est tout étonné que M. Garat n'ait pas su tirer plus de parti, lorsqu'on voit combien lui-même en a senti la justesse : « Fontenelle, dit-il très-ingénieusement, Fontenelle paraît voir dans la vérité cette statue antique d'Isis couverte de plusieurs voiles; il croit que chaque siècle doit en lever un et en soulever seulement un autre pour le siècle suivant. Il connaît les hommes, et il les craint non-seulement parce qu'ils peuvent faire beaucoup de mal, mais parce qu'il est très-difficile de leur faire du bien; et il en trouve les moyens dans un art qui n'aurait jamais été sans doute celui d'un caractère plus énergique et plus impétueux, mais qui a fait servir sa timidité même et sa discrétion à un plus grand progrès de l'esprit philosophique. »

Nous avons déjà indiqué les défauts qu'on a reprochés le plus généralement au style de M. Garat; il manque souvent de clarté et devient vague à force de vouloir être profond. Avec un talent infiniment précieux, ce jeune écrivain paraît ignorer encore et l'art de terminer heureusement sa période, et celui de restreindre à propos le développement même de ses idées. Il cherche toujours à rassembler en faisceau jusqu'aux plus subtiles ramifications de sa pensée, pour ne rien laisser échapper; il en franchit même l'étendue naturelle, et la liaison de ses phrases paraît quelquefois aussi arbitraire que leur enchaînement est long et difficile.

Nous nous dispenserons d'en citer des exemples; nous regret-

terions même de nous être arrêtés si longtemps à rappeler ici toutes les critiques qu'on a faites d'un ouvrage estimable à tant de titres, si ces critiques pouvaient faire oublier un moment le mérite essentiel qu'on ne saurait lui refuser, celui de porter presque partout l'empreinte d'un esprit ingénieux et profond, exercé aux méditations les plus abstraites, et réunissant souvent à la faculté de concevoir de grandes pensées celle de les exprimer avec beaucoup de finesse et d'énergie. Pour en convaincre nos lecteurs, il suffira de mettre sous leurs yeux le sublime tableau que son imagination découvre en rassemblant les idées et les faits énoncés avec tant de simplicité dans les *Éloges* de Fontenelle.

« Les États défendus par des remparts nouveaux; les mers couvertes de vaisseaux qui leur étaient inconnus; les principes de la guerre et de la force des empires changés ainsi à la fois sur la terre et sur les eaux; l'Océan et la Méditerranée sondés dans toute leur profondeur, et les écueils où se brisaient les navigateurs marqués avec assez de précision pour servir de pierre numéraire à leur route; les sources cachées dans les flancs des rochers jaillissant de tous côtés à l'aspect de quelques hommes, entrant avec eux, au bruit des acclamations d'un peuple immense, dans des cités qui n'avaient jamais été arrosées que par les torrents du ciel; tous les royaumes traversés par des canaux, par ces fleuves dont l'homme est en quelque sorte le dieu, dont il tient l'urne qu'il penche, qu'il relève, qu'il détourne à son gré, suivant que l'agriculture et le commerce lui demandent de retirer les eaux, ou de les laisser couler; les ateliers, les manufactures, les villes, les campagnes couvertes, d'un bout de l'Europe à l'autre, de machines nouvelles que l'homme semble avoir animées de son intelligence, qui exécutent avec régularité et promptitude tous les travaux qu'il leur commande, et sont pour ainsi dire des esclaves créés par son génie; les végétaux de tout l'univers rassemblés dans quelques jardins où on leur a préparé la température de tous les climats; nos champs ombragés d'arbres, enrichis de fruits et de fleurs que la nature n'y avait point semés; l'art qui veille sur nos jours changé chez toutes les nations, et la vie de cent millions d'hommes qui peuplent l'Europe confiée à de nouveaux principes, à de nouveaux instruments, à de nouveaux remèdes; ces cités immenses, où se ras-

semble et se presse le genre humain avec tous ses besoins et toutes ses passions, entretenues dans le repos, dans l'harmonie et dans l'abondance par un ordre nouveau, dont les ressorts cachés agissent en silence comme ceux du monde physique ; un nouvel empire s'élevant du milieu des glaces et des forêts du Nord, décoré, au jour même de sa naissance, de tous les arts, de toutes les lumières que le génie et les siècles ont perfectionnés sous les plus beaux climats ; le globe enfin où l'homme demeure ; l'homme lui-même, sa force, son intelligence, ses besoins, ses plaisirs, tout est changé d'un bout du monde à l'autre ; une cinquantaine d'hommes en moins d'un demi-siècle ont fait ces changements ; jamais on ne prouva mieux que la plus grande de toutes les puissances, c'est la pensée ; jamais on ne fit mieux sentir combien cette puissance est bienfaisante.

« La réunion des Éloges historiques d'un si petit nombre d'hommes est peut-être le seul tableau que l'Histoire moderne puisse opposer aux prodiges de l'Histoire ancienne ; toutes ces merveilles que la législation, unie aux beaux-arts, opérait dans l'antiquité, cet empire qu'elle exerçait sur la nature même pour la soumettre aux besoins des peuples ; ces hommes si simples et si sublimes, si pauvres et si heureux ; tous ces phénomènes sont reproduits en partie chez les modernes par les sciences ; on dirait que les grandes âmes et les grands génies, détournés des hautes fonctions de la société par la forme de nos gouvernements, ont rassemblé toutes leurs forces sur la nature, et que la puissance de l'esprit humain, qui doit toujours se montrer quelque part, qui chez les anciens était dans les arts et dans la législation, a passé, chez les modernes, dans les sciences. »

L'Éloge de M. Garat eût-il encore plus de défauts qu'on ne lui en a pu reprocher, ce morceau seul ne devait-il pas lui assurer le prix ?

Ce que notre panégyriste dit du caractère moral de Fontenelle n'offre pas autant de détails intéressants qu'on aurait pu désirer ; mais voici une réflexion sur ce sujet qui nous a paru bien juste et bien touchante. « La générosité même du philosophe (dit-il) a pris le caractère de son âme ; quand on vient lui confier des besoins, des malheurs, il écoute attentivement, mais ne paraît ni ému ni troublé... On dirait qu'ayant aperçu d'une vue générale tous les maux qui sont dans le sort de l'humanité,

aucun malheur en particulier ne peut assez le surprendre pour l'émouvoir; que du premier coup d'œil qu'il a jeté sur l'espèce humaine, son âme s'est pour toujours ouverte à la bienfaisance, pour ne pas attendre que la pitié y pénètre en la déchirant; et tant de générosité ne lui paraît pas même une vertu, il n'y voit qu'une dette qu'il paye au malheur : *Cela se doit*, dit-il, lorsqu'il ne peut empêcher qu'on ne découvre ses bienfaits, trop nombreux pour pouvoir toujours se cacher. La haine, que rien ne peut toucher, a dit que ces vertus ne portaient point d'un cœur sensible. Eh bien ! je ne chercherai point, si l'on veut, à prouver que la sensibilité en était le principe; mais qu'y gagneront les ennemis de Fontenelle et de la philosophie, si les âmes sensibles ne peuvent en entendre le récit sans être émues et attendries ? »

Toute la dernière partie du discours de M. Garat a été souvent interrompue par les applaudissements les plus vifs et les plus universels. Les vers de M. de Florian, lus aussi par lui-même, ont été moins favorablement accueillis, à l'exception d'un seul auquel la présence de M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres a prêté un intérêt qu'il ne mérite guère par lui-même : c'est le dernier trait du parallèle de M. le duc de Penthièvre avec Booz :

Vous n'épousez pas Ruth, mais vous l'avez pour fille.

Nous avons déjà eu l'honneur de vous annoncer le prodigieux succès qu'ont eu les fragments de l'églogue du *Patriarche*, lus par M. Marmontel; mais nous ne devons pas dissimuler que la conclusion du lecteur sur les disparates de goût dont cet ouvrage fourmille a excité un murmure presque général. M. le secrétaire perpétuel, en déplorant le malheur qu'eut l'auteur anonyme de ne pas avoir été élevé parmi des hommes en état de l'avertir de son talent, observe que le goût qui lui a manqué est plus nécessaire aujourd'hui que jamais, que sans lui l'on a du génie; mais que *sans lui le génie est perdu*. Cette décision a paru révolter la moitié de l'assemblée; on ne peut nier au moins qu'elle ne fût assez déplacée après le succès d'un ouvrage si plein de talent et si dépourvu de goût.

Cette séance académique, remarquable par l'intérêt des ouvrages qui l'ont remplie, le fut encore par la présence de M. le

comte d'Oëls<sup>1</sup>, qui l'honora de l'attention la plus flatteuse, mais qui n'y reçut que cet hommage muet de l'enthousiasme public qui le suit dans tous les lieux où il se montre. On ne lut, on ne dit rien qui fût relatif à sa personne ; seulement M. Marmontel, en remettant à la dame Le Gros, à la généreuse libératrice de Latude, le prix de vertu que la voix publique lui avait décerné depuis longtemps, dit, en tournant ses regards vers la tribune où était placé M. le comte d'Oëls : « C'est en présence de la vertu couronnée de gloire que l'Académie a la satisfaction de remettre ce prix à la femme obscure dont les soins constants et désintéressés ont surmonté pendant deux ans les plus grands obstacles pour tirer un homme malheureux de la situation la plus déplorable, etc. »

Quelque généraux que fussent les termes dans lesquels l'interprète de l'Académie s'est permis d'exposer la bonne action de la dame Le Gros, elle était assez indiquée pour en rappeler le souvenir à tous ceux qui se trouvaient dans cette assemblée, et ce souvenir ne pouvait manquer d'exciter un mouvement universel d'attendrissement et d'admiration. Jamais l'Académie ne trouvera une occasion plus intéressante de justifier aux yeux du public la confiance dont le fondateur de ce prix honora ses lumières et ses vertus.

— On a donné, le mardi 7 septembre, la première représentation de *Diane et Endymion*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. le chevalier de Lirou, et la musique de M. Piccini.

Ce poëme n'a de commun avec la fable dont l'auteur a emprunté le titre que les noms de Diane et d'Endymion ; le sujet en appartient tout entier à M. de Lirou : c'est Endymion qui aime la bergère Isménie, et Diane, dont il a dédaigné l'amour, qui veut s'en venger en perdant sa rivale. Ce plan, si ressemblant à celui d'*Atys* et de tant d'anciens opéras, a paru de l'intérêt le plus faible par la manière dont l'auteur l'a conçu. Son exposition, tout à la fois obscure et lente, ne saurait intéresser à l'amour de Diane pour Endymion, et la marche de toute l'action, dépourvue de mouvement, ne se soutient pour ainsi dire que par le retour forcé des mêmes situations.

Le monologue du second acte a été traité par M. Piccini avec

1. Le prince Henri de Prusse, qui voyageait alors sous ce nom.

une énergie, une sensibilité d'expression digne de la sublimité de son talent; l'air surtout, *Cesse d'agiter mon âme*, a excité des applaudissements si universels et si prolongés, que l'actrice qui fait le rôle de Diane, M<sup>lle</sup> Maillard, a été obligée de suspendre le récit qui suit cet air pour remercier le public. Jamais peut-être ce grand homme n'a déployé d'une manière plus étonnante toute la puissance de son art, et quel que soit d'ailleurs le sort de l'opéra, ce nouveau morceau n'en sera pas moins du petit nombre de ces créations que le génie seul enfante et qui ne meurent jamais; c'est le plus bel air que M. Piccini ait fait en France.

Cet opéra n'a point eu le succès que devaient faire espérer des morceaux de musique dignes du grand talent d'un compositeur qui semble chaque jour perfectionner davantage l'application des moyens de son art au génie de notre langue et aux conventions de notre déclamation théâtrale. On peut reprocher au poëte d'avoir altéré gratuitement la tradition de la Fable, sans se procurer des beautés nouvelles, qui seules pouvaient balancer l'avantage d'une action connue. Nous avons relevé les rapports trop frappants qui se trouvent entre la marche du nouvel opéra et celle d'*Atys*; mais ce reproche le cède encore à un autre plus grave, celui d'avoir conçu et exécuté ce plan de la manière qui pouvait y répandre le moins d'intérêt. L'exposition languit et manque de clarté. Endymion a-t-il répondu aux vœux de Diane? est-il ingrat ou infidèle? On l'ignore. La jalousie de cette déesse étant tout le mobile de l'action, il fallait, ce semble, pour rendre cette jalousie intéressante, commencer par montrer toute la passion de Diane pour Endymion; il fallait le mettre en scène avec elle au commencement de l'action, et il n'y est jamais. Il ne reparaît qu'à la fin du troisième acte; on ne sait ce qu'il devient au second. L'Amour, descendant dans le temple de Diane, n'est pas dans l'esprit de la mythologie; le temple d'une divinité était sacré pour une autre: et si l'Amour a eu assez de puissance pour dérober Isménie au courroux de Diane, on sent qu'il n'y a plus rien à craindre pour les deux amants, dès lors plus d'intérêt dans le reste de l'ouvrage; le troisième acte ne peut plus offrir dans le rôle de Diane que les mêmes sentiments vagues d'amour et de jalousie, et le dénouement qui le termine, la répétition d'un moyen déjà employé au second. La faiblesse du poëme a nui et a dû nuire nécessairement au succès même de la musique; mais les

beautés du premier ordre qu'y a prodiguées M. Piccini n'en ont pas moins été senties, et sont autant de nouveaux titres de la supériorité du génie de ce célèbre compositeur.

— *De l'Universalité de la langue française, discours qui a remporté le premier prix de l'Académie de Berlin*, par M. le comte de Rivarol, auteur de la *Lettre à un président sur le poëme des Jardins de M. l'abbé Delille*. Brochure in-8°, avec cette épigraphe :

*Tu regere eloquio populos, o Galle, memento.*

Ce ne sont pas ici des lieux communs de rhétorique ou de philosophie, c'est une question intéressante discutée avec beaucoup de raison et de sagacité; depuis longtemps, nous n'avons rien lu qui nous ait paru plus digne d'être remarqué. A quelques idées, à quelques tournures près que l'ambition de paraître neuf et original a pu seule faire hasarder à l'auteur, nous connaissons peu d'ouvrages de ce genre tout à la fois plus finement pensés, plus ingénieusement écrits.

« Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve? » Voilà quelles sont les différentes parties de la question proposée par l'Académie de Berlin. On sent, ainsi que l'observe l'auteur, combien il est heureux pour la France que la question sur l'universalité de sa langue ait été faite par des étrangers; elle n'aurait pu sans quelque pudeur se la proposer elle-même.

M. de Rivarol commence par féliciter sa nation de l'honneur que lui fait une telle question. « Proposée (dit-il) sur la langue latine, elle aurait flatté l'orgueil de Rome, et son histoire l'eût consacrée comme une de ses belles époques. Jamais en effet pareil hommage ne fut rendu à un peuple plus poli par une nation plus éclairée. »

Il ne s'agit plus de prouver l'universalité de la langue française, elle est reconnue, elle est hautement avouée par une des plus illustres Académies de l'Europe; et, quoi qu'en puissent dire les nations rivales, il n'y eut jamais en effet aucune langue dont la domination ait été plus étendue, et qui l'ait acquise par des moyens aussi propres au caractère de son génie et par là même plus glorieux. La puissance de Rome, embrassant pour ainsi dire

toutes les limites du monde connu alors, ne porta pas plus loin l'empire de la langue latine. Les conquêtes d'Alexandre, le charme plus puissant des arts inventés ou perfectionnés par les Grecs, ne rendirent pas l'usage de leur langue plus commun que l'est devenu celui de la langue française. Toutes les cours de l'Europe ne l'ont-elles pas adoptée ? Les chefs-d'œuvre de notre théâtre ne sont-ils pas entendus depuis Naples jusqu'à Pétersbourg, depuis Saint-Domingue jusqu'à l'île de France ? N'est-ce pas enfin la langue qu'on a vue régner dans les négociations les plus importantes, depuis les conférences de Nimègue jusqu'aux derniers traités faits entre la Porte et la Russie ?

L'objet de la question proposée est de découvrir jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, la nature de son climat, le génie de sa langue et de ses écrivains, le caractère de ses habitants et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point, dis-je, tant de causes diverses ont pu combiner leurs influences et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse.

L'auteur observe d'abord qu'un commerce immense ayant jeté de nouveaux liens parmi les hommes, l'Europe surtout est parvenue à un si haut degré de puissance, que l'histoire n'a rien à lui comparer ; le nombre des capitales, la fréquence et la célérité des expéditions, les communications publiques et particulières en ont fait une immense république, et l'ont forcée à se décider sur le choix d'une langue.

« Ce choix (dit-il) ne pouvait tomber sur l'allemand ; car, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle et dans tout le xvi<sup>e</sup>, cette langue n'offrait pas un seul monument. Négligée par le peuple qui la parlait, elle cédait toujours le pas à la langue latine... Observons aussi que l'Empire n'a pas joué le rôle auquel son étendue et sa population l'appelaient naturellement. Ce vaste corps n'eut jamais un chef qui lui fût proportionné... ; et lorsque enfin la maison d'Autriche, fière de toutes ses couronnes, est venue faire craindre à l'Europe une monarchie universelle, la politique s'est encore opposée à la fortune de la langue tudesque. Charles-Quint, plus attaché à un sceptre héréditaire qu'à un trône où son fils ne pouvait monter, fit rejaillir l'éclat des Césars sur la nation espagnole... A tant d'obstacles tirés de la situation de l'Empire, on peut en ajouter d'autres fondés sur la nature même de la langue allemande ; elle est trop

riche et trop dure à la fois. N'ayant aucun rapport avec les langues anciennes, elle fut pour l'Europe une langue-mère, et son abondance effraya des têtes déjà fatiguées de l'étude du grec et du latin... D'ailleurs sa prononciation gutturale choqua trop l'oreille des peuples du Midi, et l'écriture gothique rebuta des yeux accoutumés aux caractères romains, etc.

« La monarchie espagnole pouvait, ce semblé, fixer le choix de l'Europe. Toute brillante de l'or de l'Amérique, puissante dans l'Empire, maîtresse des Pays-Bas et d'une partie de l'Italie, les malheurs de François I<sup>er</sup> lui donnaient un nouveau lustre, et ses espérances s'accroissaient encore des troubles de la France et du mariage de Philippe II avec la reine d'Angleterre; mais tant de grandeur ne fut qu'un éclair. L'expulsion des Maures et les émigrations en Amérique avaient blessé l'État dans son principe, et ces deux grandes plaies ne tardèrent pas à paraître. Aussi, quand Richelieu frappa le vieux colosse, il ne put résister à la France, qui s'était rajeunie dans les guerres civiles. Peut-être que sa décadence eût été moins prompte si sa littérature avait pu alimenter cette avide curiosité des esprits qui se réveillait de toutes parts; mais le Castillan n'avait point cette galanterie morresque dont l'Europe fut si longtemps charmée, et le génie national était devenu plus sombre... La folie des chevaliers errants nous valut *Don Quichotte*, et l'Espagne acquit un théâtre; mais le génie de Cervantes et celui de Lopez de Vega ne suffisaient pas à nos besoins. Le premier, d'abord traduit, ne perdit pas à l'être; et le second, moins parfait, fut bientôt imité et surpassé. On s'aperçut donc que la magnificence de la langue espagnole et l'orgueil national cachaient une pauvreté réelle... On peut dire que sa position fut un autre obstacle au progrès de sa langue. Le voyageur qui la visite y trouve encore les colonnes d'Hercule, et doit toujours revenir sur ses pas; aussi l'Espagne est-elle de tous les royaumes celui qui doit le plus difficilement réparer ses pertes lorsqu'il est une fois dépeuplé... Enfin la langue espagnole ne pouvait devenir la langue usuelle de l'Europe; la majesté de sa prononciation invite à l'enflure, et la simplicité de la pensée se perd dans la longueur des mots et sous la noblesse des désinences, etc.

« Mais comment l'Italie ne donna-t-elle pas sa langue à l'Europe? Centre du monde depuis tant de siècles, on était accoutumé

à son empire et à ses lois. Les seules routes praticables en Europe conduisaient à Rome. Au milieu des ombres épaisses qui couvraient l'Occident, il y eut toujours dans cette capitale une masse d'esprit et de lumières ; et quand les beaux-arts, exilés de Constantinople, se réfugièrent dans nos climats, l'Italie se réveilla la première à leur approche, et fut une seconde fois la grande Grèce. Comment s'est-il donc fait qu'à tous ses titres elle n'a pas ajouté l'empire du langage ? C'est que de tous les temps les papes ne parlèrent et n'écrivirent qu'en latin ; c'est que pendant vingt siècles cette langue régna dans les républiques, dans les cours, dans les écrits et dans les monuments de l'Italie, et que le toscan fut toujours appelé *la langue vulgaire*... Lorsque, dans le siècle des Médicis, Rome se décora de chefs-d'œuvre sans nombre, que l'Arioste et Le Tasse eurent porté la plus douce des langues à sa plus haute perfection dans les poèmes qui seront toujours les premiers monuments de l'Italie et le charme de tous les hommes..., cette maturité fut trop précoce. L'Espagne, toute politique et guerrière, ignore l'existence du Tasse et de l'Arioste ; l'Angleterre, théologique et barbare, n'avait pas un livre, et la France se débattait dans les horreurs de la Ligue. L'Europe n'était pas prête et n'avait pas encore senti le besoin d'une langue universelle... Dès qu'on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, le commerce des Indes passa tout entier aux Portugais, et l'Italie ne se trouva plus que dans un coin de l'univers. Privée de l'éclat des armes et des ressources du commerce, il ne lui restait que sa langue et ses chefs-d'œuvre ; mais, par une fatalité singulière, le bon goût se perdit en Italie au moment où il se réveillait en France. Le siècle des Corneille, des Pascal et des Molière fut celui d'un Cavalier Marin, d'un Achillini et d'une foule d'auteurs plus méprisables encore... Enfin le caractère même de la langue italienne fut ce qui l'écarta le plus de cette universalité qu'obtient chaque jour la langue française. On sait quelle distance sépare en Italie la poésie de la prose ; la langue de ses poètes, outre la hardiesse des inversions et la fréquence des syncopes, a une marche plus rapide et plus ferme ; mais la prose, composée de mots dont toutes les lettres se prononcent, et roulant toujours sur des sons pleins, se traîne avec trop de lenteur ; son éclat est monotone ; l'oreille se lasse de sa douceur, et la langue de sa mollesse... Comme la langue allemande, elle a des formes cérémonieuses ennemies de

la conversation, et qui ne donnent pas assez bonne opinion de l'espèce humaine... Tels sont les inconvénients de la prose italienne, d'ailleurs si riche et si flexible. Or, c'est la prose qui donne l'empire à une langue, parce qu'elle est tout usuelle; la poésie n'est qu'un objet de luxe. Malgré tout cela, on sent bien que la patrie de Raphaël, de Michel-Ange et du Tasse ne sera jamais sans honneur. C'est dans ce climat fortuné que la plus mélodieuse des langues s'est unie à la musique des anges, et cette alliance leur assure un empire éternel, etc.

« L'Angleterre, sous un ciel nébuleux et séparée du reste du monde, ne parut qu'un exil aux Romains, tandis que la Gaule, ouverte à tous les peuples et jouissant du ciel de la Grèce, faisait les délices des Césars; première différence établie par la nature, et d'où dérive une foule d'autres différences...

« Par sa position et par la supériorité de sa marine elle peut nuire à toutes les nations et les braver sans cesse... Son commerce, qui s'est ramifié à l'infini, fait aussi qu'elle peut être blessée de mille manières différentes, et les sujets de guerre ne lui manquent jamais; de sorte qu'à toute l'estime qu'on ne peut refuser à une nation puissante et éclairée, les autres peuples joignent toujours un peu de haine mêlée de crainte et d'envie... Mais la France, qui a dans son sein une subsistance assurée et des richesses immortelles, agit contre ses intérêts et méconnaît son génie quand elle se livre à l'esprit de conquête... Par sa situation, elle tient à tous les États, et par sa juste étendue elle touche à ses véritables limites. Il faut donc que la France conserve et qu'elle soit conservée, ce qui la distingue des peuples anciens et modernes... Sa capitale attire par ses charmes plus que par ses richesses; elle n'a pas eu le mélange, mais le choix des nations; les gens d'esprit y ont abondé, et son empire a été celui du goût. Les opinions exagérées du Nord et du Midi viennent y prendre une teinte qui plaît à tous. Il faut donc que la France craigne de détourner par la guerre cet incroyable penchant de tous les peuples pour elle. Quand on règne par l'opinion, est-il besoin d'un autre empire? etc. »

La partie du discours de M. de Rivarol, dont nous venons de faire un extrait si étendu, est celle qui a paru offrir à la fois les vues les plus neuves, les plus intéressantes et les mieux développées. Nous indiquerons plus succinctement les raisons par

lesquelles il prouve que si la langue française a conquis l'empire par les livres, par l'humeur et par l'heureuse position du peuple qui la parle, elle le conserve par son propre génie.

« Ce qui distingue notre langue des anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase.... Cet ordre direct et nécessairement clair, le plus favorable par là même au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations... Le Français, par un privilège unique, lui est resté seul fidèle, comme s'il était toute raison. Il est arrivé de là que cette langue, moins propre qu'aucune autre à la musique et aux vers, a dû chercher toute son élégance et toute sa force dans la clarté et dans la facilité naturelle de sa syntaxe... Toujours sûre de la construction de ses phrases, elle entre avec plus de bonheur dans la discussion des choses abstraites, et sa sagesse donne de la confiance à la pensée... La prononciation de la langue française porte l'empreinte de son caractère ; elle est plus variée que celle des langues du Midi, mais moins éclatante ; elle est plus douce que celle des langues du Nord, parce qu'elle n'articule pas toutes ses lettres. Le son de l'*e* muet, toujours semblable à la dernière vibration des corps sonores, lui donne une harmonie légère qui n'est qu'à elle.

« Les prospérités, les fautes et les malheurs de Louis XIV servirent également à la langue ; elle s'enrichit, à la révocation de l'édit de Nantes, de tout ce que perdait l'État. Les réfugiés emportèrent dans le Nord leur haine pour le prince et leurs regrets pour la patrie, et ces regrets et cette haine s'exhalèrent en français. »

En faisant l'extrait du discours de M. de Rivarol, nous avons préféré nous attacher à faire connaître tout ce qu'il renferme d'observations intéressantes au triste soin de relever les hardiesses et les négligences qu'on a pu lui reprocher avec raison. La seconde partie de son ouvrage n'est pas sans doute aussi soutenue, aussi approfondie que la première. Il n'est guère possible de justifier des métaphores aussi recherchées que celles-ci : *La pensée la plus vigoureuse se détrempe dans la prose italienne.* Il est des expressions figurées qui sont *comme assises à la porte de chaque profession...* *La langue française sera toujours retenue dans la tempête par deux ancres, sa littérature et sa clarté.* Dire que *les Jodelle, les Baïf, les Ronsard, lâchèrent le grec tout pur,* c'est sans doute encore employer une manière de

parler fort triviale ; mais les taches de ce genre sont rares dans cet excellent ouvrage, et se trouvent rachetées par une grande richesse d'idées et d'expressions. Dans le nombre des rapprochements heureux que ce discours offre pour ainsi dire à chaque page, nous ne pouvons nous refuser encore au plaisir de citer celui-ci :

« Si les langues sont comme les nations, il est encore très-vrai que les mots sont comme les hommes. Ceux qui ont dans la société une famille et des alliances étendues y ont aussi une plus grande consistance. C'est ainsi que les mots qui ont de nombreux dérivés et qui tiennent à beaucoup d'autres sont les principaux mots d'une langue, et ne vieillissent jamais, tandis que ceux qui sont isolés ou sans harmonie tombent comme des hommes sans recommandation et sans appui. Pour achever le parallèle, on peut dire que les uns et les autres ne valent qu'autant qu'ils sont à leur place. »

VERS DE M. PALISSOT,

POUR ÊTRE MIS SOUS LE PORTRAIT DE M. MESMER,  
DESSINÉ PAR PUJOS ET GRAVÉ PAR LE GRAND.

Le voilà, ce mortel dont le siècle s'honore,  
Par qui sont replongés au séjour infernal  
Tous ces fléaux vengeurs que déchaîna Pandore.  
Dans son art bienfaisant il n'a point de rival,  
Et la Grèce l'eût pris pour le dieu d'Épidaure.

LE MAGNÉTISME DÉMASQUÉ,

Épigramme faite sur-le-champ après avoir lu le Rapport de MM. les commissaires nommés par le roi pour l'examen de cette vieille erreur renouvelée; par un médecin du Dauphiné.

Le magnétisme est aux abois :  
La Faculté, l'Académie  
L'ont condamné tout d'une voix,  
Et l'ont couvert d'ignominie.  
Après ce jugement bien sage et bien légal,  
Si quelque esprit original  
Persiste encor dans son délire,  
Il sera permis de lui dire :  
Crois au magnétisme... animal !

— On a donné, le mardi 7 septembre, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Fanfan et Colas*, comédie en prose, de M<sup>me</sup> de Beaunoir.

Cette petite comédie, dont les rôles principaux, surtout celui de Colas joué par M<sup>lle</sup> Carline, ont été rendus avec une vérité rare, a eu le plus brillant succès. La conversion un peu trop précipitée de Fanfan est le seul reproche que l'on puisse faire au plan de ce drame, qui offre d'ailleurs l'intérêt le plus touchant et d'excellents principes de morale mis en action avec beaucoup de simplicité. Le gouvernement, pour encourager ce genre d'instruction, devrait peut-être décerner quelques prix aux auteurs qui présenteraient dans leurs pièces une morale aussi aimable et aussi facile à saisir, même pour l'âge le plus tendre. Les enfants, que leurs mères s'empressent de mener à ce spectacle, garnissent le devant des loges à l'année, tandis qu'elles-mêmes sont dans le fond, et depuis le commencement de la représentation jusqu'à la fin on les voit pleurer avec un attendrissement que partagent tous les spectateurs. Il y a peu de tragédies qui fassent répandre autant de larmes ; il n'y en a peut-être pas une dont la représentation puisse avoir une influence aussi utile sur les mœurs et dont l'impression puisse être aussi sûrement profitable. Aucun de ces enfants ne voit jouer *Fanfan et Colas* sans se bien promettre de ne jamais ressembler à l'un dans les premières scènes de cette comédie, et d'être toute sa vie aussi bon que l'autre. Si l'empire de l'exemple est si puissant dans tous les temps, combien ne doit-il pas l'être sur ce premier âge dont les impressions sont tout à la fois si flexibles et si profondes ?

M<sup>me</sup> de Beaunoir a été demandée par acclamation à la première représentation, et a paru. Le véritable auteur de la pièce est son mari, connu par plusieurs comédies jouées sur nos théâtres forains. Celle-ci avait été faite aussi pour un de ces spectacles ; mais les Comédiens italiens, par les mains de qui passent ces sortes d'ouvrages, et qui ont le droit d'en retrancher tout ce qui appartiendrait aux pièces de leur répertoire, ont demandé à la jouer eux-mêmes, et l'auteur y a consenti. M. de Beaunoir, depuis qu'il occupe une place à la Bibliothèque du roi, a donné toutes ses pièces aux Boulevards, sous le nom de sa femme ; on prétend que ses confrères l'ont exigé, et l'on n'en voit pas trop la raison. *Fanfan et Colas*, qui était destiné pour les Variétés-

Amusantes, leur avait été présenté par sa femme, et a paru sous son nom au Théâtre-Italien.

L'abbé Aubert nous pardonnerait-il d'oublier que le sujet de cette pièce est tiré d'une de ses fables qui porte le même titre ? C'est la seule dont on se souviennne. M. de Voltaire en avait déjà embelli l'idée dans son conte de *Jeannot et Colin* ; il l'avait égayé de toutes les grâces de son esprit. M. de Florian n'en a su faire qu'un drame assez triste. M. de Beaunoir a conçu ce sujet sous un point de vue plus simple, et lui a prêté le charme de la naïveté la plus sensible et la plus touchante.

— Est-il quelque suite d'événements assez intéressants pour nous excuser d'avoir pu différer si longtemps de parler de la perte irréparable dont l'Académie royale de musique s'est vue menacée vers la fin du mois dernier ? Le jeune Vestris était revenu de Londres avec une extension de nerf au pied droit, qui, sans l'empêcher de marcher, le mettait dans l'impossibilité de danser, au moins de danser avec cette grâce, cette vigueur, cette précision qui laissent tant de distance entre ses rivaux et lui. La dernière fois que M. le comte de Haga fut à l'Opéra, dans la loge de la reine, Sa Majesté désirant beaucoup que l'auguste voyageur eût le plaisir de voir encore avant son départ un des plus rares talents de ce théâtre, elle envoya dire trois fois au jeune Vestris qu'elle le priait de danser comme il pourrait, ne fût-ce qu'une seule entrée. On n'avait pas manqué de prévenir la reine qu'il avait répété le matin même, mais on s'était bien gardé d'ajouter que cette répétition avait fort augmenté son mal. Soit que ses réponses aient passé en effet les bornes de la bêtise ou de l'impertinence permise à un danseur, soit que l'envie et la malignité de ses camarades se soient chargées de les empoisonner, sur le compte qui en fut rendu à M. le baron de Breteuil, ce ministre jugea convenable d'envoyer le sieur Vestris à l'hôtel de la Force pour y demeurer jusqu'au moment où il se trouverait en état de reparaitre et d'expié sa faute. A cette nouvelle, que de bruits, que de rumeurs, que de divisions dans Paris ! Tout le monde se crut obligé de prendre parti pour ou contre ; mais rien ne peut se comparer à la consternation de toute la maison Vestris. *Hélas !* disait le *diou* de la danse, le cœur navré et les larmes aux yeux, *c'est la première brouillerie de notre maison avec la famille des Bourbons.* A entendre le public, ou s'il est permis de s'exprimer

avec moins de noblesse et plus de vérité, à entendre nos badauds de Paris, on aurait cru l'honneur de la nation entière compromis ; oubliant à quel intervalle se trouve même le premier des danseurs des dernières marches du trône, on eut la sottise de dire que le jeune homme avait désobéi aux ordres de la reine, qu'il lui avait manqué de respect, qu'il fallait au moins le chasser du théâtre et du royaume. D'un autre côté, les Vestris criaient à l'injustice, à la calomnie ; le fils déclare que, si l'on ne lui rend pas sa liberté, ou si l'on s'obstine à exiger une réparation honteuse, il ne remontera plus au théâtre ; le père menace de quitter la France avec toute son auguste maison ; les pamphlets, les sarcasmes, les caricatures pleuvent de toutes parts. Enfin, après avoir vu les plus grandes puissances de ce monde intéressées dans cette illustre querelle, c'est la reine elle-même qui a la bonté de calmer l'orage, et d'engager M. le baron de Breteuil à ne pas donner à cette affaire plus de suite qu'elle n'en mérite, et à faire sortir de prison notre jeune étourdi, qui n'eut en effet d'autre tort que celui de n'avoir pas voulu se montrer à M. le comte de Haga sans être sûr de justifier l'opinion qu'on pouvait lui avoir donnée de la supériorité de son talent. « Au lieu de l'envoyer en prison, disait M. le maréchal de Noailles, je l'aurais fait partir sur-le-champ dans une chaise de poste, avec un exempt qui l'aurait conduit à Stockholm, et ne l'aurait ramené ici qu'après qu'il aurait sauté pour le roi de Suède tant que Sa Majesté aurait daigné le désirer. »

Le jour où il reparut pour la première fois est un jour à jamais mémorable dans les fastes de l'Opéra ; jamais assemblée ne fut plus nombreuse ni plus agitée ; c'était tout le trouble, toute la confusion d'une guerre civile. Au moment où il entra sur la scène avec M<sup>lle</sup> Guimard, moment attendu avec le frémissement de l'impatience, les uns d'applaudir, les autres de siffler et de crier comme des furieux : *A genoux ! à genoux !* On avait eu beau choisir pour ce pas de deux l'air si touchant de *Monseigneur, voyez mes larmes*, et une pantomime analogue au caractère de l'air, le bruit des deux partis fut si fort que l'orchestre ne s'entendait plus lui-même. Notre jeune homme seul ne perdit ni son aplomb ni sa mesure, et jamais il ne dansa plus divinement. On avait donné à la garde la consigne de laisser au parterre la liberté de faire tout le vacarme qu'il jugerait à propos, mais

d'empêcher les voies de fait; l'animosité des deux côtés était trop vive pour qu'on n'en vint pas bientôt à cette extrémité. Le sergent, ayant vu qu'au défaut d'oranges on commençait à jeter quelques pierres sur le théâtre, et que plusieurs champions de cette noble querelle se prenaient aux cheveux, fit entrer ses grenadiers dans le centre du parterre, et l'exemple de quelques prisonniers emmenés au corps de garde eut bientôt rétabli l'ordre et la paix.

La seconde fois que le jeune Vestris reparut, M. le comte d'Oëls honorait le spectacle de sa présence. La scène fut beaucoup plus tranquille, et ce jour-là peut être regardé comme l'époque de sa réconciliation avec le public, ou plutôt avec ses camarades, qui sentirent bien qu'ils ne seraient pas les plus forts.

— *Vie de Benoît-Joseph Labre, mort à Rome en odeur de sainteté*; traduit de l'italien de M. Marconi, lecteur du Collège romain, confesseur du serviteur de Dieu. Un volume in-12, avec le portrait du nouveau saint. Ce qu'il y a de plus clair dans les deux cent vingt pages employées à décrire les principales circonstances de la vie du serviteur de Dieu, ses mœurs, ses vertus et ses miracles, c'est qu'il reçut une éducation assez honnête, fut à portée d'embrasser plus d'une vocation utile, et ne se trouva propre qu'à celle de mendiant; qu'il fit plusieurs pèlerinages en Suisse, en Italie, et passa la plus grande partie de sa jeunesse, dans les hôpitaux et dans les églises, à demander l'aumône pour lui et pour les autres. Nous ne prétendons discuter ici ni la sainteté de ses mœurs, ni l'authenticité des miracles opérés sur sa tombe; nous nous contenterons d'observer que notre historiographe tâche de prendre le ton le plus simple et le plus raisonnable, qu'il ne cherche point surtout à exagérer le merveilleux des prodiges qu'il raconte, et que, s'il écrit en faveur de la superstition, c'est au moins avec toute la pudeur que peuvent inspirer les lumières du siècle. Il ne renonce pas même au titre de philosophe; car dans sa préface il dit très-expressément qu'en voyant de près l'évidence des preuves du christianisme, il n'est pas d'homme qui mérite plus que le chrétien éclairé de porter le nom de philosophe. A la bonne heure! Puissent désormais tous les confesseurs ne se montrer jaloux que de ce beau nom! Puissent les papes ne plus faire d'autre usage de leur suprême puissance que celui de canoniser d'honnêtes misérables tels que le bien-

heureux Labre ! Il naquit, le 26 mars 1748, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, et mourut à Rome le 16 avril 1783.

— *Voyage du comte de Haga en France, recueilli et mis en ordre par M. le chevalier Du Coudray*; un petit volume in-12, avec cette épigraphe : *Discite, reges.*

Annoncer le titre de cet ouvrage et le nom fameux de l'auteur, c'est en faire connaître assez tout le mérite. M. le comte de Haga n'a pas été plus heureux que M. le comte du Nord et M. le comte de Falkenstein; c'est une espèce de droit que toutes les têtes couronnées semblent condamnées à payer au sublime talent de M. le chevalier Du Coudray pour leur entrée en France <sup>1</sup>. « Je déclare hautement (c'est lui-même qui parle avec sa franchise ordinaire), je déclare hautement mon insuffisance et mon incapacité pour un pareil ouvrage; mais je l'ai commencé et je *dois* le continuer *dans les circonstances, c'est-à-dire toutes les fois* que des têtes couronnées honoreront de leur présence ma patrie. »

Que répondre à une déclaration si formelle, si modeste et si fière tout à la fois ?

— *Ma Conversion*, par M. D. R. C. D. M. F., avec figures en taille-douce. Première édition, *dédiée à Satan* <sup>2</sup>. Nous ne nous permettons de transcrire ici le titre de cet infâme livre que pour annoncer à nos lecteurs que, quoique attribué au fils de M. le marquis de Mirabeau, auteur de l'ouvrage sur les *Lettres de cachet et les prisons d'État*, nous ne pouvons nous résoudre à croire qu'il soit de lui. C'est un code de débauche dégoûtante, sans verve, sans imagination, et il ne paraît pas croyable qu'un homme d'esprit ait avili sa plume à cet excès sans laisser même soupçonner l'espèce d'attrait qui aurait pu séduire son cœur ou son talent.

1. Voir tome XI, p. 509, et tome XIII, p. 189.

2. Voir sur ce livre la longue note de la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*. Les initiales qui figurent sur l'une des éditions et que reproduit Meister signifient : M. de Riquetti, comte de Mirabeau fils. Néanmoins il est très-probable que le grand orateur n'a pas plus écrit *Ma Conversion* que les autres romans obscènes qu'on lui a attribués. On ne peut porter à son actif que l'*Érotika biblion* dont il se déclare implicitement l'auteur dans une lettre à Sophie de Monnier.

## OCTOBRE.

*Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis d'Amérique*, par M. l'abbé de Mably. Un volume in-12. Voilà donc à quoi se réduisent les plans de législation que le congrès devait avoir fait demander si solennellement à M. l'abbé de Mably par ses ministres ! Ce sont quatre lettres adressées à M. Adams, qui avait prié l'auteur de lui faire part de ses remarques sur les différentes constitutions que se sont données les États-Unis d'Amérique, mais qui ne l'en avait prié qu'en qualité de citoyen, sans avoir reçu pour cela aucune mission publique. Si l'on ne trouve dans ces lettres de notre moderne Lycurgue que des vues assez communes, des vérités assez triviales, on y remarque cependant en général des maximes plus modérées, une sagesse plus humaine et plus praticable, moins d'exagération et moins d'humeur que dans ses derniers écrits. Il veut bien avoir un peu de condescendance pour les faiblesses et les malheureux besoins de son siècle. Il souhaiterait sans doute que la nouvelle république eût le courage de renoncer aux richesses du commerce ; il lui conseillerait volontiers de fermer ses ports ou de les abandonner sans regret aux peuples corrompus de l'Europe, pour se borner uniquement à la culture de ses terres ; mais enfin il ne l'exige pas absolument ; il pousse même la complaisance au point de ne pas parler seulement du projet d'établir la communauté des biens. Il a la bonne foi de convenir encore que la démocratie n'est peut-être pas le gouvernement le plus désirable pour un peuple qui occupe trois à quatre cents lieues de côtes. Ceux qui connaissent le caractère et les principes de l'abbé de Mably doivent lui savoir fort bon gré de se prêter avec tant de bonhomie à la nécessité des événements et des circonstances.

La première lettre n'offre que des réflexions générales et préliminaires. Dans sa seconde lettre, l'abbé de Mably examine plus particulièrement les lois de Pensylvanie, de Massachusett et de Géorgie. La loi de Pensylvanie qui donne au peuple le droit de s'assembler, de consulter pour le bien commun, et de demander à la législature le redressement des torts qu'il croit lui être faits ; cette loi, à force d'être populaire, lui paraît véritablement anar-

chique. C'est pour la république de Géorgie que notre auteur avoue sentir un attrait particulier ; elle lui paraît tenir un juste milieu entre la politique de Pensylvanie et celle de Massachusett, quant à l'élection de ses représentants. Tout ce qui le chagrine, c'est que, durant la conférence des deux pouvoirs, le comité soit assis et couvert, et que les représentants aient la tête nue, à l'exception de l'orateur de la chambre ; c'est le monde renversé. « Je sais fort bien (dit-il) qu'un chapeau de plus ou de moins ne prouve rien chez un peuple vertueux... ; mais chez un peuple corrompu où la vanité et l'ambition ne travaillent qu'à saper les fondements de l'égalité, il n'en faudrait pas davantage pour tout perdre. »

Parmi les objets importants relatifs à la législation des États-Unis d'Amérique dont s'occupe l'abbé de Mably dans sa troisième lettre, c'est la religion et le pouvoir militaire qui l'arrêtent le plus longtemps. Il aurait désiré que la nouvelle république eût restreint un peu son extrême tolérance pour prévenir les abus qui en peuvent résulter. Il craint que de ce mélange de tant de doctrines diverses il ne naisse une indifférence générale pour le culte particulier de chacune de ces religions, et qu'il ne s'établisse enfin dans la multitude une espèce d'athéisme grossier qui hâte la ruine des mœurs. Quant au pouvoir militaire, il approuve fort les lois faites pour le maintenir toujours dans une subordination exacte à l'autorité civile ; mais les conseils qu'il donne lui-même à cet égard portent sur des vues assez vagues et se bornent presque uniquement à proposer l'exemple des cantons suisses dont l'heureuse administration n'est, selon lui, que l'ouvrage du silence auquel ce peuple a condamné les passions les plus naturelles au cœur humain... Le beau secret ! Il est bien clair qu'on n'a pu le trouver qu'en rêvant à la Suisse.

La dernière lettre n'est pas la moins intéressante : on y expose les dangers auxquels est exposée la Confédération américaine, l'origine des troubles et des divisions qui la menacent, le meilleur moyen de les prévenir.

Si l'on s'attend à trouver ici de grandes déclamations contre le luxe et les richesses, on ne sera point trompé. L'auteur commente très-longuement l'opinion du docteur Brown sur la nécessité des mesures que doit prendre tout bon législateur pour donner des bornes au commerce et le fixer dans cette heureuse

médiocrité qui, suivant lui, peut encore s'associer avec quelques vertus. Il blâme en conséquence très-hautement toutes les lois qui tendent à encourager les progrès des arts, des sciences, du commerce, des manufactures et de l'industrie.

« Il y a longtemps qu'on a dit que les commerçants n'ont point de patrie, et qu'ils la vendront avec leur liberté à qui voudra l'acheter. Voyez dans quelle dégradation sont tombées les Provinces-Unies des Pays-Bas; ce n'est plus que l'ombre vaine d'une république. »

La partie de cet ouvrage qui nous a paru tout à la fois la plus raisonnable et la mieux approfondie, c'est la fin de cette dernière lettre où l'auteur insiste avec beaucoup de force sur la nécessité de soutenir et d'augmenter le pouvoir du congrès continental.

— A la représentation de *Castor*, donnée pour M. le comte d'Oëls, il avait à côté de lui le fils de M<sup>me</sup> de Sabran, et s'amusait beaucoup de la curiosité avec laquelle cet enfant suivait le spectacle. « Mais qu'est-ce donc que Castor et Pollux? — Ce sont deux frères jumeaux. — Et qu'appelle-t-on des jumeaux? — Ce sont des enfants sortis du même œuf. — D'un œuf? — Et vous-même, vous êtes sorti d'un œuf... » Tandis que l'enfant demeurait fort étonné d'une origine si merveilleuse, M. le chevalier de Boufflers lui souffla bien vite l'impromptu que voici pour M. le comte d'Oëls :

Ma naissance n'a rien de neuf,  
J'ai suivi la commune règle;  
Mais c'est vous qui sortez d'un œuf,  
Car vous êtes un aigle.

VERS DU MÊME,

POUR ÊTRE MIS AU BAS DU BUSTE DE CE PRINCE,

PAR M. HOUDON.

Dans cette image auguste et chère  
Tout héros verra son rival,  
Tout sage verra son égal,  
Et tout homme verra son frère.

## DISTIQUE

POUR ÊTRE PLACÉ AU-DESSUS DE LA POMPE A FEU DE MM. PERRIER,  
PAR L'ABBÉ BOSCOVITZ, AUTEUR D'UN POÈME LATIN  
SUR L'ASTRONOMIE.

Irarum oblitæ flamma hic conspirat et unda ;  
Civibus optatas ipse dat ignis aquas.

TRADUCTION, PAR M. GUIDI.

Ici, par un accord nouveau,  
Entre l'onde et le feu la paix est rétablie ;  
Du citoyen l'espérance est remplie,  
Et c'est le feu qui donne l'eau.

— *La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro*. Cette comédie fameuse, même avant d'avoir été jouée, vient d'ajouter à tant d'autres titres de célébrité l'honneur très-inouï d'être arrivée sans interruption et sans langueur à sa cinquantième représentation <sup>1</sup>.

Nous nous sommes permis de dire dans le temps <sup>2</sup> que le célèbre auteur de cette comédie avait sans doute moins joui du succès de son ouvrage que de l'éclat imposant que jetait sur son crédit la gloire de l'avoir fait donner en dépit de tout le monde, et pour ainsi dire par la seule autorité de son caractère et de ses intrigues. Nous osons croire maintenant que M. de Beaumarchais n'a jamais soupçonné lui-même que Paris ne pouvant se rassasier de sa *Folle Journée*, elle ferait également époque et dans l'histoire du théâtre et dans l'histoire plus curieuse encore de nos fantaisies et de nos engouements. S'il était difficile en effet de prévoir jusqu'où irait cette folie, il serait peut-être encore plus difficile d'annoncer aujourd'hui le point où elle s'arrêtera.

Cette comédie est dans ce moment à la soixante-unième représentation. M. de Beaumarchais, qui n'a pas encore jugé à propos de la faire imprimer, et de qui nous tenons personnellement *qu'il ne voulait point, par égard pour le zèle des comédiens, mettre*

1. *Timocrate*, de Thomas Corneille, fut représenté quatre-vingts fois de suite en 1656; mais la recette de ces quatre-vingts représentations n'est pas comparable à celle de quarante représentations du *Mariage de Figaro*. (MEISTER.)

2. Voir tome XIII, p. 517 et suivantes.

*en opposition l'ouvrage imprimé avec l'ouvrage joué*, se prépare à montrer, dans une préface digne de lui, qu'il n'y eut jamais de comédie où la décence ait régné plus scrupuleusement, qu'il n'y en eut jamais dont il puisse résulter une impression plus favorable aux bonnes mœurs. Ce paradoxe, assez piquant à soutenir, ne peut qu'honorer infiniment l'esprit et le savoir-faire de M. de Beaumarchais. Après avoir essayé de représenter le *Mariage de Figaro* comme une comédie qui respire la plus saine morale, il ne lui manquait plus que d'en faire une œuvre pie, et c'est ce qu'il a fait encore avec tout le succès imaginable.

Quand il a vu que sa pièce menaçait d'atteindre la cinquantième représentation, il s'est pressé d'annoncer dans le *Journal de Paris* qu'il destinait le produit de sa part d'auteur à l'œuvre de charité la plus utile et la plus intéressante. Quelques jours après, il a instruit le public, par la même voie, qu'un particulier qui venait d'obtenir *par son crédit* (par le crédit de M. Caron de Beaumarchais) une place lucrative, avait cru ne l'en remercier dignement qu'en lui remettant cinq cents louis pour les joindre aux sommes qu'il destinait à l'entreprise charitable qu'il avait annoncée. Il invite tous les gens en place, chargés de distribuer des grâces, à mettre ce genre de reconnaissance à la mode, et à l'exiger de tous ceux à qui ils croient devoir en accorder. Cette œuvre de bienfaisance a été enfin connue par l'annonce de la cinquantième représentation du *Mariage de Figaro*, donnée au profit des mères nourrices, dont le produit entier leur a été consacré tant par les comédiens que par l'auteur. Nous sommes informés que M. de Beaumarchais ne se serait pas borné à une annonce aussi simple, aussi modeste, si la police eût voulu lui permettre d'imprimer dans le *Journal de Paris* une lettre dans laquelle il ne se refusait rien, et sur les censeurs de son ouvrage, et sur ses critiques et même sur l'administration; celle des mères nourrices, susceptible d'une amélioration difficile à obtenir dans une grande ville et dont les ressources ne sont peut-être pas aussi abondantes que le demanderaient des besoins qui renaissent et s'accroissent d'une année à l'autre, avait offert un champ vaste à l'éloquence et aux sarcasmes du *citoyen Beaumarchais*. M. le lieutenant général de police a cru devoir l'inviter à se borner à la simple annonce de la destination du produit de la cinquantième représentation du *Mariage de Figaro*, et cette cinquantième

représentation a été aussi nombreuse que la première. M. le comte d'Oëls y a assisté ; il a remis à la porte un billet de caisse de 300 livres. Son exemple a été peu suivi ; on n'a guère fait à la porte de la Comédie que la recette accoutumée, lorsque la salle est aussi pleine qu'elle peut l'être. On ne pense pas que l'impression de la lettre de M. de Beaumarchais, où il proclamait les Comédiens français caissiers perpétuels des sommes que les spectateurs voudraient remettre journallement pour le soulagement des mères nourrices, eût ému davantage la sensibilité du public ; les gens qui vont habituellement au spectacle s'occupent bien plus du plaisir qu'ils espèrent y goûter que du malaise et quelquefois des souffrances d'individus aussi intéressants que difficiles à secourir avec une mesure égale et proportionnée à leurs vrais besoins.

Quel que soit le motif qui ait dirigé M. de Beaumarchais, on ne peut qu'applaudir à la bonne œuvre qu'il vient de consommer et à l'offre qu'il a faite de consacrer en entier le produit de sa part d'auteur, qui passe déjà trente-six mille livres, au soulagement des femmes pauvres qui nourrissent elles-mêmes leurs enfants, si l'on voulait ouvrir une souscription à cet effet. Une femme que sa situation condamnait à ignorer toute sa vie et l'existence de *Figaro*, et son succès, et l'emploi de la cinquantième représentation de cette comédie, devra uniquement au hasard la portion que lui en destine M. de Beaumarchais. Cette femme habitant un hameau à soixante-dix lieues de Paris, avait reçu, pour le nourrir, l'enfant d'un chanteur des chœurs de l'Opéra, il y a cinq ans. Elle en avait été payée avec assez d'exactitude pendant les deux premières années ; mais n'en recevant depuis ni nouvelles, ni argent, elle a pris enfin le parti d'en venir chercher elle-même à Paris avec son nourrisson. Le père et la mère avaient quitté cette ville depuis trois ans. Ceux qui ont su l'objet des recherches de cette pauvre femme l'ont adressée à l'Opéra : elle y est arrivée au moment où l'on faisait une répétition ; elle a demandé M. et M<sup>me</sup> Le Grand. On lui a répondu que l'un et l'autre, noyés de dettes, avaient été forcés de quitter ce pays, et qu'on ignorait le lieu de leur retraite. « Eh bien ! a dit cette femme, je m'en doutais ; sans mon mari, je n'aurais pas fait cette course. Viens, mon ami, a-t-elle ajouté à l'enfant qu'elle tenait par la main, retournons chez nous, c'est comme si nous n'avions rien fait. » On

a interrogé cette femme; elle a dit qu'elle nourrissait depuis cinq ans l'enfant dont elle était venue réclamer les parents à l'Opéra; mais que, puisqu'on ne savait pas ce qu'ils étaient devenus, elle allait retourner chez elle avec son nourrisson, « qui n'en pâtirait pas plus que s'il avait père et mère, et si elle-même n'avait pas encore huit autres enfants à nourrir ». Ce peu de mots, dits avec cette simplicité d'une vertu qui croit ne faire que l'action la plus naturelle et n'en soupçonne pas même la générosité, ont ému vivement tous ceux qui l'entouraient; il n'y a pas jusqu'aux acteurs subalternes du chant et de la danse qui n'aient oublié dans ce moment leurs propres besoins pour s'empresse de verser dans les mains de cette bonne femme le peu d'argent qu'ils pouvaient avoir. Quelques-uns d'entre eux, instruits de la représentation qu'on allait donner du *Mariage de Figaro* au profit des mères nourrices, ont cru remplir les vues de M. de Beaumarchais en lui adressant cette digne femme, et ils ne se sont point trompés. Elle retourne dans son pays avec une somme qui la dédommagera de ses soins, qui lui prouvera toujours que son mari n'a pas eu tant de tort de lui faire entreprendre le voyage de Paris, mais qui ne récompensera jamais assez l'espèce d'insouciance généreuse avec laquelle, en apprenant l'impossibilité de retrouver le père et la mère de son nourrisson, elle le ramenait si tranquillement dans son village, sans plainte et presque sans regret.

— On ne se rappelle pas d'avoir jamais vu sur notre théâtre lyrique un début plus brillant, plus applaudi, plus fait pour l'être que celui de la demoiselle Dozon. Cette jeune actrice, à peine âgée de dix-sept ans et qui n'a jamais paru sur aucun théâtre, a débuté par le rôle d'Armide dans l'opéra de *Renaud*, de M. Sacchini. Elle a déployé, dès le premier jour, la réunion de talents la plus rare et la plus étonnante : à la voix la plus pure, la plus étendue, à la prononciation la plus distincte et la plus facile, elle joint une sensibilité exquise, une vérité dans l'expression si simple et si touchante, qu'elle a ravi tous les spectateurs. Jamais la salle n'a retenti de tant d'applaudissements, et jamais aucune actrice dans toute la perfection de son talent n'a excité plus de surprise et d'admiration. Sa voix, qui monte jusqu'au *ré*, a, surtout dans les tons hauts, cette justesse que l'on n'obtient que des instruments à clavier. Son jeu, toujours animé, toujours vrai,

toujours varié, occupe toute la scène pendant que le volume et l'éclat de sa voix remplissent toute la salle. Son chant manque cependant encore de méthode, il demande à être perfectionné par l'un de ces grands maîtres d'Italie dont les chefs-d'œuvre illustrent maintenant notre théâtre lyrique. Cette étonnante cantatrice y gagnera l'avantage si précieux et que l'excellence de leurs principes peut seule donner, l'avantage de produire les mêmes effets avec moins d'efforts, et l'art heureux de saisir cette gradation de nuances dans les sons qui fait le charme du chant et qui en double la puissance. Nous avons vu le célèbre Sacchini, qui entendait pour la première fois cette jeune débutante, accourir, après l'opéra, dans sa loge, ivre d'admiration, et l'assurer qu'il voulait, dans six mois, en réduisant de moitié ses études trop continuelles, en faire la première cantatrice de notre théâtre, et dans deux ans la première de tous les théâtres de l'Europe.

C'est presque au hasard que nous devons la découverte d'un talent si prodigieux. Sa sœur aînée servait depuis plusieurs années M. Mittié, médecin; il eut besoin, il y a deux ans, d'une seconde domestique, et fit venir du fond de la Picardie notre jeune Armide pour servir à la cuisine. Le sieur Julien, ancien acteur du Théâtre-Italien, l'entendit chanter en montant l'escalier de M. Mittié chez lequel il dînait; cette voix l'étonna. Ayant proposé au médecin de lui faire apprendre quelques ariettes pour essayer sa voix dans un genre plus propre à la développer que les chansons de son village, ce premier essai fit voir chez cette jeune personne tant de dispositions, que M. Mittié, qui aime la musique, en parla à M. Amelot, chargé alors de l'administration de l'Opéra. Ce ministre engagea le sieur Laïs, acteur de l'Opéra et excellent musicien, à donner des leçons à M<sup>lle</sup> Dozon. Le sieur Molé, qui depuis six mois enseigne la déclamation dans nos nouvelles écoles de chant, lui a fait répéter sept à huit fois le rôle d'Armide, et c'est à quinze mois d'études, aux soins de ces deux maîtres, et surtout aux plus riches dons de la nature, que nous devons ce nouveau prodige.

M<sup>lle</sup> Dozon est d'une taille peut-être trop petite, mais bien proportionnée. Elle est brune, plutôt laide que jolie; mais ses traits sont si susceptibles de caractère et d'expression que l'on oublie bientôt si leur forme est plus ou moins agréable. Sa constitution, sèche et nerveuse, annonce de la force et de l'énergie.

Elle continue de vivre chez M. et M<sup>me</sup> Mittié, qui la traitent comme leur enfant, et sa conduite prouve autant de sagesse que de modestie. Le moment où cette jeune personne a revu ses bienfaiteurs après son succès, et où, n'osant pas les embrasser, elle baisait leurs mains et s'enveloppait de leurs bras, a fait couler les larmes de ceux qui en ont été témoins. Elle ne pouvait pas parler, on n'entendait que ses sanglots et les baisers dont elle couvrait les mains de M. et de M<sup>me</sup> Mittié; c'était l'explosion d'un sentiment d'amour et de reconnaissance dont le foyer était dans cette âme où elle venait de puiser cette chaleur, cette sensibilité, sans laquelle il n'est point de grands talents, sans laquelle au moins le plus beau talent ne saurait produire de grands effets.

Notre célèbre Saint-Huberty, qui, le jour même de ce début, arrivait de Bordeaux, comblée d'argent et de gloire, et qui ne soupçonnait pas l'accueil qu'allait obtenir cette jeune rivale inconnue presque à tout le monde, avait été se placer à l'amphithéâtre, où le public, lorsqu'il l'aperçoit, lui prodigue ordinairement les mêmes applaudissements que sur la scène. Elle n'y fut ce jour-là que pour être témoin de l'ivresse avec laquelle ce même public ne pouvait se lasser d'applaudir M<sup>lle</sup> Dozon. Son silence et son immobilité ont offert aux spectateurs un contraste qui ne leur a point échappé. Avec de l'esprit et la confiance que doit lui donner l'excellence de son talent, on est étonné que M<sup>me</sup> Saint-Huberty n'ait pas voulu paraître au moins partager l'opinion publique. « Quel triste jour pour M<sup>me</sup> Saint-Huberty ! disait quelqu'un à M<sup>lle</sup> Arnould. — *Comment*, répliqua-t-elle avec vivacité, *c'est le plus beau moment de sa vie, car la voilà bien f.....* » Pour être infiniment plaisant, il ne manque à ce mot que d'être un peu moins injuste.

— *Mémoire du comte de Mirabeau, supprimé, au moment même de sa publication, par ordre particulier de M. le garde des sceaux, et réimprimé par respect pour le roi et la justice, avec une conversation de M. le garde des sceaux et du comte de Mirabeau à ce sujet.* Le Mémoire est fort long, fort ennuyeux, et justifie assez mal les mauvais procédés de M. le comte de Mirabeau pour sa femme. Quant à l'esprit et au ton de la conversation, il suffira d'en citer quelques traits pour en faire connaître toute la hardiesse et toute la malignité.

M. LE GARDE DES SCEAUX. — Monsieur, nous ne sommes point ici pour faire des discussions philosophiques.

Moi. — Monsieur, je n'ignore pas que ce cabinet est peu accessible à la philosophie; mais il ne doit pas être inaccessible au bon sens.

M. LE GARDE DES SCEAUX. — Ah! le bon sens! Eh bien, monsieur, que dit le bon sens? Je serai enchanté de l'entendre parler par votre bouche. C'est une très-bonne chose que le bon sens.

Moi. — Oui, monsieur, le bon sens est bon à tout, même aux Variétés-Amusantes. Mais je parlerais longtemps si j'entreprenais de vous répéter tout ce que dit le bon sens de vous, monsieur, et des arrêts du conseil faits dans vos bureaux; je m'en tiendrai donc au cas particulier, et je tâcherai de vous faire entendre, par un exemple connu de vous, ce que je voulais vous dire au nom du bon sens. Tout le monde imprime des Mémoires sur les demandes en cassation, vous le savez, vous l'approuvez, vous le conseillez même à ceux que vous protégez. Pour moi seul, vous vous rappelez aujourd'hui qu'il est une loi qui peut me priver de tous les moyens de repousser la calomnie et d'être entendu dans mes défenses; vous ressuscitez cette loi très-commode, j'en conviens, puisqu'elle rend M. le garde des sceaux maître unique des cassations par le choix du rapporteur; et cette loi vient m'écraser moi seul, parce que vous ne me croyez pas les moyens de réclamer assez fortement contre elle. Certes, monsieur, la méthode n'est pas nouvelle, mais la manière est cruellement ingénieuse.

M. LE GARDE DES SCEAUX. — Monsieur, vous n'êtes pas juge des manières.

Moi. — Non, monsieur, mais en ce genre le roi l'est.

M. LE GARDE DES SCEAUX. — Eh bien! monsieur, allez vous plaindre à lui de ses lois.

Moi. — De ses lois! de ses lois! Ah! monsieur, nous n'en sommes plus à ne pas savoir comment se font les arrêts du conseil. Lequel de vos commis de confiance n'en a pas fait cinquante en sa vie?

M. LE GARDE DES SCEAUX. — Monsieur, j'ai supprimé votre Mémoire en vertu de la loi; je crois que par ce seul mot notre conversation est finie.

Si toute cette conversation prétendue n'a guère d'autre mérite que celui de braver avec une insolence extrême tous les égards dus aux grandes dignités et à ceux qui en sont revêtus, on trouve plus de justice et de raison dans la lettre adressée au roi qui se trouve à la fin du dialogue. On en peut juger par le morceau que voici :

« Ce n'est pas un médiocre inconvénient des grandes monarchies que le souverain y soit obligé de s'adresser à l'homme en place même sur lequel il reçoit une plainte, pour s'instruire ou de la vérité ou de la fausseté de cette plainte, ce qui rend toujours à un certain point l'homme puissant juge et partie. On ne saurait se dissimuler que le recours personnel au souverain sera très-illusoire aussi longtemps qu'on n'obtiendra pas de lui des audiences. Le plus imposant de nos rois, celui qui eut le sentiment le plus continuel, le plus fier et peut-être le plus exagéré de sa dignité personnelle, Louis XIV, n'en a jamais refusé. Qui plus que Louis XVI est digne d'imiter cet exemple de justice et de magnanimité, ce prince dont tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher disent : *Il est le plus honnête homme de son royaume!* »

— On a donné, le jeudi 21, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *Richard Cœur-de-Lion*, drame en trois actes et en prose, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Sedaine, la musique de M. Grétry.

Un trait de l'histoire d'Angleterre a fourni le fonds du fabliau dont M. Sedaine a tiré cette comédie. Ce fabliau se trouve dans un recueil d'ouvrages de ce genre, publié, il y a quatre ans, par M. Le Grand d'Aussy.

Ce drame, dont le sujet est connu de tout le monde, est une des conceptions les plus originales de M. Sedaine, qui a si souvent osé, et presque toujours avec succès, essayer sur la scène et des sujets et des situations qui semblaient peu propres à y réussir. Les deux premiers actes de *Richard* ont obtenu les plus grands applaudissements. Quoique les amours de Florestan et de Laurette n'intéressent que faiblement et ne produisent aucun effet, quoique la rencontre de Marguerite et de Blondel, le même jour, à la même heure, soit plus que romanesque, et qu'à peine on voie Richard, le dévouement et le zèle ingénieux de son ménestrel jettent un si grand intérêt dans les deux premiers actes

de cet ouvrage, que, en faveur du plaisir qu'ont fait éprouver ces deux actes, on a fait grâce à l'in vraisemblance forcée du troisième. Quant au style de cette comédie, il est jugé sur le nom de l'auteur; on est convenu depuis longtemps qu'il en faut prendre son parti.

La musique de ce drame est pleine de grâces, de négligences aimables et de réminiscences heureuses; elle respire partout une naïveté spirituelle et piquante. M. Grétry semble avoir oublié dans cette nouvelle composition sa manière accoutumée pour nous transporter, par la tournure tout à la fois simple et *romantique* du chant qu'il a mis dans la bouche de ses différents personnages, aux temps éloignés où se passe l'action du poëme. La romance chantée par Blondel et le roi Richard nous rappelle ces chants si doux et si touchants que l'on retrouve encore dans le fond de nos provinces méridionales comme des monuments qui déposent qu'elles ont été le berceau de nos ménestrels et de nos troubadours. Ce charmant compositeur va faire donner incessamment, sur le théâtre lyrique, un nouvel opéra dont le titre est *Panurge dans l'île des Lanternes*. Ce sera le vingt-sixième ouvrage de M. Grétry, et il justifiera vraisemblablement encore les vers ci-joints qui lui ont été adressés par M. de La Croix, après la représentation de *Richard Cœur-de-Lion* :

Ceux-ci font bien, ceux-là font vite;  
Le plus grand nombre ne fait rien;  
Mais Grétry seul a le mérite  
De faire beaucoup, vite et bien.

— On vient de donner, sur le même théâtre, *la Brouette du vinaigrier*, drame en quatre actes, de M. Mercier, si tristement connu sous le nom de *Dramaturge*, et qui l'a été depuis plus avantageusement par son *Tableau de Paris*. On nous pardonnera volontiers de ne pas rappeler ici l'ennuyeuse histoire d'une pièce imprimée depuis longtemps. Nous observerons seulement qu'il est assez injuste que dans le moment où les Comédiens français et italiens viennent d'obtenir que tous les ouvrages destinés aux Théâtres des boulevards soient soumis à leur inspection, afin qu'ils puissent non-seulement saisir et confisquer toutes les pièces qui seraient à leur convenance, mais rayer même impitoyablement toutes les scènes dont le dialogue et le style ressem-

bleraient trop à la bonne comédie, ils veulent dépouiller encore les théâtres forains des pièces qui depuis plusieurs années forment le fonds de leur répertoire. Il y a huit ans que la troupe des *Associés*, ci-devant des *Grimaciers*, la dernière de nos troupes foraines, joue avec un succès digne de ces tréteaux *la Brouette du vinaigrier*. Les Comédiens italiens n'ont pas craint de s'emparer de cette pièce, et leur parterre, presque aussi bien composé que celui des théâtres du boulevard, l'a reçue avec transport ; il l'a reçue pour ainsi dire comme un hommage que des comédiens pensionnaires du roi rendaient à la noble école où s'est formé son goût.

Molière en rit là-bas, et Racine en soupire.

— *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens, dédiés à l'Empereur*. A Neufchâtel, de l'imprimerie de Fauche, Favre et Compagnie. Un volume in-8°. Ce livre s'est vendu d'abord assez publiquement, mais on a ordonné ensuite au libraire Moutard, soupçonné d'en avoir débité le plus grand nombre d'exemplaires, de protester contre cette accusation, et de déclarer hautement qu'il n'avait point été accordé de permission en France pour cet ouvrage. Sa déclaration a paru dans le *Mercur de France*, dans le *Journal de Paris* et autres.

On sait que les nouveaux Mémoires sur les Pays-Bas autrichiens sont de feu M. le président de Neny, de Bruxelles, et l'on apprend dans la dédicace que cet ouvrage fut commencé, il y a environ vingt-cinq ans, pour servir à l'instruction de Sa Majesté Impériale. Ce qu'il offre en effet de plus curieux et de plus intéressant, c'est l'exposé de tous les droits, de toutes les prétentions de la maison d'Autriche sur les riches domaines enlevés à l'héritière de Bourgogne. Cet exposé paraît être le résultat des recherches les plus laborieuses et d'une connaissance très-étendue de l'Histoire et du Droit public. On ne peut se dissimuler qu'il n'annonce une partialité décidée en faveur de la cour de Vienne ; mais il n'appartient qu'à un esprit profondément versé dans ce genre de discussion d'entreprendre la critique ou l'examen d'un système appuyé sur des titres aussi spécieux et présenté avec une érudition aussi imposante.

Ses vues sur les avantages de l'alliance de 1756 semblent

avoir, dans les circonstances actuelles, un intérêt trop marqué pour nous permettre de les oublier, et c'est le morceau par lequel nous terminons cet article.

« Les avantages (dit l'auteur) que la monarchie a trouvés dans cette alliance, et ceux qu'elle peut en tirer encore, sont des objets qu'on ne saurait soumettre au calcul. Que l'on se représente la situation où elle se trouvait, et l'on reconnaîtra que c'est à ce grand coup de politique qu'elle doit son soutien, sa conservation, son salut... Si cent cinquante mille Français, cent mille Russes, vingt mille Suédois, trente mille hommes des troupes de l'Empire et cent soixante mille Autrichiens n'ont pu dompter la puissance prussienne, que serait devenue la maison d'Autriche si, livrée à elle-même dans les funestes revers qu'avaient éprouvés ses armes, son ennemi eût pu employer contre elle seule toutes ses armées, et si, pour comble de malheur, il eût réuni sous son commandement toutes les forces du parti protestant? Quel eût été encore le sort de cette auguste maison, si, s'accommodant à la sinistre politique des Anglais, elle eût partagé ses forces pour défendre les Pays-Bas que soixante mille Français eussent pu conquérir en marchant, et qu'en même temps cent quatre-vingt mille Prussiens eussent pénétré dans le cœur de la monarchie? Dans un cas pareil, elle eût été renversée aussitôt qu'attaquée. »

— *Montesquieu à Marseille*, pièce en trois actes, par M. Mercier. C'est le sujet déjà traité par M<sup>me</sup> de Montesson dans *Robert Sciarts*<sup>1</sup> et dans la pièce qu'on vient de donner tout nouvellement à la Comédie-Française : *le Bienfait anonyme*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps<sup>2</sup>. De tous les drames de M. Mercier, celui-ci pourrait bien être le plus insipide, le plus dénué de raison et d'intérêt. Fatigué de toutes les platitudes, de toutes les trivialités que l'auteur s'est permis de faire à un homme tel que le président de Montesquieu, on ne peut s'empêcher de sourire encore à la manière dont se termine l'entretien de ce grand homme avec l'abbé de Guasco au dernier acte : « Et votre fils, lui dit l'abbé, votre fils né distrait, parlez-m'en donc, car vous n'êtes point de ceux qui, n'ayant

1. Voir tome XI, p. 444. La note de cette page renvoie par erreur à juin 1782.

2. Voir tome XIII, p. 474.

point de postérité, travaillent le plus pour la postérité... » (Ici ils parlent bas.)

Quel trait de génie que cette heureuse réticence !

## NOVEMBRE.

Je n'ai jamais rencontré M. le baron de Tott dans le monde sans désirer de pouvoir lire ses Mémoires. Peu d'hommes, en Europe, ont été plus à portée que lui de bien observer ; non-seulement il a vécu longtemps parmi les peuples dont il parle ; après avoir appris la langue et les usages du pays, il s'est trouvé engagé dans des liaisons intimes avec les hommes qui étaient à la tête de l'État ; il les a vus dans des circonstances difficiles où ses services ont été d'une grande utilité, où le besoin qu'on avait de lui rendait la confiance indispensable, où ce qu'on aurait même eu le plus d'intérêt à cacher ne pouvait guère échapper à ses regards ; enfin, c'est au milieu des soins et des travaux de l'existence la plus active qu'ont été recueillies les observations qu'il vient de publier, en quatre volumes in-8°, sous le titre de *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares*.

On a reproché à ces Mémoires d'être trop décousus ou de ne l'être pas assez, c'est-à-dire de manquer ordinairement de suite, et d'affecter cependant quelquefois des transitions inutiles, qui, loin d'ajouter à l'intérêt de la narration, ne servent qu'à la ralentir. On leur a reproché encore beaucoup de négligences, beaucoup de fautes de langage, et l'on n'a pas eu tort ; on a remarqué que ces fautes, ces négligences étaient d'autant plus sensibles, que le style de l'auteur n'est pas toujours exempt d'emphase et de prétention ; cette critique paraît encore assez fondée : on a observé de plus que les choses les plus intéressantes se trouvaient confondues avec les détails les plus insignifiants ; qu'une minutie était souvent racontée avec plus d'appareil, plus de complaisance que le fait le plus important ou le plus curieux, et que dans beaucoup d'endroits le récit manquait tout à la fois et de précision et de clarté. Ces remarques sont au moins sévères ; mais, fussent-elles encore plus justes, elles ne sauraient faire

oublier tout ce que l'ouvrage de M. de Tott offre d'instruction et d'intérêt. Nous n'avons rien lu qui puisse donner une idée plus vraie et du gouvernement et des mœurs de la nation turque. Ce ne sont pas des dissertations sur les formes de l'administration de cet empire, sur la nature ou l'origine de ses usages, sur les principes de sa politique et de sa religion; ce sont des anecdotes précieuses et qui portent toutes le cachet d'une observation exacte, des faits isolés, mais d'une importance remarquable, des traits épars à la vérité, mais dont le rapprochement est très-propre à faire ressortir le caractère dominant de la nation. L'auteur vous présente les objets tels qu'ils se sont offerts à ses yeux; il ne peint que ce qu'il a pu voir lui-même; mais peu de voyageurs ont eu les mêmes moyens que lui de bien voir; c'est un observateur presque toujours en action, et chargé souvent d'un rôle infiniment pénible, infiniment délicat. L'intérêt qui l'a guidé dans ses observations se communique à ses récits, leur imprime un mouvement plus vif, plus animé, et le place souvent lui-même dans le tableau d'une manière originale et piquante. Occupé des négociations les plus embarrassantes, sa présence d'esprit n'est jamais en défaut, son activité supplée à tout; les ressources qui lui manquent au dehors, il les trouve dans sa propre industrie. Ambassadeur dans une cour où il n'y a pas une maison logeable, il devient architecte, et il se bâtit un hôtel. S'agit-il de faire déclarer la guerre à un peuple qui manque d'artillerie, il s'engage à lui fournir des canons, et, à l'aide de quelques pages de l'*Encyclopédie*, il établit une fonderie, et y réussit au delà même de ses propres espérances; c'est vraiment le Robinsou des négociateurs.

Le premier volume des Mémoires de M. de Tott contient le journal de son premier séjour en Turquie; le second, celui de sa résidence auprès du kan des Tartares, et de l'expédition qu'il fait avec lui dans la nouvelle Servie; le troisième, celui de son séjour à Constantinople : on y apprend les services qu'il rendit à la Porte, pendant la dernière guerre, pour la défense des Dardanelles, pour la formation d'un nouveau corps d'artillerie, d'une école de mathématiques, etc. Le quatrième volume est le journal de son dernier voyage aux Échelles du Levant, où il avait été envoyé par le gouvernement pour inspecter les différents établissemens du commerce de France. Quelque abrégée que soit

la description qu'il fait de l'Égypte, elle nous a paru donner sur ce pays des notions également neuves et intéressantes.

D'après ce que nous avons dit du plan et de la forme de l'ouvrage, de la manière dont il est conçu et de la manière dont il est écrit, on sent assez qu'il n'est guère susceptible d'une analyse.

## CHANSON,

PAR LE MARQUIS DE CHAMPENETZ.

Air de Grégoire de *Richard Cœur-de-Lion*.

Que maintenant dans Paris  
 Nos héros, nos beaux esprits  
 Forment mille compagnies,  
 Salons, clubs, académies,  
 Et que je ne sois de rien,  
     C'est bien,  
     Très-bien,  
 Cela ne m'étonne en rien.  
 Je ne pense comme personne,  
     Et je chanssonne.

(bis.)

Qu'au seul nom de Figaro  
 J'entende crier *bravo* !  
 Et que tous ses coq-à-l'âne,  
 Son procès et sa Suzanne  
 Causent un bruit général,  
     C'est mal,  
     Très-mal,  
 Mais tout cela m'est égal.  
 Je pense comme mon grand-père,  
     J'aime Molière.

(bis.)

Que par esprit de parti  
 On claque Saint-Huberti,  
 Qui n'a pour toute manière  
 Qu'une tête minaudière  
 Avec un fausset discord,  
     C'est fort,  
     Très-fort,  
 Mais ça m'est égal encor.  
 Moi, je hais sa voix glapissante,  
     J'aime qu'on chante.

(bis.)

Que le charlatan Mesmer,  
 Avec un autre frater,  
 Guérisse quelques femelles  
 En agitant leurs cervelles,  
 En les touchant Dieu sait où,  
 C'est fou, .  
 Très-fou,

Et je n'y crois point du tout.  
 Moi, je pense qu'il magnétise  
 Par la sottise.

(bis.)

Que la bégueule Contat  
 Mette en fort mauvais état  
 La jeunesse et la finance  
 D'un étranger d'importance<sup>1</sup>,  
 Qui ne voulait que l'avoir,  
 C'est noir,  
 Très-noir;

Mais c'est simple à concevoir<sup>2</sup>:  
 Elle pense comme sa mère<sup>2</sup>,  
 Elle est trop chère.

(bis.)

Qu'à dire ainsi son avis  
 On trouve mille ennemis,  
 Et qu'avec un peu d'adresse,  
 D'impudence ou de bassesse  
 On puisse avoir quelque éclat,  
 C'est plat,  
 Très-plat,

Et je n'en fais nul état.  
 Moi, je pense qu'il faut tout dire,  
 Et j'aime à rire.

(bis.)

## COUPLET

Sur l'air du vaudeville de *Figaro*.

Il est des beautés cruelles,  
 Et l'on s'en plaint chaque jour :  
 Savez-vous pourquoi ces belles  
 Sont si froides en amour ?  
 Ces dames se font entre elles,  
 Par un généreux retour,  
 Ce qu'on nomme un doigt de cour.

(bis.)

1. M. le comte de Laudron. (MEISTER.)

2. Marchande de morue.

## RÉPONSE AU COUPLET.

Il serait moins de cruelles,  
 On en vaincraît chaque jour,  
 Si les hommes pour les belles  
 Étaient fermes en amour ;  
 Mais leur faiblesse près d'elles,  
 Promettant peu de retour,  
 Les réduit au doigt de cour.

(bis.)

— Les Comédiens français ont donné, le samedi 6, la première représentation de *la Fausse Coquette*, comédie en trois actes et en vers, de M. Vigée, moins connu dans le monde par *les Aveux difficiles*, dont il est l'auteur, qu'il ne l'est par les tableaux, le talent et les grâces de sa sœur M<sup>me</sup> Le Brun.

Un homme aimable, mais qui a la manie de prétendre que la femme qu'il aime le devine, et qui redoute, on ne sait trop pourquoi, l'aveu de ce sentiment, le marquis de Florval a intéressé une jeune veuve, Céphise, mais ne lui a point encore parlé de son amour. Lisette, suivante de la veuve, lui conseille de recevoir chez elle beaucoup d'hommes aimables, de jouer avec eux la coquetterie, et de punir par ce manège l'amour-propre de Florval. La jeune veuve ne se prête qu'avec peine à suivre les conseils de sa femme de chambre; le désir seul de savoir si elle est aimée la détermine à persuader à son amant qu'elle veut changer sa manière de vivre trop uniforme et trop solitaire. Elle affecte d'avoir pris du goût pour la société d'un des amis de Florval, du comte de Gerseuil. Ce jeune homme est d'une fatuité, d'une impudence dont la bonne compagnie n'offre point de modèle, et que l'auteur a dessiné en charge d'après tous les faits de la scène. Gerseuil, qui voit Céphise écouter avec complaisance toutes les fadeurs qu'il lui débite, qui en a reçu le matin un billet fort poli, qui vient de l'accompagner le soir au spectacle, ne saurait douter qu'il n'en soit adoré. Il fait part à Florval de son triomphe; celui-ci écrit une lettre de rupture à Céphise. Son rival offre généreusement de la remettre et d'engager la veuve à en apporter elle-même la réponse. En effet, Céphise ne tarde pas à paraître; elle a une explication avec Florval, dont elle doit trouver avec raison le procédé fort extraordinaire. Celui-ci se défend mal : vingt fois sur le point d'avouer qu'il aime, il est

toujours retenu par la fausse honte de cet aveu, bizarrerie sur laquelle toute la pièce est fondée. Cette scène, d'ailleurs bien filée et dont les détails offrent souvent des traits fins et délicats, finit par amener Florval aux genoux de Céphise, à qui il avoue et jure le plus tendre amour. Gerseuil, qui survient au dénouement, est éconduit : ainsi finit la nouvelle comédie.

Qui croirait qu'avec un fond si faible et si prodigieusement usé, M. Vigée soit venu à bout de remplir trois actes et de les voir applaudis ? A l'intérêt, au mouvement, au comique qui manquent à son ouvrage, il a substitué des portraits de fantaisie, des détails spirituels, de la grâce et de la facilité dans le dialogue. Les caractères de cette comédie ne ressemblent en rien à ceux que l'on voit dans la société ; ils ont tous la physionomie d'autres rôles sur lesquels ils ont été calqués ; mais il faut l'avouer, peut-être n'est-il point de rôles aussi qui soient rendus aujourd'hui par nos premiers acteurs avec une vérité, une magie plus séduisante. Comment imaginer, par exemple, loin de Paris, tout l'effet, tout l'éclat que le jeu de Molé donne à ce vers, en lui-même assez ridicule ? c'est Florval qui, dans sa dernière scène avec Céphise, lui dit avec l'accent du dépit le plus amoureux :

Je ne vous aime pas et veux vous épouser.

En général nos jeunes poètes connaissent trop peu le monde ; ils étudient encore moins le cœur humain, et font la comédie de la comédie même ; ainsi, avec de l'esprit et quelquefois même du talent, ils se bornent presque toujours à faire plus ou moins bien ce qui a été déjà fait. Ce reproche semble appartenir plus particulièrement encore à *la Fausse Coquette*, qui n'est vraiment qu'une copie affaiblie de *la Feinte par amour* et des *Fausses Infidélités*.

— *De l'Administration des finances de la France*, par M. Necker. Trois volumes in-8° de cinq cents pages, avec cette épigraphe : *Ubi igitur animus meus ex multis miseriis et periculis requievit, non fuit consilium socordia atque desidia bonum otium conterere.* SALLUST. 1784. Cet ouvrage, qui paraît avoir été imprimé à Lausanne, n'est pas encore public.

L'objet que s'est proposé l'auteur, les motifs qui ont conduit sa plume pourraient-ils être mieux développés qu'ils ne le

sont par lui-même au commencement de cette introduction ?

« J'ai cru (dit-il) que, si l'on pouvait rendre évidente et plus sensible à tous les yeux l'étendue des ressources et des richesses de la France, ce serait un moyen efficace et pour en imposer davantage aux ennemis de ce royaume, et pour tempérer un peu dans l'esprit de ceux qui seront appelés à le gouverner ces jalousies politiques qui ont été la source de tant de maux. Enfin, soit comme une vérité, soit comme une consolation, j'ai embrassé avec transport l'espérance que dans ces temps ou dans d'autres on trouverait dans mes ouvrages quelques sentiments, quelques pensées peut-être qui m'uniraient après moi aux amis de la France et à ceux de l'humanité. »

Quelque intéressant que soit le tableau qu'il fait des vertus d'un grand administrateur, nous nous contenterons d'en extraire ici deux morceaux, de l'influence d'un grand caractère et du respect qu'impose l'opinion publique :

« C'est essentiellement par l'idée que donne un homme public de son caractère qu'il conserve de la réputation... On ne sait pas admirer longtemps l'homme qui fait de grandes choses sans avoir un grand caractère.

« Le traité des Pyrénées et celui de Westphalie devraient suffire pour rendre à jamais célèbre le ministre qui les a conçus ; mais aux époques même où l'on a senti davantage l'utilité de ces chefs-d'œuvre de politique, on en a joui sans presque y réunir le nom de Mazarin. C'est que ce ministre, indifférent à tout, semble comme étranger à son administration, et qu'on ne sait comment lier à son idée aucune conception grande et profonde. Non loin de lui, Richelieu, qui, par son caractère, paraît à la hauteur de ses actions, en conserve en entier la gloire ; et Louis XIV, uniquement peut-être par le sentiment ou l'air de grandeur qu'il mêlait à ses discours et à ses démarches, s'est en quelque manière approprié toute l'illustration de son siècle. Enfin, pour nous rapprocher du ministère des finances, Colbert avait plus de vues générales que Sully, et il reste plus de traces de son administration ; mais Sully, qui paraît grand, et par ce qu'il a fait, et par tout ce qu'on croit devoir appartenir à un beau caractère, vivra plus longtemps dans la mémoire des hommes. Colbert a besoin d'être loué par le récit de son administration ; Sully l'est à l'avance par toutes les idées qui se réunissent à

son nom. Colbert perd à tout ce qu'on oublie de lui, et Sully s'enrichit encore de nos jours de tous les dons de l'imagination.

« La plupart des étrangers ont peine à se faire une juste idée de l'autorité qu'exerce en France l'opinion publique; ils comprennent difficilement ce que c'est qu'une puissance invisible qui, sans trésors, sans gardes et sans armée, donne des lois à la ville, à la cour et jusque dans le palais des rois. Cependant rien n'est plus vrai, rien n'est plus remarquable, et l'on cessera peut-être de s'en étonner si l'on réfléchit sur ce qui doit résulter de l'esprit de société, lorsque cet esprit règne dans toute sa force au milieu d'une nation sensible, qui aime également à juger et à paraître, qui n'est ni distraite par des intérêts politiques, ni affaiblie par le despotisme, ni subjuguée par des passions trop bouillantes; chez une nation enfin où peut-être un penchant général à l'imitation prévient la multiplicité des opinions, et rend faibles toutes celles qui sont isolées, en sorte que, réunies communément ensemble et formant alors comme une espèce de flot plus ou moins impétueux, elles ont pendant la durée de leur mouvement une force très-puissante. »

L'auteur termine son ouvrage par ces paroles :

« Pour moi, qui maintenant ne verrai plus que de loin le jeu des grandes passions et qui ne serai plus obligé de lutter contre elles; pour moi qui n'aurai plus que des souvenirs et dont le temps peut-être effacera chaque jour quelque trace, tout entier désormais à mes sentiments, je suivrai de mes vœux les destins de la France, et livrant aux hasards du temps ma réputation et le souvenir qu'on voudra bien me conserver, si je promène encore quelquefois mes regards sur les rives que j'ai quittées, je le ferai, j'espère, sans dépit et sans jalousie; et me défendant surtout d'aucune injustice, je n'oublierai point que, si j'ai eu des peines, j'ai obtenu aussi de grandes récompenses. Je les tiens de vous, âmes nobles et distinguées, dont le suffrage a fait si souvent ma consolation; je les tiens de vous, peuple sensible; de vous surtout, habitants des provinces, qui avez peut-être aperçu que je redoutais plus vos gémissements fugitifs que les bruyantes clameurs des hommes avides de la capitale. Qu'ils soient heureux ceux qui me suivront, et par les honneurs de la cour et par les différents avantages du crédit et de la puissance! je ne leur porterai point envie : je doute qu'ils y puissent trouver

une satisfaction égale à celle qu'on éprouve en jouissant de la faveur d'une grande nation qu'on a vraiment aimée, qu'on est sûr de n'avoir point trompée, et dont l'estime paraît à la fois un bienfait et une justice. »

— Les Comédiens français ont donné, le lundi 15, la première représentation de la reprise de *Cléopâtre*, tragédie, de M. Marmontel. Cette pièce, qui parut pour la première fois au théâtre il y a trente-quatre ans<sup>1</sup>, eut alors peu de succès, et la plaisanterie trop connue de Piron était pour ainsi dire le seul souvenir qui en fût resté. Cléopâtre mourait sur le théâtre de la piqûre d'un aspic; ce reptile automate, imaginé par le célèbre Vaucanson, s'élançait en sifflant sur le sein de cette reine infortunée; au même instant l'on entendit crier une voix du parterre : *Je suis de l'avis de l'aspic*; c'était la voix de Piron. Il est aisé de concevoir l'effet d'un mot aussi gai, il a passé en proverbe; et l'on ne saurait se dissimuler que l'impression qu'il a laissée à l'ouvrage ne lui ait nui, même encore aujourd'hui. Les changements que M. Marmontel a faits à cette tragédie sont très-considérables; il a supprimé en entier le rôle de Césarion; il l'a remplacé par celui d'Octavie, femme d'Antoine; il a refait beaucoup de scènes importantes et plus de la moitié des vers : le public cependant a si mal accueilli la nouvelle *Cléopâtre* le jour de la première représentation, il y a eu si peu d'empressement à la seconde et à la troisième, quoiqu'on eût fait disparaître tout ce qui avait excité quelque murmure à la première, que l'auteur a cru devoir la retirer; ses amis mêmes ont dû penser que c'était véritablement le seul parti qui convînt à une réputation aussi distinguée que la sienne.

Quelque rare mérite qu'il y ait dans les détails de cet ouvrage, on est presque fâché qu'un littérateur aussi estimable que M. Marmontel ait risqué à son âge de l'exposer sur un théâtre qu'il avait quitté depuis plus de vingt-cinq ans, et sur lequel il avait éprouvé dans sa jeunesse même beaucoup plus de revers que de succès. La seule de ses pièces qui ait eu dans sa nouveauté un assez grand éclat, c'est *Denys le tyran*. Il rendait alors des soins à la nièce de Voltaire, aujourd'hui M<sup>me</sup> Duvivier; elle crut avoir un jour à se plaindre de lui, et dans la chaleur de ses

1. Voir tome I<sup>er</sup>, p. 428, 434, 438, 450.

reproches elle lui dit : « Vous faites l'insolent parce que votre pièce a réussi ; eh bien, cela n'empêche pas que mon oncle ne m'ait assuré que vous n'aviez et que vous n'aurez jamais le secret du théâtre..... » M. Marmontel a sans doute assez d'autres titres à la gloire littéraire pour se consoler de n'avoir pas été plus heureux dans une carrière toujours si difficile et si orageuse.

— Comme le bâtiment du nouveau palais de M. le duc de Chartres ne sera repris que dans trois ou quatre ans, on a voulu tirer, en attendant, quelque parti du terrain, et l'on y a élevé des boutiques en bois, dont la décoration répond à celle des arcades, en ferme l'enceinte, et permet dès à présent de faire tout le tour du jardin à couvert. C'est la plus belle foire qui ait jamais existé, et le vœu que formait M. de Voltaire, de voir embellir un jour Cachemire par un de ces grands bazars entourés de colonnes et servant à la fois à l'utilité et à l'ornement, ne pouvait être plus magnifiquement accompli. Le public y gagne et se tait ; quelques particuliers y perdent, ceux-là crient<sup>1</sup>, et, ne pouvant s'en venger autrement, s'en dédommagent au moins par des sarcasmes et par des chansons. En voici une sur l'air de *Monseigneur d'Orléans* :

J'ai vu, dans un jardin,  
Un palais de sapin,  
Dont la solidité  
Fait la beauté.

Les toits, les murs et les montants  
Sont faits de planches de bois blancs,  
Dont le plus ou moins de longueur  
N'a pas un pouce d'épaisseur.  
Mais vive la coupe des plafonds,  
Qui sont de toile à torchons !  
De face on croit voir le bain  
De Poltevin,  
Et de travers  
Cinq chemins couverts,  
Dont trois cintrés en contre-bas ;

1. Un des marchands qui ont loué sous les arcades, se plaignant l'autre jour fort haut du tort que lui allait faire la concurrence des nouvelles boutiques, disait : « C'est une chose injuste, et M. le duc de Chartres, tout prince du sang qu'il est, n'en a pas le droit... — Eh ! ne voyez-vous pas, monsieur, lui répondit un passant, que ce n'est pas comme prince du sang que M. le duc de Chartres fait cela ? c'est comme colonel général des hussards. » (MEISTER.)

Les deux autres sont plats ;  
 Ceux-ci pour déboucher les passants,  
 Ceux-là pour nicher les marchands.  
 L'humidité le pourrira,  
 Un lumignon l'enflammera,  
 Ou bien le vent l'emportera ;  
 Mais jamais il n'enfoncera :  
 Il est posé sur les sept rangs  
 De ces piliers à bonnets blancs  
 Que nous prenions, l'hiver dernier,  
 Pour des ruches en espalier.  
 Eh ! donc, il ne craint aucun fléau,  
 Hormis le feu, l'air et l'eau.

— Il ne suffisait pas à la gloire de M. de Beaumarchais d'occuper sans interruption la scène française depuis six mois, et de l'occuper avec un succès qui nous menace de l'y voir régner encore longtemps ; il fallait de plus que l'on permît à tous les théâtres des boulevards de s'emparer de son *Mariage de Figaro* comme d'un fonds qui leur appartenait, et d'en tirer trente pièces différentes qui presque toutes ont réussi, pour prouver clairement qu'il était impossible de se rassasier de ses délicieuses *Noces*, et que jamais ouvrage raisonnable ne pourrait prétendre à un succès si fou. A l'exemple des boulevards, la Comédie-Italienne a voulu s'enrichir à son tour aux dépens d'une production dont la fortune fera sans doute une époque à jamais mémorable dans l'histoire de notre littérature et de nos goûts. Mais cette tentative n'a pas été fort heureuse ; c'est un opéra-comique en trois actes, mêlé d'ariettes et de vaudevilles, intitulé *les Amours de Chérubin*, par M. Des Fontaines, auteur de *l'Aveugle de Palmyre*, du *Droit du seigneur*, etc.

Ces *Amours* sont tombés complètement, à la première représentation, le 4 novembre. L'auteur suppose que ce jeune page, *Cherubino d'Amore*, a quitté son régiment pour s'établir dans un village voisin de son quartier. Il a plu à quatre jeunes paysannes, et a fait à toutes les quatre une promesse de mariage. Surpris par le père de l'une, c'est le bailli du village, il se cache dans les branches d'un arbre, et contrefait le rossignol. Le plaisir d'écouter ce bel oiseau est le prétexte dont se sert la jeune fille pour s'excuser de se trouver si tard hors de la maison. Saisi par le pied et entouré par les quatre jeunes filles, leurs

pères l'enferment dans un bosquet et le confient à la garde des parties plaignantes et de deux vieilles matrones. Chérubin parvient à gagner et ses jeunes et ses vieilles gardiennes, et en obtient la liberté de se sauver. On croit la pièce finie, mais l'auteur voulait faire un troisième acte, et il ramène le page déguisé en pèlerine, tandis que tout le village assemblé s'occupe du jugement des filles qui ont laissé échapper le prisonnier. Le bailli devient amoureux de la prétendue pèlerine, et la prend sous sa protection, lorsqu'un officier du régiment de Chérubin, qui le cherche, le force à se découvrir en annonçant que la guerre est déclarée. Le jeune page se débarrasse bien vite de ses habits de fille et paraît sous l'uniforme de dragon, en annonçant qu'il renonce aux amours pour voler à la gloire.

Le plus jeune des fils du célèbre Piccini avait mis cet opéra en musique; il est à peine âgé de vingt ans. Cette musique ayant été jugée trop faible aux répétitions, on n'en a conservé que cinq ou six airs qui, mêlés aux vaudevilles par lesquels M. Des Fontaines a cru devoir remplacer les autres, ont paru avoir peu d'originalité et le seul mérite d'être bien écrits; mais toute autre musique n'eût pas empêché la chute du poëme, à qui l'on a reproché avec raison des liaisons pénibles, des incidents forcés et des répétitions qui font languir l'action, trop faible par elle-même, et la prolongent sans vraisemblance et sans intérêt.

On aurait vu sur ce théâtre un ouvrage de ce genre plus piquant, si la police eût voulu permettre la représentation du *Véritable Figaro*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. de Sauvigny, un des censeurs de la police, musique de M. Dezède. Cet ouvrage était, dit-on, un tissu de personnalités très-mordantes contre l'innocent auteur du *Mariage de Figaro*; on prétend que M. de Sauvigny y avait rassemblé les anecdotes les plus saillantes de la vie privée et publique de M. de Beaumarchais. L'on eût vu ce nouveau Socrate joué par un nouvel Aristophane, et c'était peut être la seule gloire qui manquait encore à l'auteur du *Mariage de Figaro*; il n'eût point oublié d'invoquer la comparaison. Dans l'absence de M. Suard, censeur ordinaire de tous les spectacles, M. le lieutenant général de police avait donné le *Véritable Figaro* à censurer à M. de Sauvigny. Celui-ci munit cette comédie de son approbation, qu'il étaya, contre l'usage, de celle d'un docteur en théologie.

La singularité et la nouveauté de cette approbation ecclésiastique engagèrent M. Le Noir à lire lui-même cette comédie, dont M. de Sauvigny avait eu soin de lui dire que l'auteur lui était inconnu. La pièce, sur le point d'être jouée, a été défendue avec raison par M. le lieutenant général de police; et l'on assure que le censeur, vivement réprimandé par le magistrat d'une surprise aussi indécente, aussi contraire à tous les principes, a moins été affecté de cette défense que M. de Beaumarchais lui-même, qui se proposait, disait-il, si on le traduisait sur le Théâtre-Italien, de traduire à son tour M. le censeur sur le théâtre du Parlement. On se rappelle ses succès sur cette scène, et ses Mémoires contre le pauvre Goëzman font regretter avec raison que la représentation du *Véritable Figaro* ne l'ait pas ramené sur le premier théâtre de sa célébrité.

---

## DÉCEMBRE.

On a donné, à la Comédie-Italienne, le mardi 16 novembre, la première représentation des *Docteurs modernes*, parade en un acte et en vaudevilles, suivie d'un divertissement. Cette pièce appartient essentiellement à M. Radet, quoiqu'il l'ait désavouée publiquement par respect pour M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy, dont il est lecteur et bibliothécaire : mais il n'est pas le seul coupable ; un acteur de ce théâtre, Rosière, et M. Barré, connu par plusieurs pièces à vaudevilles, faites en société avec M. de Piis, ont été ses complices.

M. de Voltaire observe avec raison dans son *Siècle de Louis XIV*, à l'article *Jansénisme*, que les dernières années du règne de ce monarque avaient été mêlées d'amertumes, parce qu'il avait eu la faiblesse de laisser compromettre son autorité dans des disputes religieuses, qu'il eût mieux convenu de livrer au ridicule en les exposant sur les tréteaux de la foire Saint-Germain. Cette réflexion, dont la justesse est de l'application la plus étendue, n'a pas peu influé sur la permission de jouer nos *Docteurs modernes*; le gouvernement a eu la sagesse de sentir qu'après les différents rapports sur le magnétisme animal faits et

publiés par son ordre, l'arme du ridicule serait plus puissante que tous les arrêts, toutes les défenses qu'il aurait pu promulguer contre une pratique que les commissaires chargés d'en faire l'examen ont jugée non-seulement *inutile*, mais *quelquefois même dangereuse*.

Il y a de l'esprit, de la gaieté et de jolis couplets dans cette pièce qui a beaucoup amusé.

On a arrêté, à la première représentation des *Docteurs modernes*, un imbécile de laquais qui s'obstinait à siffler le second acte de la pièce qui les précédait, lequel a tout simplement avoué qu'il avait reçu pour cela un louis d'une dame; que ce n'était pas sa faute si on ne lui avait pas expliqué que le second acte n'était pas la seconde pièce.

On a jeté le même jour, des troisièmes loges dans le parterre, un pamphlet de la façon de M. d'Éprémesnil, conseiller au parlement, où il dénonçait au public un nouveau genre de despotisme, celui du ridicule dont s'arme l'autorité pour étouffer des vérités qu'elle veut ne pas reconnaître. Il y compare Mesmer à M. de La Chalotais, à Socrate persécuté par le gouvernement d'Athènes, et livré par Aristophane aux risées de ce peuple railleur. Ce magistrat, qui fait pour le magnétisme ce que son confrère M. de Montgeron fit jadis pour les conversions qui s'opéraient sur le tombeau du diacre Pâris, a voulu présenter un mémoire au roi en faveur de cette doctrine, mais dirigé essentiellement contre le lieutenant général de police et le censeur qui ont permis la représentation des *Docteurs modernes*. Il s'est adressé d'abord à M. Thierry, premier valet de chambre, et adepte à cent louis ainsi que lui; mais ce dernier ayant absolument refusé de s'en mêler, M. d'Éprémesnil a eu recours au sieur Blondin, coureur de M. le comte d'Artois; celui-ci, ému par les vues d'humanité qu'a fait valoir auprès de lui ce magistrat éloquent, s'est chargé du mémoire et l'a remis à M. le comte d'Artois. Le roi s'en est fait lire les deux premières pages dans la société de la reine, a commencé par rire et a fini par dire que l'auteur était un fou, et que tout cela l'ennuyait. M. d'Éprémesnil ne s'est pas découragé; au défaut du trône, qui ose rire de sa colère et ne pas rire de ses requêtes, il en a encore appelé au peuple, en faisant jeter dans le parterre, à la cinquième représentation des *Docteurs modernes*, un supplément à

son premier pamphlet. Il y dénonce la pièce comme un mauvais ouvrage dramatique, les auteurs comme des lâches qui ridiculisent, à l'abri de l'autorité, un homme de génie bien supérieur à Newton, et des gens d'esprit qui le croient ou du moins en font semblant; il y dénonce et tance vivement tous ceux qui rient aux *Docteurs modernes* (le nombre n'en est pas petit), comme des audacieux qui se donnent les airs d'avoir de la gaieté avant d'y être autorisés par un arrêt du parlement, par-devant qui Mesmer s'est pourvu contre les différents rapports faits et publiés par ordre du gouvernement.

En attendant, l'affluence se porte au Théâtre-Italien toutes les fois que l'on donne *les Docteurs modernes*; les éclats de rire partent, à chaque couplet, des loges et du parterre; la gravité même de Cassandre, du docteur, de son valet, de leurs malades, n'y tient pas; et il y a lieu de croire que cette petite comédie fera plus de tort à la nouvelle secte que les rapports de toutes les Académies, de toutes les Facultés, et tous les arrêts du conseil ou du parlement qui en auraient proscrit sérieusement et la doctrine et les procédés.

#### LE CALCUL.

Une prêtresse de l'Amour,  
Chez Quincy soupant l'autre jour,  
Vantait d'un ton de pruderie

Et sa constance et ses beaux sentiments :

« J'ai, dit-elle, cédé quelquefois dans ma vie;  
Mais tout le monde ici peut compter mes amants.

— Oui, lui répond Quincy, le calcul est facile;  
Qui ne sait compter jusqu'à mille ? »

— On a donné, sur le théâtre de l'Opéra, le mardi 30 novembre, la première représentation de *Dardanus*, tragédie lyrique, en cinq actes, de M. La Bruère, remise en quatre actes par M. Guillard, auteur des poèmes d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Électre* et de *Chimène*. La musique, faite jadis par Rameau, a été refaite par M. Sacchini.

Le poème de *Dardanus* est parmi nos anciens poèmes d'opéra un de ceux qui a eu le plus de réputation; il est écrit avec élégance; il offre des situations ingénieuses, quelques scènes d'un dialogue, sinon attachant, du moins spirituel; on en avait retenu

beaucoup de vers, et l'opinion des amateurs avait presque osé le placer à côté d'*Armide* et de *Castor*; mais, grâce à la révolution opérée sur ce théâtre, révolution qu'il faut attribuer également à une manière plus raisonnable de concevoir le plan de nos poèmes lyriques, et à l'impression si neuve pour nous d'une musique dont nous ne soupçonnions pas même l'existence, le poème de *Dardanus* a paru, a dû paraître froid et languissant. Le peu d'intérêt de cette espèce de tragédie, intérêt encore affaibli par l'invraisemblance et le peu de liaison des divers incidents qui en composent la fable; l'emploi d'une magie dont l'esprit et la couleur appartiennent plus aux temps de la chevalerie qu'aux siècles héroïques de la mythologie, et qui n'influe presque en rien sur la marche de l'action; tous ces défauts ont été vivement sentis: après *Didon*, *Alceste* et les trois *Iphigénies*, on ne doit plus se flatter de voir réussir sur notre théâtre lyrique des ouvrages d'un intérêt si faible. M. Guillard avait eu le bon esprit d'essayer de le renforcer en resserrant le poème en trois actes; réduit ainsi de moitié, il avait eu une sorte de succès à la cour; mais les partisans de l'ancien genre, mécontents d'un succès douteux, ont crié au sacrilège; ils ont prétendu que M. Guillard avait détruit tout l'intérêt de ce chef-d'œuvre par les retranchements qu'il y avait faits; ils ont demandé et obtenu la restitution d'un quatrième acte, dont la longue et froide inutilité a plus accéléré la chute de cet ouvrage que tous les reproches qu'on peut faire raisonnablement à l'auteur de la nouvelle musique.

Celle de Rameau, faite en 1739, était regardée comme le triomphe de la musique française dans un temps où les Français n'avaient point de musique. Ce préjugé (les chefs-d'œuvre de MM. Gluck et Piccini sont loin de l'avoir encore entièrement détruit), ce préjugé a disposé le public à traiter cette nouvelle composition de M. Sacchini avec la plus grande sévérité. Nous ne pouvons dissimuler cependant que ce grand maître y a paru inférieur à lui-même aux yeux les moins prévenus; qu'il a, sans doute pour plaire à la nation, imité trop souvent Rameau, trop souvent employé, quoique en les embellissant, les idées de ce compositeur; qu'il a trop négligé le récitatif, partie si importante, et dont M. Piccini nous a laissé dans sa *Didon* un modèle qui a presque réduit au silence ses plus ardents détracteurs.

Mais qui ne pourrait pas admirer l'auteur de *Renaud* et de *Chimène* dans plusieurs morceaux de ce nouvel opéra? La plupart des chœurs sont de l'harmonie la plus claire et la plus expressive; les deux airs que chante Dardanus, d'une mélodie aussi douce que sensible, ont cette grâce particulière qui naît de l'alliance intime du chant le plus naturel avec des accompagnements de l'élégance la plus riche et la plus pure. Ce qu'on a toujours applaudi avec le plus de transport, c'est un superbe *duo* entre Teucer et Anténor, et le chœur imposant qui lui succède; l'expression en est noble et vigoureuse; elle a toute l'énergie sombre et terrible que devait inspirer la situation : c'est Anténor et Teucer qui jurent, sur les tombeaux des guerriers immolés par Dardanus, de le poursuivre et d'apaiser leurs mânes par son sang. Les trois airs de danse qui composent le divertissement que les génies, aux ordres de l'enchanteur Isménor, donnent à Dardanus dans sa prison, ont paru d'une grâce neuve et piquante, qui prouve que les compositeurs italiens, lorsqu'ils voudront s'en donner la peine, traiteront cette partie accessoire de nos opéras français avec la même supériorité que l'on n'ose plus guère disputer à la mélodie de leurs airs, à la variété et à la vérité de leur chant.

— On a donné, au Théâtre-Français, le mercredi 15 décembre, la première représentation de *l'Avare cru bienfaisant*, comédie en vers et en cinq actes, de M. Desfaucherets, auteur de plusieurs pièces jouées en société avec beaucoup de succès. Le public, qui ne partage guère l'indulgence et les préventions favorables de l'esprit de coterie, a reçu ce premier hommage des talents de M. Desfaucherets avec plus d'indifférence encore que de sévérité; il a bien eu quelques instants d'humeur, mais l'impression qu'il a témoigné avoir éprouvée le plus constamment a été celle d'un profond ennui.

Nous ne croyons pas devoir nous permettre de donner une analyse détaillée de cette pièce. Les incidents qui en soutiennent l'intrigue servent plutôt à prolonger l'action qu'à y répandre du comique ou de l'intérêt. C'est un valet qui, chargé par le fils de payer et de prendre quittance du père pour la pension des deux femmes qui logent chez lui, leur remet cette quittance au lieu d'un billet qu'il devait leur porter de la part de son jeune maître. C'est Crassifort qui emprunte vingt mille francs du président

pour les prêter à la mère de Lucile, pressée d'avoir cette somme à cause du procès qu'elle poursuit, et qui retient d'avance l'intérêt de la somme à dix pour cent, en l'assurant qu'il n'a pu la trouver qu'à ce prix : *C'est affreux*, lui dit-il, et peut-être est-ce le mot le plus plaisant de la pièce; *c'est affreux, mais voilà comme ils sont; c'est mon ami pourtant*. Un personnage aussi vil, aussi platement odieux, et d'une espèce qu'heureusement on ne rencontre guère dans la société, était-il fait pour être présenté au théâtre? Le fils d'Harpagon dévoile sans pudeur les vices et le ridicule de son père; mais l'intention du poète n'était pas de nous intéresser à son caractère; au lieu qu'ici, après nous avoir peint le fils de Crassifort comme un jeune homme plein de délicatesse et de sensibilité, l'auteur a dû nécessairement révolter tous les spectateurs en chargeant ensuite ce jeune homme du triste emploi de dévoiler lui-même, sans scrupule et sans ménagement, toute la dureté, toute la bassesse et toute l'infamie de son père. Est-ce d'ailleurs par des allées, des venues, presque toujours faites pour ramener les mêmes situations et les mêmes scènes, par des quiproquos de lettres, des conversations de valets dépourvues de tout sel comique, par des discours interminables entre une mère et sa fille, entre celle-ci et son amant, entre celui-ci et son père, que l'auteur a cru pouvoir remplir l'étendue de cinq mortels actes? L'impatience et l'ennui du public ont à peine permis d'achever la pièce; mais au milieu de tous ces défauts on a distingué cependant quelques tirades bien écrites, quelques vers naturels et faciles, quelques traits mêmes dont la précision annonce du talent pour le style propre à la comédie. On dit que les Comédiens viennent de recevoir une autre pièce du même auteur, dont la destinée sera peut-être moins malheureuse.

*L'Avare cru bienfaisant* n'était pas un titre qui dût faire espérer beaucoup. Un avare peut se piquer de faste, de générosité même; mais il paraît assez difficile de concevoir comment un avare peut usurper la réputation d'un homme bienfaisant, ni même la désirer; aussi M. de Crassifort, en dépit du titre, ne fait-il assurément ni l'un ni l'autre.

— Il n'y a point de cause désespérée. Celle du magnétisme semblait devoir succomber aux attaques réitérées de la médecine, de la philosophie, de l'expérience et du bon sens. On l'avait

vue assez longtemps livrée tour à tour à l'admiration la plus exaltée, à l'examen le plus sérieux, au ridicule le plus mordant, pour présumer que le public en devait être las, par conséquent très-disposé à la condamner sans retour, ne fût-ce que pour n'avoir plus l'ennui d'en entendre parler. Eh bien ! M. de Servan<sup>1</sup> vient de nous prouver qu'avec de l'esprit on revient de tout, et même du ridicule. Il a pris la défense du magnétisme avec une adresse qui, sans faire précisément beaucoup de prosélytes à la nouvelle secte, a mis du moins les rieurs de son côté. Sa brochure est intitulée *Doutes d'un provincial à MM. les médecins commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*. C'est un modèle de la discussion la plus ingénieuse ; et, depuis Pascal, on n'a peut-être jamais manié l'arme du raisonnement avec autant de précision, de finesse, de grâce et de légèreté. M. de Servan s'est bien gardé de se borner platement à prouver que le mesmérisme avait raison ; il a employé toute la force de sa logique à démontrer que ses ennemis avaient tort : c'est en attaquant qu'il a trouvé le secret de se défendre avec tant d'avantage, et de renvoyer si gaiement aux disciples d'Hippocrate tous les sarcasmes, tous les traits lancés contre nos docteurs modernes. Il examine la question sous trois points de vue ; il propose d'abord à MM. les commissaires ses doutes sur ce qu'ils n'ont pas voulu faire, ensuite sur ce qu'ils ont fait, enfin sur ce qu'ils auraient dû faire, et le plus modestement du monde il leur prouve que l'intention évidente de leurs recherches était de ne rien trouver ; que leurs expériences ont manqué également d'exactitude et de bonne foi, et qu'il n'y a aucune de leurs conclusions contre le magnétisme qui ne puisse s'appliquer encore beaucoup mieux à tous les principes de la médecine connue. Nous ne citerons aucun morceau de l'ouvrage, parce qu'il n'en est point qui pût donner une idée assez juste du mérite qui le caractérise essentiellement ; mérite qui tient surtout à l'enchaînement général des idées et au ton dominant du style, animé partout du sel d'une plaisanterie d'autant plus piquante, qu'elle n'est jamais ni dure ni amère.

1. Ci-devant procureur général du parlement de Grenoble. (MEISTER.)

1785.

JANVIER.

RONDE DIALOGUÉE

ENTRE M<sup>me</sup> DUGAZON ET M. MICHU ;  
 PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS,  
 POUR LA CONVALESCENCE DE M<sup>me</sup> DE MAUONSEIL ,  
 MÈRE DE M<sup>me</sup> LA PRINCESSE D'HÉNIN.

Air : *Dans la vigne du voisin, des VENDANGEURS.*

Queux ennuis ! mais j'en som' quitte ;  
 Adieu craintes, adieu chagrins,  
 La voilà qui ressuscite,  
 Je r'verrons des jours sereins.

MICHU.

Mais s'te chienne d' maladie,  
 Dites-nous donc ce que c'était ?

DUGAZON.

C'était une épidémie ;  
 Car chacun s'en ressentait. (bis.)

MICHU.

Oui, j'avions tous le vertige,  
 J' n'ons jamais vu tant d' tracas.

DUGAZON.

Dam', frappez l'arb' sur la tige,  
 Toutes les branches tomb' à bas.

MICHU.

C'est un monde que ste famille <sup>1</sup>.

1. Il faut savoir, pour l'intelligence de ce couplet, que toutes les amies de M<sup>me</sup> d'Hénin, la duchesse de Bouillon, la princesse de Poix, M<sup>me</sup> la baronne de Bayes, etc., etc., s'étaient établies chez M<sup>me</sup> de Mauconseil. Le salon et même l'anti-chambre étaient remplis de lits, de bergères, de sofas. Ces dames y couchaient, y veillaient, y soupaient, y passaient le jour et la nuit ; leurs amis particuliers y venaient du matin au soir aussi librement et plus librement peut-être que si elles avaient été chez elles ; c'était vraiment un monde. Il est donc permis de penser que l'intérêt habituel, l'amusement même de la société, ne perdaient presque rien aux tendres assiduités que leur imposaient dans ce moment le zèle et

DUGAZON.

Dam', ça peut se croire aisément;  
N'y a qu'à bien aimer la fille,  
De la mère on devient l'enfant. (bis.)

Al qu'avait tant de cervelle,  
Al ne nommait rien par son nom.  
L'ange <sup>1</sup> qui veillait près d'elle,  
Al disait que c'est un démon.  
Jour et nuit l' démon s' démène,  
Il a beau faire et beau crier,  
L' petit démon perdait sa peine  
Sans le secours d'un grand sorcier. (bis.)

Dès que le sorcier <sup>2</sup> s' présente  
V'là la mort qui s' met à fuir;  
V'là que la dame est mécontente  
De c' qu'on l'empêche de mourir.  
Al' se fâche, le sorcier gronde,  
Il devient le maître céans;  
C'est l' premier homme du monde  
Pour apprendre à vivre aux gens. (bis.)

MICHU.

Nommez-nous s'te bonne amie <sup>3</sup>  
Qui disait près d'elle tout bas :  
Si l' bon Dieu m' la rend en vie,  
Les pauvres gens n' s'en plaindront pas.

DUGAZON

Non, je savons sa crainte extrême  
Que son secret n' soit répété.  
Bon ! jusqu'aux prisonniers même  
Peuvent le dire en liberté. (bis.)

MICHU.

Ça doit faire une riche dame.

DUGAZON.

Aucun pauvre n'en doutera.

l'amitié. C'est justement en cela que la sensibilité du siècle doit paraître admirable et sublime. (MEISTER.)

1. M<sup>me</sup> la baronne de Bayes. (Id.)

2. M. Barthez, premier médecin de M. le duc d'Orléans. (Id.)

3. M<sup>me</sup> la maréchale de Luxembourg, qui avait fait vœu de délivrer vingt-cinq prisonniers pour mois de nourrice, si M<sup>me</sup> de Mauconseil était rendue à ses amis. (Id.)

MICHU.

Ça doit faire une bonne femme

DUGAZON.

Et sans être plus bêt' pour ça

L'esprit, l'or et la noblesse,

Cela n'est beau, qu'à moitié.

C' qu'est beau c'est d'êtr' la maîtresse

Qui donne des l'çons d'amitié.

(bis.)

— La révolution centenaire de la mort du grand Corneille a été célébrée sur le Théâtre-Français<sup>1</sup> comme l'avait été celle de Molière, mais moins heureusement. Les Comédiens avaient cru devoir proposer ce sujet au concours. M. Artaud, auteur de *la Centenaire de Molière*, jouée dans le temps avec succès, et M. le chevalier de Cubières, connu par quelques jolies pièces fugitives, étaient au nombre de ceux qui avaient bien voulu concourir. Le sénat comique a choisi, parmi onze pièces soumises à son jugement, celle de *Corneille aux Champs-Élysées* ; et il était difficile de faire un plus mauvais choix.

Thalie et Melpomène se rendent aux Enfers pour célébrer la centenaire de Corneille. Ces deux muses se disputent la gloire de faire les honneurs de ce grand jour. Un faiseur de drames interrompt leur longue discussion. Voltaire lui succède, et les Muses le laissent tête à tête avec Corneille. Il entreprend de justifier le motif qui lui a fait commenter avec tant de sévérité les tragédies du père du Théâtre-Français. Corneille agrée cette justification, et déclare même qu'il a regardé ce commentaire comme le plus digne hommage que l'auteur de *la Henriade* pût rendre à l'auteur de *Cinna*.

L'intention de cette scène est la seule chose qui ait paru supportable. Rien de plus mal conçu d'ailleurs que tout le plan de la pièce, rien de plus platement écrit que le dialogue de ces différentes scènes à tiroir ; ce qui est plus inconcevable, parce que l'habitude d'apprendre par cœur et de débiter des vers devrait rendre au moins sensible à l'absence de la rime et surtout à celle de la mesure, c'est que les Comédiens aient reçu un ouvrage qui fourmille à cet égard de tant de négligences et de

1. Le lundi 4 octobre 1784. (MEISTER.)

fautes si grossières, que le public en a été révolté, et qu'il a regardé presque comme une insulte aux mânes de Corneille l'hommage qu'on prétendait leur rendre ; la pièce a été jusqu'à la fin, mais à travers les huées et les éclats de rire de toute l'assemblée. Humiliés d'un jugement qu'ils regardaient comme trop sévère, puisqu'il compromettait le leur, les Comédiens ont donné cette Centenaire une seconde fois, et peut-être en auraient-ils continué les représentations si le gentilhomme de la chambre de service, M. de Duras, ne leur eût ordonné de retirer un ouvrage dont la lecture qu'il s'en était fait faire ne justifiait que trop l'espèce d'indignation avec laquelle le public l'avait accueilli à la première représentation.

On avait droit d'attendre que les Comédiens répareraient leur faute en donnant quelques-unes des Centenaires qui avaient concouru ; mais ils ont craint apparemment que la plus médiocre de celles auxquelles ils avaient cru devoir préférer *Corneille aux Champs-Élysées* ne prouvât encore mieux ou l'intrigue ou la sottise qui avait décidé leur premier choix. Cette attente nous avait empêché jusqu'ici de parler de cette triste solennité dramatique ; on annonce toujours trop tôt un mauvais ouvrage. Quoique l'auteur ait voulu garder prudemment l'anonyme, l'on sait que c'est un fort jeune homme, M. Laurent<sup>1</sup>. Les Comédiens, qui s'attendaient au plus grand succès, lui avaient écrit une lettre dont il a été fait registre, et par laquelle ses juges l'engageaient à suivre une carrière pour laquelle il annonçait le plus grand talent. La manière dont le public a cassé cet arrêt est bien faite pour en dégoûter l'auteur.

M. le chevalier de Cubières a fait jouer à Rouen, avec quelque succès, une des Centenaires qu'il avait envoyées au concours ; elle est imprimée et a pour titre *le Triomphe du Génie*. Sa seconde Centenaire a pour titre *le Génie vengé*. Celle-ci, supérieure à la première et plus originale que ne le sont ordinairement les ouvrages de ce genre, a été lue et reçue deux fois par les Comédiens ; mais elle n'a pu être jouée, parce qu'aucun d'eux n'a voulu se charger du rôle du Faux Goût. Le farceur Dugazon, pour qui il semblait que ce rôle avait été fait, et qui aurait pu

1. Cette pièce, dont l'auteur est inconnu à Quérard, ne paraît pas avoir été imprimée.

y développer toute l'étendue du talent qui le distingue dans le bas comique, s'est refusé aux ordres mêmes de ses supérieurs, et la charge du ridicule d'un rôle dont on pouvait lui faire l'application lui a servi d'excuse.

— On a donné sur le théâtre de la Comédie-Italienne, le mardi 28 décembre, la première représentation des *Amants timides*, comédie en vers et en un acte, de M. Vigée, auteur de *la Fausse Coquette* et des *Aveux difficiles*.

Une jeune veuve et un jeune homme s'aiment et n'osent se l'avouer; un valet et une soubrette connaissent leur amour, préparent et nécessitent même une entrevue et quelques conversations entre ces amants pour les amener à un aveu qui, prévu des la première scène, forme cependant toute l'intrigue et tout le dénouement de la pièce.

Tel est le sujet des *Amants timides*. Marivaux a épuisé ce genre de comédie; celle du *Legs*, qui offre absolument la même situation que *la Surprise par amour*, est à tous égards fort supérieure à la copie que vient d'en donner encore M. Vigée dans cette nouvelle pièce; elle confirme ce que nous avons déjà eu occasion d'observer plus d'une fois: nos auteurs dramatiques ne conçoivent presque plus aujourd'hui ni leurs sujets ni leurs caractères que d'après la comédie même. On a remarqué dans *les Amants timides* quelques jolis vers; mais la pièce en général n'en a pas été mieux accueillie, et l'auteur l'a retirée après la première représentation.

— On a donné sur le même théâtre, le samedi 1<sup>er</sup> janvier, la première représentation de *Lucette*, comédie mêlée d'ariettes et en trois actes. Les paroles sont de M. Piccini fils, à qui nous devons déjà *le Faux Lord*, et la musique de M. Piccini père.

Ce nouvel opéra-comique n'a point eu le succès que devait faire espérer celui du premier ouvrage qu'avait produit l'intéressante réunion des talents du père et du fils. Le choix du sujet, le vice d'une invraisemblance presque continuelle et que n'excusent point le comique ou l'intérêt des situations qu'elle amène, des longueurs nées de la répétition des mêmes scènes et des mêmes mouvements, tous ces défauts, qui appartiennent au poëme, n'ont pu être sauvés par le charme et l'originalité de la musique, qui a été applaudie avec transport; peut-être même est-ce des ouvrages comiques donnés par ce célèbre compositeur

en France celui qui a eu le succès le plus décidé à la première représentation. Cependant l'auteur des paroles a cru devoir retirer la pièce, en nous annonçant, dans le *Journal de Paris*, qu'il allait s'occuper à y faire les changements que le public lui avait indiqués. Nous attendrons que l'ouvrage ait été remis au théâtre pour avoir l'honneur de vous en offrir un compte plus détaillé.

— *Lettres d'un cultivateur américain, écrites à M. W. S., écuyer, depuis l'année 1770 jusqu'à 1784, traduites de l'anglais par M\*\*\*.* Deux volumes in-12. L'auteur de cet ouvrage se nomme M. de Crèveœur; c'est un gentilhomme de Normandie qui a passé vingt-quatre années de sa vie dans l'Amérique septentrionale, où il vient de retourner avec le titre de consul de France à New-York. Il avait d'abord écrit son ouvrage en anglais, et c'est lui-même qui vient de le traduire en français<sup>1</sup>.

Ce livre, écrit sans méthode et sans art, mais avec beaucoup d'intérêt et de sensibilité, remplit parfaitement l'objet que l'auteur semble s'être proposé, celui de faire aimer l'Amérique et tous les avantages attachés au sol, à la constitution et aux mœurs des treize Provinces-Unies. On y trouve des détails minutieux, des vérités très-communes, des répétitions et des longueurs; mais il attache par des peintures simples et vraies, par l'expression d'une âme honnête, profondément pénétrée du sentiment de toutes les vertus domestiques, de tout le bonheur que peuvent procurer à l'homme une douce indépendance, un travail assidu, l'attachement d'une famille chérie, la jouissance d'une propriété sûre et légitime.

En attendant que la moitié de l'Europe devienne une province de l'Amérique, comme elle est peut-être destinée à le devenir un jour, il me semble que, si j'étais roi, avec la meilleure intention de rendre mes sujets heureux et de ne jamais contraindre

1. Michel-Guillaume-Jean de Crèveœur, né à Caen le 31 janvier 1735, mort à Sarcelles, près Paris, le 12 novembre 1813, passa vingt-sept ans (et non vingt-quatre) en Amérique, d'abord au Canada, puis à New-York, où il se maria et où il prit le nom de Saint-John, sous lequel il a été depuis également connu. Les *Lettres d'un cultivateur américain*, parues en anglais à Londres, en un seul volume (1782), furent publiées par lui à Paris en 1783 et augmentées d'un troisième volume en 1787. Élu correspondant de l'Académie des sciences le 20 août 1783, il eut le même titre près de la 2<sup>e</sup> classe de l'Institut (section de morale), le 24 février 1796. (Renseignements communiqués par M. R. de Crèveœur, son petit-fils.)

leur liberté, ce serait un des livres dont je serais le plus tenté de défendre la lecture. Il n'en est guère qui puisse être plus propre à encourager des émigrations auxquelles nos Européens ne paraissent déjà que trop disposés, puisque, l'année dernière, la nouvelle république a vu accroître encore sa population de onze à douze mille émigrans, dont la plus grande partie étaient des Écossais et des Allemands; c'est un fait que nous tenons de la bouche même de M. Franklin.

Quelques-unes des remarques de l'auteur sur l'état et le caractère des sauvages auraient transporté J.-J. Rousseau; il y aurait appris avec délices que plusieurs enfants enlevés pendant la guerre par les sauvages, réclamés à la paix par leurs parents, refusèrent absolument de les suivre, et se réfugièrent sous la protection de leurs nouveaux amis, pour se soustraire à l'effusion de l'amour paternel; que d'autres, depuis leur retour, ne cessent de gémir sur la perte qu'ils ont faite, et n'en parlent jamais sans verser des larmes de douleur.

Puis refusez encore de croire, si vous l'osez, que l'état naturel de l'homme n'est point la civilisation.

LA RENCONTRE DES DEUX AMIS,

PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Deux amis, qui depuis longtemps ne s'étaient vus, se rencontrèrent à la Bourse. « Comment te portes-tu? dit l'un. — Pas trop bien, dit l'autre. — Tant pis. Qu'as-tu fait depuis que je t'ai vu? — Je me suis marié. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car j'ai épousé une méchante femme. — Tant pis. — Pas tant pis, car sa dot était de deux mille louis. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car j'ai employé une partie de cette somme en moutons, qui sont tous morts de la clavelée. — Tant pis. — Pas tant pis, car la vente de leurs peaux m'a rapporté au delà du prix des moutons. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car la maison où j'avais déposé les peaux de moutons et l'argent vient d'être brûlée. — Oh! tant pis. — Pas tant pis, car ma femme était dedans<sup>1</sup>. »

1. Ce conte a été mis fort plaisamment en vers par Collin d'Harleville, sous le titre de *Tant pis, Tant mieux*. (Ct.)

— On a donné, sur le Théâtre-Italien, le mercredi 11, la première représentation des *Deux Frères*, drame en deux actes et en vers, par M. Flavel. Le fond de ce drame est tiré d'un conte de M. Imbert, imprimé dans le *Mercur*e d'octobre 1783 : le *Modèle des frères*. On y retrouve les grandes situations de la tragédie d'*Héraclius*, réduites en drame. L'emploi de ces grands moyens dans un cadre aussi resserré, aussi mesquin, a peu réussi. Une action intéressante, grâce aux développements dont elle est susceptible, cesse toujours de l'être quand, pour la mettre sur la scène, on est forcé de présenter, dans l'intervalle des vingt-quatre heures, une suite d'événements qui ne peut guère se concevoir raisonnablement qu'en lui donnant l'espace de plusieurs années. Ce défaut de ressemblance a nui sans doute encore plus que la faiblesse du style au succès de ce petit ouvrage. Les changements faits à la seconde représentation ne l'ont relevé que faiblement.

— On vient de donner, le lundi 17, sur le même théâtre, la première représentation d'*Alexis et Justine*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, paroles de M. Monvel, musique de M. Dezède.

Le succès de la première représentation de cet ouvrage a été douteux. Le premier acte a été reçu avec la bienveillance qu'on devait aux auteurs des *Trois Fermiers* et de *Blaise et Babet*; mais le public a traité avec plus de sévérité le second acte; on a trouvé qu'il n'était que le développement pénible de la situation qui termine le premier, et l'épreuve que M. de Longpré veut faire, dit-il, des sentiments de Justine et de son fils a paru trop prolongée, parce qu'elle l'est sans nécessité, sans intérêt. On a retranché, à la seconde représentation, la partie du second acte qui avait déplu; le comte n'attend plus, pour se rendre, que de voir la jeune villageoise crayonner la tête de son amant contre un mur; c'est l'éloquence du désespoir de cette jeune fille, c'est le tableau d'une famille honnête qui refuse ses bienfaits, et qui ne regrette que de perdre l'enfant que leurs soins avaient élevé, et que leur générosité destinait à leur fille lorsqu'il n'avait ni parents ni fortune; ce sont ces motifs qui suffisent pour obtenir son consentement. En resserrant l'action, on en a rendu l'intérêt plus vif, plus pressant, et l'ouvrage, ainsi corrigé à la seconde représentation, a complètement réussi.

Quant à la musique, M. Dezède pouvait se dispenser de l'annoncer sous son nom ; on y reconnaît à chaque instant l'auteur de celle des *Trois Fermiers*, de *Blaise et Babet*, et, qui pis est, du *Siège de Péronne*. Les couplets qui composent la majeure partie de la musique du premier acte ont fait plaisir ; ils confirment la réputation du talent de ce compositeur pour le genre du vaudeville ; mais la musique du second acte n'a pas eu le même succès. La situation des deux amants, leurs regrets et leur désespoir exigeaient un chant dont l'expression fût aussi vraie que sensible ; M. Dezède a trop cru pouvoir remplacer le charme et la puissance de la mélodie seule, qui peut exprimer les passions, par des réminiscences continuelles de ses autres opéras. On a trouvé que l'emploi qu'il a fait sans cesse, dans ses accompagnements, des instruments les plus bruyants de l'orchestre, et surtout des timbales, contrariait presque toujours l'expression des paroles et le sentiment même que devait lui commander la situation. Au reste, ce drame intéressant peut, malgré le reproche que l'on fait à la musique, avoir un grand succès, et ne pas le devoir davantage au talent du compositeur que la charmante comédie de *Blaise et Babet*.

M<sup>me</sup> Dugazon, à qui le rôle de Babet a fait un honneur infini, et à qui on ne se lasse pas de le voir jouer, vient de déployer un nouveau genre de talent dans le rôle de Justine. Il était difficile de réunir à ce point la sensibilité la plus vive, la plus passionnée, avec une naïveté plus douce et plus attachante ; cette charmante actrice a été véritablement éloquente dans sa scène du second acte avec M. de Longpré : nos meilleures comédiennes ne rendraient pas avec plus d'énergie et avec des nuances plus justes et plus profondes tous les sentiments de ce rôle, un des plus pathétiques qu'on ait jamais vus sur ce théâtre.

---

## FÉVRIER.

On attend avec une grande impatience la préface du *Mariage de Figaro*. Beaucoup de gens y sont attaqués, dit-on, avec assez

peu de ménagement. L'auteur de la fameuse épigramme <sup>1</sup> jetée depuis les loges du cintre dans le parquet, le jour de la troisième représentation, n'y est pas nommé, comme l'auteur l'avait promis dans le temps aux rédacteurs du *Journal de Paris*; mais c'est parce qu'il *le croit assez puni* (ce sont à peu près ses termes) *par la crainte qu'il a eue depuis six mois d'être nommé*; c'est une vraie pantalonnade à la Figaro. L'abbé Aubert des *Petites-Affiches* est appelé *l'abbé Basile*. M. Suard, pour le petit soufflet donné à Figaro en pleine Académie le jour de la réception de M. de Montesquiou, se trouve désigné par ces mots : « Un homme de bien à qui il n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre; » et en note rayée au bas de la page : « Un frère Chapeau littéraire; mes amis ont exigé de moi le sacrifice de cette expression, et ce mot n'existe plus, comme on le voit bien. » En ayant été instruit, M. Suard a jugé à propos d'écrire la lettre suivante à M. Le Noir. Comme ce pourrait bien être le commencement d'une querelle assez piquante, nous croyons devoir conserver ici la première pièce du procès.

« J'ai eu connaissance d'un paragraphe que M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais m'a consacré dans la préface de son *Figaro*, et j'y ai trouvé son exactitude accoutumée.

« Il dit, en parlant de sa comédie : « Son grand défaut est « que *je ne l'ai point faite en observant le monde; qu'elle ne « peint rien de ce qui existe*, etc. C'est ce qu'on lisait dernièrement dans un beau discours imprimé, etc. »

« 1° Je n'ai parlé dans mon discours d'aucune comédie ni d'aucun auteur en particulier.

« 2° Je n'ai point écrit les phrases soulignées dans le paragraphe ci-dessus comme on les cite.

« 3° Ce que j'ai écrit d'approchant ne s'appliquait aucunement à M. de Beaumarchais.

« Voici la phrase de mon discours qu'il aura raison de prendre pour lui, parce qu'elle a été véritablement calquée sur sa comédie :

« N'est-il pas permis de craindre que, par un abus toujours « croissant, on ne voie avilir le théâtre de la nation par des « tableaux de mœurs basses et corrompues qui n'auraient pas

1. Voir précédemment page 523, t. XIII.

« même le mérite d'être vraies, où le vice sans pudeur et la satire sans retenue n'intéresseraient que par la licence, et dont le succès, dégradant l'art en blessant l'honnêteté publique, déroberait à notre théâtre la gloire d'être pour toute l'Europe l'école des bonnes mœurs comme du bon goût? »

« M. de Beaumarchais est bien le maître de dénoncer cette phrase au public; mais il convient d'en citer les paroles comme elles sont; ce n'est pas assez d'être excessivement gai, il faut tâcher d'être fidèle.

« Quant à la petite saillie de gaieté dont il m'écrase ensuite, je la trouve très bien placée à la tête du *Mariage de Figaro*; je regrette même bien sincèrement que ses amis aient eu la dureté de lui faire supprimer l'excellente plaisanterie du *frère Chapeau littéraire*, qui aurait été parfaitement d'accord avec le reste. Je proteste qu'il n'y a point d'injures de ce genre que je n'accepte de lui avec beaucoup plus de résignation qu'un éloge.

« J'espère de la bienveillance et de la justice de M. le lieutenant général de police qu'il voudra bien communiquer mes observations à M. de Beaumarchais, et exiger de lui qu'en me faisant l'honneur de citer mes paroles il ne me fasse dire que ce que j'ai dit.

« Je prie M. Le Noir de recevoir l'hommage de mon dévouement et de mon respect.

« Le 2 février 1785. »

— L'Académie royale de musique a donné, le mardi 25 janvier, la première représentation de *Panurge dans l'île des lanternes*, comédie lyrique, en trois actes, paroles de M. Morel, musique de M. Grétry. C'est à ces deux auteurs que nous devons la *Caravane*, de tous les opéras de l'année dernière celui qui a eu sans contredit le plus étonnant succès.

Des fêtes charmantes succèdent à cet opéra, dont le plan et le style ont essuyé, à la première représentation, un accueil dont l'auguste dignité de ce théâtre offre peu d'exemples.

Rien ne ressemble moins au Panurge de Rabelais que le Panurge de M. Morel. Celui du curé de Meudon est gourmand et poltron, spirituel et plaisant. Il fallait infiniment d'esprit et de gaieté pour introduire heureusement un pareil caractère sur la scène; M. Morel a cru avec raison qu'il était plus facile de le faire

vain et crédule à l'excès; il l'est ici jusqu'au dernier terme de la platitude; sa situation est toujours la même, et l'insipide monotonie du caractère est égale à celle de l'action. Au reste, M. Morel n'a emprunté du roman de Rabelais que le nom de Panurge et celui de l'île des Lanternes; la fable de son poëme est tout entière de lui. Son style, qu'il a essayé de justifier dans une préface, en disant que c'est des expressions naïves et familières que naissent les effets les plus piquants de la musique, est de la négligence la plus niaise et la plus triviale; l'insignifiance presque continuelle du dialogue justifie très malheureusement celle que l'on reproche à la plus grande partie du récitatif de cet opéra; et, pour être de bonne foi, il faut avouer qu'on ne peut reconnaître le talent de M. Grétry que dans trois ou quatre morceaux qui ont réuni tous les suffrages. Mais ce qui a fait essentiellement le succès de *Panurge*, car, malgré les huées et les murmures qu'il a essuyés le premier jour, peu d'ouvrages en ont eu autant, ce sont les ballets et la singularité du costume chinois; ajoutez à cela une sorte d'extravagance qui est de toute manière dans l'esprit du moment, et qui fait même dire aux gens de goût : Cela est détestable, il est vrai, mais cela est pourtant plus bête que cela n'est ennuyeux.

Dans le bal du second acte, M. Morel, voulant suivre fidèlement la description donnée par le P. Du Halde d'une fête chinoise, a fait placer dans le fond du théâtre un énorme tambour que frappent à coups redoublés deux Chinois élevés sur une estrade. On s'est empressé de commenter ainsi ce trait d'érudition :

Dans cet opéra, je vous prie,  
 Qui frappe avec tant de fureur ?  
 C'est le dieu du goût, je parie,  
 Qui prend le tambour pour l'auteur.

Dans le divertissement du troisième acte, M. Grétry a fait reprendre l'ouverture de l'opéra que dansent les sieurs Gardel et Vestris, les demoiselles Langlois et Saunier. Cette nouveauté a eu le plus grand succès; jamais ces excellents danseurs n'ont montré plus d'aplomb, de force et de légèreté. C'est une espèce de lutte où le premier exécute les pas les plus difficiles, en conservant toujours la noblesse des mouvements et la beauté des attitudes qui constituent le caractère de la danse grave qu'il

a adoptée; le second, le sieur Vestris, y déploie cet accord, cette prestesse heureuse qui, dissimulant la force et la hardiesse de ses pas, prête aux plus grandes difficultés une grâce, un charme irrésistible. L'étonnant effet de ce pas de quatre a presque décidé le succès de l'opéra dès la première représentation, quelque tumultueuse qu'elle eût été jusqu'à ce moment.

## CHANSON NOUVELLE.

Air : *Accompagné de plusieurs autres.*

Au bas du pont, dans un bureau <sup>1</sup>  
 Morel visait le numéro  
 De mes voitures et des vôtres,  
 Quand il se dit un beau matin :  
 Je veux faire aussi mon chemin,  
 Je le vois bien faire à tant d'autres.

Ma figure, dont chacun rit,  
 Est plate autant que mon esprit :  
 Quels protecteurs seront les nôtres ?  
 Mince en tout comme en revenus,  
 Grossissons-nous par les Menus <sup>2</sup>,  
 Comme on en voit grossir tant d'autres.

Il part, il vient, chante à Paris <sup>3</sup> :  
 « Beautés piquantes à tout prix.  
 J'en ai pour vous et pour les vôtres,  
 J'ai des Hollandaises surtout,  
 Persane, Anglaise, à votre goût,  
 Pour les seigneurs et pour les autres. »

Roi des dramatiques tripots,  
 La Ferté, voyant mon héros,  
 Dit : Bon ! il faut qu'il soit des nôtres.  
 Pour mon argent, toujours dupé,

1. M. Morel a commencé par être commis à l'inspection des voitures de la cour, et tout le monde l'a vu à cheval sur le chemin de Versailles, visitant ces voitures, pour surveiller les cochers et leur faire rendre compte de l'argent qu'ils reçoivent des personnes qu'ils prennent sur la route de Paris à Versailles. (MEISTER.)

2. M. Morel passa de ce premier emploi de 1,200 livres à celui de commis de M. de La Ferté. C'est dans cet emploi qu'il a fait une brillante fortune. (Ib.)

3. Allusion à une scène d'une pièce de théâtre. (Ib.)

Toutes mes belles m'ont trompé ;  
Allons, Morel, donne-m'en d'autres,

Voilà Morel chef d'opéra,  
Traitant la ville et cætera ;  
Ses vins valent mieux que les nôtres,  
Et dans un carrosse brillant  
Monte ce valet insolent,  
Accompagné de plusieurs autres.

Mais c'est pis : ce sot directeur,  
Garni d'argent, veut être auteur  
Pour ses péchés et pour les nôtres,  
Et partout fait brocher des airs  
Sur vingt actes de mauvais vers,  
Qu'il a fait griffonner par d'autres.

Quand on vend si bien du plaisir,  
Il faut au moins savoir choisir,  
Surtout quand il s'agit des nôtres.  
Fournisseurs de marchés divers,  
Quand vous achèterez des vers,  
Ah ! par grâce, achetez-en d'autres.

Pourtant votre gloire va bien,  
Et vos talents, on en convient,  
Créent des paroles modernes,  
Pour vous on change le dicton.  
Cela brille aujourd'hui, dit-on,  
Comme un ..... dans des lanternes.

QUATRAIN SUR LES GRANDS HOMMES DU SIÈCLE.

Voyez à quoi tient le succès !  
Un rien peut élever comme un rien peut abattre.  
Blanchard était f... sans le Pas-de-Calais,  
Et Morel sans le pas de quatre.

CHANSON AU PRINCE HENRI DE PRUSSE,

LA VEILLE DE SON DÉPART ;

PAROLES ET MUSIQUE PAR M. LE DUC DE NIVERNOIS.

Prince chéri, quoi, vous partez !  
Prince chéri, vous nous quittez !

Venez-vous donc chez nous exprès  
Pour nous donner tant de regrets?

Si l'on savait voguer dans l'air,  
Bientôt Paris serait désert,  
Et jusqu'aux plus lointains climats  
Trop de Français suivraient vos pas.

Malgré tout l'art de nos ballons,  
Les grands voyages sont bien longs;  
Mais ce qui m'interdit Berlin,  
Ce n'est pas la peur du chemin.

Ce qui me tient comme enchaîné,  
C'est qu'on doit vivre où l'on est né.  
Que ce devoir me serait doux,  
Si vous étiez né parmi nous !

Nos cœurs que rien ne peut gêner,  
Nos cœurs vont vous accompagner.  
Vous les avez si bien acquis,  
Qu'ils vous suivront par tout pays.

## ÉPIGRAMME DE RULHIÈRE

SUR M<sup>me</sup> LA MARQUISE DU DEFFAND.

Elle y voyait dans son enfance,  
C'était alors la médisance.  
Elle a perdu son œil et gardé son génie,  
C'est aujourd'hui la calomnie.

— On a donné, le mardi 25 janvier, sur le Théâtre-Français, la première représentation d'*Abdir*, drame en quatre actes et en vers de M. de Sauvigny, auteur de la tragédie des *Illinois*, de l'opéra de *Péronne sauvée* et du drame de *Gabrielle d'Estrees*. Ce crime que l'on appelle *représailles*, que la guerre et ce barbare droit des gens semblent justifier, a fourni à M. de Sauvigny le fond du drame tragique dont nous allons avoir l'honneur de vous rendre compte. C'est un événement passé dans le continent de l'Amérique pendant la dernière guerre. On se rappelle l'intérêt général qu'avait inspiré sir Asgill, jeune officier des gardes anglaises, fait prisonnier et condamné à mort par les Américains en représailles de celle du capitaine Huddy,

pendu par les ordres du capitaine Lippincott. Toutes les gazettes, tous les journaux ont fait retentir l'Europe de la catastrophe qui menaça pendant huit mois la vie de ce jeune officier. La douleur extrême de sa mère, l'espèce de délire qui s'empara de l'esprit de sa sœur en apprenant quel glaive menaçait les jours de son frère, avaient intéressé toutes les âmes sensibles au sort de cette famille infortunée. La curiosité générale pour les événements de la guerre céda pour ainsi dire à l'inquiétude qu'inspirait le jeune Asgill, et la première question que l'on faisait aux bâtiments qui revenaient de l'Amérique septentrionale eut, pendant huit mois, pour objet le sort de cet intéressant jeune homme. L'on sait que trois fois Asgill fut conduit au pied de la potence, et que trois fois le général Washington, à qui ce crime politique coûtait à commettre, suspendit son supplice ; son humanité et sa justice lui faisaient espérer que le général anglais lui livrerait enfin l'auteur du forfait qu'Asgill était condamné à expier. Clinton, ou mal obéi, ou peu sensible au sort du jeune Asgill, se refusa toujours à livrer le barbare Lippincott. En vain le roi d'Angleterre, aux pieds duquel s'était traînée la famille infortunée, avait ordonné de remettre aux Américains l'auteur d'un crime qui déshonorait la nation anglaise, George III n'était pas obéi. En vain les États de Hollande avaient demandé aux États-Unis de l'Amérique la grâce du malheureux Asgill, la potence plantée devant sa prison ne cessait d'offrir chaque jour aux regards de ce jeune infortuné un appareil plus cruel encore que la mort. C'est dans ces circonstances et presque au désespoir que la mère de cette malheureuse victime imagina que le ministre d'un roi armé contre sa nation pourrait faire pour son fils ce que n'avait pu faire son propre souverain. M<sup>me</sup> Asgill écrivit à M. le comte de Vergennes une lettre dont l'éloquence, indépendante des formes oratoires, est celle de tous les peuples et de toutes les langues, parce que sa puissance est l'effet du premier et du plus puissant des sentiments de la nature.

Les deux pièces suivantes ont paru mériter d'être conservées comme monuments historiques :

« Monsieur, si la politesse de la cour de France permet qu'une étrangère s'adresse à elle, il n'est pas douteux que celle en qui se réunissent toutes les sensations délicates dont un individu puisse être pénétré ne soit favorablement accueillie d'un sei-

gneur dont la réputation fait honneur, non-seulement à son propre pays, mais à la nature humaine. Le sujet sur lequel j'ose, monsieur, implorer votre assistance est trop déchirant pour mon cœur pour qu'il me soit possible de m'y arrêter ; très-probablement le bruit public vous en aura informé ; il n'est donc pas nécessaire que je me charge de cette tâche douloureuse. Mon fils (mon fils unique), qui m'est aussi cher qu'il est brave, aussi aimable qu'il mérite d'être aimé, âgé de dix-neuf ans seulement, prisonnier de guerre en conséquence de la capitulation d'York-Town, est actuellement confiné en Amérique comme un objet de représailles ; l'innocent subira-t-il la peine due au coupable ? Représentez-vous, monsieur, la situation d'une famille qui se trouve dans ces circonstances. Environnée, comme je le suis, d'objets de détresse, accablée de crainte et de douleur, il n'est pas de mots qui puissent exprimer ce que je sens, ou peindre cette scène de douleur : mon mari abandonné de ses médecins quelques heures avant l'arrivée de cette nouvelle, hors d'état d'être informé de l'infortuné ; ma fille attaquée d'une fièvre accompagnée de délire, parlant de son frère du ton de l'extravagance, et sans intervalle de raison, si ce n'est pour écouter quelques circonstances propres à soulager son cœur. Que votre sensibilité, monsieur, vous peigne ma profonde, mon inexprimable misère, et plaide en ma faveur ; un mot de votre part, comme la voix du ciel, nous soustraira à la désolation, au dernier degré de l'infortune. Je sais combien le général Washington révère votre caractère ; dites-lui seulement que vous désirez que mon fils soit élargi, et il le rendra à sa famille désolée, il le rendra au bonheur. La vertu et la bravoure de mon fils justifieront cet acte de clémence. Son honneur, monsieur, l'a conduit en Amérique ; il était né pour l'abondance, l'indépendance et les perspectives les plus heureuses. Permettez-moi de supplier encore votre haute influence en faveur de l'innocence dans la cause de la justice et de l'humanité, de vouloir bien, monsieur, dépêcher de France une lettre au général Washington, et me favoriser d'une copie pour lui être transmise d'ici. Je sens toute la liberté que je prends en sollicitant cette grâce ; mais je suis certaine (que vous me l'accordiez ou non) que vous aurez pitié de la détresse qui m'en suggère l'idée ; votre humanité laissera tomber une larme sur la faute, et elle sera effacée.

« Puisse le ciel, que j'implore, vous accorder de n'avoir jamais besoin de la consolation qu'il est encore en votre pouvoir d'accorder à lady Asgill ! »

C'est à cette lettre que le jeune Asgill doit la vie et la liberté. Sa mère apprit presque en même temps, et que le ministre du roi de France avait écrit au général Washington pour demander la grâce de son fils, et qu'elle lui était accordée. Si quelque chose peut donner une idée des sentiments douloureux auxquels cette mère avait été en proie pendant huit mois, c'est celui que respire sa reconnaissance dans la lettre qu'elle adressa à M. le comte de Vergennes, en apprenant qu'elle lui devait la vie de son fils; le plus grand talent ne produisit jamais rien de plus noble et d'aussi touchant.

« Épuisée par de longues souffrances, suffoquée par un excès de bonheur inattendu, retenue dans mon lit par la faiblesse et par la langueur, anéantie enfin, monsieur, au dernier degré, il n'y a que mon extrême sensibilité qui puisse me donner la force de vous écrire. Daignez accepter, monsieur, ce faible effort de ma reconnaissance. Elle a été mise aux pieds du Tout-Puissant, et, croyez-moi, elle a été présentée avec la même sincérité à vous, monsieur, et à vos illustres souverains; c'est par leur auguste et salutaire entremise, ainsi que par la vôtre, que, moyennant la grâce de Dieu, j'ai recouvré un fils à la vie duquel la mienne était attachée. J'ai la douce assurance que mes vœux pour mes protecteurs et pour vous sont entendus du ciel à qui je les offre. Oui, monsieur, ils produiront leur effet vis-à-vis du redoutable et dernier tribunal où je me flatte que vous et moi nous paraîtrons ensemble; vous, pour recevoir la récompense de vos vertus; moi, celle de mes souffrances. J'élèverai ma voix devant ce tribunal imposant. Je réclamerai ces registres saints où l'on aura tenu note de votre humanité. Je demanderai que les bénédictions descendent sur votre tête, sur celui qui, par le plus noble usage du privilège qu'il a reçu de Dieu, privilège vraiment céleste, a changé la misère en félicité, a retiré le glaive de dessus la tête d'un innocent, et rendu le plus digne fils à la plus tendre et à la plus malheureuse des mères.

« Daignez agréer, monsieur, ce juste tribut de reconnaissance que je dois à vos sentiments vertueux. Conservez-le, ce tribut, et qu'il passe jusqu'à vos descendants comme un témoignage de

vosre bienfaisance sublime et exemplaire envers un étranger dont la nation était en guerre avec la vôtre, mais dont la guerre n'avait pas détruit les tendres affections. Que ce tribut atteste encore la reconnaissance longtemps après que la main qui l'exprime aura été réduite en poussière, ainsi que le cœur qui dans ce moment-ci ne respire que pour donner l'explosion à la vivacité de ses sentiments ; tant qu'il palpitera, ce sera pour vous offrir tout le respect et toute la reconnaissance dont il est pénétré.

« THÉRÈSE ASGILL. »

Cet événement a fourni à M. de Mayer le fond d'un roman qui a pour titre *Asgill, ou les Désordres des guerres civiles*. Les deux lettres qu'on vient de transcrire en forment la partie la plus intéressante ; le reste du roman n'est qu'une amplification très-boursoufflée des faits historiques dont nous venons de rappeler le précis. On ne sait trop pourquoi l'auteur a cru devoir y mettre une intrigue amoureuse. C'est un dépit jaloux qui fait quitter l'Angleterre à sir Asgill, et cet amour malheureux, dont il n'est plus question dans la suite de l'ouvrage, n'ajoute absolument rien à l'intérêt que M. de Mayer a voulu nous inspirer pour son héros.

M. de Sauvigny a mis la scène de son drame en Tartarie. Des ordres supérieurs l'ont forcé à changer les noms de tous ses interlocuteurs.

Les Nangès (les Anglais) sont armés contre une province de l'empire qui a pris les armes pour secouer un joug devenu trop pesant. Le théâtre, au lever de la toile, offre le conseil de cette province assemblé. Il vient de prononcer la mort d'Abdir (Asgill) pour satisfaire et la vengeance que demande Nouddy (Huddy) dont les Nangès ont immolé le fils, et les lois de la guerre outragées par cette infraction du droit des gens. Wazirkan (Washington), général du peuple qui combat pour la liberté, ne se prépare qu'en gémissant à faire exécuter cet arrêt rigoureux. La mère d'Abdir, à qui l'auteur fait traverser les mers avec une Mirzane, amante que M. de Sauvigny a cru devoir donner à son héros, arrive au moment où l'on se dispose à lui faire subir sa sentence. Sa mère s'adresse en vain au général pour obtenir la grâce de son fils ; Wazirkan lui répond :

Je commande aux soldats, et j'obéis aux lois ;

et ces lois ont remis le sort d'Abdir entre les mains de Nouddy, au fils de qui on l'immole. Cette mère essaie alors de fléchir ce père malheureux et implacable; ses larmes l'attendrissent enfin, il la conduit lui-même dans la prison de son fils, il offre la vie au jeune Abdir s'il veut remplacer le fils qu'on lui a ravi, et s'armer contre les Nangès; mais le jeune homme ne rachètera point ses jours par une perfidie : il repousse les offres de Nouddy, il résiste aux pleurs de sa mère, et se dispose à marcher à l'échafaud, lorsqu'on vient annoncer que tous les prisonniers nangès, indignés des refus que fait leur général Tongès de livrer le chef qui a fait périr le fils de Nouddy contre le droit des gens, viennent de passer sur leur parole dans le camp des Nangès; ils ont promis d'enlever Timurkan (Lippincott), ou de se reconstituer prisonniers. Cet incident, pris du roman de M. de Mayer, ne semble employé par M. de Sauvigny que pour ménager enfin une scène entre Mirzane et son amant. Cette scène a lieu sur la place publique, où l'auteur avait le projet de faire élever un échafaud à l'anglaise; mais les ordres de M. le garde des sceaux l'ont fait supprimer. Les prisonniers nangès n'ont pu enlever Timurkan; il ne reste plus aucun espoir au jeune Abdir. Il s'arrache des bras de son amante et de sa mère pour marcher à la potence qui est censée élevée dans la coulisse, lorsque l'ambassadeur du monarque persan (le roi de France), le plus puissant allié de ce peuple, vient au nom de son maître demander la grâce d'Abdir et l'obtient.

Ce dénouement amenait naturellement l'éloge du monarque persan et de sa jeune épouse, dont l'âme sensible avait pris le plus grand intérêt au sort d'Abdir; M. de Sauvigny a dû être content des applaudissements donnés à cette dernière scène; l'ouvrage avait été écouté jusque-là avec beaucoup d'impatience et des signes non équivoques d'ennui et de mécontentement. Le public, qui s'est empressé de reconnaître dans les portraits du monarque persan et de son épouse les maîtres qu'il admire et qu'il chérit, y eût applaudi sans doute encore avec plus de transport s'il eût pu savoir que ce sont ces mêmes éloges qui leur avaient fait refuser de voir la première représentation de ce drame sur le théâtre de la cour. Malgré l'heureux effet de cette circonstance, l'ouvrage n'a pu se soutenir longtemps sur le théâtre de Paris, car il est tombé dans les règles à la qua-

trième représentation, quoique, dès la seconde, l'auteur l'eût réduit à trois actes, en supprimant le rôle plus qu'inutile de Mirzane. La situation d'Abdir condamné dès la première scène, mais qui au dénouement ne peut manquer d'obtenir sa grâce, est trop longtemps la même pour inspirer un grand intérêt, et la manière dont l'attente des spectateurs se trouve suspendue a paru plus pénible qu'attachante. La proposition que fait Nouddy à Abdir de l'adopter pour père et de s'armer contre sa patrie ne convient guère ni au sentiment ni au caractère qu'on lui suppose; ce moyen a paru d'ailleurs bien faible et bien usé auprès du fait historique par lequel M. de Sauvigny aurait pu remplacer cet incident, qui n'est amené, comme tant d'autres, que pour prolonger l'action. Le valet de sir Asgill corrompt ses gardes; ils offrirent de le sauver en faisant un trou au mur de sa prison pour détourner d'eux le soupçon de son évasion; mais Asgill se refusa constamment à ce projet, par la raison que, sa mort étant une représaille et non une peine qu'il eût encourue pour quelque crime personnel, un autre prisonnier anglais ne manquerait pas de se voir condamné à subir le supplice auquel on lui proposait de se dérober.

Le peu de succès de l'ouvrage de M. de Sauvigny n'a point empêché que le sujet d'*Abdir* n'ait été réclamé dans nos journaux. M. Le Barbier a publié qu'il en a fait un drame en cinq actes et en prose, lu par lui à plusieurs personnes au commencement de l'année 1783. M. Ève Monnerot, nom aussi peu connu dans la littérature que celui de M. Le Barbier, a fait imprimer aussi un certificat du comité des acteurs de l'Opéra, qui déclarent que cet auteur leur a lu, à la fin de 1782, un opéra sur le même sujet, sous le nom de *Sumers*. Nous souhaitons que ces réclamations, auxquelles M. de Sauvigny n'a rien opposé, soient couronnées d'un succès plus flatteur que le drame d'*Abdir*; mais nous osons douter encore que ce sujet, traité par des plumes plus éloquantes, fasse jamais couler sur la scène autant de larmes qu'en ont fait répandre les deux lettres de M<sup>me</sup> Asgill.

— Il y a eu, le jeudi 27 janvier, une séance publique à l'Académie française, pour la réception de M. l'abbé Maury à la place de M. Le Franc de Pompignan. M. l'abbé Maury, auteur d'un *Discours sur l'éloquence de la chaire* et de plusieurs *Panegyriques* fort estimés, tels que ceux de *saint Louis*, de *saint Au-*

*gustin*, et surtout celui de *saint Vincent de Paul*, quoique assez jeune encore, aspirait depuis longtemps à la palme académique ; mais les efforts mêmes qu'il avait faits pour y parvenir l'en avaient éloigné. En voulant s'assurer également les suffrages et des *gluckistes* et des *piccinistes* (car ce sont très-sérieusement ces deux partis qui divisent aujourd'hui l'Académie), il a eu le secret de se brouiller avec tous deux, et de les brouiller eux-mêmes davantage. Les *piccinistes* cependant, à l'exception de M. de La Harpe qui croit avoir personnellement à se plaindre de lui <sup>1</sup>, lui ont pardonné, et c'est à la réunion de leurs suffrages qu'il doit le fauteuil. La circonstance d'ailleurs qui lui a été la plus favorable est le besoin qu'avait dans ce moment l'Académie d'un prédicateur, celui de ses membres qui en avait fait jusqu'ici les fonctions, M. l'abbé de Boismont, ayant déclaré que son âge et sa santé ne lui permettaient plus de s'en charger. A juger M. l'abbé Maury par ses sermons, il faut convenir que nous avons aujourd'hui peu d'orateurs chrétiens qui parussent plus dignes du choix de l'Académie ; à le juger même encore sur les bruits malins de la chronique scandaleuse, il n'en est guère sans doute qui puissent se trouver moins déplacés dans une assemblée de philosophes.

Ce qui a paru réussir le plus universellement dans le discours de M. l'abbé Maury, c'est le commencement et la fin ; les voici :

« S'il se trouve dans cette assemblée un jeune homme né avec l'amour des lettres et la passion du travail, mais isolé, sans appui, livré dans cette capitale au découragement de la solitude, et si l'incertitude de ses destinées affaiblit le ressort de l'émulation dans son âme abattue, qu'il jette sur moi les yeux dans ce moment, et qu'il ouvre son cœur à l'espérance, en se disant à lui-même : Celui qu'on reçoit aujourd'hui dans le sanctuaire des lettres a subi toutes ces épreuves... »

1. M. de La Harpe l'accuse d'avoir fait des démarches pour engager M. le comte de Schouvaloff à composer contre lui une satire. Il s'est cru si philosophiquement obligé de s'en venger, que, retenu chez lui depuis plusieurs semaines par une maladie cutanée, il a couru le hasard de se faire beaucoup de mal pour le seul plaisir d'aller refuser sa voix à M. l'abbé Maury. Ce qui console, dit-on, M. de La Harpe du petit fléau dont il est affligé, c'est qu'il semble trahir enfin malgré lui le secret des bontés de Cléophile, qui a eu le caprice, j'ignore pourquoi, de ne jamais vouloir en convenir. (MEISTER.)

Ce mouvement est tout à la fois sensible et neuf, modeste et touchant. On a trouvé également dans l'éloge qui termine ce discours une simplicité noble et majestueuse, digne de la grandeur d'un roi sur lequel il semble que l'éloquence aurait dû avoir épuisé depuis longtemps toutes les ressources de la louange.

Quoiqu'on ne puisse blâmer M. l'abbé Maury de s'être appliqué dans tout le reste de son discours à rendre justice au mérite personnel de M. Le Franc de Pompignan et à ses différents travaux littéraires, on aurait désiré qu'il s'acquittât de ce dernier devoir un peu moins longuement; cette espèce d'analyse manque souvent de rapidité, de précision, quelquefois même de goût, et ne présente aucune vue nouvelle. Ce n'était pas une tâche aisée de rappeler les torts de M. de Pompignan avec l'Académie, ce fameux discours où, au moment même qu'il venait d'être admis dans le sanctuaire des lettres, il se permit d'insulter publiquement ceux qui les cultivaient avec le plus de gloire<sup>1</sup>. Si la manière dont M. l'abbé Maury a surmonté la difficulté n'est pas très-heureuse, elle est du moins sage et mesurée.

On a remarqué dans le discours de M. l'abbé Maury une recherche de style souvent pénible, plusieurs expressions fort hasardées; nous nous contenterons de citer celle-ci qui a été très-applaudie. Cet écrivain justement célèbre (il s'agit toujours de M. de Pompignan) *entre aujourd'hui dans la postérité*. Quelqu'un qui n'a pas voulu que ce néologisme fût perdu en a fait sur-le-champ le quatrain que voici :

Ce bourgeois dont Paris sifflait la vanité,  
Et qui dans Montauban fut un second Virgile,  
Maury l'a fait *entrer dans la postérité*,  
Mais ce n'est pas parole d'Évangile.

A la bonne heure!

La réponse de M. le duc de Nivernois au récipiendaire a paru d'une facilité un peu négligée; mais c'est une négligence que le ton du monde qui l'accompagne rend aimable, parce qu'elle ne blesse jamais aucune convenance, et qu'elle sert encore à faire ressortir les traits heureux qui s'offrent pour ainsi dire d'eux-mêmes sur sa route. Nous pardonnerait-on d'oublier celui-ci?

1. Voir tome IV, p. 235 et suivantes.

*On doit la vérité aux rois, c'est le seul bien qui peut leur manquer.*

Ne semble-t-il pas que l'ombre même de M. de Pompignan soit destinée à porter malheur à l'Académie? On se souvient encore de la scène indécente à laquelle son discours de réception donna lieu; la séance consacrée à son éloge funèbre a été terminée également d'une manière fort désagréable pour cette illustre compagnie par l'accueil qu'on a fait à la lecture d'un morceau de M. Gaillard sur Démosthène. On s'est ennuyé avec si peu de politesse de toutes les trivialités, de toutes les vieilles réminiscences, de toutes les petites anecdotes de collège accumulées dans ce discours, que, lorsqu'il a été question de peindre Démosthène récitant au bord de la mer pour accoutumer sa voix à lutter contre les flots de la mer agitée, l'orateur académique s'est vu assailli lui-même d'un flot si bruyant de murmures et de huées, qu'il en a pâli, sa voix s'est embarrassée, ses lunettes sont tombées sur le papier, et il a perdu connaissance au point qu'il a fallu lever le siège, emporter le pauvre homme dans la salle prochaine, et renvoyer brusquement l'auditoire malévole. Toute l'Académie a été si émue de l'événement, qu'on a été presque tenté de renoncer pour jamais à la célébrité des séances publiques. Il a été question du moins d'en exclure les femmes, comme plus impatientes et plus susceptibles d'ennui; de distribuer les billets avec plus de précaution, et de n'admettre en général que des personnes dont on puisse être à peu près sûr, quoi qu'il arrive et quoi qu'on lise. On s'est arrêté enfin à un autre projet; mais ceci est un mystère qui ne nous sera révélé qu'à la prochaine séance.

— *Livre échappé du déluge, ou Psaumes nouvellement découverts, composés dans la langue primitive, par S. Ar-Lamech, de la famille patriarcale de Noé, translétés en français par P. Lahceram, parisipolitain. A Sirap; et afin que personne ne soit embarrassé à déchiffrer l'anagramme de ces derniers noms, ou à Paris, chez l'éditeur P. Sylvain Maréchal, auteur de quelques poésies champêtres et de beaucoup de madrigaux assez fades; mais il ne faut pas oublier l'ode anacréontique A mon portier, parce qu'elle est si agréable qu'on l'a donnée souvent au chevalier de Boufflers<sup>1</sup>.*

1. Imprimée dans la *Bibliothèque des amants*, à Gnide (plusieurs éditions).

Rien de neuf, rien qui soit vraiment dans le goût oriental, rien qui réponde au voile antique dont l'auteur a prétendu s'envelopper. Le célèbre chantre des patriarches, l'illustre Bodmer, a dit, dans son huitième chant de *la Noachide*, que Débora, femme de Sem, sauva du déluge et déposa dans l'arche les odes d'Elihu ; mais que ces odes, devenues bientôt trop sublimes pour les descendants de Noé, furent enlevées au ciel par les anges pour leur servir de cantiques. Ce qui paraît plus certain, c'est que M. Sylvain ne les a pas retrouvées ; ses psaumes ne risquent donc pas d'avoir le même sort que ceux du divin Elihu ; ce sont des lieux communs de morale en style emphatique, divisés par versets ; cependant on leur a fait l'honneur de les défendre à cause des déclamations du psaume XVIII *contre les rois orgueilleux et aussi contre la royauté* :

« 1. Dieu des Dieux de la terre, punis ces potentats orgueilleux qui s'en vont disant :

« 2. Que deviendra le monde quand je n'y serai plus ?

« 3. Vermisseaux couronnés, le monde sera après ce qu'il était avant vous.

« 4. Une fourmière s'aperçoit-elle de l'absence d'une fourmi ?

« 5. Roi superbe, as-tu fait quelque bien ? Cent mille autres pourraient en faire autant et plus que toi.

« 6. Apprends que les rois, quand ils sont bons, ne font que leur devoir.

« 7. Apprends que les hommes pouvaient se passer même de bons rois,

« 8. Et que les rois ne feraient jamais assez de bien aux hommes leurs semblables pour leur faire oublier qu'ils étaient tous égaux.

« 9. Sache que la royauté est...

« 10. Sache enfin que mon Dieu n'a permis aux hommes d'avoir<sup>1</sup>... »

1. Ces deux paragraphes sont inachevés dans l'édition originale du *Livre échappé au déluge*.

LETTRE DE M. L'ABBÉ DELILLE A M<sup>me</sup> DE VAINES.

« De Constantinople.

« C'est le devoir et la consolation des exilés, madame, de célébrer religieusement les solennités et les fêtes de leur patrie. Vous savez combien les mardis m'étaient sacrés; je ne puis plus les célébrer avec vous, mais je m'unis de cœur et d'esprit à ceux qui ont ce bonheur. Je me rappelle aussi certains lundis très-scrupuleusement observés, et la semaine me paraît bien longue depuis qu'elle a deux jours de moins.

« Si vous prenez assez d'intérêt à nous pour désirer savoir des nouvelles de notre navigation, vous pardonneriez à la longueur et au bavardage de cette lettre, et vous endurerez en une fois ce que vous auriez enduré en détail les mardis.

« Notre voyage a été très heureux; le vent nous a portés en cinq jours à Malte par la plus belle mer et sous le plus beau ciel du monde. J'étais très-curieux de voir cette ville, son superbe port, ses grandes murailles blanches qui en huit jours auraient achevé de m'aveugler, et ses belles rues pavées en pierre de taille, qui montent et qui descendent en escaliers. J'étais plus curieux encore de connaître ses mœurs et sa constitution bizarre, où, grâce aux commanderies que distribue le grand maître, l'esprit militaire se perd dans l'esprit d'intrigue; où la politesse de la chevalerie moderne conserve en partie la barbarie monacale; où, sans aucun des vieux préjugés, on est ennemi né de tout ce qui est baptisé; où l'on persécute par état et par tradition; où la pauvreté a pour patrimoine des biens immenses, et le célibat toute une ville pour sérail.

« Je croirais vous en avoir dit trop de mal si les chevaliers eux-mêmes ne m'en avaient dit davantage. Du reste, plusieurs d'entre eux sont très-polis, quelques-uns fort aimables, tous sont très-hospitaliers et dignes en ce sens de leur institution. Je me plains de leur état et non de leurs personnes, et je suis fâché que la seule école d'héroïsme qui existe aujourd'hui soit une fondation contre l'humanité.

« Nous avons quitté cette ville pour voir un pays plus barbare, mais plus intéressant; ce beau pays de la Grèce où les regrets sont du moins adoucis par les souvenirs. La première île qu'on

rencontre est Cérigo, si connue sous le nom de *Cythère*. Il faut convenir qu'elle répond mal à sa réputation; nos romanciers et nos faiseurs d'opéras seraient un peu étonnés s'ils savaient que cette île, si délicieuse dans la Fable et dans leurs vers, n'est qu'un rocher aride. En vérité, on a très-bien fait d'y placer le temple de Vénus; pour se plaire là, il fallait bien un peu d'amour.

« Les autres îles sont plus dignes de leur renommée, et la fécondité de leur terrain, l'avantage de leur position, la beauté de leur ciel, la douceur de leur climat, embellies par tout ce que la Fable a de plus enchanteur et l'Histoire de plus intéressant, offrent un des plus ravissans spectacles qui puissent flatter l'imagination et les yeux. Mais je n'en pouvais jouir comme les autres; chacun m'affligeait inhumainement d'un plaisir que je ne pouvais partager; on me disait : Voilà la patrie de Sapho, d'Anacréon, d'Homère; hélas! j'étais aveugle comme lui, et jamais je ne l'avais si douloureusement éprouvé; mais du moins je découvrais à peu près la position de ces lieux, et je voyais tout cela un peu mieux que dans les livres.

« Enfin nous avons été forcés de relâcher par un vent contraire, si l'on peut appeler un vent contraire celui qui nous a donné le temps de voir Athènes.

« Je ne chercherai pas à vous exprimer mon plaisir en mettant le pied sur cette terre célèbre. Je pleurais de joie, je voyais enfin tout ce que je n'avais fait que lire, je reconnaissais tout ce que j'avais connu dès l'enfance : tout m'était à la fois familier et nouveau; mais ce que je n'oublierai de la vie, c'est la sensation que m'a fait éprouver l'aspect du premier monument de cette ville à jamais intéressante.

« Vous avez peut-être observé, madame, que, en lisant tous les prodiges qu'on nous raconte des anciens, il reste un fond, sinon d'incrédulité, au moins de défiance, qui nuit au plaisir et inquiète l'admiration; leur grandeur même leur fait tort, et l'on craint qu'il n'y ait un peu de leur fable dans leur histoire. Ainsi plus d'un voyageur est arrivé dans l'Égypte, prévenu contre tout ce qu'on nous raconte de son ancienne magnificence; mais les pyramides existent, qui font foi de tout le reste, et il n'y a pas d'incrédulité qui ne vienne se briser contre ces masses-là.

« C'est ce que j'ai éprouvé dans Athènes, moins gigantesque

dans ses monuments, mais plus véritablement grande que l'Égypte. Les mœurs, le gouvernement des Athéniens, leur ville même n'existent plus que dans quelques débris ; mais à peine les eus-je aperçus, qu'une idée de grandeur se répandit sur tout ce que je n'avais pas vu et sur tout ce que je ne pouvais plus voir. Les trois seules colonnes qui restent du temple de Jupiter m'ont tout rendu vraisemblable, tant ces restes sont frappants de magnificence et de simplicité. Je ne pouvais me lasser de voir ces grandes et belles colonnes du plus beau marbre de Paros, intéressantes par leur beauté, par celle des temples qu'elles décoraient, par le souvenir des beaux siècles qu'elles rappellent, et surtout parce que l'imitation plus ou moins exacte de leurs belles proportions fut et sera dans tous les temps et chez tous les peuples la mesure du bon et du mauvais goût ; je les parcourais, je les touchais, je les mesurais avec une insatiable avidité ; elles avaient beau tomber en ruine, je ne pouvais quelquefois m'empêcher de les croire impérissables ; je croyais faire la fortune de mon nom en le gravant sur leur marbre ; mais bientôt je m'apercevais avec douleur de mon illusion. Ces restes précieux ont plus d'un ennemi, et le temps n'est pas le plus terrible ; la barbare ignorance des Turcs détruit quelquefois en un jour ce qu'avaient épargné des siècles. J'ai vu étendue à la porte du commandant une de ces belles colonnes dont je vous ai parlé : un ornement du temple de Jupiter allait orner son *harem*. Le temple de Minerve, le plus bel ouvrage de l'antiquité, dont la magnificence mit Périclès, qui l'avait fait bâtir, dans l'impossibilité de rendre ses comptes, est enfermé dans une citadelle construite en partie à ses dépens. Nous y sommes montés par un escalier composé de ses débris. Nous foulions aux pieds des bas-reliefs sculptés par les Phidias et les Praxitèle ; je marchais à côté ou j'enjambais pour n'être pas complice de ces profanations. Un magasin à poudre est établi à côté du temple ; dans les dernières guerres des Vénitiens, une bombe a fait éclater le magasin et tomber plusieurs colonnes jusqu'alors parfaitement conservées. Ce qui m'a désespéré, c'est qu'au moment de descendre on a donné ordre de tirer le canon pour M. l'ambassadeur ; j'ai craint que cette commotion n'achevât d'ébranler le temple, et M. de Choiseul tremblait des honneurs qu'on lui rendait.

« Le temple de Thésée, qui, si l'on en excepte quelques colonnes hors d'aplomb par l'effet d'un tremblement de terre, réunissait toute la solidité d'un bâtiment nouveau à tout l'intérêt de la plus vénérable antiquité, est en proie, à ce qu'on nous mande, à la même barbarie. Son beau pavé de marbre, respecté par tant de siècles et foulé par tant de grands hommes, est enlevé par ordre de ce même commandant, trop ignorant même pour savoir le mal qu'il fait.

« Après ces temples, on voit encore avec plaisir dix-sept colonnes de marbre, reste de cent dix qui soutenaient, dit-on, le temple d'Adrien. Devant est une aire à battre le blé, pavée des magnifiques débris de ce monument. On y distingue avec douleur des fragments sans nombre des superbes sculptures dont ce temple était orné. Entre deux de ces dix-sept colonnes s'était guindé, il y a quelques années, pour y vivre et mourir, un ermite grec, plus fier des hommages de la populace qui le nourrissait, que les Miltiade et les Thémistocle ne l'ont jamais été des acclamations de la Grèce. Ces colonnes elles-mêmes font pitié dans leur magnificence. Je demandai qui les avait ainsi mutilées, car il était aisé de voir ce qui n'était point l'effet du temps; on me dit que de ces débris on faisait de la chaux. J'en pleurai de rage.

« Dans toute la ville, c'est le même sujet de douleur. Pas un pilier, pas un degré, pas un seuil de porte qui ne soit de marbre antique, arraché par force de quelque monument; partout la mesquinerie des constructions modernes est bizarrement mêlée à la magnificence des édifices antiques. J'ai vu un bourgeois appuyer un mauvais plancher de sapin sur des colonnes qui avaient supporté le temple d'Auguste. Les cours, les places, les rues sont jonchées de ces débris, les murailles en sont bâties; on reconnaît avec un plaisir douloureux une inscription intéressante, l'épithaphe d'un grand homme, la figure d'un héros, un bras, un pied qui appartenait peut-être à Minerve ou à Vénus; là, une tête de cheval qui vit encore; ici, des cariatides superbes enchâssées dans le mur comme des pierres vulgaires. J'aperçois dans une cour une fontaine de marbre, j'entre; c'était autrefois un magnifique tombeau orné de belles sculptures; je me prosterner, je baise le tombeau; dans l'étourderie de mon adoration, je renverse la cruche d'un enfant qui riait de me voir faire; du rire il passe aux larmes et aux cris; je n'avais point sur moi de

quoi l'apaiser, et il ne se serait pas encore consolé, si des Turcs très-bonnes gens ne l'avaient menacé de le battre.

« Il faut que je vous conte encore une superstition de mon amour pour l'antiquité. Au moment où je suis entré tout palpitant dans Athènes, ses moindres débris me paraissaient sacrés. Vous connaissez l'histoire du sauvage qui n'avait jamais vu de pierres; j'ai fait comme lui, j'ai rempli d'abord les poches de mon habit, ensuite de ma veste, de morceaux de marbre sculptés; et puis, comme le sauvage, j'ai tout jeté, mais avec plus de regret que lui.

« Pour comble de malheur, les Albanais ont fait sur ces côtes une incursion meurtrière; il a fallu se mettre à l'abri par des murs; la malheureuse antiquité a fait encore ces frais-là, et la défense de la ville nouvelle a coûté plus d'un magnifique débris à la ville ancienne.

« Pardonnez, madame, ce long récit dont l'ennui vous fera peut-être haïr le pays que je voulais vous faire aimer. Pour vous réconcilier avec lui, vous recevrez bientôt du vin de ces belles îles, mûri par leur beau soleil. Faites, en le buvant, commémoration de moi avec vos amis. M. de Choiseul prie M. de Vaines, qu'il connaît plus que vous, de vous faire accepter un petit flacon d'essence de roses; plus de roses sont exprimées dans ce petit flacon qu'on n'en trouverait dans tous les jardins que j'ai chantés. Ma malheureuse vue se brouille, je ne puis plus écrire, et cela m'attriste un peu.

« J'embrasse bien tendrement M. de Vaines. »

— On ne se permet de rappeler ici l'impromptu suivant que parce qu'il se trouve dans le troisième volume du *Recueil de pièces intéressantes* de M. de La Place, qui vient de paraître.

#### IMPROMPTU

DE M. LE PRINCE DE LIGNE AU PRINCE HÉRÉDITAIRE,  
AUJOURD'HUI DUC DE BRUNSWICK,  
QUI LUI MONTRAIT DES VERS QUE LE ROI DE PRUSSE AVAIT  
FAITS POUR LUI.

Un grand roi vous chanta, l'univers vous admire;  
Adoré des vainqueurs, estimé des vaincus,

De Cythère et de Mars vous soutenez l'empire,  
A force de talents, de gloire et de cocus.

— On a donné, le samedi 29 janvier, sur le Théâtre-Français, la première représentation des *Épreuves*, comédie, en vers et en un acte, de M. Forgeot, connu avantageusement par sa jolie comédie des *Rivaux amis*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps.

Cette petite pièce, imitée de *la Feinte par amour*, de Dorat, qui n'est-elle-même qu'une copie de *la Coquette corrigée* de La Noue, a été fort applaudie. Des scènes agréables, un dialogue facile et d'un naturel plein de grâce et d'esprit, font regretter que M. Forgeot, avec le style le plus propre à la comédie, n'ait pas eu le courage ou le talent de concevoir un plan et des caractères qui ne soient plus toujours calqués sur ceux qu'on a déjà vus répétés tant de fois sur la scène, des caractères enfin qui ressemblent à ceux que nous offrent le monde et la société; si le fonds sans doute en est toujours le même, leurs formes, leurs nuances du moins se renouvellent sans cesse et varient à l'infini.

---

## MARS.

### LES TANT PIS ET LES TANT MIEUX.

..... Mon père avait un métier honnête; il n'y eut aucun moyen de me l'apprendre. — Tant pis. — Pas tant pis, car je jouais fort joliment de la harpe, et ce talent me conduisit à la cour, dont je n'eusse jamais approché si j'avais réussi par hasard à faire des montres. — Hé bien, tant mieux. — Oui; mais j'en fus bientôt chassé, grâce à mes impertinences. — Tant pis. — Pas tant pis, car elles furent utiles à un homme riche<sup>1</sup>; il vit qu'il pourrait se servir de moi, et commença ma fortune. — Tant mieux. — Pas encore tant mieux; mes liaisons avec lui m'attirèrent, après sa mort, un procès qui faillit me perdre. Dans l'intervalle cependant je me mariaï trois fois. — Oh! tant

1. M. Paris Duverney. (MEISTER.)

pis! — Si je ne m'étais pas toujours trouvé veuf avant d'avoir eu le temps de m'en repentir. Pour me consoler, je fis un drame<sup>1</sup>; il fut hué. — Tant pis. — Non; je soutins bravement que la pièce irait aux nues le lendemain; je ne sais trop comment je gagnai la gageure; mais je devinai dès lors tout ce qu'on pouvait oser avec le public, et c'est un secret que j'ai fait valoir depuis avec assez d'avantage. Quelque temps après je me liai particulièrement avec un grand seigneur<sup>2</sup>, plus particulièrement avec sa maîtresse<sup>3</sup>, qui, très-jolie, était plus aimable encore. — Tant mieux. — Oui, si cela ne m'eût pas valu une volée de coups et quelques mois de prison. J'espérai me dédommager en faisant régler utilement mes comptes avec mon premier protecteur, qui venait de mourir. Je risquai, comme je l'ai dit moi-même fort éloquemment, je risquai de me faire payer ou de me faire pendre. Je ne fus pas pendu. — Ah! tant mieux! — Mais je fus blâmé. — Tant pis. — Non, tant mieux; je devins le martyr du patriotisme; je fus regardé comme le défenseur de nos dieux et de nos lois; un bel-esprit<sup>4</sup> de mes amis m'appela le *Brutus de la France*. Tout blâmé que j'étais, je fus admis à la table des princes, aux secrets du ministère et chargé de plusieurs négociations importantes<sup>5</sup>. Le tribunal qui m'avait blâmé, et que j'avais couvert de boue et de ridicule, se vit bientôt chassé lui-même avec ignominie. Je crus avoir rétabli la magistrature en France; et, toujours prêt à *prendre*, à *recevoir*, à *demande*r, je me résignai à gagner quelques millions pour soutenir la liberté de l'Amérique, en attendant que le roi très-chrétien eût jugé à propos de la soutenir lui-même un peu plus chèrement. Pour avoir fort bien vendu aux nouveaux républicains de mauvais fusils, de mauvais souliers, de mauvais chapeaux, j'osai m'appeler *Beaumarchais l'Américain*; ils ne répondirent à cette mauvaise plaisanterie qu'en me payant assez mal. Cependant j'eus une marine sous mon nom<sup>6</sup>. Je publiai un manifeste contre le roi d'Angleterre, où je traitai lestement Sa

1. *Eugénie*. (MEISTER.)

2. M. le duc de Chaulnes. (ID.)

3. M<sup>lle</sup> Beauménard. (ID.)

4. M. Gudin, dans ses *Mânes de Louis XV*. (ID.)

5. A Londres, à Vienne, etc. (ID.)

6. Voyez la lettre de M. le comte d'Estaing à M. de Beaumarchais sur le combat de la Grenade. (ID.)

Majesté Britannique, plus lestement encore le duc de Choiseul, le comte d'Aranda, etc. — Ah! tant pis! — Pas tant pis, car il ne m'en arriva rien, et l'on crut que j'étais un des hommes les plus puissants du royaume. Pour occuper les loisirs que tant de grands intérêts laissaient encore à mon activité, j'entrepris une belle édition de Voltaire, que je finirai peut-être; je fis des comédies, et lançai plusieurs pamphlets contre un ministre dont le génie avait jeté sur toutes les parties de l'administration une lumière éblouissante, insupportable. Impatienté de toutes nos petites persécutions, l'honnête homme se crut obligé de demander sa retraite, et bientôt après tout rentra dans l'ordre accoutumé. Eh bien, le croirez-vous? après tant de services rendus à l'État, à l'univers, on me refusa inhumainement le plaisir de faire jouer, sur le théâtre de la nation, une farce fort gaie où je cherchais à consoler les petits en les faisant rire aux dépens des grands, ce qui, quoi qu'on en ait pu dire, me paraît encore assez neuf, assez original. — Ah! tant pis! — Pas tant pis encore; car, après l'avoir défendue pendant deux ans, on la permit un beau jour, et le succès en fut bien plus inouï, grâce aux honneurs de la victoire que j'eus l'air d'avoir remportée sur l'autorité même. On chercha, l'on trouva des allusions partout, et ma pièce, objet de la curiosité universelle, parut tout à la fois un chef-d'œuvre d'esprit, de hardiesse et de verve comique. Redouté de tout le monde, il ne tint qu'à moi de penser que l'heureuse audace de mon caractère était devenue une puissance réelle. Je voulus consacrer mon triomphe par une bonne œuvre, et je destinai le riche produit de mon *Figaro* à un établissement aussi utile que respectable. — Ah! tant mieux! — Pas tant mieux; cela me donna le goût de la bienfaisance; hélas! ce goût, pour moi tout neuf encore, m'a conduit par une fatalité étrange... où?... Je m'avisai de donner et de faire donner l'aumône à une pauvre infortunée dont le mari venait d'être écrasé sur le port Saint-Nicolas; ma manière de faire la charité déplut à un philosophe<sup>1</sup>, si philosophe qu'il ne fit jamais rien. Tandis que tout le monde paraît me craindre, c'est lui qui ose m'attaquer. — Quoi! sans égard pour l'effroi de votre nom? — Je m'abaisse à lui répondre; dans ma surprise, dans ma colère, j'ai le malheur de

1. M. Suard, de l'Académie française. (MEISTER.)

parler de lions et de tigres ; je ne songeai qu'à l'opposition de leur force, de leur puissance, à la faiblesse méprisable du vil insecte auquel je comparai mon adversaire <sup>1</sup>. On prête à cette platitude le sens le plus noir, le plus odieux, et me voilà conduit..... à Saint-Lazare <sup>2</sup>. — La leçon est fâcheuse, à la vérité ; et il est dur de la recevoir pour une bêtise, avec tant de talent pour la mériter à d'autres titres ; mais, après tout, ce n'est pourtant qu'une plaisanterie. — Une plaisanterie ! O mes bons amis de cour, est-ce une arme qui convienne à l'autorité ?...

Cette question sans doute est assez délicate, assez importante pour désirer de la voir discuter quelque jour avec une discrétion respectueuse.

Tout le monde, disait d'Alembert, avait le droit de tuer M. de Lally, excepté le bourreau. Tout le monde, dirait-il peut-être aujourd'hui, avait le droit de faire l'épigramme la plus cruelle contre le sieur de Beaumarchais, excepté le gouvernement.

Voici la lettre attribuée à M. Suard, qui a donné tant d'honneur à M. de Beaumarchais <sup>3</sup> :

#### A M. CARON DE BEAUMARCHAIS.

« Monsieur, tout le monde connaît votre bienfaisance ; permettez-moi de venir la réclamer dans le journal même où elle se manifeste avec tant d'éclat.

1. Voici la phrase fatale : « Quand j'ai dû vaincre lions et tigres pour faire jouer une comédie, pensez-vous, après son succès, me réduire ainsi qu'une servante hollandaise à battre l'osier tous les matins sur l'insecte vil de la nuit ?... » Un honnête Hollandais, lisant au café cet article du journal, s'est écrié que l'auteur en avait menti et qu'il manquait très-indécemment de respect à la propriété hollandaise ; mais il n'y a pas vu d'autre crime. (MEISTER.)

2. Sur un ordre écrit de la main du roi à M. le baron de Breteuil et conçu, dit-on, à peu près dans ces termes : « Aussitôt cette lettre reçue, vous donnerez l'ordre de conduire le sieur de Beaumarchais à Saint-Lazare. Cet homme devient aussi par trop insolent ; c'est un garçon mal élevé dont il faut soigner l'éducation... » Il n'y est resté que quatre ou cinq jours. On a prétendu qu'un des motifs qui a fait hâter sa sortie a été la crainte que le ridicule des chansons et des sarcasmes, où on le traitait par dérision de chevalier de Saint-Lazare, ne finit par compromettre plus ou moins la dignité d'un ordre dont Monsieur a relevé la gloire et auquel par là même il prend un intérêt tout particulier. (MEISTER.)

3. Cette lettre manque dans le manuscrit de Gotha et, comme nous l'avons laissé entendre tome XIII, p. 119, il est plus que probable qu'elle a été ajoutée par Suard, éditeur de la série de la *Correspondance* de 1782 à 1790. La mention de la réponse de Beaumarchais (voir plus bas) manque également.

« Je suis ecclésiastique : une femme de la famille Valois, qui depuis longtemps a de la confiance dans mon zèle, mais qui n'ose pas prendre la liberté de vous écrire, m'a prié de vous faire part de son chagrin et de ses inquiétudes. En voici le motif :

« Depuis que vous avez annoncé au monde la malheureuse situation d'Élisabeth Valois, veuve L'Écluse, et les trois louis dont vous l'avez gratifiée, d'autres personnes charitables, mais qui ne se sont pas nommées, lui ont aussi envoyé des secours.

« Ne croyez pas, monsieur, que je veuille faire une observation désobligeante; chacun fait le bien à sa manière; qu'on le fasse, c'est le point essentiel. La morale sublime, qui veut que la main gauche ignore le bien que fait la main droite, n'est plus guère à la portée de nos mœurs; aussi est-ce une perfection, non un précepte. Il faut respecter la charité qui se cache; il faut louer encore la charité qui, en se montrant, électrise gaiement celle des autres. Un peu de vanité est un bien petit péché; la vanité qui soulage les misères de ceux qui souffrent est bonne à encourager. Nous ne sommes pas dans un temps où il faille chicaner les motifs des bonnes actions.

« Pardonnez cette petite bouffée de morale à mon état et à l'habitude de mes fonctions; pour changer de sujet, parlons de vous, monsieur, de vos comédies et de ce qu'elles ont produit.

« Je ne les connais pas par moi-même; mes devoirs et mes principes m'interdisent le théâtre; mais il n'y a personne dans Paris qui puisse en ignorer la célébrité.

« Le bruit de votre nom et de vos succès a retenti jusqu'aux Halles et au port Saint-Nicolas. Il n'y a pas un gagne-denier ni une blanchisseuse un peu renforcée qui n'ait vu au moins une fois le *Mariage de Figaro*, et qui n'en ait retenu quelques traits facétieux qui égayent à chaque instant leurs conversations. Vous leur avez appris à rajeunir ingénieusement des proverbes qu'ils commençaient à trouver usés. *Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle s'emplit*, se répète dix fois de suite dans leurs joyeux propos, et dix fois de suite excite des éclats de rire sans fin. *Gaudeant bene nati* est devenu pour ceux qui savent seulement lire au lutrin une maxime de morale, comme un trait d'esprit.

« Un grand nombre de ces bonnes gens, qui ne connaissaient pas même le nom du Théâtre-Français, ont voulu voir votre co-

médie ; et comme ils n'y ont rien compris d'abord, ils y sont retournés. Le plaisir et l'instruction qu'ils y ont trouvés les ont conduits naturellement aux théâtres des boulevards, où ils aiment à revoir Figaro sous toutes les formes, et toujours avec son esprit et son ton.

« Ce qui les charme surtout, c'est de retrouver dans votre comédie, comme dans celles des Grands Danseurs du roi, des mœurs qu'ils connaissent beaucoup, un langage qui leur est déjà familier, et des plaisanteries qui sont à leur usage.

« Je ne m'y connais pas beaucoup ; mais il me semble, monsieur, que le but du poète comique est de faire passer sur le théâtre les mœurs du peuple, et que son succès est de faire passer dans la bouche du peuple les plaisanteries du théâtre. Je ne sais pas jusqu'à quel point la langue des seigneurs et des dames s'est enrichie des phrases de Figaro et de Basile ; mais je suis sûr que, si votre pièce se perdait (ce qu'à Dieu ne plaise !), le dialogue s'en retrouverait presque en entier dans les bonnes sociétés des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau.

« On dit d'ailleurs que les héros de votre comédie sont un grand seigneur de qui tout le monde se moque, ce qui n'est pas commun ; un valet insolent qui se moque de tout le monde, ce qui doit amuser bien des gens ; et un petit page qui court après toutes les filles, et à qui une belle comtesse trouve la peau très-douce et le bras bien rond, ce qui ne peut manquer de plaire aux jeunes garçons et aux grandes dames. Tout cela est bien fait pour charmer toutes les classes du public.

« Vous ne connaissez peut-être pas toute votre gloire, monsieur. Le nom de Figaro est devenu immortel dans la bouche du peuple, comme celui de Tartuffe dans la bouche des gens du monde. Mais celui-ci est borné à désigner un hypocrite, au lieu que l'autre s'applique à toute espèce de mauvais sujets ; on le donne même aux chiens, aux chats, aux chevaux de fiacre. J'entendis l'autre jour un porteur de chaise dire, en voyant un chien des rues qui aboyait à tous les passants : *Assommons ce vilain Figaro*.

« Comment n'avez-vous pas pressenti que ce nom, prodigué à ce qu'il y a de plus bas et de plus ridicule, devenait une insulte pour une brave femme à qui on l'applique si légèrement ? L'influence de ces sobriquets parmi le peuple est plus importante qu'on

ne pense ; ils ne se perdent presque jamais. La plupart des noms propres n'ont été dans leur origine que des sobriquets.

« La parente de la veuve L'Écluse, qui *invoque* ici votre humanité *par ma plume*, a vu avec douleur que quelques-uns de vos amis, qui, à votre exemple, envoyaient au *Journal de Paris* des secours pour cette pauvre veuve, les adressaient à *la petite Figaro*. Heureusement que les gens de son quartier ne lisent pas le *Journal de Paris*; sans cela, ce nom de *Figaro* deviendrait une tache ineffaçable pour cette femme, pour le jeune enfant qu'elle allaite, et pour d'autres *marmots*, si elle en a, qu'elle voudra *empâter*, comme vous l'avez si bien dit, *de son lait maternel*. Il ne serait plus en votre pouvoir de réparer le mal que vous auriez fait à toute cette famille. Quel est le bourgeois un peu délicat qui voudrait épouser une *petite Figaro*, et l'honnête artisan qui, entaché de ce nom dès son enfance, pourrait aspirer à devenir syndic de sa communauté ?

« Je vous soumets, monsieur, ces réflexions, et je ne doute pas que vous ne vous occupiez à prévenir le malheur dont cette honnête famille est menacée.

« Pardonnez si je vous ai occupé si longuement de vous et de vos ouvrages ; je me suis laissé aller au plaisir de m'entretenir avec vous, parce que j'ai vu que vous aimiez à répondre à tout le monde. Je me trouverai infiniment honoré d'un mot de réponse, et je vous assure, en attendant, des sentiments très-distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« P. L. P. F. C. L. »

La réponse de M. de Beaumarchais à cette lettre se trouve dans le *Journal de Paris* du 7 mars 1785<sup>1</sup>.

— On a donné, le 15 février, sur le théâtre de la Comédie-Italienne, la première représentation de *la Femme jalouse*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Desforges, auteur des *Marins*, de *Tom Jones à Londrès*, du *Temple de l'Hymen*, de *l'Épreuve villageoise*, etc.

La marche de la nouvelle production de M. Desforges est assez compliquée. Ce sujet avait déjà paru sur la scène italienne ;

1. Elle a été depuis recueillie dans les diverses éditions des *OEuvres* de Beaumarchais.

Riccoboni, auteur estimé de l'ancien Théâtre-Italien, en avait fait une pièce à canevas, dont Joly fit une comédie en vers et en trois actes, qui fut jouée avec succès en 1726; ces deux ouvrages n'ont d'autre ressemblance avec la pièce de M. Desforges que le titre. C'est *la Femme jalouse* ou *The Jealous Wife*, de M. Colman, jouée avec le plus grand succès, sur le théâtre de Londres, en 1763, et supérieurement traduite en français par M<sup>me</sup> Riccoboni, qui semble avoir fourni à M. Desforges l'idée de sa nouvelle comédie; cependant il assure, dans sa préface, n'avoir connu la pièce anglaise qu'après avoir fini la sienne, et l'on serait presque tenté de le croire. L'auteur de *Tom Jones à Londres*, s'il eût connu l'ouvrage de Colman, se serait bien gardé sans doute d'établir la plus grande partie de l'intrigue de sa comédie sur le double fond d'une boîte trouvée si à propos dans un secrétaire ouvert; il eût employé par préférence le moyen plus théâtral et plus naturel en même temps dont s'est servi l'auteur anglais. Dans la pièce de M. Colman, la scène s'ouvre par les reproches que M<sup>me</sup> Belton fait à son mari; elle a surpris une lettre adressée à Charles Belton, neveu de sir Belton, logé chez son oncle, qui l'a élevé. Cette lettre est de sir Thomas Clifford, père d'une jeune personne qui s'est sauvée de la maison paternelle pour fuir un hymen qu'elle déteste, parce qu'elle aime et qu'elle est aimée de Charles Belton. Le père de miss Henriette Clifford croit ce jeune homme auteur de l'enlèvement de sa fille; et M<sup>me</sup> Belton, dans les mains de qui sa lettre est tombée, en accuse son mari, parce qu'en effet la lettre est adressée à M. Belton, sans que rien puisse désigner si c'est l'oncle ou le neveu. Cette exposition, tout à la fois simple et dramatique, jette un intérêt réel sur la pièce, et lui donne un mouvement qui commence dès la première scène, et marche sans le secours de tous les petits incidents auxquels l'auteur français s'est vu obligé de recourir. Une jalousie de seize ans est peut-être plus bizarre, plus monstrueuse qu'un amour octogénaire. Un amour qui dure depuis tant d'années pour une femme jalouse est, au moins dans nos mœurs actuelles, un phénomène peu croyable. Ce qui paraît plus ridicule encore, c'est de ne donner, au bout de seize ans, à cette femme, d'autre prétexte pour justifier sa jalousie que la malheureuse découverte d'une boîte à double fond; une passion si cruelle ne peut être intéressante, sur la scène

comme dans le monde, que lorsqu'elle est excitée, entretenue par quelque événement dont les apparences puissent excuser en quelque manière ses soupçons et ses fureurs. C'est ce qu'a très-bien senti M. Colman, et c'est ce que prouve encore l'intérêt qui règne dans les trois derniers actes de la nouvelle *Femme jalouse*.

Malgré les défauts qu'on vient de remarquer, et plusieurs autres dont le détail deviendrait ici trop ennuyeux, cette nouvelle comédie de M. Desforges a eu beaucoup de succès, et ce succès est à quelques égards bien mérité; l'intrigue en est conduite assez heureusement, puisqu'elle est claire, quoique fort compliquée; la scène a toujours du mouvement; ce mouvement n'est souvent que du fracas, mais il est varié, et produit de l'effet. Les caractères sont soutenus et contrastés avec art : celui d'Eugénie appartient absolument à l'auteur; ce caractère, qui est de l'intérêt le plus aimable, repose doucement l'âme et l'esprit fatigués par des situations fortes et des incidents trop multipliés. Le style est la partie la plus faible de cet ouvrage; il a paru même au-dessous de celui de *Tom Jones à Londres*; il n'est facile qu'à force de négligence, et manque presque toujours également d'esprit, de grâce et de précision,

Dans la liste mortuaire des nouveautés qui ont paru et disparu sur la scène Italienne, nous avons oublié, je crois, *les Amours de Colombine, ou Cassandre pleureur*. Cette pièce n'a pas été achevée. Les paroles sont de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, la musique de M. Champein.

PARODIE DU VAUDEVILLE DE *Figaro*.

Cœurs sensibles, cœurs fidèles,  
Par Beaumarchais offensés,  
Calmez vos frayeurs cruelles,  
Les vices sont terrassés.  
Cet auteur n'a plus les ailes  
Qui le faisaient voltiger;  
Son triomphe fut léger.

(bis.)

Oui, ce docteur admirable,  
Qui faisait hier l'important,  
Devient aujourd'hui traitable,  
Il a l'air d'un pénitent.  
C'est une amende honorable

Qu'il devait à l'univers  
Pour sa prose et pour ses vers. (bis.)

Le public, qui toujours glose,  
Dit qu'il n'est plus insolent  
Depuis qu'il reçoit la dose  
D'un vigoureux flagellant <sup>1</sup>.  
De cette métamorphose  
Faut-il dire le pourquoi?  
Les plus forts lui font la loi. (bis.)

Un lazarisite inflexible,  
Ennemi de tout repos,  
Prend un instrument terrible  
Et l'exerce sur son dos;  
Par ce châtiment horrible  
Caron est anéanti.  
*Paveant male nati.* (bis.)

Goëzman, ce gosier d'autruche,  
Au lieu de crier holà!  
Chante au fessé qui trébuche  
Ce proverbe qu'il chanta :  
Tant à l'eau s'en va la cruche  
Qu'enfin elle reste là.  
Ami, note bien cela. (bis.)

Quoi! c'est vous, mon pauvre père,  
Dit Figaro ricanant,  
Qu'avec grands coups d'étrivière  
On punit comme un enfant!  
Cela vous met en lumière  
Que tel qui rit le lundi  
Pleurera le mercredi. (bis.)

1. Il venait d'être enfermé à Saint-Lazare. (MEISTER.) — Il existe sur cet épisode fameux de la vie de Beaumarchais une caricature excessivement rare, qui le représente recevant d'un lazarisite la correction infligée deux fois par jour aux jeunes gens enfermés dans ce couvent. Sur le mur est écrit : *Tans* (sic) *va la cruche à l'eau qu'enfin elle s'emplit*, et aux pieds de Beaumarchais, près d'un chapeau et d'un bâton, on lit : *Qu'es-à-co?* La vente J. F. (Clément, expert, février 1880) renfermait une épreuve coloriée de cette estampe (n° 143) sur laquelle on ne trouve pas les mots : *Qu'es-à-co?* Une autre épreuve est jointe à un des exemplaires de l'édition originale de *la Folle Journée* que possède l' Arsenal. Une épreuve (en noir) était jointe au bel exemplaire du *Mariage de Figaro*, qui passa de la bibliothèque de Pixérécourt (n° 1097) dans celle du docteur Desbarreaux-Bernard (1<sup>re</sup> partie, n° 583, 1879).

Bride-Oison, qui voit la fête,  
 En paraît tout satisfait.  
 Ah ! dit-il, branlant la tête,  
 Comme un sot il me peignait ;  
 Mais si je suis une bête,  
 Avec son esprit, ma foi,  
 Le voilà plus sot que moi. (bis.)

Or, messieurs, la tragédie  
 Qu'il vous donne en ce moment  
 Va réprimer la manie  
 De cet auteur impudent.  
 On l'étrille, il peste, il crie,  
 Il s'agite en cent façons ;  
 Plaignons-le par des chansons. (bis.)

#### CHANSON NOUVELLE.

*Air : Accompagné de plusieurs autres.*

Tandis que l'on chante Morel,  
 Plus fat, plus sot que criminel,  
 Voici du vin un grand apôtre  
 Que l'on met, pour apaiser Dieu,  
 En sûreté dans certain lieu  
 Qui lui convient mieux que tout autre.

Voulez-vous qu'il y soit traité  
 Comme on sait qu'il a mérité  
 Aux yeux du goût ainsi qu'aux vôtres ?  
 Donnez-lui pour frères fouetteurs  
 L'aréopage des neuf Sœurs,  
 Ou Thalie au défaut des autres.

De pleurs d'abord il la mouilla,  
 Puis de fange il la barbouilla,  
 Peignant ses mœurs plus que les nôtres ;  
 Pour expier ce double tort,  
 O Muse, applique-lui bien fort  
 Cent coups de fouet, puis deux cents autres.

Au lieu d'aller, dans ce saint temps,  
 Te damner peut-être à Longchamps,  
 Beaumarchais, dis ta patenôtre ;  
 Te voilà bien pour ton salut :

On sauverait là Belzébuth,  
On t'y sauvera comme un autre.

Vrai modèle de Figaro,  
Au théâtre ainsi qu'au barreau,  
Tes bons mots effaçalent les nôtres;  
Mais, par un trop juste retour,  
On te fait la barbe à ton tour,  
Comme tu la fis à tant d'autres.

Ni de Beaumarchais, ni Caron  
N'est un assez illustre nom  
Pour l'illustre auteur de *Tarare*<sup>1</sup>;  
On t'appellera désormais  
Non plus Caron, ni Beaumarchais,  
Mais chevalier de Saint-Lazare.

## ÉPIGRAMME,

PAR M. GINGUENÉ.

Le roi, plus calme et surtout plus sensible,  
Veut réparer l'honneur de Beaumarchais.  
L'Académie en fera tous les frais;  
Suard s'y prête : aux rois tout est possible.  
Mais Beaumarchais, instruit par la publique voix  
Des royales bontés qu'au Louvre on lui prépare :  
« Je n'en veux pas, dit-il en se mordant les doigts ;  
C'est bien assez de Saint-Lazare. »

## LE CHEVAL ET LA FILLE,

CONTE SUR DEUX RIMES DONNÉES<sup>2</sup>.

Dans un sentier passe un cheval  
Chargé d'un sac et d'une fille.

1. Opéra très-original, dont le but est de prouver qu'on n'est heureux que par son caractère et non par son état. C'est un soldat de fortune qui, après avoir éprouvé tous les malheurs de la misère et de l'esclavage, finit par enlever au sultan son empire et sa maîtresse. Cette fable a fourni à l'auteur un grand nombre de situations très-neuves et très-dramatiques. On dit que le sieur Salieri s'est chargé de mettre ce poëme en musique. (MEISTER.)

2. Cette facétie a été recueillie dans toutes les éditions des poésies de Boufflers et pourtant elle n'est pas de lui. C'est ce qui résulte d'une lettre inédite, croyons-nous, que nous avons copiée à la Bibliothèque nationale, dans un précieux *Recueil d'autographes* (Fr. 12768) ayant appartenu à Germain Garnier, dont les

J'observe en passant le cheval,  
 Je jette un coup d'œil sur la fille ;  
 « Voilà, dis-je, un fort beau cheval !  
 Qu'elle est bien faite, cette fille ! »

initiales entrelacées se lisent sur le dos de la reliure. La lettre que voici porte cette suscription : *Madame, Madame Lacan à Paris* ; elle est suivie de vers que nous reproduisons, ainsi que deux notes de l'auteur, parce qu'ils ont trait à ce petit procès en revendication littéraire, et d'une fable intitulée *la Grenouille voyageuse*, passablement gaillarde pour un prêtre et pour un rimeur qui signe : « Le citoyen Massinot, dit *le jeune*, bien qu'il ait soixante-dix ans ». Elle n'a aucun rapport avec *le Cheval et la Fille*, et nous renvoyons les curieux qui voudront la connaître au manuscrit précité.

« Madame,

« A Père, ce 22 août 1801.

« Plusieurs personnes qui savent que je suis l'auteur du conte *Cheval et Fille* m'ont engagé en différents temps à le réclamer. Comme j'ai eu pendant quinze ou seize ans de fortes raisons de garder le silence et que ces raisons subsistent encore en partie, je n'ai pas jugé à propos de me faire connaître, et je persisterai dans cette résolution. Cependant j'ai fait, il y a trois ou quatre mois, pour m'amuser, les vers ci-joints, dont j'ai donné copie à M. Geoffroy de Villeneuve, lequel les a communiqués à M. de B\*\*\*. Ce brave chevalier, qui n'est pas homme à s'approprier les ouvrages d'autrui, lui a dit qu'il avait entendu parler de ce conte, et que c'était bien à tort qu'on le lui avait attribué. En quoi je trouve qu'il a raison, car cette pièce n'est nullement digne de lui. A l'égard des vers que j'ai faits à ce sujet et que je vous donne pour ce qu'ils valent, je serais très-fâché, madame, qu'ils fussent publiés et surtout qu'ils parussent sous mon nom. Je sais bien qu'ils ne méritent pas d'être imprimés et que je puis me rassurer à cet égard, mais combien de vers, aussi insipides pour le moins, ont fait gemir la presse !...

« J'ai l'honneur d'être...

« J.-T. MASSINOT. »

#### VERS

AU SUJET D'UN CONTE INTITULÉ *le Cheval et la Fille*,  
 ATTRIBUÉ MAL A PROPOS A M. LE CHEVALIER DE BOUFLERS.

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.

(VIRO.)

Ces vers qu'on attribue au galant chevalier  
 Ne sont point son ouvrage, il est temps de le dire.  
 Vous qui savez par cœur les vers du chevalier,  
 Messieurs les connaisseurs, quoi que vous puissiez dire,  
 Ce n'est pas là le ton du gentil chevalier.  
 Ce conte original est plaisant à vrai dire,  
 Mais qu'il est délicat, le cœur du chevalier !  
 Sur ce grave sujet, déployant son beau dire,  
 Voltaire a vainement fait tête au chevalier :  
 Les dames, qui bien mieux que nous savent qu'en dire,  
 Ont adjugé la pomme au brave chevalier.  
 Les Grâces polissaient la manière de dire,

\* *Le Cœur*. C'est le titre d'une pièce ingénieuse que tout le monde connaît. Sujet cynique, traité avec toute la délicatesse possible. M. de Voltaire y a fait une réponse.

Mon geste fait peur au cheval,  
 L'équilibre manque à la fille;  
 Je m'approche de ce cheval,  
 Et zest il emporte la fille,  
 Car j'avais fait peur au cheval,  
 Et je vis chanceler la fille;  
 Le sac glisse à bas du cheval,  
 Et sa chute entraîne la fille.  
 J'étais alors près du cheval :  
 Le sac, tombant avec la fille,  
 Me renverse aux pieds du cheval,  
 Et sur moi se trouve la fille,  
 Non assise comme à cheval  
 Se tient d'ordinaire une fille,  
 Mais comme un garçon à cheval.  
 En me trémoussant sous la fille  
 Je la jette sous le cheval,  
 La tête en bas; la pauvre fille!  
 Craignant coups de pied de cheval,  
 Bien moins pour moi que pour la fille,  
 Je saisis le mors du cheval  
 Et soudain je tire la fille  
 D'entre les jambes du cheval,  
 Ce qui fit plaisir à la fille.  
 Il faudrait être un franc cheval,

Apollon accordait le luth du chevalier,  
 Et Vénus, qui se plaît à faire plus qu'à dire,  
 Essayait le pinceau de l'heureux chevalier.  
 Il ne fut point ingrat à sa gloire : on peut dire  
 Qu'il l'a toujours servie en loyal chevalier.  
 La Harpe le connaît \* : maître en l'air de bien dire,  
 Il sait apprécier les vers du chevalier.  
 Comment, en son journal, La Harpe a-t-il pu dire :  
 « Ce conte est de B\*\*\*, l'aimable chevalier » ?  
 Le public, prévenu, ne cesse de le dire;  
 Chacun sans examen le donne au chevalier.  
 Eh bien, ils sont de moi, tout haut j'ose le dire,  
 Ces vers qu'on attribue au galant chevalier.

P.-S. J'ai demeuré quinze ans dans mon coin, sans rien dire,  
 Flatté qu'on prit mes vers pour ceux du chevalier.  
 Quinze ans, pour cent raisons qu'il n'est besoin de dire,  
 J'en ai laissé l'honneur au discret chevalier.  
 Aujourd'hui je reprends mon bien, qu'a-t-on à dire ?  
 Ah ! vous n'y perdez rien, illustre chevalier !

\* Il est étonnant que M. de La Harpe, cet écrivain célèbre, excellent poète qui doit se connaître en style, ait pu croire que M. de B... fût auteur de ce conte bleu, qui ne porte nullement l'empreinte de la touche de l'aimable chevalier. Voici la note que M. de La Harpe a mise au bas de mon conte (*Mercurie français* du 10 mars 1792) : « M. le chevalier de B... avait fait six vers sur ces deux rimes (*cheval et fille*) On le délia d'en faire trente, il en fit beaucoup plus, comme on voit. Ce n'est pas le seul tour de force qu'il ait fait en ce genre, mais je ne crois pas qu'il en ait fait aucun d'une originalité aussi piquante. » Voyez quel conte vous fait là ce crédule monsieur ! Et voilà pourtant comme on écrit l'histoire !

Un ours, pour laisser une fille  
 A la merci de son cheval.  
 Moi, j'aide au besoin femme ou fille.  
 Le sac remis sur le cheval,  
 Je voulais remonter la fille,  
 Mais prrr, voilà que le cheval  
 S'enfuit et laisse là la fille.  
 Elle court après le cheval,  
 Et moi je cours après la fille.  
 « Il paraît que votre cheval  
 Est bien fringant pour une fille,  
 Lui dis-je; au lieu de ce cheval  
 Ayez un âne, belle fille;  
 Il vous convient mieux qu'un cheval;  
 C'est la monture d'une fille.  
 Outre le danger qu'à cheval  
 On court en qualité de fille,  
 On risque, en tombant de cheval,  
 De montrer par où l'on est fille. »

IMPROMPTU SUR L'OUVRAGE DE M. NECKER<sup>1</sup>,  
 PAR M. LE PRÉSIDENT D'ALCO, DE MONTPELLIER.

De Tusculum l'éloquent solitaire,  
 Pour ses amis ne pouvant plus rien faire,  
 Sur l'amitié fit ce Traité charmant,  
 De tout bon cœur lecture la plus chère,  
 Dernier bienfait de l'homme bienfaisant.  
 Ainsi Necker, aux jours de sa puissance,  
 A fait cinq ans le bonheur de la France;  
 Et lorsqu'enfin Necker, calomnié,  
 Perd son pouvoir, et nous, nos espérances,  
 Le peuple au moins n'en est point oublié :  
 Ce bel ouvrage, écrit sur les finances,  
 Est son Traité de l'Amitié.

DISTIQUE IMPROMPTU,  
 PAR M. LE VICOMTE DE SÉGUR.

Je ne décide point entre Genève et Lille<sup>2</sup>;  
 Necker était nécessaire, et Calonne est utile.

1. De l'Administration des finances de la France, 1784, 3 vol. in-8°.

2. La dernière intendance administrée par M. de Calonne. (MEISTER.)

— M. Target, avocat au parlement, élu par l'Académie française à la place de M. l'abbé Arnaud, y est venu prendre séance le jeudi 10 mars. Son discours a paru plein de sagesse, de modestie et de dignité; ce qui en distingue particulièrement le mérite est ce sentiment juste et délicat de toutes les convenances, qui n'est pas sans doute une des parties les moins essentielles de l'orateur. Plus d'un siècle s'était écoulé depuis la mort de Patru et de Barbier d'Aucour, qui ne survécut que peu d'années au premier, et dans ce long intervalle aucun avocat n'était parvenu aux honneurs académiques. Le fameux Le Normand s'y refusa, je crois. Il semblait décidé que la gloire du barreau ne serait plus associée à celle des lettres; l'ordre des avocats avait même arrêté, dans une de ses assemblées, qu'il ne convenait point à la sévérité de leur ministère d'aspirer à une distinction qu'on ne pouvait plus obtenir sans l'avoir sollicitée. C'est à la considération personnelle dont jouit M. Target à plus d'un titre qu'il était réservé de franchir ces barrières. La modestie avec laquelle s'exprime sa reconnaissance est du ton le plus aimable. « Vous avez pensé, messieurs, dit-il, que le temps est venu où les récompenses préparées par les lettres doivent entrer dans tous les états qui ne leur sont pas étrangers; c'est le barreau français que vous avez voulu adopter, en y laissant tomber presque au hasard un rayon de votre gloire; aussi ne m'avez-vous pas demandé de titres littéraires; je n'en possédais aucun, et si j'avais pu vous en offrir, j'aurais été moins propre à faire sentir l'intention de votre choix. »

La suite du discours de M. Target est employée à nous retracer rapidement le tableau des principales révolutions de l'éloquence, révolutions attachées aux plus beaux monuments de l'histoire; car toutes les grandes choses, comme il le dit, ont été faites par la puissance de la parole, depuis la fable d'Orphée jusqu'à l'époque dont nous sommes témoins, époque intéressante où nous voyons « les lettres s'emparer de la science et y répandre leur éclat sans rien diminuer de son exactitude; la magie du style s'unir aux mystères de la physique; l'art de la parole pénétrer dans les doctrines les plus arides; mille grâces nouvelles nées de cette espèce de société; c'est de là, ajouta-t-il, que nous vient cette éloquence qui éclate à chaque page dans la sublime histoire de la nature, qui a répandu ses char-

mes dans les *Lettres sur l'Atlantide*, et placé tant de beautés imprévues jusqu'au milieu des détails de la finance... » Ces derniers mots ont suffi pour rappeler à l'assemblée l'immortel ouvrage sur les finances, de M. Necker<sup>1</sup>; un murmure a fait retentir avec transport ce nom plus cher que jamais à la France, et l'auteur s'est vu interrompu par des applaudissements renouvelés à plusieurs reprises.

Voici quelques traits de l'Éloge de l'abbé Arnaud :

« Né sous le beau ciel de nos provinces méridionales, il avait reçu de la nature une imagination brillante et l'heureux don d'une sensibilité vive qui le passionnait pour les arts; à la vue de leurs belles productions, il éprouvait le besoin de communiquer aux autres les transports qui l'agitaient, et rencontrait sans dessein ces termes énergiques qui sont comme le burin de la pensée, et qui gravent profondément tout ce qu'ils expriment. Les écrits et les arts des beaux siècles de la Grèce faisaient sur lui les plus fortes impressions; il adorait de loin ces beautés majestueuses reculées dans la profondeur des temps : *cela est antique*, voilà le mot qu'il employait souvent pour mettre le dernier trait à ses éloges.

« Sa principale étude fut celle d'Homère, célébré comme le plus philosophe des poètes; de Platon, surnommé l'*Homère des philosophes*; de la belle langue dont tous deux ont fait un si brillant usage, et que tous deux ont dotée des trésors de leur génie. Il démêla avec sagacité les vraies sources de cette mélodie du discours, autrefois si nécessaire à l'oreille d'un peuple ingénieux et sensible. Il analysa les beautés de la poésie, qui lui présentait avec un charme plus doux encore la nombreuse élocution et les sons harmonieux dont il était épris<sup>2</sup>... Quelquefois, dans ces compositions animées, M. l'abbé Arnaud paraît vouloir secouer le joug des règles et les renvoyer à la médiocrité; mais ce qui est digne de remarque, presque toujours il les

1. M. de Condorcet l'avait prévu; aussi avait-il exigé avec instance qu'ils fussent supprimés; mais, quelque intime que soit leur liaison, il n'avait pu obtenir ce sacrifice de la candeur inaltérable de son nouveau confrère. (MEISTER.)

2. Dans son *Discours sur les langues*, inséré dans les *Variétés littéraires*, dans plusieurs articles du *Journal étranger*, dans ses *Dissertations* sur Platon, sur le genre d'ironie qui caractérise quelques dialogues de ce philosophe, sur le génie de la prose grecque, etc.

Voyez les Recueils de l'Académie des inscriptions. (MEISTER.)

respecte. Me trompé-je en jugeant que son oreille était le frein de son imagination? Le tour nombreux de sa phrase arrêtait l'essor de ses idées; ce qu'il avait dans l'esprit d'audace et d'impatience restait comme enchaîné dans la mesure de ses périodes, et le sentiment de l'harmonie qui gouvernait son style le soumettait à des principes qu'il observait sans les aimer, etc. »

Pour peindre la bonté du caractère de l'abbé Arnaud, notre orateur se borne à un seul fait :

« Un curé de son abbaye lui demande le paiement d'une portion congrue : il veut se défendre; le curé vient, lui expose son indigence, et n'a pas de peine à l'émouvoir. M. l'abbé Arnaud soulagera le curé pendant sa vie, il s'y engage et tient parole; mais il n'a point de loi à prescrire après sa mort : que fera-t-il donc? Il peut désirer de perdre sa cause, et il le désire; il peut chercher des titres contre lui-même, et il en cherche : il est assez heureux pour en trouver; il en arme son adversaire, et à force de soins il parvient à être condamné. Ce n'est pas tout encore (ajoute M. Target) : ce trait si attendrissant et si noble, c'est moi qui le premier le fais connaître au public et même à ses amis. »

Dans la réponse que M. le duc de Nivernois a faite à ce discours, il loue avec cette simplicité noble et familière qui n'appartient qu'à lui et l'académicien que nous venons de perdre et celui qui le remplace; il l'avoue franchement, si, comme homme d'esprit, le premier a passé sa vie dans l'exercice des belles facultés qu'il avait reçues de la nature, comme homme de lettres il en a fait peu d'usage. Ce n'est pas non plus sur ses succès littéraires<sup>1</sup> que l'Académie a choisi son successeur; mais elle a cru honorer son suffrage en l'accordant à un homme d'une réputation intacte, dont les mœurs et les productions fussent également irrépréhensibles; mérite qu'il ne paraît plus sans doute aujourd'hui très-facile de trouver parmi les lettres. Pour faire de ses éloges une leçon utile, en parlant du *Journal étranger*, le principal ouvrage de l'abbé Arnaud, M. de Nivernois s'est attaché à développer les devoirs du journaliste; il a développé ensuite ceux de l'orateur du barreau en s'adressant au récipien-

1. M. Target n'a jamais rien publié que des Mémoires; aussi nos faiseurs de calembours n'ont-ils pas manqué de dire qu'il n'avait été reçu à l'Académie que pour mémoire. (MEISTER.)

daire. En qualité de journaliste, comment se refuser au plaisir de citer quelques traits du premier morceau? On n'a jamais parlé avec plus de dignité d'un métier que la plupart de ceux qui l'ont fait n'ont que trop avili. « Dans un temps où le progrès des connaissances inspire à tout le monde le goût et l'émulation du savoir, mais où tout le monde n'a pas le temps ou n'a pas la patience d'étudier, les journaux sont utiles, peut-être nécessaires; et l'emploi de journaliste est digne d'être exercé par les meilleurs esprits...; car le journaliste remplit une sorte de ministère public et légal...; c'est un rapporteur, ses fonctions sont de rigueur, et il doit être impassible comme la loi, etc. »

Cette séance a été terminée par une des lectures les plus orageuses que nous ayons jamais entendues à l'Académie, des *Réflexions* de M. l'abbé de Boismont *sur les assemblées littéraires*; à ce titre, tout le monde comprit que ce serait une espèce de mercuriale pour la scène indécente qui s'était passée à la dernière séance<sup>1</sup>, à l'occasion de l'ennuyeuse diatribe de M. Gaillard sur Démosthène; et le public parut s'armer d'une attention toute nouvelle, comme pour se défendre d'une attaque qui semblait porter atteinte à ses droits. Malheureusement pour l'Académie et pour son orateur, l'assemblée était excessivement nombreuse et la moitié des auditeurs debout, attitude qui semble toujours disposer les hommes rassemblés à une plus grande liberté : malheureusement l'orateur s'était persuadé, je ne sais comment, que, pour gagner son auditoire et le rendre plus docile à la censure, il fallait commencer par l'égayer à tout prix. Cette ruse lui réussit on ne peut plus mal; ce n'est pas en se familiarisant avec ses juges qu'on leur en impose : en conséquence, tout ce que M. l'abbé de Boismont avait pris la peine d'employer d'esprit et de grâce pour persuader au public de porter à l'avenir aux séances académiques plus d'indulgence et de réserve ne servit qu'à produire un effet tout contraire à celui qu'il s'était proposé; jamais rien ne fut écouté avec plus d'impatience et de sévérité. Lorsqu'il se permit de dire, d'une manière au moins fort déplacée dans la bouche d'un ecclésiastique, que l'oisiveté nous promenait indifféremment à tous les spectacles, à l'Acadé-

1. Voir précédemment page 106.

mie, aux *Variétés amusantes*, même au sermon, lorsqu'on pouvait espérer que le talent ferait oublier qu'on y parlait de Dieu, une voix de l'assemblée osa lui répondre assez haut :

Hé quoi ! Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage ?

Et la réflexion fut soutenue de murmures et de huées ; on vit tout le cours de la lecture interrompu ainsi à chaque instant, ou par des éclats de rire, ou par d'autres marques de désapprobation trop prononcées pour qu'il fût possible de s'y méprendre ; mais voici sans doute la plus simple et la plus plaisante tout à la fois. L'orateur disait que l'Académie n'appelant point le public à ses exercices comme juge, mais comme témoin, il devrait se borner à ne marquer son mécontentement que par le silence. A ce mot, d'un coin de la salle on entendit, à travers le tumulte et le brouhaha général, une voix claire et perçante crier : *Silence ! silence !* La justesse de l'à-propos, comme on peut croire, ne rendit point à l'orateur le respect et l'attention qu'on s'obstinait à lui refuser ; mais il eut la fermeté de braver l'orage, ne parut pas se déconcerter un instant, et il n'y eut que les personnes très attentives à le suivre qui s'aperçurent de l'empressement avec lequel il tâchait de gagner le port, ou, pour parler sans figure, la conclusion de son discours.

Très-affligée d'avoir échoué dans cette tentative faite pour ramener le public à son devoir, l'Académie a décidé que, pour courir moins de risques d'être huée, il fallait avoir moins d'auditeurs. Cet arrêté a paru d'une décision géométrique ; en conséquence, on donnera beaucoup moins de billets à l'avenir, et l'on tâchera surtout de les distribuer avec plus de choix et de précaution.

#### ÉPIGRAMME

SUR LA MERCURIALE PRONONCÉE A L'ACADÉMIE

PAR L'ABBÉ DE BOISMONT.

Oh ! que le Français dégénère !  
 Oh ! qu'en tout nous sommes tombés !  
 Le Pinde moderne et Cythère  
 Restent en proie à des abbés.  
 Dictateurs de l'Académie,  
 Ces fanfarons pédants et lourds,

Tangent le public qui s'ennuie,  
 Et le prêchent en calembours ;  
 Et sitôt que Boismont renifle  
 Ou que Maury <sup>1</sup> vient à brailler,  
 Leur Phébus ne veut plus qu'on siffle,  
 Il ne permet que de bâiller.

VERS POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT

DE M. L'ABBÉ ARNAUD.

PAR M. LE MARQUIS DE MONTESQUIOU.

Né pour tous les beaux-arts, pour leur culte enflammé,  
 Adorateur des Grecs, et Français plein de grâce,  
 Il eût également charmé  
 Le siècle de Platon, de Voltaire et d'Ilorace.

---

## AVRIL.

On a donné, le mardi 12 avril, sur le théâtre de la Comédie-Française, la première représentation des *Deux Frères*, comédie en vers et en cinq actes, de M. de Rochefort, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur d'une traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, très peu lue, quoiqu'on vienne de lui faire l'honneur de l'imprimer à l'Imprimerie royale.

Cette pièce, que les Comédiens n'ont jouée que par ordre, a été fort mal reçue du public, et son mécontentement s'est manifesté d'une manière si sévère, surtout aux derniers actes, qu'elle a couru le risque de n'être pas achevée.

La conception de cet ouvrage est faible, et la conduite en est encore plus maladroite ; ce sont des méprises et des reconnaissances éternelles sur lesquelles se fonde tout l'intérêt de la pièce ; et ridiculement attendues, elles arrivent d'une manière encore plus ridiculement précipitée. Cette comédie, si l'on peut s'exprimer ainsi, se joue en dedans au lieu de se jouer en dehors ; le spectateur voit si clairement d'avance ce qui ne peut manquer

1. Les anciens éditeurs avaient substitué au nom de Maury, que porte le manuscrit, et qui était encore vivant, celui de Gaillard, mort en 1806.

d'arriver, que tous les personnages de la pièce voyant toujours de travers, ou plutôt ne voyant jamais rien, doivent lui paraître nécessairement ou des imbéciles ou de vrais automates dont on dirige à volonté chaque pas, chaque intention, et que l'on estropie même au besoin pour les empêcher de suivre le mouvement qu'on en devrait naturellement attendre.

Le style de cet ouvrage est encore plus froid qu'il n'est faible et négligé; en voici un trait que tout le monde a retenu. Lucile, dit le comte, *Lucile est adorable,*

Je dirais même plus, elle est incomparable.

— *Études de la nature*, par Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre. Trois volumes in-12, avec cette épigraphe : *Miseris succurrere disco.*

M. de Saint-Pierre est déjà connu par un *Voyage* assez intéressant à *l'île de France*, et par une théorie plus que romanesque sur le principe de la végétation des plantes et des fleurs; suivant lui, ce sont les produits divers de l'instinct d'animaux invisibles à qui elles servent d'enveloppe ou de demeure<sup>1</sup>. Autant valait-il revenir aux formes plastiques de Cudworth, si l'on n'eût mieux aimé encore s'en tenir aux fables riantes de Flore et de Pomone.

Ses *Études de la nature* ne sont, comme il nous l'annonce lui-même, que les débris ou pour mieux dire les premiers matériaux d'une histoire générale de la nature dont il avait conçu, il y a quelques années, le projet, à l'imitation d'Aristote, de Pline, du chancelier Bacon et de quelques autres philosophes modernes.

S'il en faut croire M. de Saint-Pierre, il s'est proposé un plan; mais ce plan n'est pas facile à suivre à travers la foule et la confusion des détails dont il se trouve embarrassé. Il est clair cependant que l'objet essentiel, qu'il ne perd jamais de vue, est de justifier la Providence en développant tantôt avec beaucoup d'éloquence et de sensibilité, tantôt avec une dialectique fort arbitraire, plus souvent encore avec une subtilité pénible et minutieuse, le grand argument des causes finales. Il aperçoit dans tout ce qui existe, ou des contrastes heureux, ou des rap-

1. Il parait reconnaître aujourd'hui lui-même combien cette opinion était imaginaire. (MEISTER.)

ports harmoniques, et, comme le docteur Pangloss, il en conclut perpétuellement que tout dans la nature est au mieux. Je ne crois pas qu'aucun homme se soit encore avisé de reconnaître ou d'attribuer à la Providence plus d'attentions fines, plus de recherche de goût, plus de délicatesse de sentiment. Cette idée est poussée au delà de toutes les mesures, et fait tomber quelquefois l'auteur dans la niaiserie, dans des futilités bizarres et pué-riles ; mais elle lui inspire aussi très souvent des peintures charmantes, pleines de grâce, de douceur et de poésie ; son livre n'est pour ainsi dire qu'un long recueil d'épigrammes, d'hymnes et de madrigaux en l'honneur de la Providence. Que nos grands philosophes après cela le méprisent, le méprisent ou le persiflent ; ce qu'un raisonnement peut avoir de faible ou de ridicule ne nous empêchera pas de sentir ce que l'image qui le suit nous offre de touchant et de vrai.

Il est si facile de déclamer contre l'ordre de la nature ! Que cet ordre existe ou non, puisqu'il doit tenir à l'ensemble des choses, comment n'échapperait-il pas à la faiblesse de notre vue ? On a donc beaucoup d'avantages lorsqu'on se permet d'argumenter contre l'auteur de la nature, en faisant valoir tous les désordres apparents du monde moral et du monde physique ; mais qu'y a-t-il à gagner dans cette audacieuse et triste lutte ? On n'en peut sortir victorieux sans en être plus à plaindre, moins disposé à faire le bien, et plus sensible à tous les maux qui environnent notre frêle existence. Nous en appelons à l'auteur de *Candide* ; c'est lui-même qui a dit dans un de ses ouvrages où il raisonne le plus sérieusement : « Il est prouvé qu'il y a plus de bien que de mal dans ce monde, puisqu'en effet peu d'hommes souhaitent la mort... On aime à murmurer, il y a du plaisir à se plaindre ; mais il y en a plus à vivre. Lisez les histoires, nous dit-on, ce n'est qu'un tissu de crimes et de malheurs. D'accord ; mais les histoires ne sont que le tableau des grands événements. On ne conserve que la mémoire des grandes tempêtes ; on ne prend point garde au calme ; on ne songe pas qu'en général il y a plus d'années tranquilles que d'années orageuses, qu'il y a plus de jours innocents et sereins que de jours marqués par de grands crimes et par de grands désastres, etc. »

En effet, quelle compensation pour les peines les plus vives que le bonheur attaché au seul sentiment de l'existence ! Quelle

consolation dans les douleurs les plus sensibles que la facilité de mourir, lorsqu'on est véritablement las de vivre! quelle diversion au malheur le plus réel, la crainte de la mort, que le charme de l'espérance qui nous accompagne presque tous jusqu'au terme fatal! Quelle foule de peines et de maux la nature n'épargne-t-elle pas enfin à notre sensibilité, ou en épaississant sur nos yeux le voile de l'avenir, ou en détruisant par l'effet même de la douleur le sentiment que nous en aurions eu, ou en disposant les impressions dont nous sommes susceptibles à se succéder si rapidement, que même les plus vives ne laissent que des traces fugitives et légères!

Il me semble qu'une des plus douces occupations de la vie serait de se rendre attentif à tous les biens que la nature nous prodigue, à tous les maux dont elle nous garantit. Il en résulterait une impression habituelle de reconnaissance qui serait la plus sainte, la plus pure et la plus raisonnable de toutes les religions; car je ne conçois point de sentiment plus propre à modérer les passions funestes à notre bonheur, je n'en conçois point qui puisse disposer plus heureusement notre âme à la patience, à la douceur, à cette bienveillance universelle pour les autres, que l'homme sensible regardera toujours comme le seul moyen d'acquitter en quelque manière ce qu'il doit à la nature et au pouvoir qui préside à notre destinée. Je vois tout le mal qu'a fait la religion; mais la religion n'a jamais été qu'un lien de crainte et de terreur; n'en faites plus qu'un culte d'amour et de reconnaissance : l'influence de ce culte, j'en conviens, sera moins puissante; les prêtres de ce culte auront peu de revenus et peu de crédit; mais quels torts la philosophie et l'humanité auraient-elles encore à lui reprocher?

Je crois m'apercevoir que le zèle du nouvel apôtre me gagne, et je crains de ne pas prêcher aussi bien que lui; il est donc temps de finir mon sermon pour revenir au sien. Le sien, comme nous l'avons dit, est en trois volumes.

Dans le premier, il expose les objections qu'on a faites dans tous les temps contre la Providence, et, pour y répondre, il cherche à établir quelques opinions que nous abandonnerons à la dispute des physiciens. Il démontre un peu plus clairement que la plupart des maux de l'humanité naissent du vice de nos institutions politiques, et non pas de la nature, etc.

Dans son second volume, il attaque le principe de nos sciences ; il veut faire voir qu'elles nous égarent, ou par la hardiesse de leurs recherches, ou par la faiblesse de leurs méthodes ; que, s'étant séparées les unes des autres, chacune d'elles a fait pour ainsi dire un *cul-de-sac* du chemin par où elle est entrée, etc. L'attraction de Newton n'est pas mieux traitée que les tourbillons de Descartes. Il cherche une faculté plus propre à découvrir la vérité que notre raison ; il croit l'avoir trouvée dans cet instinct sublime appelé *le sentiment*, et sur ce point l'on ne saurait guère le blâmer ; car il est très évident que notre philosophe a bien les meilleures raisons du monde pour faire beaucoup plus de cas de la sensibilité que de la raison.

Son troisième volume présente l'application de ses principes à la nature même de l'homme. Il fait voir qu'il est formé de deux puissances, l'une physique, l'autre intellectuelle, qui l'affectent perpétuellement de deux sentiments contraires, dont l'un est celui de sa misère, et l'autre de son excellence. Il prétend que tout ce qui est délicieux et ravissant dans nos plaisirs naît du sentiment de l'infini, ou de quelque autre attribut de la Divinité, qui se montre à nous à l'extrémité de nos perspectives ; que nos maux et nos erreurs ne viennent que de ce que nous portons trop souvent le sentiment de l'infini sur les objets passagers de ce monde, et celui de notre misère et de notre faiblesse sur les plans immortels de la nature. Cela peut être fort sublime, mais cela n'est pas fort intelligible. Ce qui l'est beaucoup plus, ce sont ses vues sur l'intérêt général des sociétés, sur le moyen de former nos institutions politiques, de fournir au peuple plus de ressources, de subsistances et de bonheur, enfin de ranimer chez lui l'esprit de religion et de patriotisme, sans lequel, dit-il, le bonheur d'une nation est bientôt épuisé, quand on le composerait d'ailleurs des plans les plus avantageux de finances, de commerce et d'agriculture. Ces différents projets sont terminés par l'esquisse d'une éducation nationale. Quelque chimérique que soit encore une grande partie de ces dernières vues, l'objet en est si important, l'âme honnête et sensible de l'auteur s'y peint d'une manière si vraie et si touchante, qu'on ne saurait les lire sans intérêt.

Nous venons d'indiquer la marche générale du livre, mais ce n'est presque en donner aucune idée ; l'auteur s'en écarte à

chaque instant, et ne saurait mieux faire; car le fonds de l'ouvrage ne porte, comme l'on voit, que sur des observations fausses, des principes de physique tout à fait erronés; il n'offre que des idées communes ou la métaphysique du monde la plus obscure; mais tout cela est mêlé de tant de peintures riches et variées, de tant de digressions intéressantes, que le talent de l'écrivain fait oublier à tout moment ce qu'il a dit ou ce qu'il va dire d'absurde et de ridicule; l'ensemble de l'ouvrage respire d'ailleurs une mélancolie si douce, une sensibilité si aimable, un amour si vrai pour tout ce qui est honnête et vertueux, que, si la critique n'est pas entièrement désarmée, il ne peut manquer au moins de laisser une impression très-favorable à l'auteur.

— *Un Défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, sur son règlement contre l'émigration* <sup>1</sup>. C'est une déclamation aussi respectueuse qu'elle est franche et hardie, et l'on ne peut en blâmer l'intention, puisqu'il s'agit de la défense des droits de l'homme et de sa liberté; mais elle n'apprend rien de neuf. On sait fort bien qu'en général ce n'est guère par les lois ou par la force qu'on doit se flatter de prévenir ni les émigrations ni les suicides; cependant est-il bien certain que l'homme né et élevé dans une société quelconque ait le droit de se dispenser des charges que lui imposent les lois de cette société, aussitôt qu'il lui plaira de se persuader qu'il est de son intérêt particulier de renoncer aux avantages dont elle l'a fait jouir jusqu'alors? S'il est permis d'en douter, nous osons croire encore que, en supposant même cette vérité bien démontrée en morale ou en métaphysique, ce serait trop exiger sans doute des gouvernements que de les inviter à la mettre en maxime ou à en faire un principe d'administration. Notre défenseur du peuple va bien plus loin; il ne se borne pas à soutenir que les émigrations sont légitimes, il semble même vouloir prouver qu'elles sont utiles et commodes :

« Les émigrants n'enlèvent pas le sol d'un pays, et c'est dans le sol seul que sont les vraies richesses des nations (comme s'il pouvait exister un sol riche sans culture et sans population!). L'appauvrissent-ils en emportant des meubles, leur argent? Emporter des meubles d'un pays, c'est lui rendre un double service,

1. 1785. C'est une des premières brochures politiques de Brissot de Warville.

c'est introduire un vide dans la consommation, un vide à remplir, de nouveaux besoins à satisfaire. L'émigrant porte ces meubles dans d'autres pays, il en fait naître le goût; avant qu'on y en fabrique de semblables, il s'écoulera un certain temps; on en fera venir de son ancienne patrie : nouvelle consommation, débouché nouveau. Qui a répandu les modes, les livres, les marchandises de la France dans toute l'Europe? L'émigration perpétuelle de ses légers habitants, l'émigration forcée des protestants. »

Ceci n'aurait-il pas l'air d'une mauvaise plaisanterie, si le ton dominant de ce petit ouvrage pouvait en laisser le soupçon? Une si sublime politique nous rappelle la réponse du roi de Prusse à un ministre de France <sup>1</sup>, qui, en prenant congé de lui, s'avisa de lui demander très-officieusement ce qu'il pourrait obtenir du roi son maître de plus agréable à Sa Majesté. *Ah! si vous pouvez, lui dit le roi, m'obtenir une seconde révocation de l'édit de Nantes!*

— « Le jugement sur l'ouvrage de M. Necker, disait l'autre jour M. Cérutti, est comme le jugement dernier; il sépare les bons d'avec les méchants. »

« En fait de fortune, dit Franklin, assez, c'est justement un peu plus qu'on n'a. »

On parlait l'autre jour devant M<sup>lle</sup> Arnould de la triste maladie de M. de La Harpe, maladie fort célèbre dans l'antiquité : « Oui, dit-elle, c'est la lèpre, et c'est tout ce qu'il a des anciens. »

Feu M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans avait bien voulu céder enfin, dans les derniers jours de sa vie, aux instances qu'on lui avait faites pour recevoir le curé de Saint-Eustache. Ce bon curé lui dit beaucoup de choses, qu'il croyait fort édifiantes, de la part de Dieu. Elle paraissait l'écouter avec une grande attention : « Comment, monsieur le curé, c'est Dieu qui a dit tout cela? — Oui, madame. — En êtes-vous bien sûr? — Oui, sans doute, madame, c'est Dieu lui-même. »

— On a donné, le 28 avril, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Théodore*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Marsollier des Vivetières, auteur du *Vaporeux*, comédie qui a eu une sorte de succès, des

1. M. le marquis de Valory. (MEISTER.)

*Deux Aveugles de Bagdad* et de quelques autres opéras-comiques, tous assez mal reçus. La musique de celui-ci est le premier essai dans ce genre de M. Davaux, connu très avantageusement par un grand nombre de symphonies charmantes et des quatuors pleins de grâce et de facilité.

Le sujet de *Théodore* est tiré d'une pièce anglaise ; l'intérêt en est faible, sa marche languit dès la fin du premier acte. L'amour de Théodore et de Belton intéresse peu, parce qu'il est peu développé dans les premières scènes ; le danger qui le menace, éloigné au moins jusqu'à l'arrivée de Colmann, ne paraît point assez pressant pour déterminer si promptement cette jeune personne à fuir avec Belton, un époux qu'elle ne connaît pas encore. Son retour à ce qu'elle doit à son père et à la générosité de son procédé ne produit pas tout l'effet que l'on devait attendre d'une situation aussi intéressante, parce qu'elle n'est point préparée ; le dénouement au contraire, prévu dès la première scène du troisième acte, n'en pouvait produire et n'en a produit aucun. Cette nouvelle pièce de M. Marsollier offre d'ailleurs des détails agréables, un style assez correct, et nous croyons que, réduite en deux actes, elle eût obtenu un succès plus décidé <sup>1</sup>.

L'ouverture de cet opéra-comique et les symphonies jouées dans les entr'actes ont fait le plus grand plaisir ; plusieurs morceaux de chant ont été applaudis, quelques-uns même, principalement dans le rôle de la soubrette, ont été redemandés avec empressement ; presque tous, s'ils n'ont pas le mérite d'être neufs et piquants, ont au moins celui de la clarté et d'une intention propre au sens des paroles, au caractère des interlocuteurs et à leur situation.

— La *Poétique de la musique*, par M. le comte de Lacépède, des académies et sociétés royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, etc. Deux volumes in-8°. Ces deux volumes sont employés à nous apprendre avec beaucoup d'esprit et de peine, quelquefois avec une grande profusion de métaphores et d'images, plus souvent encore avec trop d'emphase, que les principes qui dirigent le génie poétique doivent diriger également le génie musical. Cette idée est plus vraie sans doute

1. Nous venons d'apprendre que M. Després, jeune homme connu par plusieurs pièces fugitives pleines d'esprit et de gaieté, a beaucoup de part au dialogue de ce petit drame. (MEISTER.)

qu'elle n'est neuve et utile ; l'auteur en a suivi tous les développements, en l'appliquant aux trois grandes divisions de l'art, à la musique de théâtre, à la musique de l'église et à la musique de concert ; mais quant aux procédés particuliers à la musique pour produire les différents effets que le poëte doit attendre du compositeur, il les a traités d'une manière un peu trop vague et trop générale. Concevoir l'ensemble d'un ouvrage comme M. le chevalier Gluck, faire l'ouverture d'un opéra, en composer le récitatif, les airs, les scènes, les *duos*, les *trios*, et le chant et l'orchestre toujours comme M. le chevalier Gluck, c'est de toutes les leçons données dans ces deux volumes à nos jeunes artistes celle qui nous a paru la plus claire ; peut-être est-elle aussi la plus originale.

---

MAI.

La tragédie d'*Albert et Émilie*, donnée au Théâtre-Français, pour la première et la dernière fois, le samedi 30 avril, est de M. Dubuisson, auteur de *Thamas Kouli-Kan*, du *Vieux Garçon* et de plusieurs autres pièces reçues, mais non encore jouées, telles que *Constantin d'Écosse*, dont M. le garde des sceaux n'a pas voulu permettre la représentation, parce que c'est un amour incestueux qui en fait tout l'intérêt. Le fonds de celle qui vient d'éprouver une censure beaucoup plus fâcheuse encore est tiré d'une tragédie allemande, *Agnès Bernau*<sup>1</sup> ; M. Friedel nous apprend qu'elle est l'ouvrage d'un comte de l'Empire, Bavaurois de nation, qui, voué au service de l'État, n'a écrit cette pièce que pour se délasser d'affaires plus importantes ; c'est un sujet historique, l'événement est de l'année 1435.

Dans la pièce originale, la scène est tantôt dans le château de Vohbourg, tantôt sur les bords du Danube, tantôt dans une place de Ratisbonne, tantôt aux environs de Straubing, etc. ; dans la pièce française, nous ne sortons point de la résidence du duc ; mais, pour conserver cette régularité, il nous en a coûté sans doute plus d'une invraisemblance d'un autre genre.

1. On la trouve dans le quatrième volume du nouveau *Théâtre allemand*. (MEISTER.)

Si cette pièce offre quelques situations intéressantes, ne sont-elles pas consacrées depuis longtemps au théâtre dans des ouvrages du plus grand effet ? Comment se flatter de réussir en se bornant à des ressources si connues, et dont on ne fait pas un emploi plus sage et plus heureux ? C'est avec le fonds d'*Inès de Castro*, c'est avec ce que le spectacle de *Tancrede* a de plus pathétique et de plus imposant que M. Dubuisson est parvenu à une des plus mauvaises farces tragiques que nous ayons vues depuis longtemps. Si le plan de l'ouvrage est mal conçu, l'exécution a paru plus négligée encore ; c'est du bruit sans mouvement et sans intérêt ; ce sont des personnages et des caractères tourmentés, sans énergie et sans passion ; aucun développement de sensibilité naturel et vrai, aucun morceau d'éloquence digne d'être remarqué, pas même cette chaleur, cette fièvre de style qui, dans *Thomas Kouli-Kan*, avait laissé concevoir quelque espérance des talents de l'auteur pour la scène tragique.

SUR L'ENTRÉE DE L'ABBÉ MORELLET

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE<sup>1</sup>.

Ce timbalier philosophique,  
Admis, parmi les vétérans,  
Dans le fauteuil académique,  
Prend la palme des mécréants.  
Mais qu'on plaisante ou qu'on raisonne  
Sur ce choix tant que l'on voudra,  
Il est certain qu'il est mieux là  
Qu'il ne fut jamais en Sorbonne.

— On a donné, le mardi 3, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Pizarre, ou la Conquête du Pérou*, opéra en cinq actes ; les paroles sont de M. le chevalier Duplessis, la musique de M. Candeille.

La manière défavorable dont le public a accueilli cette première production de M. le chevalier Duplessis a dû ne lui laisser aucune incertitude à cet égard. Ce n'est pas qu'on lui ait su mauvais gré d'avoir essayé de traiter, comme tant d'autres l'ont fait

1. L'abbé Morellet fut élu en 1785 à la place de l'abbé Millot, et vint prendre séance le 16 juin.

avant lui, un événement pris ailleurs que dans les siècles héroïques de la Grèce, et d'avoir espéré qu'un fait historique pourrait réussir sur le même théâtre où *les invraisemblables aventures de l'étrange famille d'Agamemnon* ont fait répandre tant de larmes ; on aurait seulement désiré qu'il eût senti que le costume original du peuple péruvien, l'appareil imposant de ses cérémonies religieuses, le tableau de l'invasion de ses conquérants avides, et la destruction même du temple du Soleil à grands coups de fusées, ne suffisaient pas pour faire un bon opéra ; on eût désiré que, en dédaignant cette mythologie à qui l'antiquité doit tant de chefs-d'œuvre si heureusement imités par nos modernes, M. Duplessis n'eût pas présenté dans son opéra une intrigue purement romanesque, qui n'a de vrai que les noms de Pizarre et d'Atabalipa ; on eût désiré qu'il eût conservé à ses Américains cette énergie et ces mœurs presque sauvages dont M. de Voltaire nous a laissé un si beau modèle dans sa tragédie d'*Alzire*. M. Duplessis a cru qu'il lui suffisait d'attacher l'intrigue la plus usée et la plus mal conduite au grand événement de la conquête du Pérou, pour intéresser ses spectateurs ; mais on a trouvé avec raison que l'amour de Pizarre était sans vraisemblance, et celui de Zamore et d'Alzire sans caractère et sans mouvement. Le rôle d'Atabalipa a paru dégradé gratuitement et presque inutile à l'action. Tous les événements se succèdent avec une rapidité si précipitée qu'il n'en est aucun qui produise l'effet qu'on en devrait naturellement attendre. Quant au style, il est presque toujours d'une négligence et d'une faiblesse que la musique même qui a fait réussir *Panurge* n'aurait pu dissimuler.

Celle de cet opéra est de M. Candeille, ancien chanteur des chœurs de l'Opéra. Le compositeur a prouvé dans cet ouvrage combien les compositions des Gluck, des Piccini, des Sacchini, des Grétry et des Philidor étaient présentes à sa mémoire ; son opéra les rappelle continuellement, et souvent il n'a pas même l'art si facile de placer à propos les motifs de ces grands maîtres ; il semble quelquefois ne les employer que pour contrarier et le sens des paroles et le sentiment de la situation qu'il avait à exprimer. Mais c'est trop s'arrêter à l'une des plus faibles compositions qui aient encore paru sur notre scène lyrique.

— On parle beaucoup dans ce moment de deux jeunes personnes, nommées l'une *Paméla* et l'autre *Ermine*, qui, après

avoir été élevées par M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis comme deux orphelines anglaises, se trouvent être aujourd'hui les filles de cette dame ; son mari vient de les reconnaître, et M<sup>me</sup> de Montesson se charge de les doter comme elle a doté leurs sœurs aînées. C'est un essai, dit-on, que M<sup>me</sup> de Genlis a voulu faire sur la différence que pourrait laisser l'éducation entre un enfant qui aurait toujours connu son origine et celui qui l'aurait ignorée jusqu'au moment où sa sensibilité se trouverait entièrement développée ; elle a voulu éprouver aussi ce que pourrait produire sur une âme bien née le sentiment du plus grand des bienfaits ; on assure que l'expérience a réussi au delà de toute espérance, ces deux enfants s'annonçant par les dispositions les plus heureuses et un caractère vraiment céleste. La malignité, qui fait beaucoup de commentaires sur ce roman d'un genre assez nouveau, ajoute que M. le duc de Chartres donne cent mille écus à M. de Genlis pour avoir si bien gardé le secret qu'on avait exigé de sa tendresse paternelle.

— *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, ou Imitation d'un pamphlet anglo-américain, par M. le comte de Mirabeau ; suivies de plusieurs pièces relatives à cette institution, avec cette épigraphe, tirée d'une lettre du général Washington : *The glory of soldiers cannot be completed without acting well the part of citizens.*

Si cette diatribe n'est, quant au fond, qu'une imitation d'un pamphlet imprimé l'année dernière à Philadelphie, elle appartient au moins tout entière à M. de Mirabeau par un style qui a un caractère de chaleur, de véhémence et de liberté auquel on ne saurait se méprendre. On y attaque l'institution de l'ordre des *Cincinnati*, comme la création d'un véritable patriciat, d'une noblesse militaire qui ne tardera pas à devenir une noblesse civile, comme une aristocratie d'autant plus dangereuse, que, étant née hors de la constitution et des lois, les lois n'ont pas pourvu aux moyens de la réprimer, et qu'elle pèsera sans cesse sur la constitution dont elle ne fait point partie, jusqu'à ce que, par des attaques, tantôt sourdes et tantôt ouvertes, elle s'y soit mêlée, ou que, après l'avoir longtemps minée, elle l'ébranle à la fin et la détruise, etc.

— Tout ce qu'un homme d'autant plus passionné pour la liberté qu'il a passé la moitié de sa vie en prison, tout ce qu'un écrivain

plein de Jean-Jacques et de sa philosophie peut dire sur un pareil sujet, n'est pas difficile à imaginer; des discussions de ce genre ne sont guère susceptibles d'une analyse suivie. Si la plus grande partie des reproches qu'on fait à l'institution tombe d'elle-même depuis que la société a renoncé au statut qui rendait la dignité des *Cincinnati* héréditaire, il n'en est pas moins vrai que tout signe extérieur de distinction, quelque patriotique qu'en soit l'origine, se conciliera toujours difficilement avec l'égalité républicaine, et paraît surtout diamétralement opposé à cette loi de la confédération générale des États américains, qui porte en termes exprès *que les États-Unis assemblés en congrès, ni aucun d'eux en particulier, n'accorderont aucun titre de noblesse.* « L'ordre des *Cincinnati* usurpe donc, dit notre auteur, une noblesse qui n'est ni donnée ni accordée par la législation; il la confère en violant et pour ainsi dire en défiant les lois du Congrès et des États qui se sont interdit cette liberté; il commence la guerre à son pays... »

On aurait pensé tout ce qu'ose dire M. de Mirabeau, qu'on aurait dû s'arrêter, ce semble, à la seule idée que le général Washington n'a pas dédaigné d'être à la tête de l'institution. Un héros citoyen tel que lui n'aime sûrement pas moins que M. de Mirabeau la gloire et la liberté de son pays; il n'en respecte pas moins les lois et le bonheur; les dangers attachés à une société de ce genre n'ont pu échapper à la pénétration de ses vues; mais il a jugé sans doute que l'utilité en était assez importante pour balancer ces risques. Peut-être n'existait-il à ses yeux point de moyen plus propre à entretenir l'esprit militaire qui fonda la nouvelle république, et qui peut seul encore en assurer la conservation; point de lien plus propre à réunir au besoin les défenseurs de la patrie que la paix venait de séparer, à rapprocher plus facilement les intérêts divers de toutes les provinces de la confédération, à former une sorte d'influence secrète capable de maintenir sans effort l'autorité du gouvernement dans les temps de trouble et de division; enfin, point de gage et plus simple et plus honorable de la reconnaissance des Américains pour la nation qui fit de si généreux sacrifices à l'établissement de leur puissance et de leur liberté...

Une des idées les plus originales de l'ouvrage de M. de Mirabeau, c'est sans doute son calcul sur l'honneur de succession,

qui lui paraît d'autant plus ridicule qu'il s'accroît dans l'opinion à mesure qu'il s'affaiblit réellement en s'éloignant de plus en plus de sa source.

« En effet, dit-il, on conviendra que le fils d'un homme n'appartient que pour moitié à la famille de son père, l'autre moitié appartient à la famille de sa mère; ainsi, quand le fils entre dans une autre famille, la part du père de celui-ci sur son petit-fils n'est que de  $\frac{1}{4}$ , sur l'arrière-petit-fils de  $\frac{1}{8}$ , à la génération suivante de  $\frac{1}{16}$ , ensuite de  $\frac{1}{32}$ , et progressivement ainsi, de sorte qu'en neuf générations qui embrasseront environ trois cents ans, tel qui est aujourd'hui chevalier de l'ordre de *Cincinnatus* ne participera que pour  $\frac{1}{112}$  dans le chevalier existant alors; ce qui, en admettant comme indubitable la fidélité des femmes américaines pendant neuf générations, mérite si peu de considération, qu'il n'est pas un homme raisonnable qui, pour aspirer à un si mince avantage, voulût courir les dangers de la jalousie, de l'envie, de la malveillance de ses compatriotes... »

L'honneur rétroactif chez les Chinois lui paraît bien plus raisonnable; il encourage, dit-il, les parents à donner à leurs familles une éducation vertueuse, et c'est ainsi qu'il rend héréditaire la vraie noblesse, celle de l'âme. L'honneur de succession, tombant sur une postérité qui ne peut prendre aucune part à ces vertus passées dont il est pourtant la récompense, nuit à cette postérité même, parce qu'il lui est plus commode de jouir d'une dignité de convention que de se faire une dignité personnelle, parce qu'il la rend fière et paresseuse, etc.

— *De l'amour de Henri IV pour les lettres*; un volume in-16, avec cette épigraphe :

Il n'est point de lauriers qui ne couvrent sa tête.

Ce petit ouvrage est de l'abbé Brizard; qu'on avait désigné pour successeur à M. Chérin, généalogiste du roi, qui vient de mourir ces jours passés. Nous attendons du même auteur de nouveaux Mémoires sur la vie privée de Henri IV, où l'on a rassemblé tout ce qui concerne sa jeunesse et son éducation; ces Mémoires seront suivis d'un recueil des lettres les plus intéressantes de ce prince. Il en existe un très grand nombre, près de trois mille, dans les seuls Mémoires de Sully, beaucoup davan-

tage à la Bibliothèque du roi, à celle de l'Hôtel de Ville, dans les différents cabinets de l'Europe, et plus encore peut-être entre les mains des descendants ou des héritiers de ceux qui furent les compagnons de sa gloire et de ses travaux.

Quoique toutes les anecdotes contenues dans cette petite brochure ne soient pas nouvelles, on les relit avec intérêt ; plusieurs du moins étaient peu connues. En voici une qui nous a paru trop digne d'être remarquée pour nous refuser au plaisir de la transcrire ici :

« Henri avait onze ans, on venait de lui lire la vie de Camille et celle de Coriolan. La Gaucherie, son précepteur, lui demanda auquel des deux héros il aimerait mieux ressembler ; le jeune homme, charmé de la vertu de Camille, lui donna la préférence sans balancer... ; et, rappelant lui-même les exploits des deux Romains, il se passionnait autant pour la générosité du premier qu'il s'indignait contre le crime du second. La Gaucherie le voyant ainsi échauffé : « Eh bien, lui dit-il, vous avez un Coriolan dans votre famille » ; alors le sage instituteur lui raconta l'histoire du connétable de Bourbon... Pendant ce récit, le jeune homme s'agitait, allait et venait par la chambre, s'asseyait, se levait, frappait des pieds, versait des larmes de dépit qu'il s'efforçait vainement de cacher ; enfin, n'y pouvant plus tenir, il prend sa plume, court à une carte généalogique de la maison de Bourbon qui était contre la muraille, en efface le nom du connétable, et écrit à sa place celui du *chevalier Bayard*. »

Comment oublier encore ce trait non moins précieux de la lettre que ce prince écrivit, à l'âge de vingt-quatre ans, à M. de Batz, qui lui avait offert son château de Suberbye ? « Combyen que soyés de ceus là du pape, je ne avès come le cuydyès mesfyance de vous dessus ces choses. Ceus quy suyvent tout droyt leur consyance sont de ma relygyon, et moy je suys de cele de tous ceus là quy sont braves et bons. »

— *Les Deux Mentors, traduction libre de l'anglais*, par M. D. L. P., c'est-à-dire de La Place, à qui nous devons les premières traductions du *Théâtre anglais* et celle de *Tom Jones*.

Le but de l'ouvrage est très-moral, la fin n'est pas même entièrement dépourvue d'intérêt ; mais nous osons douter qu'il y ait beaucoup de lecteurs assez intrépides pour arriver jusque-là, car il faut braver au moins un volume et demi de la narration la

plus trainante et la plus fastidieuse, du style tout à fois le plus difficile et le plus négligé. Il s'agit de prouver que

Dût-il à la fortune allier la grandeur,  
Tout mortel sans vertu cherche en vain le bonheur.

C'est une vérité dont assurément l'on peut se convaincre sans faire de pénibles efforts.

ÉPIGRAMME,

PAR M. DUPUY-DES-ISLETS.

D'un air contrit certain folliculaire  
Se confessait au bon père Pascal :  
« J'ai, disait-il, délateur et faussaire,  
Vendu l'honneur au poids d'un vil métal.  
Dans le mépris je consume ma vie ;  
Ennemi né du goût et du génie,  
J'arme contre eux la sottise et l'envie ;  
Ce qui fut bien me parut toujours mal...  
— Ah ! laisse là ce détail qui m'attriste ;  
Que ne dis-tu tout d'un coup, animal,  
Que ton métier est d'être journaliste ! »

LE BON SIÈCLE,

PAR LE MÊME.

O le bon siècle ! on sait apprécier  
Tous les talents ; le sexe aime le sexe ;  
Nul prince n'a cet orgueil qui nous vexe ;  
L'un est marchand, l'autre banqueroutier.  
A la vertu s'immolant tout entier,  
Monsieur Caron <sup>1</sup> prêche la bienfaisance ;  
Sans y penser notre archevêque pense ;  
Et malgré lui de Grasse est un guerrier <sup>2</sup>.

— On a donné, le jeudi 5, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *la Comtesse de Chazelles*, comédie en cinq actes et en vers. Le nom de l'auteur a été longtemps un secret gardé avec le plus grand soin par l'acteur qui avait été

1. Beaumarchais.

2. L'amiral de Grasse.

chargé de la présenter à la Comédie, le sieur Molé; et ce secret était d'autant plus propre à piquer la curiosité, qu'on se permettait d'avouer que l'ouvrage était d'une personne aussi distinguée par son esprit que par son rang. Le public l'avait donné tour à tour au marquis de Montesquiou, à M. de Ségur, à M<sup>me</sup> la marquise de Montesson, à M<sup>me</sup> la comtesse de Balby, et même à Monsieur, frère du roi. Ce n'est que la veille de la représentation qu'on en a soupçonné le véritable auteur; et ce n'est qu'après la chute de cette comédie que M<sup>me</sup> de Montesson a eu le courage de l'avouer. Son sexe, une sorte de respect que devaient naturellement inspirer les liens secrets qui l'unissent à M. le duc d'Orléans, les succès qu'elle a obtenus sur son théâtre et comme actrice et comme auteur, rien n'a pu gagner en sa faveur l'indulgence du public que cette nouveauté avait attiré en foule. Les gens de la cour, qui ce jour-là ne formaient pas la classe des spectateurs la moins nombreuse, ont prouvé, par l'accueil sévère avec lequel ils ont reçu l'ouvrage dès la première scène<sup>1</sup>, qu'ils pardonnaient encore moins à M<sup>me</sup> de Montesson ses prétentions à l'esprit que le rang secret où la fortune et le goût du premier prince du sang l'ont fait monter. Ce sont les gens de lettres, qui d'ordinaire supportent si difficilement toute incursion faite sur leur domaine par les femmes ou par les gens du monde, qui l'ont traitée avec le plus d'indulgence; peut-être qu'un succès mérité les eût ramenés à leurs principes d'usage. Au reste, leur sévérité a été suppléée au delà même de toute mesure par celle des spectateurs que nous venons de désigner; il semblait qu'ils eussent à se dédommager des applaudissements que la politesse leur avait souvent fait prodiguer à l'auteur sur son théâtre particulier, et l'on ne peut dissimuler qu'il sont fait payer assez cher, dans cette occasion, la gloire de ses succès domestiques.

Le fonds de la pièce est tiré d'une grande partie du roman des *Liaisons dangereuses*, de M. de La Clos, et de celui de *Clau-*

1. Il suffira de citer une seule preuve de cette mauvaise disposition. La comtesse de Chazelles dit à son amant : « Pouvez-vous me cacher votre cœur... quand j'ai tant de plaisir à vous ouvrir le mien ? » Quelque mauvais plaisant s'est appelé malheureusement *les Cœurs* du chevalier de Boufflers, et l'expression la plus indifférente en elle-même est devenue aux yeux du public une équivoque grossière dont on a ri aux éclats. (MÉRISAN.)

*risse*, de Richardson; l'auteur a emprunté de ce dernier, et le caractère de la jeune fille que Lovelace appelle son *Bouton de rose*, et la catastrophe du dénoûment.

La comtesse de Chazelles, conçue d'après la présidente de Tourvel des *Liaisons dangereuses*, est une jeune veuve, retirée depuis six mois à la campagne, chez une tante du comte de Surville; c'est le héros de la pièce; il participe également du caractère de Valmont et de celui de Lovelace, bien supérieur au premier.

On ne peut se dispenser de convenir que l'intérêt de cette comédie-drame est très-faible pendant les quatre premiers actes, et qu'il est souvent suspendu par des scènes tout à fait inutiles à l'action. Le rôle du séducteur, M. de Surville, a paru mal conçu; le récit qu'il fait de ses séductions dans le premier acte annonce bien son caractère; mais son inaction, prolongée pour ainsi dire jusqu'à la fin de la pièce, ne le développe point assez, ne jette pas sur l'intrigue le mouvement, l'intérêt de curiosité que promettait le rôle d'un homme aussi dangereux; tout ce qu'il avait à faire pour arriver à son but est consommé avant que la pièce commence; il n'a plus personne à séduire; il ne nous montre ainsi que ce que son caractère a de plus vil et de plus odieux: on ne lui reconnaît aucun des charmes qui ont pu faire illusion en sa faveur; on n'est jamais tenté de partager celle des personnages qui l'entourent; il ne produit jamais qu'une impression triste et pénible. La scène qui se passe, au second acte, entre la comtesse de Chazelles et la jeune Nanine, cette situation si heureuse et si piquante n'excite que l'intérêt du moment; l'auteur n'a pas continué de lier à la marche de sa pièce ce rôle si propre à lui donner du mouvement, à développer l'intrigue, l'adresse et les ressources dont le caractère du séducteur semblait naturellement susceptible. Le rôle de M<sup>me</sup> d'Auvray, toujours annoncée et ne paraissant jamais, a été trouvé insignifiant et froid; presque étranger à toute l'action, il ne sert qu'au dénoûment, et c'est un ressort pour ainsi dire trop loin de la scène pour y pouvoir être d'un grand effet. Enfin on a jugé que les principaux caractères de cette comédie étaient fort au-dessous de ceux qui leur avaient servi de modèle; mais on a rendu trop peu de justice au rôle de M<sup>me</sup> de Chazelles, continuellement intéressant, à un style facile et presque toujours

correct, à un dialogue plein de naturel et souvent de sensibilité, à quelques critiques de nos vices et de nos ridicules bien saisis, enfin à plusieurs détails agréables qui méritaient sûrement plus d'indulgence et de faveur que la pièce n'en a obtenu.

L'auteur de cette comédie, dans des transes que n'éprouva jamais un jeune poète qui attendrait du succès de sa pièce et sa fortune et sa réputation, était au Raincy, terre appartenant à M. le duc d'Orléans. Ce prince n'avait pu tenir au désir de venir lui-même à Paris pour être informé plus tôt du sort d'un ouvrage auquel il prenait un intérêt que justifie assez son attachement pour l'auteur. Sa sensibilité fut mise à de rudes épreuves : on venait l'instruire à chaque instant de ce qui se passait à la Comédie, et d'acte en acte les mécontentements se manifestaient davantage. On rassembla le même soir, chez M. le duc d'Orléans, le peu d'amis qui avaient été dans la confidence ; tous demeurèrent convaincus que cette chute était essentiellement l'effet d'une cabale puissante, dont les intentions malévoles, dès les premiers vers de la pièce, n'avaient pu paraître douteuses <sup>1</sup>. On arrêta donc d'en essayer une seconde représentation, avec des retranchements et des changements que l'on crut propres à en rétablir le succès. M<sup>me</sup> de Montesson, arrivée le lendemain à Paris, s'empressa de s'en déclarer l'auteur, en annonçant qu'elle se serait interdit cet aveu si la pièce eût eu du succès (abnégation d'amour-propre dont une grande souveraine seule a, dit-on, donné l'exemple) <sup>2</sup>; mais que, la pièce étant tombée, elle ne voulait pas qu'on pût en accuser un autre. Elle s'occupa sur-le-

1. M. l'abbé Aubert, auteur des *Petites-Affiches*, a montré à M. le duc d'Orléans un billet anonyme qu'il avait reçu le jour de la première représentation de *la Comtesse de Chazelles*, où on le menaçait de cent coups de bâton s'il ne disait pas de l'ouvrage tout le mal qu'il y aurait à en dire. Beaucoup de gens ont osé soupçonner la probité de l'abbé Aubert et l'accuser d'être lui-même l'auteur de cette proposition incivile. (MEISTER.)

2. Il est vrai que, pour s'y résoudre, l'on sait que dans ce genre même elle a obtenu plusieurs fois le plus brillant succès. (Id.) — « *Le Trompeur et le Trompé* ont eu un prodigieux succès, écrit Catherine à Grimm, le 3 avril 1785; le public à Moscou, à la fin du carnaval, ne souffrait pas d'autres pièces et lorsqu'on en annonçait une autre, il criait qu'on lui donnât l'une ou l'autre des susdites. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'à la première représentation on a demandé l'auteur, qui, chez nous, a gardé le plus profond incognito, malgré son énorme succès. »

champ à faire les changements qui lui avaient été indiqués ; la seconde représentation fut annoncée sur l'affiche pendant plusieurs jours, et l'on dit dans le monde que l'événement de la mort de M. le duc de Choiseul, à qui M<sup>me</sup> de Montesson avait été fort attachée, était l'unique cause de ce retard. Avant d'en appeler cependant à un second jugement, quelques amis conseillèrent à l'auteur de faire relire son ouvrage devant un comité, composé du marquis de Montesquiou, du maréchal de Duras, du comte de Bissy, de quelques autres gens de la cour, et de M. Suard, homme de lettres, qu'on avait jugé plus propre qu'un autre à être appelé à ce conseil ; il fut d'avis d'en hasarder une seconde représentation. Tous les autres, plus éclairés ou plus adroits (car il n'y a aucun risque à conseiller de ne pas donner un ouvrage), furent d'une opinion contraire, et M<sup>me</sup> de Montesson consentit à retirer sa pièce. Elle va la faire imprimer et distribuer dans le public, pour se disculper au moins du reproche d'immoralité qu'on a cherché à répandre sur cet ouvrage, et peut-être aussi pour prouver au lecteur calme et sans prévention que la pièce méritait un traitement moins sévère que celui qu'elle a eu le malheur d'éprouver.

#### ANECDOTE OUBLIÉE L'ANNÉE DERNIÈRE.

M<sup>lle</sup> Contat s'est vue, il y a quelque temps, l'héroïne d'une anecdote d'autant plus piquante que sa prudence naturelle et la délicatesse de son tact semblaient devoir l'y exposer moins qu'une autre. M. le comte de Laudron, originaire, dit-on, de l'Is-trie, était depuis plusieurs mois à Paris, il y voyait assidûment M<sup>lle</sup> Contat et lui parlait sans cesse de la vivacité des sentiments qu'elle lui avait inspirés, sans s'expliquer sur le prix qu'il pourrait mettre à ses bontés. Cette actrice crut que la manière la plus décente d'obtenir un éclaircissement important était d'avouer qu'elle n'était point insensible à tant d'amour, et que si, dans sa situation, il lui était permis de céder à l'impression d'un sentiment si doux, elle ne balancerait pas à s'y livrer, mais que le désordre extrême de ses affaires la condamnait à sacrifier le penchant de son cœur à un arrangement raisonnable avec quelque homme en état de venir à son secours. Le jeune comte voulut donc savoir quel était le secours dont elle pouvait avoir besoin. On

refuse longtemps un aveu si pénible ; à quoi cela servirait-il ? Je ne souffrirai jamais... Le comte insistait toujours, et M<sup>lle</sup> Contat ayant appris dans l'intervalle qu'il avait payé deux cent cinquante louis une des nuits de la petite Olivier, actrice du même théâtre, crut qu'elle pouvait enfin lui confier sans indiscretion ce bordereau de dettes demandé avec une importunité si obligeante. Si le comte parut étonné, ce fut qu'une somme de soixante à soixante-dix mille livres pût déterminer M<sup>lle</sup> Contat à prendre le parti violent qu'elle lui avait annoncé. Il lui dit que si ses créanciers voulaient se donner le temps d'attendre différentes remises qu'il avait à recevoir, ils seraient tous payés les uns après les autres avant la fin du mois. M<sup>lle</sup> Contat, après avoir gémi d'être forcée par l'amour même à recevoir un service aussi considérable d'un homme fait pour ne rien devoir qu'à lui seul, finit par lui permettre de voir ses créanciers, qui tous acceptèrent la proposition. Le lendemain, il reparait chez notre jeune actrice suivi d'un joaillier, et la conjure de choisir les diamants qui lui paraîtraient les plus propres à faire une belle paire de mirza<sup>1</sup> avec deux rangs de chatons. Notre héroïne ne paraît céder qu'à l'espèce d'empire que devait prendre nécessairement sur elle un homme qui allait payer ses dettes ; elle choisit les pierres les plus fortes et de la plus belle eau. Le lapidaire demande huit jours pour les monter, et le comte, après avoir marchandé pour le temps, déclare au joaillier que si les mirza et les chatons ne sont pas chez M<sup>lle</sup> Contat au jour fixé, il les gardera pour son compte. Des dettes prêtes à être acquittées, des diamants presque achetés, tout cela fait croire à M. de Laudron que l'amour pourrait bien accorder quelque léger à-compte sur un procédé aussi noble que généreux ; mais notre actrice, fidèle aux grands principes, s'obstine à lui prouver que l'accomplissement de ses espérances ne devait pas devancer celui de ses promesses. Il s'était retiré bien sûr qu'on surprenait difficilement la bonne foi de ces dames, et M<sup>lle</sup> Contat se reprochait peut-être son exactitude à suivre la règle, lorsqu'on vint lui apporter, avec le compte de sa marchande de modes, acquitté en son nom, trois rouleaux de cent louis chacun avec un billet anonyme par lequel on la priait de vouloir bien ne s'informer jamais du nom de la personne qui avait le bonheur de lui être

1. Sorte de bijou dont la forme nous est inconnue.

utile. M<sup>lle</sup> Contat pouvait-elle hésiter un moment à reconnaître à ce procédé l'aimable étranger? Il lui paraît seul capable d'une action si délicate, et elle se persuade qu'il est à propos, que la décence même l'oblige à ne pas souffrir qu'un galant homme ait jamais à lui reprocher une défiance que la noblesse de sa conduite est si loin de mériter; elle veut même que le comte lui doive au moins quelque chose. Entraînée par la plus douce confiance, elle écrit à cet homme charmant qu'une plus longue absence la rendrait trop malheureuse, qu'elle l'attend à souper. Quoique un peu surpris, le comte est exact au rendez-vous. Il voit bientôt aux éloges qu'on prodigue à sa générosité que celle de quelque amant caché lui vaut très-heureusement ce qu'il avait désespéré de pouvoir obtenir à l'aide de ses promesses. L'embarras qu'il éprouve d'abord en entendant parler de comptes acquittés, de rouleaux de louis, est pris par l'aimable Contat pour la réserve d'une délicatesse exagérée, elle n'en est que plus sensible et plus empressée à lui prouver sa reconnaissance. Ah! quelle école pour une sagacité si exercée! Le comte, cependant, qui jouissait de son erreur, ne s'était trompé que sur le sexe de l'amant caché à qui il devait sa bonne fortune; cet amant, c'était M<sup>lle</sup> Raucourt<sup>1</sup>, la plus célèbre de nos Lesbiennes modernes, qui, instruite de la peine dans laquelle se trouvait sa jeune camarade, avait payé le mémoire de la marchande de modes et envoyé les rouleaux de louis. Elle s'était flattée qu'une marque d'amour si touchante lui vaudrait enfin un aveu refusé jusqu'alors aux plus pressantes sollicitations, et ne soupçonnait guère qu'elle allait servir si officieusement le plus dangereux de ses rivaux. Celui-ci a passé, dit-on, quatre jours entiers chez M<sup>lle</sup> Contat, et ces quatre jours n'ont presque été pour cette femme que des nuits continuelles, quelles nuits encore! les plus laborieuses de sa vie; mais le cinquième jour, c'était celui qu'on avait fixé au lapidaire pour apporter les diamants; le comte a prétexté des devoirs à remplir à la cour, il a quitté notre jeune actrice en lui promettant d'être de retour avant deux heures. Le joaillier, très-exact, n'a pas manqué d'apporter à cette heure fatale et les mirza et les chatons; le comte ne reparaisant point, le joaillier a remporté

1. M. le prince d'Hénin venait de recevoir un remboursement de cent mille livres, et l'on devait se brouiller quinze jours après avec lui. (MEISTER.)

les bijoux, et la demoiselle Contat, qui les avait trouvés magnifiques, n'a pas tardé d'apprendre que son amant venait de quitter Paris en y laissant cent mille écus de dettes beaucoup plus sérieuses encore que celles qu'il venait de contracter avec elle.

Le plus profond silence sur une affaire aussi malheureuse était le seul parti raisonnable à prendre pour M<sup>lle</sup> Contat ; mais il s'agissait malheureusement du secret de la comédie. La petite Olivier, à qui elle avait reproché avec beaucoup de dignité le ridicule de s'être donnée pour deux mille écus à un homme qui ne croyait pas pouvoir payer assez cher ses bontés, charmée d'avoir sa revanche, s'est fort divertie à son tour de l'aventure de sa rivale, et n'a eu rien de plus pressé que d'en publier tous les détails. L'infortunée Raucourt n'a pu cacher dans son désespoir par quelle fatalité c'était elle-même qui avait jeté son amante dans les bras de son rival. Il est à présumer que celle-ci s'est bien promis de n'être plus aussi crédule à l'avenir.

## RÉPONSE

DU BEL ARBRE DES TUILIERIES  
AUX JOLIS VERS QUE LUI AVAIT ADRESSÉS FEU M. LE CHEVALIER  
DE BONNARD,  
PAR M. LE MARQUIS DE XIMÉNÈS <sup>1</sup>.

Tout arbre que je suis, je sens sous mon écorce  
Qu'avaient endurci les hivers  
S'insinuer le feu de vos aimables vers ;  
Ce feu qui n'anima Pradon ni Bonnetorse,  
Caché longtemps, ne s'éteindra jamais :  
Il nous réchauffe encor sous la cendre d'Horace ;  
Au bûcher de Didon il lance tous ses traits ;  
Il vivait dans Voltaire ; il fut l'âme du Tasse ;  
De Phèdre et d'Hermione il grava les portraits ;  
Il porta sur les mers Clarisse et Lovelace ;  
Et, malgré la clameur des esprits contrefaits,  
On en retrouve quelque trace  
Dans les œuvres de Beaumarchais.

Ces vers ayant été envoyés par l'auteur à M. de Beaumarchais, il lui a répondu la lettre que voici :

1. Les vers de Bonnard manquent dans ses *OEuvres* publiées par Sautreau de Marsy ; ceux de Ximénès et la lettre de Beaumarchais sont inédits.

« Oui, monsieur le marquis, j'ai reçu vos jolis vers écrits par un arbre des Tuileries. Cet arbre est en littérature celui de la science du bien et du mal, car il en raisonne à merveille. Excepté le dernier trait qui se rapporte à moi, tout m'a paru d'un jugement exquis, mais comme ce dernier trait est obligeant, je dois au moins vous rendre grâce de la prévention qui l'a dicté.

« Je dois aussi satisfaire à la question contenue dans votre précédente lettre, la curiosité moins qu'un noble intérêt vous ayant porté à me faire cette question. De trente lettres reçues, la vôtre est aussi presque la seule à laquelle je me croie obligé de répondre. Vous me demandez s'il était vrai que le roi m'avait accordé des secours puissants dans ma détresse actuelle; je n'ai pas plus de raison de vous dissimuler les traits de sa justice que je n'en eus de cacher l'affliction profonde où me plongea sa colère inopinée. Le roi, trompé, m'a puni d'une faute que je n'ai pas commise; mais si mes ennemis sont parvenus à exciter son courroux, ils n'ont pu altérer sa justice, et cette distinction entre l'effet d'un premier mouvement et l'acte réfléchi d'équité dont je vous rends compte, est le plus grand éloge qui soit dû à son généreux caractère... Oui, monsieur, il est très-vrai que Sa Majesté a daigné signer pour moi depuis ma disgrâce une ordonnance de comptant de deux millions cent cinquante mille livres sur de longues avances dont je sollicitais le remboursement auprès du roi, tandis qu'on m'accusait du crime odieux de lui manquer de respect...

« Je suis, avec la plus respectueuse reconnaissance, etc. »

---

## JUIN.

M. de Paulmy vient de faire imprimer un nouvel ouvrage de feu son père, M. le marquis d'Argenson, sous le titre d'*Essais dans le goût de ceux de Montaigne, composés, en 1736, par l'auteur des Considérations sur le gouvernement de France*; un volume in-8°, de plus de 400 pages. Quoique ce dernier ouvrage, ainsi que l'éditeur veut bien l'avouer lui-même, *soit de bien moindre conséquence que le premier*, il nous avait paru fait

pour intéresser la curiosité de nos lecteurs; comme il ne se vend point, comme il n'en existe même qu'un fort petit nombre d'exemplaires, nous n'avons rien négligé pour nous en procurer un, et nous allons tâcher de rassembler ici ce qu'on y a cru voir de plus neuf et de plus intéressant.

Un homme en place, un ministre qui, après avoir observé les hommes, après s'être observé lui-même avec la philosophie de Montaigne, oserait encore écrire ses pensées avec la même bonne foi, la même énergie et la même naïveté de style, ferait sans doute le livre du monde le plus utile et le plus piquant; mais ce genre de caractère si original et si rare, il ne faut pas espérer, en dépit du titre, le revoir dans ces nouveaux *Essais*; ils ne sont pas plus dans le goût de Montaigne que les histoires de feu M. Rollin ne sont dans le goût de celles de Tacite ou de Salluste. Il n'y a pas plus de rapport entre la manière d'écrire qu'entre la manière de sentir des deux écrivains; le ton de franchise qu'on ne peut refuser entièrement à l'auteur des nouveaux *Essais*, quelque sincère qu'il puisse être, n'a cependant ni la bonhomie, ni la hardiesse, ni, si j'ose m'exprimer ainsi, cette intimité de confiance qui fait le premier charme de Montaigne. Ce qu'on y trouve bien moins encore, c'est cette variété continuelle de faits et d'idées, cet aimable abandon, cette séve de génie enfin qui donne au livre le plus inimitable tant de grâce, d'intérêt et d'originalité.

Les *Essais* de M. d'Argenson n'offrent qu'un mélange assez peu varié de pensées et d'anecdotes, dont les premières n'ont pas à beaucoup près le mérite d'être fort ingénieuses, ni les autres celui d'être bien neuves; mais on y verra quelques faits qu'on chercherait, je crois, vainement ailleurs, et l'on y reconnaîtra toujours, comme l'observe l'éditeur, l'homme qui a vécu dans la bonne compagnie et qui a été instruit de ce que tout le monde ne savait pas.

M. de Paulmy nous apprend dans son avertissement que, en rédigeant l'ouvrage de son père, il s'est permis de le réduire et d'adoucir les traits de quelques portraits qui pourraient encore aujourd'hui paraître tracés avec trop de force, quoique de tous les personnages présentés dans ce volume il n'y en ait plus un seul qui soit en vie. Il nous permettra de regretter qu'il se soit donné cette dernière liberté; on lui eût pardonné bien plus vo-

lontiers de retrancher encore de ce recueil ces jugements si communs sur les hommes les plus célèbres de l'antiquité, jugements qui, pour être d'un esprit fort sage, n'en sont pas moins ennuyeux, et ne nous apprendront sûrement pas à connaître tous ces grands hommes mieux que nous ne les connaissons déjà, grâce aux pinceaux de Tacite et de Plutarque.

Ce que nous avons lu avec le plus d'intérêt, c'est ce qui concerne les hommes illustres de notre histoire. Un des articles les plus étendus de cette partie de l'ouvrage est celui du cardinal d'Amboise; voici quelques-unes des vues qui ont arrêté notre attention :

« Il y a des règnes qui doivent tout aux ministres, tel est celui de Louis XIII sous le ministère de Richelieu; d'autres où les rois et leurs ministres ont concouru si bien ensemble, que les peuples leur doivent une égale obligation, tels sont ceux de Henri IV et de Louis XIV... Il me semble que le règne de Louis XII prouve qu'il y en a pendant lesquels un bon roi opère seul le bien, et le ministre n'est qu'un simple exécuteur de ses sages volontés... Le cardinal d'Amboise n'eut, à mon avis, d'autres vertus que celles de son maître; mais Louis XII en possédait qui lui ont acquis le beau titre de *père du peuple*. Georges d'Amboise avait de l'esprit, de l'habileté, de l'adresse; il s'en est principalement servi pour faire sa fortune, et ce n'est pas sa faute s'il ne l'a pas poussée plus loin; mais je pense que tout ce qui s'est fait de bien sous le règne de Louis XII appartient au monarque même, et que le blâme de ce qui s'est fait de mal doit tomber sur son premier ministre... Louis ne voulut point absolument charger son peuple de nombreux impôts; mais le cardinal lui fit entreprendre des guerres dispendieuses; il lui proposa un moyen en apparence plus doux que l'impôt, mais dont on peut dire que les suites sont devenues bien funestes; ce fut la vente des offices. On accuse généralement le chancelier Duprat d'être l'auteur de la vénalité des charges; il est vrai qu'il est le premier qui ait mis cette vente en règle; mais le cardinal d'Amboise a commencé à l'introduire, et elle n'en était que plus dangereuse avant d'être devenue générale et régulière; les abus pouvaient en être plus grands et plus profitables au ministre qui accordait l'agrément, et par les mains de qui passait la finance, etc. »

Dans l'article de Sully, M. d'Argenson nous apprend que c'est lui qui engagea l'abbé de L'Écluse à rédiger les *Mémoires* de ce ministre, qui avaient paru d'abord sous le titre d'*Économies royales*, énorme recueil, mal écrit, surchargé de calculs et de détails peu agréables.

« Nous avons actuellement en France, dit notre auteur à la suite de l'Éloge de Sully, un premier ministre, M. le cardinal de Fleury, qui possède une partie des vertus de Sully; ces principales qualités paraissent cependant n'être que dans un degré inférieur; mais peut-être cette différence est-elle uniquement due à celle de leur état et des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. L'un était militaire, l'autre est ecclésiastique... Le premier avait eu à rétablir partout l'ordre et l'économie; le dernier, qu'à maintenir l'ordre sagement établi. Sully éprouvait des contradictions de la part de son maître... M. le cardinal n'éprouve aucune opposition, si ce n'est sur de misérables objets. Je suis sûr qu'il résisterait à de plus fortes, et c'est peut-être un malheur pour lui qu'il n'en ait pas essuyé de plus grandes... On lui refuse d'avoir un vaste génie; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe. Enfin ce ministre me semble fait pour augmenter le bonheur dont nous jouissons sans l'altérer, et c'est tout ce que nous pouvons désirer; car la France est à présent au point de pouvoir dire : *Que les dieux ne m'ôtent rien, c'est tout ce que je leur demande.* »

C'est ce qu'il écrivait vers la fin de 1736. Quelques années après, il se crut obligé d'ajouter à ce beau panégyrique le triste revers que voici :

« Des négociateurs ou plutôt des intrigants, plus dangereux et moins délicats, troublèrent la tête du premier ministre de quatre-vingt-six ans, et la ruine de la maison d'Autriche fut résolue. On la lui fit regarder comme si aisée, qu'il aurait eu à se reprocher d'avoir manqué une aussi belle occasion d'effacer presque jusqu'à la mémoire de la prétention de Charles-Quint à la monarchie universelle. Le pauvre cardinal en fut si persuadé, qu'il ne disputa plus que sur les grands frais dans lesquels cette entreprise jetterait la France; il craignit qu'elle n'épuisât ses épargnes et ne dérangerât son système d'économie. On lui fit entendre que la France en serait peut-être quitte pour se montrer seulement, ou du moins qu'il en coûterait peu d'hommes et peu

d'argent. Il se laissa séduire ; il donna beaucoup plus qu'il ne voulait, beaucoup moins qu'il ne fallait, et il mourut décrié aux yeux de l'Europe, trahi par une partie de ses alliés, haï par l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devait le plus s'assurer, tels que le roi de Sardaigne. Il laissa la France dans la plus grande détresse, et engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucune mesure pour l'empêcher ni la soutenir, etc. »

M. d'Argenson passe en revue tous les ministres de la fin du règne de Louis XIV et tous ceux de la Régence ; il s'attache surtout à développer le caractère du chancelier d'Aguesseau et celui de son père ; mais, quoique toute cette galerie de portraits soit en général assez curieuse, comme la plupart n'ont guère que le mérite d'une ressemblance très-facile à saisir, nous ne croyons pas devoir nous y arrêter davantage ; ce qu'il ne faut pas oublier cependant, c'est un petit mot sur M. de Maurepas.

« Le jeune ministre de la marine est bien plus aimable que n'était son père, mais encore moins instruit. Il se plaît plutôt à faire des plaisanteries, que l'on peut appeler des mièvreries de jeune courtisan, que des vraies méchancetés et des noirceurs dont on assure que son père était capable ; mais il a connu de trop bonne heure les douceurs et les avantages du ministère, et il ne paraît pas qu'il sache encore quels en sont les devoirs et les principes. Il n'avait encore que dix-huit ans lorsque ses commis lui ont dit : « Monseigneur, amusez-vous, et laissez-nous « faire. Si vous voulez obliger quelqu'un, faites-nous connaître « vos intentions, et nous trouverons les tournures convenables « pour faire réussir ce qui vous plaira. D'ailleurs les formes et les « règles s'apprennent à mesure que les affaires et les occasions se « présentent, et il vous en passera assez sous les yeux pour que « vous soyez bientôt plus habile que nous.... » Cependant il faut convenir qu'on passerait toute une longue vie à travailler sans principes, que l'on n'apprendrait jamais rien, et que l'expérience est bien plutôt le fruit des réflexions sur ce qu'on a vu, que le résultat d'une multitude de faits auxquels on n'a pas donné toute l'attention qu'ils méritent. »

Pour n'être pas obligés de revenir une seconde fois sur ce recueil, nous croyons devoir ajouter ici encore ce petit nombre de traits détachés, dont l'expression du moins nous a paru assez neuve, assez ingénieuse pour mériter d'être remarqués.

« Il faut absolument s'aimer soi-même; mais, comme disait un homme d'esprit de mes amis, il faut s'aimer en tout bien et en tout honneur, comme on aime une honnête fille qu'on veut épouser, et non comme une malheureuse créature qu'on cherche à débaucher. »

« Frayons le chemin au bonheur et aux plaisirs doux et tranquilles dans lesquels il consiste véritablement; mais ne nous tourmentons pas pour l'appeler, et ne nous fatiguons point à courir après la fortune et la volupté; ce sont des oiseaux auxquels il ne faut que préparer leurs nids, et qui viennent d'eux-mêmes y pondre. »

« Non-seulement il faut s'écarter quelquefois des meilleurs principes, mais à la longue il faut ou les abandonner tout à fait, ou du moins les modifier. Il n'y a si bons meubles qui ne s'usent; mais les bons ménagers ne jettent rien par la fenêtre qu'ils ne soient bien sûrs qu'il n'y a plus aucun parti à en tirer. »

« J'ai souvent entendu dire que *tout ce qu'on pouvait faire soi-même il ne fallait pas le laisser faire par autrui*; pour moi, je pense et je soutiens tout le contraire : *Tout ce qu'on peut faire par autrui, il faut s'épargner la peine de le faire soi-même*; mais s'il ne faut pas tout faire, il ne faut rien dédaigner... Savoir gouverner les causes secondes, et non être gouverné par elles, c'est à cela qu'on reconnaît l'homme d'État, l'homme capable de faire de grandes choses. »

« Je suis du sentiment de M<sup>me</sup> Cornuel, qui disait qu'on ne pouvait pas être longtemps amoureux sans faire beaucoup de sottises, ni parler longtemps de l'amour sans en dire. »

« J'ai lu quelque part qu'il ne faut jamais renvoyer l'air d'autorité si loin qu'on ne puisse le retrouver dans l'occasion, parce que souvent l'air d'autorité est nécessaire pour constater l'autorité même. »

« A l'âge de cinquante ans, le président Hénault déclara qu'il se bornait à être studieux et dévot; il fit une confession générale des péchés de toute sa vie, et c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant : *On n'est jamais si riche que quand on déménage.* »

## COMPLAINTÉ

DE M. DE CORANCEZ,

A PROPOS DE LA SUSPENSION DU *Journal de Paris*,  
DONT IL EST LE PRINCIPAL PROPRIÉTAIRE.

Ce Journal a été suspendu depuis trois semaines, à cause d'une vieille chanson du chevalier de Boufflers<sup>1</sup>, sur son ambassade auprès de la princesse Christine de Saxe, que le rédacteur s'était avisé d'y insérer en rendant compte d'un recueil de vers et de prose, intitulé *les Quatre Saisons littéraires*, où se trouve cette malheureuse chanson, faite il y a plus de vingt ans, et que tout le monde sait par cœur. On ne peut nier que ce ne soit une grande sottise d'imprimer dans une feuille qu'on envoie à toute la famille royale des vers où l'on s'est permis de tourner en ridicule la tante de Sa Majesté : mais il n'est pas moins certain que ce n'est que par pure ignorance qu'on a commis une pareille faute ; que la chanson est assez ancienne pour qu'on ait pu en oublier le véritable sujet, et qu'après tout le rédacteur de l'article n'a fait que citer des couplets qu'on avait imprimés impunément avant lui dans un livre publié et vendu depuis deux mois, avec privilège et approbation. Quoi qu'il en soit, si MM. les rédacteurs méritaient une petite leçon pour n'être pas mieux instruits de ce que dans la bonne compagnie personne n'ignore, il y a eu des gens d'esprit qui ont fort bien jugé que cette leçon pourrait avoir plus d'un côté utile ; en conséquence, on a fort exagéré les torts de leur étourderie. Le privilège du journal leur a été retiré par ordre exprès du roi. On a répandu adroitement le bruit qu'il pourrait bien être supprimé tout à fait, que Sa Majesté ne voulait plus en entendre parler, qu'elle avait décidé du moins que cette feuille ne serait plus rédigée par les mêmes personnes, et qu'il se présentait des compagnies qui en sollicitaient le privilège, en offrant des sommes considérables, etc. Des avis si alarmants pour les propriétaires d'une entreprise qui rend aujourd'hui plus de cent mille francs de produit net les ont déterminés enfin à s'adresser à M. Suard, à le supplier très-humblement de vouloir bien sauver leur propriété en la mettant

1. Le *Journal de Paris*, suspendu le 4 juin, à la demande du comte de Lusace, frère de la princesse Christine, reparut le 27. (Ch.)

sous l'abri de son nom, et à recevoir pour prix de sa complaisance un quart ou du moins un cinquième des bénéfices. La délicatesse de notre académicien n'a pas cru devoir accepter une pareille proposition ; mais, après beaucoup d'instances, et de la part des malheureux propriétaires, et de la part de M. le garde des sceaux qui les protège, il s'est enfin laissé persuader à recevoir, avec le titre de rédacteur du journal, un traitement fixé par le roi, avec un petit intérêt particulier dans l'affaire, qui puisse la lui rendre encore plus personnelle ; on estime que les deux objets réunis ne passeront guère quinze à vingt mille francs ; c'est ce que son désir d'obliger a pu obtenir de sa délicatesse. Grâce à cet arrangement et à quelques autres sacrifices moins connus, le privilège vient d'être rendu aux anciens propriétaires, MM. de Corancez, Romilly, Cadet et d'Ussieux ; mais M. Suard sera seul responsable de l'usage qu'ils en pourront faire à l'avenir. Ce risque-là sans doute vaut bien la peine qu'on le paye généreusement.

Enivré du brillant poste  
 Qui me rendait important,  
 Je menais d'un train de poste  
 Le public et son argent.  
 Au fait de mon ambassade,  
 Du reste n'entendant rien,  
 Je pouvais être malade  
 Quand Sautreau<sup>1</sup> se portait bien.

L'œil rouge et la mine enflée,  
 Je promenais gravement  
 Ma vanité boursoflée  
 Et mon air de président,  
 Quand tout à coup un orage  
 Dérangea tout mon calcul,  
 Et sa bourrasque sauvage  
 Faillit à me rendre nul.

D'un membre d'Académie,  
 Fort avide de bonheur,  
 La finesse et le génie  
 Combinèrent mon malheur.

1. Un des principaux rédacteurs du journal, à 1,800 livres d'appointement.  
 (MEISTER.)

Ma feuille était fort courue;  
 Mais il fallut ajouter  
 Au plaisir de l'avoir eue  
 Le chagrin de la quitter.

De huit mille écus de rente  
 Perdant jusqu'au dernier quart,  
 D'une plume pénitente  
 J'écris à monsieur Suard :  
 Je conviens que d'une tante  
 Le prix par moi méconnu  
 Méritait que de ma rente  
 On m'ôtât le revenu.

Touché de ma repentance,  
 Épris d'argent et d'amour,  
 Mon patron rompt une lance  
 Dans le cercle de la cour :  
 On me rendit mon pupitre;  
 Et le bon monsieur Suard  
 Chez moi ne voulut qu'un titre,  
 Avec sa prébende à part.

## BOUTS-RIMÉS,

PAR M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Il était autrefois un jeune prince	— <i>grec,</i>
Un ange pour l'esprit, pour la figure un	— <i>singe,</i>
Amant d'une beauté qui lui refusa	— <i>sec</i>
De lui montrer le dessous de son	— <i>linge.</i>
Le prince de dépit se jette au bas d'un	— <i>pont ;</i>
Il y trouve une fée assise auprès de	— <i>l'arche,</i>
Qui dit : Pour te calmer, sur la rivière	— <i>marche,</i>
Au bord d'elle il en est qui t'en	— <i>consoleront.</i>

## VERS

POUR ÊTRE MIS AU BAS DU PORTRAIT DU PAUVRE LANTARA,  
 PEINTRE PLEIN DE TALENT, ET MORT DANS LA MISÈRE.

Tu vois le pauvre Lantara<sup>1</sup> :  
 La Foi lui tenait lieu de livre ;

1. Simon-Mathurin Lantara, né à Oncy, canton de Milly (Seine-et-Oise), le 24 mars 1729, mort à l'hospice de la Charité, à Paris, le 22 décembre 1778. Le quatrain très-connu, cité par Meister, est une variante de celui que Louis Watteau

L'Espérance le faisait vivre,  
Et la Charité l'enterra.

A UNE FEMME QUI AVAIT DES VAPEURS.

Enfin ils ne sont pas venus,  
Ces maux dont vous craigniez les rigueurs inhumaines;  
Mais qu'ils vous ont coûté de peines,  
Ces maux que vous n'avez pas eus !

ÉPITAPHE DE M. PILATRE DES ROZIERS

PAR M. DE CUBIÈRES.

Qu'il est à regretter, ce jeune audacieux !  
Si le premier des airs il tenta le voyage,  
Bientôt précipité des cieus,  
Le premier il y fit naufrage.

AUTRE

PAR M. LE MARQUIS DE CARACCIOLI.

Ci-gît qui mourut dans les airs,  
Et qui pour une mort si peu commune  
Mérite aux yeux de l'univers  
D'avoir son tombeau dans la lune.

Si la malheureuse destinée de M. Pilâtre des Roziers n'a inspiré jusqu'ici à nos poètes que de mauvais vers, elle n'en a pas moins excité la plus vive sensibilité. On ne peut assez déplorer le sort d'un jeune homme estimable qui, après avoir osé tenter le premier une des plus étonnantes expériences qu'ait jamais conçues l'industrie humaine, a fini par en devenir la première victime. Il y avait huit mois qu'il attendait un moment propice pour exécuter son projet, qu'à la veille de l'exécution il avait toujours vu retardé par des obstacles aussi imprévus qu'insurmontables ; et quoiqu'il eût montré dans toutes les expériences précédentes une intrépidité, pour ne pas dire une témé-

écrivit ou laissa inscrire sur le portrait du peintre qu'il dessina d'après nature ; Bellier de La Châvignerie a fait reproduire cette mauvaise estampe en tête de ses *Recherches sur Lantara* (Dumoulin, 1852, in-8°), auxquelles nous empruntons les dates précises qu'il a le premier établies sur les registres de l'état civil.

rité à toute épreuve, l'infortuné jeune homme ne s'obstinait à suivre celle-ci que parce qu'il y croyait son honneur engagé. Il avait obtenu de la protection du gouvernement des avances considérables ; on n'avait rien épargné pour faire construire son ballon, non-seulement avec tout le soin, mais encore avec toute la magnificence et tout le luxe dont la machine pouvait être susceptible. Elle était décorée de fort belles peintures ; on y avait représenté d'un côté des Aquilons soutenant les armes de Monsieur<sup>1</sup>, de l'autre une Renommée ou le Génie de l'Immortalité portant des inscriptions à la gloire de M. Montgolfier, et ces deux vers pour M. de Calonne :

Calonne, des Français enflammant le génie,  
Sait animer ainsi les arts et l'industrie.

Quand l'infortuné jeune homme eut eu, peut-être par sa faute, le chagrin de se voir prévenu par le sieur Blanchard, il fut bien tenté de renoncer à une entreprise dont il ne voyait plus que les risques ; mais on lui fit sentir que le gouvernement lui saurait mauvais gré, et avec raison, d'avoir sollicité des préparatifs si dispendieux, et auxquels on avait donné tant d'éclat, pour n'en faire ensuite aucun usage. Déterminé par des considérations si justes et si pressantes, il n'eut pas la force d'y résister, quoiqu'il fût toujours tourmenté par les pressentiments les plus funestes ; un esprit aussi éclairé que le sien devait-il leur abandonner le soin de régler sa conduite ?

Quoi qu'il en soit, c'est dans la nuit du mardi 14 qu'il se décida enfin à partir le lendemain à la pointe du jour. Les préparatifs furent longs ; il se trouva à la machine plusieurs trous qu'il fallut raccommo-der ; on fut obligé de replacer la soupape, et l'aérostat ne fut rempli au tiers qu'à dix heures du matin. Le lendemain, à sept heures sept minutes, tout se trouva prêt ; la rupture d'équilibre fut de trente livres, et l'aéro-montgolfière<sup>1</sup>

1. A qui le sieur Pilâtre avait l'honneur d'être attaché. (MEISTER.)

2. Cet aérostat présentait deux formes, l'une sphérique et l'autre cylindrique. Le globe, de trente-deux pieds et demi de diamètre, était rempli d'air inflammable ; au cylindre en dessous était adapté un petit réchaud dont la vapeur devait servir à maintenir l'équilibre ou l'égalité de plénitude du globe rempli d'air inflammable, et ce cylindre avait pour base une galerie circulaire de vingt-deux pieds de diamètre. (MEISTER.)

s'éleva majestueusement, faisant avec la terre un angle de soixante degrés.

A deux cents pieds de hauteur, le vent de sud-est parut diriger la machine, et bientôt elle se trouva sur la mer; différens courants l'agitèrent alors pendant trois minutes; le vent du sud-ouest devint enfin dominant, et le globe regagna la côte de France.

Suivant quelques relations, à sept heures trente-cinq minutes, on a vu s'élever au-dessus du ballon une colonne de flammes qui a été aperçue par le plus grand nombre des personnes que l'expérience avait rassemblées; au même instant, la machine a paru éprouver deux ou trois secousses, et la chute s'est déterminée de la manière la plus violente et la plus rapide; les deux malheureux voyageurs, M. Pilâtre et M. Romain, un des artistes employés à la construction de la machine, sont tombés et ont été trouvés fracassés dans la galerie et aux mêmes places qu'ils occupaient à leur départ. Pilâtre a été tué du coup; mais son infortuné compagnon a encore survécu dix minutes à cette chute affreuse; il n'a pu parler, et n'a donné que de très-légers signes de connaissance. La montgolfière n'était ni brûlée ni même déchirée; le réchaud, encore au centre de la galerie, s'est trouvé fermé.

Au moment de la chute, la machine pouvait être environ à seize cents pieds en l'air; elle est tombée à cinq quarts de lieue de Boulogne, et à trois cents pas des bords de la mer, vis-à-vis la tour de Croy.

— On a donné, sur le Théâtre-Italien, le mardi 24 mai, la première et la dernière représentation de *la Dupe de soi-même*, comédie, en prose et en trois actes, de M. Goldoni. En la traduisant lui-même, il a cru l'adapter aux convenances particulières de notre théâtre; mais ce nouvel essai lui a mal réussi.

Le fond de l'action a paru si peu vraisemblable et le style tellement négligé, qu'on a été beaucoup plus frappé de ce que la prévention et la vengeance du principal personnage ont de bête et d'odieux qu'on ne l'a été de l'excellent comique de situation qui en résulte, et qui produit au moins deux ou trois scènes d'imbroglio assez gaies.

LETTRE DE LORD SHELburnE, MARQUIS DE LANSDOWN,  
A M. L'ABBÉ MORELLET.

De Bowood, le 22 mai 1785.

« Mon cher abbé, j'ai différé de vous écrire jusqu'à ce que nos nouveaux arrangements avec l'Irlande fussent terminés, parce que j'ai voulu vous rendre compte des progrès qu'ont faits parmi nous les nouveaux principes de l'administration du commerce. Il s'opère en effet ici une grande révolution qui me semble devoir devenir bientôt générale, ou s'étendre du moins aussi loin que l'influence de notre nation sur le système de l'Europe. Je ne puis me rappeler que trois événements qui peuvent vous intéresser en votre qualité de professeur d'économie publique et d'avocat des nations : l'affaire du thé, celle du commerce de nos îles avec nos anciennes colonies du continent de l'Amérique, enfin le réglemeut de notre commerce d'Irlande.

« Quant au thé, la diminution des droits sur cette marchandise a eu des suites si avantageuses qu'elles ont passé nos espérances. Les ventes ont augmenté de cinq millions de livres pesant à douze millions ; malgré beaucoup de circonstances défavorables, il est vraisemblable qu'elles s'élèveront très-prompement à quinze ou seize, et dans fort peu de temps à dix-huit ; mais, outre cet avantage, nous avons retiré de cette opération celui d'affaiblir tellement tout le système de la contrebande, que le revenu général se trouve augmenté à un degré dont tout le monde est étonné. Quant à moi, je n'ai jamais mieux vu que dans cette occasion, et par tout ce qui s'est passé, *combien notre Compagnie des Indes orientales est funeste à la prospérité de notre commerce général.*

« Nous avons renvoyé à l'année prochaine les réglemeut à faire pour le commerce de nos îles de l'Amérique avec nos anciennes colonies ; mais je ne puis vous exprimer mon étonnement sur ce qui s'est passé chez vous au sujet de votre commerce avec vos îles. Je n'en sais que ce que j'en ai lu dans une Gazette de Leyde ; mais j'ai vu l'extrait d'une lettre du parlement de Rouen, si absurde et d'après des principes si étroits, que je serais bien étonné de les voir avancer ici, même par nos gens de parti et pour servir un intérêt du moment. J'ai lu un pamphlet que le sieur Franklin a envoyé à M. Vaughan sur la même ma-

tière, et je l'ai trouvé si bien fait et si bien dans tous les principes que vous me connaissez et qui me sont communs avec vous, que je l'aurais cru écrit par vous-même, sans la persuasion où je suis que, si vous en étiez l'auteur, vous me l'auriez envoyé, ou que vous m'en auriez fait quelque mention. Quoi qu'il en soit, je suis entièrement de l'avis de cet écrivain, et je crois ses raisonnements clairs et ses principes incontestables.

« Il n'y a point eu parmi nos négociants d'opposition au projet de rendre le commerce libre entre nos îles et le continent de l'Amérique, excepté de la part de ceux qui sont intéressés aux établissemens de la Nouvelle-Écosse ou au commerce de ce pays, et qui ont besoin du monopole pour cette double raison, et peut-être parce qu'ils se proposent, en laissant subsister les prohibitions, de faire la contrebande pour leurs voisins de la Nouvelle-Angleterre. La cause de la liberté l'aurait cependant emporté malgré leur opposition, sans l'obstacle qu'y ont mis quelques restes de l'ancien ministère et des anciens principes. Soit préjugé, soit désir de se rendre populaires, ces gens rappellent l'acte de navigation à cette occasion comme à toutes les autres; mais il est vrai cependant que notre public, en y comprenant nos marchands même et nos manufacturiers, a grandi ses idées et s'est éclairé à un point qui m'étonne moi-même.

« Quant aux obstacles qu'ont rencontrés les propositions de l'Irlande, ils ne portent que sur de fausses bases : d'abord l'esprit de parti des hommes qui veulent entrer dans le ministère, et qui ne cherchent, jusqu'à ce qu'ils y parviennent, qu'à embarasser le gouvernement; les opposans sont, en second lieu, les manufacturiers en coton, qui voudraient se débarrasser de quelques taxes mises sur eux très-maladroitement; enfin, quelques citoyens qui désirent avec raison que les droits sur les matières premières des ouvrages soient les mêmes dans les deux pays. Le ministère a mis tant de négligence à traiter avec ces deux dernières classes d'opposans, que ceux-ci, craignant de ne pas réussir dans leurs demandes, ont eu recours, contre leur propre pensée, aux anciens préjugés qui agissent toujours sur l'esprit du plus grand nombre; inconvénient terrible d'un gouvernement populaire, qui peut entraîner les plus funestes conséquences. Mais, avec tout cela, le corps de nos manufacturiers qui ont le plus grand intérêt à la chose, comme tous ceux dont je suis

environné à Wiltshire, et tous les négociants, particulièrement ceux de Londres, sont parfaitement convaincus de la solidité du principe général de la liberté.

« J'ai mandé à Favre de vous envoyer de Londres deux pamphlets de M. Rwiming sur le thé, un autre sur le sel, du lord Demdmald, et un excellent petit écrit du doyen Tucker sur l'affaire d'Irlande. Vous devez vous rappeler que M. Rwiming est le plus grand marchand de thé que nous ayons. Son pamphlet est important, parce qu'il montre l'étendue incroyable qu'avaient prise la contrebande et les fraudes de toute espèce; conséquences nécessaires des forts droits et des prohibitions... »

— Après avoir vu tomber si malheureusement quatre pièces de suite sur le même théâtre, il est doux d'avoir enfin à parler d'un succès, et celui de *Roxelane et Mustapha*, tragédie en cinq actes, de M. de Maisonneuve, représentée, pour la première fois, par les Comédiens français, le lundi 6, paraît fait pour intéresser à plus d'un titre. L'ouvrage est estimable en lui-même; il renferme au moins quelques beautés vraiment dignes de l'accueil qu'il a obtenu, et c'est le premier essai dramatique d'un homme qui en sollicitait la représentation depuis près de quinze ans. Le malheureux auteur, n'ayant pas eu assez de protection pour jouir de cette faveur plus tôt, avait quitté, en attendant, Melpomène pour la veuve d'un marchand de toiles; il l'avait épousée, et vivait, depuis plusieurs années, très-ignoré, au fond de sa boutique. Il a plu enfin à MM. les Comédiens de l'en faire sortir; mais sa timidité naturelle était si découragée par tous les obstacles qui l'avaient arrêté à l'entrée de la carrière, que, la veille même de la première représentation, il espérait si peu de son ouvrage, qu'il avait demandé la permission de le retirer. Très-heureusement pour lui, les acteurs, qui ne voulaient pas avoir perdu tout à fait le temps donné à l'étude de leurs rôles, s'y refusèrent.

Le sujet de *Mustapha* est assez connu, tant par la pièce de M. Bélin, qui eut plus de succès que de réputation, que par celle de M. de Chamfort, qui paraît avoir eu plus de réputation que de succès<sup>1</sup>.

1. Voir tome VII, p. 31 et note.

Cette pièce a paru très-faiblement écrite; mais, tout faible qu'il est, ce style a quelquefois une simplicité touchante, un ton sensible et vrai, des mots d'âme et de situation. Il n'y a pas beaucoup plus d'invention dans le plan de cette tragédie que dans celui de la tragédie de M. de Chamfort; les combinaisons les plus essentielles appartiennent au sujet, et avaient déjà été employées avec assez de succès par M. Bélin; mais n'y aurait-il pas dans celle-ci plus de mouvement et de chaleur? La Roxelane de M. de Chamfort a, ce me semble, et plus d'adresse et plus de dignité; son caractère paraît moins odieux. Il n'y a, pour ainsi dire, dans la pièce de M. de Maisonneuve, qu'un seul rôle qui soit développé, c'est celui de Zéangir; mais il faut convenir qu'il l'est de la manière la plus heureuse, et ce qui ajoute sans doute au mérite de ce rôle, c'est qu'il inspire encore ce grand intérêt par le seul sentiment de l'amitié; car l'auteur n'a pas eu recours au moyen dont presque tous ceux qui ont traité ce sujet avant lui avaient cru avoir besoin, celui de supposer les deux frères rivaux: M. de Maisonneuve a fort bien compris que, lorsqu'on voulait intéresser en faveur de l'amitié, il ne fallait pas lui donner un voisin aussi dangereux que l'amour. Quelque prévue que soit la catastrophe, dès la première scène, on l'oublie; le zèle, le dévouement de Zéangir a tant d'énergie et de vérité, qu'il entretient continuellement les spectateurs dans l'espérance de le voir triompher enfin de toutes les puissances armées contre ce frère qu'il brûle de défendre; et la justice de Soliman, que le poëte a eu le talent de ne point avilir, favorise encore cette erreur, à laquelle tient peut-être tout le charme de l'ouvrage.

La présence de la reine à une des dernières représentations de cette tragédie y avait attiré une affluence de monde extraordinaire. L'intérêt que Sa Majesté a témoigné y prendre en a, pour ainsi dire, renouvelé le succès; on a demandé l'auteur à la fin de la pièce comme le premier jour, et Sa Majesté n'a pas dédaigné de joindre son vœu à celui du public. L'auteur a paru et a été comblé d'applaudissements; Sa Majesté l'a fait venir ensuite dans sa loge, et lui a dit les choses du monde les plus flatteuses avec cette grâce qui n'appartient qu'à elle. Nous n'en citerons qu'une qui, bien ou mal redite, paraîtra sans doute encore aimable: « La manière dont on avait traité ce sujet

m'avait tant intéressée, je l'avoue, que je ne croyais pas qu'il fût possible de m'intéresser encore davantage. »

Quoiqu'il y ait lieu de craindre que la pièce ne perde à la lecture, nous serions bien trompés si, loin même des illusions du théâtre, on n'y reconnaissait encore un mérite réel, les élans d'une âme douce et sensible, des mouvements et des effets d'une conception vraiment dramatique.

— M. de Cypièrè<sup>1</sup> ayant été désigné un moment pour remplacer M. Le Noir, la licence chansonnière s'est hâtée de le peindre avec sa fidélité accoutumée dans les couplets que voici :

Air : *Malbrough s'en va-t-en guerre.*

Connaissez-vous Cypièrè?  
Rions un peu du pauvre hère.  
Connaissez-vous Cypièrè,  
Intendant d'Orléans,

Intendant d'Orléans?  
Il a bien soixante ans.  
Il s'est mis dans la tête,  
Vit-on jamais rien de plus bête?  
Il s'est mis dans la tête,  
Avec ses cheveux blancs,

Avec ses cheveux blancs  
Et ses crachats gluants,  
Son teint de pain d'épice,  
Son air d'un bâton de réglisse,  
Son teint de pain d'épice,  
De venir à Paris,

De venir à Paris,  
Dont il brave les cris,  
Pour faire la police.  
Déjà dans ses chausses il pisse.  
Plus brave et moins novice,  
Sa femme aussi le veut,

Sa femme aussi le veut,  
Disant que tout se peut,

1. Les anciennes éditions portent *Carrère*. Nous rétablissons dans le quatrième et dans le dernier couplet les vers supprimés en 1813 et en 1829.

Et que ce n'est qu'un jeu.  
 Quant à son cher beau-frère <sup>1</sup>,  
 On sait lui faire faire  
 Des tours beaucoup plus forts.

Avec quelques efforts  
 On monte ses ressorts.  
 Sans persuader personne,  
 Elle dit qu'ils sont à l'aumône :  
 L'occasion est bonne  
 Pour fuir la pauvreté.

C'est une charité  
 Bien juste en vérité.  
 Oh! voilà bien la dame!  
 Ma foi, c'est une bonne lame;  
 Elle fera la gamme  
 A son benêt d'époux.

Nos catins, nos filoux  
 N'auront qu'à filer doux.  
 La policè est en quenouille  
 Déjà ce bon mot me chatouille;  
 La police est en quenouille;  
 Ah! que nous sommes fous!

— Le *Mercur de France* est une entreprise typographique dont le produit appartient au département du ministre de Paris. La majeure partie est affectée à des pensions; le reste est distribué annuellement en gratifications aux jeunes littérateurs qui ont travaillé à ce journal. Dans la distribution que M. de Breteuil vient de faire de ces bénéfices, il a compris pour trois cents livres tournois, une fois payées, M. Garat. Ce jeune philosophe, couronné trois fois par l'Académie, et l'un des coopérateurs les plus laborieux et les plus distingués du *Mercur de France*, s'est trouvé si humilié de l'exiguïté de cette récompense qu'il s'est permis d'adresser à son bienfaiteur la lettre que voici :

« Monsieur le baron, M. Panckoucke m'a appris que vous m'accordiez une gratification de cent écus sur les fonds du *Mercur*. Je n'en suis pas, monsieur le baron, à cet état d'humiliation et de détresse qui peut réduire un homme de lettres à accepter une gratification de cent écus. Sans doute il vous sera

1. M. de Breteuil. (MEISTER.)

aisé de faire une disposition plus heureuse de cette somme, et peut-être aussi il est trop de gens assez malheureux pour la recevoir sans honte et avec reconnaissance.

« Je suis avec respect, etc. »

La différence extrême que la faveur a mise entre M. Garat le philosophe, à qui elle offre pour premier bienfait une gratification de cent écus, et son neveu M. Garat le chanteur, qui a obtenu, presque en arrivant dans ce pays-ci, une pension de deux mille écus, nous rappelle le quatrain de M. de Rivarol, que nous croyons avoir publié dans le temps <sup>1</sup> :

Deux Garat sont connus; l'un écrit, l'autre chante.  
Admirez, j'y consens, leur talent que l'on vante,  
Mais ne préférez pas, si vous formez un vœu,  
La cervelle de l'oncle au gosier du neveu.

— On a donné, le 20 de ce mois, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *l'Épreuve délicate*, comédie, en vers et en trois actes, de M. Grouvelle, secrétaire des commandements de M. le prince de Condé <sup>2</sup>. Il y a de lui plusieurs jolies pièces fugitives dans les dernières années de *l'Almanach des muses*.

Le conte moral de M. Marmontel intitulé *le Scrupule*, dans lequel un jeune officier, pour éprouver l'amour de sa maîtresse, lui écrit qu'il a perdu un œil à l'armée, et voit bientôt disparaître un amour qu'il croyait absolument indépendant de tous les avantages extérieurs, a fourni à M. Grouvelle le fond de sa comédie. Le même sujet avait déjà été traité sur le théâtre de Londres, en 1761, sous le titre de *The Devil is in him*, ou *Il est possédé*. M. Grouvelle a suivi en partie le plan et la marche de la pièce anglaise; il lui doit surtout un rôle de médecin assez plaisant, et dont la gaieté pouvait trancher d'une manière fort originale avec le sérieux métaphysique qui domine nécessaire-

1. Meister ne l'avait pas encore donné.

2. Philippe-Antoine Grouvelle naquit en 1758; ayant adopté les principes de la Révolution, il perdit sa place chez le prince de Condé. Secrétaire du conseil exécutif provisoire en 1792, il fut chargé de lire à Louis XVI le décret de la Convention qui le condamnait à mort. En 1794, on l'envoya en Danemark comme ministre de France; en 1800, il fut nommé membre du Corps législatif, place qu'il a occupée jusqu'à sa mort, en 1806. (Ct.) — Voir tome XIII, p. 233, note.

ment dans ce sujet ; mais l'auteur anglais avait fort bien jugé qu'un pareil fond ne comportait pas plus de deux actes ; il y avait même attaché une double intrigue dont l'intérêt, quoique romanesque, donne au moins à l'action une sorte de mouvement. M. Grouvelle a cru qu'il pouvait se passer de cet épisode, et que le seul développement du conte de M. Marmontel lui suffirait pour remplir trois actes. Il s'est trompé ; on a trouvé la pièce froide et monotone, et l'action, continuellement languissante, n'a paru se traîner qu'avec peine jusqu'au dénouement.

On eût peut-être pardonné à M. Grouvelle, qui débute dans la carrière du théâtre, le mauvais choix du sujet ; mais ce qu'on ne lui a point pardonné, ce sont plusieurs expressions précieuses ou de mauvais goût, un style en général trop plein de manières et d'afféterie, plus déplacé sans doute encore dans la comédie que dans aucun autre genre de littérature. En voici quelques exemples. Le cœur, dit le médecin, « le cœur est un viscère ». La soubrette :

On sait ce que c'est qu'un amant ;  
Mais la patrie est faite on ne sait pas comment...

Il semble que nos jeunes auteurs dédaignent trop l'invention des choses pour courir après celle des mots, et ces mots n'appartiennent presque jamais à la langue de la société qu'ils veulent présenter sur la scène. Ce reproche mérité tant de fois, on l'a fait plus durement à M. Grouvelle ; à peine le parterre a-t-il permis d'achever sa pièce. Quelques détails cependant, écrits avec beaucoup d'esprit et de facilité, semblaient mériter plus d'indulgence qu'ils n'en ont obtenu.

La malveillance décidée avec laquelle le public a reçu ce premier essai des talents d'un jeune homme eût été bien décourageante pour lui, si le prince auquel il a le bonheur d'être attaché ne l'eût consolé de ce mauvais succès, en lui disant avec une bonté charmante : « Mon cher Grouvelle, je vous dirai, comme le prince de Condé au marquis de Créqui, après la première bataille qu'il eût perdue : *Il ne vous manquait plus que cette leçon pour devenir un bon général.* »

— *Explication du système de l'harmonie pour abrégé l'étude de la composition et accorder la pratique avec la théo-*

rie, par M. le chevalier de Lirou, auteur des paroles de l'opéra de *Diane et Endymion*, mis en musique par M. Piccini. Cet ouvrage, absolument systématique, offre sur les principes et les diverses marches de l'harmonie une théorie nouvelle, mais plus ingénieuse que satisfaisante.

L'auteur a divisé son ouvrage en vingt chapitres. Dans le premier il analyse l'accord parfait, et il trouve, comme tous les théoriciens, que la douzième ou quinte juste, première combinaison donnée par la nature, est l'intervalle constitutif de tous les accords. Chacun des deux sons de cet intervalle constitutif pouvant appartenir à deux accords parfaits différents, cette succession produit le tétracorde; la réunion de deux tétracordes, produits par deux sons consécutifs, donne l'échelle diatonique, engendrée par conséquent par un seul son générateur.

C'est ce son générateur qui sert de base au système de M. de Lirou. Il en fait le point central d'un cercle. Il trouve dans cette figure géométrique le vrai type de l'harmonie, et dans ce type un entrelacement non interrompu de toutes les quintes et sixièmes naturelles, fausses ou dissonnantes qu'admettent ou que rejettent les praticiens. Tous les différents modes, leur origine et leur marche, se démontrent dans ce système par ce cercle harmonique. Il faut avoir les plus grandes connaissances de l'art pour suivre les idées systématiques de M. de Lirou, et vérifier sur le clavecin des assertions que l'expérience dément, et des successions de sons et d'accords que l'oreille repousse. Cet ouvrage, que le sens qui juge l'art pour lequel il est fait contredit dans presque tous les nouveaux accords que l'auteur croit avoir créés à l'aide de son système, est terminé par deux chapitres qui traitent de l'harmonie figurée et des accords par suspension. M. de Lirou y distingue avec soin les suspensions d'harmonie d'avec celles produites par des notes supposées; il en fait voir l'origine d'une manière aussi claire que précise, et il apprend à distinguer facilement celles qui doivent porter l'harmonie et celles qui sont destinées à faire des feintes et à lier les phrases de chant.

L'auteur avait soumis son ouvrage au jugement de l'Académie des sciences, et ce jugement était peu favorable à presque tous les systèmes; ils croyaient que l'étude de celui de M. de Lirou devait piquer la curiosité de tous les artistes, sans leur per-

mettre cependant d'espérer qu'il leur offrirait de nouvelles routes ou un procédé propre à servir officieusement les progrès de l'art musical.

— *Les Veillées du Marais, ou Histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonie au pays d'Evinland, et de la vertueuse princesse Oribelle de Lagénie, tirée des anciennes annales irlandaises, et récemment traduite en français par Nichols Donneraill, du comté de Korke, descendant de l'auteur*, 4 vol. in-12. A Waterford, 1785.

C'est une nouvelle production de la plume inépuisable de M. Rétif de La Bretonne, un conte de fée où il y a peu d'imagination et beaucoup de morale très-rebattue sur l'éducation des princes, sur la réforme de nos mœurs, de nos lois et de nos usages. On y trouve, entre autres folies, un warrant en vingt-six articles qui est un projet de législation complet d'une application aussi facile que le sont tous les projets de ce genre, et un château enchanté qui ressemble à tous les châteaux des *Mille et une Nuits*, mais où l'on ne peut pénétrer qu'en prononçant ces deux mots redoutables : *Foudre, Love*. Il ne faut pas s'étonner si ces nouveaux contes sont tous d'un si bon goût et d'un si bon ton ; l'auteur nous apprend lui-même qu'ils ont été faits par M. Gaudet aux Veillées du Marais, rue Courtaud-Vilain.

---

## JUILLET.

Ce qu'il ne faut pas oublier d'abord de remarquer sur la dernière séance publique de l'Académie française (le jeudi 16 juin) pour la réception de M. l'abbé Morellet, c'est que, grâce au nouveau régime établi sur la distribution des billets d'entrée, on y était à l'aise comme aux sermons de l'abbé Cottin. L'auditoire, en conséquence plus choisi, plus tranquille, s'est montré aussi beaucoup plus bénévole ; et, quoique le discours du récipiendaire et celui du directeur soient tous les deux fort longs, ils ont été écoutés sans impatience, au moins sans aucun murmure désobligeant. M. l'abbé Morellet n'emploie que cinq ou six pages à nous prouver que, depuis qu'il était reconnu qu'un penseur pou-

vait être aussi académique qu'un poëte ou un bel-esprit, il osait se flatter d'avoir quelque droit aux honneurs du fauteuil, puisque, *occupé* depuis vingt ans du développement de la théorie générale du commerce, l'un de ses soins avait été de rectifier et de compléter le vocabulaire de cette science, et de contribuer ainsi de loin au grand travail dont *s'occupe* l'Académie, etc. Le reste de son discours est consacré presque tout entier à l'éloge de l'académicien qu'il remplace, et cet éloge nous a paru fait d'une manière assez intéressante. En voici le précis :

« M. l'abbé Millot fut élevé chez les jésuites. Son premier emploi dans cette société fut d'être professeur d'éloquence; cet emploi le condamnait à faire tous les ans une tragédie latine; il avait la docilité de la faire et la sagesse de la brûler. Son premier ouvrage fut un discours sur un prix proposé par l'Académie de Dijon : *Est-il plus utile d'étudier les hommes que les livres?* Ce discours se ressent du défaut de précision de la question proposée; mais on y remarque une singularité qui intéresse en faveur de l'écrivain. M. l'abbé Millot n'avait encore vécu qu'avec les livres, et c'est au commerce des hommes qu'il donne la préférence. Il osa, dans ce discours, louer Montesquieu et défendre *l'Esprit des lois*; cette noble hardiesse indisposa contre lui ses confrères...; mais cette disgrâce lui fut utile, en le faisant sortir du vaisseau avant le naufrage...

« Maître du choix de ses occupations, il s'exerça d'abord dans l'art si difficile d'écrire, par la pratique la plus utile de toutes, la traduction; mais dans le choix de ses modèles il consulta plus son admiration pour eux que ses forces. Démosthène fut l'un des auteurs qu'il essaya de traduire... Ce même sentiment fut peut-être ce qui le jeta dans la carrière des Bourdaloue et des Massillon. La faiblesse de son organe, sa timidité, l'embarras même de son maintien, l'empêchaient de prendre l'empire que doit exercer l'orateur sur ceux qui l'écoutent. Il se rendit justice; et, après avoir prêché sans succès un Avent à Versailles et un Carême à Lunéville, il se livra tout entier à la littérature, qui lui promettait plus de gloire, et qui n'a pas trompé ses espérances...

« Parmi les différents objets qui s'offraient à sa constante activité, il choisit l'histoire; et le désir qu'il eut toujours d'être utile à la jeunesse borna son travail à des Abrégés; je dis des

Abrégés et non des Éléments, quoiqu'il ait donné le titre d'*Éléments* à ses ouvrages historiques. L'histoire qui peut choisir les faits a des abrégés, les sciences ont des éléments... En abrégant ainsi l'histoire, M. l'abbé Millot semble n'avoir fait que se soumettre d'avance à l'inévitable loi qu'imposera le temps. Lorsque je jette les yeux sur ces vastes dépôts des productions de l'esprit humain, je ne puis me défendre d'une pensée moins douloureuse sans doute, mais semblable à celle qui frappa Xercès à la vue de son innombrable armée; il pleura sur cette multitude d'hommes qui avant la révolution d'un siècle ne seraient plus...

« Concis avec clarté, pur sans recherche, ni trop précipité ni trop lent dans sa marche, le style de l'abbé Millot est précisément celui qui convient à des Abrégés... Il avait conçu en homme de sens que si les faits accompagnés de trop de détails surchargent et rebutent le lecteur, trop dépouillés aussi des circonstances qui les entourent, ils ne donnent plus de prise à la mémoire et ne se gravent point dans l'esprit, le fait principal ne s'attachant, pour ainsi dire, au sol où l'on veut le planter qu'à l'aide des faits accessoires qui en sont comme les racines. A ce premier mérite, M. l'abbé Millot ajoute un goût sûr; il choisit avec sagacité les faits qui ont un caractère de grandeur ou d'intérêt, ou qui, sans offrir au premier coup d'œil la même importance, peuvent fournir des réflexions utiles et des résultats intéressants. En imitant Hume, Voltaire, Robertson dans le choix des grands faits et des grands résultats de l'histoire, il exécute enfin le noble projet qu'il annonce lui-même dans la préface de son *Histoire de France*, de répandre cet esprit vraiment philosophique qui n'est que la raison même, libre des erreurs vulgaires, qui, en respectant les lois divines et humaines, sans lesquelles il ne resterait ni ordre, ni paix, ni sûreté dans le monde, dissipe tous les préjugés pernicieux, pour établir sur leurs ruines les idées justes qui peuvent seules conduire les sociétés au bonheur...

« Son *Histoire de France* et son *Histoire d'Angleterre* avaient déjà paru lorsque M. le marquis de Féline, ministre de Parme, désirant de répandre l'instruction parmi la jeune noblesse de Parme, voulut établir une chaire d'histoire, et reçut des mains de M. le duc de Nivernois M. l'abbé Millot, comme

l'homme de lettres le plus capable de seconder ses vues. C'est des leçons qu'il donnait à cette jeune noblesse que se sont formés ses *Éléments d'histoire générale ancienne et moderne*, où son plan s'agrandit et où il ne demeure point au-dessous de son sujet...

« M. l'abbé Millot s'occupait de ce grand travail, lorsque des divisions intestines vinrent troubler le pays qu'il habitait et le calme de ses études. M. le marquis de Féline devint l'objet d'un mouvement populaire, qui alla jusqu'à mettre en danger sa personne et le petit nombre d'amis que lui laissait le malheur. L'homme de lettres était de ceux que l'adversité n'écarte pas. Le ministre n'osait plus se montrer en public, il était menacé d'être brûlé dans sa maison ; dès lors l'abbé Millot ne le quitta plus. On a beau l'avertir des périls auxquels il s'expose et lui annoncer la perte inévitable de sa place : *Ma place, dit-il, est auprès d'un homme vertueux, mon bienfaiteur, et qu'on persécute ; je ne perdrai pas celle-là.* »

Nous passons ici une longue critique des *Mémoires du maréchal de Noailles*<sup>1</sup>, ainsi que tous les lieux communs que débite notre orateur sur l'importance de l'éducation des princes, à propos du choix qu'avait fait M. le prince de Condé de l'abbé Millot pour l'éducation de M. le duc d'Enghien<sup>2</sup>.

« Le caractère de l'abbé Millot offre des singularités plus piquantes peut-être que ses écrits. Il eut pour la retraite et la solitude un goût ou plutôt une passion qui lui a été commune avec d'autres gens de lettres ; mais il y joignit une manière qui lui fut propre de se rendre solitaire au sein même des sociétés. Au milieu des hommes, il avait l'air d'un étranger qui entend la langue du peuple chez lequel il vit, et qui n'a pas l'habitude de la parler. En s'adressant à lui, on s'apercevait qu'on interrompait ses pensées et qu'on lui demandait un effort, et il avait autant de peine à sortir de lui-même que la plupart des hommes en éprouvent à y rentrer. Aucune discussion ne décourageait son silence, parce qu'aucun désir de briller ne flatte son amour-propre. Il pratiquait à la lettre la maxime de

1. Le dernier ouvrage de l'abbé Millot, et dont nous avons eu l'honneur de vous parler dans le temps. (MEISTER.) Voir tome XI, page 446.

2. La censure avait supprimé le dernier membre de phrase de ce paragraphe, à cause de la mention du nom du duc d'Enghien.

quelques moralistes outrés et du grand monde aussi sévère qu'eux, de ne laisser jamais paraître comme de ne laisser jamais entendre le *moi*... Ce silence habituel cependant ne pouvait ni inquiéter ni déplaire. M. l'abbé Millot avait l'art d'écouter, auquel Fontenelle attachait un si grand prix, et que dans sa vieillesse il trouvait déjà rare...; et son absence laissait un vide dans ces mêmes sociétés où, présent, il ne paraissait tenir aucune place... M. d'Alembert disait que, de tous les hommes qu'il avait connus, M. l'abbé Millot était celui en qui il avait vu le moins de préventions et le moins de prétentions. »

Avec un pareil caractère, M. l'abbé Millot fut-il heureux ? Nous qui l'avons beaucoup vu, nous n'en savons rien ; M. l'abbé Morellet, qui ne l'a presque jamais rencontré, nous assure que oui, « L'homme de lettres, dit-il, ainsi retiré au dedans de lui, jouit mieux de la satisfaction intime et douce que donne l'exercice des forces de l'esprit ; il trouve un plaisir plus vif dans la méditation, parce que son attention est plus profonde, et que ce plaisir est toujours proportionné à l'énergie de l'attention... » Pour être heureux, suffit-il donc de l'exercice des forces de l'esprit ? Le peu de bonheur dont nous pouvons jouir ne vient-il pas bien plus de nos sentiments que de nos idées ? et tout sentiment qui ne peut se communiquer aux autres, fût-ce même celui de la gloire, paraît bien triste et bien froid.

Ce qui, nous ne saurions le dissimuler, n'a paru ni beaucoup plus chaud, ni beaucoup plus intéressant, c'est l'éloquent panégyrique par lequel M. le marquis de Chastellux a répondu, en qualité de directeur, au discours du récipiendaire. Il n'y a pourtant aucun des titres académiques de M. l'abbé Morellet qu'on ait oublié d'y faire valoir, et son *Manuel des inquisiteurs*, et ses *Mémoires contre la Compagnie des Indes*, et sa traduction du *Traité des délits et des peines*, et son magnifique projet d'un *Dictionnaire du commerce*, et tous ses sublimes travaux sur l'économie publique, sur la liberté, etc. « De si grands objets, lui dit avec un calme plein de finesse l'auteur de la *Félicité publique*, de si grands objets n'échauffent pas moins votre âme que la mienne... » Et n'est-ce pas tout dire ?

Nous n'ajouterons rien à un éloge si justement mérité, mais nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici avec quelque douleur que l'empire des lumières philosophiques n'est pas en-

core tout à fait aussi absolu que pourrait le désirer l'âme brûlante du marquis de Chastellux ou de l'abbé Morellet ; c'est au moment qu'on célèbre avec tant de complaisance la victoire remportée par ce dernier sur l'ancienne Compagnie des Indes que le gouvernement a osé se permettre d'en former une nouvelle ; c'est au moment même qu'on cite en pleine Académie la belle lettre de milord Shelburne, où ce ministre reconnaissant remercie le nouvel académicien d'avoir *libéralisé* ses principes, de l'avoir éclairé sur les avantages de la liberté du commerce, liberté précieuse qui sait concilier tous les intérêts, c'est dans ce moment même que la France et l'Angleterre s'avisent de renouveler la réciprocité de leurs lois prohibitives dans toute l'étendue, dans toute la rigueur dont elles sont susceptibles. Et puis croyez encore, messieurs les philosophes, que les nations, devenues plus dociles, cherchent véritablement à s'instruire. Hélas ! je crains bien que vous ne soyez encore réduits longtemps à ne chercher qu'au fond de la Chine ou du Monomotapa la preuve triomphante des progrès que vos ouvrages ont fait faire au genre humain.

Si, avec infiniment d'esprit, le discours de M. le marquis de Chastellux a produit peu d'effet, le morceau qu'a lu ensuite M. Marmontel, *De l'autorité de l'usage sur la langue*, a excité les applaudissements les plus vifs et les plus universels ; on y a trouvé plusieurs observations fines et justes, un style plein d'énergie et de grâce, une foule d'expressions piquantes et d'images ingénieuses. Qu'il nous soit permis d'en citer les traits les plus remarquables :

« Dans la manière de s'exprimer, comme dans celle de se vêtir, l'usage diffère de la mode en ce qu'il a moins d'inconstance ; mais l'usage comme la mode ne reconnaît pour règle que le goût ; et selon que les mœurs publiques, le caractère et l'esprit dominant rendent le goût d'une nation plus raisonnable ou plus fantasque, l'usage est aussi plus sensé ou plus capricieux dans ses variations.

« Quand l'usage prescrit, sa loi porte, il est vrai, quelque atteinte à la liberté, mais ne la détruit pas. Je puis par un détour éluder sa décision, et par une façon de parler qui me plaise éviter celle qui me déplaît ; ce sera une gêne, mais non pas une servitude... Si les lois positives de l'usage sont défectueuses, le mal est fait ; la langue est telle ; des hommes de génie n'ont pas

laissé de la rendre éloquente... Il reste à la parler comme eux.

« Si l'expression nouvelle ou rajeunie est douce à l'oreille, claire à l'esprit, sensible à l'imagination ; si la pensée la sollicite et si le besoin l'autorise ; si le tour en est animé, précis, naturel, énergique ; si elle est conforme à la syntaxe et au génie de la langue ; si elle ajoute à sa richesse ; si par elle on évite une périphrase traînante, une épithète lâche et diffuse ; si elle n'a point d'équivalent pour exprimer une nuance intéressante ou dans le sentiment, ou dans l'idée, ou dans l'image, où est la raison de ne pas l'employer ?

« Ce qu'ont fait les Latins pour donner de la grâce à une langue toute guerrière est le chef-d'œuvre de l'industrie ; et dans les vers de Tibulle et d'Ovide elle semble réaliser l'allégorie de la massue d'Hercule dont l'Amour, en la façonnant, se fait un arc souple et léger.

« Rien ou presque rien de la langue de Pascal n'a vieilli ; cela prouve sans doute un goût pur et sévère, mais trop sévère et trop exquis ; Pascal, en épurant la langue, l'a pour ainsi dire passée à un tamis trop fin.

« La cour, dont le langage roule sur un petit nombre de mots, la plupart vagues et confus, d'un sens équivoque ou demi-voilé, comme il convient à la politesse, à la dissimulation, à l'extrême réserve, à la plaisanterie légère, à la malice raffinée ou à la flatterie adroite, la cour a pu dans tous les temps négliger une infinité d'expressions naïves ou franches dont elle n'avait pas besoin... L'expression fine et piquante a dû lui être chère ; elle l'a dû conserver ; elle a dû conserver de même le langage du sentiment dans toute sa délicatesse comme essentiel au caractère de politesse et de galanterie qui est la surface de ses mœurs ; mais son dictionnaire n'a pas dû s'étendre au delà du cercle de ses besoins... Il ne peut suffire à l'homme qui pense fortement et qui veut s'exprimer de même.

« Une communication habituelle entre les différentes classes de la société fait que la langue du peuple dérobe tous les jours quelque chose d'un monde plus cultivé ; et celle-ci, pour se dédommager, usurpe tous les jours quelques termes du langage plus relevé de l'éloquence et de la poésie ; ainsi, par degrés, l'héroïque devient familier, le familier devient populaire ; en sorte que la langue écrite est, à l'égard de la langue usuelle, comme

une île au milieu d'un fleuve qui la ronge insensiblement et finira par la submerger. »

M. Lemierre a terminé cette séance par la lecture du quatrième acte de sa tragédie de *Barnevelt* ; on en a beaucoup applaudi le dernier vers. Le fils de Barnevelt a pénétré dans la prison ; il présente, en détournant les yeux, un poignard à son père, et l'exhorte à prévenir la main des bourreaux en se donnant lui-même la mort : *Caton*, lui dit-il, *se la donna*. — *Socrate*, répond le père, *Socrate l'attendit*.

## COPIE

D'UNE LETTRE DE SA MAJESTÉ LE ROI DE SUÈDE  
A M. ROCHON DE CHABANNES,  
QUI LUI A DÉDIÉ SA COMÉDIE DU *Jaloux*<sup>1</sup>.

« De Stockholm, le 12 avril 1785.

« Monsieur Rochon de Chabannes, j'ai lu avec un véritable plaisir votre comédie du *Jaloux* ; elle ajoute encore à l'opinion qu'on s'est formée des talents distingués de l'auteur du *Seigneur bienfaisant*. Il serait à souhaiter que la scène française s'enrichît souvent de pareilles pièces ; elle conserverait par là son empire sur les mœurs, et ne cesserait de transmettre au public les sentiments du goût et du comique épuré.

« La dédicace que vous m'en faites est donc un hommage qui ne peut que me plaire, et ce sera pour moi un délassement agréable de voir votre pièce jouée sur le théâtre de Stockholm. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur Rochon de Chabannes, en sa sainte garde.

« Votre affectionné,

« GUSTAVE. »

1. Représentée le 11 mars 1784.

## COPIE

D'UNE LETTRE DE S. A. S. LE DUC RÉGNANT DES DEUX-PONTS  
 AU CHEVALIER DE KÉRALIO,  
 MARÉCHAL DE CAMP AU SERVICE DE FRANCE,  
 QUI A ÉTÉ SON GOUVERNEUR <sup>1</sup>.

« De Carlsberg, le 23 février 1785<sup>2</sup>.

« J'ai appris, mon cher chevalier, que vos correspondants approuvaient ma conduite politique au milieu des événements qui agitent l'Europe. Votre suffrage m'est plus précieux que tout autre, d'autant plus qu'en sacrifiant personnellement des avantages immenses au bien de ma maison, à l'amour de mes sujets, à mon inébranlable fidélité envers mes alliés, et enfin à mon honneur et à ma gloire, je n'ai fait que réduire en pratique les principes que vous m'avez inspirés. C'est une satisfaction bien pure de remplir ses devoirs d'honnête homme et de souverain; je croirai pouvoir m'y livrer sans réserve dans cette conjoncture, si votre amitié en devient le gage assuré, et elle y mettra le sceau. Recevez, mon cher chevalier, les nouveaux témoignages de la sincère amitié avec laquelle je serai toute ma vie votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« CHARLES, P. P., duc des Deux-Ponts. »

— Nous croyons devoir nous dispenser de faire l'analyse d'*Agnès Bernau*, drame héroïque, en quatre actes, en vers, donné pour la première fois sur le Théâtre-Italien, le mardi 21 juin. Il suffira sans doute de rappeler à nos lecteurs que c'est le même sujet qu'on a vu traduit dernièrement avec si peu de succès au Théâtre-Français, par M. Dubuisson, sous le titre d'*Albert et Émilie*. De ces deux imitations de la pièce allemande, la plus fidèle, au dénoûment près, c'est celle qui en a conservé le titre; mais sa destinée n'en a guère été plus heureuse.

- *Ayathu?*

1. Louis-Félix Guinement de Kéralio, né à Rennes en 1731, dirigea avec Condillac l'éducation du prince de Parme. Il mourut en 1793. (CH.)

2. Cette lettre remarquable ne nous a été confiée que sous le sceau du secret; mais, en la recueillant dans ces feuilles, nous n'avons pas pensé le trahir. (MEISTER.)

Les trois premiers actes sont fort languissants. Les scènes burlesques qu'on a obligé l'auteur d'attacher à chaque acte, pour ne pas blesser le privilège exclusif qu'a la Comédie-Française de jouer des pièces purement héroïques, sont d'autant plus absurdes, qu'elles ne tiennent point du tout à l'action, et ne produisent par conséquent aucun effet, aucun contraste vraiment théâtral. La situation du quatrième acte, où le duc force son fils à déterminer en sa présence Agnès à renoncer à lui pour détourner le glaive dont elle est menacée, a paru du plus grand intérêt; elle est forte et pressante, et les développements de cette scène, qui appartient tout entière à l'auteur français, sont ménagés avec assez d'art. Quelques autres beautés de détail semées dans ce dernier acte, et le dénouement où le père attendri confirme le mariage de son fils, ont trouvé grâce devant le parterre; il a même demandé l'auteur avec assez d'empressement; on est venu lui annoncer que l'auteur était absent, mais qu'il se nommait *M. Milcent*, directeur du *Journal de Normandie*<sup>1</sup>. Ce nom, ce titre fastueux n'ont pas eu l'air de lui inspirer une grande considération. La pièce a été donnée encore depuis quatre ou cinq fois, mais n'a pas été beaucoup plus suivie que si elle n'eût eu aucun succès le premier jour. Le style de ce drame est lâche et plein de négligence.

— Une nouveauté de ce théâtre qui a fait moins de fortune encore, c'est *l'Heureuse Réconciliation*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Saint-Alphonse, musique de M. Lachnicht. Le sujet de ce petit ouvrage est tiré des *Contes moraux* de M. Marmontel, et c'est assez le faire connaître. Les paroles et la musique ont paru également froides et tristes. Cet opéra, représenté pour la première fois le samedi 25 juin, n'a pu survivre à la seconde représentation.

— *Claude et Claudine*, opéra en vaudevilles, de M. Mension, secrétaire de M. de Beaumarchais, donné le mardi suivant, a été bien maltraité. En voici le sujet, si tant est que c'en soit un.

Claude et Claudine s'aiment; mais l'un et l'autre ignorent ce que c'est que le mariage. Claude s'éloigne, on ne sait où il va; mais à son retour il nous apprend qu'on l'a mis au fait. Claudine

1. Le *Journal de Normandie*, fondé en 1785, a eu sous divers titres une longue carrière dont on peut suivre les phases dans la *Bibliographie de la presse* de M. Hatin, p. 293.

sort aussi ; elle s'endort et se trouve instruite à son réveil. Après cette éducation, si ingénieusement conduite, un seigneur qui leur veut du bien les marie. La niaiserie de ce sujet n'est rachetée par aucun détail agréable ; mais le couplet suivant qui termine la pièce n'en a pas été moins vivement applaudi.

Quand une pièce est applaudie,  
C'est pour nous un très-grand bonheur,  
Cela redouble notre envie  
De plaire encore au spectateur.  
Mais quand l'amateur fait la mine  
Et ne veut point revoir l'acteur,  
La pièce alors est la Claudine,  
Et le vrai Claude c'est l'auteur

— Le Théâtre-Italien a été bien dédommagé du peu de succès de toutes ces nouveautés par le début intéressant de M<sup>lle</sup> Renaud<sup>1</sup>, qui aux grâces de son âge (elle vient d'atteindre à peine sa quinzième année), à une figure aimable et décente, à la plus délicieuse voix que nous ayons jamais entendue, réunit encore un goût de chant naturel infiniment rare et la plus excellente méthode. Sa voix a peu d'étendue ; mais il paraît impossible d'en concevoir une plus juste, plus pure et plus facile ; sans recherche, sans manière, elle n'est belle que de sa propre beauté ; sans effort, elle fait sentir jusqu'aux moindres nuances et du chant et des paroles ; l'ariette la plus difficile semble s'échapper de ses lèvres comme le chant le plus propre à sa voix ; et cette espèce de talent, à nos yeux du moins, paraît tenir du prodige. Tout Paris l'a vue avec ivresse et ne se lasse point de l'entendre. Si la manière dont elle joue la scène laisse beaucoup à désirer, la timidité de son âge peut lui servir sans doute d'excuse ; et quoique son jeu ne soit jamais aussi animé qu'il devrait l'être, il ne paraît manquer au moins ni de finesse ni d'intelligence. Les rôles de son début qu'elle a rendus avec le plus d'in-

1. Rose Renaud, née à Paris en 1767, fut élève de Richer, débuta en 1781 au concert-spirituel et quatre ans après au Théâtre-Italien. En 1792, elle épousa un auteur dramatique, Lœillard d'Avrigny, et se retira du théâtre l'année suivante. Selon Fétis, elle vivait encore en 1840, mais nous ignorons la date de sa mort. Sa sœur, Sophie Renaud, parut quelque temps sur le même théâtre et prit sa retraite vers la même époque.

térêt sont ceux de *Zémire* et de *la Belle Arsène*; elle les a chantés tous avec une supériorité qui promet de laisser bien loin derrière elle et ses émules et ses modèles.

— *Testament de M. Fortuné Ricard, maître d'arithmétique à D\*\*\*, lu et publié à l'audience du bailliage de cette ville, le 19 août 1784*; brochure in-8°, de trente-six pages. Cette plaisanterie est de M. Mathon de La Cour, des Académies de Lyon et de Villefranche; auteur d'une *Dissertation sur la décadence des lois de Lycurgue*, qui a remporté le prix à l'Académie des inscriptions; du *Journal de musique*; de plusieurs articles du *Journal des dames*, etc., et qu'on ne pardonnerait point à la postérité de confondre avec M. Maton, auteur des *Vicimes*, de *Vanbrok*, et de beaucoup d'autres poésies d'une originalité fort insipide.

L'auteur dispose dans ce testament d'une somme de cinq cents livres, produit d'un louis que lui avait donné son grand-père, il y a soixante-deux ou trois ans, en lui disant qu'avec l'économie et le calcul rien n'est impossible à l'homme. Pour remplir complètement le vœu de son aïeul, il partage cette somme en cinq portions de cent livres chacune, qu'il ordonne de faire valoir comme les premières vingt-quatre livres sur le pied de cinq pour cent, en ajoutant toujours au capital l'intérêt de l'intérêt. Au bout de cent ans, la première somme sera portée à treize mille cent livres. Il veut qu'on en forme un prix pour la meilleure dissertation théologique dans laquelle on aura prouvé la légitimité des intérêts des prêts de commerce. Avec la seconde somme, qui au bout de deux cents ans ne sera pas moins d'un million sept cent mille livres, il fonde quatre-vingts prix pour l'encouragement des lettres, des sciences, des arts, de toutes les connaissances et de toutes les vertus. La troisième portion, qui aura produit plus de deux cent vingt millions, est destinée à établir cinq cents caisses patriotiques de prêt gratuit pour secourir les citoyens les plus honnêtes et les plus industrieux; il n'en réserve que trente millions pour fonder douze musées dans les principales villes du royaume. La quatrième somme, cent ans après, se montant à près de trente milliards, sera employée à faire bâtir dans les situations les plus agréables qu'on pourra trouver en France cent villes de cent cinquante mille âmes chacune. Enfin la dernière somme de

cent livres s'élevant, avec tous les intérêts de cinq cents ans, à plus de trois mille neuf cent milliards, il en sera fait l'emploi suivant :

« Six milliards seront consacrés à payer la dette nationale de la France, sous la condition que les rois nos bons seigneurs et maîtres seront suppliés de permettre qu'à l'avenir les contrôleurs généraux subissent, avant d'entrer en place, un examen préalable sur l'arithmétique;

« Douze milliards seront employés de même à payer la dette de l'Angleterre. Je suppose, comme on le voit (dit Fortuné Ricard), que ces deux dettes nationales n'auront fait que doubler avant ce temps; ce n'est pas que je doute du talent de certains ministres pour les porter bien plus haut, mais leurs opérations en ce genre se trouvent ordinairement contrariées par une infinité de circonstances; ce qui me fait présumer que ces dettes ne feront au plus que doubler.....

« Je supplie les Anglais de ne pas refuser cette légère marque de souvenir d'un homme qui, à la vérité, est né Français, mais qui estimait sincèrement leur nation, et qui surtout a toujours été l'admirateur du magnifique ouvrage que Newton a intitulé *Arithmétique universelle*. Je désirerais bien que, en reconnaissance de ce legs, la nation anglaise consentît à appeler les Français ses *voisins* et non ses *ennemis naturels*...; mais je n'ose rien exiger à cet égard.

« Trente milliards seront employés à faire les fonds d'une rente de quinze cents millions à partager en temps de paix entre toutes les puissances de l'Europe. En temps de guerre, la portion de l'agresseur sera donnée à ceux qui auront été attaqués injustement. »

On offre à Sa Majesté six milliards pour remplacer le produit des loteries; un milliard pour ajouter à la portion congrue de tous les curés; deux milliards pour payer les mois de nourrice; quatre milliards pour des défrichements; deux milliards pour l'affranchissement des vassaux; vingt milliards pour fonder quarante mille maisons de travail ou ateliers publics, etc.

A travers tous ces calculs de millions et de milliards, on rencontre quelques vues, quelques projets d'utilité publique d'autant plus intéressants, qu'il serait possible de les exécuter sans

attendre qu'on eût accumulé toutes les ressources offertes par la générosité de Fortuné Ricard <sup>1</sup>.

— *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire, dans lesquels on trouvera divers écrits de lui peu connus sur ses différends avec Jean-Baptiste Rousseau et d'autres gens de lettres; un grand nombre d'anecdotes et une notice critique de ses pièces de théâtre.* Deux petits volumes in-12. A Amsterdam, 1785 <sup>2</sup>.

Nous n'avons pu découvrir encore qui était l'auteur de cette compilation; mais on est assez tenté de le prendre pour un homme de jugement; car il a si bien senti lui-même le peu de raison, le peu d'esprit qu'il pouvait avoir, qu'il s'est déterminé à n'en faire à peu près aucun usage. Il n'y a pas, je crois, en tout, dans ces deux volumes, vingt pages qui appartiennent à M. l'anonyme; et il suffit de lire une seule des réflexions dont il s'est cru obligé d'enrichir ce recueil, pour reconnaître qu'on ne peut lui savoir trop de gré d'une semblable réserve. Les successeurs de maître Fréron ont été ravis d'y voir rappeler l'anecdote suivante :

On avait découvert que le jeune Arouet voulait enlever M<sup>lle</sup> *Pimpette*, la plus jeune des filles de M<sup>me</sup> Du Noyer. Il fut renvoyé à Paris à son père, qui ne voulut pas le voir, et qui obtint une lettre de cachet pour le faire enfermer. « Je n'ose me montrer (écrivait alors le jeune poëte); j'ai fait parler à mon père: tout ce qu'on a pu obtenir de lui a été de me faire embarquer pour les îles, avec du pain et de l'eau... » Que de scandales! s'écrie pieusement l'honnête journaliste, que de scandales épargnés à l'Église et aux bonnes mœurs, si la Providence avait permis qu'un projet si raisonnable eût été exécuté à la lettre!... — Que de pareilles atrocités sont édifiantes! Elles sont trop risibles au moins pour qu'on puisse en être indigné.

Avec quelque platitude que ces Mémoires soient rédigés, on les parcourt sans ennui, parce qu'on y trouve un grand nombre

1. Cinq ans plus tard, le vertueux Franklin proposa aux villes de Boston et de Philadelphie l'exécution d'un semblable projet, dans un codicille annexé à son testament, le 23 juin 1789. (CH.)

2. Barbier qui, en 1814, dans ses notes sur Grimm, disait avoir entendu attribuer cet ouvrage au marquis de Puységur (le même à qui l'on doit l'*Analyse du spectacle de la nature* de Pluche, et la *Sanction de l'ordre naturel*), le met en 1823, dans sa seconde édition du *Dictionnaire des anonymes*, sur le compte de Chaudon. (CH.)

de lettres et de pièces fugitives de M. de Voltaire, dont quelques-unes n'avaient point encore paru, ou qui étaient du moins peu connues.

— *Poésies diverses* de M. Hoffman, un volume in-12. M. Hoffman a recueilli dans ce volume les petites pièces fugitives qu'il avait répandues depuis quelques années dans plusieurs ouvrages périodiques : elles ont bien pu perdre quelque chose à se trouver ainsi rassemblées ; mais on y reconnaîtra souvent encore avec plaisir ce ton aimable, ce ton mêlé de philosophie, de finesse et de naïveté qui a fait remarquer ses premiers essais, et particulièrement ses Fables.

— *Odes*, par M. Castéra, un volume in-18. Ce qui manque le plus essentiellement à ces Odes, c'est la verve, l'élan propres à la poésie lyrique. On y trouve quelques strophes agréables, des vers faciles. L'auteur célèbre ceux de nos guerriers qui ont fait les dernières campagnes de l'Amérique et qui s'y sont illustrés, M. le comte d'Estaing, M. le marquis de Bouillé, etc. ; mais assurément ce n'est pas ainsi que les eût chantés Pindare ou Tyrtée.

#### PRIÈRE D'UN FRANÇAIS

A LA SAINTE VIERGE.

Mère de notre Rédempteur,  
 Priez pour un pauvre pécheur  
 Qui n'a jamais, d'honneur, pu croire  
 Un mot de toute votre histoire.

#### ÉPIGRAMME

PAR M. ARTAUD, AUTEUR DE LA *Centenaire de Molière*.

Après tant de drames manqués  
 Thalie à bon droit se croit veuve :  
 Nos tragiques nouveaux sont aussi révoqués :  
 Melpomène a fait *Maison-Neuve*.

---

## AOUT.

Il n'y a encore jusqu'ici que cinq spectacles ouverts tous les jours dans la nouvelle enceinte du Palais-Royal, les *Ombres chinoises*, les *Pygmées français*, les *Vrais Fantoccini italiens*, les *Variétés-Amusantes*, et les *Petits Comédiens de M. de Beaujolais*. Cette dernière troupe, voyant que ses bamboches, ses grandes marionnettes de bois attiraient peu de monde, vient de hasarder une nouveauté qui lui a parfaitement réussi ; ce sont de petits opéras-comiques dont des enfants jouent la pantomime sur le théâtre, tandis qu'on chante ou qu'on joue leur rôle dans la coulisse <sup>1</sup>.

L'exécution en est conduite avec tant d'intelligence qu'il est difficile, sans l'avoir vue, de se faire une idée de l'illusion qu'elle produit ; l'accord du geste et de la parole est si juste et si parfait, que, même après en avoir été prévenu, on est encore tenté de douter qu'il y ait véritablement deux personnes qui se partagent ainsi le même rôle. Avec quelque clarté que l'abbé Dubos ait tenté d'expliquer tous les passages de Quintilien, de Sénèque et de Cicéron, relatifs à ce partage que les anciens avaient cru devoir faire de la déclamation, comme l'imagination, ainsi qu'il l'observe lui-même, ne supplée point au sentiment, cet essai, fait avec tant de succès sous nos yeux, en a rendu l'explication bien plus sensible encore. Sénèque a remarqué que l'on voyait avec étonnement sur la scène le geste des comédiens habiles atteindre la parole et la joindre pour ainsi dire, malgré la vitesse de la langue ; mais, tout étonnant sans doute que peut paraître cet accord, il est fondé sur un principe fort naturel, et dont les anciens avaient développé la théorie et la pratique avec un soin extrême ; ce principe, c'est qu'il est une musique pour les mouvements du corps comme pour les progressions de la voix ; on distinguait en conséquence la musique hypocritique, qui enseignait à suivre la mesure en faisant les gestes, de la musique métrique, qui enseignait à la suivre en récitant ; ainsi l'acteur qui récitait et l'acteur

1. Les deux premiers ouvrages de ce genre qui ont été joués sur ce théâtre sont *le Vieux soldat* et *l'Amateur de musique*. Nous ignorons l'auteur des paroles ; celui de la musique est M. Froment, un des premiers violons de l'Opéra. (MEISTER.)

qui faisait les gestes étaient obligés de suivre une même mesure dont l'un et l'autre devaient également observer les temps, et leur déclamation la plus simple était toujours une véritable musique, puisqu'elle était notée.

Ce qui avait donné sans doute aux anciens la première idée de partager de cette manière entre deux personnes l'exécution du même rôle, c'est l'immensité de leurs théâtres, où l'acteur récitant, obligé de donner à sa voix toute l'étendue dont elle était susceptible pour se faire entendre, n'aurait plus conservé assez de force pour joindre à ce premier effort ceux qu'exigent les gestes d'une action vive et soutenue. Peut-être est-ce à cet effet un travail au-dessus des forces humaines que celui de donner en même temps à sa voix et à ses gestes la chaleur, la vivacité, l'expression, l'harmonie et la force qu'exige une exécution parfaite ; car il ne faut pas oublier qu'il n'y a point d'effet dramatique sans une sorte d'exagération, et cette exagération simultanée des gestes et de la voix suppose, même sur nos théâtres ordinaires, un effort dont la violence et la fatigue sont extrêmes.

Les Comédiens italiens se sont dispensés de faire toutes ces réflexions ; le succès de cette nouveauté leur a paru une atteinte formelle au privilège exclusif de chanter qu'ils ont acheté de l'Académie royale de musique, et comme leurs parts annuelles ne passent guère de trente à trente-deux mille livres, ils se sont plaints hautement de la ruine prochaine dont les menaçait une concurrence si redoutable. Leurs sollicitations ont été si pressantes, qu'on a interdit, au moins provisoirement, à la petite troupe de continuer les représentations de ce genre ; il ne lui est plus permis de jouer que des pantomimes muettes ou des bambochades.

Les acteurs du Théâtre-Français ont jugé sans doute aussi ce moment plus favorable qu'un autre à renouveler leurs persécutions contre tous les théâtres forains. Ils viennent de répandre un Mémoire très-grave et très-moral, dans lequel ils font valoir avec beaucoup de dignité tous les anciens titres qui leur ont été accordés par Louis XIV et par son successeur ; oubliant entièrement leur intérêt personnel, ils ne se sont occupés que de la cause des mœurs et du bon goût..... (Pouvait-elle être en de meilleures mains?) Un des principes les plus neufs que nous ayons remarqués dans cet étrange Mémoire, c'est que l'émula-

tion, utile dans les métiers, n'est que dangereuse dans les arts, et particulièrement dans celui de la Comédie ; que si la concurrence des talents peut produire quelque bien lorsqu'elle est renfermée dans les limites du même théâtre, elle devient funeste lorsqu'elle a lieu entre deux troupes différentes..... (c'est-à-dire que l'amour-propre des talents n'est pas d'une rue à l'autre ce qu'il est sous le même toit, etc.) Ce Mémoire est signé *La Malle* ; et nos faiseurs de calembours n'ont pas manqué de dire que *La Malle* raisonnait comme un *coffre*.

Les directeurs des petit spectacles ont répondu à cet écrit par un autre qui n'est guère plus raisonnable ; ce sont deux coups de pistolet en l'air ; il ne s'ensuivra, selon toute apparence, ni mort ni jugement.

— *Théâtre à l'usage des jeunes personnes* ; un volume in-8°, avec cette épigraphe :

Leçon commence, exemple achève.

LA MOTHE.

Ce nouveau volume des Oeuvres de M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis ne contient que des drames tirés de l'Écriture Sainte, *la Mort d'Adam*, imitée de l'allemand de Klopstock, *Agar dans le désert*, *Isaac*, *Joseph*, *Ruth et Noémi*, *la Veuve de Sarepta*, *le Retour de Tobie*. A l'exception des deux premières pièces, où l'on trouve quelques traits d'une conception assez poétique, toutes les autres ont paru froides et sèches. Ce qui leur manque essentiellement est cette simplicité de mœurs et d'expression, cette teinte austère, antique, le seul charme dont de pareils sujets pouvaient être susceptibles. Il n'y a vraiment que l'âme et l'imagination d'un grand poète qui puisse nous transporter avec succès dans ces temps reculés de l'enfance du monde, dans ces temps dont la peinture offre si peu d'objets, si peu de couleurs à saisir, et qui ne peuvent intéresser que par le caractère d'originalité le plus simple, le plus pur et le plus vrai.

— On a donné, le lundi 8, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *Verseuil et Melcour*, comédie, en vers et en un acte, de M. André de Murville, auteur de celle du *Rendez-vous du mari*, représentée il y a quelques années sur le même théâtre.

L'intrigue de cette petite pièce est la même absolument que

celle de *la Fausse Inconstance*, comédie en un acte, jouée il y a sept mois sur le Théâtre-Italien, dont nous eûmes l'honneur de vous rendre compte dans le temps <sup>1</sup>. M. Radet, auteur de *la Fausse Inconstance*, en faisant paraître sa pièce, annonça dans les journaux qu'il était instruit que M. de Murville s'était occupé du même sujet pour la scène française, mais qu'il croyait que ce sujet appartenait à tout le monde. M. de Murville avait cependant quelques droits à en regarder la propriété comme un bien de famille; car le fonds de cette comédie est à M<sup>lle</sup> Arnould, sa belle-mère. Cette actrice célèbre, qui a fait si longtemps l'ornement de notre scène lyrique, vivait depuis plusieurs années avec le sieur Bélanger, architecte de M. le comte d'Artois. Il se plaignit des assiduités de Florence, un des plus tristes acteurs du Théâtre-Français. Ses reproches la fatiguèrent enfin, et M<sup>lle</sup> Arnould lui écrivit qu'elle voulait rompre avec lui, et le pria de ne plus remettre le pied chez elle. Le sieur Bélanger, en recevant cette lettre, imagina de s'en servir pour tourmenter son inconstante et son heureux rival; il la renvoya à celui-ci sous une autre enveloppe, à son adresse, entre trois et quatre heures du matin. Florence, qui n'ignorait pas la jalousie du sieur Bélanger, qui savait qu'il avait exigé depuis longtemps son renvoi, ne douta pas un instant que M<sup>lle</sup> Arnould ne l'eût sacrifié à son ancien amant, et ne reparut plus chez elle. M<sup>lle</sup> Arnould ne concevait rien à ce procédé; et Bélanger eut le plaisir de jouir de sa petite vengeance, en retardant autant qu'il put l'explication qu'il était impossible qu'elle n'eût pas enfin avec Florence. On ose croire que cette actrice, sans avoir besoin, comme dans la pièce de son gendre, de deux explications pour démêler ce petit incident, eut l'art d'arriver plus vite au dénouement; et M. de Murville eût bien fait sans doute de l'imiter en ce point.

Les deux comédies, quant à la conduite de l'intrigue, diffèrent assez peu l'une de l'autre; mais celle de M. de Murville est généralement mieux écrite que celle de M. Radet : les vers en

1. *La Fausse Inconstance* fut représentée le 26 novembre 1784. Le manuscrit de Gotha n'en contient aucun compte rendu. Cette lacune, ne serait point à regretter si l'on s'en rapporte au jugement qui en est apporté dans les *Mémoires secrets* : « Cette pièce, dont le fonds est peu saillant, ne mérite pas qu'on en parle plus au long; si l'on voulait s'y arrêter, on en pourrait critiquer jusqu'au titre, qui n'est pas juste. »

sont plus soignés, les premières scènes sont remplies de détails qui ont été fort applaudis ; les dernières ont paru languissantes ; le dénouement, retardé trop longtemps sans aucune vraisemblance, ne pouvait être et n'a été d'aucun effet.

— On a donné, le jeudi 18, sur le même théâtre, la première représentation de *Lucette*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Lantier, connu par deux comédies représentées au Théâtre-Français, *l'Impatient* et *le Flatteur*, et par un recueil de vers et de prose, intitulé les *Œuvres de l'abbé Mouche*, etc. La musique est de M. Frizéri, auteur de celle des *Souliers mordorés*, qui eut dans le temps une sorte de succès.

Cette nouveauté a été si mal accueillie qu'il n'a pas été possible de l'achever ; elle a été interrompue à la moitié du second acte. Le sujet de la pièce, autant que nous avons pu le deviner, paraît avoir été emprunté du roman de *Paméla* ; mais la maladresse du poëte n'en a pas su tirer une seule situation intéressante, et la musique, sans intention, sans caractère, n'a pas peu contribué à augmenter encore l'ennui et la mauvaise humeur du public ; il y a longtemps qu'on ne l'avait vu exercer une justice aussi sévère.

— Dans le nombre des suicides commis cette année à Paris, il n'en est aucun qui ait inspiré autant de regrets que celui de M. Pierre Chabrit, conseiller au conseil souverain de Bouillon et avocat au parlement de Paris. Il n'avait guère plus de trente ans, et s'était déjà fait connaître d'une manière très-estimable par un ouvrage intitulé *De la monarchie française, ou de ses lois*, ouvrage assez inégalement écrit, qui laisse beaucoup à désirer quant à la clarté du style et au choix des matières, mais où l'on trouve sur les antiquités de notre législation des recherches utiles et savantes. L'Académie française avait disposé l'année dernière, en sa faveur, du prix fondé par M. de Valbelle ; il avait encore osé compter cette année-ci sur la même ressource. Grâce aux intrigues ou aux sollicitations de M. de La Harpe, ce bienfait lui a été enlevé pour être donné au sieur André de Murville, dont la femme, fille de M<sup>lle</sup> Arnould, est une blonde très-blonde, mais d'une physionomie assez piquante et d'une douceur de caractère digne de l'exemple et des leçons qui ont formé sa jeunesse. L'honnête M. Chabrit, réduit à six cents livres de rente, s'est

permis de croire, dans un de ces malheureux moments d'humeur qui font voir les choses comme elles sont, que dans sa position il était infiniment plus aisé de mourir que de vivre, et il a eu recours à une forte dose d'opium ; on l'a trouvé mort dans son lit. Cet infortuné s'était trop pressé ; car, le matin même qu'il venait de terminer sa carrière, un ami allait lui annoncer qu'il avait obtenu de M. le contrôleur général une pension qui aurait suffi à ses besoins. Feu M. Diderot l'avait recommandé il y a quelques années à Sa Majesté l'impératrice de Russie, par une lettre qu'on vient d'imprimer à la tête du second volume de son livre, lettre que Sa Majesté impériale n'a peut-être jamais reçue, et dont les exagérations d'ailleurs n'auraient été guère propres à lui donner une grande confiance ; notre bon philosophe y proteste que M. Chabrit est au-dessus de lui Diderot tout juste autant qu'il est au-dessous de l'auteur du Bréviaire de Sa Majesté impériale : *l'Esprit des lois*.

Une mort bien plus généreuse que celle de M. Chabrit est celle d'une pauvre courtisane, nommée *Pauline*. Elle aimait un jeune officier que son père avait fait enfermer, parce qu'il craignait que le jeune homme ne fit la folie de l'épouser. Elle s'est empoisonnée avec de l'eau-forte mêlée avec du sublimé, après avoir écrit au père pour lui demander la liberté de son fils comme le prix de la mort à laquelle elle se dévouait, et qui rendrait désormais sa captivité aussi inutile qu'elle était injuste et barbare. Au défaut de la lettre originale qu'il ne nous a pas été possible de nous procurer, voici celle qui a été recueillie dans tous les papiers publics ; elle est de M. Artaud, qui connaissait beaucoup cette intéressante victime de l'amour, bien digne, sans doute, d'une origine plus pure et d'un meilleur sort.

« Monsieur, votre fils m'aimait, et je l'aimais beaucoup moi-même. Vous avez craint que cette vive inclination ne finit par le déshonneur, et cette crainte a fini par vous rendre à son égard plus barbare qu'il n'est peut-être permis à un père de l'être. Je croirais l'être encore plus que vous, monsieur, si je ne prouvais à cet objet chéri que son bonheur a toujours été l'unique but de son amie. Sa captivité doit cesser au moment où vous apprendrez que je ne suis plus. J'ai pris une route sûre pour arriver promptement au tombeau. Voici les derniers caractères que je trace, et je charge une amie d'y joindre mon extrait mortuaire. C'est vous

qui m'avez tuée, mais je ne vous le reproche pas. Lisez ceci de sang-froid comme je vous l'écris; rendez la liberté à votre fils, rendez-la-lui généreusement, et n'empoisonnez pas ce don en lui apprenant tout ce qu'il me coûte, il ne le saura que trop tôt; il saura comment je me suis punie pour lui seul d'un attachement qui ne devait finir qu'avec mes jours. Celui-ci est le dernier de l'infortunée

« PAULINE. »

— *Le Cousin Jacques* est déjà connu dans la république des lettres par plusieurs poèmes passablement lunatiques, tels que *Hurluberlu*, *Turlututu*, *Marlboroug*, et *les Petites-Maisons du Parnasse*. Aucun de ses ouvrages n'avait fait beaucoup de sensation. Le dernier nous avait appris que l'auteur se nomme *M. Beffroy de Reigny*<sup>1</sup> : tout ce que nous en avons pu savoir de plus, c'est que c'est un jeune homme assez bien né, mais sans fortune, et que l'abbé Aubert, le rédacteur des *Petites-Affiches*, a bien voulu prendre sous sa digne protection. Tous les écrits du *Cousin Jacques* se distinguent par un tour d'esprit naturel et gai, mieux encore par un ton infiniment facile et léger; mais le titre de ses différentes productions est bien plus singulier, bien plus bizarre que n'en est le fonds ou le style; on n'y rencontre ni pensées neuves ni images hardies, point d'écart d'esprit ou d'imagination; c'est un badinage continu, mais dont l'heureuse simplicité pourrait plaire, si de tous les genres de monotonie celle de la frivolité ne devenait pas à la longue la plus fatigante et la plus ennuyeuse. Le poème de *Marlboroug* est peut-être le plus soigné quant à la versification; la couleur en est plus vive, plus animée; mais le fonds est également dépourvu d'intérêt et de poésie. On aperçoit du moins dans *les Petites-Maisons du Parnasse* une sorte de dessein; ce sont quelques idées du *Temple du goût*, du *Pauvre Diable*, du *Russe à Paris*, délayées bien légèrement dans un assez gros volume. *Les Lunes* promettent plus de variété; le conte de *M. l'Amoureux*, la *Relation de l'Érmite de Paris* offrent des détails agréables; la narration en est assez rapide; quelques-unes des pièces fugi-

1. Louis-Abel Beffroy de Reigny, né à Laon en 1757, mort à Paris en 1810. Tous les lettrés connaissent le portrait que M. Ch. Monselet a fait du *Cousin Jacques* dans *les Oubliés et les Dédaignés*.

tives rassemblées dans ce recueil sont encore d'une touche aimable et spirituelle. Tout cela annonce de l'esprit et du talent; mais jusqu'ici c'est de l'esprit et du talent qui ne s'appliquent à rien. Voulût-on n'être que plaisant, on ne l'est pas longtemps avec succès sans un fonds d'idées et de connaissances plus ou moins riche, ou sans une imagination assez originale, assez féconde pour y suppléer.

## ÉPIGRAMME,

PAR M. MASSON DE MORVILLIERS.

Lorsqu'autrefois on a vu Rivarol <sup>1</sup>,  
 Vrai Laridon, né dans un tourne-broche,  
 Se nommer comte en descendant du coche,  
 Bien est-il vrai qu'il a fait par ce vol  
 Rire Paris et son bourg de Bagnol <sup>2</sup>;  
 Mais aujourd'hui que Garat lui reproche  
 D'avoir pillé Condillac et Buffon,  
 L'on ne rit plus, et de par Apollon  
 Au pilori du Parnasse on accroche  
 Le plagiaire et le comte gascon.

— M. de La Clos, auteur des *Liaisons dangereuses*, se trouvant dans un souper où des puristes qui n'écrivent point s'égayaient sur la dureté des vers de M. Lemierre, s'est permis de faire ainsi son épitaphe précoce. Quelque plaisante que soit l'harmonie imitative qui en fait le mérite, on ne se pardonnerait pas de rappeler ici cette épigramme, si la malignité s'était moins pressée à la répandre. L'homme de lettres sur qui porte cette malice est si estimable que l'envie même ne peut s'empêcher de le respecter. Tout inculte qu'est souvent le style de ses ouvrages, il restera de lui sans doute plus de beaux vers que d'un grand nombre de nos poètes à qui la critique n'eut jamais à reprocher la même négligence.

Passant, entre en cet antre et pleure sur ce roc  
 Un rare et grand auteur qui passa la noire onde,

1. L'auteur du *Discours sur l'universalité de la langue française*, dont M. Garat vient de donner dans le *Mercur* un bon extrait, bien juste, comme on les fait sans jalousie et sans partialité lorsqu'on croit avoir à se plaindre de l'auteur à qui l'on veut rendre justice. (MEISTER.)

2. Bourg où les pères de Rivarol ont toujours été cabaretiers. (Id.)

Ravi d'avoir avant tiré de son estoc :

*Le trident de Neptune est le sceptre du monde*<sup>1</sup>.

— Nicolas-Thomas Barthe, de l'académie de Marseille, auteur de la *Lettre de l'abbé de Rancé*, de *l'Amateur*, des *Fausses Infidélités*, de la *Mère Jalouse*, de *l'Homme personnel*, de *l'Ami du mari*, est mort à Paris, le 17 juin, des suites d'une hernie négligée. Il n'avait que cinquante et un ans, et venait de terminer un poëme en quatre chants, imité de *l'Art d'aimer*, d'Ovide.

Né à Marseille, de parents honnêtes et qui avaient acquis dans le commerce une fortune assez considérable, il fut élevé chez les Pères de l'Oratoire, dans le collège de Juilly, et se livra de bonne heure au goût que lui avait inspiré la lecture des poëtes. Il ne s'en laissa distraire que par les amusements de la société, où l'agrément et la vivacité de son esprit l'auraient fait accueillir avec plus d'empressement encore si les défauts de son caractère n'avaient pas nui trop souvent à l'aménité de son commerce.

Le climat brûlant sous lequel il était né, en exaltant sa tête et son imagination, avait influé fort désagréablement sur son humeur ; il était sujet à des accès de violence, qu'il avait d'autant plus de peine à se pardonner lui-même, que leur explosion était presque toujours encore plus ridicule pour lui qu'elle n'était fâcheuse pour les autres ; c'était la colère, l'impatience d'un enfant mal élevé.

Si l'amour des lettres et de la célébrité fut sa passion favorite, cette passion avait pourtant trois ou quatre rivales fort dangereuses, la passion du jeu, celle de la bonne chère, et sur toutes choses la personnalité la plus décidée, la plus minutieuse et la plus comique peut-être qu'on ait jamais songé à présenter au théâtre ; aussi, lorsqu'il nous eut donné son *Homme personnel*, qui ne réussit que fort médiocrement, l'on ne manqua pas de dire : « Comment s'étonner qu'il n'ait pas mieux saisi ce personnage ? Pour le voir dans son véritable jour, le modèle était trop près du peintre. »

1. Il faut savoir que M. Lemierre appelle *mon vers* ce dernier vers, qui est tiré d'une de ses premières pièces couronnées par l'Académie. On l'a gravé sur la porte de l'arsenal de Toulon. (MEISTER.)

Ses travers cependant tenaient bien moins à son âme qu'à son caractère, à ses habitudes; il ne manquait au fond ni de bonté, ni de justice, ni même de sensibilité. Il eut des amis dont il fatiguait souvent l'indulgence, mais dont il mérita de conserver l'attachement. Lié depuis longtemps avec le vertueux M. Thomas, il le suivit dans plusieurs des voyages qu'il fut obligé de faire pour sa santé. Lorsqu'on leur servait quelque bonne crème, il en laissait à la vérité le moins qu'il pouvait à son ami malade; mais c'était cependant pour ne point se séparer de lui qu'il avait abandonné tous les amusements qui l'attachaient au séjour de Paris, et cet ami, quoique absent au moment de sa mort, a été encore le dernier objet de ses soins et de sa pensée. Une des dépenses qu'il faisait avec le plus de plaisir était de donner à dîner; mais à la tête de la liste des convives, qu'il ne manquait jamais d'écrire lui-même, se trouvait toujours *Moi*. Il avait la vue fort basse; lorsqu'il ne pouvait distinguer un plat d'un bout de la table à l'autre: « En ai-je mangé? disait-il à son domestique; vite, apportez-le-moi...; » et, après l'avoir examiné à son aise, il le renvoyait sans façon, et faisait prier la personne devant laquelle le plat était placé de lui en servir.

Colardeau avait été de ses amis, mais il ne le voyait plus qu'assez rarement. Ayant appris qu'il était à toute extrémité, il vole chez lui, et le trouvant encore en état d'écouter ce qu'on lui disait: « Je suis désespéré de vous voir si malade, lui dit-il, et j'aurais pourtant une grâce à vous demander, c'est d'entendre la lecture de mon *Homme personnel*. — Songez donc, mon ami, lui répondit Colardeau, que je n'ai plus que quelques heures à vivre. — Hélas! oui; mais c'est justement pourquoi je serais bien aise de savoir encore ce que vous pensez de ma pièce... » Il insista au point que le mourant fut forcé de consentir, et, après l'avoir écoutée jusqu'au bout sans rien dire: « Il manque à votre caractère un trait bien précieux, lui dit Colardeau. — Vous me l'allez dire? — Oui, lui répliqua-t-il en riant; c'est de forcer un ami qui se meurt à entendre encore la lecture d'une comédie en cinq actes<sup>1</sup>.... » Eh bien! ce même homme si étrangement égoïste dans ce moment, la veille de sa mort ayant reçu la visite du marquis de Villevielle, lui dit tranquillement: « Mes médecins disent

1. Cette anecdote a déjà été citée, tome XII, p. 5, note.

que je suis mieux ; je sens trop à l'excès de mes douleurs que je n'en puis revenir ; mais ce n'est point de cela qu'il faut s'occuper, laissez-moi jouir du plaisir de vous voir, et donnez-moi des nouvelles de l'Opéra... » Paraissant oublier ainsi son état et ses souffrances, il ne lui parla plus que d'*Iphigénie*, et des succès de M<sup>lle</sup> Dozon, dont les talents dans ce rôle l'avaient singulièrement intéressé.

Avec l'esprit vif et très-preste à la repartie, il ne se permettait guère un trait qui pût affliger quelqu'un ; on ne connaît de lui aucune épigramme amère ; mais, lorsqu'il avait dit un mot qu'il croyait plaisant, armé d'une lorgnette, l'un de ses gros yeux blancs ne manquait jamais de faire le tour de l'assemblée pour recueillir les suffrages. Un jour, M. de Monticour, dont le sang-froid était si mordant, voyant cette lorgnette fixée sur lui, le démontra bien cruellement en lui disant d'un air tranquille et poli : *Monsieur Barthe, je ne ris pas*. C'est une leçon qu'il ne put jamais pardonner ; il s'en est vengé en faisant, dans *la Mère Jalouse*, un portrait de M. de Monticour, qui n'est malin que parce qu'il ressemble.

Les torts les plus réels de M. Barthe n'étaient jamais que de l'emportement, de l'inquiétude ou de la tracasserie, sans fiel et sans méchanceté. Il s'était marié ; mais on comprend aisément que sa femme ne put vivre longtemps avec lui. Lorsqu'il fut question de s'en séparer, elle découvrit qu'il avait mis la plus grande partie de sa dot en rente viagère sur sa tête à lui ; ce n'était que par une suite de l'habitude qu'il avait de ne jamais songer qu'à sa propre personne. On ne lui eut pas plus tôt fait sentir l'injustice d'une pareille distraction, qu'il s'empressa de la réparer de la meilleure grâce du monde.

Ses premiers essais de poésies ont été, je ne sais pourquoi, des héroïdes et des églogues. Dans le temps qu'il avait la fantaisie de s'occuper d'un genre si peu fait pour le caractère de son esprit et de son talent, Dorat l'aperçut un soir tout seul devant le grand bassin du Luxembourg, frappant du pied et se tordant les bras comme un furieux. Il s'approche de lui : « Eh ! qu'avez-vous donc, mon ami ? — J'enrage ; voilà près d'une heure que je suis ici à lorgner la lune. Vous savez tout ce qu'elle inspire à ces diables d'Allemands ; eh bien ! à moi pas la plus petite chose ; je reste plus froid, plus stupide que la pierre, et je m'en-

rhume. Que le diable emporte la lune et tous ses poètes, dont la tendresse me confond! »

La seule de ses pièces de théâtre qui ait eu un grand succès, ce sont *les Fausses Infidélités*; c'est un fonds très-léger, mais dont il a tiré le parti le plus heureux; le dialogue en est tout à la fois naturel et plein d'esprit; la double confidence des deux amants qui se croient trahis en même temps par leurs maîtresses forme une scène dont les développements sont neufs et d'un comique excellent. Il y a du mérite et dans *la Mère jalouse* et dans *l'Homme personnel*, des scènes bien conçues et des détails charmants. Les défauts qui ont nui le plus au succès de ces deux ouvrages tiennent au choix du sujet; le caractère des principaux personnages est plus odieux qu'il n'est comique, et l'auteur n'a pas eu l'art de les entourer assez heureusement pour en faire ressortir le ridicule ou par des contrastes piquants, ou par l'effet même des situations. Il est dommage que la décence de nos mœurs de théâtre ne permette guère la représentation de *l'Ami du mari*; c'est un tableau qui nous a toujours paru plein de finesse et de vérité. Les pièces fugitives de M. Barthe ont une touche quelquefois un peu sèche, mais une manière spirituelle qui leur est propre, de la précision, du mouvement, et une sorte d'originalité qui n'est point dépourvue de grâce et de goût. Le plus soigné de tous ses ouvrages, à en juger du moins par les lectures particulières que nous en avons entendues, c'est son *Art d'aimer*<sup>1</sup>, ou plutôt son Art de séduire; la versification de ce poème est tout à la fois plus brillante et plus moelleuse: on y trouve tous les tons, de l'esprit très-moderne, une poésie digne d'Ovide, de la philosophie de Ninon, et quelquefois des traits de la sensibilité la plus délicate et la plus touchante; nous n'en citerons qu'un seul exemple tiré d'un épisode sur les amours de Laure et de Pétrarque; l'amour qu'elle inspira, dit-il en parlant de cette amante tout à la fois si tendre et si sévère,

L'amour qu'elle inspira fut sa seule faveur.

1. M. de Choisy, après la lecture de ce poème, avait adressé à M. Barthe des vers où il l'appelait vainqueur de Bernard et d'Ovide. « Ah! vainqueur! lui dit M. Barthe, cela est trop fort, beaucoup trop fort; j'exige que vous changiez cela. — Eh bien, puisque vous le voulez absolument, je mettrai rival... » On parle d'autre chose; M. Barthe, après quelques moments de recueillement, se rapproche de lui, et lui dit affectueusement: *Vainqueur est plus harmonieux.* (MEISTER.)

C'est à M. Thomas que M. Barthe a ordonné de remettre tous ses manuscrits ; il est à désirer que sa santé, toujours assez languissante, ne prive pas trop longtemps le public de ceux qu'il croira dignes d'honorer la mémoire de son ami.

— *La Paysanne pervertie, ou les Dangers de la ville, ou Histoire d'Ursule R\*\**, faite sur les véritables lettres des personnages. Huit parties, en quatre volumes in-12, avec gravures. Il ne faut pas confondre cette *Paysanne* du sieur Rétif avec celle du sieur Nougaret, petit auteur, ainsi que l'a dit très-naïvement le sieur Rétif, petit auteur sans imagination, sans connaissance de la condition des paysans ni de celle du monde, et dont le roman n'est qu'un misérable assemblage de lettres sans sel, sans but, sans style, d'une morale niaise, et auquel on aurait pu donner tout autre titre que celui de *la Paysanne*, si l'on avait voulu.

Il n'y a pas moyen de reprocher les mêmes torts au sieur Rétif de La Bretonne ; la nouvelle production de ce génie inépuisable remplit parfaitement toute l'étendue de son titre. C'est à la lettre le complément de son *Paysan perverti* ; on y voit reparaître Ursule, son frère Edmond, M. Gaudet, M<sup>me</sup> Parangon, le Marquis, la Marquise, Zéphirine, etc. ; et le caractère de tous ces personnages est merveilleusement bien soutenu ; ce sont les peintures les plus vives des séductions du vice et du libertinage mis en contraste avec les mœurs les plus simples, les plus pures, les plus patriarcales, et les suites les plus effrayantes d'une vie déréglée. Il y a dans ces tableaux une chaleur, une négligence, une vérité de style qui donne de l'intérêt et même une sorte de ressemblance aux événements les plus extraordinaires et le plus légèrement motivés ; la bonne foi de l'imagination de l'auteur est, si l'on peut s'exprimer ainsi, la magie de son talent, et l'illusion en est entraînant pour tous ceux du moins dont le goût n'est pas trop susceptible ; car le choix de ses sujets et la bizarrerie sauvage de ses expressions doivent les blesser souvent ; aussi les hait-il de toute son âme. « Les puristes, dit-il quelque part, sont les ennemis nés de tout bien. » Il assure qu'il a composé près de la moitié de cet ouvrage la larme à l'œil et le cœur gonflé ; on peut le croire, il ne vous permet pas même d'en douter. « Malheur, ajoute-t-il à la manière de Jean-Jacques, malheur sur celui que ces lettres n'auront

pas ému, touché, déchiré; il n'a pas l'âme humaine, c'est une brute... » Une brute ou un puriste, à la bonne heure.

A la fin de ces quatre volumes, l'on voit un catalogue raisonné de ses nombreux ouvrages. Il a l'amour-propre d'apprendre à ses lecteurs que, lorsqu'il quitta son premier état de prote d'imprimerie, il n'avait que six ou sept cents francs devant lui, avec une femme et quatre enfants; aujourd'hui, grâce aux fruits de ses veilles, il fait subsister douze ou treize pères de famille, tant imprimeurs que brocheuses, relieurs, dessinateurs, graveurs, taille-douciers, etc. Ne faut-il pas convenir avec lui que c'est là véritablement l'existence d'un citoyen utile, estimable, honorable?

— *L'Enfer, poëme du Dante, traduction nouvelle, avec cette épigraphe :*

Qui mi scusi  
La novità, se fior la lingua abhorra.

CANTO XXV.

A Londres, et se trouve à Paris. Belle édition de Didot le jeune. Un volume in-8°. Cette traduction nouvelle est de M. de Rivarol, auteur du *Discours* qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin sur *l'universalité de la langue française*. Elle est précédée d'un excellent morceau de littérature sur la vie et les poëmes du Dante, sur celui de *l'Enfer* en particulier, et sur la méthode que l'auteur a cru devoir se prescrire et dans la traduction qu'il nous en a donnée et dans les notes qu'il a jugé nécessaire d'ajouter à la fin de chaque chant. Quoique le ton de cette nouvelle traduction ne soit pas également soutenu, quoiqu'elle nous ait paru manquer souvent tout à la fois et d'élégance et de fidélité, nous y avons trouvé de grandes difficultés heureusement vaincues; et, n'en déplaise à l'ineptie ou à la sévérité de ceux qui l'ont critiquée avec tant d'acharnement<sup>1</sup>; nous osons penser qu'elle est bien supérieure à toutes celles que nous connaissions. La physionomie du Dante, l'odeur de son siècle

1. Voyez l'analyse qu'en a faite l'illustre M. Framery dans le *Mercur de France*. Il veut absolument qu'on applique à Virgile ce vers :

Risposi lui con vergognosa fronte,

et qu'on traduise *risposi lui* par *me répondit-il*. Avant de faire le métier de régent, ne conviendrait-il pas d'apprendre à conjuguer un peu mieux? (MEISTER.)

y transpirent du moins à chaque page; ce sont les expressions de l'auteur de l'avertissement, hasardées à la vérité comme le sont quelquefois celles du traducteur, mais pleines cependant de justesse et d'énergie.

— On a donné, pour la première fois, le mardi 26 juillet, sur le théâtre de l'Opéra, un nouveau ballet-pantomime du sieur Gardel. Ce ballet, intitulé *le Premier Navigateur, ou le Pouvoir de l'Amour*, est en trois actes.

C'est le charmant poëme du *Premier Navigateur*, de Gessner, qui a donné au sieur Gardel l'idée de ce ballet; mais si l'invention de la fable appartient au poëte allemand, celle des moyens qui en forment l'action et la marche dramatique appartient tout entière au sieur Gardel. On croit cependant qu'il eût mieux rendu ce que le titre annonçait, si l'Amour n'eût pas offert à Daphnis une barque toute faite, tout armée de voiles et de rames; s'il se fût borné seulement, comme dans le poëme, à inspirer à ce berger, dans un songe, l'idée d'abattre un arbre creusé par le temps, et d'en former un simple canot, cette intention eût été plus naturelle et plus vraie; on eût éprouvé plus d'intérêt et plus d'effroi en voyant cet amant s'embarquer dans une nacelle informe et sauvage que dans la jolie gondole que le sieur Gardel a cru devoir lui substituer. Au reste, le plan de ce ballet est bien conçu, l'action en est facile à saisir, d'un intérêt gradué, et, à quelques longueurs près, assez attachant. Les airs, tirés de nos meilleurs opéras-comiques, sont d'un choix heureux, et très-propres à caractériser l'expression souvent trop vague et trop insignifiante du geste et de la pantomime.

## EXTRAIT

D'UNE LETTRE DE M. CAMPION, DE MARSEILLE<sup>1</sup>.

« Du 15 août 1785.

..... « M<sup>me</sup> Saint-Huberty a donné ici vingt-trois représentations; je n'en ai pas manqué une. Toutes les chambres étaient autant de *binsa de vapeur*. Cette femme est étonnante. On lui a

1. Charles-François Campion, d'abord contrôleur des fermes du roi à Orléans, devint, en 1771, directeur général des fermes à Marseille, où il fut d'abord « régnicole », puis membre de l'académie de cette ville. Il dessinait, gravait et rimait dans ses moments de loisirs. Un manuscrit de ses poésies, relié en maroquin rouge et orné de vignettes et de croquis de sa façon, appartient actuellement à un ama-

prodigué les vers, les fêtes, les couronnes; elle en a emporté sur l'impériale de sa voiture plus de cent, parmi lesquelles il s'en trouvait plusieurs d'un très-grand prix. La fête qu'on lui a donnée sur mer était digne d'une souveraine. J'y fus invité, je l'ai vue dans tous ses détails, et je vais vous en rendre compte.

« M<sup>me</sup> Saint-Huberty, vêtue ce jour-là à la grecque, est arrivée par mer sur une très-belle gondole portant pavillon de Marseille, armée de huit rameurs, vêtus de même à la grecque; elle était suivie de deux cents chaloupes chargées de ceux qui voulaient voir la fête et encore plus celle qui en était l'objet. Elle a débarqué sur le rivage, au bruit d'une décharge de boîtes et des acclamations du peuple. Un moment après, elle a remis en mer pour jouir du spectacle d'une joute. Le vainqueur lui a apporté la couronne, et l'a reçue de nouveau de ses mains avec le prix de son triomphe. On a voulu ensuite procurer à M<sup>me</sup> Saint-Huberty le plaisir de la pêche; mais l'affluence des bateaux était si grande qu'on n'a pu retirer un immense filet, et l'on s'est décidé à reprendre terre. A la sortie de sa gondole, M<sup>me</sup> Saint-Huberty a été saluée d'une seconde salve. Le peuple a dansé autour d'elle au son des *tambourins* et des *galoubets*, tandis que, couchée à la turque sur une espèce de *divan*, elle recevait en souveraine les hommages des spectateurs des deux sexes <sup>1</sup>. On l'a conduite ensuite, à travers une haie de pavillons illuminés, dans une maison de plaisance voisine; elle s'est reposée un instant dans une salle de verdure, éclairée par des feux de diverses couleurs. Elle est entrée ensuite sous une espèce de tente où l'on avait élevé un petit théâtre champêtre sur lequel on a représenté une petite pièce allégorique. Euterpe, Melpomène, Thalie et Polymnie y vantent leurs talents, et chacune prétend à la prééminence. Apollon termine leurs débats en leur présentant M<sup>me</sup> Saint-Huberty, qui réunit tous leurs talents et les fait valoir les uns par les autres. On veut la couronner; mais où trouver une couronne? Elle a déjà épuisé tous les lauriers. Apollon déta-

teur marseillais. La fête dont Campion donne à Meister les détails fut sans doute fortuite et toute locale: elle n'a point laissé de traces dans les annales de la ville. Nous devons les éléments de cette note à un bibliophile bien connu et dont nous avons eu déjà l'occasion de citer le nom, M. Gustave Mouravit.

1. C'était, comme vous voyez, à la beauté près, Cléopâtre même sur le Cydnus. (MEISTER.)

che la sienne et la place sur la tête de la *dixième Muse* au bruit de l'artillerie et des applaudissements. Pendant le bal qui a suivi, l'héroïne était placée sur une estrade entre Melpomène et Polymnie. On a servi ensuite un souper splendide sur une table de soixante couverts, dressée dans une salle fermée, suivant l'usage du pays, par une grille de bois, précaution bien nécessaire; car le peuple s'y pressait au point que la *dixième Muse* et ses convives eussent risqué d'être étouffés. Le souper a été des plus gais; on a chanté sur la fin, le peuple a fait chorus et a fait répéter plusieurs airs. M<sup>me</sup> Saint-Huberty a couronné sa complaisance en chantant quelques couplets en patois provençal. On a porté sa santé au bruit des *virat*, et une salve générale a terminé la fête. »

Tel est l'enthousiasme ou le délire qu'a inspiré M<sup>me</sup> Saint-Huberty aux habitants de nos provinces méridionales, où elle a passé près de deux mois. Paris, qui rend justice au rare talent qu'elle eut peut-être la première de réunir l'art si difficile du chant à un jeu plein d'expression, quoique souvent fort exagéré, a trouvé ces fêtes, ces honneurs, au moins ridicules; mais la complaisance qu'a eue celle qui en était l'objet d'y jouer le premier rôle n'a surpris personne; il est analogue au caractère de cette actrice, plus excellente comédienne encore dans la société que sur la scène. Comment donc ne pas regretter de n'avoir pas vu couronner par Apollon cette *dixième Muse*, de ne l'avoir pas vue surtout, *vêtue à la grecque*, couchée négligemment sur un *divan*, recevoir les hommages du peuple qui vit naître chez lui les *troubadours*, et dont les têtes et les affections se ressentent si fort du climat qu'ils habitent? Marseille a rendu à M<sup>me</sup> Saint-Huberty des honneurs que ne reçurent jamais à Rome les Ésope et les Roscius; les Garrick et les Oldfieds n'en obtinrent jamais de pareils dans le pays où la reconnaissance de la nation a placé souvent le tombeau de ses grands artistes à côté de celui de ses rois; Paris, qui n'oubliera jamais Le Kain et l'immortelle Clairon, ne les accorda pas même à ces sublimes modèles, qu'on n'espère plus voir remplacer jamais, et qui laisseront toujours entre eux et le talent de M<sup>me</sup> Saint-Huberty, quelque précieux qu'il soit à l'Opéra, une immense distance.

---

## SEPTEMBRE.

L'Académie française a tenu, selon l'usage, une séance publique le 25 du mois dernier, jour de Saint-Louis. M. Marmontel, secrétaire perpétuel de l'Académie, a annoncé que le prix d'encouragement avait été donné à M. de Murville; que celui destiné à l'ouvrage le plus utile avait été réservé pour l'année prochaine, et qu'il serait double; que la médaille consacrée à l'action la plus vertueuse avait été décernée à M. Poultier, huissier-priseur, qui l'a méritée par le désintéressement avec lequel il a refusé un legs de deux cent mille livres, en exhortant celui qui voulait lui léguer ainsi la plus grande partie de son bien à le laisser à ses héritiers naturels. M. Poultier a ajouté un nouveau prix à cet acte de désintéressement, en remettant la valeur de la médaille <sup>1</sup> au portier de la maison de M. de Villiers, directeur des domaines, pour une action du même genre que la sienne, et d'une vertu peut-être encore plus sublime, mais que l'Académie n'a pu couronner parce qu'elle n'avait pas été faite dans l'année, ainsi que l'exige expressément la loi du fondateur. Ce portier, nommé Chassin, avait jadis soigné et nourri pendant plusieurs mois un commissionnaire de son quartier, malade et alors sans asile. Celui-ci, mort quelques années après, avait légué à son bienfaiteur tout le fruit de ses petites économies; mais Chassin n'a pas jugé que cet héritage dût lui appartenir; il a fait prendre des informations sur les parents qu'il pouvait avoir laissés en Auvergne, et les ayant découverts après beaucoup de soins, cet homme vertueux leur a remis la somme de six cents livres, montant de la succession du défunt. M. Marmontel a annoncé ensuite que le prix d'éloquence dont le sujet était l'éloge de Louis XII, père du peuple, était remis à l'année prochaine; que dans le petit nombre d'ouvrages qui avaient été envoyés au concours, l'Académie en avait distingué un <sup>2</sup> où elle avait reconnu du talent et de la sensibilité, mais que la forme du dialogue que l'auteur avait cru

1. De douze cents livres. (MEISTER.)

2. Cet Éloge, qui vient d'être imprimé, est de M. de Florian. Nous aurons l'honneur de vous en rendre compte incessamment. (Id.)

devoir employer ne lui paraissait guère propre au genre d'éloquence qu'elle désirait dans ces sortes de discours.

M. de Saint-Lambert qui, comme chancelier de l'Académie, la présidait en l'absence de M. de Buffon, directeur, a lu des *Réflexions sur le véritable objet des éloges qu'elle propose*. Il a tracé une espèce de plan de celui de Louis XII; si ce n'est pas le plus avantageux que puisse suivre l'orateur qui traitera ce sujet, c'est au moins une esquisse assez bien faite et du règne et du caractère de ce roi. M. de Saint-Lambert a exhorté dans ce discours nos jeunes orateurs à éviter ce luxe ou cet abus de l'esprit philosophique qui depuis quelque temps paraît avoir pris à tâche de substituer toujours les subtilités de l'analyse à l'effet des grandes masses, la discussion au mouvement, et remplacer ainsi les premiers ressorts de l'art oratoire par une accumulation de sentences et de pensées qui souvent même n'ont pas le mérite d'être neuves. Il a ajouté encore, avec beaucoup de raison, que, à force de vouloir penser et analyser éternellement tout ce qu'ils pensent, nos nouveaux orateurs, grâce à cette fastidieuse abondance, semblent n'avoir d'autre objet que celui d'interdire à leurs lecteurs l'exercice d'une faculté dont on serait tenté de croire qu'ils prétendent s'arroger le privilège exclusif. Ces réflexions, dirigées évidemment contre l'auteur de l'*Éloge de Fontenelle*, ont été fort applaudies.

En parlant de l'excellente administration de Louis XII, M. de Saint-Lambert s'est permis de dire que ce prince avait réformé la discipline de tous les grands corps, et qu'il détruisit l'abus honteux qui s'était introduit dans les tribunaux de justice de se partager les dépouilles de ceux qui étaient condamnés, quelquefois même avant qu'ils le fussent. Cette assertion a révolté M. Séguier, avocat général du parlement et l'un des Quarante; il s'est levé à la fin du discours et a dit à l'orateur « que pour l'honneur de la magistrature il croyait devoir observer que, sous le nom de grands corps et de tribunaux de justice, il n'avait sûrement entendu parler que des commissions et non des parlements, qui jamais dans aucun cas ne s'étaient partagé les confiscations ». La vérité de l'histoire justifie une réclamation dont M. Séguier a donné le premier exemple à l'Académie; il est sûr que c'étaient des commissaires qui, sous le règne despotique de Louis XI, se partageaient souvent d'avance les biens de ceux que les

haines particulières de ce roi leur ordonnaient de condamner ; que cet abus, si destructif de toute justice, fut réformé avant le règne de Louis XII, sous la minorité de Charles VIII, par les fameux États généraux de Tours, et que jamais nos parlements, aucun de nos grands corps de magistrature, ne se rendirent coupables d'une iniquité aussi révoltante. Malgré la justice de la remarque, assez généralement applaudie, et à laquelle M. de Saint-Lambert n'a pas jugé à propos de répondre<sup>1</sup>, l'Académie n'a pu voir sans chagrin l'un de ses membres contredire ainsi publiquement l'orateur qui la présidait ; ce démenti formel lui a paru scandaleux, contraire à l'usage, et surtout au respect que ce corps littéraire paraît si jaloux d'inspirer au public pour les oracles qu'il prononce.

M. l'archevêque d'Aix a mieux observé que M. Séguier les égards académiques ; il s'est contenté de se plaindre, à l'oreille des confrères ses voisins, d'une autre sortie assez forte et peut-être plus déplacée que s'est permise encore M. de Saint-Lambert contre le clergé, en parlant du concile de Milan, que Louis XII assembla, sous le prétexte de réformer l'Église, mais dans le fait pour déposer Jules II, son ennemi personnel.

Au discours de M. de Saint-Lambert a succédé la lecture d'un article de M. Marmontel *sur les Études relatives à l'éloquence*. La première partie de ce morceau de littérature, composé de préceptes connus de tout le monde, a paru très-bien faite pour être placée dans un dictionnaire tel que la nouvelle *Encyclopédie*, mais trop longue et trop peu piquante pour être lue dans une séance académique. Ce défaut de convenance a été racheté à la fin par une péroraison très-brillante et pleine de mouvement. M. Marmontel, en convenant que les assemblées publiques et populaires, les grands intérêts des républiques de Rome et d'Athènes offraient à l'éloquence le théâtre le plus vaste et le plus propre à faire briller toute l'énergie et toute la magnificence de ses moyens, a développé ensuite, avec une chaleur vraiment éloquente et d'un caractère digne de la tribune antique, tout ce que l'état actuel de nos mœurs et la forme de nos gouvernements laissent encore de ressources à l'art qui immortalisa les

1. « Il n'a tenu à rien, nous dit-il après la séance, que je ne lui aie répondu : Monsieur, il y a des temps où tout est corruption, comme du temps de la Fronde tout était faction. » (MEISTER.)

Cicéron et les Démosthène. L'énumération de tous ces objets, dignes d'exercer de nos jours les talents de l'orateur, a amené l'éloge très-mérité du discours prononcé le matin, dans la chapelle du Louvre, par M. l'abbé de La Boissière. Conformément à l'arrêté fait l'année dernière par l'Académie, ce jeune orateur avait remplacé, par un excellent sermon *sur la Bienfaisance chrétienne*, le panégyrique de saint Louis; ce panégyrique, répété tous les ans depuis plus d'un siècle, n'offrait plus à nos orateurs qu'un sujet épuisé. M. l'abbé de La Boissière, dans ce discours qui fait concevoir les plus grandes espérances de son talent, avait présenté comme un modèle de la bienfaisance chrétienne le dévouement sublime du prince Léopold de Brunswick; et ce tableau touchant de la mort d'un prince protestant que son humanité rapprochait si fort du Dieu auquel doivent se rapporter toutes les religions de la terre, avait fait couler les larmes du nombreux auditoire catholique, et la sainteté du lieu avait seule empêché qu'on ne l'applaudît. Le dévouement héroïque de ce prince est le sujet d'un prix extraordinaire que M. Marmontel nous a annoncé dans ces termes :

« Une personne du plus haut rang, qui ne veut pas être nommée, propose une médaille d'or de la valeur de trois mille livres pour l'ouvrage en vers dans lequel on aura célébré le plus dignement, au jugement de l'Académie, le dévouement héroïque du prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick, qui a péri dans l'Oder, en allant au secours de deux paysans entraînés par les eaux. »

L'annonce de ce prix a été reçue avec transport; et si le prince<sup>1</sup> qui le donne eût été présent, il n'eût pu voir sans en être attendri avec quelle complaisance le cœur des Français le bénissait de consacrer par cet acte de piété une action qui honore l'humanité, et plus particulièrement encore tous ceux que le sort a fait naître dans le rang du prince de Brunswick.

M. Gaillard, le même qui fut, il y a quelques mois, le premier exemple peut-être d'un académicien sifflé dans ses propres foyers, a voulu prendre en quelque sorte sa revanche en nous lisant une petite dissertation assez bien écrite sur *l'histoire de la Pucelle d'Orléans*, considérée comme sujet épique. Il regarde ce

1. On sait aujourd'hui que c'est M. le comte d'Artois qui a donné ce prix. (MEISTER.)

sujet comme un des plus favorables que notre histoire puisse fournir à l'épopée, et s'afflige que les vers froids et barbares de Chapelain l'aient fait tomber dans l'oubli, et que le génie brillant de M. de Voltaire ne l'en ait tiré que pour le livrer au ridicule éternel de la plaisanterie la plus gaie et la plus ingénieuse. C'est une vérité reconnue depuis longtemps; Boileau même, qui s'est tant moqué des vers de Chapelain, convenait que le plan de son poëme était excellent. M. Gaillard, pour prouver que le sujet de *la Pucelle* est plus épique que celui de *la Henriade*, n'a guère employé d'autre art que celui de rassembler les faits les plus importants du règne de Charles VII, avec les circonstances les plus touchantes de la vie et de la mort de la Pucelle. Son discours, qui n'offrait d'ailleurs aucune idée nouvelle, a été écouté avec un silence presque aussi fâcheux que l'auraient été des sifflets.

La séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. Bailly d'un *Éloge de Marivaux*, par feu M. d'Alembert. Cet éloge doit être imprimé avec plusieurs autres qui ont été trouvés dans le portefeuille de l'auteur : la manière sévère dont le public accueillit le dernier, celui de Saint-Aulaire, l'avait dégouté de lire à l'Académie. Celui-ci a paru excessivement long, quoique semé quelquefois de traits assez piquants, et qui peignent avec beaucoup de vérité le caractère et le genre d'esprit de Marivaux : en voici une anecdote que nous croyons peu connue.

M. de Marivaux portait dans la société une humeur fort susceptible; il recevait une pension d'Helvétius, auteur du livre de *l'Esprit*; mais la reconnaissance ne le rendait pas plus complaisant pour les opinions de son bienfaiteur; il lui résistait souvent. L'ayant quitté un jour fort brusquement, à la suite d'une discussion très vive et pleine d'aigreur à laquelle Helvétius avait fini par n'opposer que le silence : « Ah ! comme je lui aurais répondu, dit le philosophe, quand il fut sorti, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter de moi une pension qu'il eût refusée de tout autre... ! » Il eût été plus délicat sans doute de le laisser penser aux assistants que de les en avertir.

Au reste, on a trouvé que le discours de M. d'Alembert ressemblait beaucoup plus à une satire qu'à un éloge : ce qui n'a encore échappé à personne, c'est que, en critiquant avec raison le ton métaphysique et maniéré qui règne dans les ouvrages de Marivaux, M. d'Alembert semble avoir presque cherché à l'imiter ;

ses reproches et ses louanges ne sont souvent que du *marivaudage* tout pur, quelquefois même avec un ton de familiarité presque niaise que M. d'Alembert avait adopté dans ses derniers éloges, et que l'auteur de *Marianne* eut toujours le bon goût d'éviter, même dans le genre de romans qui en paraissait le plus susceptible.

## ÉPIGRAMME SUR M. SAUTREAU

PAR M. MASSON DE MORVILLIERS.

Qu'il est petit, ce petit éditeur,  
 Qui tous les ans de petites notices  
 Flanque un recueil dont il est rédacteur,  
 Et plus souvent de petites malices  
 Larde en cachette un journal imposteur ;  
 Dans ses extraits petit flagellateur  
 De grands esprits immortels par leurs veilles,  
 Et quelquefois petit admirateur  
 De petits noms qu'il égale aux Corneilles ;  
 Dans son livret dont il n'est point l'auteur,  
 Petit frêlon de petites abeilles !  
 Enfin chez lui, pour mettre à son portrait  
 La ressemblance avec le dernier trait,  
 Tout est petit, excepté les oreilles.

VERS DE M<sup>me</sup> CROMOT DU BOURGA M<sup>me</sup> DE LA REYNIÈRE.

C'est peu de vous offrir des nœuds,  
 Mais de ma main ils sont l'ouvrage ;  
 De l'amitié ce faible gage  
 Est l'emblème de tous mes vœux.  
 Les nœuds d'un petit dieu volage  
 Ont moins de prix aux yeux du sage ;  
 Mais ce dieu n'entre ici pour rien.  
 De l'amitié le doux lien  
 Est à l'abri de l'inconstance ;  
 Je vois entre eux la différence  
 Du nœud coulant au nœud *gordien*.

— M. de Beaumarchais a obtenu enfin une réparation pour sa petite retraite à Saint-Lazare. D'abord il lui a été payé plus d'un million à-compte de ses comptes avec le gouvernement ; ensuite

il a reçu de M. de Calonne une lettre infiniment honorable, par laquelle ce ministre lui mande que les services qu'il avait rendus à l'État dans la dernière guerre ayant été mis sous les yeux du roi, Sa Majesté l'a chargé de lui en témoigner sa satisfaction, et de l'assurer qu'elle saisirait avec plaisir les occasions de lui donner des marques de sa bienveillance. En lui remettant cette lettre, le ministre ajouta, dit-on, verbalement, qu'il avait lu lui-même au roi son dernier Mémoire justificatif<sup>1</sup>, et que Sa Majesté avait été fort contente de la justesse et de la modération avec lesquelles ce mémoire était écrit, et qu'elle lui en savait gré. On lui a offert de plus, s'il faut en croire au moins ses meilleurs amis, une pension, sur la cassette, de cent pistoles ou de douze cents francs; mais la modestie ou la fierté, le désintéressement ou la justice rigoureuse de M. de Beaumarchais, a cru devoir la réduire à la somme de cent livres. Les représentations du *Mariage de Figaro* ont repris leur cours, et la soixante-douzième n'a pas attiré moins de monde que la première<sup>2</sup>. Le public a fait à l'auteur l'application la plus flatteuse de plusieurs traits; il a surtout applaudi avec l'affectation la plus marquée ce mot du fameux monologue : « Ne pouvant avilir l'esprit, on se venge en le maltraitant. » Peu de jours après cette glorieuse reprise, *le Barbier de Séville* a été représenté sur le petit théâtre de Trianon, dans la société intime de la reine, et l'on a daigné accorder à l'auteur la faveur très-distinguée d'assister à cette représentation. C'était la reine elle-même qui jouait le rôle de Rosine, M. le comte d'Artois celui de Figaro, M. de Vaudreuil celui du comte Almaviva; les rôles de Bartholo et de Basile ont été rendus, le premier par M. le duc de Guiche, et le second par M. de Crussol. Le petit nombre des spectateurs admis à cette représentation y a trouvé un accord, un ensemble qu'il est bien rare de voir dans les pièces jouées par des acteurs de société; on a remarqué surtout que la reine avait répandu dans la scène du quatrième acte une grâce et une vérité qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure. Nous tenons ces détails d'un juge sévère et délicat qu'aucune prévention de cour n'aveugla jamais sur rien.

1. Sur la terrible querelle excitée dans le *Journal de Paris*, au sujet des bons et des aumônes de la petite Figaro. (MEISTER.)

2. On a remarqué que presque tous les ministres y avaient assisté. (Id.)

— *Le Jaloux sans amour*, comédie en cinq actes et en vers libres, de M. Imbert, représenté pour la première fois en 1781<sup>1</sup> avec assez peu de succès, vient d'être remis au théâtre avec quelques changements qui lui ont valu un accueil infiniment plus favorable. Ces changements ne sont guère que des coupures; mais ces coupures sont très-heureuses; si elles ne donnent pas à l'action de la pièce beaucoup plus de mouvement et de chaleur, elles en font paraître au moins la marche et plus nette et plus rapide. Le rôle de la comtesse, joué dans la nouveauté par M<sup>lle</sup> Doligny, l'a été à cette reprise par M<sup>lle</sup> Contat, qui lui a prêté un nouvel intérêt, et par les grâces de sa figure, et par des nuances de jeu plus justes et plus fines; on s'est même accordé à trouver que cette charmante actrice avait montré dans ce rôle des ressources qu'on ne lui connaissait pas encore, un caractère de noblesse plus soutenu, et des inflexions de voix plus sensibles et plus touchantes. Les autres rôles ont été remis également avec tout le soin possible. Le caractère du chevalier, qui fait contraster d'une manière assez originale la sensibilité d'un cœur honnête avec le ton léger de la mode, a été parfaitement bien saisi par le sieur Fleury; il n'a pas laissé perdre de vue ce qu'expriment ces deux vers de son rôle :

J'ai bien changé mes mœurs; mais, ma foi, jusqu'ici  
Je n'ai pas eu le temps de changer mon langage.

La pièce a été réimprimée conformément aux dernières représentations; elle est dédiée à M. le comte de Vaudreuil.

— M. Dalayrac, garde de M. le comte d'Artois, auteur de la musique de *l'Éclipse totale*, du *Corsaire*, etc., s'est amusé à faire de nouveaux airs pour *l'Amant Statue*, petit opéra-comique, de M. Des Fontaines, donné il y a quelques années sur le Théâtre-Italien, avec des airs de vaudeville. Quoique la nouvelle musique n'ait pas un caractère bien neuf, bien saillant, elle a paru agréable, et la voix enchanteresse de M<sup>lle</sup> Renaud lui a mérité le plus brillant succès. Nous avons remarqué dans le temps que le ton de ce petit ouvrage offrait un mélange bizarre d'indécence et de fadeur; si la licence du vaudeville rendait ce mauvais ton plus sensible, la musique de M. Dalayrac, la figure aimable et décente

1. Voir tome XII, . 465.

de M<sup>lle</sup> Renaud l'ont fort adouci; et telle qu'on la donne aujourd'hui, cette bagatelle peut paraître mériter sa bonne fortune.

— *Précis historique de la vie de M. de Bonnard*<sup>1</sup>, par M. Garat; petit in-16, de cent neuf pages, avec cette épigraphe<sup>2</sup> :

Non ille pro caris amicis  
Aut patria timidus mori.

HORAT.

Ce n'est point ici, l'auteur en convient lui-même, l'éloge d'un homme dont la renommée a parlé, d'un militaire illustré par des victoires, ou d'un écrivain qui a laissé des ouvrages sublimes; on n'en a pas moins retrouvé dans ce Précis l'emphase académique et le ton du panégyriste; avec beaucoup d'esprit et de talent, M. Garat ne nous a pas encore prouvé qu'il eût acquis celui de suspendre à propos le développement de ses idées, de passer heureusement d'une manière à l'autre et de plier toujours son style au caractère de son sujet. Le tableau des vertus domestiques du chevalier de Bonnard est fait cependant pour inspirer le plus tendre intérêt; comme fils, comme frère, comme ami, il montra toujours un cœur plein des affections les plus touchantes et les qualités sociales les plus distinguées. Essayons de rassembler ici les traits qui nous ont paru les plus dignes d'être remarqués.

M. de Bonnard fut élevé dans la petite ville de Semur en Bourgogne, où il naquit, en 1744, de parents honnêtes, mais dénués de fortune. Dans la pension où il passa ses premières années, il était le plus faible de ses camarades, et cependant il régnait : « Nous faisons toujours sa volonté, disaient-ils, et nous ne savons pas pourquoi. »

S'étant destiné au service de l'artillerie, il y fit des progrès si rapides qu'il fut bientôt distingué de ses chefs. A Paris, il mérita l'accueil le plus flatteur de M. de Buffon, de MM. de Mortemart, de M. le duc d'Harcourt, de M. de Maillebois. « Ce dernier

1. Bernard de Bonnard, mestre de camp d'infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien sous-gouverneur des enfants de M. le duc de Chartres, de l'Académie de Dijon. (MEISTER.)

2. Il y en eut, la même année, une contrefaçon qui a 139 pages et qui renferme quelques méchancetés de plus contre M<sup>me</sup> de Genlis. Elle est plus commune que l'original.

(dit notre historien *à suo modo*) forma sur lui des projets dès qu'il le connut, et le *jugea digne d'entrer dans les espérances d'une destinée qui semble s'agrandir toutes les fois que quelque nation dans l'Europe a besoin d'un grand talent.* »

« Il n'était pas aisé d'apercevoir d'abord dans M. de Bonnard ce qui lui faisait obtenir des succès si universels ; aucune qualité brillante ne forçait l'attention à se fixer sur sa personne ou sur ses discours. Il parlait très-bien, avec pureté, avec élégance, mais, sans se faire remarquer par le talent de la parole (il avait même dans son accent je ne sais quelle langueur douce et niaise), il disait des choses fines ; mais elles étaient si raisonnables que rarement elles étaient piquantes. Il était très-sensible, mais sa sensibilité restait presque toujours cachée dans son âme... On voyait bien en lui le désir de plaire à tout le monde ; mais on n'en voyait jamais l'empressement. Peut-être dans ce monde, où tant de passions s'agitent et trouvent la fatigue plus souvent que le plaisir, la douceur, l'aménité constante de son caractère étaient-elles une espèce de repos pour tous ceux qui en étaient témoins, etc.

« Sa candeur énonçait avec force ce que son goût ou son âme avait senti sans se laisser ni intimider ni emporter ; il défendait contre vingt personnes une opinion dans laquelle il était tout seul.... Je l'ai vu souvent remporter de ces triomphes ; il en paraissait heureux, mais jamais vain. »

Une femme demandait un jour de ses nouvelles à un de ses camarades, et ne se rappelant point son nom : « Celui, dit-elle, qui est si heureux. »

Appelé à faire l'éducation des enfants de M. le duc de Chartres, toutes ses vues et toutes ses espérances furent consacrées à cette tâche importante ; mais lorsque M<sup>me</sup> de Genlis, qui dirigeait déjà l'éducation des princesses, fut chargée de présider encore à celle des princes, il crut devoir lui céder la place tout entière, et dévora en silence la douleur d'être séparé de deux jeunes princes auxquels il avait rendu trop de soins pour ne pas beaucoup les aimer. L'estime et les bienfaits de M<sup>gr</sup> le duc de Chartres le suivirent dans sa retraite et la rendirent honorable.

M. de Bonnard s'était marié peu de temps après qu'il avait été nommé sous-gouverneur des princes. Il avait trente-cinq ans ; la jeune personne qu'il épousa n'en avait pas tout à fait

quinze; cette union cependant fut parfaitement heureuse. « J'avais toujours entendu répéter, disait souvent M. de Bonnard, que les passions étaient des erreurs, et je n'avais jamais compris ce qu'on voulait dire; le bonheur dont je jouis dans mon mariage me l'a fait comprendre... » Ce bonheur devait être court.

Ayant fait inoculer son fils, et s'étant obstiné à rester auprès de lui, quoiqu'il fût bien sûr de n'avoir jamais eu la petite vérole, il la prit de lui, et cette maladie se déclara mortelle dès les premiers jours. Il ne voulut jamais permettre que sa femme approchât de son lit dans ses derniers moments. « Éloigne Sophie, disait-il à son frère; mon visage doit faire peur; elle est jeune; à son âge, ces tristes images peuvent gâter toute la vie... » Il mourut le 13 septembre 1784.

Voici une lettre écrite par M. Garat, à l'occasion de cette petite brochure, à M. Grouvelle, auteur de *l'Épreuve délicate*.

« Je ne suis point surpris que la vie du chevalier de Bonnard vous ait fait quelque plaisir. Il y a dans des vertus si aimables un fonds d'intérêt que la plume la plus maladroite ne peut détruire; c'est le cas de dire avec Pline le Jeune que *l'histoire plait, de quelque manière qu'elle soit écrite*. Peut-être aussi ai-je assez aimé les vertus que je peignais pour répandre dans mon style quelques-uns des sentiments de mon cœur. Ce petit ouvrage, plein de la bonté de M. de Bonnard et de la mienne, j'ose le dire, a pourtant mis une personne en fureur, et c'est M<sup>me</sup> de Genlis<sup>1</sup>. J'ai dit d'elle tout le bien que j'en pensais; mais je n'ai

1. L'article en question, le voici :

« Son *Théâtre d'éducation* avait présenté les vérités les plus simples de la morale à l'enfance, de manière à faire le charme de tous les âges. *Adèle et Théodore* n'avaient pas obtenu un succès aussi universel; le succès devait être plus important, il fut plus contesté; la première fois on avait jugé M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis comme une femme d'esprit, on la jugea la seconde fois comme un homme de lettres... On chercha inutilement dans cet ouvrage quelques-unes de ces lumières nouvelles sur l'éducation que Locke et Rousseau avaient puisées dans une analyse profonde de toutes les facultés de l'esprit humain. On reprocha à M<sup>me</sup> de Genlis d'avoir donné trop d'importance à de petites pratiques déjà connues pour rendre l'instruction plus facile, à des tapisseries de chronologie, de géographie, d'histoire, etc. L'ambition d'être gouvernante des petits-fils de Henri IV parut extraordinaire dans une femme; mais ses talents n'étaient pas plus communs, et M. le duc de Chartres les jugea suffisants pour élever M<sup>me</sup> de Genlis à des fonctions qu'on croyait ne devoir jamais être confiées qu'à des hommes, etc. »

Cet article a si fort irrité M<sup>me</sup> de Genlis qu'elle a engagé M. le duc de

pas dit celui que je n'en pensais pas, et en femme habile elle a entendu mon silence. Il n'y a pas eu beaucoup d'habileté dans sa colère et dans celle qu'elle a inspirée au duc de Chartres. Ce qu'il y a de très-vrai, c'est que dans le même temps qu'elle se plaignait amèrement de l'ouvrage beaucoup de gens se plaignaient vivement à moi du bien que j'ai dit d'elle ; et puis songez à contenter tout le monde !

« J'ai appris, mon cher Grouvelle, que vous veniez d'éprouver aussi combien cela est difficile. Je suis très-fâché de ne point connaître votre pièce ; car je suis persuadé que j'y trouverais aisément de quoi vous consoler du succès qui lui a manqué. Je jetai un jour les yeux sur votre manuscrit lorsqu'il était entre les mains de M. Suard, et j'en lus les deux ou trois premières scènes, où je trouvai de très-jolies choses, et non-seulement des vers, mais des morceaux très-bien faits. J'ai toujours désiré de vous en parler, et j'en ai parlé à notre ami Régnier. Il est vrai que le sujet ne me paraît pas heureusement choisi ; il faut jouer les ridicules, mais non pas les illusions. C'en est une charmante dans une femme de croire que ce ne sont pas les agréments extérieurs qu'elle aime dans un amant qui est très-joli ; lorsqu'un emplâtre et une jambe de bois lui prouvent le contraire, on n'est pas tenté de rire d'elle, on souffre même de sa confusion, c'est une humiliation pour tout le monde. Si je vous avais rencontré depuis, en vous disant le bien que je pensais des morceaux que j'avais lus, je vous aurais conseillé de ne pas laisser jouer la pièce. J'imagine aussi qu'elle aura été mal jouée ; Dugazon aura fait de votre médecin un turlupin, et ce n'était pas ce qu'il devait être. Au reste, je l'ai imprimé quelque part, et je le pense, le talent comme la vertu se fortifie dans le malheur ; il ressemble à ce géant qui devenait invincible en touchant la terre. On m'a dit que vous aviez montré beaucoup de fermeté, et que personne n'avait parlé plus gaiement que vous de votre malheur littéraire ; je vous en fais mon compliment, les succès viendront ;

Chartres à se plaindre à M. le garde des sceaux, non pas de ce qu'on avait dit d'elle, mais de ce qu'on avait osé imprimer sans son aveu la lettre honorable que ce prince écrivit à M. de Bonnard lorsqu'il lui eut demandé sa démission. Quoique l'ouvrage n'ait point été mis en vente, on a cru devoir à la plainte de M. le duc de Chartres la punition de l'imprimeur ; et le sieur Didot a été passer, dit-on, deux fois vingt-quatre heures à la Bastille. (MEISTER.)

mais le courage de caractère ne serait jamais venu si vous ne l'aviez pas eu la première fois. Vous pouvez voir aussi des prospérités qui sont très-propres à vous consoler de votre disgrâce. J'ai vu le nouveau *Mustapha* : j'ai trouvé qu'il était supérieurement joué, et que celui de M. de Chamfort était supérieurement écrit.

« Adieu, je vous salue et vous embrasse. »

RÉPONSE DE M. GROUVELLE A M. GARAT.

« J'ai voulu, mon cher Garat, attendre pour vous répondre le moment où je serais à la campagne. Ce retard, cette retraite ont produit ce que je vous envoie. Que vous me lisiez avec autant de plaisir que je vous ai lu, c'est ce que je désire sans que mon amour-propre s'en inquiète.

« Il est certain que vous m'avez écrit une lettre dont je suis fier. Votre distinction entre l'effet comique d'une illusion ou d'un ridicule est parfaite. Vous êtes le seul qui ait touché la véritable plaie; je connaissais, mais je cachais mon mal. L'ouvrage était fait, il fallait le risquer; c'était, comme je le disais souvent, un mauvais sujet que je voulais mettre dans le monde, parce que son éducation m'avait coûté beaucoup, et qui, s'il n'avait rien pour être recherché, n'avait pas du moins de quoi se faire chasser. Mes amis en paraissaient aussi sûrs que moi; selon toute apparence, j'aurais pu me soutenir si l'on ne m'avait pas un peu trop aidé à perdre l'équilibre; cela était frappant, il m'est sorti de dessous terre une légion, je n'ose dire d'ennemis, cela est trop beau pour eux et pour moi, mais de malveillants bruyants et obscurs, presque tous gens qu'on ne rencontre que dans la rue <sup>1</sup>, sans excepter M. Fréron, qui s'est fort distingué. Les détails de tout cela sont fort bizarres; il n'y a pas jusqu'à M. de Charnois qui m'a doctoralement admonesté; il ne sait pas qu'avec ses extraits il risquerait de faire tomber aussi le *Mercur*, si on le lisait en public. N'y a-t-il pas quelque lieu de s'étonner que la magistrature de la scène française soit dans de certaines mains? Un poète dramatique d'Athènes n'était pas jugé, avant

1. Des garçons orfèvres, joailliers, ses parents ou ses anciens camarades d'école, piqués de voir la petite fortune que lui ont valu une figure aimable, de l'esprit et quelques jolis vers. (MEISTER.)

sa représentation, par des comédiens, et après par des Aubert et des Charnois. Laissons tout cela ; faire mieux et garder l'anonyme, c'est la double morale qu'il en faut tirer ; c'est le seul souvenir qui me reste de ce mauvais rêve ; car on vous a dit vrai sur ce que vous appelez mon courage : j'ai été content de moi, surtout en pensant qu'apparemment j'aurais de même soutenu un succès. Je n'en travaillerai pas plus ; mais je n'en aimerai pas moins les lettres et même la comédie.

Neque si male cesserat, unquam  
Decurrens alio, neque si bene.

« Venons à vous, mon cher Garat. Votre lettre est d'autant plus aimable, qu'elle parle de vous, que cette confiance amène heureusement vos consolations amicales ; ce n'est pas l'esprit qu'il faut remercier de cette grâce délicate, ce n'est pas lui non plus qui vous en remercie.

« M<sup>me</sup> de Genlis est tourmentée par les Euménides dont parlent mes vers. Plaignez-la, mon cher ami, puisqu'elle n'a pu vous faire de mal. Je savais tout ce qui s'était passé ; quelqu'un disait fort bien devant moi que ce qui l'avait fâchée c'étaient vos louanges et non pas vos critiques ; vous lui faisiez sa part, et celle qu'on fait à des vanités aussi robustes n'est jamais bonne ; en fait de louanges, celle-ci dirait comme cet enfant gourmand : *Donnez-m'en trop.*

« Comment ferez-vous pour lire tout cela ? Comme j'ai fait pour l'écrire, en pensant que c'est de l'amitié à l'amitié. »

## OCTOBRE.

### BOUTS-RIMÉS

REPLIS A GENNEVILLIERS, CHEZ M. LE COMTE DE VAUDREUIL,  
PAR M. DE CHAMFORT, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,  
POUR M<sup>me</sup> LE BRUN.

Sur le trône ou sur la — *fougère*,  
A la cour ou dans un — *hameau*,

Le Brun, souveraine ou — *bergère*,  
Animerait mon luth ou bien mon — *chalumeau*.

## VERS

SUR LA MORT DE M. THOMAS <sup>1</sup>,  
QU'ON S'OBSTINE A DONNER A M. DE CHAMFORT,  
QUOIQU'IL NE LES AVOUE POINT.

Vous jugez bien qu'à la mort de Thomas  
A Saint-Ouen ce fut un grand fracas,  
Et Necker désolé fit, sans être en délire,  
Un serment d'un genre nouveau :  
Puisqu'un ami si cher, dit-il, est au tombeau,  
Je jure de ne plus écrire <sup>2</sup>.

— On a donné, le 13 septembre, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Rose, ou la suite de Fanfan et Colas*, comédie en trois actes et en prose, de M<sup>me</sup> de Beaunoir; car c'est sous ce nom que son mari, connu par plusieurs pièces jouées sur nos théâtres des boulevards, a fait paraître encore celle-ci.

1. M. Thomas est mort, le 17 septembre, d'une fièvre maligne, à Oullins, près de Lyon, où il avait loué une petite maison de campagne avec sa sœur et son ami M. Ducis. Dans tout le cours de sa maladie il ne s'est pas douté un seul instant de son danger; cependant il a bien voulu recevoir les sacrements; mais nos philosophes ont eu grand soin de faire constater le plus authentiquement qu'ils ont pu qu'il ne l'avait fait que par égard pour M. l'archevêque de Lyon, qui, instruit de son état, le fit transporter sur-le-champ au château qu'il a près de là, sur la rive droite du Rhône, pour être plus à portée de lui donner tous les secours dont il pouvait avoir besoin. Cet écrivain, plus respectable encore par ses vertus que par ses talents, laisse six chants de sa *Pétriade* entièrement finis, sept ou huit presque achevés, et tout le projet du poëme, qui devait en avoir vingt-quatre, écrit en prose; des fragments d'un ouvrage sur le génie des différents siècles; un excellent morceau sur la langue poétique (c'est le dernier travail dont il se soit occupé); plusieurs pièces fugitives, et une correspondance fort intéressante. M<sup>me</sup> Thomas a chargé M. Ducis, M. Deleyre, auteur d'une *Analyse de la philosophie de Bacon*, et M. Garat, de présider à l'édition complète des OEuvres de son frère, qui, dans un testament fait avant son départ de Paris, l'a nommée sa légataire universelle. (MEISTER.)

2. M. de Chamfort se connaît trop bien en style pour confondre de bonne foi le style de M. Thomas avec celui de M. Necker; il sait aussi parfaitement combien par son caractère et par son génie, par ses vertus et peut-être même par ses défauts, M. Necker est loin d'avoir jamais pu se résoudre à emprunter la plume de qui que ce soit; mais ce que M. de Chamfort sait encore mieux, c'est que le moindre mérite d'une épigramme est d'être vraie, et qu'une petite noirceur est toujours bonne, pourvu qu'elle soit gaie ou plaisante. (Ib.)

Nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps du succès mérité de *Fanfan et Colas*<sup>1</sup>. L'auteur, après avoir montré le danger qui résulte trop souvent de la tendresse aveugle d'une mère pour son fils, a voulu, dans ce dernier ouvrage, présenter l'influence de l'éducation sur le caractère et la manière dont elle modifie nos sentiments et nos mœurs. Il a donc mis en opposition un jeune paysan sensible et bon, mais dont l'éducation n'a été que celle que comporte l'état dans lequel il est né, avec un jeune homme de qualité que l'on a de bonne heure accoutumé à vaincre ses passions. Il a cru avec raison répandre un intérêt de plus sur l'action de ce drame, en y employant les personnages déjà si connus de *Fanfan et Colas*; mais Fanfan n'est plus ici cet enfant gâté par la tendresse d'une mère; la leçon qu'il a reçue dans la pièce précédente a corrigé cette hauteur qui faisait détester son caractère; elle a développé chez lui la sensibilité du plus excellent naturel; bon, bienfaisant, plein d'affabilité, le jeune marquis de Fierval (c'est ainsi qu'on le nomme) est adoré de tout ce qui l'entoure; il fait le bonheur de sa mère, de son instituteur devenu son ami, et tout l'espoir du baron de Fierval, son oncle, vieux gentilhomme, fort engoué de la noblesse de sa race. Le marquis de Fierval a déjà dix-sept ans, et vient d'entrer au service. Colas, ce fils de la bonne nourrice Perrette, a, comme dans la première pièce, un an de plus que le jeune marquis son frère de lait. Colas aime déjà et est aimé de Rose, fille d'un certain Guillaume, vigneron de ce village. Guillaume, ancien ami du père de Colas, veut bien donner sa fille à son fils; mais il a exigé, avant de la lui accorder, que ce jeune paysan fût travailler pendant deux ans hors du village et qu'il eût gagné cent écus; c'est à ce prix qu'il a mis la main de Rose. Colas s'est soumis à cette épreuve; il a quitté sa mère depuis un an et travaille chez un fermier, frère du vigneron Guillaume, établi à six lieues du village, dont la marquise de Fierval a acquis la seigneurie. Elle est venue l'habiter depuis six mois avec son fils, son oncle, et cet excellent précepteur, dont le rôle, si moral et si intéressant dans la comédie de *Fanfan et Colas*, ne l'est pas moins dans celle-ci.

Depuis la *Suite du menteur*, comédie du grand Corneille,

1. Représenté le 7 septembre 1784. Voyez page 45 de ce volume.

jusqu'à celle de *Fanfan et Colas*, les *Suites* ont toujours été malheureuses, ou du moins n'ont jamais eu le même succès que les ouvrages dont, sous ce titre, elles offraient la continuation. Cette fatalité est au moins fort singulière; quelques réflexions qui tiennent à l'art même de la comédie pourront servir peut-être à résoudre ce petit problème dramatique.

Les pièces que l'on nous donne sous le titre de *Suites* ne sont en général que des fables déjà connues, dont on prolonge ou continue l'action par des incidents différents de ceux que l'auteur avait déjà employés pour présenter le caractère, les vertus ou les ridicules de ses principaux personnages. Ces moyens, que l'imagination varie en raison de sa fécondité, peuvent offrir une grande diversité dans les développements de l'action, mais ne changent rien au fond réel du sujet; un menteur, un avare, un jaloux ne peuvent cesser d'être tels, sous quelque point de vue que l'auteur les présente et de quelque manière qu'il les fasse agir. Il peut concevoir un nouveau plan, créer une nouvelle intrigue; le fond des caractères et du sujet doit toujours être essentiellement le même, sans quoi ces *Suites* seraient des comédies auxquelles il faudrait donner un autre nom. C'est sur le caractère du principal personnage que doit porter l'intérêt d'une comédie. Si ce caractère, si les principaux traits de sa physionomie ont été bien saisis, si l'auteur les a rendus avec les couleurs qui leur sont propres, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, que dans un second ouvrage la seule différence des incidents fournisse des nuances assez neuves, assez piquantes pour ajouter beaucoup à l'intérêt d'un caractère déjà connu. De là ces répétitions presque inévitables, cette espèce de monotonie que l'on reproche en général aux *Suites* de toutes nos comédies.

Ce ne sont point ces causes cependant qui ont rendu le succès de la première représentation de *Rose, ou la Suite de Fanfan et Colas* si douteux. Rien ne se ressemble moins que ces deux ouvrages; l'action, l'intérêt différent absolument. L'espace de dix ou douze ans qui s'est écoulé entre la première pièce et sa *Suite*, ce laps de temps si court en lui-même, mais, relativement à ce premier âge, si immense, offre Fanfan et Colas dans la crise où la première effervescence des passions décide le caractère et lui donne une façon d'être absolument différente;

ce sont deux personnages que l'on ne connaissait pour ainsi dire que de nom et par un trait de leur enfance, dont le souvenir semble même leur attacher un intérêt de plus.

Ce qui a nui le plus au succès de la première représentation de cet ouvrage, c'est, avec quelques longueurs, un oubli impardonnable de nos conventions sociales qui ne pouvait manquer de déplaire. L'auteur, au second acte, dans la scène où le jeune marquis de Fierval avoue à Colas son amour pour Rose, faisait proposer par celui-ci à ce jeune gentilhomme un duel au pistolet; il le faisait paraître encore au troisième acte, armé d'un bâton, cherchant un rival à qui la différence de sa naissance et son état d'officier défendaient de se mesurer avec un paysan. Ces deux incidents, si contraires à nos mœurs, à nos usages, à cet ordre qui dans la civilisation semble presque être une seconde nature, ont disparu à la seconde représentation; l'auteur a supprimé de même quelques expressions dont le ton presque tragique était trop étranger au sujet de ce drame. Cette seconde représentation a eu un succès plus faible à la vérité que celui de *Fanfan et Colas*, mais qui sera peut-être plus durable; ce qu'on ose assurer du moins, c'est qu'on n'a vu depuis longtemps aucune nouveauté de ce genre qui, par le but moral et l'intérêt même de l'action, mérite mieux de rester au théâtre.

#### SOUHAITS D'UNE JEUNE DEMOISELLE.

De bien aimer je me sens bonne envie;  
N'est-il pas temps à quinze ans d'y songer ?  
Quand j'aimerai, ce sera pour la vie;  
Mais qui voudra pour toujours s'engager ?

Point n'ai d'appas, le temps sait les détruire;  
Point de trésors, le sort peut les ôter.  
Je n'ai qu'un cœur, las ! il devrait suffire;  
Mais qui d'un cœur voudra se contenter ?

Tous mes désirs mon amant fera naître,  
Ma seule loi sera sa volonté;  
Le doux plaisir il me fera connaître,  
Celui qui doit ravir ma liberté.

S'il est berger qui soit sincère et tendre,  
Et qui veuille être aimé de bonne foi,

Dieu des amours, ah ! fais-lui bien entendre  
Qu'il ne saurait être heureux qu'avec moi.

RÉPONSE AUX SOUHAITS D'UNE JEUNE DEMOISELLE.

De bien aimer je n'avais nulle envie,  
Un jeune objet vient m'y faire songer ;  
Je l'aimerais, j'en jure sur ma vie,  
Si pour toujours il pouvait s'engager.

Illusion que le temps peut détruire,  
Cruel amour, ne va pas me l'ôter !  
Je crois encor qu'un cœur peut me suffire,  
Et que le mien saura s'en contenter.

Dieux ! quels désirs dans mon âme a fait naître  
Son tendre aveu ! Las ! si sa volonté  
Était un jour de se faire connaître,  
Que deviendrait ma douce liberté ?

Ne suis berger, mais pourtant je suis tendre ;  
Je l'aimerai toujours de bonne foi.  
Dieu des amours ! si j'ai bien su l'entendre,  
Elle n'aura de bonheur qu'avec moi.

VERS

POUR LE PORTRAIT DE M. RÉTIF DE LA BRETONNE ,

PAR M. MARANDON.

Son esprit libre et fier, sans guide et sans modèle,  
Même alors qu'il s'égare, étonne ses rivaux ;  
Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux  
Et fut simple, inégal, et sublime comme elle.

RÉPONSE DE M. L'ABBÉ DELILLE

A UNE LETTRE DE M. LE BAILLI DE FRESLON <sup>1</sup>.

« Au Lazaret de Marseille, le 10 septembre 1785.

« Monsieur le bailli, si quelqu'un avait jamais pu révoquer  
en doute la loyauté des chevaliers de Malte, votre lettre suffirait

1. Dans une lettre du 25 mai 1785, le bailli de Freslon, colonel du régiment de Naples, entreprit de venger l'ordre dont l'abbé Delille avait parlé plus que légèrement dans la lettre à M<sup>me</sup> de Vaines; voir p. 108.

pour le réfuter; on ne peut répondre d'une manière plus noble, plus solide, à l'accusation absurde dont je viens d'être l'objet; et quand je serais coupable, votre lettre pleine de noblesse serait encore la vengeance la plus digne d'un brave et généreux chevalier.

« J'ai cherché dans ma mémoire ce que je puis avoir dit d'offensant pour l'ordre respectable dont vous êtes un des membres les plus distingués; je me suis rappelé qu'en effet je m'étais plaint amèrement de la blancheur éblouissante de vos murailles, qui en huit jours aurait achevé de m'aveugler. Je me suis permis encore des plaintes et même des déclamations violentes contre l'insupportable chaleur que nous avons essayée dans votre ville. Voilà les atrocités dont je suis obligé de m'avouer coupable.

« Parlons sérieusement, monsieur le bailli. Il est bien étrange que l'on veuille me rendre responsable de ce qu'on a pu insérer dans une lettre sans signature et sans aveu, et falsifiée peut-être autant de fois qu'elle a été copiée. La boule de neige poussée par des polissons, à mesure qu'elle roule, se grossit et se salit; voilà sans doute le sort de cette lettre dont il a couru dans le monde tant de copies plus ou moins infidèles<sup>1</sup>. Celles où l'on dit que votre ordre est la seule école d'héroïsme qui existe dans le monde, où l'on vante l'esprit de politesse, de loyauté, d'hospitalité qui distingue nos chevaliers, ces copies-là, je les avoue avec plaisir; celles où l'on se permet des observations ou trop libres ou même injurieuses, je les désavoue absolument, et votre lettre, monsieur le bailli, me dispense d'en détailler les raisons. Accueilli de la manière la plus distinguée par votre illustre et vertueux souverain, lié depuis nombre d'années avec plusieurs de vos chevaliers qui m'honorent de leur amitié, cultivant un art qui fait profession d'admirer et de chanter les vertus héroïques, avec quelle vraisemblance a-t-on pu m'attribuer les phrases hardies et répréhensibles dont on se plaint?

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. »

— *De la musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, par M. de

1. Celle que nous avons eu l'honneur de vous envoyer a été faite sur l'original même, et n'en est pas moins *reniable*. (MEISTER.)

Chabanon, de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Deux petits volumes in-12. Cet ouvrage est le même que publia il y a quelques années M. de Chabanon sous un titre moins étendu<sup>1</sup>; nous eûmes l'honneur de vous en rendre compte dans le temps. L'auteur n'y traitait que de la musique considérée en elle-même et simplement comme une succession de sons agréables à l'oreille. Aujourd'hui il embrasse un champ plus vaste; il considère l'art sous tous ses rapports; la propriété musicale des langues occupe seule le second volume, et cette partie de l'ouvrage est absolument nouvelle.

La musique est l'art des sons, celui de les perfectionner en cherchant à les rendre retentissants, purs et sensibles. La grande puissance de la musique tient donc à la qualité même des sons. Si un des moyens reconnus propres à embellir la voix est de n'en jamais resserrer l'organe, de lui laisser dans le gosier et dans la bouche un passage libre et facile, il n'est pas douteux que la langue dans laquelle domineraient le plus de sons, tels que *a*, *és*, *ôï*, serait la plus facile à prononcer, et celle qui offrirait en même temps le plus de sons purs, doux et mélodieux. Une langue au contraire qui abonderait en voyelles, telles que *e*, *i*, *o*, *u*, en tenant le gosier dans une sorte de rétrécissement, concentrerait le son et lui donnerait un retentissement intérieur et guttural tout à fait pénible; il en cite surtout, comme l'exemple le plus frappant, la voyelle *u*, prononcée à l'italienne. Cette assertion de M. de Chabanon a déjà été soutenue avec beaucoup de subtilité par un écrivain suisse, M. Garcin, dans un ouvrage sur le mélodrame, imprimé à Lausanne il y a quinze ou seize ans<sup>2</sup>.

Une autre assertion de M. de Chabanon qui appartient encore à M. Garcin, c'est que l'idée la plus destructive de toute mélodie serait celle d'asservir les procédés du chant à ceux de la parole.

1. *Observations sur la musique, et principalement sur la métaphysique de l'art*. Paris, 1779, in-8°. Nous n'en avons pas trouvé le compte-rendu.

2. Meister indique d'une manière assez vague M. Garcin, de Neuchâtel, comme l'auteur du *Traité du mélodrame* publié en 1722, contre le marquis de Chastellux. M. le baron de Chambrier, ancien ambassadeur, retiré aujourd'hui à Neuchâtel sa patrie, a bien voulu me marquer que l'opinion de Meister était conforme à la vérité, avec cette différence seulement que ce n'est pas à Lausanne qu'a été imprimé le *Traité du mélodrame*, mais à Paris, chez Vallat La Chapelle. (B.) — Voir sur ce livre un article de M<sup>me</sup> d'Épinay, tome IX, p. 398.

Il est certain que, si l'on adoptait le rapport des valeurs musicales avec la quantité prosodique de la langue, il n'existerait pas dans l'univers une langue sur laquelle on pût appliquer une succession de sons mesurés; et l'inimitable début du *Stabat*, où tous les sons sont filés longuement et également sur des mots composés de longues et de brèves, ne serait alors qu'un contresens. Puisqu'un asservissement exact à la prosodie serait presque destructif de toute mélodie dans le chant, nous croyons que M. de Chabanon est fondé à dire que la langue dont la prosodie n'est pas fixée et n'assigne point à chaque syllabe une quantité bien appréciée, a presque un avantage musical. Ce sentiment, bien contraire à celui du célèbre citoyen de Genève dans sa *Lettre sur la musique*, est mieux justifié encore par les chefs-d'œuvre dont les Piccini, les Sacchini, les Gluck et les Grétry ont enrichi notre scène, que par des raisonnements métaphysiques, toujours trop incertains quand de grands exemples ne viennent pas les confirmer.

M. de Chabanon, après avoir essayé de prouver ainsi par une logique assez adroite que la langue française se prête plus qu'aucune autre aux procédés de la musique, considère ensuite cet art relativement à la tragédie chantée. Il observe avec raison que, si son but est d'inspirer la terreur et la pitié, la puissance des sons, qui ne paraît jamais davantage que lorsqu'elle a ces sentiments à peindre, devient par-là même un des moyens les plus propres à produire dans la tragédie les grands effets que cet art doit se proposer. Le succès de la tragédie chantée semble avoir alarmé parmi nous quelques partisans de la saine et haute littérature; ils y ont voulu voir la dégradation du talent, la corruption du goût; ils se sont plaints de ce que nos plus belles tragédies, les *Iphigénie*, les *Andromaque*, tronquées, mutilées par la coupe lyrique, étaient dévouées par cette espèce de travestissement au triomphe de la musique. M. de Chabanon remarque fort bien que c'est un grand préjugé en faveur de la musique que de lui voir transporter avec honneur sur son théâtre ce que cent ans de succès ont naturalisé sur un autre, et que c'est peut-être une gloire de plus ajoutée à celle qui a consacré les chefs-d'œuvre de la scène française que de les faire concourir aux progrès et aux succès d'un art dont les procédés ajoutent un accent de plus au langage des passions, toujours supérieur, toujours plus

pénétrant et plus sensible que celui de la simple déclamation.

Tout ce que M. de Chabanon dit de la comédie en musique et de l'opéra-comique est finement et très-bien exprimé. Il observe que la tragédie a avec la musique une analogie plus simple et plus vraie que la comédie. La tragédie et la musique tendent à émouvoir; leurs moyens, différents dans leurs procédés, mais semblables quant au but, s'adressent directement à l'âme. La relation la plus directe de la comédie est avec l'esprit, et les sons n'ont aucune puissance sur l'esprit. La musique peut imiter le rire, le provoquer par des contrastes plaisants qui lui appartiennent; mais elle ne rendra jamais l'esprit et la raison du dialogue du *Misanthrope*, et les mots les plus plaisants de Molière ou de Regnard la servent bien moins heureusement que ce vers d'un chœur du *Devin du village* :

Chantez, dansez, amusez-vous.

Cette opinion nous paraît contredite par les excellents opéras-comiques que l'on joue chaque jour sur nos théâtres et sur tous ceux de l'Europe; et si le Tartuffe, le Misanthrope, le Glorieux, sont des caractères que la musique ne peut pas rendre, combien en voyons-nous d'autres auxquels elle prête des accents ou plus comiques ou plus piquants, et dont elle renforce souvent le ridicule ou la gaieté ?

Tout ce que dit M. de Chabanon de l'arbitraire de l'art est d'une vérité démontrée pour tous ceux qui s'en sont occupés ou qui ont réfléchi sur ses effets. Combien de morceaux de musique faits originairement sur des paroles comiques ont été transportés par différents maîtres sur des paroles d'un poëme tragique, sans que cette mélodie parût étrangère à l'emploi qu'ils en faisaient ! Cela tient au vague même de l'art; et ce je ne sais quoi de vague est peut-être un des moyens qui le sert le plus avantageusement. La musique n'exprime rien proprement dit, elle renforce l'expression; il faut que la parole lui en présente une à rendre. C'est une langue sonore, sensible, mais sans expression exacte ou déterminée; c'est une langue enfin que l'on peut regarder comme toute composée de consonnes, qui ne peut rien prononcer si les paroles auxquelles on l'attache ne lui servent de voyelles.

M. de Chabanon a terminé son ouvrage par des considérations

sur le génie des langues, leur harmonie, leurs progrès, et sur ce qui détermine l'idée qu'on se fait de leur point de perfection. Il résulte de ses réflexions :

« Qu'une langue est réputée barbare tant que nul grand écrivain ne l'a épurée en en manifestant les ressources ;

« Que c'est une suite de bons ouvrages qui font successivement une langue polie d'un idiome réputé brut ; et qu'enfin l'époque où une langue a formé les plus beaux ouvrages est réputée celle où cette langue fut à son point de perfection. »

Cet ouvrage, en général plein d'excellentes vues sur un art que M. de Chabanon a cultivé toute sa vie, en offre plusieurs qui n'ont pas le mérite de la nouveauté, et d'autres que les faits contredisent. C'est un tort qu'il est difficile d'éviter quand on veut soumettre à l'analyse tous les procédés d'un art, et rendre compte d'effets purement physiques par des idées purement logiciennes. Un amateur tel que M. de Chabanon, un écrivain aussi instruit que lui, aurait pu être souvent plus clair, moins abstrait et surtout moins diffus. Ce que l'on a singulièrement remarqué dans les changements considérables que M. de Chabanon a faits à la première partie de son ouvrage, c'est qu'il y cite souvent M. Piccini, dont il n'avait presque pas prononcé le nom lorsqu'il la fit paraître la première fois. Mais ce qui est plus important à observer, parce que la vérité ne dépend point des noms de parti, et qu'on l'altère ou la déguise trop souvent pour servir ceux sous les étendards desquels on est enrôlé, c'est que M. de Chabanon avoue que toute la puissance de la musique existe dans la mélodie, que cette mélodie est produite uniquement par le chant, auquel ne suppléera jamais la plus longue succession d'accords. Il a fallu toute la longue succession de succès des Piccini et des Sacchini pour faire convenir un académicien, un philosophe, un amateur éclairé, d'une vérité que démontre la nature même des sons, et que la défense du système de Gluck l'avait condamné jusqu'ici à nier presque hautement.

— *Éloge de Court de Gébelin, de plusieurs académies, censeur royal et président honoraire perpétuel du Musée de Paris*, par M. le comte d'Albon, de la plupart des académies de l'Europe, avec cette épigraphe : *Nullius in verba*. Brochure de quarante-quatre pages, ornée d'une assez mauvaise gravure représentant le *tombeau de Court de Gébelin, transporté à Fran-*

*convulle, et inhumé dans les jardins de M<sup>me</sup> la comtesse d'Albon, le 10 juillet 1784.*

Ayant eu peu d'occasions de voir M. de Gébélín, qui vivait dans une assez grande retraite, et ne connaissant même personne qui fût à portée de nous instruire de ce que sa vie et son caractère personnel pouvaient offrir d'anecdotes curieuses ou de traits intéressants, nous attendions avec impatience l'Éloge que nous avons l'honneur de vous annoncer; mais nous sommes obligés d'avouer qu'il n'a pas trop répondu à notre attente. Sans être fort éloquent, le discours de M. d'Albon est cependant plus oratoire qu'il n'est historique, et contient peu de faits. Voici tout ce que nous y avons trouvé de plus remarquable.

M. Court de Gébélín naquit à Nîmes, en 1725, de parents honnêtes. Son père, qui était protestant, obligé par les conjonctures de quitter la France, fut s'établir en Suisse, et, ayant obtenu des lettres de naturalité, il devint pasteur de Lausanne. Ce père chérissait trop son fils pour confier son éducation à des mains étrangères; il fut son premier instituteur, et peut-être cette éducation exigeait-elle tous les soins et tout l'intérêt de la tendresse paternelle; car, doué d'un esprit actif et précoce, d'une conception prompte, d'une imagination forte, d'un jugement juste et d'une merveilleuse sagacité, le jeune Gébélín reçut de la nature des organes qui ne se formèrent que lentement; à l'âge de sept ans, il ne parlait presque pas encore. Ce n'est pas le seul exemple fameux de tout l'avantage qui peut résulter de ces développements tardifs, et il n'est pas difficile d'en rendre raison; cette marche plus lente de la nature sauve à notre enfance beaucoup de distractions nuisibles et semble donner aux facultés intellectuelles le temps d'acquérir dans cette espèce de repos plus de consistance et de maturité.

Un désir insatiable de savoir anima les premières études du jeune Gébélín; on peut dire qu'il n'eut dans son enfance que des livres pour hochets. A douze ans, il étonnait par l'étendue de ses lumières et de ses connaissances: il avait appris plusieurs langues, possédait l'histoire et la géographie, et savait encore le dessin et la musique; il copiait avec la plus grande facilité les caractères des plus anciennes langues, et avait une très-belle plume, qu'il perfectionna de plus en plus. On le vit ensuite s'attacher à la gravure; ce qui lui a été d'une grande utilité

pour l'exactitude et la correction des planches de son ouvrage.

Dès qu'il eut fini ses études, son père lui fit embrasser le ministère de l'Évangile ; mais il ne tarda pas d'y renoncer pour se livrer tout entier à son goût pour les sciences. Il pensait que, pour parvenir à son but, il fallait fuir toute entrave ; il consentit cependant à devenir instituteur, et sut frayer à ses élèves les voies d'instruction les plus sûres et les plus courtes en créant des méthodes particulières... Quelles étaient donc ces méthodes ? c'est ce qu'on n'a pas jugé à propos de nous apprendre ; c'était pourtant bien la peine d'en dire quelque chose.

La mort de son père lui aurait enlevé la plupart de ses ressources, s'il ne les eût retrouvées dans la vive amitié de M. Chéseaux de Lausanne, connu par quelques ouvrages de mathématiques fort estimés ; mais ces liens auxquels il dut quelque temps son bonheur ne tardèrent pas à se rompre. Ayant eu le malheur de perdre son ami, qui mourut dans un âge où l'on peut encore se promettre de longs jours, abandonné à lui-même, « il prend, dit notre panégyriste, une nouvelle vigueur, et, plein du sentiment de ses forces, il médite un sacrifice... » Lecteurs sensibles, ne soyez point trop effrayés de ce sacrifice annoncé avec tant de solennité. « Depuis longtemps, continue notre orateur, Paris était à ses yeux la patrie des talents, le séjour des arts, l'empire du goût ; il forme le dessin de s'y rendre. Avant de l'exécuter, il entreprend le voyage du Languedoc, qu'il se rappelait toujours avec attendrissement. En quittant cette province, il cède à sa sœur le petit patrimoine qui lui reste, et vient dans la capitale, n'emportant que les richesses de son génie, qui ne suffisaient pas à beaucoup près pour ses besoins. »

A Paris, il est bientôt en commerce avec les personnes les plus éclairées, c'est-à-dire avec les chefs de la confrérie économiste, les Quesnay, les Mirabeau, les La Rivière, les Roubaud, les Dupont, etc. Comment s'étonner que, entouré d'hommes si sages et si modestes, il se trouve tout à coup, ainsi que l'observe M. d'Albon, « haut de douze coudées sans que l'orgueil l'ait placé sur un faux échafaudage ? Le docteur Quesnay, le Confucius, le Lycurgue, le Solon de nos jours, l'appelaient son disciple bien-aimé, dans qui il avait mis toute sa confiance, etc. »

C'est échauffé par les lumières de cette illustre société qu'il conçut le plan de son *Monde primitif*. Il passa dans la retraite

près de dix années, uniquement occupé à méditer, à faire mûrir ses idées, et à rassembler les matériaux qui devaient servir à cet immense ouvrage, destiné à dévoiler tous les mystères de la plus haute antiquité.

Quelle opinion qu'on puisse avoir prise de l'utilité de ces recherches, ce qu'on ne peut refuser sans doute à leur auteur, c'est une érudition d'une étendue effrayante, une sagacité d'imagination prodigieuse, avec plusieurs vues très-philosophiques sur l'histoire des langues et sur les premières origines de nos institutions sociales.

Si la santé de M. de Gébelin fut épuisée par les travaux excessifs que lui coûta l'exécution d'une entreprise si vaste et si pénible, elle fut plus altérée encore par les chagrins que lui causa l'embarras des affaires où l'avait engagé l'établissement de son *Musée*. La science économique avec laquelle il avait dirigé les fonds de cet établissement ne l'avait pas empêché de se trouver chargé d'une dette de trente à quarante mille livres, et sans autre moyen de l'acquitter que l'honnêteté de ses vues et la pureté de ses sentiments.

Son mérite lui acquit plus d'estime et de considération que de bonheur et de fortune; il n'aurait pas même eu les ressources nécessaires pour publier son ouvrage sans le secours de deux amis, M<sup>lles</sup> Linotte et Fleury. La première, qui mourut il y a quelques années, avait appris la gravure pour l'aider et diminuer les frais de son entreprise; plusieurs planches du *Monde primitif* sont son ouvrage. La seconde lui avança cinq mille livres quand il fit imprimer son premier volume.

L'homme qui avait tout sacrifié à son amour pour les lettres et les sciences ne trouva pas même dans le fruit de ses immenses travaux de quoi s'assurer sa subsistance. L'Académie lui adjugea deux fois le prix fondé par le comte de Valbelle pour l'homme de lettres le plus digne et le plus pauvre. C'est la seule récompense qu'il ait jamais obtenue; il est vrai qu'il ne songea jamais à en solliciter aucune.

Tout entier à ses études, il ne pouvait se résoudre à les quitter que pour servir les malheureux; mais c'est une distraction que son cœur lui demandait souvent. Dénué de tout, il a rendu les services les plus essentiels et les plus désintéressés aux protestants de sa province. Il ne dut qu'au cou-

rage de ses prières et de ses sollicitations la liberté de plusieurs de ces malheureux qui gémissaient encore dans les chaînes d'une servitude cruelle, pour avoir paru trop attachés à une religion qui autrefois servit de prétexte aux violences les plus révoltantes, et que le fanatisme, malgré le progrès des lumières qui en ont borné la puissance, conserve toujours le droit de persécuter avec plus ou moins d'avantage.

La santé de M. de Gébelin avait été prodigieusement épuisée par son application continuelle à l'étude; une pierre formée dans les reins, et dont la nature le délivra sans aucun secours étranger, en fut la triste suite. Il était dans l'état de dépérissement le plus désespéré au moment où la folie du mesmérisme commençait à tourner toutes les têtes. Le mystère de cette doctrine le séduisit peut-être par les rapports qu'il lui trouva avec les initiations mystérieuses des anciens. Le magnétisme n'ôta point la cause de ses souffrances; mais il parut les suspendre un moment, et ce fut assez pour la reconnaissance de M. de Gébelin; il écrivit en faveur de Mesmer avec l'enthousiasme d'un apôtre, et, le jour même de sa mort, il donna encore la preuve la plus forte de sa confiance pour le nouveau thaumaturge. Ses chagrins et ses maux lui avaient rendu la vie insupportable; il résista longtemps à ses amis qui l'exhortaient à se faire transporter chez Mesmer, en leur disant : *Non, je crains de n'y pas mourir*. Enfin il y consentit pourtant, et n'en expira pas moins au bout de quelques heures, à la grande consternation de tous les adeptes qui pleurèrent sa perte, mais bien moins sans doute que celle du plus beau miracle dont leur saint eût encore à se vanter.

— Nous ignorons l'auteur d'un ouvrage qui a paru sous le titre d'*Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau, de Genève, et de M. Court de Gébelin, auteur du Monde primitif, par un solitaire*<sup>1</sup>; à Genève, un volume in-8°; mais c'est un précis assez exact de la philosophie de ces deux écrivains. Il résulte de ce dépouillement de leurs principes que l'un et l'autre ont eu pour objet de conduire les hommes au bonheur, mais par des méthodes très-différentes. Rousseau pense que ce sont les institutions sociales qui ont dépravé l'espèce humaine, qui ont altéré chez

1. L'abbé Legros, prévôt de Saint-Thomas du Louvre, député de Paris aux Etats généraux de 1789, mort la même année. (B.)

elle le sentiment naturel du vrai, du beau, du juste. M. de Gébélin soutient au contraire que c'est la société qui a élevé notre instinct à l'idée de ce *grand ordre* qui règne dans la nature, et qui doit nous diriger dans le choix des moyens les plus propres à nous rendre heureux.

Tout cela pourrait bien n'être au fond qu'une dispute de mots. Isolé de toute société, l'homme est à peine un être moral. A mesure que la société développe nos facultés, elle a nécessairement augmenté la masse de nos forces et de nos lumières ; elle a par conséquent donné beaucoup d'étendue à la possibilité de nous rendre ou beaucoup plus heureux ou beaucoup plus malheureux que la nature ne nous a faits. Si l'on était libre de choisir entre la simplicité de l'état de nature et la plus grande perfection de la vie sociale, le problème en question mériterait sans doute encore la peine d'être discuté ; mais, vu le point d'où nous sommes forcés de partir, il paraît évident que c'est à perfectionner par tous les moyens possibles la société où le sort nous a fait naître que doivent tendre aujourd'hui nos vœux et nos travaux.

— On voyait autrefois dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois l'épithaphe suivante, que l'abbé Mignon en fit ôter lorsqu'il en était doyen :

Ci-gît qui en son temps faisait  
Quatre métiers de gueuserie :  
Il peignait, rimait, et soufflait,  
Et cultivait philosophie.

#### NOTICE

DES PRINCIPAUX TABLEAUX EXPOSÉS CETTE ANNÉE  
AU LOUVRE, AVEC L'EXTRAIT DES CRITIQUES QUI ONT PARU  
LES PLUS DIGNES D'ÊTRE REMARQUÉES.

*Retour de Priam avec le corps d'Hector*, par M. Vien (pour le roi). « Priam revenant du camp d'Achille avec le corps d'Hector est arrêté par sa famille qui est venue au-devant de lui à la porte de Scée. Hécube embrasse son fils. Andromaque, livrée à la plus grande douleur, tient encore d'une main celle de son époux, et lève l'autre vers le ciel comme pour se plaindre aux dieux d'une perte si cruelle. Astyanax, conduit par sa nourrice, ne voit que sa mère éplorée et lui tend les bras. Paris et Hélène, qui semblent

craindre le reproche, se tiennent à l'écart, et Cassandre qui a prédit tous ces malheurs, absorbée encore dans le plus sombre délire, paraît s'être jetée sur une des roues du char. Le corps du héros est représenté dans un état de conservation, tel qu'il devait l'être, les soins de Vénus et d'Apollon n'ayant pas permis qu'il fût défiguré par la vengeance d'Achille. »

On ne peut nier qu'il n'y ait en général dans l'ordonnance de ce tableau beaucoup de sagesse et de dignité. La manière dont les principaux personnages se trouvent groupés est imposante et d'un bel effet. La douleur d'Hécube, celle d'Andromaque, de Cassandre, d'Hélène et de Priam, toutes ces douleurs sont bien prononcées; elles ont chacune un caractère qui leur est propre, et l'accord en est beau, simple et intéressant. Mais on eût désiré dans l'ensemble plus d'action, plus de chaleur, dans les détails une expression plus vive, plus passionnée. Peut-être la critique a-t-elle trop oublié le moment choisi par l'artiste; ce n'est pas le moment même de l'arrivée, car le char est arrêté, Cassandre a eu le temps de s'appuyer sur une des roues du char, l'attitude même d'Andromaque indique un autre mouvement qui l'a précédé. Si le parti que le peintre a cru devoir prendre n'est pas le plus beau qu'offrit le sujet, c'est sans doute celui qui convenait le mieux à son talent, et serait-il équitable de le juger sur ce qu'il n'eut pas le projet de faire?

On a trouvé la scène trop également éclairée, mais elle se passe en plein air. Un tort dont on aurait plus de peine à le justifier, c'est le peu de perspective qu'il y a dans le fond du tableau. L'œil ne saurait deviner l'espace nécessaire pour placer les chevaux entre le char et le mur; tout paraît sur le même plan. Le vieux Priam tient un peu d'un grand-prêtre d'opéra. Pâris manque un peu de noblesse et ce bonnet rouge, pour être le vrai bonnet phrygien, n'en est pas plus propre à relever le caractère d'une tête si commune. Le corps d'Hector, posé à peu près comme le *Méléagre* antique, a paru un peu court; c'est la couleur de la pierre, plutôt que la pâleur de la mort. Ces trois bras dressés vers le même point et conséquemment parallèles font un fort mauvais effet, et c'est une négligence qu'il eût été facile de corriger.

Malgré ces taches que la critique a plus ou moins exagérées, ce tableau honore les talents de M. Vien et l'École française où ses leçons et ses travaux ont préparé une révolution si remar-

quable en rappelant nos jeunes artistes à l'étude de la nature et de l'antique. Toutes ses figures sont d'un dessin correct et pur, ses draperies ont en général une grande manière, et l'effet de sa lumière est aussi brillant qu'il est doux et harmonieux.

*Mort de la femme de Darius*, par M. de La Grenée aîné (pour le roi). « Alexandre, averti par un eunuque que la femme de Darius vient d'expirer, entre accompagné d'Éphestion dans la tente de Sisigambis qu'il trouve couchée par terre au milieu des princesses éplorées et près du jeune fils de Darius, encore enfant. L'intention du héros est de témoigner à cette mère infortunée la part qu'il prend à sa douleur. »

La femme de Darius, morte ou mourante, est le premier objet qui frappe les yeux. Ne serait-elle pas mieux placée dans le fond du pavillon ? Cela ne donnerait-il pas à la scène plus de mystère, par là même plus de convenance et plus d'intérêt ? L'attitude d'Alexandre est d'une expression aussi vague que sa figure est roturière et mesquine. La reine Sisigambis ne paraît qu'étonnée de la visite du héros, et cette surprise n'a rien de touchant. La belle camériste vêtue de jaune qui nous tourne si obligeamment le derrière et nous en présente une si robuste moitié pour faire pont à la lumière et la faire retomber sur cet esclave étendu si familièrement sur le lit de sa maîtresse, la tête inclinée entre les deux épaules, cette belle camériste fût-elle encore plus belle, encore mieux dessinée, devait-elle donc former avec l'esclave le groupe dominant de la composition ? A ce ton lumineux, qui ne serait tenté de le croire ?

Chaque partie séparée paraît d'une touche facile, quelques-unes même d'un style assez noble, mais leurs masses n'en sont pas mieux liées, et le sont encore moins pour l'objet moral du tableau qu'elles ne le sont pour la couleur ; les ombres manquent de transparence et les couleurs des draperies ne sont pas assez rompues de ton, singulièrement dans les demi-teintes.

Il y a un petit tableau du même artiste d'environ quatre pieds de large sur trois de haut ; c'est *Ubalde et le chevalier danois aux prises avec les nymphes qui cherchent à les séduire* ; on y retrouve davantage les grâces naturelles qui caractérisent le talent de M. de La Grenée. Le ton cependant en a paru un peu triste, la position d'une nymphe a quelque chose d'indécis, on ne sait trop si elle est à genoux ou à moitié dans l'eau.

*La Fille de Jephté allant au-devant de son père*, par M. Amédée Van Loo (pour le roi).

Quoique Hébreux, les personnages sont habillés à la grecque, mais la manière dont ils sont dessinés n'en est pas plus grecque assurément. Jephté se jette en arrière comme un homme ivre, et il n'est pas trop aisé de se rendre compte de la pensée ou de l'action de sa fille. Si quelques personnes ont prétendu trouver de l'harmonie dans la couleur de ce tableau, c'est sans doute parce que le ton en est partout également faible, également sec, également blafard.

Ces trois tableaux de feu M. Lépicié, représentant des *fermes avec des animaux*, sont les derniers ouvrages de cet artiste estimable. On y reconnaît généralement une vérité de dessin et de couleur bien frappante, une touche naïve et spirituelle. *L'Intérieur de ferme*, appartenant à M. le duc de Polignac<sup>1</sup>, nous a paru supérieur encore aux deux autres par la simplicité du ton, par la richesse, le naturel et la variété des détails. On regrette qu'au lieu de s'efforcer vainement à vouloir peindre l'histoire, il n'ait pas laissé plus de productions de ce genre simple et grossier pour lequel il eut un talent si marqué, et qu'il aurait sans doute encore perfectionné, s'il en eût fait sa seule étude.

*Piété et Générosité des dames romaines*, par M. Brenet (pour le roi). On avait fait vœu à Rome d'envoyer une coupe d'or à Apollon dans son temple de Delphes. Les tribuns militaires chargés de faire exécuter cette coupe ne trouvant point d'or à acheter à cause de sa rareté, les dames romaines se défirent de leurs bijoux pour fournir la matière nécessaire à ce don sacré.

La composition de ce tableau est sage, l'effet en est vrai, les plans paraissent bien déterminés, le costume y est observé avec exactitude, on en saisit l'ensemble sans peine, mais cet ensemble est froid ; et ne serait-ce pas le défaut même du sujet ? Quel intérêt la peinture pouvait-elle donner à cette scène, toute patriotique qu'en est l'action ? un plus grand nombre de personnages en aurait pu rendre l'ordonnance plus riche et plus majestueuse, mais l'effet en eût-il été beaucoup plus touchant ? J'ai beau regarder ce tribun si tranquillement assis derrière ce bureau, j'ai beau arrêter mes regards et sur la femme qui lui présente ses bijoux,

1. Le livret dit seulement M. le duc de \*\*\*.

et sur le cortège qui la suit, je n'y vois rien qui m'annonce la générosité patriotique dont on a voulu consacrer ici le souvenir ; sans le costume qui les distingue, il ne tiendrait qu'à moi de prendre ce tribun pour quelque directeur de Mont-de-Piété, et ces dames romaines pour des personnes très-accoutumées à recourir aux tristes ressources qu'offre cet établissement.

Nous ne dirons rien du tableau du même artiste représentant *saint Louis rendant la justice dans le bois de Vincennes* ; il nous a paru aussi pauvre d'effet que de dessin et de composition. Il est destiné cependant à la chapelle du château de Compiègne.

*Moïse sauvé des eaux par la fille de Pharaon*, par M. de La Grenée le jeune (pour le roi). Ce tableau n'a presque aucun intérêt ; les figures y sont agencées avec grâce, mais fort négligées dans toutes leurs parties ; la touche en est lâche, indécise, et la nature y est rarement consultée. La princesse égyptienne ordonne de l'air du monde le plus froid de sauver l'enfant exposé ou de lui chercher une nourrice, mais il est impossible de deviner qu'elle se soit attendrie sur son sort ; l'artiste a craint sans doute que plus d'expression ne la rendit moins jolie. On ne sait encore pourquoi il l'a placée dans l'ombre et si loin du groupe des femmes qui débarrassent le berceau des joncs qui le couvraient.

On a trouvé des effets plus piquants et même un peu moins de manière dans les petits tableaux du même artiste représentant les *occupations domestiques d'une mère au milieu de ses enfants*, dans celui de *Renaud abandonnant Armide*, dans la frise qui représente *Moïse chassant les bergers de Madian qui empêchaient les filles de Raguel de faire boire leurs troupeaux* ; ce dernier morceau, surtout, quoique rempli d'incorrections, se distingue par un plus grand goût ; on y trouve une sorte de chaleur.

Les dessins de M. de La Grenée ne sont pas beaucoup plus déterminés dans leurs formes que ses tableaux, mais la touche en est plus heureuse et plus légère.

*Hercule enfant étouffant deux serpents dans son berceau*, par M. Taraval (pour le roi). On sait qu'Amphitryon, voulant s'assurer de la distinction qu'il devait faire de deux enfants qu'Alcmène avait mis au jour, fit lâcher deux serpents dans leurs berceaux. Vous voyez ici le petit Hercule, bien laid, bien horrible, se soulever, en saisissant un de chaque main et les étouffer avec

colère, tandis que son frère Eurysthée se jette effrayé dans les bras de son père. Alcmène et les femmes de sa suite, témoins de cette épreuve, n'expriment que l'effroi dont elles sont saisies, et l'inspirent bien mieux encore grâce à la caricature de leurs traits et du sentiment qui les anime. Si la mère du demi-dieu eût ressemblé à l'Alcmène de M. Taraval, que de raisons l'époux n'aurait-il pas eues de dire au seigneur Jupiter : Quoi! vous, qui n'y étiez pas obligé?

J'ai vu cependant quelques peintres trouver dans ce tableau de la couleur et un effet assez harmonieux. Ce mérite de pratique serait encore plus incontestable, que la composition n'en aurait ni plus de noblesse ni plus d'intérêt.

*Cléopâtre rendant son dernier hommage au tombeau d'Antoine*, par M. Ménageot (pour le roi). On croit que c'est une des meilleures productions de cet artiste. Mais pourquoi ce sarcophage qui renferme le corps d'Antoine est-il précisément la copie de celui d'Agrippa que l'on voyait à Rome sous le portique du Panthéon? Pourquoi ce monument funèbre occupe-t-il presque la moitié du tableau? Cette femme est belle, affligée, intéressante, mais est-ce bien Cléopâtre? N'est-ce pas plutôt une actrice qui croit jouer son rôle? Serait-ce parce que l'artiste a senti que ces draperies, quoique assez belles, devaient être fort embarrassantes, qu'il s'est cru obligé de lui faire porter la robe par un page? Le ton des ombres n'est-il pas trop noir? Cette privation totale de lumière sur tout ce qui n'est pas figure produit un effet faux; car, comme on l'a fort bien observé, si les figures sont éclairées, ce qui les environne doit y participer ou directement ou du moins par un reflet.

*Alceste rendue à son mari par Hercule*, par le même (pour M. le comte de Vaudreuil). La composition en a paru froide et trop sur une même ligne. Il est vrai qu'il avait été défendu à Alceste de parler avant la troisième aurore, mais le peintre devait nous rappeler du moins la défense d'une manière plus intéressante : cet embarras timide, cette douce contrainte, cette joie encore retenue, n'ont pas un caractère assez prononcé; on ne voit là qu'une jeune personne qui sent modestement combien ce voile levé doit la faire paraître jolie. Son époux n'a l'air d'éprouver aucun transport ni de joie ni de surprise; l'empressement que marque son attitude n'est que poli. L'Hercule nous a paru bien

dessiné, d'une belle couleur ; on est pourtant fort tenté de dire comme une femme qui l'avait considéré longtemps avec l'attention la plus naïve : J'aime mieux l'autre.

Quant à l'*Esquisse du tableau pour la Ville au sujet de la paix de 1783*, on ne peut rien ajouter encore à ce qu'en a dit le catalogue :

« La ville de Paris témoigne sa joie en voyant la France, l'Angleterre et l'Amérique se réunir en se donnant la main sur l'autel de la paix. Le fond représente le temple de l'Immortalité au milieu duquel est placée la statue du roi. Le péristyle est orné des portraits de M. le comte de Vergennes et du docteur Franklin. Entre le groupe allégorique et celui du Corps de ville, on voit le génie de la Liberté, et celui de l'Histoire qui écrit dans les fastes de la France l'époque où le commerce et les mers sont devenus libres. Sur le devant, le génie de la Paix brûle les instruments de la guerre. »

*Énée, au milieu de la ruine de Troie, n'ayant pu déterminer Anchise, son père, à quitter son palais et sa patrie, veut, dans son désespoir, retourner au combat ; Créüse, sa femme, l'arrête en lui présentant son jeune fils Ascagne ;* par M. Suvée (pour le roi). Il serait difficile de rendre une scène plus tumultueuse avec une tranquillité plus soutenue. Le groupe d'Énée paraît éclairé du plus grand jour. On ne sait trop d'où vient la lumière qui éclaire celui d'Anchise. Quant au fond du tableau où l'on aperçoit une petite flamme qui doit désigner l'embrasement de Troie, il y règne une nuit obscure. Le héros de Virgile se trouve ici posé comme un tragédien de province. Créüse, qui veut l'arrêter en embrassant ses genoux, n'a que la gentillesse d'une petite fille, et il est impossible de la prendre pour la mère de ce jeune homme, dont la tête est aussi grosse au moins que celle de son père. On ne peut regarder le vieux Anchise sans craindre que, embarrassé comme il l'est de ses pénates, il ne perde l'équilibre en descendant ce triste escalier. La suivante, qui lui passe si noblement la main à l'épaule, ne serait-elle pas mieux placée devant ce bon vieillard qu'elle ne l'est derrière ?

M. Suvée a voulu employer dans sa *Mort de Cléopâtre* un style sévère, mais ne l'a-t-il pas rendu d'une simplicité tout à fait insipide ? La tête de Cléopâtre est presque ignoble, et la position de ses jambes vraiment burlesque : si l'une paraît morte,

L'autre soutient tout le poids de son corps. La femme renversée au pied de son lit est encore plus mourante, encore plus estropiée. Le fond du tableau est uniformément gris, et toutes les figures sont d'un ton décidément blafard.

Si ces deux tableaux ont paru fort au-dessous de la réputation que cet artiste a méritée, il la soutient encore dans sa *Nativité*, tableau de 9 pieds 10 pouces de haut sur 5 pieds 6 pouces de large, pour M<sup>me</sup> la maréchale de Noailles. Cette *Nativité* nous a rappelé celle que nous avons déjà vue de lui il y a quelques années; la composition des deux tableaux est à peu près la même, mais il faut lui pardonner d'avoir été tenté de se répéter; l'effet en est très-beau, le dessin correct, soigné dans toutes ses parties, la couleur suave, harmonieuse. Il y a partout quelque chose de vraiment céleste dans la tête de la Vierge; un saint enthousiasme anime celle du vieillard, et le trait de lumière qui tombe sur le nouveau-né répand sur toute la scène un mystère touchant et religieux.

Le pinceau de l'immortel Vernet a enrichi encore cette année le Salon de nombreuses productions; d'une *Tempête*, d'une *Marine en calme avec l'entrée d'un port de mer*, d'un *Paysage au coucher du soleil, où l'on voit plusieurs personnes s'amusant au bord d'un lac*, etc. Mais le plus important de ses tableaux est une *Marine avec une tempête et naufrage d'un vaisseau*; ce tableau, de 14 pieds de long sur 8 de haut, est pour Son Altesse impériale M<sup>gr</sup> le grand-duc de Russie. On y retrouve le talent de ce célèbre artiste dans toute sa force, et peut-être n'a-t-il rien fait de plus beau même dans sa plus grande vigueur. Les masses en sont imposantes, les effets piquants, harmonieux, la perspective juste et profonde. Les figures se lient heureusement avec le sujet principal et y jettent un grand intérêt par la manière dont elles participent au malheur des désastres qu'offre cette scène d'épouvante et d'horreur. Quelques personnes auraient désiré que ces vagues eussent encore plus de transparence; mais, tumultueuses, écumantes comme elles le sont, devaient-elles en avoir davantage? « Pourquoi, dit *le Frondeur*<sup>1</sup>, supposer au-dessous d'une roche inaccessible une batterie si peu nécessaire?

1. *Le Frondeur ou Dialogues sur le Salon*, par l'auteur du *Coup de patte* et du *Triumvirat* (Carmontelle), In-8°, 67 p.

C'est (se répond-il lui-même) qu'il en résulte un angle et deux lignes très-favorables à l'effet du tableau. M. Vernet s'est fait un système excellent d'interrompre toujours la ligne d'une masse par une autre ligne d'objet fuyant; c'est à la faveur des principes de cette espèce que ce peintre sans rival pénètre avec tant de sûreté dans le labyrinthe de la nature. Quelle vigueur dans un âge si avancé! Non, ce vieillard n'est pas un homme, c'est le dieu des quatre éléments. »

*Portrait de M. le comte d'Affry; de feu M. de Nicolai; plusieurs autres portraits, par M. Roslin.*

Le plus beau, le mieux composé est celui de M. de Nicolai; les étoffes noires de cette robe de président sont fort bien entendues et d'une grande vérité; mais ce mérite nous paraît moins étonnant aujourd'hui; M. Roslin dans cette partie ne manque plus de rivaux. En donnant tant de vogue aux satins, il a cessé d'en faire exclusivement le commerce; les Duplessis, les Vestier, les Guyard, les Le Brun, ont deviné son secret. Ces têtes sont bien dessinées, mais la couleur en est *briquetée*. Le manteau de M. d'Affry est lourd et, grâce à sa forme conique, ressemble trop à la chape d'un curé.

Le petit tableau qui représente *une Dame debout, en satin blanc, devant une glace pour y achever sa toilette*, est très-précieux sans doute par son fini, mais n'a d'ailleurs aucun intérêt; la figure de la dame, celle du chevalier de Saint-Louis froidement occupé de sa lecture, la suivante, etc., toutes ces figures paraissent isolées, et l'œil du spectateur ne sait où se fixer. On sait que les Flamands n'ont pas cherché à mettre de l'intérêt dans ces sortes de sujets, mais on ne pense pas que ce soit en cela qu'il faille les imiter.

— *Mémoire sur l'éducation et sur la discipline militaires*<sup>2</sup>, brochure in-12, avec cette épigraphe tirée de La Fontaine :

N'attendez rien de bon du peuple imitateur.

Il ne faut s'attendre à trouver ici aucun projet suivi, aucune observation importante sur la réforme dont le militaire pourrait être susceptible en France; ce n'est qu'une longue diatribe contre

1. Il a près de soixante-dix ans. (MEISTER.)

2. L'auteur nous est inconnu.

les coups de bâton, et l'auteur l'a fait de manière que, quand même l'usage en serait perdu entièrement, il paraîtrait peut-être à désirer qu'on le rétablît, du moins en sa faveur. « Tout réussit, s'écrie-t-il avec indignation, tout réussit dans ce bon pays; l'Italie nous donne *li gelosi*, l'Angleterre les *jockeys*, l'Allemagne les *schlagueurs*... » Pour juger du ton de ce pamphlet, nous ne citerons qu'un morceau de l'avertissement. Si ce n'est pas ce qu'il y a de moins insolent, c'est peut-être aussi ce qu'il y a de mieux écrit dans tout l'ouvrage.

« Nous sentons bien, dit notre anonyme, que tout le monde ne sera pas également satisfait de la publicité de cet opuscule, mais nous aurons l'armée entière pour nous, excepté quelques maréchaux de France, qui n'en font pas une partie essentielle. On pense assez généralement que personne ne se soucie plus de l'être, et que le roi a eu trois grands objets dans cette dernière et très-étrange promotion : le premier, de faire naître l'indifférence pour le bâton de maréchal; si Sa Majesté a compté sur ce moyen, son espérance n'est point déçue, l'indifférence va jusqu'au dégoût de la chose; le second, d'avoir la paix à Versailles. Il aurait pu s'y prendre d'une autre manière, il n'avait qu'à chasser loin de lui toute cette canaille qui l'environne, garder le seul homme de bien si recommandable par ses grands talents qu'il ait auprès de sa personne, M. de Vergennes, en rappeler un autre dont la France ne veut point quitter le deuil, M. Necker. Le troisième objet est lié au premier. Le roi a voulu que la considération ne fût désormais accordée qu'au mérite bien reconnu, et que la nation ne fût plus trompée par de vaines décorations. C'est dans cette vue qu'il a fait une douzaine de cordons-bleus. Les gens sensés ne voient ici que du bleu; les autres ont dit que le roi avait été tourmenté et enfin gagné. Tourmenté, oui, il l'est sans cesse; gagné, non. Il a jugé que la petite armée des maréchaux de France et des cordons-bleus qu'il mettrait sur pied serait la plus puissante qu'il ait jamais eue en effet; elle va tout faire rentrer dans l'ordre; le respect et la vénération ne seront plus pour M. de Broglie, maréchal de France, mais pour M. de Broglie, grand homme de guerre. »

---

## NOVEMBRE.

ÉPIGRAMME DE M. WATELET SUR MESMER,  
QUI AVAIT DÉCIDÉ QU'IL NE PASSERAIT PAS L'AUTOMNE.

Docteur, tu me dis mort, j'ignore ton dessein;  
Mais je dois admirer ta profonde science :  
Tu ne prédirais pas avec plus de science  
Quand tu serais mon médecin.

— On a donné, le vendredi 13 septembre, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *l'Hôtellerie, ou le Faux Ami*, comédie, en cinq actes et en vers, imitée de l'allemand, par M. Bret, auteur d'une *Vie de Ninon*, de plusieurs comédies peu connues aujourd'hui<sup>1</sup>, et d'un long *Commentaire sur les œuvres de Molière*.

Cette pièce, très-mal reçue à la première représentation, n'a pas reparu depuis. C'est une imitation, pour ainsi dire acte par acte, scène par scène, de *l'Hôtel garni*, comédie allemande de M. J.-C. Brandes. Nous nous bornerons à en rappeler la marche le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Cette marche a été assez difficile à suivre à travers les brouhahas qui n'ont presque pas discontinué depuis la première scène jusqu'à la dernière. La pièce était déjà connue heureusement ou malheureusement par la traduction que nous en a donnée M. Friedel dans le sixième volume de son *Théâtre allemand*; c'est le septième ouvrage de ce *Théâtre* qui tombe successivement sur la scène française.

La pièce de M. Bret offre, comme l'original, quelques scènes et quelques situations d'un assez grand intérêt; mais il n'en est presque aucune qui soit préparée raisonnablement. L'exposition de la pièce française est aussi lente, aussi obscure que celle de la pièce allemande; ce n'est guère qu'à la fin du troisième acte qu'on a pu entendre clairement que M<sup>me</sup> Dormin est fille du comte de Werling, que son époux est fils du comte d'Olbron, et

1. Telles que *le Jaloux*, *le Faux Généreux*, *l'École amoureuse*, *la Double Extravagance*; cette dernière est la seule qui ait eu quelque succès dans sa nouveauté. (MEISTER.)

que Thoreck a dû l'épouser et en conserve encore l'espoir; ce n'est même que dans le cours du quatrième que l'on apprend par quelle sorte de hasard le comte d'Olbron, qui voyageait au moment de la disgrâce de son père, a pris le nom de Dormin, a vu la fille du comte de Werling à Dresde, l'a suivie dans les lieux qu'habitait son père, s'est introduit dans sa maison, et a fini par l'enlever. Ces faits, motivant d'une manière touchante la misère et l'état d'abandon où se trouvent ces deux époux, eussent jeté un intérêt plus attachant sur leur situation si l'auteur avait eu l'art de les présenter plus à propos.

C'est de l'intérêt seul que l'on peut attendre le succès des ouvrages de ce genre; ne pas l'obtenir, c'est manquer absolument le but de la plus facile de toutes les compositions dramatiques; car il est bien plus aisé sans doute de concevoir et d'arranger pour la scène une action qui n'a d'autre objet que celui d'attacher le spectateur par les mêmes moyens que l'on emploie presque toujours avec succès dans les romans, qu'il ne l'est d'étudier et de présenter les divers caractères de la société, en saisir les vices et les ridicules, les mettre en mouvement par les passions qui leur appartiennent, et de ce contraste si souvent comique tirer ces grandes leçons de morale qui corrigent les mœurs par le ridicule, et qui doivent être le but principal de la vraie comédie. Le drame proprement dit, la comédie romanesque, tient à l'enfance de l'art<sup>1</sup>, et telle fut sa marche chez toutes les nations lorsqu'il a commencé à sortir du berceau. L'impuissance des auteurs français de nos jours semble vouloir l'y ramener; mais dans cette pénurie et de talents et d'invention ils ont bien tort de puiser leurs sujets ou comiques ou tragiques dans le théâtre allemand; sans aller plus loin, notre ancien théâtre leur fournirait des conceptions à peu près semblables, et qui sembleraient aujourd'hui et plus nouvelles et plus originales. Que faisaient nos Garnier, nos Jodelle, nos Mairet, si ce n'est de mettre en action et de revêtir d'un dialogue excessivement plat, il est vrai, la fable de quelque roman? Que sont autre chose les pièces qui nous restent de ces auteurs? Nulle exposition, une action romanesque, mal conçue, mar-

1. Peut-être serait-il tout aussi vrai de dire que le drame tient à la vicillesse de l'art, à sa décadence. Térence a suivi Plaute, Ménandre n'est venu qu'après Aristophane. (MEISTER.)

chant par sauts et par bonds, peu ou point de développements, aucune étude des caractères, des ridicules et des passions, des incidents aussi invraisemblables que mal préparés, des situations presque toujours forcées, et dont l'effet est continuellement affaibli par des accessoires étrangers ou nuisibles à l'action : voilà tout ce qu'offrit notre scène jusqu'au siècle qui vit naître Corneille et Molière, et ce qu'on trouve encore dans presque tous les ouvrages dramatiques allemands que l'on a traduits dans notre langue. Nous ne doutons point que nos poètes du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle ne crussent, comme M. Lessing, que ces romans dialogués, surchargés d'événements qui souvent distraient de l'intérêt principal ou ralentissent sa marche, ne fussent le comble de l'art ; ils étaient pardonnables, Molière n'était pas né ; ils ne connaissaient pas ces chefs-d'œuvre, modèles indestructibles d'un art si difficile, dont ce grand homme avait étudié les règles dans les ouvrages des anciens ; ces règles que M. Lessing se plaît à tourner en ridicule, et dont il estropie quelquefois le sens pour le plier à son nouveau système dramatique, au lieu de les expliquer de bonne foi par le succès de tant de chefs-d'œuvre antiques et modernes, d'après lesquels elles furent faites. Toutes ces règles, dictées par la raison, ne sont que l'expression des modèles d'une nature embellie. L'exacte vérité ne saurait plaire dans aucune production des arts. Les irrégularités qu'offre un très-grand ensemble ne peuvent blesser nos yeux, parce qu'elles échappent pour ainsi dire à l'étendue de nos regards ; mais lorsqu'on veut copier la nature, lorsqu'on veut essayer surtout de représenter les principales circonstances d'une action dans un espace beaucoup plus resserré que celui dans lequel l'ordre ordinaire des choses en eût développé la suite, l'art doit élaguer alors tout ce qui est étranger à l'intérêt principal, tout ce qui pourrait l'affaiblir. C'est au goût seul à faire ce choix toujours dépendant des convenances, de ce sentiment juste et délicat du vrai et du beau idéal. Ce principe universel de tous les arts doit s'appliquer plus particulièrement encore aux conceptions dramatiques. Peut-être les Français, trop esclaves de leur règle d'unité, de temps et de lieu et d'action, se sont-ils souvent privés des beautés qui pouvaient naître d'une plus grande variété d'incidents et d'un intérêt plus vif, plus étendu, plus compliqué. Peut-être se sont-ils vus souvent

réduits par cette extrême sévérité à ne remplacer le mouvement de l'action que par la régularité de sa marche. Peut-être ont-ils trop préféré à cette grande diversité de caractères dont se glorifient quelques théâtres modernes, l'art si difficile de les approfondir et de les développer; mais c'est peut-être aussi ce défaut de mouvement et d'action que l'on reproche à quelques-unes de leurs meilleures comédies qui les a forcés à sauver cette espèce de monotonie par la sagesse d'une conduite toujours bien motivée, par le charme d'un dialogue toujours facile, tour à tour spirituel, plaisant ou profond; mérite qui distinguera éternellement la véritable comédie de ces croquis informes dont le succès même le plus brillant ne saurait justifier l'inconséquence et le mauvais goût.

— *Voyage de Figaro en Espagne*<sup>1</sup>, deux petits volumes in-16. Ce n'est qu'une rapsodie de critiques et de sarcasmes sur les mœurs et les usages de la nation espagnole. Elle fut assez longtemps obscure; étant tombée heureusement entre les mains de M. le comte d'Aranda, il exigea la suppression de ce libelle; et la première édition, dont personne n'avait voulu d'abord, se trouvant bientôt épuisée, on en fit une seconde. M. l'ambassadeur crut remplir mieux son objet en faisant au voyageur anonyme l'honneur de faire réfuter son livre pour ainsi dire article par article; cette réponse a paru sous le titre de *Dénonciation du Voyage de Figaro*, un petit volume in-12, imprimé avec beaucoup de soin<sup>2</sup>; mais la réponse à un pareil ouvrage ne pouvait guère être qu'un démenti perpétuel, et ce démenti n'a pas paru à beaucoup près aussi amusant que les mensonges qu'il cherchait à détruire; tout cela n'a servi enfin qu'à engager le nouveau Figaro, qui, grâce aux petites persécutions qu'il éprouvait, s'est cru un personnage d'importance, à nous en donner une troisième édition, à la tête de laquelle il a mis son nom; c'est *M. le mar-*

1. La première édition de cet ouvrage parut en 1784, la seconde en 1785, et la troisième en 1786, sous le nouveau titre de *Voyage en Espagne, par le marquis de Langle*: cette dernière fut poursuivie et condamnée par le parlement. L'auteur s'écriait plaisamment à cette occasion: « Mon ouvrage sûrement sera réduit en cendres, tant mieux, tant mieux! mille fois tant mieux! Cela porte bonheur; salut aux ouvrages qu'on brûle, le public aime les ouvrages brûlés. » (Ch.)

2. *Dénonciation en public du voyage d'un soi-disant Figaro*, par le véritable Figaro. Londres et Paris, 1785, in-12. Attribuée par Barbier et Quérard au comte d'Aranda, mais plus vraisemblablement rédigée sous son inspiration.

*quis de Langle*, du moins à ce qu'il dit. On sait que c'est sous ce nom qu'il voyage en Suisse, avec tout le costume et toutes les allures d'un aventurier.

Il y a dans son livre quelques traits plaisants, un style en général assez vif, assez léger ; mais de toutes les personnes qui ont été à portée de voir l'Espagne, je n'en connais aucune qui ne m'ait assuré que le fonds de l'ouvrage n'était qu'un tissu de faussetés absurdes. Était-il donc si nécessaire de mentir pour dire du mal des préjugés ou des abus qui ont empêché jusqu'à ce jour les Espagnols de partager tous les avantages que nous devons au progrès des lumières de la philosophie de ce siècle ?

— *Traité sur le venin de la vipère, etc.*, par M. l'abbé Félix Fontana, physicien de Son Altesse royale monseigneur l'archiduc grand-duc de Toscane. Deux volumes in-4°, avec figures. Cet excellent ouvrage est le résultat de six mille expériences auxquelles M. l'abbé Fontana a sacrifié trois mille vipères. On y prouve, par une suite de recherches aussi exactes qu'ingénieuses, que la morsure de la vipère n'est pas absolument mortelle à l'homme, c'est-à-dire la morsure d'une vipère ; car l'homme pourrait succomber à celle de plusieurs. La quantité de venin que la vipère a dans sa vésicule est environ de deux grains ; d'après les calculs de M. Fontana, il faudrait trois grains pour tuer un homme. Le travail de cet illustre physicien ne s'est pas borné à des recherches sur le venin de la vipère et quelques autres poisons ; il embrasse les parties les plus importantes de la physiologie, et son livre contient de savantes observations sur la structure primitive du corps animal, sur la reproduction des nerfs, avec une description très-curieuse d'un nouveau canal de l'œil. Nos savants regardent ce traité comme un des meilleurs ouvrages de physique qui aient paru depuis longtemps.

— *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, brochure in-12 ; on la croit imprimée à Bâle. A en juger par toutes les anecdotes, ou fausses ou hasardées, que renferme cette brochure, et par la manière vive et piquante dont elle est écrite, on est fort tenté de croire qu'elle pourrait bien être l'ouvrage du marquis de Langle<sup>1</sup>, auteur du *Voyage de*

1. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, l'attribue au marquis de Luchet. On verra plus tard Meister lui-même confirmer cette assertion.

*Figaro en Espagne.* Quoi qu'il en soit, comme cette singulière production est encore fort peu répandue, nous nous empressons de vous en offrir ici les traits les plus curieux.

« Le comte de Cagliostro était né sans fortune, d'une famille obscure<sup>1</sup>, avec des passions fougueuses : il voulut essayer si la fortune, qui favorise tant d'ineptes personnages, le dédaignerait... Il commença par se titrer ; il connaissait un paysan qui était devenu prince : ainsi ce n'était pas trop de se faire comte. C'est dans les mauvais lieux de Venise qu'il chercha une femme propre à ses projets. Des malheurs inouïs avaient conduit dans les asiles de la misère bien plus que de la volupté une marquise génoise. Taille svelte, œil ardent, gorge à l'épreuve, démarche légère, haleine pure, voilà pour le physique. Le moral ne lui céda pas : propos libertins, profonde dans les spéculations, calculatrice sous les dehors de l'étourderie, incapable du moindre sentiment, bref un sujet précieux pour séduire, tromper, parler de la vertu, employer le vice, et en imposer à la multitude.

« Ce couple bien assorti ne crut pas devoir se hasarder d'abord à Paris : « Nous ne sommes pas encore assez forts pour ce « pays, dit la marquise ; c'est là que sont les premiers roués de « la terre ; la cour, la ville, le clergé, la robe, la finance ont des « sujets consommés... » Il fixa ses regards sur la Russie ; l'argent manquait, la marquise fut chargée d'y pourvoir. Il y avait alors à Rome une foule d'Anglais ; elle y vole pour les imposer. Un mois lui suffit pour réaliser cinq mille guinées. Il fallait là-dessus payer un cardinal et deux princesses ; quoique les *Bonneaux* romains soient extrêmement chers, il lui resta encore de quoi acheter de mauvais diamants et tout l'équipage de la charlatanerie... »

Telle est l'esquisse du portrait que l'auteur trace de ses héros. Il les conduit d'abord dans le Holstein pour faire au fameux comte de Saint-Germain l'hommage du désir de devenir *ses esclaves, ses apôtres et ses martyrs, et d'acquérir un des quatorze mille sept cents secrets qu'il porte dans son sein.* Ce célèbre adepte n'est pas peint avec des couleurs plus favorables.

« Le comte de Saint-Germain, mort depuis quelques années

1. On le croit Napolitain ; il a non-seulement l'accent de Naples, mais encore des tournures de phrase qui n'appartiennent, dit-on, qu'à l'idiome des *lazzaroni*. (MEISTER.)

et déjà oublié, était un fou sérieux, avait peu d'esprit, quelques connaissances en chimie, n'ayant ni l'impudence qui convient à un charlatan, ni l'éloquence nécessaire à un fanatique, ni la séduction qui entraîne les demi-savants<sup>1</sup>. Étant à Chambéry, il offrit sa chimie au marquis de Bellegarde. Ils se mettent à souffler, le creuset donne une matière qui avait la couleur et le poids, mais non la ductilité de l'or. Ces opérations se faisaient dans une terre où, dans l'espace de sept mois, le comte fut trois fois père. L'argenterie devint incomplète; il avait emprunté de tous côtés, on lui conseilla de partir. A Paris, même aventure, etc.... »

Le comte et la comtesse de Cagliostro paraissent à Pétersbourg en qualité de médecins. Ils y montrent un désintéressement rare; cette marche leur réussit. La comtesse avait vingt ans et parlait sans affectation de son fils aîné, depuis longtemps capitaine au service de Hollande. « Un phénomène si peu ordinaire amenait la conversation sur son âge, et il se trouvait qu'une femme dont l'haleine, le sein, les dents attestaient la fraîcheur de l'extrême jeunesse, comptait déjà plus de huit lustres... Les femmes, aussi adroites à se dérober des années que la marquise était empressée à s'en donner, viennent consulter en secret le dépositaire de la *fontaine de Jouvence*. Il distribue les eaux, les trésors abondent chez lui. Les femmes ne rajeunissent point; mais les amants le leur disent, et Cagliostro est un dieu. »

Un grand prince est sensible aux charmes de la comtesse et lui prodigue les présents. Un jour elle reçoit l'ordre de se rendre près de l'impératrice. La comtesse, interrogée, mentit avec une adresse qui persuada la souveraine. L'ordre de quitter la Russie fut accompagné d'un présent de vingt milles roubles. Il était question d'un enfant soustrait et d'un autre supposé; voici comme on raconte le fait.

« Une mère était sur le point de perdre un enfant chéri, âgé de deux ans. Elle promet cinq mille louis à Cagliostro s'il le guérit. Il demande huit jours. Le second, la maladie augmente; il supplie

1. Ce portrait est faux à beaucoup d'égards. Le comte de Saint-Germain a paru à tous ceux qui l'ont connu un homme de beaucoup d'esprit. Il avait cette éloquence naturelle qui est la plus propre à séduire; il savait beaucoup de chimie et l'histoire comme peu de personnes l'ont apprise. Il avait le talent de rappeler dans la conversation les événements les plus importants de l'histoire ancienne, et de les raconter comme on raconte l'anecdote du jour, avec les mêmes détails, le même degré d'intérêt et de vivacité. (MEISTER.)

qu'on lui laisse emporter cet enfant. Le cinquième jour, il annonce un changement heureux ; le huitième, il assure la guérison ; et enfin au bout de trois semaines il rend un enfant à sa mère attendrie. Un certain bruit se répand ; on parle d'un enfant acheté. Cagliostro avoue que l'enfant rendu est substitué, que le véritable est mort, et qu'il a cru devoir tromper la douleur d'une mère pour un certain temps. La justice demande ce qu'est devenu le cadavre du premier ; Cagliostro confesse l'avoir brûlé pour essayer la palingénésie. On lui demande les cinq mille louis, ils étaient disparus <sup>1</sup>. »

En sortant de la Russie, le comte passa à Varsovie. Les rieurs n'étaient pas de son côté. Il vint s'établir modestement à Strasbourg ; mais il changea sa marche, il mit dans son parti les prêtres et les pauvres. En vain les gazettes le dénoncèrent au petit nombre des sectateurs de la raison. Un des premiers de la ville paraissait s'en rapporter aux bruits publics ; M<sup>me</sup> de Cagliostro trouva le moyen de le dissuader, et dans le même moment immola et sauva son mari.

Paris était le théâtre où Cagliostro devait briller : il s'y annonça comme le restaurateur de la franc-maçonnerie égyptienne, et prêt à restituer aux frères les mystères d'Isis et d'Anubis. « A l'instant les soixante-douze loges répandues dans cette capitale sont en l'air. Personne n'ignore qu'il y a une franc-maçonnerie de femmes, une littéraire, une réformée, une franc-maçonnerie d'enfants. Cet institut, consacré jadis à l'union et à la charité, a été métamorphosé en académie, en lycée, en club, en salle de bal, en soupers fins... Frappé de ces abus, Cagliostro apportait les constitutions de la franc-maçonnerie égyptienne, que Cambyse prit dans le temple d'Apis lorsqu'il fit fustiger ce dieu capricieux. »

La beauté de M<sup>me</sup> de Cagliostro faisait presque autant de sensation que la franc-maçonnerie égyptienne. Parmi une foule d'adorateurs, elle distingua le chevalier d'Oisemont. Elle fit alors la connaissance de M<sup>me</sup> de La Motte-Valois. « Vous avez, lui dit celle-ci, un courtisan bien assidu ; c'est un jeune homme ; ne montrez jamais cela en compagnie. Qui vise à la célébrité doit

1. Tout ceci paraît encore apocryphe. L'on sait du moins qu'une très-grande dame en Russie fut fort étonnée d'apprendre qu'un homme qui n'avait pu faire des dupes dans le pays du monde où les charlatans sont ordinairement le mieux accueillis en eût fait un si grand nombre en France. (MEISTER.)

écarter les chenilles titrées..... Si, comme je l'imagine, le mariage vous suffoque, prenez un homme de marque. Je puis vous donner un prince <sup>1</sup>, beau, quoiqu'un peu usé; riche, mais avare; plein d'esprit, insolent, mais aimable, discret, point *sentimentaire*, mais homme à procédés..... » M<sup>me</sup> de Cagliostro objecte d'abord que son mari a le secret d'être en plusieurs endroits à la fois, et de se rendre invisible où il est.

Pendant que M. de Cagliostro faisait souper les morts avec les vivants, son épouse, digne de lui, préparait une autre farce. Les femmes, curieuses à l'excès, se désolaient de n'être point admises à ces mystères, et sollicitaient M<sup>me</sup> de Cagliostro de les initier. Elle répondit avec beaucoup de sang-froid à la duchesse de T\*\*\*<sup>2</sup>, chargée de faire les premières ouvertures, que dès qu'on aurait trouvé trente-six adeptes elle commencerait son cours de magie. Le même jour la liste fut remplie. Les conditions préliminaires furent telles :

1° Que chaque initiée fournirait cent louis ;

2° Que pendant neuf jours elle s'abstiendrait de tout commerce humain;

3° Qu'on ferait un serment de se soumettre à tout ce qui serait ordonné.

Le 17 du mois d'août fut le grand jour. On se rassembla à onze heures. En entrant, chaque femme était obligée de quitter son cul, sa bouffante, ses soutiens, son corps, son faux chignon, et de vêtir une *lérîte* blanche avec une ceinture de couleur. Il y en avait six en noir, six en bleu, six en coquelicot, six en violet, six en couleur de rose, six en impossible <sup>3</sup>. On les fit ensuite passer dans un temple éclairé, garni de trente-six bergères couvertes de satin noir. M<sup>me</sup> de Cagliostro, vêtue de blanc, était sur une espèce de trône, escortée de deux grandes figures habillées de manière que l'on ignorait si c'étaient des spectres, des hommes ou des femmes. La lumière qui éclairait cette salle

1. Voici encore un trait qui doit rendre la fidélité de notre historien fort suspecte. Ce n'est assurément pas M<sup>me</sup> de La Motte qui a donné M. de Rohan à M<sup>me</sup> de Cagliostro; son mari s'était emparé de l'esprit du cardinal longtemps avant qu'il eût quelque liaison avec M<sup>me</sup> de La Motte, et l'on assure qu'on a trouvé dans les papiers de M. de Rohan la preuve de plus de 100,000 francs donnés par Son Éminence au comte de Cagliostro. (MEISTRE.)

2. Le manuscrit de Gotha ne la désigne que par cette initiale.

3. Couleur de fantaisie.

s'affaiblissait insensiblement, et lorsqu'à peine on distinguait les objets, la grande-prêtresse ordonna de découvrir la jambe gauche jusqu'à la naissance de la cuisse. Après cet exercice, elle ordonna de lever le bras droit et de l'appuyer sur la colonne voisine. Alors deux femmes, tenant un glaive à la main, entrèrent, et ayant reçu de M<sup>me</sup> de Cagliostro des liens de soie, elles attachèrent les trente-six dames par les jambes et par les bras.

La grande-prêtresse expliqua alors aux initiées que l'état où elles se trouvaient était le symbole de celui où les femmes sont dans la société, et de la dépendance où les hommes cherchent à les tenir : « Laissons-les, ajouta-t-elle, débrouiller le chaos de leurs lois ; mais chargeons-nous de gouverner l'opinion, d'épurer les mœurs, de cultiver l'esprit, d'entretenir la délicatesse, de diminuer le nombre des infortunés. Ces soins valent bien ceux de prononcer sur de ridicules querelles. »

On détacha les liens et l'on annonça les épreuves. Les récipiendaires furent partagées en six groupes, et chaque couleur renfermée dans l'un des six appartements qui correspondaient au temple. On leur déclara que celles qui auraient succombé ne rentreraient jamais. Des hommes arrivèrent bientôt dans chacun de ces appartements et employèrent tous les moyens de séduction. « Ni les raisonnements, ni les sarcasmes, ni les larmes, ni les prières, ni le désespoir, ni les promesses ne purent rien, tant la curiosité et l'espoir secret de dominer sont des ressorts puissants chez les femmes. Toutes rentrèrent dans le temple telles que la grande prêtresse l'avait ordonné..... » Après un quart d'heure de silence une espèce de dôme s'ouvrit, et sur une grosse boule d'or descendit un homme nu comme Adam, tenant dans sa main un serpent, et portant sur sa tête une flamme brillante : « Celui que vous allez entendre, dit la grande-prêtresse, est le célèbre, l'immortel, le divin Cagliostro, sorti du sein d'Abraham sans avoir été conçu et dépositaire de tout ce qui a été, de tout ce qui est et de tout ce qui sera connu de la terre. *Filles de la terre*, s'écria-t-il, *dépouillez ces vêtements profanes, et si vous voulez entendre la vérité, montrez-vous comme elle.* » En un instant tout fut nu comme la main.

S'il en faut croire l'historien, abjurer un sexe trompeur fut le conseil que le prétendu *génie de la vérité* donna à ses élèves : *Que le baiser de l'amitié*, leur dit-il en terminant son extrava-

gant discours, *annonce ce qui se passe dans vos cœurs!* Et la grande prêtresse leur apprit ce que c'était que le baiser de l'amitié.

On reprit ses vêtements, la lumière revint, le parquet s'ouvrit et une table somptueusement servie se montra au milieu de la salle. Les dames s'y placèrent. Alors entrèrent trente-six *génies de la vérité* habillés en satin blanc, un masque dérobait leurs traits ; ils le quittèrent vers le milieu du repas, les dames reconnurent leurs amants. On leur expliqua que de leur côté on les initiait à certains mystères pendant qu'on les formait à d'autres exercices ; que s'ils avaient des habits de génie, c'était pour montrer que l'égalité est la base de tout ; qu'il n'était pas extraordinaire de voir trente-six hommes avec trente-six femmes, mais qu'il serait peut-être ridicule de composer un souper de deux princes et d'un directeur des fermes, d'un cardinal et d'un comédien, d'un poète comique et d'un président ; que le but essentiel du grand Cagliostro était de réparer les maux qu'avait causés la société, et que l'état de nature rendait tout égal. Enfin l'on boit, l'on danse et l'on passe dans les cabinets voisins... La grande prêtresse s'était éclipsée pendant une bonne demi-heure avec le chevalier d'Oisemont. Elle rentre un peu échevelée. *Il n'est plus temps, dit-elle, de vous nier les faits. Voilà le but de nos connaissances. Étudiez vingt ans, méditez comme Locke, raisonnez comme Bayle, écrivez comme Rousseau, tout ce que vous saurez, c'est que le plaisir est l'affaire essentielle de ce monde. Ce temple lui est consacré. Vous y viendrez lui rendre hommage.*

De tels mystères étaient bien propres à mettre en vogue le comte et la comtesse de Cagliostro. Il saisit le moment de l'enthousiasme pour poser la première pierre de la franc-maçonnerie égyptienne. Il annonça aux *Lumières* du *Grand-Orient* que l'on ne pouvait travailler que sous une triple voûte, qu'il ne pouvait y avoir ni plus ni moins de treize adeptes, qu'ils devaient être purs comme les rayons du soleil et même respectés par la calomnie, n'avoir ni femmes, ni maîtresses, ni jouissances faciles ; posséder une fortune au-dessus de cinquante-trois mille livres de rentes, et surtout cette espèce de connaissances qui se trouvent si rarement avec les nombreux revenus.

On en était à régler les préliminaires lorsqu'arriva l'aventure dans laquelle le fondateur de la secte se trouva impliqué. L'au-

teur de la brochure termine ainsi l'exposé piquant des détails secrets de cet étrange événement :

« Dans tout cela il y a de l'irréflexion, de la crédulité, de la passion, de l'ambition, mais il n'y a ni crime ni faux seing ; ce n'est pas le cardinal qui a eu les diamants vendus depuis en Angleterre et en Hollande par le mari de l'intrigante. On lui a fait de faux récits, on lui a montré de fausses lettres, on lui a remis de faux billets ; il a été l'agent, la dupe d'une *fille*, il a compromis sa dignité, il s'est donné un ridicule éternel, mais il n'a ni déshonoré son nom ni avili sa personne... Pour l'examiner ou le blâmer, il faudrait connaître les ressorts plus ou moins grossiers qu'a fait jouer la dame de La Motte. Quant à Cagliostro, il paraît qu'il travaillait sur la vanité du cardinal, et que ce charlatan le berçait de ces chimères qu'embrassent avec tant d'avidité les grands, de toutes les classes la plus crédule, puisque leur insatiable vanité les a déjà disposés à tout ce que la flatterie invente et leur propose. Prédire à un gentilhomme qu'il deviendra duc et pair, à un ministre du second ordre qu'il deviendra ministre des affaires étrangères, à un abbé qu'il sera cardinal, et à un cardinal qu'il sera pape, au pauvre qu'il sera riche, est la façon de se faire écouter. Quoi que ce soit que l'on promette, on est toujours sûr d'éveiller l'espérance ; tant de gens ont besoin d'être trompés pour supporter la vie !... Quel sera le dénouement ? Le voici. Le cardinal sera élargi, aura le bon esprit de se retirer à Saverne, d'où il payera ses dettes, renoncera aux femmes qui trompent, aux hommes qui flattent, aux cours qui se vengent, et vivra en philosophe avec beaucoup d'esprit, une grande fortune et peu de monde. On tiendra Cagliostro dans une utile retraite ; on cachera les charmes de M<sup>me</sup> de La Motte aux hommes faciles à séduire, et un monarque sévère aura appris aux grands de son royaume que toutes les considérations se taisent devant sa justice. »

Quelques notes rendent cette brochure encore plus piquante. On y peint ainsi nos différentes classes d'alchimistes :

« C'est dans le faubourg Saint-Marceau que se retirent les chimistes inconnus. Leur manie est de répandre que la police les persécute. Les uns font de l'or, les autres fixent le mercure. Ceux-ci soufflent et doublent la grosseur des diamants, ceux-là composent des élixirs. Les uns fabriquent des poudres, les autres distillent des eaux, tous possèdent des trésors et tous meurent

de faim. Leur langage est inintelligible, leur extérieur est celui de la misère, leur habitation est sale et obscure, et lorsque la curiosité vous attire un moment dans un de ces tristes réduits, vous apercevez dans un coin une malhonnête créature qui a l'air d'une sorcière, et qui garde le laboratoire pendant que le chimiste cherche des dupes... Quant aux adeptes connus, ils ont de superbes laboratoires, garnis d'instruments coûteux et de vases bien étiquetés. Deux ou trois garçons ont l'air de travailler, et lorsque le grand seigneur arrive, alors le directeur fait briller à ses yeux l'espoir de réaliser les plus beaux secrets; il lui montre *les plus heureux commencements*; il lui promet qu'à la troisième lune *on verra*. *Voir* est un terme de l'art qui dit cent fois plus qu'on ne peut exprimer... Il y a cependant des êtres qui embarrassent même l'incrédulité. Ils n'ont ni terres, ni contrats, ni rentes, ni familles, ni métier, et ils vivent, font même une certaine dépense; étrangers à l'agiotage, aux intrigues des femmes, où prendraient-ils des secours constants? Les inspecteurs des monnaies conviennent qu'on leur apporte une espèce d'or qui a été travaillé par la main des hommes. Enfin il y a des choses trop claires pour être rejetées, et trop obscures pour être adoptées. »

## ÉPIGRAMME.

Églé parle toujours bon sens  
 Et se conduit comme une folle :  
 Elle a des amis, des amants.  
 Toujours fidèle à sa parole,  
 Les premiers en sont fort contents ;  
 Les seconds, elle les désole,  
 Tant elle est fidèle à ses sens.

— Vers la fin de 1783, nous étions bien honteux, je ne sais pourquoi, d'avoir été mystifiés par un mauvais plaisant de Lyon, qui, pour éprouver notre crédulité, avait fait annoncer avec beaucoup de pompe la découverte prétendue de sabots élastiques avec lesquels on pouvait marcher sur l'eau sans craindre même d'avoir les pieds mouillés. Nous avons vu ce miracle il y a plus de deux mois, et le prodige a fait si peu de sensation que nous sommes presque excusables de n'en avoir pas encore parlé.

Un mécanicien espagnol a fait cette expérience, le lundi

5 septembre, dans l'enceinte de la Rapée, où se font les joutes. Il s'est placé sur l'eau sans autre secours que ses sabots; on l'a vu avancer sur la rivière, tantôt suivant le courant, tantôt contre le courant; il s'est arrêté plusieurs fois, s'est baissé pour prendre de l'eau dans le creux de sa main, et dans ces deux situations il n'a pas paru dériver. Sa marche, lourde et lente, avait l'air d'être pénible, par la difficulté qu'il paraissait avoir de garder son équilibre; il glissait plutôt qu'il ne marchait, mais il y a lieu de croire que saint Pierre lui-même ne fit guère mieux, et ne le fit peut-être ni avec plus de grâce ni avec plus d'assurance. Il est resté sur l'eau de quinze à vingt minutes; et, avant de gagner le bord, il a quitté ses sabots, qu'il a laissés dans une espèce de boîte qui était à flot, afin d'en cacher la forme aux spectateurs. L'administration avait eu soin de faire tenir à quelque distance de lui un bateau qui fût à portée de le secourir en cas d'accident.

On conçoit que, pour assurer le succès de ce nouveau prodige, il suffit de déplacer une masse d'eau égale au poids du marcheur. Le pied cube d'eau pèse soixante-dix livres; en sorte que le déplacement de deux pieds doit nécessairement soutenir à la surface de l'eau un homme du poids de cent quarante livres. Ces sabots ne sont donc réellement qu'un bateau divisé en deux parties; ainsi, en supposant que le hasard eût fait faire la découverte de ces sabots espagnols avant celle d'un esquif ou d'un canot quelconque, un trait de génie plus heureux eût été de les réunir, et sous ce rapport on peut dire que la découverte en question est plutôt un pas en arrière qu'un pas en avant. Quant à la difficulté très-réelle de conserver l'équilibre dans cette position, c'est sans doute un talent qui demande autant d'adresse et d'exercice que la danse de corde et tous les autres tours de force de ce genre.

Nous n'avons pu savoir ni le nom du mécanicien espagnol, ni celui de son élève<sup>1</sup>, car ce n'est pas l'inventeur de la machine lui-même qui en a fait publiquement l'essai; nous savons seulement qu'il s'était donné le titre d'académicien de Barcelone et de pensionnaire de Sa Majesté catholique, et que ces deux titres

1. Suivant les *Mémoires secrets*, cet Espagnol se nommait Perès et faisait exécuter cette expérience par un Français, un Basque. (CII.)

lui ont été disputés d'une manière assez humiliante par M. l'abbé de Ximenès, dans une lettre envoyée au *Journal de Paris*.

— On a donné, le mardi 18 octobre, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Germance, ou l'Excès de la délicatesse*, comédie en trois actes et en prose. C'est le premier ouvrage par lequel M. Misse, secrétaire de M. le duc de Lauzun, se soit fait connaître.

Ce drame a eu l'espèce de succès que de bons amis peuvent procurer si facilement au plus médiocre ouvrage, surtout lorsqu'ils composent la majeure partie d'un public aussi peu nombreux que l'était celui de la première représentation de *Germance*; la petite cabale a demandé à grands cris l'auteur, on est venu le nommer; mais, malgré cette formule que le parterre prostitue si souvent, la pièce n'a eu que cinq ou six représentations, et toutes fort peu suivies.

— On a donné, le lundi 31 octobre, sur le même théâtre, la première représentation de *l'Amitié au village*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Desforges<sup>1</sup>, auteur de *Tom Jones à Londres*, de *la Femme jalouse*, de *l'Épreuve villageoise*. La musique est de M. Philidor.

Un trait historique, consigné dans l'*Encyclopédie*, a fourni la première idée de ce nouveau drame.

« Jean-Philippe Fyot de La Marche, seigneur de Neuilly en Bourgogne, à l'imitation de la Rosière de Salency, instituée par saint Médard en 530, accorda chaque année un prix d'une médaille d'argent au garçon jugé par les pères de famille le plus sage et le plus vertueux. Cet établissement s'est conservé jusqu'à ce jour. En 1769, un jeune homme estimé dans le pays eut le malheur de se noyer dans la rivière d'Ouche, en conduisant un bateau de foin, quelque temps avant la distribution de la médaille. Celui qui l'obtint, jugeant le défunt plus digne de la recevoir, l'attacha à un rameau orné de rubans qu'il alla porter sur la tombe de son ami, au grand étonnement des assistants, en

1. M. Desforges est fils naturel du docteur Petit, un des meilleurs anatomistes de la Faculté de Paris. Son père l'avait fait élever avec assez de soin et le destinait au barreau; mais, entraîné par son goût pour le théâtre, il débuta sans succès, à Paris, à la Comédie-Italienne, et fut jouer ensuite en province et sur quelques théâtres étrangers, notamment en Russie. Sa femme est encore aujourd'hui à la Comédie-Italienne; c'est elle qui joue, dans *l'Amitié au village*, le rôle de la mère d'Élise. (MÉRISSE.) — Voir sur Desforges la note, tome XIII, p. 215.

disant : *Je te la rends, mon cher ami; tu la mérites mieux que moi.* »

C'est ce trait, dont la modestie et la sensibilité annoncent sans doute l'âme la plus pure, que M. Desforges a essayé de transporter sur la scène; mais les incidents qu'il a cru devoir ajouter au fait historique pour le rendre plus théâtral n'ont pas produit tout l'effet qu'il en attendait.

L'exposition de cette pièce a paru obscure; on en a trouvé la marche peu vraisemblable et fort embarrassée. Les situations les plus intéressantes ne font aucun effet lorsqu'elles sont mal préparées. Quant au style, il est d'une négligence qui ne justifie ni celui de *la Femme jalouse* ni celui de *l'Épreuve villageoise*. La musique a offert quelques morceaux dignes de la grande réputation de M. Philidor; mais cette composition a paru en général se ressentir trop de la langueur et de la tristesse du poëme. Cet ouvrage, dont la première représentation n'a eu qu'un succès fort douteux à Paris, était tombé ignominieusement à Fontainebleau.

Le pauvre Philidor, dont les digestions sont devenues depuis quelque temps fort laborieuses, s'était rendu à une des répétitions de son ouvrage à la suite d'un long déjeuner qui l'avait fort retardé. L'orchestre à jeun mourait de faim. Le compositeur, aussi peu sûr du mouvement de ses jambes que de celui de la plupart des morceaux de sa musique, les faisait recommencer à chaque instant. On le vit s'avancer en vacillant sur le bord du théâtre au moment où l'on allait exécuter une ariette qui devait être accompagnée par l'orchestre avec des sourdines, en criant : *Les sourdines, messieurs, les sourdines!* Un des exécutants lui répondit : *Ils sont doublement heureux*; calembour qu'on ne peut écrire, mais qui exprime assez plaisamment l'envie qu'on portait dans ce moment aux sourds qui avaient le bonheur de dîner et de ne pas entendre sa musique.

Malgré le peu de succès qu'a eu à Paris la première représentation de cet ouvrage, le public n'en a pas moins demandé M. Philidor à la fin de la pièce. Ces applaudissements, déterminés plutôt par l'envie de casser le jugement de la cour que par l'impression que l'ouvrage faisait éprouver aux spectateurs, ont pu consoler pourtant l'auteur de la manière plus que défavorable dont cet ouvrage avait été jugé à Fontainebleau. *L'Amitié au*

*village* est peut-être la première pièce donnée au théâtre de la cour que l'on se soit permis de huer et de siffler si distinctement malgré la présence du roi et de la reine.

— Nous venons d'avoir deux débuts à la Comédie-Française, celui de la demoiselle Candeille dans les grandes amoureuses tragiques, et celui de la demoiselle Vanhove dans les jeunes princesses<sup>1</sup>.

M<sup>lle</sup> Candeille, fille du compositeur de ce nom, ancien choriste de l'Opéra et auteur de la musique de *Pizarre*, protégée très-particulièrement chez M. le baron de Breteuil, et l'élève du sieur Molé, n'a réussi que fort médiocrement dans les rôles d'Hermione, de Roxane, d'Aménaïde, et n'en est, dit-on, pas moins reçue. C'est l'ensemble d'une belle femme : mais le visage n'est que joli, peut-être même les traits en sont-ils trop mignons relativement à sa taille, qui au théâtre du moins paraît au-dessus de la taille ordinaire ; elle a le front fort grand, des sourcils si fins qu'on les aperçoit à peine, les narines relevées et trop découvertes, la bouche presque ridiculement petite ; mais le plus beau teint qu'il soit possible de voir, la tête parfaitement bien placée, et de très-beaux bras, quoiqu'un peu longs. Sa voix est distincte et sonore, mais grosse et sèche, sans inflexion et sans éclat ; c'est le tintement monotone d'une cloche. Ses gestes, toujours en avant, comme ceux de M<sup>lle</sup> Raucourt sont toujours en arrière, sont prodigués sans mesure et sans grâce ; ils feraient rire si tout l'air de sa figure n'avait pas quelque chose de très-noble et de très-imposant ; on peut soupçonner même, à la manière de jouer de M<sup>lle</sup> Candeille, qu'elle ne manque point d'intelligence, et l'on sait d'ailleurs qu'elle a de l'esprit et de l'instruction ; mais il est aisé de s'apercevoir que les principes de son maître, quelque talent qu'il ait d'ailleurs lui-même, l'ont souvent égarée ; et fût-elle douée du sentiment le plus juste, eût-elle les meilleures directions du monde, il serait encore permis de douter qu'elle puisse jamais suppléer aux défauts essentiels de sa

1. Amélie-Julie Candeille, née le 31 juillet 1767, fut reçue en 1785 après ce début, passa en 1790 aux Variétés du Palais-Royal, et mourut le 3 février 1834. Elle avait été mariée trois fois.

— Caroline Vanhove, née le 10 septembre 1771, fut reçue également après ce début, épousa un maître à danser nommé Petit, avec qui elle divorça en 1794, épousa le 16 juin 1802 l'illustre Talma, et se remaria une troisième fois, en 1828, au comte de Chalot. Elle n'est morte qu'au mois d'avril 1860.

voix. Elle avait débuté, il y a deux ans, sur le théâtre de l'Opéra, dans le rôle d'Iphigénie; quoique fort bonne musicienne, elle n'y eut aucun succès.

Ce que la nature a refusé à M<sup>lle</sup> Candaille, elle l'a donné à un degré très-éminent à la demoiselle Vanhove, fille de l'acteur de ce nom. C'est une des voix les plus douces et les plus sensibles que l'on puisse entendre, c'est un son qui part de l'âme et qui va droit au cœur; les accents en sont naturellement variés et touchants. Sa figure, sans être fort jolie, est aimable, intéressante; son maintien n'a pas toutes les grâces qu'on pourrait désirer; mais il a celles que l'art ne saurait donner, le charme de la décence, de la candeur et de la naïveté. Elle n'a pas quinze ans, et si tant d'heureuses dispositions sont bien cultivées, au lieu d'être corrompues par des succès prématurés, il n'est assurément point d'espérance qu'on n'en puisse concevoir. Elle a débuté dans la tragédie par le rôle d'Iphigénie, et dans la comédie par celui de Marianne de *l'École des mères*; c'est dans la comédie surtout qu'elle a excité le plus grand enthousiasme. M<sup>lle</sup> Contat, qui destinait ce dernier emploi à sa sœur cadette, a trouvé infiniment mauvais qu'on eût osé tenter de le lui ravir; voici comment elle s'en est expliquée dans une lettre à M<sup>me</sup> Vanhove, qui, grâce au ton ridicule dont elle est écrite, a fort diverti la ville et la cour :

« Du 25 octobre 1785.

« Je suis très-fâchée, madame, que M. Vanhove fût sorti de l'assemblée lorsqu'on y a parlé du début de mademoiselle votre fille. Je me serais expliquée à cet égard plus librement encore s'il avait été présent; mais, n'ayant pu le faire, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous rappeler de votre parole, vous réitérer la mienne, et vous avouer que je serais bien surprise qu'après m'avoir demandé non-seulement de ne me pas opposer à l'entrée de M<sup>lle</sup> Vanhove, mais encore d'appuyer votre demande pour un ordre d'essai pour elle, vous voulussiez vous armer de mes propres efforts contre l'intérêt de ma sœur, en faisant jouer à M<sup>lle</sup> Caroline les rôles qui sont propres à Émilie; ce serait, en manquant à votre parole, tenter une pénible entreprise; car j'ai bien eu l'honneur de vous prévenir que, tant que je pourrai l'empêcher, je ne souffrirai pas qu'une autre s'empare de la

place que je lui ai destinée. Si tel est votre projet, madame, j'aurai le chagrin de vous contrarier; absente ou présente, je veillerai aux intérêts de ma sœur : je ne vous cache pas mes projets ni mes intentions; je désire qu'elles ne soient point opposées à vos vues, et j'ai cru avant tout devoir vous les communiquer encore.

Vous m'avez dit et fait dire que M<sup>lle</sup> Caroline jouerait la tragédie; M<sup>me</sup> Belcour a peut-être exagéré vos prétentions en voulant un début en règle pour la comédie, daignez m'en instruire vous-même; j'ai toute fausseté en horreur : j'ai cru devoir vous répéter ce que j'ai dit; ma lettre vous prouvera ma franchise, et je ne doute pas que votre réponse ne me rassure sur la vôtre.

« J'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc. »

Lorsque M<sup>lle</sup> Contat, après une explication si impérieuse et si solennelle, après tout le mouvement qu'elle s'était donné pour empêcher que cette jeune rivale n'osât paraître à la cour, a su qu'on l'avait mandée à Fontainebleau par ordre exprès de la reine, son génie étonné a cédé modestement à une protection si auguste, en s'écriant pourtant avec une sorte de surprise assez comique : « Cette reine a donc bien du crédit ! »

Que Contat, nouvelle Ériphyle,  
Contre toi de l'envie épulse tous les traits!  
Paris répond avec Achille :  
Vous m'en voyez encore épris plus que jamais.

Soit que notre jeune débutante fût plus intimidée, soit qu'elle fût jugée par des auditeurs moins indulgents, elle n'a pas eu, dit-on, à Fontainebleau le même succès qu'à Paris.

— *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne.* À Amsterdam, 1785, c'est-à-dire à Neuchâtel; un volume in-12. Par M. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, etc. C'est un drame politique dans le goût des drames allemands de feu M. Bodmer, le patriarche des Muses helvétiques. Le président Hénault avait déjà fait quelques essais du même genre, et l'on assure qu'il en existe encore de précieux modèles parmi les manuscrits de M. de Montesquieu, restés entre les mains du baron de Secondat, son fils.

En juger par le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, c'est en concevoir une assez grande idée<sup>1</sup>.

La forme dramatique, tout à la fois si simple et si intéressante, semble en effet la plus propre à donner du mouvement et de la vie aux personnages dont on veut peindre le caractère, les actions, la pensée ; mais cette forme exige un degré de naturel, de vérité, auquel sans doute il n'est pas fort facile d'atteindre. L'historien ordinaire peut se contenter de peindre ses personnages de profil ; l'historien dramatique s'impose la loi de les représenter pour ainsi dire de face ; ce n'est plus un simple dessin qu'on attend de lui ; c'est un tableau dont la composition, les traits, le coloris, ne blessent en rien ni la vérité de la nature ni celle des mœurs.

Si dans un drame politique qui n'est pas destiné au théâtre l'on est dispensé de s'assujettir aux règles du drame ordinaire, on n'y est pas soutenu non plus par les mêmes ressources d'intérêt ou d'illusion. La fiction n'y doit paraître qu'en esclave de la vérité. Il n'est qu'un genre d'invention qu'il soit permis d'y employer, et peut-être est-ce celui qui offre le plus de difficulté : c'est la manière d'ordonner un sujet qui en développe le mieux les circonstances les plus intéressantes, et qui fasse ressortir avec le plus d'avantage tous les traits du caractère principal.

Nous n'entreprendrons point d'analyser, sous tous ces rapports, le nouveau drame de M. Mercier. Malgré tous les défauts qu'on aurait à lui reprocher, on est forcé d'avouer qu'à travers un style quelquefois barbare et presque toujours négligé, on y trouve une sorte de hardiesse, d'énergie et de vérité qui rend cet ouvrage tout à fait estimable.

Le despotisme superstitieux de Philippe II y est peint avec une naïveté qui approche souvent de la platitude ou de la niaiserie ; mais il n'en inspire peut-être ni moins d'horreur ni moins d'indignation ; on éprouve, en lisant cet ouvrage, le même sentiment que l'auteur dut éprouver en l'écrivant. « Combien, dit-il lui-même, combien cette tête devenait effrayante à mesure que je la considérais ! Si l'on vit jadis un statuaire tomber aux pieds

1. M. Vian [Dangeau], dans la liste des œuvres inédites qu'il a jointe à la *Bibliographie* de Montesquieu publiée en 1874, ne signale qu'un dialogue, celui de *Xantippe et Xénocrate*.

d'un Jupiter que son ciseau venait de finir, je puis aussi dire avoir reculé d'effroi devant l'image que j'avais tracée. »

La mort de don Carlos forme l'action principale du drame ; mais à ce cruel événement l'auteur a su enchaîner le souvenir de tous les autres crimes de Philippe II et de ses ministres, le tableau des horreurs commises en Flandre, et le terrible spectacle d'un auto-da-fé.

Les scènes les mieux faites de cet ouvrage prouvent encore la nécessité indispensable d'adoucir par le charme de la poésie l'impression des objets mêmes qu'on ne nous présente que pour exciter notre haine ou notre horreur. Il y a des atrocités qu'on a bien de la peine à supporter en prose ; pour qu'elles n'excitent pas plus de dégoût que d'horreur, il faut les revêtir absolument d'une expression imposante, de l'harmonie et de la pompe des vers.

— *Voyage dans les Deux-Siciles, de M. Henri Swinburne, dans les années 1777, 1778, 1779 et 1780, traduit de l'anglais par M<sup>lle</sup> de Kéralio. Un volume in-8°. Tous les Voyages d'Italie connus n'empêcheront point de lire encore celui-ci avec plaisir. Un pays qui rassemble tant de monuments curieux, tant de souvenirs intéressants, tant de chefs-d'œuvre de l'art, antiques et modernes, offre des richesses qu'il ne paraît pas facile d'épuiser ; il n'y a pas, comme disait M<sup>me</sup> la princesse Daschkoff, il n'y a pas jusqu'à la terre même en Italie qui ne soit classique. Swinburne a voyagé en philosophe et en littérateur ; ses observations éclaircissent très-heureusement plusieurs passages des auteurs anciens ; et cette partie de son ouvrage mérite la reconnaissance de tous ceux qui s'appliquent à l'étude de l'antiquité. La traduction de M<sup>lle</sup> de Kéralio est d'un style simple et pur ; on ne peut douter qu'elle ne soit fidèle, puisqu'elle a été revue par l'auteur, qui sait très-bien notre langue.*

VERS DE M<sup>me</sup> D'ANDLAU,

MÈRE DE M<sup>me</sup> DE GENLIS ET DE M. LE MARQUIS DUCREST,  
A M. SEYFFER, SON MÉDECIN.

O toi, qui seul soutiens ma très-faible existence,  
Être sensible, bienfaisant,  
Accepte ce tribut de la reconnaissance,

Comme les dieux acceptent notre encens.  
 Comme eux ton âme noble et grande  
 Dédaigne le prix des présents ;  
 Près d'eux et près de toi la plus légère offrande  
 S'enrichit de nos sentiments.  
 Exauce donc mon ardente prière,  
 Fais que du bonheur d'être mère  
 Je jouisse encor quelque temps.  
 Le monde n'a plus rien qui flatte mon envie ;  
 Mais qui connaîtra mes enfants  
 Pourra me pardonner de chérir trop la vie.

SUR LE MUR QU'ON FAIT ATOUR DE PARIS,

PAR M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Pour augmenter son numéraire  
 Et rétrécir notre horizon,  
 La Ferme a jugé nécessaire  
 De nous mettre tous en prison.

SUITE DU SALON DE 1785.

Parmi le grand nombre des tableaux de M. de Machy, les plus remarquables sont une *Vue du château de Versailles du côté de l'Orangerie*, et la *Démolition de l'ancienne porte du palais, avec la nouvelle façade*. Le premier surtout est d'un effet très-harmonieux, mais on y a observé quelques inexactitudes de perspective. Les figures de M. de Machy sont toutes négligées, d'un faux, d'une monotonie de couleur et d'attitude inexcusables. La manière dont ses personnages sont groupés n'offre jamais aucune idée de scène, et tout étonnante qu'est souvent la magie de son pinceau, l'on ne trouve, même dans ses meilleures productions, ni mouvement ni intérêt.

M. Duplessis a paru cette année fort au-dessous de lui-même, surtout dans le *Portrait de M. Vien*, dont l'attitude est excessivement raide, contrainte et maniérée. Il y a sans doute encore dans tous ses portraits beaucoup de vérité, une grande ressemblance ; mais c'est une vérité froide, dépourvue de grâce et de facilité. On lui reproche, en général, d'employer trop de gris, ses demi-teintes sont toutes de la même couleur et, par conséquent, presque toutes d'un ton faux.

Dans la foule des morceaux exposés par M. Robert, on a distingué surtout deux grands tableaux de 11 pieds de large sur 8 de haut, destinés au grand-duc de Russie. L'un représente un *Incendie dans la ville de Rome, aperçu à travers la colonnade d'une galerie*; on voit sur le devant une pièce d'eau dans le genre des anciens bains publics. L'autre représente la *Réunion des plus célèbres monuments antiques de la France*, tels que les Arènes et la Maison carrée de Nîmes, le pont du Gard, l'arc de triomphe et le monument de Saint-Remy et un autre arc de triomphe d'Orange. La critique intitulée *Avis important d'une femme*<sup>1</sup> ose dire que « M. Robert est, de tous les virtuoses connus, passés et présents, celui qui fait le plus hardiment, le plus inconsidérément, le plus invraisemblablement d'assez ingénieuses esquisses... C'est un homme d'esprit et de goût qui peint, mais ce n'est point un peintre. » Sans partager l'injustice de cette exagération, l'on s'est accordé assez généralement à trouver que M. Robert s'était trompé quant à l'effet de l'incendie. La galerie qui forme le premier plan de ce tableau n'est pas éclairée comme elle devrait l'être relativement à la distance du foyer de la lumière; le ton rouge que l'artiste a donné à ses demi-teintes paraît faux, puisque, à raison de l'éloignement du foyer, ces mêmes parties devraient être entièrement dans l'ombre, par conséquent sans transparence, et privées des différents détails qu'il y a mis. Pourquoi, d'ailleurs, les ombres des corps isolés qui sont portées sur d'autres corps sont-elles de 45 degrés comme si la lumière venait du soleil, tandis que dans ce tableau cette même lumière vient d'en bas?

Le pendant de ce tableau a paru plus heureux par le ton, mais trop décousu dans sa composition.

Le tableau qui représente le *Portique d'Octavie à Rome, servant actuellement de marché aux poissons*, est, de tous les ouvrages de M. Robert, celui qui a mérité le plus d'éloges. Les détails en sont piquants, la couleur vraie et l'effet général très-harmonieux. Il appartient à M. le marquis de Montesquiou.

Il n'y a aucun de ces *Paysages* de M. Julliar qui puisse justifier les espérances qu'on avait commencé à concevoir de cet

1. *Avis important d'une femme sur le Salon de 1785*, par M<sup>me</sup> E. A. R. T. L. G. D. S. Dédié aux femmes, 1785, in-8°, 39 p.

artiste. C'est toujours la nature engourdie, des sites agrestes, un pinceau plus agreste encore que les sites qu'il a voulu rendre.

En voyant tous ces ouvrages de M<sup>me</sup> Vallayer-Coster, on ne peut que regretter qu'elle ait abandonné en quelque sorte le genre où elle eut tant de succès pour se livrer au portrait, pour lequel il paraît qu'elle n'a aucun talent. Si ces portraits de *M<sup>me</sup> Saint-Huberty*<sup>1</sup>, de *M<sup>lle</sup> de Coigny*, sont ressemblants, c'est presque un tort de plus à leur reprocher, car ils le sont de la manière du monde la plus désagréable; le dernier n'a aucune physionomie; l'autre a une expression qu'il n'est pas aisé de caractériser décemment et qui n'en est pas plus séduisante. Le dessin de tous ces portraits est d'ailleurs aussi incorrect qu'il est lourd et pénible. Dans ces deux tableaux de *Gibier* et dans celui qui représente des *Fleurs dans un vase de verre*, on reconnaît encore le vrai talent de cette estimable artiste.

*Achille trainant le corps d'Hector devant les murs de Troie et sous les yeux de Priam et d'Hécube, qui implorent le vainqueur*, par M. Callet (pour le roi). Il faut, pour ainsi dire, chercher dans ce tableau la famille d'Hector qui s'efforce de fléchir Achille irrité, car la manière dont elle est placée et dont elle est rendue ne fait aucune impression. Le ton dominant du tableau est trop noir; le plan manque de clarté, il n'y a pas assez de distance entre la muraille et la mer, ces chevaux ont l'air de s'y précipiter. La figure d'Hector est d'une inflexibilité que n'a point un corps privé de la vie. La tête d'Achille n'est pas assez noble, quoique l'expression en soit forte et terrible. Cette figure allégorique de la vengeance semblait ici peu nécessaire. Toutes ces figures, suivant la même ligne, ne forment pas une disposition heureuse. Ces critiques ont été faites, il est vrai, assez généralement, elles sont toutes peut-être parfaitement justes, mais il n'en est pas moins certain que cette composition respire une sorte d'enthousiasme; l'attitude d'Achille a tout le caractère, tout le mouvement qu'elle doit avoir. Ces chevaux sont fièrement dessinés, surtout celui qui est à droite; il bondit sous les rênes, et le char paraît vraiment emporté. On trouve enfin, dans l'ensemble de ce tableau, avec beaucoup de chaleur

1. Elle est sous l'habit de Didon. (MEISTER.)

et de hardiesse, un effet, une illusion que la peinture n'offre qu'assez rarement.

*Manlius Torquatus condamnant à la mort son fils, quoique vainqueur, pour avoir combattu malgré la défense des consuls, l'an de Rome 413*, par M. Berthelley (pour le roi). Le sujet est bien senti, la composition large et facile. L'artiste, sans rien ôter à la beauté du jeune homme, a su jeter toute l'attention sur la figure du père. Ce dernier porte un beau caractère, le combat cruel de la nature et du devoir s'y trouve exprimé avec autant de dignité que d'intérêt, l'attitude est vraie et toute simple, elle laisse au spectateur une impression profonde. Quel dommage que l'exécution de ce tableau soit si faible et si négligée ! Pour avoir quelque harmonie, le coloris n'en est pas moins faux ; le rouge de brique y domine ; les lumières en sont étendues et semées au hasard, les draperies sont molles et cotonneuses. Au total, ce tableau, malgré le mérite qui le distingue, tient au vieux genre français et semble être commandé pour être copié en tapisserie. On regrette avec raison que M. Berthelley s'abandonne trop à sa facilité, ce n'est pas sans beaucoup de peine que cette facilité réussit à paraître heureuse.

*Tableau représentant un piédestal d'albâtre, enrichi de bas-reliefs, sur lequel est posé une corbeille de fleurs et à côté un vase de bronze*, par M. Van Spaendonck (pour le roi). Je crois avoir vu quelques beaux Van Huysum, et ceci me paraît au-dessus de tout ce que j'ai jamais vu dans ce genre. Je ne pense pas que l'art puisse aller jamais plus loin. C'est la nature même, mais la nature dans toute sa fraîcheur, dans tout son éclat ; et il y a autant de grâce, d'harmonie et de goût dans la manière dont ces fleurs se trouvent rassemblées qu'il y a d'exactitude et de vérité jusque dans les moindres détails qui en caractérisent si heureusement toutes les formes, toutes les nuances, celles même qui semblent trop fugitives pour ne pas échapper au pinceau.

*Cæcinnæ Pætus s'étant attaché à Scribonius, qui avait soulevé l'Illyrie contre l'empereur Claude, fut pris et mené à Rome. Arrie, sa femme, sachant qu'il n'y avait aucune espérance de le sauver, l'exhorte à se donner la mort*, par M. Vincent. Il n'était pas aisé, sans doute, de rendre cette action d'une manière assez claire, assez évidente, et l'artiste nous paraît y avoir réussi

autant que la nature même du sujet pouvait le permettre. Ce poignard dans la main d'Arrie, ce doigt que la réflexion semble avoir fixé sur son front, la manière dont elle se penche en même temps vers Pœtus, l'expression de ses traits bien plus encore que son attitude, tout annonce le conseil d'une âme forte et tranquille. L'irrésolution de l'époux qui reçoit ce conseil ne pouvait être exprimée avec plus de justesse, avec plus d'énergie ; c'est une tête absorbée dans une méditation inquiète et profonde. Au mérite de cette composition simple et vigoureuse se joint encore celui d'un dessin correct et d'un beau coloris ; mais ce n'est pas sans raison cependant qu'on a reproché à ce jeune artiste d'avoir affecté de rendre ses fonds trop noirs ; il est même impossible d'imaginer comment la lumière, qui frappe un des murs de la prison, peut laisser toute la partie opposée aussi parfaitement sombre. C'est une faute que l'effet qui en résulte ne saurait faire excuser.

M. Vincent a traité d'une autre manière le même sujet dans un grand tableau de 10 pieds de haut sur 8 pieds de large, pour le roi. Il a choisi le moment où *Arrie, voyant que Pœtus n'avait pas le courage de se tuer, vient de s'enfoncer le poignard dans le sein et le présente à son époux en lui disant : « Pate, non dolet. »*

Ce tableau a éprouvé beaucoup plus de critiques que le précédent. On a trouvé d'abord que la manière dont Arrie tient le poignard était non-seulement équivoque, mais presque ridicule ; il est placé (cela n'est pas trop aisé à dire) à peu près comme devait l'être le bâton avec lequel la fameuse Brinvilliers voulut se tuer<sup>1</sup>. On a remarqué que Pœtus avait une attitude un peu forcée, la tête petite, la jambe longue, et qu'à la manière dont il était éclairé il paraissait avoir l'épaule sur un autre plan que la cuisse. Les ombres de ce tableau ont été trouvées encore trop

1. Voyez les *Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné*. « Elle n'en mourut pas, disait, je crois, M<sup>me</sup> Cornuel, par la même raison qui empêcha que Mithridate ne pût parvenir à s'empoisonner. » (MEISTER.) — Cette lettre n'est pas de M<sup>me</sup> de Sévigné, mais d'Emmanuel de Coulanges. Voici le passage tel qu'il est donné dans l'édition Monmerqué. « Elle s'étoit fiché un bâton, devinez où ? Ce n'est point dans l'œil, ce n'est point dans la bouche, ce n'est point dans l'oreille, ce n'est point dans le nez, ce n'est point à la turque : devinez où c'est ? Tant y en a qu'elle étoit morte, si on n'étoit couru au secours. » (A M. et M<sup>me</sup> de Grignan, 29 avril 1676 ; tome IV, p. 426.)

noires et ses reflets verts désagréables. La draperie jaune fait sur le genou d'Arrie un long pli droit et sans grâce. La suivante ne soutient point sa maîtresse, elle annonce le besoin de grouper et ne forme pas un groupe heureux. Mais après tous ces reproches plus ou moins fondés, la critique même est forcée d'avouer qu'il y a dans l'ensemble de ce tableau une expression admirable. Le corps de cette femme se meurt, ses genoux se déroben sous elle, sa tête s'affaisse, on voit sur ce visage la pâleur de la mort et son âme ne paraît point abattue; la faiblesse de la nature et la fermeté du courage ne se combattent pas sur sa physionomie, elles se confondent par un accord sublime, et depuis la tête de Médicis dans la galerie du Luxembourg, l'art ne réunit peut-être jamais avec plus de vérité sur les mêmes traits deux expressions aussi compliquées. L'école française eut de plus grands peintres sans doute que M. Vincent, mais il y en a peu qui aient mis dans leurs ouvrages autant de pensée, un caractère plus vigoureux, un sentiment plus profond.

De tous les *Paysages* de M. Hue, ceux qui ont mérité le plus d'éloges sont la *Vue de la tour de François I<sup>er</sup> au Havre*, par un beau clair de lune, et l'*Entrée d'une forêt aux environs de Montmorency*; on y trouve de la nature et une grande facilité d'exécution. On a remarqué que le talent de cet artiste avait fait des progrès sensibles dans le choix et le dessin de ses figures, mais la critique lui a conseillé de s'attacher plus rigoureusement aux principes de la perspective linéaire et de prodiguer moins le vert dans tous ses tableaux.

Les *bas-reliefs* imitant le bronze ou le marbre, ou la terre cuite, exposés cette année par M. Sauvage, soutiennent la réputation qu'il s'est acquise dans ce genre, mais ne l'augmenteront guère. Il est un mérite d'imitation auquel on n'est pas plutôt accoutumé qu'on y attache assez peu de prix. Ses portraits et ses petits sujets de miniature dans le genre de camée sont agréables et plusieurs de ses portraits nous ont paru fort ressemblants. Un des meilleurs est celui du sieur Larive; ce médaillon a pour légende ce vers auquel peu de comédiens pourraient se reconnaître, et qui rend à merveille l'opinion qu'il a su mériter :

On chérit ses talents, on estime ses mœurs.

Ce que nous avons dit, il y a deux ans, du talent de M<sup>me</sup> Le

Brun se trouve bien justifié par le succès des ouvrages qu'elle a exposés au Salon de cette année; on peut mieux peindre sans doute, mais on ne peindra jamais avec plus de grâce. Dans tout ce qu'elle fait, l'on sent l'empreinte d'un goût fin et délicat. En voyant des fleurs, on a imaginé qu'elles devaient leur naissance à une divinité, et l'on nous l'a peinte sous les traits de Flore. En contemplant ces ouvrages, on devine que c'est une main charmante qui les a formés; l'imagination s'en fait une idée qu'elle se plaît à embellir de mille attraits, et, quelque heureuse que soit cette imagination, après avoir vu cette aimable artiste elle-même, on peut croire sans doute que c'est sans regret qu'elle se trouve encore surpassée.

Les portraits de *M<sup>mes</sup> de Ségur, de Crussol, de Tonnerre, de Gramont-Caderousse, de Châtenay, etc.*, tous ces portraits sont aussi agréables qu'ils sont ressemblants; c'est, si vous voulez, presque toujours le même modèle de tête, mais avec un caractère différent, et qui rappelle avec une vérité très-piquante celui de la personne que l'artiste s'est proposé de peindre. Il est impossible d'ailleurs de mettre et plus de goût et plus de variété dans le choix des attitudes et des ajustements. Si quelques critiques ont trouvé la tête de la baronne de Crussol posée un peu péniblement, d'autres y ont trouvé une hardiesse très-heureuse; elle est assise sur le travers d'une chaise et ne montre son visage qu'en paraissant tourner la tête; on ne peut nier toujours qu'il n'y ait dans cette position une sorte de négligence qui, avec beaucoup de grâce, y semble ajouter encore plus de naturel et de vérité.

De tous ses portraits c'est celui de M. de Calonne qui prouve peut-être le plus de talent; le dessin en est à la fois et plus fier et plus soigné. Au mérite d'une ressemblance parfaite il réunit encore un beau ton de couleur et beaucoup d'effet.

Son tableau d'une *Bacchante* a été fort critiqué. Cette jeune bacchante est un peu maniérée à la vérité, mais elle l'est agréablement. Comment lui reprocher de peindre plutôt la joie que l'ivresse? Ce bras, qu'on l'accuse de n'avoir levé que pour s'amuser à produire de petites découpures d'ombres sur son visage, n'a-t-il pas quelque chose d'agaçant et de voluptueux qui plaît? Cette peau de tigre jetée sur ses genoux nous a paru d'une vérité étonnante. Peut-être le corps est-il un peu étroit

relativement à la tête et aux extrémités, peut-être le dessin n'en est-il pas assez ferme, les couleurs en sont peut-être trop tranchantes, mais, malgré ces défauts, c'est encore un tableau charmant, et nous le croyons au-dessus de tout ce que M<sup>me</sup> Le Brun a fait dans le même genre. Il appartient à M. le comte de Vaudreuil.

Pour caractériser le talent de cette artiste, on pourrait dire, ce me semble, que c'est la grâce française qui s'est emparée de tout ce qu'il y a de plus léger, de plus piquant, de plus heureux dans les effets de l'école flamande.

---

### DÉCEMBRE.

On a donné, le lundi 14 novembre, au Théâtre-Français, la première représentation d'*Edgar ou le Page supposé*, comédie en deux actes, par M. le chevalier de Chénier<sup>1</sup>. C'est le premier ouvrage d'un fort jeune homme, et ce début n'a été rien moins qu'heureux.

L'action du nouveau drame n'est pas très-compiquée. Edgar, roi d'Angleterre, s'est amusé à courir la campagne déguisé sous l'habit d'un page. Quand la pièce commence, il y a huit jours qu'il a été reçu, à la faveur de ce déguisement, chez un honnête gentilhomme dont la fille Pauline est fort jolie et n'a que quinze ans.

Il n'y a dans la manière dont cet ouvrage est écrit rien qui puisse soutenir un fonds si léger, si dépourvu d'intérêt, et il y a beaucoup de négligences propres à en faire ressortir l'in vraisemblance ou la niaiserie.

Cette pièce n'a guère emprunté de l'histoire que le nom d'Edgar, qui mourut l'an 975. Il fut surnommé *l'Amour et les Délices de l'Angleterre*. C'est lui qui détruisit les loups en imposant à la principauté de Galles un tribut annuel d'un certain nombre de têtes de loups. Il aima beaucoup les femmes;

1. M. J.-Chénier. Cette pièce n'a point été recueillie dans ses *OEuvres complètes*.

mais l'histoire de son mariage serait plutôt le sujet d'une tragédie que celui d'une comédie. Il avait entendu parler d'Elfride, fille du comte de Devon. Il chargea son favori Athelwold de voir par lui-même si ses charmes répondaient à sa renommée. Ce favori résolut de l'enlever à son maître, en lui persuadant qu'elle était fort laide; il obtint la permission de l'épouser comme un parti très-riche. Le hasard ayant fourni au roi l'occasion de se désabuser, il poignarda son favori dans une partie de chasse, et se chargea de consoler sa veuve en l'épousant lui-même peu de temps après. On voit que cette Elfride n'a rien de commun avec la Pauline du chevalier de Chénier.

— *La Dot*, opéra-comique en trois actes et en prose, a été donnée, pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, le lundi 21 novembre. Le poëme est de M. Des Fontaines, la musique de M. Dalayrac, auteur de celle de *l'Éclipse totale*, du *Corsaire*, etc.

On prétend que le roi de Prusse, voyageant un jour avec peu de suite, rencontra une jeune paysanne d'une figure agréable et de la plus belle taille. Sa Majesté Prussienne, que cette fille ne connaissait pas, la chargea de porter au gouverneur de la ville la plus voisine une lettre par laquelle il lui ordonnait de marier celle qui la lui remettrait avec un des plus beaux soldats de sa garnison qu'il lui désignait. La jeune paysanne, qui avait peut-être un rendez-vous avec son amant et qui craignait d'y manquer, pria une de ses tantes d'un âge fort différent du sien de porter cette lettre à son adresse. Le gouverneur la lut, fit appeler le soldat que cette lettre lui désignait, et, malgré sa répugnance, s'empressa de l'unir à celle qui lui en avait apporté l'ordre; il en rendit compte ensuite au roi, et se permit d'ajouter quelques réflexions douloureuses sur l'âge et la figure de la mariée, qui laissaient peu d'espoir qu'une union si disproportionnée pût remplir les intentions de Sa Majesté. Le roi de Prusse soupçonna bientôt la méprise, et, après avoir ri d'un quiproquo aussi singulier, il dota la jeune paysanne qui s'était si heureusement pour elle fait remplacer par sa tante, et lui fit épouser son amant. Cette anecdote, dont nous ne garantissons pas l'authenticité, a fourni à M. Des Fontaines le fonds du nouveau drame.

*La Dot*, dont le succès avait été plus que douteux à Fontai-

nebleau, a été traitée plus favorablement à Paris. Les deux premiers actes n'offrent, pour ainsi dire, qu'une répétition moins heureuse de ces brouilleries, de ces raccommodements d'amants que l'on a présentés tant de fois au théâtre et avec tant de succès dans *Blaise et Babet*, dans *l'Épreuve villageoise*, etc.; mais la manière dont M<sup>me</sup> Dugazon a rendu le rôle de Colette y répand un charme toujours nouveau. Le troisième acte n'a pas été aussi bien accueilli, grâce à quelques longueurs et à plusieurs détails de mauvais goût et d'un plus mauvais ton; ce troisième acte ne produit pas à beaucoup près l'effet que l'on devait se promettre d'une situation si susceptible tout à la fois de comique et d'intérêt. La musique, sans être neuve, a souvent de la grâce; c'est la manière de M. Grétry, imitée plus ou moins adroitement, mais quelquefois avec une facilité très-heureuse.

— *Sur les Actions des eaux de Paris*, par M. le comte de Mirabeau; brochure in-8°.

Pour répandre plus facilement l'eau de la Seine dans tous les quartiers de Paris, deux habiles mécaniciens, les frères Perrier, ont entrepris des pompes à feu dans le genre de celles qui existent depuis longtemps à Londres. Un établissement si dispendieux n'a pu se faire qu'à l'aide de fonds fournis par une compagnie, et ces fonds, divisés en actions<sup>1</sup>, ont été livrés, comme tous nos autres effets publics, à cet agiotage inouï qui, dans le cours de cette année, a tourmenté, pour ainsi dire, l'esprit de la nation entière. Cette espèce de frénésie épidémique, si contraire à tout principe de commerce, au crédit général et particulier, a fixé l'attention du gouvernement; un arrêt du conseil vient d'établir une commission chargée de prononcer sur la validité de tant de paris à la hausse et à la baisse<sup>2</sup>. La sagesse de cette opération, justifiée au moins par la nécessité des circonstances, en arrêtant la fureur d'un jeu si pernicieux<sup>3</sup>, a fait baisser le cours

1. Ces actions étaient dans l'origine de mille deux cents livres. Après être tombées vers le commencement de l'année à mille cent, elles ont été portées jusqu'à quatre mille livres, quoiqu'elles n'aient encore rendu jusqu'ici que dix-huit livres de dividende par an, dividende qui a été pris plus réellement sur les fonds mêmes de l'entreprise que sur le produit net des bénéfices clairement établis. (MEISTER.)

2. Il y en avait au moins pour huit à neuf cents millions. (MEISTER.)

3. De puissants spéculateurs avaient soutenu longtemps que ce jeu était infiniment favorable au crédit public. Ils distinguaient subtilement entre le crédit réel

de tous les fonds qui en étaient l'objet. Les actions des eaux de Paris ont suivi l'impulsion générale ; mais leur chute, quoique considérable, ne les a pas portées encore au prix pour lequel avaient parié MM. Panchaud, Clavière, etc. Il était donc pour eux de la plus grande importance d'opérer sur ces effets une révolution plus décisive, leur fortune en dépendait. Un pareil motif était trop puissant pour ne pas réveiller le zèle patriotique de leur ami le comte de Mirabeau. Ce digne censeur de toutes les puissances de l'Europe, nommément de l'administration de son pays, s'est empressé d'étayer l'arrêt du conseil et les vues bienfaisantes de la commission par une brochure contre les pompes à feu. Il commence par demander pardon au public d'avoir tardé si longtemps à remplir les devoirs du ministère qu'il s'est imposé, celui d'éclairer la nation sur ses intérêts, et à détromper ainsi les pères de famille qui ont la faiblesse d'avoir quelque confiance dans les projets des frères Perrier, et d'acheter encore des actions des eaux de Paris. On retrouve dans cet ouvrage tout ce qui caractérise le talent de cet écrivain, de la chaleur, mais beaucoup d'exagération et un ton déclamatoire qui fatigue encore plus qu'il n'éblouit.

M. de Beaumarchais, intéressé à soutenir les actions des eaux de Paris, a entrepris de répondre à M. de Mirabeau. Une lutte entre deux écrivains d'une célébrité qui, sans être absolument du même genre, semble au moins également remarquable, également singulière, ne pouvait manquer de piquer la curiosité du public. On s'attendait avec quelque espèce de raison à trouver dans la réponse de M. de Beaumarchais ce luxe de plaisanteries, de calembours et de jeux de mots que la gaieté de son esprit n'a guère dédaigné ; on n'a pu voir sans surprise une réponse forte de raisons, écrite en général avec sagesse et presque toujours du ton le plus propre à la chose. Il était pourtant à peu près impossible à l'auteur de *Figaro* de ne pas laisser échapper encore dans cet écrit quelques-uns de ces traits qui semblent être le cachet de son style, et qui trop souvent le déparent. En

et le crédit d'opinion. Le crédit réel, disaient-ils, n'a qu'une étendue toujours fort limitée ; le bon Necker ne connaissait que celui-là. Le crédit d'opinion est celui dont l'Angleterre a trouvé le secret ; il ne porte que sur des bases imaginaires, mais il est sans bornes, et rien n'est plus propre à l'augmenter que l'appât des grandes spéculations à faire en pariant sur les fonds publics. (MEISTER.)

parlant des divers pamphlets qui ont succédé à la *Libre Navigation de l'Escaut*, M. de Beaumarchais dit que « dans trente ans on rira des critiques de ce temps-ci, comme on rit des critiques de ce temps-là. Quand elles étaient bien amères, on les nommait des *Philippiques*. Peut-être un jour quelque mauvais plaisant coiffera-t-il celles-ci du joli nom de *Mirabelles*, venant du comte de Mirabeau, *qui mirabilia fecit...* » Ce jeu de mots assez froid, assez recherché, est peut-être la seule tache que le bon goût puisse reprocher à cette nouvelle production de M. de Beaumarchais. Ses lecteurs lui ont tenu compte d'une sobriété de mauvaises plaisanteries qui a dû lui coûter infiniment, et sa réponse à M. de Mirabeau a été presque universellement goûtée. Quant au fond de la question, elle tient à des données et à des calculs difficiles à vérifier; c'est au temps seul à prononcer entre les assertions des parieurs à la baisse et la destinée d'une entreprise dont l'utilité présente fait désirer au moins le succès, autant que le zèle et l'habileté de MM. Perrier semblent le garantir.

## DIALOGUE

ENTRE LE DÉPUTÉ DU PUBLIC ET M<sup>lle</sup> CONTAT,  
PARODIE DE LA SECONDE SCÈNE DE *Rhadamiste*,  
PAR M. CAILHAVA D'ESTANDOUX.

## LE DÉPUTÉ.

Le public, équitable et libre dans son choix,  
Qui près de vos grandeurs<sup>1</sup> daigne emprunter ma voix,  
De vos desseins secrets instruit comme vous-même,  
Vous annonce aujourd'hui sa volonté suprême.  
Ce n'est pas que, toujours ferme en ses jugements,  
Il ne rende justice à vos heureux talents;  
Il sait, comme un auteur a fort bien su l'écrire<sup>2</sup>,  
Qu'on vous voit à la fois et larmoyer et rire;  
Et ce public si fier, content de vos progrès,  
Par d'éclatants *bravos* couronne vos succès.  
Mais vous savez aussi jusqu'où va sa puissance;  
Ainsi gardez-vous bien d'exciter sa vengeance.  
Par un lait répandu<sup>3</sup>, par des nerfs agacés,

1. Grandeur d'âme, grandeur de crédit, grandeur de valeur; enfin c'est, comme le disait M<sup>me</sup> de Sévigné, une grande femme tout à fait. (MEISTER.)

2. Voyez la préface du *Jaloux sans amour*. (Id.)

3. M<sup>lles</sup> Contat et Joly vont accoucher, M<sup>lle</sup> Laurent en meurt d'envie; si par

Il peut voir en un jour ses plaisirs traversés.  
 Le Théâtre-Français a besoin de recrues  
 Qui promettent surtout et qui ne soient pas grues.  
 De votre camarade une fille à nos yeux  
 Se présente, nous plaît malgré les envieux;  
 Et vous, de votre sœur fortement idolâtre,  
 Vous voulez écarter *Vanhove* du théâtre!  
 Pour en venir à bout vous prenez le haut ton,  
 Et prétendez nous *faire avaler le goujon* <sup>1</sup>!  
 Le public, de ces traits qui s'indigne et se lasse,  
 N'avait point encor vu d'acteurs si pleins d'audace.  
 Je vous déclare donc qu'on ne souffrira pas  
 Que *Mimi* sur *Vanhove* usurpe enfin le pas.

MADemoiselle CONTAT.

Quoique d'un vain discours je brave la menace,  
 Je l'avou'rai, j'ai peine à souffrir tant d'audace.  
 De quel front, me berçant d'un trop vain pronostic,  
 Osez-vous m'apporter les ordres du public?  
 Moi qui, comme il me plaît, semant partout le trouble,  
 Ai, malgré le public, défendu qu'on me double <sup>2</sup>;  
 Qui, décidant de tout selon ma volonté,  
 Ai su plier au joug ce public indompté;  
 Tandis que les acteurs, dont je suis seule arbitre,  
 Qu'autant que je le veux n'ont de voix au chapitre...

hasard M<sup>me</sup> Suin se trouvait dans le même cas, il faudrait mettre la clef sous la porte. Par attention pour le public, ces dames devraient bien s'entendre, afin que ces sortes d'accidents n'arrivent point à la fois. On assure que l'abbé de Bourbon, avant de partir pour l'Italie, a fait un enfant à M<sup>lle</sup> Contat, mais elle serait fort embarrassée de déterminer positivement à qui appartiennent les honneurs de la paterpité. (MEISTER.)

1. Cette expression, qui paraît triviale, est ici fort à sa place; sa mère en vendait. (Id.)

2. Tout le monde sait que quand M<sup>lle</sup> Contat ne veut pas jouer, elle ne veut pas qu'on la double. Cet exemple est suivi par d'autres, et voilà d'où viennent ces changements si fréquents sur le répertoire. Autrefois il y avait des doubles prêts à remplacer les acteurs qui ne pouvaient pas jouer dans les pièces; à présent M<sup>lle</sup> Contat et le sieur Molé ne jouent plus guère que dans les pièces nouvelles; c'est pourquoi il y a tant de comédies anciennes de très-bons auteurs que nous ne voyons plus. Si le sieur Molé s'est aperçu qu'il n'y réussit pas, il n'a pas voulu que d'autres y réussissent: le public a donc été la victime de son amour-propre lorsqu'il a forcé le sieur Larive à renoncer au comique et à vendre sa garde-robe. Baron, Quinault-Dufresne, Grandval, La Noue, jouaient également dans le tragique et dans le comique, et le public voyait alors toutes les pièces qu'on lui refuse aujourd'hui. Il serait aisé d'en faire une longue liste. Voilà l'effet de l'anarchie qui règne dans l'intérieur de cette administration; l'intérêt et l'amour-propre y sont en guerre ouverte. (Id.)

Que devient mon pouvoir? Que devient mon honneur?  
Qui peut mieux remplacer une sœur que sa sœur?

LE DÉPUTÉ.

Le Théâtre-Français penche vers sa ruine,  
Et votre sœur n'est rien encor qu'une machine,  
Qui, de l'art ignorant les premières leçons,  
Paraît toujours danser le *ballet des dindons*<sup>1</sup>.  
Laissez-lui prendre au moins un peu de consistance,  
Et pour tous ses défauts ayez moins d'indulgence.

MADemoiselle CONTAT.

Qu'entends-je? Jusque-là l'on ose m'insulter!  
Ma sœur est tout pour moi, mais je vais tout quitter,  
Et sur mes ennemis, envieux de ma gloire,  
C'est ainsi que je veux remporter la victoire.  
*Vous me regretterez quand je n'y serai plus,*  
*Et vous serez en proie aux regrets superflus.*  
Adieu.

LE DÉPUTÉ.

Pensez-y bien; quoi que vous puissiez dire,  
D'une telle menace on ne fera que rire.  
Gaussin et Dangeville, et Clairon et Le Kain,  
Sitôt mis en oubli, je crois, vous valaient bien.  
*Que cet exemple serve à vous rendre plus sage.*  
Il est bon quelquefois de céder à l'orage;  
Gardez-vous de tout perdre en voulant tout braver,  
Et vingt-cinq mille francs sont bons à conserver.

MADemoiselle CONTAT.

Cet objet, il est vrai, mérite que j'y pense;  
Je dois beaucoup. Partez, et dites à Florence<sup>2</sup>  
Que, sachant retenir l'effet de mon courroux,  
Vanhove désormais ne craigne plus mes coups.  
Préville la protège; et Vestris dont j'enrage,  
Et Belcourt et Sainval lui donnent leur suffrage.  
Je saurai réprimer ce zèle peu discret;  
En attendant, je vais vous dire mon secret<sup>3</sup>.  
Que Florence en public la vante, la caresse,

1. Voyez les *Étrennes de la Saint-Jean*; tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre.  
(MEISTER.)

2. Semainier perpétuel, qui seul fait le répertoire pour toute la semaine sous les ordres de M<sup>lle</sup> Contat et du sieur Molé. (Id.)

3. On trouvera peut-être déplacé que M<sup>lle</sup> Contat confie son secret au public; mais la colère étouffe la prudence, et dans ces circonstances on ne se pique pas d'un raisonnement bien suivi. (Id.)

Mais que sans nul égard pour sa faible jeunesse,  
 Son début, promptement la forçant d'achever,  
 Pour notre bien il cherche à la faire crever ;  
 Que lui faisant jouer souvent la même pièce,  
 Du public refroidi l'enthousiasme cesse,  
 Et par la nouveauté n'étant plus estimé,  
 Qu'on dédaigne à la fin ce qui fut admiré ;  
 Que Raucourt en faveur, criant comme une folle,  
 Ne lui laisse que l'air d'une petite idole,  
 Qu'elle l'écrase enfin du poids de sa grandeur ;  
 Que Suin, la fixant, la glace de terreur ;  
 Et pour lui souhaiter tous les malheurs ensemble,  
 Qu'à Laurent<sup>1</sup> et Candeille<sup>2</sup> un jour elle ressemble !  
 Pitié, justice, rien ne saurait me toucher...  
 Ah ! si je n'étais pas si prête d'accoucher,  
 Pour servir ma colère et remplir notre bourse,  
 Que *Figaro* serait d'une grande ressource !  
 Ah ! je crève !

## LE DÉPUTÉ.

Calmez ces violents transports,  
 Ils pourraient vous causer de terribles remords.  
 Vanhove, à votre Corps qui promet d'être utile,  
 Si jeune, devrait-elle allumer votre bile ?  
 Ah ! qu'elle saurait bien, embrassant vos genoux,  
 Vous inspirer bientôt des sentiments plus doux,  
 Vous dire tendrement : *Êtes-vous implacable ?*  
*Ciel ! pour tant de rigueurs de quoi suis-je coupable ?*  
*Non, je ne vous hais point...* Se laissant désarmer,  
 Votre cœur attendri finirait par l'aimer.  
 O vous ! en ce moment que tout Paris contemple,  
 A la postérité laissez un grand exemple  
 Du plaisir que l'on sent à se laisser fléchir.  
 Il est si doux d'aimer, si triste de haïr !

1. Jeune actrice, qui prétend être reçue avant la demoiselle Vanhove, et qui ne lui est supérieure que par la beauté de ses chevaux et de son équipage. On dit qu'elle est moins froide partout ailleurs qu'au théâtre. C'est M. le duc de Lauzun qui prend soin d'elle. (MEISTER.)

2. Élève du sieur Molé pour les gestes. D'ailleurs elle fait fort bien la statue. (ID.)

VERS DE MADEMOISELLE AURORE, DE L'ACADÉMIE ROYALE  
DE MUSIQUE,

A M. LE BARON DE WURMSER,  
QU'ELLE AVAIT AIDÉ A SE RELEVER DANS UNE CHUTE  
QU'IL FIT A FONTAINEBLEAU.

Ce monde est un sentier glissant  
Où chacun tant soit peu chancelle;  
Le sage au sens rassis, l'étourdi sans cervelle,  
De faux pas en faux pas, tous vont diversement.

Souvent même à plus d'un amant  
Le pied glissa près de sa belle.  
De toutes ces chutes pourtant  
Cette dernière est la moins dangereuse;  
Qui la répare promptement  
Peut même la trouver heureuse.  
De celle dont je fus témoin  
Vous m'accusez d'être la cause.

Voyez à quel reproche un tel soupçon m'expose!  
Tant d'autres volontiers prendraient un autre soin.

Mes camarades sont si bonnes,  
Que nulle assurément ne me démentira,  
Et nos auteurs sont les seules personnes  
Que nous ne parons pas de ces accidents-là;  
Les aider à tomber est tout ce qu'on peut faire;

Les relèvera qui pourra,  
Le public en fait son affaire.

Pour vous, depuis longtemps instruit dans l'art de plaire,  
Sans craindre de faux pas, marchez dans la carrière.  
Croyez, si par hasard vous bronchiez en chemin,  
Que vous rencontrerez quelque âme généreuse  
Qui pour vous relever vous offrira la main.  
Jamais chute pour vous ne sera dangereuse.

RÉPONSE

IMPROMPTU AU NOM DE M. LE BARON DE WURMSER,  
PAR M. LE COMTE D'ALBARET.

Vous avez bien raison, ma chute était heureuse  
Lorsque de vous j'ai reçu des secours,  
Et que l'empressement, les Grâces, les Amours  
M'offraient par vous une main généreuse:  
En vous voyant j'éprouvais cette ardeur  
Que ne connaît plus la vieillesse,

Et je doutais encor d'une telle faveur,  
 Même aux yeux de l'enchanteresse.  
 De l'Aurore j'appris que vous êtes la sœur,  
 Je ne fus plus alors surpris de mon bonheur,  
 Vous m'aviez rendu la jeunesse.

— On a donné, le vendredi 25 novembre, sur le Théâtre-Français, la première représentation de *l'Oncle et les Deux Tantes*, comédie, en vers et en trois actes, de M. le marquis de La Salle, auteur de *l'Officieux*<sup>1</sup>, pièce jouée avec une sorte de succès sur le Théâtre-Italien.

Le marquis de Frinville aime Julie et en est aimé. La main de cette jeune personne dépend d'un oncle et de deux tantes. L'oncle est un homme engoué de tous les systèmes du jour et partisan outré des jardins anglais. L'une des deux sœurs est une vieille présidente, religieusement asservie à l'étiquette, n'aimant que les anciens usages et ne pouvant souffrir que les gens de robe. L'autre, la comtesse, est une femme frivole et légère qui n'est occupée que de bals, de concerts et de comédies. Tels sont les différents caractères des trois personnages dont Frinville a besoin de captiver la bienveillance pour obtenir la main de Julie. Sous le nom de Frinville, il feint avec l'oncle d'être amoureux de toutes les nouveautés et d'avoir comme lui la manie des jardins anglais. Avec la présidente, sous le nom de Prudeval, il paraît attaché aux mœurs antiques; et, pour devenir son neveu, il consent même à quitter l'état militaire et à faire son droit. Avec la comtesse sa sœur, sous le nom de Brillancourt, il est léger, livré à tous les plaisirs, à tous les amusements à la mode. C'est par ce manège et sous ces différents noms que Frinville vient à bout de plaire à ces trois originaux, et, grâce à une supercherie passablement usée au théâtre, un notaire qu'il a mis dans sa confiance fait signer son contrat de mariage avec Julie par l'oncle et par les deux tantes; tous trois pensent l'unir à l'époux que chacun a choisi séparément, et ce n'est qu'en voyant paraître Frinville seul avec leur nièce qu'ils apprennent enfin que cet amant a pris le nom de trois terres qui lui appartiennent, et a feint de partager leurs goûts si divers pour leur plaire à tous trois également.

1. Représenté le 18 août 1780. Voyez tome XII, pages 433 et 446.

Le marquis de La Salle avait déjà traité ce sujet dans une comédie donnée, en 1781, au Théâtre-Italien, sous le titre de *Chacun a sa folie*<sup>1</sup>. Ce fonds n'a rien de neuf, c'est celui des *Trois Tuteurs* de M. Palissot, du *Débit*, des *Trois Frères rivaux*, etc. M. de La Salle, en traitant de nouveau ce sujet, a eu le talent de le développer plus heureusement que dans *Chacun a sa folie*, de faire marcher son intrigue sans avoir recours à ces travestissements, toujours peu vraisemblables, et de la dénouer enfin par un moyen qui, sans être fort adroit, a paru simple et facile. Les caractères de *l'Oncle et les Deux Tantes* n'offrent rien de fort piquant, mais prêtent cependant à des contrastes assez gais et fournissent quelques scènes jolies, quelques traits vraiment comiques. On peut reprocher au style de n'être pas assez soigné et de manquer quelquefois également de mesure et de goût. C'est le caractère de l'amateur enthousiaste des jardins anglais, caractère qu'on n'avait pas encore songé à présenter au théâtre, qui a contribué peut-être le plus au succès de l'ouvrage, au moins du premier acte. Les deux autres n'ont pas aussi complètement réussi; c'est surtout dans le troisième qu'on a remarqué des longueurs et quelques plaisanteries d'un ton qui ne saurait convenir à la bonne comédie.

M. de La Salle, dans une scène absolument calquée sur celle de Francaleu et de son neveu dans *la Métromanie*, a voulu justifier le goût que l'on a pour la comédie, en comparant l'immoralité de nos anciennes pièces avec celles que l'on fait actuellement; il a terminé cette tirade assez bien écrite par ce vers :

Le spectacle à présent est l'école des mœurs.

Le rapprochement de cette assertion avec la morale de *la Folle Journée* a été généralement senti, et le vers applaudi en conséquence.

— Le doyen des gens de lettres, M. Lévesque de Burigny, né à Reims, de l'Académie des inscriptions, vient de terminer enfin sa longue carrière<sup>2</sup>. Il vécut près d'un siècle, sans chagrin, presque sans infirmités, et peut-être n'y a-t-il que la douceur et la tranquillité de sa mort qui puissent paraître encore plus dignes

1. Voyez tome XII, p. 493.

2. Le 8 octobre 1785, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

d'envie qu'une existence si heureuse et si paisible. Il n'a pas senti l'approche de la mort plus douloureusement qu'on ne sent celle du sommeil ; il a fait ses dispositions pour mourir comme on arrange son oreiller pour reposer plus doucement sa tête lorsqu'on sent le besoin de dormir. La seule légère inquiétude qu'il ait éprouvée dans ses derniers jours était de n'avoir pas cessé de vivre avant le retour de son amie M<sup>me</sup> de La Ferté-Imbault, chez qui il demeurait ; elle était à la campagne, et il désirait, aussi vivement qu'il pouvait désirer quelque chose, de lui épargner la tristesse et l'embarras de son convoi ; ce dernier vœu-là même n'a pas manqué d'être accompli. Le Sommeil et le Trépas sont frères dans l'*Iliade* ; M. de Burigny aurait pu dire comme le vieux Gorgias qui, près de mourir, répondit à un de ses amis qui s'informait de son état : « Le Sommeil est sur le point de me remettre à la garde de son frère. »

Il y a dans les ouvrages qu'a laissés M. de Burigny plus de savoir que d'esprit et de talent ; mais le premier de ses écrits, son *Traité de l'autorité des papes*, fit cependant dans le temps une sorte de sensation. Nous avons de lui une *Histoire de la philosophie païenne*, une *Histoire générale de Sicile*, un *Traité sur Porphyre*, les *Révolutions de Constantinople*, la *Vie de Grotius*, celle d'*Érasme*, celle de *Bossuet*, etc. Il fut un des plus humbles et des plus dévoués serviteurs de M<sup>me</sup> Geoffrin, et n'en fut pas plus à la mode. Lorsqu'elle était deux fois vingt-quatre heures sans le gronder, il se croyait oublié, perdu, et ce furent là, je crois, les plus rudes épreuves que sa philosophie eut peut-être à soutenir dans le cours d'une si longue vie. Il était né bon, timide et laborieux ; mais il travaillait plutôt par goût que par ambition ; et ce genre de travail qui l'occupait sans fatigue, sans tourment, ne pouvait guère altérer le calme et la paix de son âme.

— *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc., des Chinois, par les missionnaires de Pékin*. Tome X, in-4°. Ce volume contient la suite des portraits des Chinois célèbres, une longue lettre de M. Amyot, où l'on trouve des détails assez curieux sur l'administration de l'empereur Kien-Long et sur la submersion de l'île Formose, le 11 mai 1782, avec un recueil de pensées et de maximes extraites des divers livres chinois ; par M. Cibot, missionnaire de Pékin. Nous ne

pouvons nous refuser au plaisir de transcrire ici quelques-unes de ces pensées.

« Toutes les vertus qu'acquiert le prince sont des disgrâces pour les méchants. »

« La raillerie est l'éclair de la calomnie. »

« Le repentir est le printemps des vertus. »

« Que deux cœurs sont près l'un de l'autre quand il n'y a aucun vice entre eux ! »

« Qui a dix lieues à faire en doit compter neuf pour la moitié. »

« Accueillez vos pensées comme des hôtes, et traitez vos desirs comme des enfants. »

« Quel a été le plus beau siècle de la philosophie ? Celui où il n'y avait pas encore des philosophes. »

« C'est brûler un tableau pour en avoir les cendres que de sacrifier sa conscience à son ambition. »

« L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin. »

« L'on n'a jamais tant besoin de son esprit que quand on a affaire à un sot. »

« A quoi se réduit le vice quand on retranche ce qui n'appartient à aucune vertu ? »

Cette dernière pensée est peut-être encore plus subtile qu'elle n'est profonde ; cela ne voudrait-il pas dire plus simplement qu'un homme qui réunirait toutes les vertus ne pourrait jamais avoir aucun intérêt à être vicieux ? Car ce n'est peut-être que pour suppléer aux vertus qui leur manquent, ou dont l'habitude leur a paru trop pénible, que les hommes peuvent trouver quelque avantage à se livrer au vice comme à un moyen plus commode de parvenir au but qu'ils se proposent.

Nous savions depuis longtemps que c'était aux soins de M. Bertin que l'on devait la publication de cet ouvrage ; mais ce que nous avons ignoré jusqu'ici, c'est le motif qui l'avait engagé à s'en occuper ; le voici :

Louis XV, qui, comme disait M. de Schomberg, était le plus grand philosophe de son royaume, sentait quelquefois parfaitement que tout n'allait pas en France le mieux du monde. S'entretenant un jour avec M. Bertin de la nécessité de réformer tant d'abus, il finit par lui dire qu'on n'y réussirait jamais sans refondre entièrement l'esprit de la nation, et le pria de songer

de quelle manière on pourrait y parvenir plus sûrement. M. Bertin promit d'y rêver, et au bout de quelques jours il fut trouver le roi et lui dit qu'il croyait avoir trouvé enfin le secret de satisfaire aux vœux paternels de Sa Majesté. « Et quel est-il? — Sire, c'est d'inoculer aux Français l'esprit chinois. » Le roi trouva cette idée si lumineuse, qu'il approuva tout ce que son ministre crut devoir lui suggérer pour l'exécuter. On fit venir à grands frais de jeunes lettrés de la Chine; on les instruisit avec beaucoup de soin dans notre langue et dans nos sciences; on les renvoya ensuite à Pékin; et c'est des Mémoires de ces nouveaux missionnaires qu'on a formé le recueil dont nous avons l'honneur de vous annoncer ici le dixième volume. L'esprit de la nation ne paraît pas à la vérité se ressentir infiniment de l'heureuse révolution que devait produire l'idée ingénieuse de M. Bertin; mais on se souvient encore qu'il y eut un moment où toutes nos cheminées furent couvertes de magots de la Chine, et la plupart de nos meubles dans le goût chinois :

FIN DE LA NOTICE DU SALON.

Nous sommes arrivés à l'objet le plus intéressant de l'exposition de cette année; c'est le tableau de M. David, *le Serment des Horaces entre les mains de leur père*, tableau de 13 pieds de long sur 12 de haut, pour le roi. Fait à Rome, il a été exposé plusieurs jours dans cette capitale du monde, et rapproché de tant de chefs-d'œuvre des plus grands maîtres, il a réuni les suffrages les plus difficiles à mériter. M. l'abbé Cunich a fait les vers suivants pour y servir d'inscription :

DE TRIBUS HORATIIS A DAVIDE PICTIS.

Tergeminam faustis prolem pater instruit armis,  
 Romulei columen, robur et imperii.  
 Muta metu circum mœret domus; ardet in ore  
 Spes juvenum vis et martia magnanimo.  
 Gaude, Roma; tibi palmam hæc fiducia spondet.  
 Vincit, tam certa qui capit arma manu <sup>1</sup>.

1. « Ce père arme au combat ses trois enfants, la force et le soutien de l'empire de Romulus. Tandis que sa famille muette et consternée est en proie à la douleur, l'espérance et le courage brillent dans les traits magnanimes des jeunes

Comme tous les ouvrages dont l'exécution est aussi facile que l'idée en est noble et grande, ce tableau n'obtient réellement toute l'admiration qu'il doit inspirer qu'à mesure que les regards s'y attachent et s'appliquent à en saisir tour à tour et les détails et l'ensemble. La première impression qu'il donne est celle de l'austérité imposante du sujet dont l'artiste s'est profondément pénétré. Tout respire ici la simplicité des mœurs de l'ancienne Rome; l'architecture du lieu où se passe la scène n'a rien qui ne convienne à ces premiers temps et porte un caractère mâle et plein de dignité. Quoique le tableau ne représente qu'un espace assez borné, la perspective y est si heureusement ménagée que toutes les parties qui le composent se détachent l'une de l'autre avec une admirable netteté; l'air circule partout, et l'œil du spectateur y suit sans peine tous les objets qui appellent son attention. C'est un effet que le peintre n'aurait pu atteindre sans doute au même degré, vu la disposition générale de son sujet, s'il avait cherché à éviter le reproche qu'on lui a fait d'avoir isolé en quelque manière ses groupes, quoique placés sur des plans peu distincts. On l'a beaucoup loué, on ne l'a guère moins blâmé encore d'avoir placé les trois frères sur un même plan longitudinal perpendiculaire au plan horizontal du tableau. Mais comment sauver plus adroitement la représentation uniforme de trois hommes faisant la même action et qui devaient nécessairement se ressembler? Était-il possible de faire sortir plus de beauté de la tâche difficile que lui imposait un projet si hardi? Quelle justesse, quelle énergie et quelle facilité de dessin dans ce superbe groupe! C'est la même attitude, le même mouvement répété trois fois, mais au même instant et avec des nuances aussi caractéristiques qu'elles sont simples et naturelles. Ce sont trois frères, ce sont trois jeunes héros, mais celui qui se trouve placé sur le devant du tableau a dans son maintien une audace et plus fière et plus décidée<sup>1</sup>; il est, pour ainsi dire, la colonne qu'embrassent ses deux frères, et tout annonce que c'est lui qui sera leur vengeur.

guerriers. Rome, réjouis-toi; leur assurance est le gage de la victoire. Celui qui saisit ses armes d'une main aussi sûre sera vainqueur. »

1. On lui a reproché l'air un peu gladiateur, et l'on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait dans son action une apparence de raideur, que son bras ne soit peut-être trop gros, et qu'il n'y ait en général dans toute cette figure, quelque magnifique qu'en soit le dessin, une idée d'exagération. (MAISTER.)

Cette idée de représenter ainsi les trois frères se soutenant mutuellement d'un bras tandis que l'autre est étendu pour prêter le serment solennel de vaincre ou de mourir, cette idée a quelque chose d'auguste et de touchant; on ne pouvait exprimer d'une manière plus sensible l'énergie et la sainteté du lien qui les unit et les unira jusqu'à la mort. Le vieil Horace, dont les deux mains sont levées religieusement vers le ciel, de l'une tient les trois épées dont il va armer ses fils, de l'autre reçoit leur serment; son regard peint tout à la fois la confiance et l'ardeur de ses vœux, l'orgueil de la tendresse paternelle et l'enthousiasme d'un dévouement héroïque. On a craint d'abord de trouver sa pose un peu chancelante; en l'examinant davantage, on a cru voir que la critique était injuste, mais on aurait désiré que la tête fût d'un style plus élevé, qu'à la belle expression que l'artiste a su lui donner il eût joint un caractère encore plus vénérable. Si les épées paraissent d'étain et sans effet, c'est une négligence bien légère et qu'il n'est permis de remarquer qu'après avoir observé combien d'ailleurs tous les détails de cette grande composition sont soignés et finis. Que le contraste entre ce groupe guerrier et celui de ces femmes dans l'accablement de la plus profonde douleur est simple et sublime! J'y reconnais sans peine la maîtresse de Curiace, cette infortunée Camille au sein de laquelle son frère furieux va bientôt plonger une épée encore fumante du sang de son amant. Sa beauté est dans sa première fleur; son désespoir est plus concentré, il en sera plus sombre et plus terrible. Il y a plus d'abandon, plus de mollesse dans la douleur de Sabine. Tandis qu'une bonne vieille s'efforce de cacher à ses petits enfants cette scène de douleur, le plus fort des deux détourne la main qui veut l'empêcher de voir une action dont il paraît déjà plus curieux qu'effrayé. Ce dernier groupe dans l'enfoncement du tableau, faiblement éclairé, ne tient précisément que la place qu'il doit occuper, et, sans distraire du sujet principal, ajoute encore à l'intérêt domestique qui rend cette situation si vive et si attendrissante.

Comme les admirateurs les plus exclusifs du talent de M. David, ses critiques les plus sévères paraissent au moins s'accorder sur un point, c'est de reconnaître que ce *Serment des Horaces* est non-seulement le plus beau tableau du Salon, mais encore le tableau moderne le plus décidé, le plus original, et peut-être

le plus beau tableau qu'ait produit l'école française depuis Le Brun et Le Sueur ; on nous pardonnera donc de nous y être arrêtés si longtemps.

Nous ne dirons que deux mots de son *Bélisaire*, tableau de près de 4 pieds de long sur 3 pieds de haut. C'est le même sujet qu'il avait déjà traité il y a deux ans. Les jambes de l'enfant que ce vieillard tient serré contre son sein paraissent un peu raides ; l'attitude du soldat n'est pas très-heureuse, les lumières sur les personnages scintillent peut-être trop également. On trouvait le fond de son premier *Bélisaire* trop noir, on a reproché à celui-ci d'être trop lumineux. Tout cela n'empêche pas que la tête de *Bélisaire* ne soit fort belle et l'ensemble du tableau d'un effet très-agréable. Il appartient à M. le comte de Vaudreuil.

Le portrait de M. P\*\*\*\*<sup>1</sup>, du même artiste, est de la première beauté ; c'est la vérité la plus simple et la plus frappante que nous ayons jamais vue dans aucun portrait, ou plutôt ce n'est pas un portrait, c'est un homme qui vous parle.

*Mort de Priam*, par M. Regnault (pour le roi). « Priam, voyant Troie livrée aux ennemis et aux flammes, s'était réfugié dans une cour du palais, près d'un autel consacré aux dieux pénates. Polyte, son fils, poursuivi par Pyrrhus, vient expirer à la vue de ses parents ; ce père infortuné, voulant venger la mort de Polyte, tombe sous le fer de Pyrrhus qui l'immole sur le corps du dernier de ses fils. »

Il y a dans ce tableau de la chaleur, de la poésie et de la facilité, mais un papillotage qui fatigue l'œil à un point extrême. A l'exception de Pyrrhus, toutes les figures ont plus l'air de pierres habillées que de figures vivantes ou mortes. Le groupe d'Hécube est trop entassé ; Priam manque de noblesse ; quoique la figure de Polyte soit en raccourci, l'œil a vraiment un voyage à faire pour arriver de la tête au pied gauche. Ce sont des erreurs qui ne peuvent se concevoir de la part d'un homme qui a montré tant de talent et une si belle manière de peindre.

Son tableau de *Pygmalion amoureux de sa statue* est peut-être plus mauvais encore que celui de *Priam*. Le blanc qu'il y a prodigué fait ressembler le fond du tableau à un lieu rempli de neige.

1. M. Pécoul, beau-père de David.

On retrouve plus heureusement le pinceau de cet artiste dans le tableau de *Psyché qui, venant à la faveur d'une lampe pour poignarder son amant qu'elle croit un monstre, reconnaît l'Amour*. Il y a dans ce petit morceau de la grâce, de la vigueur, un dessin assez pur, du coloris, et des détails pleins de finesse.

*Philoctète à qui Ulysse et Néoptolème enlèvent les flèches d'Hercule*, par M. Taillasson. C'est le morceau de réception de l'auteur. Il a choisi l'instant où Philoctète, sorti de l'assoupissement où l'avait plongé l'excès de la douleur, s'aperçoit que ses flèches lui ont été enlevées et témoigne à Ulysse toute son indignation. Il y a de la fermeté dans le ton, une assez bonne couleur, mais la figure du héros malheureux ressemble trop à une figure académique; les draperies ont de la manière et de la raideur.

La *Sainte Thérèse* du même artiste est remplie d'amour et d'onction.

*La Reine, Monseigneur le Dauphin et Madame, fille du roi, se promenant dans les jardins anglais du Petit Trianon*, par M. Wertmuller. Grand tableau où l'on ne reconnaît qu'un talent fort médiocre; c'est un ouvrage conçu sans intérêt, dessiné mollement, d'un coloris sec et froid. Il y a plus de mérite dans les portraits de MM. Bachelier et Caffieri.

Ces deux tableaux de M. César Van Loo, dont l'un représente un *Orage avec une femme qui couvre son enfant pour le garantir de la pluie*, et l'autre un *Clair de lune avec un groupe de figures occupées à se chauffer*, ont plus de manière que de vérité, les arbres y sont faits trop par touches égales; les devants en sont noirs. On a trouvé des effets plus piquants dans ses *Vues des environs de Rome et de Tivoli*. Quoiqu'on désire dans ses tableaux une couleur plus vraie et plus de nature, il faut convenir que presque tous ont ce que les peintres appellent du *ragoût*, un ton fort séduisant.

*Jupiter endormi sur le mont Ida*, par M. Le Barbier l'aîné. C'est le morceau de réception de l'auteur. Jupiter dort sans être appuyé. La petite Junon s'appuie sans faire ployer les chairs sur lesquelles elle pèse; c'est apparemment là quelque attribut de la nature idéale des dieux. Ce qui convient assez à la nature vulgaire des humains, c'est l'expression des deux figures; le mari insouciant dort, la femme veille. Agaçante et maligne, elle tient

finement une aile de l'aigle engagé sous son pied. Tout cela n'a pas paru trop bien agencé, mais cela est fort bien peint ; l'exécution du dessin est belle et facile, il y a dans le coloris de la fraîcheur et de l'éclat.

Les dessins du même artiste annoncent un mérite plus original et prouvent surtout l'étude assidue qu'il a faite de l'antique.

Son tableau représentant le *Bain public des femmes à Constantinople* est rempli de détails précieux ; le costume y est observé, dit-on, avec la plus grande exactitude. Ce tableau sera gravé pour l'ouvrage de M. Mouradja<sup>1</sup>.

Nous n'avons aucune observation nouvelle à faire cette année sur les ouvrages de MM. Hall, Martin, Robin, Debu-court, Julien, de Marne, Huet, etc. ; mais, parmi les productions de M. Wille fils, il ne faut pas oublier son *Maréchal des logis*, ne fût-ce que pour avoir l'occasion de rappeler ici l'aventure de ce brave homme telle qu'il la contait lui-même l'autre jour à l'hôtel des Invalides ; c'est notre héros, c'est Louis Gillet qui parle à ses camarades.

« Après avoir servi le roi quarante-cinq ans, je me retirais à Antin, près de Sainte-Menehould, ma patrie, avec une pension de 200 livres de retraite. J'étais près d'arriver chez moi, et, pour abrégé encore le chemin, je m'écartai de la grande route et suivis un sentier qui m'égara dans les broussailles. Je cherchais à gagner le village voisin, lorsque, du milieu de quelques arbres séparés de moi par une haie, j'entendis des cris lamentables. J'accours au bruit, et je vois une jeune fille attachée à un arbre et deux scélérats, dont l'un lui tenait un poignard sur le sein en la menaçant de l'en percer si elle criait, tandis que l'autre lui annonçait par des gestes très-expressifs qu'elle allait être la victime de leur brutalité. J'approche sans être aperçu ni entendu de ces brigands uniquement occupés de leurs infâmes desseins. Je m'élançai, le sabre à la main, j'abats la joue droite de l'assassin qui tenait le poignard ; il le laisse tomber, et prend aussitôt *Jacques Déloge pour son procureur*. L'autre tire de sa poche un pistolet à deux coups ; mais, avant qu'il ait eu le

1. *Tableau général de l'empire ottoman*. Paris, 1787-1820, 3 vol. in-folio, ou 7 vol. in-8.

temps de s'en servir, je lui rogne les ongles au-dessus du poignet, qui tombe avec le pistolet. Nos deux scélérats gagnent au large avec des jambes de vingt-cinq ans; je n'en avais qu'une paire de plus vieille date, je ne m'amusai pas à courir après. La jeune fille m'occupa entièrement, elle était évanouie. Je la fis revenir à elle et la conduisis chez ses parents, qui, instruits par elle-même de ce qui venait de se passer, m'offrirent de l'argent que je refusai, comme vous vous imaginez. La reconnaissance de ces bonnes gens alla jusqu'à vouloir me donner leur fille en mariage, mais je la trouvai trop jeune et trop jolie pour moi. Mes amis, il est plus aisé de sauver une jeune fille que de se charger de son bonheur<sup>1</sup>. »

M. Wille a saisi l'instant où le brave Gillet, après avoir désarmé et mis en fuite un des assassins, combat le second. Cette composition n'est pas sans intérêt, mais la couleur en est à la fois trop égale et trop brillante. C'est une manière dont l'effet n'a ni harmonie ni vérité.

*L'Extrême-Onction*, par M. Bardin. C'est un tableau bien long, bien triste, bien monotone, mais dont l'ensemble est simple et les détails assez vrais.

Il y a dans tous les *Paysages* de M. Nivard un faire minutieux, mais en même temps une vérité extrême. La *Vue du château de Mello* est le chef-d'œuvre de ce genre; on a cru même y voir des effets tout neufs et qui tiennent sans doute à la grande fidélité de son pinceau.

*La Mort d'Alceste*, par M. Peyron (pour le roi). Ce tableau est en général d'une composition simple et savante, mais on reproche à l'artiste d'avoir posé son héroïne de manière qu'elle semble devoir rouler de son lit. On se plaint aussi que la figure d'Admète n'ait pas plus d'intérêt; on y trouve encore plusieurs fautes de perspective; le fond de la couleur est un peu noir et manque de transparence.

Son tableau de *Socrate détachant Alcibiade des charmes de*

1. On a fait de cette aventure le sujet d'une pantomime fort intéressante sur le théâtre d'Audinot. Le 14 du mois dernier, les directeurs ont invité le héros de la pièce à y assister avec trente ou quarante de ses camarades, à qui on a réservé la première banquette du parquet. Cette représentation ayant été annoncée d'avance, on conçoit quelle affluence de monde elle a dû attirer et combien le brave Louis Gillet a reçu d'hommages et d'applaudissements. (MEISTER.)

*la Volupté*, quoique fait à Rome, n'a ni style ni correction ; les formes et les draperies en sont lâches. Ses *dessins* sont d'une touche plus fine et plus spirituelle.

*Portrait de M<sup>lle</sup> Vestier peignant le portrait de son père*, par M. Vestier. Ce tableau est plein de grâce, savamment dessiné et facilement peint ; les détails y sont rendus sans nuire à l'effet des masses ; c'est, sans contredit, un des plus beaux portraits du Salon. On a remarqué seulement que la tête du portrait est aussi vivante que celle de la jeune artiste qui s'occupe à la peindre ; peut-être est-ce un éloge qu'il fallait éviter ici de mériter.

*La Peste de Milan*, par M. Le Monnier (destiné pour Rouen). Ce n'est que vers la fin de l'exposition de cette année qu'on a rendu à ce tableau toute la justice qui lui est due. La composition en est grande, noble et bien pensée ; la figure du saint imprime une vénération tendre et religieuse ; ses acolytes sont groupés autour de lui avec beaucoup de sagesse et de simplicité. La femme expirant sur le devant du tableau est pleine d'intérêt, et l'enfant mort sur ses genoux produit un sentiment douloureux sans que l'imagination en soit révoltée. Si la couleur n'est pas d'un fort beau ton, elle a du moins de l'effet et de l'harmonie.

Le morceau de sculpture qui avait paru d'abord faire le plus de sensation, grâce aux scrupules de M. le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, n'a pas été exposé longtemps, du moins au Salon du Louvre ; il a fallu l'aller chercher dans l'atelier de l'artiste. C'est la *Psyché abandonnée* de M. Pajou, ouvrage destiné à faire le pendant de l'*Amour* de Bouchardon. Cette beauté presque nue a blessé les regards pieux de M. le curé ; comme ils avaient heureusement fait grâce au petit *Ganymède* tout aussi nu de M. Julien, on a eu l'impiété de lui adresser les vers suivants, qui seraient bien plus répréhensibles encore s'ils étaient moins mauvais :

Tu n'as pu, vil cafard, dans ton accès de rage,  
De la triste Psyché voir le corps presque nu ;  
Si la belle eût montré son cu,  
Elle t'aurait plu davantage.

Cette *Psyché* a des détails d'une grande beauté, mais sa tête

est française, ses traits et son maintien ont de la manière, on trouve qu'elle se tortille pour être décente et montrer un air fâché; ce n'est pas au moins là le vrai caractère de la douleur que Psyché doit ressentir. Il semble bien qu'elle n'est assise que parce qu'elle n'a pas la force d'être debout, mais y a-t-il dans son attitude la flexibilité, la mollesse, l'abattement que donne une extrême douleur? Ses hanches, ses cuisses, ses pieds, ses bras, ne sont-ils pas d'une proportion trop forte relativement à celle du torse? La figure est-elle en général assez idéale, assez aérienne? Elle n'est encore qu'en plâtre; peut-être M. Pajou mettra-t-il dans l'exécution en marbre des détails et des finesses que l'ingratitude du plâtre ne lui a pas permis de rendre.

Le *Pascal* du même artiste est peut-être son meilleur ouvrage. Il avait déjà été jugé ainsi lorsqu'il n'était qu'en plâtre; on trouve seulement la tête trop âgée. Si la draperie paraît lourde, comment l'éviter avec ce malheureux costume gothique?

Nous ne dirons rien du *Racine* de M. Boizot, qui niaisement semble « poursuivre dans les airs une rime qui fuit », ni de son *Mercur*e qui n'a rien d'un dieu; ni du triste *Maréchal de Vauban* de M. Bridan; ni de ce hideux *Philopæmen* de M. Dejoux, dont le modèle semble avoir été pris parmi les malades de Bicêtre. Le *Mathieu Molé* de M. Gois est imposant, mais un peu raide; la tête, avec du caractère et de l'énergie, a paru trop petite. L'ensemble du *Grand Condé* de M. Roland est assez noble, mais son attitude blesse évidemment les lois de la pondération; si la statue pouvait jeter le bâton qui est dans cette main levée si gauchement, il n'arriverait certainement pas au but où la tête paraît viser. Il y a une sorte de fierté dans le *Duquesne* de M. Monnot; l'action de la figure est simple et vraie, mais l'exécution est faible.

Le *La Fontaine* de M. Julien, exécuté cette année en marbre, soutient l'opinion avantageuse qu'avait déjà donnée le modèle de cette statue exposé il y a deux ans. Le *Ganymède* du même auteur a paru plein de grâces; les formes en sont grandes et belles, la tête est d'un beau caractère, les pieds sont superbes, la pose noble et d'une grande souplesse. L'aigle qui est à ses pieds ne pouvait être groupé plus heureusement. On ne croit pas qu'il soit possible de travailler le marbre avec plus de goût.

On n'a vu cette année au Salon qu'un assez petit nombre de

bustes de M. Houdon ; celui de *Larive dans le rôle de Brutus* est fait pour ajouter encore à la grande réputation que cet illustre artiste s'est acquise dans ce genre. On a profité de son absence pour faire exclure la plupart des ouvrages qu'il avait destinés à cette exposition, et nommément une *petite frileuse* en marbre, figure charmante, pleine d'innocence et de naïveté. On a cru devoir cette petite consolation à des rivaux trop affligés de la gloire qu'il a eue d'être appelé à consacrer aux siècles à venir l'auguste image du héros de l'Amérique et de la Liberté<sup>1</sup>.

— *Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un projet de translation de cet hôpital proposé par le sieur Poyet, architecte et contrôleur des Bâtimens de la Ville.* Brochure de quarante-quatre pages in-4°.

Ce mémoire est de M. Cocuau, jeune architecte qui, durant la fameuse guerre des Gluckistes et des Piccinistes, signala par plusieurs écrits polémiques son zèle pour les progrès de la bonne musique en France. M. de Caraccioli, alors ambassadeur de Naples, l'avait pris sous son égide, et ce ne fut pas sans raison qu'il fut soupçonné dans le temps d'avoir eu beaucoup de part aux différentes diatribes de son protégé. On ne sera point surpris de voir ici le défenseur de la mélodie et du chant déployer en faveur de la partie de l'humanité la plus souffrante une éloquence pleine d'intérêt et de sensibilité. Ce n'est qu'aux cœurs tendres qu'il appartient d'éprouver le charme dont un art si divin peut être susceptible.

A peine ose-t-on arrêter sa pensée sur le tableau de l'état actuel de l'Hôtel-Dieu. Quelque sages que soient les mesures prises pour assurer la régie de cet hôpital sur les meilleurs fondemens, quelque confiance que doivent inspirer les personnes chargées de son administration, les maux qu'y éprouvent les infortunés qui n'ont plus d'autre asile n'en sont pas moins infinis. Le nombre le plus faible des malades y est de deux à trois mille par jour, l'ordinaire de trois à quatre mille, on y en a vu jusqu'à

1. Houdon s'était rendu avec Franklin en Amérique pour y modeler la statue de Washington. La terre cuite originale, qui figurait à la vente posthume de l'artiste en 1828 et qui fut achetée par M. Walferdin, a été léguée par celui-ci au Louvre. La statue de marbre en pied est placée dans le Capitole de Richmond (Virginie). Voir *Houdon, sa vie et ses ouvrages*, par A. de Montaiglon et G. Duplessis, *Revue universelle des arts*, tomes I et II.

six ou sept mille, et il n'y a en tout que onze à douze cents lits. Le besoin pressant d'augmenter le nombre des lits a fait oublier qu'il était presque aussi dangereux de les serrer que d'y coucher plusieurs malades ensemble ; l'insuffisance du local a forcé à en mettre jusqu'à quatre files dans une même salle. Les salles étant placées sur les deux bords de la rivière, dans un terrain étroit et borné de toutes parts, on n'a pu les aérer que par des jours rares et inégalement espacés ; allongées au point qu'il n'est pas de courant d'air assez puissant pour en balayer l'étendue, ces salles forment une espèce de labyrinthe où tous les départements s'accroissent et se confondent et où le service est sans cesse sujet à s'égarer. D'après la disposition de cet hôpital, il n'est guère jusqu'au voisinage de la rivière qui n'ajoute à son insalubrité. Les constructions qu'on a été obligé de faire sur le pont qui en réunit les deux parties brisent l'atmosphère, en amortissent l'activité, et elle se trouve au fond de cette espèce de cul-de-sac dans un état de stagnation que l'humidité rend plus dangereux encore.

Il n'est que trop aisé de voir quelle foule de peines et de maux entraîne nécessairement une réunion de circonstances aussi contraires à l'objet même de l'établissement. L'auteur les développe avec un courage qui ne peut être soutenu que par la plus noble des passions, celle de servir l'humanité. Il répond avec la même force à l'objection barbare de ceux qui osent soutenir froidement qu'il y aurait de l'inconvénient qu'on fût mieux à l'Hôtel-Dieu parce qu'alors tout le monde y voudrait venir et qu'il deviendrait plus insuffisant. « Mais le mal qu'on y éprouve, dit-il, ne tient qu'à cette insuffisance et il est absurde de dire qu'il deviendra plus insuffisant lorsqu'on aura fait tout ce qu'il faut pour qu'il ne le soit plus.... Tandis que les autres hôpitaux ne perdent qu'un huitième de leurs malades, l'Hôtel-Dieu de Paris perd le quart des siens. Il en reçoit vingt à trente mille par an ; est-il humain de sacrifier annuellement et gratuitement trois ou quatre mille victimes au besoin prétendu de n'être pas trop bien dans cet hôpital ?... Les statuts de cette maison défendent, dit-on, d'y refuser personne. A qui persuadera-t-on que ce statut respectable s'étend même à ceux qui ne sont pas malades ? A qui fera-t-on croire que l'administration en néglige la police intérieure au point de n'avoir pas de moyen à la porte de vérifier

les prétextes qu'on donne pour y être reçu, et de repousser ceux qui viendraient usurper sans titre des secours réservés à l'humanité souffrante ? »

C'est par les raisons du monde les plus pressantes que notre auteur démontre aussi l'impossibilité de tirer jamais un meilleur parti de l'emplacement actuel de l'Hôtel-Dieu. Il se trouve dans le quartier le plus peuplé et le moins ouvert de Paris; des maisons et des monuments sacrés d'une hauteur excessive l'entourent de tous côtés, et l'isolement le plus considérable qu'on pourrait lui donner n'irait pas au delà de quelques pieds. Pour en étendre les constructions seulement au point nécessaire pour parvenir à y coucher les malades seuls, vu le prix des terrains qu'il faudrait acquérir, il en coûterait plus de cinquante millions, et ce bâtiment si dispendieux n'en serait toujours pas moins mal situé, mal distribué, mal disposé, la moitié de Paris n'en demeurerait pas moins condamnée à s'abreuver d'une eau continuellement souillée des immondices de cet hôpital. Que les calculs de nos chimistes prouvent encore plus subtilement que cette eau n'en est pas moins saine, ils ne guériront jamais l'imagination des personnes à qui cette considération inspire de la crainte et du dégoût.

Les raisonnements employés par l'auteur pour prouver le danger du système des hospices nous ont paru moins clairs et moins solides. Il cite pour exemple l'hospice de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et l'on sait que cet établissement n'a été ni conçu ni dirigé comme il devait l'être, quelque pieuse et quelque louable que fût l'intention du fondateur. Il en est un aussi beaucoup plus connu, celui de la paroisse Saint-Sulpice, établi et administré par M<sup>me</sup> Necker, qui présente un modèle dont il eût été plus difficile de nier tous les avantages. Les malades y sont mieux soignés que dans aucun autre hôpital connu, et coûtent un tiers de moins qu'à l'Hôtel-Dieu. Il paraît impossible qu'on atteigne jamais à la même exactitude, à la même assiduité de soin et d'économie dans un établissement de ce genre d'une trop grande étendue; ce n'est qu'en la bornant dans des limites dont une administration vigilante puisse embrasser tous les détails sans efforts qu'on s'assurera le moyen d'y réussir. Nous ne parlons pas de l'utilité qu'il y aurait à rapprocher ainsi les asiles de charité des malheureux que la misère force d'y recourir; mais qui ne sent combien

cette seule circonstance ajouterait aux consolations et aux soulagemens que l'infortune serait sûre d'y trouver ?

De quelque manière qu'on puisse exagérer les frais de première construction de plusieurs hospices répandus à toutes les extrémités de Paris, l'on ne craint pas d'assurer qu'on en serait plus que dédommagé par l'ordre et l'économie de l'entretien qui serait tout à la fois beaucoup plus sûr, beaucoup plus commode et beaucoup moins dispendieux.

Ces considérations, que nous sommes loin nous-mêmes de croire sans réplique, ne sauraient nous empêcher de rendre au projet que propose M. Poyet toute la justice qu'il mérite. Le voici.

L'emplacement qu'il choisit est le terrain connu sous le nom de l'*Ile des Cygnes*<sup>1</sup>. De tous les points placés à la circonférence de la capitale, c'est celui qui s'éloigne sans doute le moins du centre, mais il n'en est pas moins à une distance effrayante des extrémités opposées. Ce terrain appartient à la ville, qui n'en tire aucun revenu et qui semble l'avoir réservé pour une destination de ce genre.

---

1786

JANVIER.

On a donné, vendredi 8 décembre dernier, la première représentation de *Pénélope*, tragédie lyrique en trois actes. Le poëme est de M. Marmontel, et la musique de M. Piccini.

Il y a plus d'un siècle que l'abbé Genest traita le même sujet au Théâtre-Français<sup>2</sup>. Sa tragédie, faiblement conçue, écrite encore plus faiblement, eut cependant une sorte de succès lorsqu'elle fut reprise il y a environ trente ans, mais qu'elle dut entièrement au talent d'une actrice qu'on regrette d'autant plus

1. Vis-à-vis le Cours-la-Reine, près du Champ de Mars. (MEISTER.)

2. Jouée pour la première fois en janvier 1684 sur le théâtre de la rue Guénégaud, la tragédie de l'abbé Genest fut reprise en août 1722, et figura depuis pendant longtemps au répertoire. Elle a été imprimée en 1703.

qu'on a renoncé même à l'espoir de la voir remplacer jamais. Le nouvel opéra de M. Marmontel a rappelé à tous les amateurs de la scène française l'impression profonde que fit M<sup>lle</sup> Clairon dans le rôle de Pénélope; ce souvenir, en survivant à l'oubli dans lequel est tombée la pièce, est une espèce d'hommage rendu au génie d'une grande actrice dont les fastes de notre théâtre offrent sans doute peu d'exemples. M. Marmontel, comme l'abbé Genest, a pris pour sujet de son drame le dénouement de l'*Odyssée*; mais il s'est attaché à suivre plus fidèlement les traits de son modèle. A-t-il bien ou mal fait? La réponse du public n'a pas été favorable.

Le poëme a été jugé avec une grande sévérité; on en a trouvé la marche lente, uniforme et froide. Le choix du sujet a généralement déplu; un mari qui retrouve sa femme fidèle après vingt ans d'absence, cela nous a paru plus singulier qu'intéressant. L'exposition n'est ni assez claire ni assez rapide; ce n'est qu'à la quatrième scène que Nésus apprend aux spectateurs que la femme qu'on a vue exhaler ses longues douleurs dans les trois scènes précédentes est Pénélope, et que ces rois assis à table, chantant l'amour et le vin, sont ses poursuivants; c'est un oubli qu'il eût été facile de réparer. On a critiqué peut-être avec moins de raison la continuité trop prolongée des plaintes de Pénélope jusqu'à l'arrivée de son fils; sa situation est à la vérité presque toujours la même; mais l'expression de ses sentiments est aussi touchante, même aussi variée qu'elle peut l'être, et le retour de Télémaque à la fin de l'acte en devient une transition plus heureuse et d'un effet plus dramatique. Nous n'essayerons pas de justifier de même l'apparition du vieux Laërte au commencement du second acte; ce personnage, absolument oiseux, ne paraît introduit par le poëte que pour amener des danses de pasteurs, dont l'effet, trop étranger à l'action, en suspend gratuitement l'intérêt. On a blâmé encore généralement M. Marmontel de n'avoir pas, comme l'abbé Genest dans sa tragédie, placé la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope avant le dénouement. Dans la tragédie, Ulysse n'a pas la cruauté de tromper si longtemps et sans motif l'espoir de son épouse, il ne se repaît pas froidement de ses larmes; Pénélope reconnaît une voix qui lui est si chère, elle ne doute pas que ce ne soit celle d'Ulysse, et son époux ne tarde pas de tomber à ses pieds. Ce mouvement, que semble ordonner

la nature, auquel nul danger n'empêche Ulysse de se livrer (car il est seul avec Pénélope), eût peut-être, à l'aide de la musique de M. Piccini, fait verser autant de larmes au théâtre lyrique que M<sup>lle</sup> Clairon en fit répandre au Théâtre-Français dans la même situation. Cette reconnaissance, que toute la scène semble préparer et qui l'eût terminée si heureusement, eût offert au talent du compositeur le sujet le plus propre à déployer la puissance de son génie; elle eût fourni au chantre mélodieux de *Didon* le motif du *duo* le plus tendre et le plus pathétique; elle eût sauvé cette scène, la plus importante de ce drame, de tous les reproches qu'on peut lui faire, d'être cruel de la part d'Ulysse, d'être invraisemblable, parce que Pénélope doit reconnaître enfin la voix de son époux, et de n'en être pas moins inutile au dénoûment qu'elle ne sert qu'à retarder sans objet. Ce dénoûment n'a pas produit l'effet que M. Marmontel en avait espéré; le rajeunissement subit d'Ulysse sur les marches du tombeau sans l'intervention sensible de quelque divinité n'a paru qu'un jeu de théâtre fort mesquin; il a toujours été mal exécuté; mais quand il le serait avec la plus grande prestesse, en vaudrait-il beaucoup mieux? Comment M. Marmontel, pour opérer un pareil prodige, n'a-t-il pas fait paraître Minerve elle-même? C'était le cas ou jamais d'avoir recours à un moyen employé si souvent à l'Opéra, et sans une autorité aussi grande que celle du prince des poètes. La déesse, descendant des cieux, armée de cette égide redoutable dont l'aspect seul suffisait pour dissiper, pour anéantir les poursuivants, eût produit un effet plus imposant que le simple escamotage de la vieille tunique d'Ulysse, de sa barbe et de ses cheveux blancs.

Quant au style de cet ouvrage, sans être brillant, il est en général simple, naturel, et propre à l'expression musicale; mais on y a remarqué cependant plusieurs détails peu soignés, des vers durs et quelques expressions hasardées que l'on s'est plu à relever avec beaucoup d'amertume.

M. Piccini a été plus heureux que M. Marmontel; pour la première fois, toutes nos feuilles périodiques se sont accordées dans le compte qu'elles ont rendu de la nouvelle production de ce célèbre compositeur; on reconnaît qu'il y a déployé le même talent qui fit le succès de *Didon*, et qui a placé ce chef-d'œuvre de l'art dans le petit nombre des ouvrages qui resteront au théâ-

tre; il n'a manqué aucune des situations que lui a fournies le poëte; récitatifs, airs, chœurs, tout se tient, tout s'enchaîne, tout y est rendu avec cette vérité et cette sensibilité d'expression à laquelle ajoute encore le charme d'un orchestre tout à la fois riche et simple, pur et varié.

Les admirateurs de M<sup>me</sup> Saint-Huberty l'ont trouvée plus sublime encore dans le rôle de Pénélope que dans celui de Didon.

## COUPLETS

PAR UNE JOLIE FEMME, ÉTANT A TABLE, A LYON,  
AVEC MM. THOMAS ET DUCIS.

La nature est ménagère  
Des prodiges à citer;  
Le siècle qui vit Homère  
N'eut pas Sophocle à vanter;  
Mais sur cet heureux rivage  
Tous les dons sont réunis;  
Nous voyons dans le même âge  
Des Thomas et des Ducis.

Si l'esprit est quelque chose,  
Ah! c'est tout d'avoir un cœur;  
Beaux vers, élégante prose  
Ne font pas notre bonheur.  
On admire le génie,  
On encense le talent;  
Mais on aime à la folie  
Ce qui tient au sentiment

## RÉPONSE.

IMPROMPTU DE FEU M. THOMAS <sup>1</sup>.

Beauté, par un de vos sourires  
Les arts sont trop récompensés.  
Quand votre aimable voix s'accorde avec nos lyres,  
En nous chantant, que vous nous éclipsez !  
Nous cédon sans regret au plus doux des empires,  
Heureux par vous d'être effacés.  
Je crois voir aujourd'hui la grâce enchanteresse,  
Pour deux amis reconnaissants,

1. Non recueilli dans ses *OEuvres complètes*.

Sur ses propres autels dérober son encens;  
 Mais l'encens égaré retourne à la déesse.  
 Vous inspirez tour à tour,  
 Dans une triste et douce ivresse,  
 Le goût heureux des arts, l'amour-propre et l'amour.

## ÉPIGRAMME ATTRIBUÉE A M. L'ABBÉ AUBERT.

Oh! que de vers ton lourd génie entasse!  
 Rime et bon sens te disent : C'est assez.  
 Tes drames froids *dévalent* du Parnasse  
 Comme glaçons l'un par l'autre poussés.  
 De la *Didon* la musique prospère,  
 Mais contre *Ulysse* on crie, on *s'exaspère*  
 Puisque ta Muse au lyrique séjour  
 A si mal peint le vainqueur du Cyclope,  
 Imite au moins la sage Pénélope,  
 Défais la nuit ce que tu fais le jour.

## RÉPONSE DE M. MARMONTEL.

Quel est ce muflle jaune et vert  
 Que sa propre laideur irrite,  
 Cet air sournois, cet œil couvert,  
 Ce regard d'un sombre hypocrite?  
 Eh, parbleu! c'est l'abbé Aubert.  
 Prédestiné pour être infâme,  
 La nature a semblé vouloir  
 Marquer son front, hideux à voir,  
 D'un signe de honte et de blâme;  
 Rien de plus bas, rien de plus noir,  
 C'est le vrai miroir de son âme;  
 Encor dit-on qu'en ce tableau  
 Sa vilaine âme est peinte en beau.  
 En attendant que Dieu lui fasse  
 Un caractère tout nouveau,  
 Passant, crachez-lui sur la face.

AUTRE RÉPONSE<sup>1</sup>.

Un jeune peintre, à son retour de Rome,  
 D'après Gessner peignait la *Mort d'Abel*.  
 L'œuvre avançait si bien, que le jeune homme

1. Par Marmontel.

Se croyait presque un nouveau Raphaël.  
 Dans son tableau l'Abel, l'Adam et l'Ève  
 Formaient un groupe, et la main de l'élève  
 Les avait peints des traits les plus touchants;  
 Mais, n'ayant pas fréquenté les méchants,  
 Il rendait mal l'air de mauvais augure,  
 L'air triste et bas qu'exigeait la figure  
 Du noir Caïn; l'art était en défaut,  
 Lorsqu'un beau jour, trouvant par aventure  
 Le cuistre Aubert, l'artiste fit un saut :  
 « Enfin, dit-il, voilà ce qu'il me faut,  
 Et mon Caïn sera d'après nature. »

## ÉPITAPHE

DU MONUMENT ÉLEVÉ A M. THOMAS PAR M. L'ARCHEVÊQUE  
 DE LYON 1.

AU DIEU CRÉATEUR ET RÉDEMPTEUR.

Ci-gît Léonard-Antoine Thomas, l'un des Quarante de l'Académie française, associé de celle de Lyon, né à Clermont en Auvergne le 1<sup>er</sup> octobre 1732, mort dans le château d'Oullins le 17 septembre 1785.

Il eut des mœurs exemplaires,  
 Un génie élevé,  
 Tous les genres d'esprit,  
 Grand orateur, grand poëte,  
 Bon, modeste, simple et doux,  
 Sévère à lui seul.

Il ne connut des passions que celle du bien,  
 De l'étude  
 Et de l'amitié.

Homme rare par ses talents,  
 Excellent par ses vertus,

Il couronna sa vie laborieuse et pure  
 Par une mort édifiante et chrétienne.

C'est ici qu'il attend la véritable immortalité.

Ses écrits et les larmes de tous ceux qui l'ont connu honorent assez sa mémoire; mais M. l'archevêque de Lyon, son ami et son confrère à l'Académie française, après lui avoir procuré dans sa maladie tous les secours de l'amitié et de la religion, a voulu lui ériger ce faible monument de son estime et de ses regrets.

— *Réponse du comte de Mirabeau à l'écrivain des adminis-*

1. M. de Montazet.

*trateurs de la Compagnie des eaux de Paris*; brochure in-8°, avec cette épitaphe tirée du livre I<sup>er</sup>, chapitre LXXIV des *Annales* de Tacite : *Egens, ignotus, iniquus, dum occultis libellis cuique periculum facessit, mox odium apud omnes adeptus, dedit exemplum quod secuti ex pauperibus divites, ex contemptis metuendi, perniciem aliis, ac postremum sibi invenere.*

« Né dans l'obscurité, sans ressource que l'intrigue, le voilà, cet homme que ses libelles avaient rendu si redoutable, chargé aujourd'hui de la haine publique. Qu'il serve à jamais d'exemple à ceux qui de pauvres devenus riches, qui du sein du mépris parvenus à se faire craindre, veulent perdre les autres et finissent par se perdre eux-mêmes. »

M. de Beaumarchais, en attaquant le détracteur des eaux de MM. Perrier, avait conservé une sorte de mesure que l'on n'attendait guère de sa part, et dont on l'eût volontiers dispensé; cette circonspection semblait même avoir déçu les espérances que la malignité publique avait fondées sur une lutte entre deux athlètes également fameux par les faits bruyants de leur histoire et par leurs succès multipliés dans ce genre d'escrime; déjà l'on accusait la modération de M. de Beaumarchais d'annoncer une prudence trop timide, la crainte de voir flétrir d'un seul trait des lauriers, fruits de vingt combats consacrés par le plus brillant scandale. Mais tant de réserve et de circonspection n'ont pu garantir M. de Beaumarchais d'une attaque qu'il était assez excusable de redouter; les louanges, les assurances même d'estime qu'il a prodiguées à M. de Mirabeau à la fin de son pamphlet n'ont pu expier, aux yeux d'un adversaire si implacable, ni le calembour des *Mirabelles*, ni les doutes élevés sur sa bonne foi et sur son désintéressement. La réponse a tardé assez longtemps à paraître; on assurait dans le monde que l'absence totale des égards que se doit le dernier des écrivains à lui-même, qu'il doit encore au dernier des hommes, l'avait fait supprimer; mais il était sans doute écrit de toute éternité que le règne de Beaumarchais ne devait pas être éternel, et M. de Mirabeau a eu le crédit de faire imprimer sa brochure au moment où l'on ne s'attendait presque plus à la voir paraître.

Nous nous garderons bien de le suivre dans la discussion souvent très-prolixé des objections que lui a faites M. de Beaumarchais; c'est, comme nous l'avons déjà observé, l'achèvement d'une

entreprise dont l'utilité est généralement reconnue, qui pourra décider entre les assertions si opposées de ces deux écrivains sur les frais de construction, sur ceux de l'entretien journalier des pompes à feu, et sur le produit progressif dont l'établissement est susceptible. Nous nous bornerons à faire connaître le ton général de l'ouvrage. Tout ce que M. de Voltaire appelait des *honnêtetés littéraires*, toutes celles qu'il prodiguait lui-même à ses ennemis, n'égalent pas celles que M. de Mirabeau s'est permis d'adresser à M. de Beaumarchais.

Il a cru devoir commencer par justifier les motifs qui lui ont fait prendre la plume pour attaquer les eaux de MM. Perrier.

« Tels furent mes motifs, dit-il, et peut-être ne sont-ils pas dignes du siècle où tout se fait pour l'honneur, pour la gloire, et rien pour l'argent ; où les chevaliers d'industrie, les charlatans, les baladins, les proxénètes n'eurent jamais d'autre ambition que la gloire, sans la moindre considération de profit ; où le trafic à la ville, l'agiotage à la cour, l'intrigue qui vit d'exactions et de prodigalités, n'ont d'autre but que l'honneur, sans aucune vue d'intérêt ; où l'on arme pour l'Amérique trente vaisseaux chargés de fournitures avariées, de munitions éventées, de vieux fusils que l'on revend pour neufs, le tout pour la gloire de contribuer à rendre libre un des mondes, et nullement pour les retours de cette expédition désintéressée ; où l'on court en Angleterre négocier l'enlèvement d'un malheureux libelliste ; et quand on n'y peut réussir, l'achat de son libelle, pour devenir ensuite son correspondant, son agent, son ami par délicatesse, par honneur, par pur amour de la gloire, sans la plus légère spéculation d'avantage et de lucre ; où l'on profane les chefs-d'œuvre d'un grand homme, en leur associant tous les *juvenilia*, tous les *senilia*, toutes les rêveries qui dans sa longue carrière lui sont échappées, le tout pour la gloire et nullement pour le profit d'être l'éditeur de cette collection monstrueuse ; où, pour faire un peu de bruit, et par conséquent par amour de la gloire et haine du profit, on change le Théâtre-Français en tréteaux et la scène comique en école de mauvaise mœurs ; où l'on déchire, on insulte, on outrage tous les ordres de l'État, toutes les classes des citoyens, toutes les lois, toutes les règles, toutes les bienséances, dût-on trouver enfin dans la main exécration du despotisme la palme du martyr qui devrait être réservée aux grands talents, aux grandes vertus, mais que ren-

contre quelquefois même l'impudence... Ah ! sans doute, je n'aspirerai jamais à ce genre de gloire, je me sens trop incapable d'y atteindre. Je me bornerai à faire le bien et le profit de mes amis aussi souvent et aussi longtemps que je le pourrai, en servant la raison, en professant ce que je crois la vérité, et je laisse de bon cœur à d'autres leurs magnifiques destinées. »

Nous ne connaissons rien de plus outrageant que cette digression. L'audace de M. de Mirabeau est d'autant plus singulière, que le tableau de sa vie et des faits qui l'illustrent pourrait être aussi piquant au moins, si on voulait le tracer avec la même franchise. Après avoir eu pour son adversaire tous les ménagements pendant le cours de son ouvrage, il le termine par la péroraison suivante, modèle rare de l'éloquence que peut inspirer le courroux du plus profond mépris :

« Pour vous, monsieur, qui, en calomniant mes intentions et mes motifs, m'avez forcé de vous traiter avec une dureté que la nature n'a mise ni dans mon esprit, ni dans mon cœur ; vous que je ne provoquai jamais, avec qui la guerre ne pouvait être ni utile ni honorable ; vous que je plains sincèrement d'avoir pu descendre jusqu'à prostituer votre plume, déjà trop avilie, à servir la cupidité de ceux-là mêmes peut-être dont les lâches manœuvres vous eussent imprimé la double flétrissure du ridicule et de l'infamie, si l'opinion publique pouvait jamais obéir à un coup d'autorité dirigé par l'intrigue..., croyez-moi, profitez de l'amère leçon que vous m'avez contraint de vous donner. Souvenez-vous qu'il ne suffit pas de l'impudence et des suggestions de la cour pour terrasser celui qui a ses forces en lui-même et dans un amour pur de la vérité. Souvenez-vous que, s'il est des hommes dont il est aisé d'endormir les ressentiments à l'aide de leur amour-propre, et qui, au prix de quelques éloges, laissent patiemment insulter leur morale, je ne suis pas un de ces hommes. La critique la plus mordante de mes ouvrages et de mes talents m'eût laissé calme et sans humeur. Vingt lignes de plates exagérations sur mon style et mon éloquence, en me dévoilant mieux votre bassesse, ne m'ont rendu que plus sévère pour vos perfides insinuations. Retirez vos éloges bien gratuits ; car, sous aucun rapport, je ne saurais vous les rendre ; retirez le pitoyable pardon que vous m'avez demandé ; reprenez jusqu'à l'insolente estime que vous osez me témoigner ; allez porter vos hommages à vos semblables,

à ceux qui, pour tout sens moral, ont de la vanité. Pour moi qui ne connais d'autre mérite qu'un zèle ardent à servir la raison et la justice, qui ne trouvai jamais de talent que dans une forte persuasion, de noblesse que dans la bonne foi, de vertu que dans le courage utile ; moi qui, pour tout vœu, n'aspire qu'à m'honorer, jusqu'au tombeau, de mes amis, de mes ennemis, je laisse à jamais vous, vos injures, vos outrages, et je finis cette fatigante polémique, qui vous laissera de longs souvenirs, en vous donnant à vous-même un conseil vraiment utile : *Ne songez désormais qu'à mériter d'être oublié.* »

Il semble que dans tout état social il ne devrait appartenir qu'aux tribunaux vengeurs des lois de prononcer ainsi sur l'honneur d'un citoyen, de le rendre ainsi l'objet de la honte ou du blâme public. Sous ce point de vue, l'audace de M. de Mirabeau a paru du plus dangereux exemple, à moins que le gouvernement n'ait cru que M. de Beaumarchais pouvait être excepté sans conséquence de la règle générale, et que, semblables à ces gladiateurs de l'ancienne Rome, condamnés par état à descendre dans l'arène qu'ils souillaient de leur sang pour amuser les loisirs féroces de ces conquérants du monde, les Mirabeau, les Beaumarchais appartenaient de même à l'amusement du public. Peut-être a-t-on cru avec raison qu'il n'y avait plus ni flétrissure ni scandale à épargner à des écrivains accoutumés depuis si longtemps à en braver les effets ; que l'opprobre dont ils allaient se couvrir mutuellement consacrerait le mépris dû à ce genre de talent, et qu'on détruirait même la crainte qu'ils inspiraient aux citoyens honnêtes, en laissant les deux coryphées de cet art si dangereux se traîner ainsi réciproquement dans la boue.

— *Voyages dans les États barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli, ou Lettres d'un des captifs qui viennent d'être rachetés par MM. les chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, suivies d'une Notice de leur rachat et du Catalogue de leurs noms*<sup>1</sup>. A Paris, un volume in-12. Ces Lettres sont censées écrites par un jeune militaire qui, sur le point d'épouser une jeune personne dont il était aimé, s'embarque sur un vaisseau génois pour se rendre au camp de Saint-Roch, est pris par un corsaire de Salé, et vendu dans cette ville à l'un des deux alcaïdes ; il

1. Nous n'avons pu découvrir le nom de l'auteur.

parvient à gagner ses bonnes grâces, le suit à Méquinez, à Tétouan, à Maroc, et enfin à Tunis, dont cet alcaïde est élu dey, etc. Après la mort de ce premier maître, il est vendu à un renégat tripolitain qui le maltraite beaucoup ; mais, heureusement pour lui, il se trouve compris dans le rachat des captifs que viennent de faire MM. les chanoines de la Sainte-Trinité. Le fonds de ces aventures et des observations que notre jeune militaire fait sur les différents pays qu'il a parcourus, mais qu'il n'a pu voir que fort rapidement, porte un air de vérité sur lequel il semble qu'on peut compter. Il est malheureux que ce fonds ne soit pas plus instructif.

Nous avons si peu de notions sur les États barbaresques qu'il n'est pour ainsi dire aucune relation de ce pays qui ne puisse exciter la curiosité, pour peu qu'on espère y trouver de l'exactitude. Celle-ci confirme ce que nous avons entendu dire généralement à tous les voyageurs qui en ont parcouru quelques contrées, et s'accorde aussi parfaitement avec l'idée que nous en ont donnée plusieurs historiens anciens ; une grande partie des côtes connues de l'Afrique offre le sol le plus fertile, le climat du monde le plus sain, et les peuples qui l'habitent forment peut-être l'espèce d'hommes la plus cruelle et la plus avilie ; c'est vraiment la lie du genre humain.

N'est-ce pas pour l'Europe entière une idée humiliante que d'avoir consenti tranquillement à souffrir si près d'elle des nations barbares qui ne connaissent d'autres industries que le brigandage, les vexations qu'elles ne cessent d'exercer contre nous, et dont l'audace a même tenté plus d'une fois de venir nous braver jusque dans nos propres foyers ? Comment l'ambition des conquêtes, si bornée aujourd'hui dans ses projets par l'équilibre établi entre les puissances qui en seraient le plus susceptibles, ne porte-t-elle pas enfin ses vues sur ces vastes contrées où l'aigle romaine a triomphé tant de fois de la plus redoutable de ses ennemies ? Fez et Maroc, Alger et Tunis n'ont plus sans doute les richesses de Carthage ; mais cette terre est encore aujourd'hui la même ; elle ne demande que des bras qui daignent s'enrichir des dons qu'elle est prête à leur prodiguer. Ces barbares dont la marine et le commerce eurent tant à souffrir, ces barbares dont les rapines et les excès de tout genre sont si difficiles à contenir ou à réprimer en détail, seraient vaincus et subjugués sans peine

s'ils étaient attaqués d'après un plan suivi, si les nations les plus intéressées au succès de l'entreprise, oubliant une fois de vaines jalousies ou d'injustes rivalités, réunissaient leurs forces pour un si grand intérêt, ou s'accordaient seulement à ne pas troubler les mesures de celle d'entre elles qui pourrait se charger seule de l'exécution d'un si louable projet. Comment des nations pleines d'industrie, de lumières et d'activité, mais qui n'ont pas à se louer du climat qui leur échet en partage, ne songeraient-elles pas à se former sous un si beau ciel des établissements assez considérables pour y trouver quelque jour une plus douce patrie et la gloire de fonder un nouvel empire?

— Tous les papiers publics ont parlé du vol fait à Lyon, la nuit du 30 au 31 décembre, chez MM. Finguerlin et Scherer, de 416,000 livres, dont 100,000 écus en sacs de 1,200 livres, 80,000 fr. en or et le reste en piastres <sup>1</sup>. On n'a vu le lendemain matin, dans les bureaux, aucune fracture apparente; les serruriers appelés ont déclaré que l'ouverture des portes n'avait point été faite avec des rossignols; cependant l'usage du caissier, dont la fidélité est au-dessus de tout soupçon, est d'emporter avec lui les clefs de la caisse, et celle de l'appartement a été trouvée dans la même cachette où il l'avait déposée la veille; toutes les recherches possibles n'avaient pu découvrir comment un vol si extraordinaire avait été fait. Voici les éclaircissements qu'ont bien voulu donner les auteurs mêmes de l'exploit dans une lettre adressée, ces jours passés, à MM. Finguerlin et Scherer; la lettre était timbrée de Paris; c'est un monument d'industrie et d'audace assez rare pour qu'il nous ait paru mériter d'être conservé

1. La police, après avoir été plusieurs mois sans découvrir aucun indice de ce vol audacieux, s'imagina d'en semer la nouvelle dans les cabanons de Bicêtre. Étonné de la grande conception de celui qui avait entrepris un pareil coup, un des brigands qui y étaient renfermés s'écria : « Voilà un coup de génie, je ne connais qu'Antoine capable de l'exécuter. » Deux voleurs, arrêtés depuis, déclarèrent en effet que c'était sous ses ordres qu'ils avaient commis ce vol.

Antoine Thevenet était né à Lyon; il y avait quatre domiciles et une maîtresse en titre appelée *la Comtesse*, qui fut arrêtée à cette occasion. Tantôt officier, jurisconsulte ou commerçant, Thevenet changeait à son gré de nom et de costume. Il avait dans l'un de ses domiciles une bibliothèque, dans l'autre divers uniformes, et dans un troisième, on a trouvé de très-belles hardes de femme. Il excellait dans la serrurerie; la simple inspection d'une clef lui suffisait pour en fabriquer une pareille. Il avait ainsi contrefait toutes les clefs des comptoirs et magasins de M. Finguerlin. (MEISTER.)

La copie que nous avons l'honneur de vous envoyer a été faite sur l'original même, qui, comme on peut croire, est d'une écriture sensiblement contrefaite; les lettres ont un demi-pouce de longueur et sont comme celles d'un enfant qui commence à apprendre à écrire.

LETTRE ANONYME

A MM. FINGUERLIN ET SCHERER,  
EN LEUR ENVOYANT DIX-HUIT BILLETS DE LA LOTERIE,  
DE QUATRE CENTS LIVRES.

ACTE DE PRUDENCE ET D'HONNÊTETÉ.

« Les trois autres seront aussi envoyés après l'arrivée de quelques traînards : quant au reste, il faut s'en consoler, la caisse d'escompte et le dernier emprunt sont de sûrs garants que c'est déjà nécessité.

« Mais comment diable cela s'est-il fait? Dame! c'est un mystère. Faut-il en donner une idée? Tous les inconvénients avaient été prévus dans les différents plans d'exécution, et on adopta celui qui en était le moins susceptible. Toutes les recherches, toutes les espèces de fouilles, visites même générales dans les maisons, toutes les poursuites au dehors avaient été calculées, et de là tous les moyens propres à y parer adoptés et puis mis en pratique. Il n'y a pas eu jusqu'à la promesse d'indult ou d'impunité avec même forte récompense pécuniaire <sup>1</sup> pour les dénonciateurs, quoique complices, qui ne soit entrée dans ce calcul; aussi les adeptes avaient-ils été choisis, et nul n'a été mécontent dans le partage; enfin tout a été, humainement parlant, mis en usage pour assurer un joli succès; et, pour l'obtenir, il était essentiel après coup de le soustraire à l'activité du clairvoyant et intelligent Privat <sup>2</sup>; il fallait tromper un homme qui connaît tous les genres d'industrie, et à qui on a déclaré toutes les manœuvres, toutes les ruses, toutes les cachettes des industriels; ce qui n'était pas fort aisé. Notre chef de file prit la chose sur lui, et nous lui laissâmes conduire la barque. Du reste, messieurs, n'inquiétez personne chez vous, ni dans vos domestiques, ni dans vos

1. Ces messieurs viennent de promettre en effet mille louis de récompense au dénonciateur. (MEISTER.)

2. Huissier royal. (Id.)

commis ; ils ne sont compromis ni directement ni indirectement dans cette affaire ; le hasard seul a favorisé cette exécution.

« A l'arrivée de la première recette, on fut dans votre comptoir, on ne trouva point les clefs d'en bas ; on descendit pour savoir si quelqu'un était couché dans le magasin du dépôt des espèces ; s'étant bien assuré qu'on y couchait effectivement, on se retira et l'on ne revint que la nuit du vendredi au samedi. Pour cette fois, on trouva les clefs. Tout était préparé depuis longtemps pour l'opération ; chacun avait un sac arrangé en façon de besace pour pouvoir porter commodément, à une certaine distance, huit à dix sacs à la fois ; les plus faibles en portèrent six ; ce fut l'affaire de trois voyages ; cela fut bon train ; chacun avait des chaussons aux souliers ; on marchait sûrement et sourdement sur la glace ; les mouches, qui ne portaient rien, étaient en avant et avertissaient, par certains bruits de convention, des mauvaises rencontres ou dangers ; tout ce transport fut fait en deux heures et un quart ; la diligence certes fut grande. On se fera sans doute ici cette question : Mais où ont-ils pu transporter tout l'argent ? Qui l'a recélé?... Personne. On pourrait même dire aujourd'hui le lieu où cela fut d'abord déposé, d'autant plus que le propriétaire de ce lieu a ignoré et ignorera probablement toujours qu'un trésor y ait été déposé.

« Si l'on a pu se flatter à Lyon que la vente des effets royaux procurerait la connaissance et la capture des auteurs de l'enlèvement, etc., vain espoir ! Nous nous en sommes méfiés, et, par une petite manœuvre, nous avons découvert qu'il y avait pour eux recommandation, ou tout au moins ce qu'on nous a répondu avec émotion sur la figure nous en a donné un violent soupçon. Des âmes vraiment méchantes, des scélérats en un mot les auraient brûlés ; mais nous ne faisons pas le mal pour le plaisir de le faire : nous ne pouvons pas en tirer parti, nous les renvoyons ; vous avez fait, messieurs, une assez grande perte, sans que nous l'augmentions par une destruction qui ne nous apporterait aucun bénéfice.

« Comme vous avez l'âme honnête, messieurs, rien conséquemment ne doit mieux concourir à vous consoler d'une perte, que d'ailleurs vous pouvez supporter, que le bon emploi que nous voulons faire de votre argent ; nous nous en ferons des rentes viagères ; déjà une très-grande partie est convertie en

effets royaux, et enfin nous sommes tous résolus de vivre du produit de la petite fortune que cela procure à chacun de nous, d'y ajouter encore celui d'une honnête industrie, d'abjurer toutes autres malhonnêtetés et un métier que nous ne pouvons nous empêcher de convenir être infâme et inhumain. Eh bien ! il sera dit que le plus beau vol qui ait été fait aura rendu à la société ses auteurs et l'aura garantie à l'avenir de toute déprédation de leur part.

« Voilà qui va intriguer et chagriner le sieur Privat, qui voit que par cette résolution tout espoir d'avoir sa proie lui échappe. Il voudrait bien connaître une si extraordinaire société ; eh bien ! on le lui donne en un, on le lui donne en deux, en trois, en mille à deviner. »

#### SECONDE LETTRE ANONYME

A MM. FINGUERLIN ET SCHERER.

« Voici les trois billets de six cents livres.

« Une chose propre à persuader de la véracité de la promesse faite dans le premier envoi de ne plus récidiver un métier aussi infâme que dangereux, ce sont quelques détails dans lesquels on est entré des manœuvres dans le transport des espèces ; mais comme on n'a pas tout dit, voici encore quelque chose susceptible de piquer la curiosité, et que nous n'hésitons pas de révéler, puisque nous sommes bien décidés à nous reposer sur nos lauriers.

« Les allées qui traversent depuis l'hôtel de ville jusque par delà Saint-Nizier, coupant presque en ligne droite cinq à six rues, ont singulièrement favorisé le transport ; elles en dérobaient la marche, et dans le cas d'une alerte sérieuse elles assuraient notre fuite. Mais, pour dérober encore mieux notre marche et faire perdre la vraie piste, le chef de file eut la prévoyance, au dernier transport, de donner un sac d'argent à deux de nos mouches, qui ne nous étaient plus d'une essentielle utilité, pour aller en différents endroits opposés à la marche les laisser tomber sur le pavé ; on fit même cette manœuvre dans quelques allées ; on montait même quelques étages dans les maisons, on faisait quelque bruit dans les escaliers, on y chuchotait ; on conceit que tout ce manège était pour faire avoir dans les recherches de

faux indices. Enfin, que n'a-t-on pas prévu et fait pour assurer un plein succès? S'il fallait tout dire, la tâche serait pénible, et le récit d'autant plus ennuyeux que les détails déjà faits sont peu satisfaisants, puisqu'ils n'annoncent pas une disposition à renvoyer l'argent. Enfin, et tout sera dit, nous n'avons eu à craindre que la traversée des rues en passant d'une allée à l'autre; mais nos mouches de l'avant nous rassuraient.

« Loin de vous, messieurs, que l'ironie a dicté ces détails, et que nous avons voulu ajouter à votre perte en insultant par la plus indécente comme par la plus atroce plaisanterie au malheur que vous avez éprouvé. Le baromètre de la dépravation des mœurs, dont on ne manquera pas de nous taxer, n'est pas encore monté à ce point et n'y montera sûrement jamais, surtout d'après notre résolution.

« Souvent on se porte à des actions que le cœur condamne, plus par une fatale nécessité que par un penchant naturel.

« Si quelque chose a pu seul nous amuser dans ces détails, c'est d'avoir fait parade de l'intelligence du chef de file mise en opposition avec celle du surveillant Privat. *Bene valeo*, messieurs. »

— *Le Méfiant*, comédie, en cinq actes et en vers, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, le mardi 20 décembre dernier, est du sieur Borel, fils d'un procureur du roi de l'amirauté de Rouen, qui, après avoir erré longtemps sur plusieurs théâtres étrangers, est revenu jouer la comédie dans son pays et l'y joue encore dans ce moment avec assez de succès.

Ce serait une tâche aussi pénible au moins pour nos lecteurs qu'elle serait difficile pour nous qu'une analyse détaillée de ce drame, dont la marche est tout à la fois fort languissante et fort embrouillée.

Quelque langueur, quelque embarras qu'on ait remarqués dans la conduite de la pièce, elle a été reçue le premier jour avec assez d'indulgence; le parterre a même demandé l'auteur; mais cette espèce de succès ne s'est pas soutenu longtemps. Le caractère du Méfiant, comme celui du Malheureux imaginaire, est naturellement trop triste pour être très-propre à la comédie; il n'est guère permis de le rendre odieux, et s'il ne l'est pas, ce caractère est beaucoup plus à plaindre qu'il n'est ridicule. Si

M. Borel a conçu en général assez heureusement l'idée de ce personnage, il n'a pas eu le talent de le mettre aussi heureusement en action; il semble que tout ce qui entoure Damis se soit donné le mot pour faire ressortir le travers qu'on lui reproche, et cette attention est souvent si maladroite, qu'elle ne sert qu'à le justifier. Ce qui décèle trop sensiblement l'intention du poète, l'artifice et les ressources dont il a eu besoin, finit par détruire tout intérêt, toute illusion.

Le style de la pièce est négligé et souvent d'un ton fort bourgeois; mais on y trouve des tirades entières bien faites, des vers faciles et pleins de naturel et quelques traits de caractère de la plus grande vérité; ce dernier mérite surtout annonce un talent digne d'être encouragé.

— *L'Harmonie imitative de la langue française*, poème en quatre chants, avec cette épigraphe tirée de *l'Art poétique* de Boileau :

Il est un heureux choix de mots harmonieux.

Brochure in-12, avec le portrait de l'auteur<sup>1</sup>.

La singularité, la bizarrerie de ce poème est sans doute son premier titre à l'espèce de succès qu'on ne saurait lui disputer; car il s'est fort bien vendu. Dans le premier chant, après avoir donné une idée assez vague de l'harmonie imitative en poésie, après avoir répondu tant bien que mal aux objections faites contre notre langue, l'auteur s'applique essentiellement à passer en revue l'une après l'autre toutes les lettres de l'alphabet, et ce sujet heureux, il faut convenir qu'il l'a traité avec une complaisance, avec une profondeur bien plus étonnantes encore que ne l'avait fait le maître de philosophie de M. Jourdain. Voici quelques traits d'un morceau de poésie tout à la fois si neuf et si intéressant :

A décider son ton pour peu que le D tarde,  
 Il faut contre les dents que la langue le darde;  
 Et déjà de son droit usant dans le discours,  
 Le dos tendu sans cesse, il décrit cent détours...  
 L'I droit comme un piquet établit son empire...  
 Le K, partant jadis pour les Kalendes grecques,  
 Laissa le Q, le C pour servir d'hypothèques...  
 Le Q, traînant sa queue et querellant tout bas,

1. Piis. Un très-joli portrait dessiné par Gaucher et gravé par François.

Vient s'attaquer à l'U qu'à chaque instant il choque,  
Et sur le ton du K calque son ton baroque, etc...

Que d'esprit, de grâce, de poésie et de goût!

Le second chant offre l'application du système de l'harmonie imitative au sublime et au tempéré; on y trouve l'esquisse d'une tempête et d'autres exemples dans les deux genres.

Le troisième présente des exemples du genre simple et du style badin; ce sont des imitations du bruit de presque tous les métiers, du son de presque tous les instruments, des cris de presque tous les animaux; c'est le charivari le plus étourdissant qu'il soit possible d'imaginer; il rappelle la fameuse caricature de Hogarth sur les cris de Londres<sup>1</sup>.

On trouve dans le dernier chant une application très-agréable et très-utile du système de l'harmonie imitative au bourdonnement des insectes et au cri des oiseaux, un épisode dans le genre simple, et ce vœu touchant pour conclusion :

Tâchez que les patois, épurés dans leur course,  
Viennent de jour en jour se confondre à la source;  
Et puisse le berger s'écrier sous ses toits :  
La langue que je parle est la langue des rois !

Au simple exposé d'un pareil plan, l'on est fort tenté sans doute de dire avec le chevalier de Chastellux : *Di meliora piis*<sup>2</sup>.... Mais il n'en est pas moins vrai que toute ridicule et toute extravagante que peut paraître l'idée de ce poëme, ce n'est pas sans peine et sans talent qu'elle a pu être exécutée comme elle l'est; on trouvera dans ce bizarre ouvrage des difficultés sans nombre très-heureusement vaincues, beaucoup de vers dignes de nos grands maîtres, et l'on aura raison de regretter tant d'efforts et tant de labeurs inutiles. La grande erreur de cette dure entreprise est de n'avoir pas assez distingué l'harmonie imitative qui peut plaire de celle qui n'est que minutieuse, de celle que, loin de rechercher, l'on doit éviter avec soin, parce qu'elle imite des effets qu'il faut se garder d'imiter, qu'elle n'est plus harmonie,

1. Nous n'avons pu retrouver à quelle planche du satirique anglais Meister fait allusion.

2. *Di meliora piis, erroremque hostibus illum !*  
(Virg., *Georg.*, lib. III, v. 513.)

et n'offre au contraire à l'oreille qu'une discordance fatigante et pénible. Tout le monde a retenu avec admiration ces fameux vers du *Lutrin* de Boileau :

La Mollesse oppressée  
 Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,  
 Et lasse de parler, succombant sous l'effort,  
 Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Il n'y a point d'oreille qui ne sente tout ce que le rythme ajoute à la vérité de l'image ; mais ce rythme, fût-il encore plus imitatif, n'aurait aucun charme s'il n'était pas en même temps harmonieux et facile. On cite tous les jours, comme un exemple d'harmonie imitative, l'hémistiche du récit de Thérémène dans *Phèdre* : *l'essieu crie et se rompt* ; et, placé comme il l'est, cet hémistiche sans doute est d'une grande beauté ; mais une suite de vers où, pour peindre un objet quelconque, on s'étudierait à ne rassembler que des syllabes dures et discordantes, n'en aurait pas plus de mérite, quelque peine qu'elle eût coûtée ; c'est un effort qu'on ne peut louer que lorsqu'il est employé à faire ressortir le ridicule de la manière d'un auteur, comme dans l'épigramme sur *la Pucelle* de Chapelain :

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,  
 Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,  
 Et de son lourd marteau, martelant le bon sens,  
 A fait de méchants vers douze fois douze cents.

Pour donner une idée avantageuse du talent poétique répandu dans quelques morceaux de ce poëme, il suffira, je crois, de citer cette imitation des tableaux d'Young :

Rival du sombre Young, je vous raconterai  
 Ce que j'ai vu jadis dans un temple sacré.  
 Minuit sonnait encor, la rue était déserte,  
 Et la porte d'airain gémissait entr'ouverte ;  
 Je la pousse en tremblant, j'avance à pas égaux,  
 Et la lune au travers des rougeâtres vitraux  
 Sur le bronze poli des sépulcrales urnes  
 Réfléchissait en paix ses rayons taciturnes.  
 Tout rongé par des vers qu'a prévenus l'orgueil,  
 Le squelette d'un riche au bord de son cercueil  
 S'avance, et par pitié me demande une larme.  
 Au cri que j'ai poussé dans ma trop juste alarme,

Un murmure confus se répand dans les airs ;  
 Maint cadavre hideux, en agitant ses fers,  
 Pour s'approcher de moi quitte son mausolée ;  
 Sous mes pas chancelants la terre est ébranlée ;  
 Je me vois par des morts pressé de toutes parts,  
 Et le pauvre à mes pieds, appelant mes regards  
 Soulève d'une main la pierre qui l'opprime :  
 « Arrête, disent-ils d'une voix unanime,  
 Étranger ; un instant pense à moi par pitié ;  
 Parents, amis, enfants, ils m'ont tous oublié. »  
 Ah ! dis-je en échappant à ces plaintes funèbres,  
 De ce temple effrayant désertons les ténèbres ;  
 Je ne saurais, hélas ! voir plus longtemps souffrir  
 Des spectres affamés d'un peu de souvenir...

— Les *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro* ne sont point, comme on l'avait présumé d'abord, du marquis de Langle, mais d'un marquis de Luchet, tout aussi bon gentilhomme et tout aussi véridique historien que lui, de M. de Luchet, auteur du *Pot-Pourri*, du *Vicomte de Barjac*, des *Mémoires de Voltaire*<sup>1</sup>, etc., etc.

— *Céramis*, tragédie, en cinq actes, de M. Lemierre, a été représentée, pour la première fois, sur le Théâtre-Français, le jeudi 29 décembre. Le succès de cette première représentation ayant été fort douteux, l'auteur s'est pressé de faire plusieurs changements que le public a paru approuver, mais qui n'ont pu relever entièrement l'ouvrage ; il l'a retiré après la troisième pour y faire encore de nouvelles corrections, et nous avons cru devoir les attendre, dans l'espérance de donner plus d'intérêt à l'analyse de cette nouvelle production dramatique de l'auteur d'*Hypermmestre* et de *la Veuve du Malabar*.

Le sujet de *Céramis* est purement d'invention. La scène est en Égypte.

Le jour de la première représentation, les trois premiers actes furent fort applaudis, le quatrième essuya beaucoup de critiques, beaucoup de murmures, et l'impression fâcheuse qu'avait faite ce quatrième acte influa sensiblement sur l'effet du dernier ; le dénouement même ne réussit que médiocrement. Beaucoup de spectateurs, frappés sans doute de la sainteté de

1. Le marquis de Luchet n'était point auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*. Voir précédemment, page 100.

cette loi salique à qui la France doit une si longue suite de bons rois, jugèrent que l'héroïsme prétendu de Céramis n'était qu'une action révoltante et le désapprouvèrent hautement. Aux représentations suivantes, on a paru reconnaître que ce qui serait parfaitement injuste en France pouvait l'être moins en Égypte ; la pièce a été mieux accueillie ; mais le quatrième acte a toujours paru faible, on n'y a guère vu que du fracas sans mouvement, sans intérêt.

Nous ne cherchons point à faire une vaine antithèse en observant que, pour être vraiment dramatique, il pourrait bien ne manquer à l'ordonnance de *Céramis* que d'être plus naturelle ou plus raisonnable ; l'intérêt d'une grande attente y est ménagé avec assez d'art, et le rôle dominant, le rôle de Sérishé, est plein de grandeur et de passion ; mais est-il bien naturel que la fille de l'usurpateur pense et agisse comme Sérishé ? Est-il bien naturel qu'elle aime un homme si peu digne d'elle, et conserve cependant tant d'empire sur elle-même et contre tous les intérêts qu'il est si simple de lui supposer ? Quelle idée raisonnable peut-on se faire encore et du caractère d'Hysal et de sa conduite, du parti qu'il a pu se former dans l'État, et de la violence extravagante de tous ses projets et de toutes ses entreprises ? Comment un homme si peu intéressant a-t-il pu séduire le cœur vertueux de Sérishé, etc., etc. ? Beaucoup de tragédies sans doute ont réussi, sur lesquelles on aurait pu faire de pareilles questions ; mais n'est-ce pas la faute du poète lorsqu'il laisse au spectateur assez de loisir, assez de sang-froid pour discuter plus ou moins sévèrement le choix des moyens qu'il emploie à nous faire illusion ?

Quel que soit à l'avenir le succès de *Céramis*, nous osons penser que, malgré tous ces défauts, cet ouvrage offre encore des beautés de plus d'un genre, et nous avons même la témérité d'y trouver un talent plus estimable que dans *la Veuve du Malabar*, quelque suivies et quelque nombreuses qu'aient été les *reprises* de cette *Veuve*.

Le rôle de Céramis a été rendu par le sieur Vanhove de la manière la plus commune et la plus bourgeoise. Celui d'Hysal n'a été joué qu'une fois par le sieur de Larive, qui, loin d'en tirer parti, en a fait ressortir tous les défauts ; il l'a été plus mal encore depuis par le sieur Saint-Prix ; mais M<sup>lle</sup> Sainval a

paru souvent sublime dans le rôle de Sérisébé, et nous ne connaissons aucun rôle tragique où elle ait donné une plus haute idée de son talent.

Terminons cet article par une naïveté de l'auteur. A l'une des dernières répétitions, les comédiens lui ayant fait plusieurs observations auxquelles sa bonhomie et son amour-propre se lassaient également de répondre, il finit par leur dire : « Ma foi, messieurs, croyez-vous qu'on vous fera toujours des *Guillaume Tell*, des *Veuve du Malabar*? Prenez ce qu'on vous donne. »

## FÉVRIER.

## COUPLETS.

O lit charmant où ma Myrthé  
Dort en paix, quoique sans défense;  
Temple sacré de la beauté,  
Tu ne crains rien de ma présence;  
Je puis trouver là volupté  
Au sein même de l'innocence.

Laisse-moi poser cette fleur  
Au chevet de ma bien-aimée;  
Qu'elle en respire la fraîcheur,  
Et que sa vapeur embaumée  
Ajoute encore à la douceur  
De son haleine parfumée.

O doux sommeil, fais-la jouir  
Du calme heureux où tu la plonges.  
Laisse mon image s'unir  
Aux tendres erreurs de ses songes,  
Et que, sans avoir à rougir,  
Elle se plaise à ses mensonges.

VERS SUR LA MORT DE M. MÉTRA,  
LE NOUVELLISTE DE LA TERRASSE DES FEUILLANTS  
AUX TUILERIES<sup>1</sup>.

Il n'est plus! ô revers tragique  
Dont se doit affliger tout digne politique!

1. Voir tome XIII, p. 337.

Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment,  
 A son caractère fidèle,  
 Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,  
 S'il avait pu lui-même en donner la nouvelle.

— *Apologues et Contes orientaux*, par feu M. l'abbé Blanchet, auteur des *Variétés morales et amusantes*, un volume in-8°. C'est à M. Dussaulx, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, que l'on doit le recueil des divers morceaux qui composent ce volume. L'abbé Blanchet ne les destinait pas à voir le jour. Cet homme, plus estimable encore par son caractère et par ses vertus que par les productions de son esprit, durant le cours d'une longue vie s'était obstiné à cacher ses talents avec ce soin que tant d'autres emploient à les montrer; il n'avait fait que céder aux instances d'un parent qu'il chérissait avec beaucoup de tendresse lorsqu'il permit, peu de temps avant sa mort, qu'on publiât les *Variétés morales et amusantes*; il exigea même que son nom ne parût pas à la tête de l'ouvrage.

Les *Contes* et les *Apologues*, publiés depuis sa mort par M. Dussaulx, sont traduits en partie de l'arabe, langue que l'abbé Blanchet possédait assez bien, en partie extraits de quelques auteurs anglais qui les avaient déjà transportés dans la leur. Ces Contes et ces Apologues offrent en général une morale excellente; ils sont écrits avec cette simplicité qui n'exclut point la grâce, et qui convient à ce genre d'ouvrage comme elle appartenait essentiellement à l'âme et au talent de l'auteur; on y retrouve, s'il est encore permis de s'exprimer ainsi, l'œil antique, l'œil oriental; mais on y désire trop souvent ces vues fines et philosophiques qui distinguent les Fables orientales de M. de Saint-Lambert, et cette tournure spirituelle, originale et piquante dont les Contes de M. de Voltaire offrent un si parfait modèle. Ceux de l'abbé Blanchet sont suivis de *maximes* et de *proverbes orientaux*, qu'il avait traduits de Saadi et de Pilpay.

La vie de cet abbé offre des traits d'un désintéressement et d'une modestie rares, et qui durent conserver à l'abbé Blanchet des amis que sa misanthropie aurait pu éloigner de lui; il refusa presque toujours le bien qu'on voulait lui faire; il fuyait avec une inquiétude presque ridicule les sociétés même dont il était le plus sûr d'être aimé. Cette sorte de vertu sauvage a fait com-

parer quelquefois son caractère à celui du célèbre J.-J. Rousseau ; mais si Jean-Jacques, en affectant de fuir les hommes, fut constamment dévoré de l'amour de la célébrité, le pauvre abbé Blanchet s'y déroba de bonne foi. Quoique accablé de vapeurs, en s'éloignant de ses amis, il ne s'en plaignit jamais, et cacha toujours de son mieux sa vie, ses chagrins et ses ouvrages ; il gardait pour lui seul toutes ses peines, et ne voyait le monde que lorsqu'il se sentait la force d'y porter un esprit de complaisance et de douceur.

— *Bas-Reliefs du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec des notes.* Un volume in-12, avec cette épigraphe tirée de Virgile :

Hanc aspice gentem Romanosque tuos.

L'auteur de cette brochure <sup>1</sup> prétend venger son siècle de la préférence qu'on donne, selon lui, trop gratuitement aux siècles d'Auguste et de Louis XIV. Il feint un rêve dans lequel la Gloire le transporte aux extrémités de la terre ; là, cette déesse et celle de l'histoire le font entrer dans un temple où des bas-reliefs lui retracent tous les événements, toutes les vertus et tous les talents du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il n'est point de roi, point de général mort depuis 1700 à qui l'auteur ne donne de grands éloges ; mais, comme de raison, ce sont surtout les souverains vivants et les ministres en place qu'il traite avec le plus de munificence. De grands écrivains, des littérateurs dont le nom même nous est inconnu, partagent l'encens dont il dispose si libéralement ; en conséquence, on nous pardonnera de douter que ce beau chef-d'œuvre soit jamais mis au nombre des pièces du procès sur lequel la postérité semble seule avoir le droit de prononcer.

— On ne se souvient pas d'avoir jamais vu une séance publique de l'Académie française ni plus brillante ni plus nombreuse que celle du lundi 13, pour la réception de M. le comte de Guibert. En dépit de l'ordre nouvellement établi, il y eut plus de cent personnes réduites à rester debout ; et dans cette foule, pressée comme on l'est au parterre de la Comédie, se trouvaient plusieurs cordons bleus et plusieurs femmes de la cour. C'est pour la première fois que M<sup>me</sup> l'ambassadrice de Suède eut le plaisir d'assister à ce spectacle, et l'on verra bientôt qu'elle ne pou-

1. Joseph Lavallée, marquis de Bois-Robert.

vait choisir une circonstance plus intéressante ; elle était dans une tribune avec M<sup>me</sup> de Beauvau, la comtesse de Crillon, M. le maréchal de Castries et M. le maréchal de Ségur. On avait choisi exprès un jour où ces deux ministres fussent libres de s'y trouver.

Quoique le discours de M. de Guibert passe de beaucoup la mesure ordinaire des discours de ce genre (il dura près d'une heure et demie), l'auditoire ne parut pas en être fatigué ; ce n'est guère qu'à la lecture qu'on s'est avisé de le trouver trop long. Cette différence dans la manière de juger de l'étendue d'un même ouvrage s'explique assez facilement ; lorsqu'on entend un orateur qui prononce tout ce qu'il dit avec beaucoup d'âme et d'intérêt, on est sans doute bien plus susceptible des sentiments qu'il veut inspirer que lorsqu'on le juge froidement dans le silence de la solitude, ou sous les yeux d'un cercle frivole, toujours plus disposé à s'amuser de vos critiques qu'à partager votre admiration. Ce qui ne vous avait paru qu'un développement nécessaire de la pensée de l'orateur vous semble diffus ; vous aviez trouvé ce mouvement sublime ou naturel, vous lui reprochez à présent de l'emphase ou de l'exagération ; le discours est toujours le même, mais vous n'êtes plus dans la même disposition ; et plus l'orateur aura-t-il eu de véritable éloquence, plus lui sera-t-il difficile peut-être de se garantir de l'inconstance et de l'injustice de nos jugements.

M. de Guibert, après avoir parlé modestement de lui-même, se hâte de rendre à la mémoire de M. Thomas les honneurs qui lui sont dus, et son imagination a si bien vu toute l'étendue de la tâche qu'il s'est imposée, qu'il ne devait pas songer sans doute à chercher un autre sujet.

« Elle s'enflamme, dit-il, à sa vue (à la vue de cette tâche). L'Élysée s'ouvre devant moi. Je me sens pressé par ces grands hommes que M. Thomas a loués lui-même avec tant d'éclat ; leurs ombres reconnaissantes m'environnent, elles me crient : Acquitte notre dette ; nous sommes là pour nous plaindre ou pour t'applaudir. »

Ce mouvement, dont la hardiesse n'appartient pas moins à l'orateur qu'au poète, le conduit naturellement à parler des premiers ouvrages qui firent distinguer le talent de M. Thomas, de ces Éloges académiques devenus modèles dans un genre assez

fastidieux en lui-même, mais dont les succès plus ou moins mérités ont pour ainsi dire envahi depuis vingt ans tout le domaine de notre littérature. Cette triste réflexion n'est pas, comme on peut croire, de M. de Guibert, mais elle n'est que trop vraie.

Parmi les Éloges de M. Thomas, celui que son successeur rappelle avec plus d'intérêt est l'*Éloge de Descartes*, et c'est sans doute celui où l'on trouve le plus de beautés et le moins de défauts; la philosophie la plus éloquente et l'éloquence la plus philosophique, de plus grandes idées et de plus grandes images, un sujet mieux approfondi et le ton le plus propre au sujet.

Dans l'*Essai sur les femmes*, M. de Guibert loue un caractère d'éloquence plus sobre, et *sobre* a paru véritablement l'épithète qui convenait le mieux au ton de cet écrit. Embarrassé à expliquer pourquoi l'ouvrage n'avait guère eu qu'un succès d'estime, voici comme il se tire de peine : « C'est, dit-il, qu'il eut pour lui les hommes, dont le suffrage porte ordinairement l'empreinte tranquille de l'estime, et qu'il n'eut pas pour lui les femmes, dont le sentiment prend si aisément la couleur de l'enthousiasme; elles y trouveront le procès trop sérieusement instruit, et les femmes aiment mieux être senties que jugées... » Cette dernière phrase a été étrangement parodiée, et les femmes mêmes n'ont pas eu l'air de l'approuver.

Un ouvrage de M. Thomas qui, pour nous servir de l'expression de notre orateur, ne laissa personne en suspens, et força même le vice et la médiocrité à se parer d'une admiration hypocrite, c'est l'*Éloge de Marc-Aurèle*. Le caractère dramatique donné à cet Éloge est en effet d'une belle invention. « Quelle admirable adresse de rappeler toutes les grandes actions de ce prince par des députés de toutes les nations qui ont été témoins de sa gloire et de sa bienfaisance! Et chacun de ces députés, comme il est peint! comme le Germain, l'Espagnol, l'Africain, l'habitant de l'Asie, ont chacun leur costume et leur physionomie!... » L'auteur venge ici M. Thomas du reproche d'avoir exagéré toujours la grandeur de ses héros. « C'est assez sans doute, dit-il, que l'inexorable histoire ait l'autorité de peser le mérite des grands hommes et d'analyser leur gloire; il faut du moins qu'un seul jour ils soient loués avec abandon, et c'est à

l'éloquence à leur rendre ce dernier devoir. Oui, l'éloquence peut ce jour-là, sans bassesse, se laisser aller à son enthousiasme et embellir sans être accusée d'imposture... Enfin l'éloquence, qui n'est que trop souvent de la flatterie quand elle loue les vivants, ne ressemble plus qu'à la gloire quand, touchante et sublime, elle descend ainsi du ciel pour couronner un tombeau. »

L'ouvrage qui mit le comble aux succès oratoires de M. Thomas, c'est son *Essai sur les Éloges*. M. de Guibert n'a eu garde de l'oublier ; mais peut-être est-ce le seul qui eût mérité une plus longue analyse ; ce livre, qu'on aurait, comme il l'observe, pu intituler l'*Histoire de l'éloquence*, est certainement un des meilleurs morceaux de notre littérature moderne, et ce n'est cependant que depuis peu d'années qu'on lui a rendu toute la justice qui lui était due.

Après avoir parlé de ce que le public connaît de M. Thomas, « il me reste (continue notre orateur) à l'instruire de ses pertes. Il composait un poëme sur *Pierre le Grand*, et six chants de ce poëme, qui devait en avoir vingt-quatre, sont presque terminés. J'ai quelquefois entendu blâmer le choix de ce sujet... ; mais M. Thomas, voulant prendre son sujet dans l'histoire moderne, et n'ayant par conséquent ni la ressource du merveilleux ni celle de la mythologie, pouvait-il mieux faire que de chercher aux extrémités de l'Europe une nation et un héros sortant presque des mains de la nature?... Il fait parcourir à ce héros les pays qu'il a vus et ceux qu'il n'a pas vus ; c'est le droit du poëte... Ainsi, dans un premier voyage en France, Pierre trouve Louis XIV au comble de sa gloire, et l'Europe en silence devant ses armes ; il voit ces fêtes mémorables, ces carrousels héroïques qui remplissaient encore ses délassements d'images de guerre et de triomphes ; Versailles tout brillant de la fraîcheur de sa création ; Paris s'embellissant, comme Salente, sous la bague d'Idoménée. C'est à une partie de chasse, où Pierre assiste sans être connu et où il tue de sa main un sanglier qui, comme celui d'Érymanthe, répandait autour de lui la mort et la terreur, que le monarque français devine le héros du Nord ; c'est ensuite à la cérémonie de son audience publique, dans la galerie de Versailles, qu'il lui montre ou lui présente, en lui faisant le portrait de chacun d'eux, ces grands hommes en tout genre qui se

pressent autour de ses regards, et qui rappellent ce beau cercle de demi-dieux peints par Homère autour du souverain du ciel.

« Dans un autre chant, le czar fait un second voyage en France, et tout a changé. Ce n'est plus Louis XIV environné de tous ces grands instruments de sa gloire et fier d'une famille florissante, c'est Louis XIV presque seul dans son palais, et ne pouvant plus s'appuyer que sur le berceau d'un enfant ; c'est Louis XIV après la paix d'Utrecht, et dont l'étoile a pâli, mais dont l'âme a résisté ; c'est Louis XIV en cheveux blancs et instruit par l'adversité, qui lui raconte ses revers comme il lui a raconté ses prospérités ; il avoue ses mauvais choix, il déplore ses erreurs. Il donne au czar la grande leçon de l'orgueil corrigé et d'un caractère supérieur à la fortune.

« M. Thomas avait formé le plan d'un autre ouvrage *sur le génie des peuples à toutes les grandes époques de leur existence*, et personne n'était plus propre que lui à remplir ce beau sujet, par la profonde méditation qu'il avait faite de l'histoire, et par la saine philosophie qu'il y aurait répandue. On y eût retrouvé souvent le pinceau de Tacite et l'âme de Démosthène... »

Si l'éloge des vertus de M. Thomas est moins long que celui de ses ouvrages, il n'est pas moins intéressant ; on en jugera par le morceau qui suit :

« Homme excellent sous tous les rapports et dans toute l'étendue de ce mot universel..., je ne touche à ton image qu'en tremblant ; je crains d'affaiblir ce que je connais, je regrette ce que j'ignore. Que de traits cachés par sa modestie ou perdus dans la solitude où il vivait ! Une femme de ses amies, que l'ingénieuse finesse de l'observation suivante et la pureté du sentiment qu'elle renferme ne manqueront pas de faire nommer, me parlait il y a quelque temps de la vigilance continuelle de M. Thomas sur ses défauts. « Par exemple, me disait-elle, il « aimait trop la gloire pour n'être pas quelquefois agité par les « succès des autres ; mais je ne surprenais cette belle faiblesse « de son âme que par l'excès des éloges dont il accablait alors « ses heureux rivaux. Il en était de même de toutes les imper- « fections qu'il pouvait avoir ; elles lui faisaient toujours em- « brasser avec exagération les qualités opposées ; en sorte que

« je ne me suis jamais aperçue de ses défauts que par ses « vertus. »

A ce trait, auquel les personnes qui connaissent M<sup>me</sup> Necker ont reconnu sans peine et la finesse de son esprit observateur et sa sensibilité profonde, ajoutons encore le parallèle que M. de Guibert s'est permis de faire ensuite entre le caractère de M. Thomas et celui de M. de La Harpe<sup>1</sup>; ce dernier a eu lui-même la bonne foi de s'y reconnaître et l'indiscrétion de s'en plaindre. Au portrait de l'homme de lettres qui ne respire que pour la gloire et pour la vertu, on oppose celui de l'homme de lettres qui n'aspire que les jouissances momentanées de la réputation. « Celui-ci, dit-on, celui-ci sacrifie toujours la durée à l'éclat et la vérité à l'effet; il produit sans cesse, parce qu'il veut continuellement entretenir le public de lui, et rien ne mûrit dans ses mains, parce qu'il est dévoré de l'impatience de cueillir. Toujours inquiet, toujours ombrageux, il passe sa vie à écouter autour de lui le bruit qu'il croit faire; il assigne des règles, il distingue les genres, il pose les limites, et il oublie que le génie franchit quelquefois avec bonheur ces barrières importunes. Il pâlit des succès, et il les analyse pour les réduire au niveau des siens. L'infortuné! comme s'il ne pouvait exister de mérite qu'à ses dépens; comme si la carrière de la gloire n'était pas une patrie commune, un champ inépuisable où les moissons peuvent sans relâche succéder aux moissons; comme s'il n'était pas plus beau de s'élever au milieu de rivaux qu'on honore que de planer sur la médiocrité et de dominer dans un désert! »

Nous croyons devoir terminer ici notre analyse du discours de M. de Guibert; car il n'y a rien de fort remarquable dans la manière dont il a payé le tribut d'usage aux grandes qualités de Louis XIV et du cardinal de Richelieu, aux vertus plus touchantes de Louis XVI et de son auguste compagne. Avec quelque sévérité qu'on ait jugé ce discours depuis qu'il est imprimé, n'a-t-il pas rempli son objet par la sensation qu'il a faite sur l'assemblée imposante devant laquelle il fut prononcé? On ne saurait se dispenser même, à la lecture la plus tranquille, d'y

1. M. de Guibert n'a jamais pu pardonner à M. de La Harpe d'avoir remporté le prix de l'*Éloge de Catinat*, auquel il croyait avoir le droit le plus incontestable. (MEISTER.)

admirer encore et de beaux mouvements et l'empreinte intéressante d'une âme sensible, d'un caractère plein d'énergie et d'élévation. Si l'on y voit moins de méthode que de chaleur et d'abandon, avons-nous entendu beaucoup de discours académiques qu'on puisse honorer du même reproche? On y trouve le mot de *gloire* répété trop souvent, à la bonne heure; mais comment se résoudre à l'effacer lorsqu'on sent de bonne foi que ce mot est parti d'un cœur rempli d'amour pour la gloire? On sait que depuis sa plus tendre jeunesse M. de Guibert n'a respiré que pour elle. Les passions nobles, comme il l'a dit lui-même, deviennent honorables par leur constance; elles n'ont pas besoin d'être couronnées par le succès pour obtenir quelque estime aux yeux des hommes.

Ce n'est pas sans raison que l'on a relevé dans ce discours quelques phrases hasardées, quelques expressions peu correctes. Nous n'aimons point qu'on dise à l'Académie « recevez les ordres de la postérité », parce que cela n'est guère plus facile à entendre qu'à exécuter; nous n'aimons point qu'on soupçonne le bon M. Thomas « d'avoir eu la conviction secrète de faire reculer devant son talent les bornes de la nature », parce que c'est précisément là ce que M. de Voltaire appelait du *galithomas*, et que ce ne sont point ces défauts d'un académicien d'ailleurs si estimable qu'il faut faire revivre; ils n'ont été que trop imités. Mais des discussions de ce genre ne conviennent point à l'objet de nos feuilles.

La réponse que M. de Saint-Lambert a faite au récipiendaire a paru fort sage, mais de peu d'effet; il est vrai que la manière dont elle fut prononcée n'était pas propre à la faire valoir; il est difficile d'imaginer un organe plus pénible, plus ingrat. M. de Saint-Lambert s'est borné à rappeler au public avec beaucoup de simplicité les titres les plus connus de M. de Guibert, son *Essai sur la tactique*<sup>1</sup> (l'auteur, lorsqu'il le composa, n'avait que vingt-quatre ans), son livre *sur l'Ordre profond et sur l'Ordre mince*, ses poëmes, son *Connétable de Bourbon* et ses *Gracques*; tout cela ne devait pas prêter, ce semble, à de violentes critiques; cependant le nouvel académicien a trouvé mauvais qu'on eût oublié

1. « Il n'y a, — disait le roi de Prusse, que M. de Saint-Lambert a cité comme garant du mérite de l'ouvrage, — il n'y a pas grand mal à faire un mauvais livre à vingt-quatre ans. » (MEISTER.)

ses *Éloges*, et qu'on eût traité modestement de *poèmes* de véritables tragédies. M. le maréchal de Broglie a trouvé beaucoup plus mauvais encore que, en parlant du livre *sur l'Ordre profond*, le directeur de l'Académie ait paru prendre la liberté de décider contre lui en faveur du système de son nouveau confrère, et ce dernier article a été supprimé en entier à l'impression.

La famille de M. de Praslin n'a pas été non plus trop contente de la manière dont M. de Saint-Lambert a rappelé la fermeté avec laquelle M. Thomas, qui occupait un poste honorable auprès de ce ministre, préféra le malheur de lui déplaire à celui d'être complice de l'injustice qu'il voulait faire à M. Marmontel, dont il croyait avoir à venger sa société. « Pour empêcher M. Marmontel d'entrer à l'Académie, M. de Praslin voulut engager M. Thomas à demander la place qui vaquait ; il ne put l'y déterminer et fut mécontent ; il ne renvoya pas M. Thomas, si c'est ne pas renvoyer l'homme de bien qu'on a aimé que de le traiter avec indifférence : M. Thomas demanda la permission de se retirer. Depuis ce moment, il craignit plus les protecteurs que la pauvreté... » Ajoutons, pour l'honneur de la Providence ou de l'amitié, qu'elle daigna souvent choisir pour son ministre, que cet extrême désintéressement fut assez bien récompensé ; M. Thomas, quoiqu'il n'ait presque rien retiré de l'impression de ses ouvrages, jouissait, lorsqu'il est mort, de seize à dix-huit mille livres de rente.

La séance académique a été terminée par la lecture que nous a faite M. Ducis d'une *Épître à l'amitié*, ayant pour épigraphe ces mots de Fénelon : « Il serait à désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour. »

Il n'y a dans cet ouvrage aucune espèce de plan, point d'unité de sujet ; ce sont des lieux communs sur l'amitié, sur l'amour, sur la préférence qu'on doit au premier de ces sentiments ; c'est ensuite l'effusion de la reconnaissance du poète pour les soins que lui rendit M. Thomas à l'occasion du funeste accident qui pensa lui coûter la vie à son retour de Chambéry ; ce sont enfin des regrets sur la perte de son illustre ami. Il n'y a pas plus d'unité dans le ton de cette longue *Épître* qu'il n'y en a dans le plan ; ici c'est tout le faste, toute l'emphase de la poésie épique ; là c'est toute la fadeur de l'épigramme ; mais, à travers ce triste chaos de sentiments et d'images et de mots, on voit briller par-ci par-là des vers d'une grande beauté. En voici qui ont été fort applaudis

et qui nous ont paru mériter de l'être ; le poëte parle de l'instant où il revoit son ami qui a volé à son secours :

C'est lui, je le revois : ô que de pleurs coulèrent !  
Comme en mes faibles bras ses bras s'entrelacèrent !  
Appuyé sur ton cœur, renaissant sous tes yeux,  
Dans quelle extase, ami, je contemplai les cieux !  
J'admirai leur azur, je regardai la terre,  
Je crus me ressaisir de la nature entière.  
Ah ! sortant de la tombe où l'on fut endormi,  
Qu'il est doux de revoir le ciel et son ami !

Ce sont ses adieux à son ami prêt à partir pour Nice :

Tu pars. Climats heureux, je le confie à vous.  
Zéphyr, apportez-lui vos parfums les plus doux,  
De vie et de bonheur chargez l'air qu'il respire ;  
Pour prix de vos bienfaits vous entendrez sa lyre.

N'oublions point encore le beau mouvement qui termine la peinture de ses regrets :

Donnez-moi, mes amis, des lauriers et des fleurs ;  
Je l'en veux accabler, j'en veux couvrir sa cendre.  
Mais son cercueil frémit, ma voix s'est fait entendre.  
Oui, mon ami, c'est moi, mon accent t'est connu...  
C'est moi que tout sanglant tes bras ont soutenu.  
Quoi ! c'est moi qui renais, et c'est toi qui succombe !  
Hier contre son sein, aujourd'hui sur sa tombe.

#### CHANSON SUR LE LYCÉE <sup>1</sup>

Air : *Chansons, chansons.*

La Grèce n'eut qu'une Aspasia,  
Qui chérit la philosophie

1. C'est l'établissement qui a succédé au *Musée*, établi par l'infortuné Pilâtre des Roziers. Monsieur et M. le comte d'Artois ont bien voulu le prendre sous leur protection, et M. le marquis de Montesquiou a travaillé avec un zèle infiniment respectable à donner à cet établissement toute la consistance, tout l'intérêt dont il était susceptible. Il en a rédigé lui-même le prospectus, et ce prospectus respire la philosophie la plus aimable, le patriotisme le plus sage et le plus éclairé. Il a engagé les hommes de lettres les plus distingués à seconder ses vues, et il y a parfaitement réussi. M. Marmontel et M. Garat se sont chargés du cours d'histoire ; M. de La Harpe, de celui de littérature ; M. de Condorcet et M. de La Croix, de

Jusqu'au tombeau.  
 Qu'il était pauvre, ce Lycée!  
 Sa gloire sera surpassée  
 Par le nouveau.

Non, le Français n'est plus frivole;  
 On démontre dans cette école  
 L'attraction.  
 Là tout le beau sexe s'amuse  
 Du carré de l'hypoténuse  
 Et de Newton.

Jadis une belle en physique  
 Ne connaissait qu'un point unique,  
 Vrai jeu d'enfant;  
 Mais à présent elle compose,  
 Et va remonter à la cause  
 Du mouvement.

Je vois ces femmes de génie  
 Étudier l'anatomie  
 En vrai savant.  
 Puis dans l'usage de la vie  
 En appliquer la théorie  
 En pratiquant.

Voulez-vous savoir la chimie,  
 Approfondir l'astronomie,  
 Et vous pousser?  
 Allez aux écoles nouvelles,  
 Vous apprendrez ces bagatelles  
 Sans y penser.

Voyez Dunois, voyez Pompée,  
 Voilà David, voici Poppée  
 Et Childebrand.  
 Passons à la guerre punique...  
 La lanterne qu'on dit magique  
 Instruit autant.

Si jamais, maître en l'art d'Homère,  
 Je peins la reine de Cythère

celui de mathématiques; M. de Fourcroy, de celui de chimie et d'histoire naturelle; M. de Parcieux, de celui de physique, etc. Ce nouveau Lycée n'est ouvert que depuis un mois; on y compte déjà plus de sept cents souscripteurs, et de ce nombre sont les femmes les plus distinguées de la ville et de la cour. (MEISTER.)

Et ses attraits,  
 Dans ce salon plein de modèles,  
 D'après Longin, d'après vos belles  
 Je la peindrais.

Craignons qu'une jalouse fée,  
 Bornant les sages du Lycée  
 Dans leurs projets,  
 Hors du giron de la science  
 Ne les change par sa puissance  
 En perroquets.

· COUPLET IMPROMPTU

SUR LE DISCOURS DE M. DE GUIBERT.

Je suis un brave soldat  
 Qui chante toujours victoire  
 Sans avoir vu de combat;  
 Mon nom de guerre est la Gloire.  
 Vive la Gloire!

— On a donné, le lundi 6 février, sur le Théâtre-Français, la première et dernière représentation des *Coquettes rivales*, comédie en cinq actes et en vers, de M. Lantier, auteur déjà connu de deux comédies moins malheureuses, du *Flatteur*, de *l'Impatient*, et d'un petit recueil de vers et de prose intitulé les *Œuvres de l'abbé Mouche*.

Les premières scènes de cette pièce, d'un dialogue vif et piquant, semblaient présager le succès de l'ouvrage; mais comment soutenir durant cinq actes une intrigue si faible, qui se traîne avec une lenteur si pénible et n'offre aucune situation vraiment comique ou vraiment intéressante? Celles même qui annonçaient quelque intention heureuse n'ont pas produit l'effet qu'on en aurait pu attendre, ou parce qu'elles n'étaient pas assez préparées, ou parce qu'elles ne donnaient aucun mouvement à l'action. Malgré ce défaut fait pour détruire tout intérêt, on a cru reconnaître dans plusieurs endroits de cette comédie, notamment dans le quatrième acte, quelques combinaisons de scènes assez théâtrales et des traits qui rappellent le talent que l'auteur avait montré dans *le Flatteur*, et surtout dans *l'Impatient*. Plusieurs plaisanteries d'un mauvais goût et d'un plus mauvais ton ont achevé de décider le sort des *Coquettes rivales*, et ce n'est pas

sans peine que la pièce a résisté jusqu'au dénoûment à l'ennui des loges et à la mauvaise humeur du parterre.

— *Lettres de M<sup>me</sup> la comtesse de L<sup>\*\*\*</sup> à M. le comte de R<sup>\*\*\*</sup>*; un volume in-8<sup>o</sup><sup>1</sup>. Ces lettres sont censées avoir été écrites depuis 1674 jusqu'en 1680. « Elles me furent confiées, dit l'éditeur, par M. le comte de R<sup>\*\*\*</sup>, à condition qu'elles ne paraîtraient que longtemps après sa mort, que je ne ferais pas revivre les noms effacés, et que j'en changerais même les lettres initiales... » Il était aisé de juger que la personne qui s'était chargée de publier ces lettres ne méritait pas d'être accusée d'indiscrétion; car on eut bientôt deviné qu'elles étaient beaucoup plus modernes qu'on ne voulait le persuader aux lecteurs; ce qu'on eut infiniment plus de peine à deviner, c'est qui pouvait être l'auteur de cette petite supercherie littéraire. On soupçonna tour à tour M<sup>me</sup> Riccoboni, M<sup>me</sup> la comtesse de Genlis, et ce soupçon seul en fait sans doute un assez bel éloge. La première garda le silence. M<sup>me</sup> de Genlis crut devoir désavouer hautement l'ouvrage, et le fit avec beaucoup de dédain dans une lettre envoyée au *Journal de Paris* par Lambert, son imprimeur ordinaire. On ne peut dissimuler que l'envie de percer le voile sous lequel s'était caché l'auteur anonyme n'ait attaché à cette production plus d'intérêt qu'elle ne semble en mériter; mais ces lettres n'eussent pas même fait naître cette sorte d'intérêt si l'on n'y avait trouvé d'ailleurs de l'agrément et de l'esprit. Il est à peu près démontré aujourd'hui que ces lettres sont de M<sup>lle</sup> de Sommery, auteur d'un petit ouvrage de morale que nous avons eu l'honneur de vous annoncer dans le temps; il est intitulé *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société*<sup>2</sup>.

M<sup>me</sup> la comtesse de L<sup>\*\*\*</sup> est mariée avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais qui, par son caractère et ses procédés, mérite son estime et sa tendresse; cela n'empêche pas, comme on peut le croire, qu'elle n'ait conçu une grande passion pour le comte Adolphe, et c'est à ce cher Adolphe que sont adressées toutes les lettres de la comtesse de L<sup>\*\*\*</sup>. On s'est permis, peut-être assez prudemment, de soustraire les réponses. M<sup>me</sup> de L<sup>\*\*\*</sup> tâche d'être l'épouse, la maîtresse même d'un mari qu'elle ne saurait

1. La première édition parut en 1785.

2. Voir précédemment, tome XIII, p. 265.

aimer, et de n'être que l'amie d'un amant qu'elle adore. Il serait difficile d'exprimer un adultère de sentiment avec plus de décence, de délicatesse et de vertu. Une situation si délicate promet à chaque instant de l'intérêt; mais cette attente est toujours trompée; les principaux personnages se trouvent à la fin du volume au même point où on les a vus au commencement; il n'y a donc dans la marche de l'ouvrage ni mouvement, ni progrès. On a tâché de suppléer à ce vide par des portraits, par des réflexions sur les personnes les plus illustres de l'époque où les lettres sont censées écrites; mais ces portraits, ces réflexions n'ont presque rien de neuf.

Il ne paraît pas trop aisé de dire quel est l'objet que l'auteur de ces lettres a pu se proposer; il semble que ce ne soit ni d'instruire, ni d'intéresser, encore moins de tromper le public; car on y eût mis sans beaucoup de peine et plus d'adresse et plus de soin: on pourrait donc ne regarder cet ouvrage que comme un essai dans cette manière d'écrire simple, noble et naturelle qui fut propre au siècle dernier, et dont les prétentions de celui-ci affectent tous les jours de s'éloigner davantage. Sous ce rapport, les *Lettres de M<sup>me</sup> la comtesse de L\*\*\** méritent des éloges; on y trouve de la grâce, de la facilité, et, si vous en exceptez quelques taches assez légères, un goût fort sage et le meilleur ton.

— *Caroline de Lichtfield*, publiée par le traducteur de *Werther*, deux volumes in-12. Ce petit roman, qui a eu le plus grand succès dans ce pays-ci, est d'une dame de Lausanne, M<sup>me</sup> de Crouzas, fille de M. Pollier, auteur d'un ouvrage assez estimé, *de l'Influence des mœurs sur le gouvernement*. M<sup>me</sup> de Crouzas pensa devenir elle-même, il y a quelques années, l'héroïne d'un fort beau roman; elle avait inspiré une grande passion à milord Galloway, qui n'avait alors que seize à dix-sept ans, et faisait ses études à Lausanne; elle-même en avait environ vingt-cinq. Le jeune milord l'avait enlevée, et se disposait à l'épouser, en face de l'Église, dans un village des environs, lorsque le bailli du lieu, d'accord avec le gouverneur de milord, trouva je ne sais plus quel moyen de troubler la fête et de faire partir subitement notre jeune épouseur pour Londres.

*Caroline* mérite d'être distinguée de la foule des romans que chaque année voit naître et mourir. Les situations en sont

neuves et touchantes; le style, à quelques négligences, à quelques incorrections près, est rempli de grâce, de naturel, d'intérêt et de vérité. Ce roman commence par où les autres finissent, par le mariage de l'héroïne. Il est vrai qu'elle n'est pas plus tôt mariée que son mari a la générosité de consentir à se séparer d'elle; il est d'une laideur si effrayante, que sa jeune épouse conçoit pour lui l'aversion la plus insurmontable. Devinerait-on ce qui la ramène vers ce nouvel Azor qu'elle finit par adorer? C'est une grande passion pour le meilleur ami de son époux, pour un homme charmant qui doit tout à ce mari disgracié, qui fut seul cause de tous les malheurs de sa vie; car c'est en attaquant sur de faux soupçons le comte de Walstein, le mari de Caroline, que le baron de Lindorf, qui venait d'en recevoir les services les plus essentiels, l'avait blessé si malheureusement, qu'il en était devenu un objet hideux après avoir été un des plus beaux hommes de la cour de Berlin, etc., etc.

Nous ne prétendons point garantir la vraisemblance de tous les incidents de cette histoire, mais nous osons promettre à tout lecteur sensible qu'elle lui fera éprouver souvent les émotions les plus vives et les plus douces. En doit-on demander davantage au meilleur roman?

L'auteur annonce lui-même dans un petit avertissement que le fonds de *Caroline* est pris d'un conte inséré dans un recueil allemand intitulé *Bugatelles (Kleinigkeiten)*. Le premier volume est très-supérieur au second. Ce roman a eu un succès prodigieux.

— *Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux Mémoires de M. Linguet sur la Bastille*, un volume in-8°. On l'attribue à M. Servan, ancien procureur général du parlement de Grenoble<sup>1</sup>. L'auteur entreprend d'y prouver que la Bastille est de *droit divin*, de *droit positif* et de *droit politique*, qu'elle supplée à tous les pouvoirs intermédiaires, à l'honneur, principe de la monarchie, aux lois, etc. Il est aisé de concevoir le développement d'une pareille idée; mais l'ironie malheureusement n'en est ni assez fine ni assez légère; on y rencontre des idées fortes et hardies, des images expressives; mais ces images nous ont paru souvent ou trop familières ou trop recherchées.

1. Cet ouvrage, imprimé à Lausanne sous la rubrique de Philadelphie, en 1784, est effectivement de Servan. (Cu.)

Il y a plus d'intérêt, plus d'originalité dans les notes, surtout dans celle où l'on passe en revue toutes les grandes et petites inquisitions, dans celle où l'on compare nos procès modernes aux anciens tournois, dans la dernière de toutes enfin où l'on examine avec beaucoup de hardiesse le génie de nos différentes lois politiques, religieuses, bursales, civiles, criminelles, militaires. Voici une des remarques par lesquelles l'auteur commence cette discussion :

« On a calculé qu'un homme de moyenne stature porte un jour dans l'autre trente-un mille trois cent soixante livres d'air bien réparties sur toute la surface de son corps. Un Huron s'étonnerait bien davantage de la manière leste dont nous supportons, tous tant que nous sommes, sans nous plaindre, sans paraître le sentir, un fardeau énorme de lois ; et ces lois n'ont point d'équilibre entre elles comme l'air, et ces lois ne sont point nécessaires à notre vie comme l'air. Cet effet est vraiment étonnant. »

L'épître dédicatoire qu'il se propose de mettre à la tête du recueil complet de nos lois criminelles, qu'il est résolu de faire imprimer tout exprès pour le dédier aux accusés, est d'une simplicité assez gaie.

« Messieurs les accusés, j'ai l'honneur de vous offrir le recueil de nos lois criminelles, pour vous apprendre une vérité qu'il est bon que vous sachiez ; c'est, messieurs les accusés, qu'une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente. Sauve qui peut, et bon voyage. Sur ce je prie Dieu, messieurs les accusés, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

---

## MARS.

« Avant d'être venu à Paris, disait souvent M. de Caraccioli, aujourd'hui premier ministre du roi de Naples, je me faisais de l'Amour l'idée du monde la plus séduisante ; je me le peignais comme un dieu charmant ; je croyais vraiment lui voir des ailes d'azur, un carquois brillant, des flèches d'or. J'ai bien ouvert les yeux, j'ai vu que ce n'était qu'un vilain petit Savoyard qui courait le matin, laissant des billets de porte en porte. »

C'est encore lui qui se plaisait à répéter ce mot d'une femme,

que « le Mathusalem des amours en France ne vécut que six jours ».

— « La curiosité, dit M. du Buc, est suicide de sa nature, et l'amour n'est que la curiosité. »

M. de Voltaire a presque toujours imité, mais avec quelle supériorité! « Il est, disait M. du Buc, comme le faux Amphitryon; quoique étranger, c'est toujours lui qui a l'air d'être le maître de la maison; et ne serait-ce pas, monsieur, comme Jupiter, parce qu'il était dieu chez lui? »

Montesquieu, pour peindre la plus cruelle des tyrannies, celle qui s'exerce à l'abri des lois, dit qu'elle écrase l'homme qui se noie, avec la planche sur laquelle il espérait échapper au naufrage. Suivant M. du Buc, Moïse a exprimé ce sentiment avec plus d'énergie dans cette loi saintement mystérieuse du Lévitique : « Tu ne feras point bouillir le chevreau dans le lait de sa mère. »

Tout le monde se souvient de ces vers de l'hymne à l'Amitié dans *Castor et Pollux* :

Et tu serais la volupté  
Si l'homme avait son innocence<sup>1</sup>.

Aux yeux de M. du Buc, ce ne fut jamais qu'un *non-sens*, qu'il compare à ce trait si connu du berger qui disait que, s'il était roi, il garderait ses moutons à cheval.

— Trait peu connu du caractère de Louis XV, mais que nous tenons de bonne part.

Quand feu M. de Montmartel eut réglé ses comptes avec le gouvernement, le ministre fut chargé de lui offrir une récompense proportionnée aux services qu'il avait rendus à l'État; il refusa tout : « Je suis content, je n'ai besoin de rien. » Six mois après, il revient trouver le ministre : « J'ai refait, dit-il, mon compte, il me faut absolument cinquante mille écus pour régler tous mes arrangements de famille; après les offres que vous aviez bien voulu me faire, je me flatte que vous ne refuserez pas de les demander au roi. — Mais il n'y a que six mois que vous refusiez les propositions les plus brillantes, et vous avez besoin aujourd'hui de cinquante mille écus? — Cela est

<sup>1</sup>. Opéra de Gentil Bernard, acte III, scène 1<sup>re</sup>.

ainsi, et je vous demande en grâce de mettre ma requête sous les yeux de Sa Majesté. » Le ministre en parla au roi comme de la demande du monde la plus extraordinaire. Le monarque, fort embarrassé, se lève brusquement, et répond en s'en allant avec une confusion marquée : « Il faut, oui, il faut les lui donner. »

L'énigme fut bientôt expliquée; le roi voulait ces cinquante mille écus pour lui-même, et n'avait pas voulu cependant les demander pour son compte au trésor royal.

— Il n'y a plus d'hommes à bonnes fortunes, disait une femme de beaucoup d'esprit; c'est ce qu'a dit à sa manière un des plus éloquents prédicateurs de nos jours : « La vertu dans ce siècle est si décriée qu'il n'y a plus d'hypocrisie. »

— *Coradin*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, vers la fin de janvier<sup>1</sup>, n'a pas encore été redonnée depuis, quoiqu'on eût annoncé qu'elle reparaitrait avec des changements. Le poëme est de M. Tacusset, la musique de M. Bruni. C'est le premier coup d'essai des deux auteurs.

Un fabliau, inséré dans la *Bibliothèque des romans*, a fourni le fonds de cette pièce.

Coradin, comte d'Antibes en Provence, est parti pour la guerre, en laissant sous la garde d'Euphrosine, son épouse, un jeune chevalier espagnol, nommé Alphonse, et son écuyer, qu'Edmond, son beau-frère, a fait prisonniers et conduits dans son château. Euphrosine a traité son jeune prisonnier, pendant l'absence de son époux, avec des soins que quelques méchants ont mal interprétés, et l'on s'est pressé d'en instruire le comte. Celui-ci a quitté son armée après avoir battu ses ennemis. C'est l'instant où commence la pièce.

Cette pièce n'a point l'intérêt du roman; l'action a paru souvent invraisemblable, chargée d'incidents quelquefois trop imprévus, et quelquefois peu motivés. Pour intéresser le cœur, il faut persuader la raison, du moins la séduire.

Quant à la musique, M. Bruni a prouvé, par des réminiscences frappantes, que les compositions des Piccini, des Sacchini et des Grétry lui étaient très-connues. Des amis maladroits ont demandé l'auteur à la fin de la représentation avec quelques applaudisse-

1. Le 19.

ments; mais ces applaudissements ont été suivis de sifflets si aigus qu'il n'est point d'amour-propre qui pût s'y méprendre.

— Des trois oraisons funèbres consacrées à la mémoire de M. le duc d'Orléans<sup>1</sup>, celle dont on a le plus parlé dans le monde est, comme de raison, celle dont il y avait le plus de mal à dire : c'est celle de M. l'abbé Maury<sup>2</sup>; on y a trouvé tant de maladresse, d'insolence et de gaucherie, que, sur le compte qui en a été rendu au roi, il lui a été défendu très-expressément de l'imprimer. Voici ce que nous en avons entendu dire à des auditeurs peu suspects de partialité.

L'orateur a débuté d'abord par demander grâce pour l'aridité de son sujet; mais par un mouvement qu'il a cru aussi hardi qu'heureux : « Peut-être, mes chers frères, a-t-il dit, en est-il plus d'un parmi vous assez prévenu pour me plaindre de la tâche que je me suis chargé de remplir. Je n'ai en effet à vous présenter aucun de ces caractères, aucune de ces actions éclatantes qui semblent prêter le plus au pouvoir de l'éloquence... » Il a fait ensuite un tableau aussi vague que pompeux de la bienfaisance et de la bonté du prince; il l'a loué charitablement d'avoir préféré le charme des vertus privées à cette gloire des héros dont il se dégoûta de bonne heure, au moins pour son propre compte, mais qu'il ne cessa jamais d'estimer dans les autres; car ce prince vertueux se plut toujours à honorer ceux en qui la patrie voyait ou son espérance ou son appui; ce qui amenait, comme vous voyez, nécessairement l'éloge détaillé de M. le bailli de Suffren, de M. le comte d'Estaing, de M. le marquis de Bouillé, de M. de Lafayette, etc. Il est aisé de sentir l'effet qu'a pu produire un pareil plan, aux yeux du moins de ceux qui dans cette cérémonie funèbre venaient offrir aux mânes du meilleur des princes l'hommage sincère de leur reconnaissance et de leurs regrets. Ce qu'on sentira sans doute encore mieux, c'est combien le duc et la duchesse d'Orléans durent être surpris que l'article de la vie de leur père sur laquelle l'orateur avait cru devoir s'étendre avec le plus de complaisance et d'intérêt, ce fût son mariage avec M<sup>me</sup> de Montesson; il le compare à celui de Louis XIV avec M<sup>me</sup> de Maintenon; c'est le grand morceau, c'est le morceau du discours par

1. Mort le 18 novembre 1785.

2. Prononcée dans l'église cathédrale de Notre-Dame \*. (MEISTER.)

\* Le 14 février 1786.

excellence, au point, dit-on, que ce discours pourrait plutôt passer pour un panégyrique de M<sup>me</sup> de Montesson que pour l'oraison funèbre de M. le duc d'Orléans. Ce qu'il y a de certain, et ce qu'on a trouvé d'infiniment répréhensible, c'est que l'orateur, de son autorité privée, s'est permis plusieurs fois de l'appeler sa compagne, son *épouse*. Quand M. le duc d'Orléans, en présence de son ancien chancelier M. de Belle-Isle, lui a demandé de quel droit il osait appeler M<sup>me</sup> de Montesson l'épouse de son père, l'orateur lui a répondu hardiment qu'il avait cru en avoir le droit dans la chaire de vérité; que la lettre du feu roi, qui avait permis ce mariage, était connue de tout le monde, que lui-même l'avait lue dans le temps. « Vous en avez menti, monsieur l'abbé, lui a répliqué nettement M. de Belle-Isle (qui avait été chargé de fournir à l'orateur des renseignements qu'il avait demandés sur la vie du prince) et votre assertion ferait soupçonner ma fidélité, si je ne la détruisais pas. Louis XV donna à feu M. le duc d'Orléans une lettre pour l'archevêque. [On sait que, par l'édit de Louis XIII, il est défendu à tous les prélats du royaume de marier aucun prince du sang sans une lettre écrite de la propre main du roi.] Louis XV l'écrivit lui-même, la remit à monseigneur devant moi qui l'accompagnais, avec ordre de la lui rapporter après la cérémonie. Elle n'est sortie de ses mains que pour passer dans celles de feu M. l'archevêque, et c'est des siennes que je l'ai reçue après la cérémonie pour la reporter au roi. Je vous défie d'en dire le contenu. » L'abbé confus n'a su que répondre, la fermeté du ministre des autels s'est changée en bassesse; il s'est confondu en excuses que M. le duc d'Orléans n'a point voulu recevoir, et les ordres du roi sont arrivés pour défendre absolument l'impression de l'oraison funèbre de notre digne prédicateur.

La lettre de Louis XV ne contenait que ces mots : « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans, et vous passerez outre..... » Il est peu de lettres de créance aussi courtes, et si M. l'abbé Maury, qui apprend en deux jours un discours de cinq quarts d'heure, en avait pu avoir connaissance, son heureuse mémoire lui eût sauvé la honte d'un démenti dont il s'est vu atterré <sup>1</sup>.

1. Tout ce passage avait été mutilé dans la première édition et non rétabli dans la seconde. Ainsi que nous l'avons déjà rappelé, p. 133, Maury vivait encore.

Le discours de M. l'abbé Bourlet de Vauxcelles, lecteur de M. le comte d'Artois, est moins un éloge funèbre qu'une exhortation simple et touchante adressée aux enfants de M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans sur la tombe de leur aïeul<sup>1</sup>, et c'est tout ce que ce discours devait être ; il y règne une sensibilité douce, un abandon aimable, et qu'on doit préférer souvent dans un ouvrage de ce genre à la méthode la plus ingénieuse. Le public n'a pas manqué de faire une application maligne de la leçon suivante :

« Jeunes princes, la nation verra toujours avec complaisance les distinctions que ses usages vous décernent quand vous vous présenterez avec ce juste retour d'attention pour elle et de modestie qui la flatte, quand vous conserverez à la fois cette distance qui sépare les rangs, et cette ingénuité de regards, cette bonté de paroles qui rapproche les cœurs. Il faut sauver son caractère et sa simplicité sans abdiquer la dignité, ne pas croire qu'on s'honore en ne sachant que fuir sa place, ni qu'il suffise de se précipiter dans le peuple pour se ranger parmi les hommes et les sages, ni que nous vous permettions un moment de n'être pas les premiers par la noblesse de votre extérieur, ainsi que par le privilège de votre origine, etc. »

Il y a beaucoup d'emphase, beaucoup de fatras inutile dans l'oraison funèbre de M. l'abbé Fauchet<sup>2</sup>. Elle est divisée en deux parties ; l'orateur parle, dans la première, de ce qu'il appelle *les vertus nationales du prince*, de son attachement pour le souverain, de son courage pour la défense de la patrie, de son respect pour les lois, de son amour pour le peuple, de sa fidélité pour la religion ; il cite pour garants de ses talents militaires Frédéric, Henri, Maurice. Quels juges et quels garants ! Il dit qu'un jeune ami de la gloire qui a immortalisé en Amérique le nom français fut frappé d'entendre le héros du Nord exalter les connaissances tactiques et le génie guerrier du duc d'Orléans, et prendre à témoin de ce glorieux suffrage le prince Henri. Il faut le croire, puisqu'on l'a dit dans la chaire de vérité ; mais M. de La Fayette a, dit-on, quelque peine à s'en souvenir. Dans la seconde partie de son discours, M. l'abbé Fauchet parle avec plus de connaissance de cause, et par là même avec plus d'in-

1. Dans l'église des Dames de Belle-Chasse. (MEISTER.)

2. Dans l'église de Saint-Eustache \*. (ID.,

\* Le 20 février 1786.

térêt, des vertus domestiques de son héros, et surtout de sa bienfaisance. En voici un trait qu'on nous saura gré sans doute de ne pas oublier :

« Un homme vertueux, cachant dans un extérieur simple une de ces âmes incorruptibles qui sont le sanctuaire de la probité, était attaché au duc d'Orléans pour son service intime ; il l'avait placé ensuite auprès des princes ses petits-enfants, en sorte qu'il ne parut conserver aucun rapport direct avec lui-même, et depuis quelque temps, ayant obtenu sa retraite, toute relation lui semblait interdite avec le prince. Les apparences qui auraient pu trahir le secret de ses charités mystérieuses étant absolument effacées, il admettait furtivement ce seul homme dans l'intimité de sa miséricorde tacite ; il lui confiait son âme avec toutes ses largesses, il l'envoyait, sous un nom supposé, dans tous les asiles du malheur. Un particulier obscurément vêtu descendait dans les cachots, montait au sommet des maisons, pénétrait les plus tristes réduits de la misère, payait les dettes des pères de famille détenus dans les liens, faisait des pensions à des veuves dénuées de tout autre secours, relevait de la dernière indigence d'anciens défenseurs de la patrie qui cachaient le signe de l'honneur et se recélaient eux-mêmes sous les toits du pauvre, sauvait l'innocence aux abois de la nécessité de chercher dans l'opprobre des ressources pour les premiers besoins, désensevelissait, pour ainsi dire, sur les grabats, des malheureux pour qui toute lueur d'existence semblait éteinte, et les rendait à la vie. « Ciel ! ô ciel ! s'écriaient « avec de douces larmes ces infortunés, eh ! à qui devons-nous « tant de bienfaits, une si pure reconnaissance ? — Ce n'est pas à « moi, répondait l'envoyé fidèle, j'agis pour un autre ; cet autre « veut que vous rendiez grâce à Dieu seul, à Dieu seul toute la « gloire ; mais je dois compte du ministère que j'exerce. La per- « soune voisine, que je charge de veiller à vos besoins et à vos « intérêts, attestera seulement de sa main, ou vous-même : Il a « été donné au nom de Lucien. » Ah ! mes frères, le voilà enfin, ce nom obscur, ce nom sacré sous lequel se dévoilait le premier prince du sang ; ce nom qui fera tressaillir de la surprise la plus vive ces multitudes d'infortunés pour qui il était le signal du secours ; ce nom qui, prononcé ici, révèle un si long mystère de bienfaisance ; ce nom inscrit dans les geôles des prisons, dans les registres des hôpitaux ; ce nom qui a retenti sous les toits, dans

les souterrains ; ce nom adoptif, ce nom inconnu était celui du duc d'Orléans, c'était lui-même. La vivacité du sentiment suspend la parole, etc. »

C'est en effet le sublime de la charité chrétienne, et sans doute il en est peu d'exemples d'une simplicité aussi pure, aussi vraie, aussi attendrissante.

VERS DU PRINCE D'ALBANIE AU DESTIN <sup>1</sup>.

POUR MONSIEUR LE PRINCE DE PRUSSE,  
GRAVÉS SUR LES ROCHERS DE L'ERMITAGE, QU'IL A HABITÉ  
DEPUIS LE 11 AOUT 1784 JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE 1785.

Quand l'aveugle Destin aurait fait une loi  
Pour me faire vivre sans cesse,  
J'y renoncerais par tendresse,  
Si Guillaume n'était immortel comme moi.

— On a donné, le vendredi 17 février, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *la Prévention vaincue*, comédie, en prose et en trois actes, de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, auteur d'*Amélie et Monrose*, etc. Cette pièce a eu une sorte de succès à la première représentation, on a même demandé l'auteur ; mais cette distinction, si commune aujourd'hui et que le secrétaire d'un premier gentilhomme de la chambre peut se procurer à si bon marché, n'empêche pas que cette nouvelle production de M. Faur ne soit trop souvent qu'une faible imitation de ce qu'on a vu cent et cent fois au théâtre. Le second acte de *la Prévention vaincue* offre cependant quelques intentions dont l'effet eût été assez comique si l'acteur les eût soutenues d'un dialogue plus saillant et surtout moins verbeux. Le défaut de style, l'in vraisemblance de l'action en général, la langueur du premier et du troisième acte nous persuadent que cette nouveauté ne restera pas plus sur le répertoire des Comédiens italiens que tant d'autres pièces qu'ils jouent tous les jours avec plus ou moins de succès pour les oublier éternellement après cinq ou six représentations.

— Nous avons oublié de parler d'une petite pièce en vaude-

1. Stephano Zannowich, aventurier plus connu sous le nom de prince d'Albanie, Né en 1752, dans l'Albanie vénitienne, mort en prison à Amsterdam, en 1786. (CH.)

villes, donnée sur le même théâtre, dans le cours du mois passé<sup>1</sup>; elle est intitulée *les Trois Folies*, et ces trois folies sont : Figaro, Marlborough et la fameuse Harpie trouvée, disait-on, au Chili, et dont la gravure a occupé pendant quelque temps la crédulité parisienne<sup>2</sup>. Figaro, jeté par une tempête sur une île, est pris par des sauvages et condamné à combattre une harpie qui désole leur pays. Figaro vient à bout de la tuer à l'aide des armes que lui apporte Marlborough. Vainqueur du monstre, Figaro est reconnu souverain de l'île, et les sauvages lui prêtent serment.

Quoique le succès de cette bagatelle n'ait été que médiocre, il n'en est pas moins inconcevable; car rien n'est plus insignifiant. L'à-propos seul fait quelquefois la fortune des pièces de ce genre; mais les retards que celle-ci a éprouvés ne lui ont permis de paraître qu'après que d'autres folies devaient avoir fait oublier celles dont il est ici question.

L'indécence avec laquelle la malignité s'était plu à répandre dans le temps qu'on avait voulu, sous l'emblème de la harpie, désigner un homme en place<sup>3</sup>, a fait différer plus d'un an la représentation de cette misérable farce. Elle est du sieur Favart, mais du sieur Favart fils, qui n'a hérité malheureusement ni de l'esprit de son père ni des grâces de sa mère.

— *Numa Pompilius, second roi de Rome*, par M. de Florian, capitaine de dragons, et gentilhomme de S. A. S. monseigneur le duc de Penthièvre, de l'Académie de Madrid, etc. A Paris, un volume in-8°, de l'imprimerie de Didot l'aîné.

Il est aisé de voir qu'il n'y a pas de grands efforts de génie dans l'invention de ce poëme; on n'y trouve pas l'apparence d'une situation neuve, d'une comparaison originale, et la manière dont ce plan est exécuté n'annonce assurément pas plus d'imagination que le plan même. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce roman poétique, c'est la reconnaissance d'Anaïs sous le voile mystérieux de la nymphe Égérie; mais je ne sais si cette idée paraîtra fort heureuse, à moins qu'on n'y cherche quelque motif

1. Le 17 janvier 1786.

2. Cette gravure, dont on trouve la description dans les *Mémoires secrets* (20 octobre 1784), avait été composée par Monsieur, depuis Louis XVIII, pour mystifier le public. On y découvrit ensuite une allégorie contre le magnétisme animal. (Ct.)

3. M. de Calonne.

secret, comme celui de justifier l'étrange méprise de M. le cardinal de Rohan. Aurait-il voulu nous prouver que, puisqu'un prince aussi sage, aussi éclairé que Numa Pompilius a bien pu prendre la petite Anaïs, avec laquelle il avait vécu plusieurs mois, qu'il était sur le point d'épouser, pour une nymphe, pour une divinité destinée à faire le bonheur des Romains, M. le cardinal peut bien avoir pris, la nuit, dans les bosquets de Versailles, une demoiselle Oliva pour la reine de France<sup>1</sup>?

Quoi qu'il en soit, ce nouvel ouvrage de M. de Florian, tout léger qu'il est d'idée, tout faible qu'il est de conception, se fait lire sans peine; si la couleur en est un peu monotone, si le style en est quelquefois maniéré, on ne saurait lui refuser le mérite que l'auteur a montré dans ses autres ouvrages, de la douceur, de la grâce, de la facilité. Le plus grand reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir voulu s'essayer dans un genre qui ne paraît pas être le sien. Il a beau chercher le ton épique, il retombe toujours dans celui de la romance et de l'églogue; il a beau donner à son héros des passions ardentes, il a beau lui faire entreprendre des actions et des travaux dignes d'Hercule, ce héros a toujours je ne sais quel air mouton dont il ne saurait se défaire; sous le pinceau de M. de Florian, le furieux Ajax, le bouillant Achille ne seraient que des bergers en casque.

« En lisant *Numa*, disait l'autre jour la reine au baron de Besenval, il m'a semblé que je mangeais de la soupe au lait. » On exprimerait difficilement d'une manière plus simple, plus vraie et plus plaisante l'impression que produit le ton qui domine dans cet ouvrage.

Les amis de M. de Florian ont cité comme une preuve de sa modestie la fiction que voici. Numa dans un songe voit la déesse Cérès et lui demande la sagesse. Cérès lui répond : « J'avais prévu ta demande, et j'ai prié ma sœur Minerve de te combler de ses dons. Ne t'attends pas cependant à devenir son favori comme le fut le fils d'Ulysse. Non, mon cher Numa, aucun mortel ne doit se flatter d'approcher du divin Télémaque; c'est le chef-d'œuvre de Minerve, elle-même n'oserait tenter d'égalier son propre ouvrage. Mais heureux encore celui qui marchera de

1. Dans les anciennes éditions, la censure avait remplacé ces trois derniers mots par « une personne auguste ».

loin sur ses traces ! Heureux le jeune héros sur qui la déesse laissera tomber quelques regards et qui occupera le second rang, quoique si éloigné de son modèle ! »

L'idée est ingénieuse ; mais n'eût-il pas été plus modeste encore, plus sage au moins, de ne pas même se permettre ici de rappeler le souvenir de *Télémaque* ?

— On a donné, le 21 février, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *l'Incendie du Havre*, opéra-comique en vaudevilles, de M. Des Fontaines.

Tous les papiers publics ont parlé de la conduite aussi noble que courageuse des soldats des régiments de Poitou et Picardie, qui, après avoir éteint un incendie qui menaçait de consumer toute la ville du Havre, n'ont accepté la somme d'argent que leur ont présentée les officiers municipaux de cette ville que pour en faire don au boulanger dont la maison avait été brûlée. C'est cette belle action que M. Des Fontaines a essayé de représenter au théâtre. Mais, pour la rendre plus dramatique, il a cru devoir supposer que la fille du boulanger était sur le point d'épouser La Valeur, soldat dans le régiment de Poitou, et que cette jeune fille se trouvait seule dans la maison au moment que l'incendie a éclaté. Poitou et Picardie accourent pour porter du secours, et La Valeur s'élançe au milieu des flammes pour en tirer son amante évanouie. Tout le reste de l'histoire est suivi le plus fidèlement du monde.

Ce petit ouvrage, qui n'est guère qu'une pantomime mêlée de vaudevilles, a beaucoup réussi ; mais ce succès tient moins peut-être au sentiment de l'action même qu'on a prétendu célébrer, qu'au spectacle de l'incendie assez bien rendu, et au coup de théâtre employé déjà dans l'opéra du *Seigneur bienfaisant*. Il est permis de penser que ce sujet eût produit une tout autre impression si M. Des Fontaines l'eût traité simplement en dialogue ; un pareil trait de dévouement et d'héroïsme, le spectacle effrayant qui a donné lieu à une scène si touchante ne semblaient guère susceptibles de la couleur et du ton qui caractérisent le vaudeville.

— On a donné, le 2 mars, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *l'Amour filial*, comédie, mêlée d'ariettes, en un acte. Les paroles sont de M. Du Rozoy, auteur de l'opéra comique *la Bataille d'Ivry*, le seul des nombreux ouvrages

dramatiques de cet auteur qui ait réussi, et beaucoup plus qu'il ne le méritait. La musique de *l'Amour filial* est de M. Ragué.

Cette comédie est imitée d'un drame allemand, intitulé *le Fils reconnaissant*, dont nous avons déjà plusieurs productions. On en a joué une, il y a deux ans, avec quelque succès, sur un de nos petits théâtres. Dans la pièce allemande, l'action a du mouvement, un intérêt de curiosité que l'on ne retrouve point dans celle du sieur Du Rozoy. C'est le fils d'un paysan qui est parvenu de l'état de simple soldat à celui d'officier et de commandant d'une petite ville dans le voisinage du hameau qu'habitent son père et sa mère. Chaque mois il leur envoie de l'argent, et ces bonnes gens, qui l'attendent, viennent d'en recevoir huit écus et une lettre. Le maître d'école leur fait longuement la lecture de cette lettre en présence de leur fille, de son amant Colas, et d'une certaine Colette à qui le bon fils a sauvé la vie et l'honneur dans une de ses expéditions. Cette Colette se trouve transplantée, on ne sait trop pourquoi, dans ce village. Notre héros ne l'a vue qu'un instant; cependant elle l'aime éperdument; elle en est aimée de même. Il arrive enfin, embrasse ses parents, épouse Colette, et marie sa sœur à son amant.

Cette pièce est tombée à la première représentation; comment une action où il n'y a ni conduite ni développement pouvait-elle intéresser? On a retrouvé dans le style cette bouffissure, ce ton emphatique que M. Du Rozoy ne saurait abandonner, même lorsqu'il fait parler des paysans. La musique a paru digne d'un meilleur poëme, et plusieurs morceaux ont été fort applaudis. Le parterre, qui, pendant le cours de la représentation, avait donné des signes non équivoques de son ennui et de son mécontentement, a pourtant fini par demander l'auteur à grands cris. Le bon fils est venu annoncer que c'était M. Du Rozoy qui était l'auteur des paroles. « Cela est égal, a crié une voix du parterre; l'auteur de la musique? » L'acteur a répondu que c'était un nommé M. Ragué. « Faites-lui bien nos compliments. » Cette gaieté, peu flatteuse pour le sieur Du Rozoy, n'a pas empêché qu'on ait trouvé fort impertinente dans la bouche d'un comédien l'expression d'un *nommé*, mise avant le nom de M. Ragué; c'est un amateur, il est officier dans un régiment suisse, et son état et son talent méritaient sans doute plus d'égards. Il n'appartient qu'à M. Mercier de dire sans conséquence *le nommé Boileau*.

## COUPLET

A MADEMOISELLE RAUCOURT.

Sur l'air : *On compterait les diamants.*

Pour te fêter, belle Raucour,  
 Que n'ai-je obtenu la puissance  
 De changer vingt fois en un jour  
 Et de sexe et de jouissance !  
 Oui, je voudrais pour t'exprimer  
 Jusqu'à quel degré tu m'es chère,  
 Être jeune homme pour t'aimer,  
 Et jeune fille pour te plaire.

## AVRIL.

On a donné, le vendredi 10 mars, sur le Théâtre-Français, la première représentation du *Mariage secret*, comédie, en vers et en trois actes, de M. Desfaucherets, auteur de *l'Avare cru bienfaisant*, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps<sup>1</sup>.

Cette comédie a eu un succès décidé, et le mérite à plusieurs égards. Assez finement intriguée, elle offre plusieurs situations vraiment comiques; quelques-unes cependant auraient eu besoin d'être mieux motivées; d'autres, quelquefois trop prolongées, ne font pas tout l'effet qu'on en devait attendre. Le rôle de Bessoncourt, qui a paru ressembler à celui de Dupuis dans la charmante comédie de *Dupuis et Desronnais* de Collé, est loin d'être aussi vrai, aussi original. Le caractère et les préventions de M. de Bessoncourt mieux développés pouvaient rendre Émilie plus intéressante, jeter plus d'incertitude sur le succès des desseins de M<sup>me</sup> de Volmar, et donner par là même plus d'effet au dénouement, qui eût été moins prévu. L'esprit gai, adroit et fécond en ressources de M<sup>me</sup> de Volmar donne à ce personnage une physionomie neuve et piquante qui contraste d'une manière très-comique avec la vaine

1. Précédemment, page 80.

et indiscrette bonhomie de Merval, toujours plein de confiance en son esprit, et n'ouvrant les yeux sur la sottise qu'il vient de faire que pour en faire une nouvelle. Ce sont ces deux personnages, supérieurement rendus par M<sup>lle</sup> Contat et le sieur Molé, qui font tout le charme de cette jolie comédie. Le style en est en général assez négligé. L'auteur s'est permis trop souvent ces jeux de mots, ces idées recherchées, ces expressions néologiques qui tiennent au ton précieux de quelques sociétés à la mode. Si pour le goût ce sont des défauts réels, nos acteurs du moment n'en ont pas moins le plus grand talent pour les faire applaudir et des loges et du parterre. Ainsi ces défauts-là, loin de nuire au succès du *Mariage secret*, ont servi peut-être à le rendre plus brillant. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage a paru agréable, et la critique même la plus sévère ne peut s'empêcher d'y reconnaître des détails pleins de grâce et de finesse, surtout des à-propos très-heureux et quelques idées de scènes vraiment théâtrales.

— M. le comte de Genlis, ayant trouvé dans les papiers de la succession de M<sup>me</sup> la maréchale d'Estrées un mémoire de 4,000 livres non acquitté pour du vin de Sillery vendu à M. le marquis de Conflans, lui a envoyé le mémoire avec ce couplet, sur l'air de Grégoire dans *Richard Cœur-de-Lion* :

Que le marquis de Conflans  
Achète du bon vin blanc,  
La chose est facile à croire,  
Car on sait qu'il aime à boire ;  
Mais pour donner de l'argent,  
Vraiment, vraiment,  
Il y pense rarement :  
Il veut être comme Grégoire,  
Sans payer boire.

M. de Conflans a répondu à M. de Genlis sur le même air :

Quand au marquis de Conflans  
On vend de mauvais vin blanc,  
Du vin qu'il ne saurait boire :  
Loin d'acquitter le mémoire,  
Il le renvoie au marchand,  
Pestant, jurant ;  
C'est très-juste assurément.  
Et doit-il donc plus que Grégoire  
Payer sans boire ?

— Le bruit s'était répandu qu'on allait augmenter de vingt mille écus la finance des charges des notaires ou conseillers du roi garde-notes, et qu'une partie de ces fonds était destinée à la construction d'une nouvelle salle d'Opéra. Cette nouvelle, qui ne s'est point confirmée, a donné lieu au calembour que voici :

Vingt mille écus c'est la cote  
Que chaque notaire paiera,  
Et, ce payant pour l'Opéra,  
Sera confirmé garde-note.

— Quelques conversations sur la manière de faire des synonymes, auxquelles le livre de l'abbé Roubaud avait donné lieu, ont fait naître à madame l'ambassadrice de Suède<sup>1</sup> l'idée de s'essayer dans ce genre d'écrire. Cet essai a paru un modèle.

#### VÉRACITÉ, FRANCHISE.

On est franc par caractère, on est vrai par principes; on est franc malgré soi, on est vrai parce qu'on le veut. La franchise interrogée souvent ne peut pas garder un secret; mais la véracité, étant une vertu, cède toujours le pas à une vertu d'un ordre supérieur alors qu'elle la rencontre. La franchise se trahit, la véracité se montre; la véracité est courageuse, la franchise est imprudente. Un menteur qui se repent peut devenir vrai, mais jamais franc : on pourrait persuader à un homme franc qu'il doit mentir; mais cela n'avancerait à rien, car il ne pourrait exécuter sa résolution; si un homme vrai l'avait prise, le plus difficile serait fait. Je regarde le visage d'un homme franc et j'écoute les paroles d'un homme vrai. Il faut souhaiter de traiter avec un homme franc, mais confier ses intérêts à un homme vrai; car la vertu est plus maîtresse d'elle-même que le caractère. Dans les négociations, la vérité a de l'avantage sur la finesse; la vertu intimide le vice, mais la franchise ne déconcerte pas la fausseté; c'est une manière d'être contre une manière d'être. Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec un homme franc; car je saurais de lui ce qu'il doit me dire et quelquefois ce qu'il doit me cacher; je le préférerais aussi, parce qu'il aurait toujours l'air d'être

1. M<sup>me</sup> de Staël.

entraîné par moi, et qu'on trouve plus de plaisir à obtenir qu'à recevoir ce qu'on a résolu de nous donner. Je le préférerais enfin, parce que les qualités ont pour les autres cet avantage sur les vertus, qu'elles exigent moins de respect en donnant la même jouissance.

## ANECDOTE

DONT NOUS N'OSONS GARANTIR LA VÉRITÉ,  
MAIS QUE NOUS TENONS D'UNE PERSONNE QUI,  
SOUS PLUS D'UN RAPPORT,  
MÉRITE UNE GRANDE CONFIANCE.

On sait que le plan de la révolution qui a eu lieu en Suède en 1772 a été concerté en France lorsque le roi y était en 1770; depuis ce moment, il le portait toujours sur lui, et le peu de personnes qui étaient du secret le gardaient fidèlement. Toutes les mesures étaient prises pour l'exécution, et l'on n'attendait que le retour du baron de Springporten, qui devait amener des troupes de la Finlande. L'indiscrétion, ou peut-être la cupidité de M<sup>me</sup> Du Barry, que Louis XV, selon sa louable coutume avec ses maîtresses, avait mise dans sa confiance, faillit à tout perdre. L'ambassadeur d'Angleterre à la cour de Versailles fut instruit du projet par cette dame, et ne perdit pas un moment à en faire part au ministre anglais à Stockholm; celui-ci le communiqua au comte d'Osterman, ministre de Russie, qui en avertit les créatures qu'il avait dans les assemblées des États.

Le 18 août au soir, il transpirait quelque chose, et le comité secret devait s'assembler le lendemain. Le roi, averti du danger qu'il courait d'être arrêté dans son palais même, se rendit sur-le-champ chez le comte de Salza, une des meilleures têtes parmi ses partisans, mais qui était alors malade. Sa Majesté lui demanda conseil. « Sire, répondit le comte, ne consultez que votre courage, prenez vos mesures pendant la nuit, et demain tout ira bien. Il vaut mieux prévenir que d'être prévenu... » Le lendemain, pendant que le comité secret délibérait, le roi rendit leur délibération inutile en s'emparant du pouvoir qu'il a conservé. La révolution étant achevée, le roi envoya demander au comte de Salza s'il était content de lui.

Quoique le comte d'Osterman eût été bien informé, et qu'en conséquence il eût fait tout ce qui pouvait dépendre de lui, l'im-

pératrice de Russie le rappela, et le priva, lui et toute l'ambassade, de six mois d'appointements.

TRAIT ET SAILLIE,

NOUVEAU SYNONYME DE M<sup>me</sup> L'AMBASSADRICE DE SUÈDE.

Un trait vient de l'esprit, une saillie du caractère; on lance un trait, une saillie échappe. Celui qui dit un trait en a la conscience; celui qui dit une saillie est étonné de l'effet qu'elle produit. Le mouvement qui l'a inspirée fait tout le prix d'une saillie; le mot qui l'a exprimé, tout le charme d'un trait. On peut préparer un trait, mais préparer une saillie est un contre-sens. J'aimerais mieux être l'objet d'un trait que d'une saillie; car l'on croit vrai tout ce qui est dit involontairement, et une épigramme faite sans intention est la plus dangereuse de toutes. Celui qui dit une saillie le plus souvent se parle à lui-même; celui qui dit un trait pense toujours à ceux qui l'écoutent. Un trait est spirituel, une saillie est originale. Dans la société, j'aime mieux rencontrer un homme qui parle par saillies que par traits: le premier sera sans prétention, parce qu'il parlera malgré lui; l'autre sera exigeant, parce qu'il voudra le prix de ses efforts; l'un parlera quand la colère, l'enthousiasme ou la gaieté le gagnera, l'autre quand le trait sera arrivé. Je ne demande pas à l'un de m'amuser tous les jours, mais j'y oblige l'autre; car il en a l'intention. Enfin les envieux pardonneront plus aisément les saillies que les traits; comme elles sont presque toujours inspirées par le caractère, il peut arriver que celui qui les remarque et les saisit ait plus d'esprit que celui qui les dit.

Il est des personnes à qui les traits échappent comme les saillies, en qui l'esprit est naturel comme le caractère; mais j'avoue que je ne fais jamais de synonymes d'après de semblables personnes; car je ne distingue, je n'examine, je n'analyse rien en elles; je jouis et je me livre au charme sans chercher à le définir.

— M. de La Reynière, avocat au parlement, fils de M. de La Reynière, administrateur des postes, auteur des *Réflexions d'un célibataire sur le plaisir*, de la *Lorgnette philosophique*, etc., mais beaucoup plus connu par le souper célèbre qu'il donna il y a deux ou trois ans, et dont nous eûmes l'honneur de vous

rendre compte dans le temps<sup>1</sup> ; maître Grimod de La Reynière enfin a trouvé bon de faire son carnaval cette année aux dépens de M. de Saint-Ange, le traducteur des *Métamorphoses* d'Ovide. A l'abri trop peu respecté du titre d'avocat, il s'est permis de couvrir cet homme de lettres d'opprobre et de ridicule dans un libelle intitulé *Mémoire à consulter et consultation pour maître Marie-Élie-Guillaume Duchosal, avocat en la cour, demandeur ; contre le sieur Ange Fariau de Saint-Ange, coopérateur subalterne du Mercure de France, défendeur ;* avec cette épigraphe tirée de Phèdre : *Stulte nudabit animam suam* ; et pour vignette les armes de La Reynière, supportées par deux chats et entourées des emblèmes de la Justice, de la Liberté, des Muses et de la Folie : *Quieti et Musis*. La cause intéressante dont il s'agit dans ce Mémoire, la voici :

M. Duchosal, auteur de quelques satires assez médiocres<sup>2</sup>, réclame contre l'injustice qu'on a eue de lui attribuer sérieusement des vers à la louange de M. de Saint-Ange, vers que celui-ci a fait insérer dans l'*Almanach littéraire* de M. Daquin, et dans quelques autres journaux, sous le nom de M. Duchosal, qui s'était chargé de les lui envoyer. C'est avec tout l'appareil des formes du barreau que maître Grimod de La Reynière demande en faveur de son client la réparation la plus authentique d'une calomnie aussi injurieuse et des dommages-intérêts applicables à œuvres pies. Il établit par des preuves convaincantes : 1° que la prétendue épître n'a été faite que pour se moquer du sieur Fariau ; 2° que le piège, grossier pour tout autre, a été dressé à dessein, et que son ridicule et bizarre amour-propre seul a pu lui faire donner dedans à plein collier ; 3° enfin, que les vers ne sont point de M. Duchosal, mais de son ami M. de Ville, trésorier de France de la généralité d'Amiens, qui, piqué de ce que M. de Saint-Ange avait refusé une place dans le *Mercure* à quelques pièces de sa composition, imagina, pour s'en venger, de lui faire adresser des vers à son honneur et gloire, bien sûr qu'ils seraient d'autant mieux accueillis que la flatterie en serait plus outrée, et que la vanité du sieur Fariau se prêterait à merveille à cette petite mystification. La vérité de ce fait important est justifiée

1. Tome XIII, page 295.

2. *Les Exilés du Parnasse*, etc. (MEISTER.)

par une lettre même de M. de Ville ; et, pour ne pas se méprendre à l'intention que pouvait avoir eue l'auteur des vers, ne suffisait-il pas de les lire ? C'est à M. Fariau qu'on dit :

O toi dont la plume hardie  
De la Fable à la Comédie  
Passe toujours *avec succès*,  
O toi qu'une mâle harmonie,  
Et que des *accords toujours vrais*  
Placent en dépit de l'envie  
*Au haut* du Parnasse français,  
Sans vouloir *outrer* la louange  
Je puis te faire un libre aveu :  
Ovide chantait comme un ange,  
*Saint-Ange chante comme un Dieu.*

Si maître Grimod de La Reynière s'était contenté de relever le ridicule d'un amour-propre assez aveugle pour prendre à la lettre de pareilles louanges, lui en aurait-on pu savoir mauvais gré ? Non ; mais à cette plaisanterie il a mêlé les injures les plus grossières, les personnalités les plus humiliantes ; il rappelle les outrages reçus en plein café par le sieur Fariau avec une patience vraiment évangélique ; la terrible colère qu'il en témoigna quelques jours après ; ses menaces chevaleresques lorsqu'il se fut bien assuré de l'absence de son ennemi, et l'épigramme suivante qu'elles lui valurent le lendemain :

A UN PETIT POËTE TURBULENT,  
EN LUI ENVOYANT UNE ÉPÉE DE BOIS,  
PAR M. MASSON DE MORVILLIERS.

Petit roi des niais de Sologne,  
De Bébé <sup>1</sup> petit écuyer,  
Petit encyclopède altier,  
Petit querelleur sans vergogne,  
Petit poëte sans laurier ;  
Au Parnasse petit rentier,  
Petit brave au bois de Boulogne,  
Tu veux en combat singulier  
Exposer ta petite trogne ;  
Eh bien, nous t'armons chevalier.

1. M. de La Harpe. (MEISTER.)

Ce n'est pas tout; en jetant de la boue à pleines mains sur le sieur de Saint-Ange, maître Grimod ne s'est pas refusé au plaisir d'en faire tomber des éclaboussures sur quelques autres personnes, entre autres sur M. le marquis de La Salle, auteur de *l'Oncle et les deux Tantes*; il avait dit dans le *Mémoire* que le sieur de Saint-Ange était le premier auteur tombé aux Variétés-Amusantes<sup>1</sup>; il se rétracte ainsi dans une note : « Cet honneur appartient à un sieur de La S\*\*\*, qui se qualifie de marquis chez les auteurs, et d'auteur chez les marquis, dont on vient de jouer à la Comédie-Française une rapsodie en trois actes, moitié vers et moitié prose, formée de deux chutes et de sept plagiats, etc. »

L'ordre des avocats, indigné avec raison de voir qu'un de ses membres, sous le titre de *Mémoire*, eût osé imprimé un vrai libelle, se disposait à le rayer du tableau; le sieur Fariau de Saint-Ange a voulu lui intenter un procès criminel; M. le marquis de La Salle a menacé d'en faire une justice plus prompte. Pour le soustraire à la censure des avocats, aux poursuites du Châtelet, aux coups de bâton du marquis, la famille a obtenu une lettre de cachet qui l'exile dans l'abbaye de Blamont, à quatre lieues de Nancy<sup>2</sup>. Ainsi s'est terminée la nouvelle facétie de maître Grimod de La Reynière.

— *Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris, ou Lettres à M. d'Aumont, professeur en médecine à Valence*, par M. Minuret de Chambaud, docteur en médecine de l'université de Montpellier. Un volume in-42.

M. de Chambaud est déjà connu avantageusement par l'*Histoire médico-topographique des environs de Montélimar, en Dauphiné*. La Société royale de médecine a senti l'importance de semblables observations faites avec soin dans les différentes provinces de la France; elle s'en occupe ainsi que ses correspondants. Ce travail bien fait peut jeter un nouveau jour sur la science médicale, car tous les corps animés sont subordonnés à l'action du climat dans lequel ils se trouvent. C'est Hippocrate qui a re-

1. Il a donné à ce théâtre une comédie intitulée *l'École des pères*, drame fort ennuyeux, en trois actes et en vers. (MEISTER.)

2. Non point à Blamont, mais à Domèvre. Voir sur cette querelle et ses conséquences le curieux livre de M. G. Desnoiresterres : *Grimod de La Reynière et son groupe* (Didier, 1877, in-18).

marqué le premier que la forme, les mœurs et les maladies des hommes suivaient en très-grande partie la nature du pays qu'ils habitent. Cette grande vérité a été le germe de celles que Montesquieu a si heureusement développées en examinant le rapport des mœurs et des lois avec la nature du climat. En réfléchissant sur ce principe aperçu avec tant de sagacité par le premier, le plus grand des médecins, reconnu depuis et démontré si puissamment dans ses effets moraux par l'auteur de *l'Esprit des lois*, il est aisé de voir quel avantage l'on peut recueillir d'une suite d'observations sur la variété des climats, sur les modifications plus ou moins sensibles qui résultent de leur influence. M. de Chambaud a considéré sous ce rapport l'histoire médico-topographique de Paris; il calcule sans aucune prévention les avantages et les désavantages de la situation de cette capitale. Paris, placé dans une plaine que coupent à peine de très-petits coteaux, se trouve privé ainsi de ces courants d'air qui ne règnent que dans le voisinage des grandes montagnes; l'activité bienfaisante de ces courants d'air pouvait seule dissiper les nuages et les brouillards qui condensent continuellement sur cette grande ville l'atmosphère épaisse que forment naturellement les exhalaisons qui s'élèvent de cette foule immense d'hommes et d'animaux rassemblés dans la même enceinte. Un vice encore plus fâcheux de la température de Paris, c'est l'extrême inégalité, la variété prodigieuse dans les degrés de chaleur qu'offrent les saisons du printemps, de l'été et de l'automne; l'on voit souvent le même jour la liqueur du thermomètre s'élever à 16 degrés et tomber à 0; il est rare, même dans la plus belle saison que Paris, quoique situé dans un climat tempéré, jouisse d'une certaine continuité de jours sereins; les tables météorologiques donnent à peine, sur les trois cent soixante-cinq jours qui composent l'année, trente-six à quarante jours de sérénité à peu près décidée. C'est à ces causes qui dérivent essentiellement de l'absence des courants d'air que M. de Chambaud impute la plupart des maladies endémiques qui règnent à Paris. Ce médecin n'est pas le premier qui y ait reconnu un principe scorbutique; nos praticiens les plus exercés ont fait souvent la même observation. L'ouvrage de M. de Chambaud, sans présenter aucune vue absolument neuve, paraît avoir confirmé du moins d'anciennes vérités par des expériences fort exactes et par une logique simple et claire.

## COMPLAINTE

D'UN FRÈRE DU *Cousin Jacques*<sup>1</sup>,  
SUR LA DESTRUCTION DES MAISONS DU PONT NOTRE-DAME.

Sur l'air : *Monsieur le prévôt des marchands.*

Parmi les applaudissements  
Que l'on donne aux arrangements  
Qui du vieux pont de Notre-Dame  
Suppriment tous les bâtiments,  
Pourrais-je étouffer dans mon âme  
Mes regrets, mes gémissements?

J'ai vraiment beaucoup de respect  
Pour le grand et nouvel aspect  
Qu'ouvre la chute des masures,  
Qui dérobaient à mon regard  
Ce que sur le quai des ferrures  
On découvrait un peu plus tard.

Mais ces maisons que l'on proscrit  
En tout temps formaient un abri  
Contre le chaud ou la froidure,  
Et contre le vent protégeaient  
Les cotillons, la chevelure,  
Qui sur tous les ponts voltigeaient.

On avait donc bien ses raisons  
Pour charger ainsi de maisons  
Les ponts que bâtissaient nos pères;  
Sans trop vanter *le temps passé*,  
Comme eux à pied pour mes affaires,  
Je pense comme ils ont pensé.

Mais puisqu'il vous faut d'un coup d'œil  
Pouvoir embrasser tout l'orgueil  
De la moderne Babylone,  
On pourrait, et je sais par où,  
En faveur de la gent piétone,  
Accorder la chèvre et le chou.

Au lieu de combler les côtés  
Avec des gravats rapportés,  
Pratiquez-y des galeries,

1. M. Beffroy de Reigny, l'auteur des *Lunes*. (MEISTER.)

Qui, dans la rigueur des hivers,  
 Pour nos têtes mal aguerries  
 Formeraient des chemins couverts.

Ce serait une affaire d'or  
 Si l'un et l'autre corridor  
 Pouvaient comporter des boutiques  
 Qui feraient payer bel et bien  
 A la bourse de leurs pratiques  
 Et le loyer et l'entretien.

Voyez-vous alors chaque soir,  
 Lorsque le temps est le plus noir,  
 Ce riche cordon de lumière  
 Qui, par le commerce allumé,  
 Se réfléchit dans la rivière  
 Et forme un balustre enflammé ?

Grâce, lecteur, pour mes projets,  
 Grâce du moins pour mes regrets,  
 Et ne me faites pas un crime  
 En parcourant cette oraison,  
 Si l'on a voulu par la rime  
 Y suppléer à la raison.

---

## MAI.

On se souvient de la grande révolution que méditait M. Bertin lorsqu'il proposa le plus sérieusement du monde à Louis XV d'inoculer aux Français l'esprit chinois <sup>1</sup>. Sans soupçonner aucun de nos ministres actuels d'un semblable projet, ne serait-on pas tenté de croire que quelque génie aussi entreprenant que celui de M. Bertin s'est occupé depuis quelques années des moyens de nous inoculer l'esprit anglais, et qu'il y a même assez passablement réussi ? Ce qu'il y a de sûr au moins, c'est que le goût non-seulement des modes, mais encore des usages et des mœurs de cette nation rivale n'a jamais été porté plus loin en France. Pour le croire, il suffit de regarder autour de soi ; pour s'en con-

1. Voir précédemment, page 287.

vaincre plus tristement encore, il n'y a qu'à consulter depuis dix ou douze ans la balance de notre commerce avec l'Angleterre, on y verra ce que coûte au royaume la manie des chevaux, des voitures, des meubles, des étoffes, des bijoux de toute espèce qu'on fait arriver ici de tous les ports de la Grande-Bretagne. La seule langue étrangère qu'on cultive avec quelque application, la seule qui entre essentiellement dans le plan des éducations à la mode, est la langue anglaise; les seuls livres étrangers qu'on daigne traduire sont des livres anglais.

Mais ce n'est pas tout; les objets dont on vient de parler varient et ne laissent le plus souvent que de faibles traces; il en est qui ont une influence bien plus puissante sur les mœurs, sur le fonds même du caractère. Ce qui depuis plusieurs siècles a modifié de la manière la plus caractéristique le génie de la nation, c'est la galanterie, l'esprit de société, le goût de la toilette; ce dernier article, pour peu qu'on y réfléchisse sans prévention, est de la plus grande importance par ses rapports multipliés avec les deux autres; eh bien! l'anglomanie et ses progrès effrayants menacent également la galanterie des Français, leur esprit de société, leur goût pour la toilette.

Il est rare aujourd'hui de rencontrer dans le monde des personnes qui soient ce qu'on appelle habillées. Les femmes sont en chemise et en chapeau, les hommes en frac et en gilet. Cette manière de se vêtir est, je l'avoue, très-commode, il s'en faut bien même qu'elle soit dépourvue de grâce; mais a-t-elle la noblesse, la dignité convenable à une nation qui dans ce genre jouit si longtemps du beau privilège de servir d'exemple et de modèle à toutes les autres? Peut-elle exercer aussi utilement cette attention, cette recherche, ce désir extrême de plaire, dont l'habitude est si précieuse à contracter, même dans les petites choses, parce qu'elle s'applique ensuite sans effort aux plus grandes, aux usages de la société, aux manières, au ton de la conversation, à la culture de l'esprit, aux chefs-d'œuvre des arts, du génie et de l'imagination?

Comment l'esprit de société se conserverait-il au milieu de tant de goûts faits pour nous en éloigner chaque jour davantage, au milieu de tant d'institutions nouvelles qui semblent n'avoir été imaginées que pour le détruire? L'esprit de société ne se forme que dans ces cercles où les hommes, rapprochés des

femmes, s'inspirent mutuellement le besoin de paraître aimables, où cette envie de plaire et de réussir, en excitant les jeux de l'esprit et de l'imagination, en ne leur permettant rien qui puisse blesser la décence et le goût, donne aux idées comme au langage plus de grâce et de finesse, quelquefois même plus de justesse et de douceur; car, si les idées d'un esprit sauvage ont plus d'originalité, celles qui ont été adoucies par les égards dus à la société sont souvent plus justes, elles sont au moins d'une application plus sûre et plus facile. Mais ces cercles si propres à entretenir l'esprit national, où les trouver désormais si l'on continue à suivre la pente que paraissent avoir prise nos mœurs et nos usages?

Les hommes et les femmes se rencontrent sans doute encore quelquefois, mais peut-on dire qu'ils se voient? Depuis l'établissement des petites loges, il n'y a guère que les amis intimes qui puissent être sûrs de trouver les femmes chez elles. Si la petite loge n'est pas réellement occupée, c'est au moins un prétexte fort simple, fort honnête pour fermer sa porte à la société et ne la laisser ouverte qu'à l'ami du jour, de la veille ou du lendemain. « Il y a vingt-cinq ans, me disait encore l'autre jour M<sup>lle</sup> Clairon, qu'une femme qui aurait paru plus de deux ou trois fois par mois au spectacle se serait affichée de la manière du monde la plus indécente. Grâce à l'invention des petites loges, elles y vont impunément tous les jours, et ce n'est qu'à l'instant de souper qu'on les trouve chez elles; en conséquence, on n'arrive dans les maisons qu'à dix heures du soir; dans celles où l'on ne joue point, l'on ne tarde pas à se mettre à table; mais les femmes y sont, pour ainsi dire, seules: la plupart des hommes, même les jeunes, ne soupent plus; ils restent, dans le salon, à jouer ou à causer entre eux; comment souper quand on a dîné à l'anglaise, à quatre ou cinq heures du soir? L'heure de la comédie n'ayant point été reculée comme celle des repas, et la fureur d'aller aux spectacles étant plus universelle que jamais, on sort des maisons où l'on a dîné comme d'une taverne; le temps à donner à la conversation échappe après le dîner comme avant le souper. »

La philosophie du siècle est d'un usage si commode! Elle nous a fait sentir qu'il n'était point de perte plus irréparable que celle du temps; on l'épargne donc à tous égards le plus

qu'il est possible. C'est grâce à ce calcul que le désir de jouir a remplacé celui de plaire; ce qu'on appelait autrefois un homme à bonnes fortunes n'existe plus, on n'en connaît aujourd'hui guère d'autres que celles qu'on achète, ou que les circonstances vous mettent à portée d'obtenir sans trop de peine. La concurrence est devenue si grande qu'il n'y a plus disette pour personne. On est parvenu à calculer si juste le prix de ses soins et de son temps, qu'il y aurait vraiment un grand ridicule à marquer dans la société beaucoup d'attentions pour une femme, sans la certitude, du moins sans une espérance assez prochaine de l'avoir ou bien de l'afficher avec succès; ce serait prendre un air de vieille cour, et c'est, comme chacun sait, le plus mauvais air du monde. Le peu de gêne et de contrainte qui règne dans les sociétés du plus haut rang a porté dans celles d'une classe inférieure une familiarité aussi sotté qu'indécente. Plusieurs de nos courtisanes se sont élevées par leur fortune au niveau des femmes comme il faut. L'amusement, les plaisirs, l'extrême liberté, tous les genres de séduction ayant attiré souvent chez elles les hommes de la meilleure compagnie, les femmes honnêtes se sont trouvées dans l'alternative cruelle, ou de prendre, pour ainsi dire, le rôle de ces dangereuses enchanteresses, ou de se voir absolument délaissées. Quelle atteinte portée à la décence, à la dignité, surtout au véritable amour, à l'aimable galanterie des mœurs chevaleresques! Par une suite nécessaire de ce nouvel ordre de choses, vu le peu de temps qu'on est obligé de donner aux soins de la galanterie, les hommes se sont accoutumés à vivre beaucoup plus entre eux. De là le prodigieux succès qu'a eu l'établissement des clubs à l'anglaise; on en voit éclore tous les jours de nouveaux, le club politique, le club militaire, le salon de la Comédie-Italienne, le salon des Arts, le club des Échecs, celui des Américains, etc., etc. Ce sont des assemblées très-nombreuses, composées de gens qui ne se connaissent presque pas, mais qui ont consenti à se rencontrer dans le même lieu sans s'obliger à faire les uns pour les autres aucun frais ni d'esprit, ni d'attention, ni de complaisance; ne point se gêner mutuellement est, pour ainsi dire, la seule politesse qui, dans ces sociétés, soit de rigueur. On y arrive à l'heure que l'on veut, on en sort de même; on peut y paraître sans aucune espèce de toilette, dans le sens figuré comme dans le sens

propre. Il y règne une assez douce égalité, mais sans confiance, sans mouvement, sans intérêt; on y trouve sans doute des hommes d'une conversation aimable et instructive; mais le ton général dont ces cercles sont susceptibles n'en est pas, comme l'on voit, plus propre à former ou à entretenir l'esprit de société.

Dans le nombre de ces nouvelles institutions, il n'y en a que deux où les femmes aient été admises; c'est la Société olympique et le Lycée. La première est une association de franc-maçonnerie qui n'a guère d'autre objet que l'amusement; on y fait de la musique, on y donne des fêtes; mais, excepté les jours consacrés à cette destination, l'Olympe du Palais-Royal est absolument désert.

Quant au Lycée, c'est un établissement qui doit être distingué de tous les autres, et qui nous paraît digne des plus grands encouragements; c'est une véritable académie pour les femmes et pour les gens du monde, et qui pourrait contribuer, ce semble, très-heureusement à réparer les défauts sans nombre de nos éducations publiques et particulières. L'esprit philosophique qui a présidé à la formation actuelle du Lycée, les connaissances qu'on y professe, le choix des hommes de lettres chargés de les enseigner, l'intérêt qu'ils ont su répandre sur leurs instructions, en laissent concevoir les plus grandes espérances. Il n'y a point de collège public qui puisse lui être comparé, il n'en est point qui pût remplir le même objet. On parle à des hommes faits avec plus d'intérêt et de liberté qu'à des enfants, et le désir de rendre ses leçons agréables aux femmes, aux gens du monde, inspire à l'instituteur des ressources qu'il n'eût point trouvées sans un pareil motif; c'est surtout dans un pays où l'éducation des jeunes gens destinés aux emplois militaires, aux charges de la magistrature et de la cour, finit, pour ainsi dire, au moment où elle devrait commencer qu'une instruction de ce genre devient et plus utile et plus nécessaire. Il n'en résultera, dit-on, que des connaissances superficielles: pour un grand nombre des auditeurs sans doute, mais non pas pour tous; des prétentions ridicules: toutes les prétentions, comme l'a observé M. de Condorcet dans le discours par lequel il a fait au Lycée l'ouverture des leçons de mathématiques, « toutes les prétentions naissent également de l'ignorance de l'homme et de l'igno-

rance plus grande qu'il suppose à ceux devant lesquels il les montre. Ainsi nous croyons que le meilleur moyen de diminuer le nombre des gens à prétentions c'est celui de chercher à diminuer celui des dupes qu'ils font ou qu'ils croient faire... Les lumières superficielles valent mieux que l'ignorance, pourvu que ces lumières superficielles soient très-répandues; c'est seulement lorsqu'elles sont très-rares qu'elles peuvent inspirer l'orgueil de s'ériger en juge, ou la vanité de se parer du peu qu'on sait. Toute connaissance réelle, quelque légère qu'elle soit, est utile lorsqu'elle est commune, et il n'y en a point qui ne puisse devenir nuisible, tant qu'un petit nombre d'hommes la possèdent exclusivement, etc. »

Nous revenons aux clubs ordinaires, et quelque agréable qu'en soit l'institution pour les hommes paresseux ou pour ceux qui, par les circonstances où la fortune les a placés, ne seraient pas d'ailleurs à portée de voir beaucoup de monde, il faut convenir qu'on ne pouvait guère imaginer d'établissement plus contraire aux intérêts de la société, et surtout de la société des femmes. Si notre heureuse inconstance ne permettait pas d'espérer que la mode n'en sera pas éternelle, il y aurait sûrement à craindre que le goût des clubs n'amenât insensiblement une révolution très-marquée et dans l'esprit et dans les mœurs de la nation; mais cette disposition que nous avons si naturellement à nous lasser de tout rassure sur nos folies, comme elle doit modérer aussi la vanité que nous pourrions tirer de nos plus sublimes projets.

En dépit donc des clubs, des wiskys, des jockeys, des fracs noirs, et de tout ce que le magasin de Sykes offre de vases et de meubles charmants<sup>1</sup>, nous osons prédire encore que nous ne deviendrons pas plus Anglais que nous ne sommes devenus Chinois, quelque ingénieuses qu'aient été les mesures prises par M. Bertin pour opérer cette admirable métamorphose. Ainsi soit-il!

1. L'opticien Sykes tenait place du Palais-Royal, dans la maison du café de la Régence, un magasin qui existait encore en l'an XII. Les divers almanachs où figure son nom n'indiquent pas qu'il vendit les curiosités auxquelles Meister fait allusion.

## IMPROMPTU DE M. MARMONTEL

A MADAME LA BARONNE DE STAEL, EN LUI RENDANT UNE PLUME  
QU'ELLE VENAIT DE LAISSER TOMBER.

Cette plume est une de celles  
Qu'à vos pieds déposa l'Amour  
Quand ce dieu, fixé sans retour,  
Vous laissa lui couper les ailes.

## ÉPIGRAMME

SUR L'OPÉRA D'*Amphitryon*, DE M. SEDAINÉ,  
SIFFLÉ OUTRAGEUSEMENT CES JOURS PASSÉS AU SPECTACLE  
DE LA COUR <sup>1</sup>.

L'*Amphitryon* nouveau vient enfin de paraître,  
La docte Académie à l'auteur tend les bras :  
Sedaine à coup sûr doit en être,  
Puisque Molière n'en fut pas.

— Le succès des synonymes de M<sup>me</sup> l'ambassadrice de Suède ayant inspiré à plusieurs personnes de sa société la manie d'en faire sans y mettre ni le même esprit ni la même grâce, M. le comte de Thiard, las de tant de synonymes, en a composé un sur les mots *ânesse* et *bourrique*, qui a paru très-propre à en faire passer la mode; le voici :

## ANESSE ET BOURRIQUE.

Expression dont le commun des hommes se sert indifféremment pour exprimer la femelle d'un âne. Les nuances cependant entre ces deux dénominations sont très-distinctes et frappent aisément les esprits subtils et profonds qui pèsent la valeur des termes et veulent parler ou écrire avec élégance.

L'ânesse est une personne qui possède tous les avantages accordés à son espèce. Elle est, dans la vigueur de l'âge, douce, patiente, laborieuse, ayant les vertus de son sexe, et telle enfin

<sup>1</sup>. La première représentation de cet opéra à l'Académie royale de musique n'eut lieu que le 15 juillet 1788, et n'obtint pas plus de succès. Meister en rend compte au mois d'août suivant. (Ch.)

que l'Évangile peint la femme forte, bonne mère, bonne nourrice, bonne ouvrière.

La bourrique au contraire présente dans la même espèce un individu avili; et soit que la nature lui ait donné une constitution faible et vicieuse, soit que l'âge lui ait ôté ses forces et ses agréments, dans cet état de dégradation on la désigne sous le nom honteux de bourrique.

L'usage, ce tyran des langues, l'usage vient à l'appui de cette distinction. Tout homme qui s'exprime bien dit avec confiance : L'ânesse de Balaam parla. Nul orateur n'oserait dire ou écrire la bourrique.

Lorsque Collé composa son immortel pot-pourri, on y lut avec admiration les vers suivants :

Balaam avait une ânesse  
Qui prenait des airs de duchesse;  
Elle parlait gras,  
Lorgnait Duras,  
Et faisait les beaux bras.

On sent aisément que si cet illustre poète avait mis bourrique à la place d'ânesse, les dames titrées auraient pu s'en offenser, et que l'amour-propre de M. le maréchal eût été moins satisfait.

Si dans un cercle on entend une personne d'esprit dire une bêtise, on dit : Elle raisonne comme une bourrique. Si au contraire on veut peindre une dame qui a du caractère, ce qui demande plus d'élévation et d'énergie dans l'expression, on dit : Elle est têtue comme une ânesse.

Les femmes, ce précieux ornement du monde, qui sont dans la société ce que les fleurs sont dans les champs, doivent souvent leur fraîcheur et leur santé au lait d'ânesse. Nul docteur en médecine ne s'est avisé de leur ordonner le lait de bourrique.

Ces exemples me paraissent suffisants pour déterminer l'emploi que l'on doit faire de ces deux expressions qui, comme je le prouve, ne sont point synonymes. Si cependant quelque âne donnait la préférence à la bourrique, ce serait un égarement du cœur, une pure illusion du sentiment qui ne doit pas tirer à conséquence.

— A la séance publique de l'Académie des inscriptions et

belles-lettres, du mardi 25 avril, M. Dacier, après avoir annoncé le prix proposé pour 1787<sup>1</sup>, a lu l'éloge de M. Paciaudi, savant italien, associé étranger de l'Académie, de l'ordre des théatins, bibliothécaire de Parme<sup>2</sup>. Cet éloge, quoique bien fait, était peu intéressant par le sujet.

M. Pastoret<sup>3</sup>, nouvellement reçu et couronné à cette même séance, a lu ensuite un Mémoire sur la législation des Assyriens; on y a entrevu qu'il offrait beaucoup de recherches sur un objet à peu près hors de la portée des recherches. Quelques personnes ont applaudi à une comparaison forcée que ce savant s'est permise entre l'encan public des filles de Babylone et la rosière de Salency. En général ce Mémoire a été peu accueilli.

M. Hénin, premier commis des affaires étrangères, a lu un Mémoire sur les Runes, dont il a fait répandre dans l'assemblée les planches gravées, qui offrent deux alphabets runiques et une inscription trouvée dans l'église de Hoge, dans la province d'Hel-singland, avec une des inscriptions de Persépolis, pour établir une comparaison entre les caractères de l'Orient et de l'Occident. Ce savant a rappelé les travaux faits par quelques littérateurs suédois pour déchiffrer les runes, qui n'étaient autre chose qu'une écriture simple et alphabétique commune à tous les peuples du Nord, qui a souffert diverses altérations depuis l'époque de l'établissement du christianisme. Ces runes consistent en traits brisés, et ont en effet une grande ressemblance avec ceux qu'on remarque dans l'inscription de Persépolis; c'est ce que l'auteur du Mémoire a développé avec beaucoup de sagacité dans l'ouvrage dont il rendait compte, c'est-à-dire dans une suite de Mémoires lus aux séances particulières.

Cette savante discussion a été suivie de l'éloge de l'abbé Arnaud, qu'on a beaucoup applaudi. M. Dacier y peint avec des couleurs très-vives et très-naturelles l'enthousiasme de l'abbé Arnaud pour les arts et pour les anciens, sa passion pour les

1. *Quels furent l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens?* (MEISTER.)

2. M. Charles Nisard a publié en 1877 la *Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi* (1757-1765), d'après les originaux de la bibliothèque de Parme (Imp. nat., 2 vol. in-8°). Sérleys avait publié en 1802 les *Lettres de Paciaudi à Caylus*, d'après une copie vraisemblablement trouvée dans le *Dépôt littéraire* de la rue de Lille, dont il eut la garde pendant la Révolution.

3. Auteur d'un recueil d'épîtres et de poésies champêtres. (MEISTER.)

Grecs, la chaleur de son style, la vivacité de ses expressions, et cette éloquence de la conversation qui le rendait cher à la société, et qui la lui faisait aimer. Il n'a point dissimulé que l'accueil qu'il y trouvait fut un piège pour lui, qu'il se laissa séduire par des succès faciles, et négligea de travailler péniblement pour la postérité. A l'occasion du journal auquel l'abbé Arnaud travailla de concert avec M. Suard, M. Dacier a rendu justice au goût, à l'esprit, au mérite littéraire de celui-ci, et a réuni dans son éloge ce que l'amitié de ces deux hommes de lettres n'avait point voulu qu'on pût séparer, c'est-à-dire la part que chacun d'eux a eue à cette production estimable.

M. Bailly a annoncé, en commençant sa lecture, qu'il en réservait la suite pour la séance prochaine de l'Académie des sciences qui avait lieu le lendemain. La première partie qu'il a lue avait pour objet la chronologie indienne; la seconde devait rouler sur l'astronomie de ces peuples. Le *Baravedam*, qui est un des livres saints des Indiens, distingue quatre âges du monde. Il donne aux deux premiers plusieurs centaines de milliers d'années; au troisième un intervalle moins énorme, mais cependant très-disproportionné aux calculs de la chronologie vulgaire; le quatrième est de deux mille quatre cents ans environ. Que faut-il penser de ces traditions? Sont-elles purement fabuleuses? Doit-on croire au contraire que pendant un espace de siècles qui surpasse l'imagination, l'Inde a non-seulement existé, mais conservé ses annales? M. Bailly donne une explication de cette chronologie, qui tient un juste milieu entre ces deux suppositions. La première manière de compter les temps a été par jours, la seconde par mois, la troisième par années. L'Indien emploie un même mot qui répond à celui de révolution, pour exprimer ces trois mesures. Les deux premiers âges sont comptés en jours, le troisième en mois, le quatrième en années. Il n'est donc pas étonnant que les nombres des deux premiers âges soient si énormes; et, en réduisant tout à sa juste valeur, on trouve un espace de sept mille deux cents ans environ; calcul qui se rapproche de nos chronologies occidentales. Le nombre des générations confirme cette explication; enfin tout s'accorde à persuader que M. Bailly a trouvé le nœud de la difficulté qu'il s'était proposée. Son discours, d'ailleurs écrit et prononcé avec grâce, s'est fait écouter avec plaisir.

On a pris un intérêt non-seulement de curiosité mais d'utilité à celui de M. Le Roy, sur la marine des anciens. Il a présenté à l'Académie quelques figures de galères ou bâtiments longs, tels qu'il voudrait qu'on en fit construire à l'imitation de ceux de quelques nations anciennes, et qui réuniraient deux grands avantages : 1° une voilure supérieure et inchavirable; 2° une construction de la cale telle que, étant endommagée en un point, le reste ne s'en ressentirait nullement; cette cale serait divisée en compartiments, séparés les uns des autres. M. Le Roy a observé que cette construction serait surtout importante pour les bâtiments doublés en cuivre; il a regretté que M. de La Peyrouse n'eût pas une telle cale. Il a fini par désirer qu'on construisît des bâtiments sur la Seine avec la voilure ancienne, qui pourraient passer librement sous les ponts et accroître l'activité du commerce. Il a d'ailleurs rendu compte d'une expérience heureuse faite en pleine mer. On a fort applaudi ce discours et les vues qu'il a paru offrir.

M. Dacier a terminé la séance par la lecture d'un Mémoire de M. de Chabanon, sur quelques problèmes de musique d'Aristote. M. de Chabanon pense que la musique des Grecs ne différerait point essentiellement de la nôtre, quoiqu'ils ne fissent pas usage de l'harmonie; il l'envisage comme voisine du récitatif. Il établit que les différences d'expressions entre leurs théories et les nôtres tiennent à ce que les anciens envisageaient plus particulièrement la quarte, au lieu que nos théoriciens modernes envisagent la tierce comme plus importante. Il explique ce mot d'Aristote, qui dit que la musique imite mieux que la parole. Ce Mémoire, qui est la suite et le développement des réflexions et des longues recherches de l'auteur sur l'art musical, a été très-favorablement accueilli.

— *Lettre à Messieurs de l'Académie française, sur l'Éloge du maréchal de Vauban, proposé pour sujet du prix d'éloquence de 1787*; avec cette épigraphe tirée de Phocylide : « Εὐσεβίην ἀσκεῖν ἢ τις μάλ' ἀ πάντας ἐγνώσει. Cherche moins à briller par tes discours qu'à les rendre utiles », par M. Choderlos de La Clos, officier d'artillerie, de l'Académie de la Rochelle, auteur du fameux roman des *Liaisons dangereuses*.

« Le tribut d'un éloge décerné par l'Académie, si glorieux à recevoir, ne saurait être trop difficile à obtenir; acquitté au nom

du public, il doit être généralement consenti, et sans doute chacun a le droit de discuter le mérite de celui qu'on offre à l'admiration de tous. » C'est ce droit que réclame M. de La Clos pour examiner si M. de Vauban fut en effet un grand homme, et si la génération présente lui doit de la reconnaissance. Il ne pense pas qu'on puisse compter dans les titres d'éloges du maréchal de Vauban, ni le projet de *Dîme royale* publié sous son nom, mais que les écrivains les plus célèbres ne croient pas être de lui, ni ces volumineuses *oisivetés*, que M. de Fontenelle, si accoutumé à louer, n'ose citer lui-même que comme des *espèces de songes*. Il ne le considère que comme guerrier, comme ingénieur.

M. de La Clos convient que dans la partie de l'attaque des places M. de Vauban s'est véritablement distingué; qu'en ce genre il a fait plus que perfectionner, qu'il a créé l'art; mais il demande ensuite qui pourra le louer, passant toute sa vie à fortifier, et ne faisant pas faire un pas à l'art de la fortification? qui pourra le louer, enterrant les millions avec une effrayante prodigalité<sup>1</sup>, pour élever d'une main ces mêmes places qu'il renversait de l'autre si facilement? qui pourra enfin le louer, coûtant à la France plus de la moitié de la dette actuelle de l'État, pour laisser à découvert une partie de ses frontières, et ne donner à l'autre que de faibles défenses, dont l'insuffisance a été si bien connue et si souvent prouvée par lui-même?

Le système de fortification, qu'on appelle le système de M. de Vauban, n'est autre, suivant M. de La Clos, que le système bastionné connu dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle, déjà régulièrement exécuté, en 1567, à la citadelle d'Anvers, adopté successivement, et seulement avec quelques légères différences, par tous les prédécesseurs de M. de Vauban, et auquel celui-ci n'a fait comme eux que quelques changements, dont encore on pourrait contester le mérite et l'importance.

En nous dispensant de suivre l'auteur dans le détail de cette discussion, nous observerons qu'elle porte essentiellement sur ce principe, qui paraît d'une vérité incontestable, c'est que la

1. Non pas dans l'exécution; car M. de La Clos le loue lui-même, à la fin de sa Lettre, de l'ordre et de l'économie qu'il a su établir dans tous les travaux dont il a eu la direction; avantage d'autant plus grand qu'il a toujours subsisté depuis. (MEISTER.)

véritable fortification doit suppléer également au nombre et même à la qualité des troupes, ainsi qu'au génie des commandants; M. de La Clos cherche à prouver que les méthodes suivies par M. de Vauban sont bien éloignées de remplir ce triple objet.

Quoique la lettre dont on vient d'avoir l'honneur de vous rendre compte ait été envoyée imprimée à Messieurs les Quarante, elle ne s'est point encore vendue publiquement. Il n'y a guère lieu de croire que l'Académie veuille priver sur cette réclamation M. de Vauban du prix qu'elle lui a décerné; mais le ton de la lettre n'a pu déplaire à cette compagnie; il est sage, mesuré, plein même de respect et de vénération pour elle et pour l'auguste ministère que la nation semble lui avoir confié désormais, celui de prononcer les jugements de la postérité.

## VERS

DE M. LE COMTE DE RIVAROL A M. BOZE,  
SUR LE PORTRAIT DE LOUIS XVI,  
GRAVÉ PAR M. HENRIQUEZ.

Alexandre, jaloux de l'immortalité,  
Se réserva la main d'Apelle,  
Afin qu'un peintre si fidèle  
Le rendît tout entier à la postérité.  
Boze! le ciel te garde un destin plus prospère.  
Apelle ne peignit que l'effroi de la terre.  
Plus fortuné que lui, tu peins un jeune roi  
De qui la gloire sans seconde  
Sera d'avoir partout fait respecter sa loi  
Sans coûter une larme au monde.

— L'Académie française ayant donné cette année à M. Roucher, auteur du *Poëme des mois*, le prix d'encouragement qu'elle avait donné l'année dernière assez légèrement à M. de Murville, un satirique, sans doute fort injuste, a fait à ce sujet l'épigramme suivante :

## A MESSIEURS LES QUARANTE.

Jurés-priseurs de mots en vers ainsi qu'en prose,  
Vous que le dieu du Pinde autrefois, et pour cause,  
Crut des Topinambous au milieu de Paris,

Après un siècle entier voulez-vous l'être encore?  
 Un Murville, un Roucher, s'honorent de vos prix ;  
 Mais cet honneur vous déshonore.

## VERS

D'UN AMI DE L'AUTEUR DE LA *Lettre d'un garde du roi*<sup>1</sup>.

L'histoire en a la preuve en mains,  
 C'est l'exemple qui fait les hommes.  
 Si Dieu renvoyait les Romains  
 Dans le pauvre siècle où nous sommes,  
 Caton tournerait à tout vent,  
 Lucrece serait une fille,  
 Messaline irait au couvent,  
 Et Brutus même à la Bastille.

— On a donné, le mardi 15 avril, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *l'Habitant de la Guadeloupe*, drame en trois actes, de M. Mercier. Le fonds de ce nouveau drame est tiré d'un roman anglais intitulé *Miss Sidney Bidulph*. Le tableau moral qu'il présente, et dont la société ne fournit que trop souvent le modèle, était bien fait pour assurer à cet ouvrage le succès qu'il vient d'obtenir.

On a supprimé, à la représentation de cette pièce, imprimée depuis un an, une foule de réflexions et de longues moralités, qu'on reprochera toujours à M. Mercier d'avoir trop prodiguées dans ses ouvrages dramatiques ; mais ces changements qui, en resserrant l'action, lui ont donné plus de rapidité, n'ont pu empêcher que l'intérêt du troisième acte ne fût presque nul ; il cesse à l'instant où Vanglenne avoue à sa cousine qu'il a une fortune immense, qu'il veut la partager avec elle, et qu'il n'a joué le rôle d'indigent que pour éprouver le caractère et les sentiments de sa famille. Si l'auteur eût renvoyé cet aveu au troisième acte, s'il eût attendu la présence de M. et M<sup>me</sup> Dortigny pour le faire, cette suspension, qu'il aurait été facile de ménager, eût prolongé l'intérêt, en eût répandu davantage sur ce troisième

1. C'est une brochure \* destinée à servir de suite au Mémoire de M. de Luchet, sur le comte de Cagliostro. Les critiques de ce pamphlet sont beaucoup plus amères qu'elles ne sont piquantes et spirituelles. Le bruit s'était répandu que l'auteur avait été mis à Bicêtre ; mais ce bruit est faux. (MEISTER.)

\* Par P. Manuel.

acte, qui, tel qu'il est, n'offre aux spectateurs que la punition de M. et M<sup>me</sup> Dortigny, presque effectuée, ou du moins tout à fait prévue, dès la fin du second acte.

— *La Physicienne*, comédie en un acte et en vers, est de M. de La Montagne, auteur de *l'Enthousiaste*<sup>1</sup> et de quelques autres pièces qui ont eu à l'Ambigu-Comique un succès distingué. L'auteur ne comptait pas que celle-ci dût prétendre à de plus hautes destinées; mais les Comédiens français y ont cru reconnaître un talent dont il leur convenait de s'emparer; et comme notre poète paraissait fort pressé d'argent, ils ont eu l'honnêteté de lui payer d'avance la somme qu'aurait pu lui valoir un nouveau succès au boulevard.

*La Physicienne* a été donnée, pour la première fois, au Théâtre-Français, le jeudi 16 mars. Plusieurs traits des premières scènes ont été fort applaudis, mais le reste a fort déplu; la pièce a été retirée: on a essayé d'y faire des corrections, et ce n'est que le vendredi 5 mai qu'elle a reparu. Quoiqu'elle manque toujours d'intrigue, quoique les scènes s'y succèdent l'une à l'autre sans aucune liaison, sans aucune forme dramatique, on y a trouvé des saillies heureuses, des vers bien tournés, quelques-uns même d'un style vraiment propre au genre comique. Les spectateurs de cette seconde représentation, peu nombreux à la vérité, mais, comme on dit, bien choisis, non contents d'applaudir tout ce qui pouvait être susceptible d'applaudissement, ont fini par demander l'auteur à grands cris; il a paru, il s'est avancé jusque sur le devant de la scène, et après être resté là plusieurs minutes, tremblant et courbé jusqu'à terre, il s'est permis d'exprimer au public l'excès de sa reconnaissance. « Je suis, messieurs, a-t-il dit en balbutiant, je suis pénétré de votre indulgence; elle seule peut m'accorder des honneurs qui ne sont dus qu'à nos maîtres... » Jeune homme, n'eût-il pas été plus décent et plus modeste de garder le silence, de demeurer caché derrière la coulisse, que de venir mendier des suffrages dans une posture si humble et si grotesque?

Le titre de la pièce dit assez quel en est le sujet. On y a voulu fronder le ridicule d'une femme qui affiche la manie de la science physique, électrique, magnétique, aérostatique, etc.

1. Petite caricature de *la Métromanie*. (MEISTER.)

D'assez jolis couplets terminent cette bagatelle; voici un de ceux qui a le plus réussi :

Mesdames, malgré vos censeurs,  
 Votre savoir nous enchante.  
 Il s'embellit des sons flatteurs  
 De votre voix touchante.  
 Vos talents doivent s'employer  
 Dans nos cours de physique :  
 Deux beaux yeux sont le vrai foyer  
 De la flamme électrique.

Nous aimons mieux quelques traits du dialogue entre le père et l'amant; ce dernier, pour caresser la vanité paternelle de M. Siphon, qui trouve qu'il y a beaucoup de rapport entre le caractère de sa fille et le sien, lui dit bonnement :

Toujours en vous voyant l'on vous croira son père.

Nous sommes, répond celui-ci avec une sorte de regret assez comique,

Nous sommes dans un temps où l'on ne croit plus rien.

Je voudrais, dit encore le bonhomme en parlant des prétentions de nos femmes de lettres,

Je voudrais qu'en parlant cet étrange jargon  
 Il leur vînt tout à coup de la barbe au menton, etc.

— La séance publique de l'Académie française, le jeudi 27 avril, sans être aussi brillante que la dernière<sup>1</sup>, n'a guère été moins nombreuse. On était également curieux de savoir comment s'y prendrait M. Sedaine pour se réconcilier avec le style académique, et comment son ami, M. Lemierre, le saurait louer dignement sans déroger aux principes de la Compagnie, qu'il avait ce jour-là l'honneur de présider. Le discours de M. Sedaine n'est pas mieux écrit que ses autres ouvrages; mais il a paru d'une modestie et d'une simplicité faites pour désarmer la critique; aussi a-t-il été écouté en général avec une grande indul-

1. Pour la réception de M. de Guibert. (MEISTER.)

gence. Le seul endroit qu'on ait distingué par des applaudissements qui ont dû embarrasser l'amour-propre de l'orateur est celui où il fait une espèce d'amende honorable pour tous les défauts reprochés à sa manière d'écrire : « J'avoue, dit-il avec son élégance accoutumée, que les reproches qui m'ont été faits ont été justes, eussé-je dans ma conscience des raisons à leur opposer, etc. »

En parlant des travaux que l'académicien qu'il remplace avait préparés pour la nouvelle *Encyclopédie*, M. Sedaine a cru devoir faire une digression éloquente sur les premiers auteurs de ce monument immortel : l'intention du morceau est excellente, mais le mouvement en est un peu gauche. Après avoir rendu à Diderot et d'Alembert l'hommage qui leur est dû, après avoir dit d'eux, *hommes pour nous, ils ne seront des dieux que pour les siècles futurs*, il s'est sans doute un peu trop pressé de se placer à leur suite : « Pardonnez, messieurs, dit-il, cette digression presque involontaire ; en rappelant le grand ouvrage de l'*Encyclopédie*, pouvais-je ne pas citer ces hommes si recommandables, et auxquels, permettez-moi de le dire, m'ont associé les bontés et les bienfaits de la souveraine du Nord... » Ce qu'il ajoute est infiniment mieux, parce que rien n'est plus vrai. « J'aurais résisté peut-être à la vanité de le publier dans cette assemblée, si cette distinction ne concourait pas à justifier le choix dont vous m'avez honoré. »

On s'attendait bien à trouver dans la réponse de M. Lemierre et de l'esprit et de l'originalité ; mais, il faut l'avouer, on n'a pas été peu surpris d'y trouver encore infiniment de goût, de la grâce, peut-être même plus de douceur et d'harmonie qu'il n'en eut jamais dans ses vers. Il a eu l'art de rappeler si heureusement tous les ouvrages du récipiendaire, que, grâce à la manière ingénieuse et piquante dont il a su en présenter le souvenir, on a cru les voir rassemblés autour de lui comme autant de trophées de ses nombreux succès. Des reproches dont M. Sedaine venait de reconnaître lui-même la justice de si bonne foi, il a eu l'adresse plus aimable encore de faire naître la louange la plus flatteuse, la plus fine et la plus juste en même temps : « L'aveu, lui dit-il, que vous venez de faire... vous excuse et vous honore, et parmi vos titres de gloire vous aviez seul pour ainsi dire le droit d'insulter à votre propre triomphe. Vous n'ignoriez pas que, si l'acteur

ne doit voir sur la scène que son interlocuteur, l'auteur ne doit jamais perdre le spectateur de vue. Doué d'un tact aussi prompt que délicat, il veut trouver dans l'expression ce coloris qui est au style ce qu'est à de certains fruits la fleur qui les couvre. Mais il est aisé d'apercevoir que par une sorte de défiance de vous-même vous vous êtes abstenu de dire tout ce que vous pouviez faire sous-entendre, et que par d'adroites réticences, par le jeu de la pantomime, par des repos, par l'action, vous avez su éviter une partie des difficultés de l'art d'écrire; toutefois l'expression dans les moments d'effet ne vous a point abandonné, et le mot propre, celui du cœur, qui peint tout un caractère ou récapitule toute une situation, ne vous a jamais échappé... Aussi cette Compagnie, dépositaire de la langue, s'est-elle souvenue que si elle se fait une loi de couronner les talents qui ont contribué à la perfection du langage, elle devait aussi ses palmes à l'imagination, au naturel et à l'entente raisonnée du théâtre, etc. »

Si M. Lemierre n'a pu répandre le même intérêt dans l'éloge de l'académicien auquel M. Sedaine a succédé, il n'y a pas mis moins de mesure ni moins d'esprit. Voici ce qu'il dit de son principal ouvrage, le *Poëme sur l'art de peindre* : « Au milieu des détails techniques et de pure instruction qui ne pouvaient prendre la couleur poétique, on rencontre des détails d'agrément où l'inspiration se fait sentir. Ainsi sur des penchans escarpés et hérissés de plantes tristes mais salutaires, l'œil est réjoui d'espace en espace à la vue de quelques fleurs écloses d'elles-mêmes au milieu des trésors d'une utile végétation. »

Après avoir peint les charmes de la qualité qui distinguait le plus son caractère : « Quel devait être, ajoute-t-il, M. Watelet, doux naturellement et cultivant encore les arts, puisque leur effet est d'adoucir les caractères même sauvages, comme le ciseau du sculpteur amollit le marbre, comme à l'aide du feu l'on tourne et l'on assouplit les métaux! La douceur de M. Watelet influa jusque sur les sentiments d'aversion dont il est malaisé de se défendre dans le cours de la vie, et jamais son éloignement pour ceux dont il avait à se plaindre ne put aller jusqu'à la haine... »

M. l'abbé Delille devait terminer cette séance académique par la lecture d'un chant de son *Poëme sur l'imagination*; mais, après avoir bien dîné chez M. de Montesquiou, après s'être laissé conduire par lui jusqu'à la porte de l'Académie, il s'est échappé

comme un écolier. On a déterminé M. le secrétaire perpétuel<sup>1</sup> à remplacer ce vide par la lecture d'un morceau de prose sur le goût; ce morceau, destiné pour la nouvelle *Encyclopédie*, est plein de vues fines et profondes, mais n'a pas fait un grand effet, parce que, en voulant suivre une marche très-méthodique, l'auteur s'est vu obligé de remonter à une suite d'idées ou trop abstraites ou trop élémentaires pour intéresser la classe la plus nombreuse de ses auditeurs.

— *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine*, un volume in-12. Des Mémoires originaux d'Anne de Gonzague seraient probablement assez mal écrits, on peut le présumer du moins sur le seul morceau authentique qui nous soit resté d'elle, le récit de sa conversion<sup>2</sup>; mais que d'anecdotes curieuses, que de choses piquantes en plus d'un genre n'y trouverait-on pas, à en juger par le portrait qu'a fait d'elle le cardinal de Retz! « M<sup>me</sup> la princesse Palatine estimait autant la galanterie qu'elle en aimait le solide. Je ne crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité. »

Les Mémoires que nous avons l'honneur de vous annoncer, à quelques petites négligences près, sont parfaitement bien écrits, et le style et le ton en sont aussi modernes que le langage. On n'y trouve aucun trait qui ne soit connu, rien qui paraisse appartenir véritablement à la manière de voir de la princesse Palatine. Est-il naturel de penser qu'avec un caractère si marqué, des relations si intimes avec les principaux personnages du temps, la confiance des deux partis, une franchise d'ailleurs si universellement reconnue, la princesse Palatine n'eût dit dans ses Mémoires que des choses qu'on trouve partout? L'écrivain ingénieux qui a osé prendre un masque si spirituel ne s'est pas flatté sans doute de sauver une pareille invraisemblance par cette multitude de lacunes, qui sûrement lui ont coûté moins de regrets qu'elles n'en laissent aux lecteurs. On voit qu'il n'a pris aucune peine, aucun soin pour donner à sa petite fraude littéraire l'es-

1. Marmontel.

2. On trouve encore dans le Recueil des lettres du comte de Bussy-Rabutin une lettre de la princesse Palatine, dont le style n'a certainement aucun rapport avec celui des Mémoires. (MEISTER.)

pèce de crédit dont elle était susceptible, et l'on est tenté de penser qu'il aurait même été fâché de tromper trop longtemps ses lecteurs. On se gardera donc bien de lui reprocher trop sérieusement quelques anachronismes qu'il lui eût été si facile d'éviter, comme la conversation que la princesse est supposée avoir avec le coadjuteur avant leur connaissance, la soumission respectueuse qu'elle annonce pour l'autorité des Arnaud à une époque, en 1630, où les Arnaud n'avaient encore rien fait qui pût les faire citer comme des autorités, etc.

Le seul fait que nous ayons trouvé dans ces Mémoires, dont nous ne nous rappelons pas avoir vu aucune trace dans d'autres écrits du temps, c'est l'avis donné à M. le Prince, par le cardinal, qu'il y avait des gens apostés par le duc de Beaufort et le coadjuteur pour l'assassiner. « Un des ministres, ajoutent nos Mémoires, le confirma. On l'engagea, pour savoir à quoi s'en tenir, d'envoyer son carrosse vers la place Dauphine; un coup fut tiré sur la voiture du prince, et un laquais qui était dedans fut tué, à ce qu'on assure. Les uns ont cru que M. le prince avait joué cette comédie pour avoir un motif de poursuivre les chefs de la Fronde; les autres, que c'était une ruse du cardinal pour opposer le prince aux frondeurs et les animer à jamais contre lui par le soupçon qu'il jetterait sur eux... » Il faut convenir que, si c'est une pure fiction de l'écrivain, elle passe un peu les limites où doit se renfermer le talent d'inventer l'histoire.

Quand l'anecdote de M<sup>me</sup> de Rhodes, citée dans ces Mémoires, n'aurait pas plus de réalité, on serait toujours disposé à l'accueillir plus favorablement; supposée ou non, elle est dans les mœurs et dans les usages de cette époque singulière de notre histoire<sup>1</sup>.

1. M<sup>me</sup> de Rhodes se présente un jour, déguisée en religieux augustin, chez la princesse Palatine, qui relevait à peine de couches. Elle s'agenouilla près de son lit et l'entretint si longtemps, à voix basse, d'intrigues politiques, que les gens d'Anne de Gonzague crurent à une confession *in extremis* et firent irruption, tout en larmes, dans sa chambre. M<sup>me</sup> de Rhodes n'osait plus se relever et se cachait de son mieux la figure avec son mouchoir; la princesse, qui avait grande envie de rire, se décida enfin à dire à ses gens que ce religieux était venu l'entretenir d'affaires temporelles, et les invita à le reconduire au carrosse qui l'avait amené; M<sup>me</sup> de Rhodes, tenant toujours son mouchoir sur son visage et le capuchon baissé, y retrouva un de ses amants également déguisé en moine. Cette aventure n'est pas mentionnée dans les anecdotiers et dans les historiens du temps; nous avons inutilement feuilleté Saint-Simon, Tallemant des Réaux et le chansonnier de Maurepas.

On a remarqué dans les prétendus Mémoires de la princesse Palatine plusieurs portraits d'une touche fine et piquante; mais le plus grand nombre de ces portraits nous a paru calqué très-sensiblement, quoique d'une main habile et légère, sur ceux qu'on trouve dans les Mémoires du cardinal de Retz : cette imitation est surtout bien frappante dans celui de M. de Turenne. L'auteur des nouveaux Mémoires dit de lui : « Il avait un certain embarras qui jetait de l'obscurité et de l'incertitude dans ses discours... ; on le devinait en quelque sorte plus qu'on ne le connaissait. Les occasions se présentaient, et il se montrait supérieur à ce qu'on avait présumé de lui... » Le cardinal de Retz avait dit de M. de Turenne : « Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire. »

Si l'on ne reconnaît guère dans ces Mémoires le vrai caractère de la princesse Palatine, ils n'en portent pas moins l'empreinte d'un caractère fort distingué; mais sous ce rapport-là même on pourrait reprocher à l'auteur de n'y avoir pas mis autant de talent que d'esprit. Voici quelques-uns des traits qui nous ont semblé perdre le moins à être isolés :

« L'intervalle qui sépare les rois des autres hommes, qu'ils sont habitués à ne voir que dans une attitude de soumission, ne leur permet guère de connaître avec précision l'époque où l'obéissance peut se changer en opposition, la soumission en audace. »

« Une réputation éclatante, lorsque les hommes ont le temps de réfléchir, nuit plus que les grands défauts. Il faut que les événements imprévus et soudains élèvent les gens d'un mérite supérieur, sans quoi chacun songe à n'avoir pas un rival qui l'embarrasse et obscurcisse son mérite. »

« J'ai souvent remarqué que les factions sont comme le gros jeu et comme tous les grands intérêts, qui font disparaître les distances et mettent tout de niveau dans les moments de besoin et d'enthousiasme. »

« M. de La Rochefoucauld apercevait dans tout l'amour-propre de sa princesse, M<sup>me</sup> de Longueville, et le voyait sans cesse faire l'office de son cœur et de ses sens... M. de La Rochefoucauld est un peu suspect; il est comme ces médecins qui,

dans toutes les maladies, voient celle qu'ils ont le plus particulièrement étudiée, etc. »

Pour faire juger de l'intérêt et surtout de la curiosité qu'a excités cet ouvrage anonyme, il suffira sans doute de dire que des soupçons également vagues l'ont donné tour à tour à M<sup>lle</sup> de Sommary, à M. de Rulhière, à M. de Malesherbes, à M. de Montesquiou, à M. l'abbé de Périgord, à M. Necker, au comte de Guibert. Le seul point sur lequel tant d'opinions si diverses semblent tomber d'accord, c'est de l'attribuer plutôt à un homme du monde qu'à un homme de lettres <sup>1</sup>.

— *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781 et 1782, avec cette épigraphe : Multorumque hominum vidit urbes, et mores cognovit. (Odyss. Lib. 1.)*

Deux volumes in-8°, avec des cartes rédigées par M. Dezoteux, officier d'état-major de l'armée, et qui, ayant fait la dernière guerre en Amérique, en qualité d'aide de camp de M. de Rochambeau, a parcouru lui-même la plus grande partie des lieux indiqués dans ces cartes.

Il paraît certain que, lorsque l'auteur écrivit le journal de ses voyages, il ne l'avait rédigé que pour lui-même et pour ses amis ; mais la curiosité qu'inspirait alors tout ce qui avait rapport à l'Amérique en multiplia bientôt les copies, et sur les instances de M. de Grimm il voulut bien consentir lui-même qu'on en insérât plusieurs morceaux détachés dans le *Journal de lecture* qui s'imprime à Gotha<sup>2</sup>. Quoiqu'on eût l'attention, pour ne leur donner aucune suite, de les tirer indifféremment du premier et du second voyage, afin d'éviter que quelque libraire étranger n'entreprît de les rassembler, cette précaution a été inutile ; un imprimeur de Cassel a réuni ces morceaux détachés et les a publiés sous le titre de *Voyages de M. le chevalier de Chastellux*, nom que portait encore l'auteur il y a deux ans. C'est la publicité d'une édition aussi mutilée, aussi informe, qui a déter-

1. L'auteur était M. Senac de Meilhan, intendant de Lille, qui a publié plusieurs autres ouvrages. (*Premiers éditeurs.*) — Meister le nomme lui-même plus loin ; voyez janvier 1787.

2. Le véritable titre de ce journal, fondé par Otto Reichard, est *Cahiers de lecture*. Ces cahiers parurent de 1784 à 1794, et forment 36 vol. in-8° et in-12. Ce recueil curieux, et très-peu connu en France, renferme en outre des planches, des portraits et des morceaux de musique.

miné l'auteur à en faire paraître une plus complète et plus soignée; c'est celle que nous avons l'honneur de vous annoncer. Elle ne manquera pas d'être jugée avec une extrême rigueur; on sera surpris sans doute que, publiée par lui-même ou du moins de son aveu, il ne l'ait pas revue avec plus de sévérité, qu'il n'en ait pas retranché cette foule de détails qui, tout intéressants qu'ils sont pour l'amitié, ne le sont presque jamais pour le public, et n'ont pas même toujours ce caractère de simplicité ou de naïveté qui pourrait seul leur prêter quelque charme. Malgré ces reproches, nous oserons répéter ici ce que nous croyons avoir déjà dit précédemment, c'est qu'il n'existe aucun livre encore plus propre à donner une idée juste et de la nature du pays qu'habitent ces nouveaux républicains, et de leurs différentes relations, morales ou politiques.

## VERS

## SUR LA MURAILLE DE PARIS.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!  
 Lorsque de vos bergers les soins industrieux  
 Forment autour de vous l'enceinte tutélaire  
 Qui doit vous garantir de la dent meurtrière  
 Des renards et des loups, vos cruels ennemis,  
 Vous dites : Les bergers sont nos meilleurs amis.  
 Mais si ces mêmes loups avaient formé l'enceinte  
 Pour vous mieux dévorer sans péril et sans crainte  
 Du berger vigilant, de la garde des chiens,  
 Que seriez-vous, hélas?... De pauvres Parisiens.

## JUIN.

A la mode de faire des synonymes a succédé celle de faire des *Folles*<sup>1</sup>. Ne devait-on pas craindre que le premier de ces

1. Cette mode, provoquée sans doute par le triomphe de M<sup>me</sup> Dugazon dans *Nina*, inspira à divers littérateurs plusieurs nouvelles ayant toutes pour héroïne une *folle par amour*. Ces récits assez monotones ont été recueillis, la même année, en un volume in-18 intitulé *les Folies sentimentales ou les Égaréments de l'es-*

amusements ne finit par donner à l'esprit une justesse dont la société eût sans doute été fort embarrassée? La peinture d'un sentiment exalté jusqu'à la folie est bien plus digne d'un siècle qui semble avoir mis sa gloire à être de tous les siècles le plus sensible. Les deux Folles que nous avons l'honneur de vous envoyer ne nous ont été communiquées que sous le sceau du mystère; mais, en confiant ce secret à nos feuilles, nous ne croyons point l'avoir trahi.

LA FOLLE DE LA FORÊT DE SÉNART,

PAR M<sup>me</sup> LA BARONNE DE STAËL.

Je me promenais, il y a quelque temps, dans la forêt de Sénart, et mes rêveries m'avaient entraîné dans l'épaisseur des bois. J'étais importuné par l'éclat du soleil, et je cherchais un jour sombre comme ma pensée. J'aperçus à quelques pas de moi une femme endormie. L'imagination montée par plusieurs heures de solitude, cet événement fort simple me frappa; je voyais tout avec émotion, et mon cœur attendri s'ouvrait à toutes les sensations. Je m'approchai d'elle. Ses cheveux épars couvraient une partie de son visage; l'élégance de ses vêtements semblait annoncer un rang distingué; mais il régnait dans sa parure un désordre que l'art n'avait point préparé, et qui semblait plutôt l'effet d'une agitation violente. Elle était jeune, je le reconnus aux formes de son visage; mais cet éclat des fleurs, ornement du printemps de la vie, n'embellissait plus ses traits; sa fraîcheur ne ravissait plus les yeux, l'expression de sa figure en faisait le charme; sa beauté semblait toute morale, et c'était au cœur qu'on en recevait l'impression. Je la regardais avec attendrissement; ses yeux fermés exprimaient encore la douleur, et son sommeil paraissait plutôt l'affaissement de la nature que son repos. Elle se réveilla d'elle-même, elle ne pouvait dormir longtemps; en me voyant elle fit un cri, saisit précipitamment un voile épais qu'elle avait près d'elle, le jeta sur son visage et s'éloigna. Je la suivis : « Madame, lui dis-je, apprenez-moi, de

*prit par le cœur* (deux frontispices différents et anonymes : l'un d'eux représentant une jeune femme travestie lorgnée par un vieillard, est assez joli). Le même éditeur, Royez, fit encore paraître en 1786 les *Nouvelles Folies sentimentales*, avec un frontispice de sa composition.

grâce, d'où naît l'effroi que je vous inspire. — L'effroi! me répondit-elle, l'effroi!... Non, c'est moi... ce n'est pas vous... vous restez, vous ne fuyez pas... Vous ne m'avez donc pas vue? — Pardonnez-moi, lui dis-je; pendant votre sommeil j'étais près de vous. — Hélas! me répondit-elle, puisque vous m'avez vue, vous allez me quitter. Mon voile! mon voile! pourquoi ne l'avais-je pas? Celui-là m'aurait plaint, il a l'air sensible. — Vous ne vous trompez pas, lui dis-je, madame; vous m'inspirez l'intérêt le plus tendre. — C'est impossible! s'écria-t-elle, c'est impossible! Vous ne savez donc pas qu'on ne peut s'intéresser à moi, ou du moins c'est un instant, après on s'éloigne; pendant cet instant-là je vous dirai tout... » En achevant ces mots, elle se tut. Son voile mal rattaché me laissait apercevoir son visage. Une absence totale de pensées la plongea d'abord dans une rêverie vague et sans objet. Les mouvements de ses yeux ensuite exprimèrent successivement le retour de ses idées, mais les mots lui manquaient. Elle remuait les lèvres; une puissance surnaturelle semblait lier sa langue; elle faisait des efforts inutiles, et tous ses traits peignaient l'impatience et la douleur. « Vous voyez, me dit-elle, je pense, je pleure, mais je ne peux plus parler; questionnez-moi, cela m'aidera. Je ne sais par où commencer; cependant il n'y a qu'une chose, qu'une seule chose à dire; quand vous la saurez, vous saurez tout de moi. Qui est-ce qui a plus d'une idée? La vôtre à vous quelle est-elle? la mienne je la sens partout; ôtez-la-moi, prenez-la; quand vous en aurez deux, vous serez plus heureux, et moi je vous devrai tout. — N'avez-vous pas, lui dis-je, des amis, des parents qui vous accompagnent, qui vous consolent? — Des parents! me répondit-elle; oui, j'ai mon père et ma mère, mais je les ai quittés; vous sentez bien que je devais les quitter. — Les haïssez-vous? lui dis-je. — Moi, les haïr! Ah! Dieu, s'écria-t-elle, je les aime; c'est pour cela que je les ai quittés. Me voir est une peine, c'en est une; oui, c'en est une; vous le sentirez tout à l'heure... Si ce n'en était pas une, il m'aurait aimée; pourquoi voulez-vous qu'il ne m'eût pas aimée? — Ah! lui dis-je, cet homme-là sans doute est un barbare. — Lui! Quelle injustice; s'écria-t-elle, ce n'est pas sa faute si j'inspire l'horreur; mon âme, mon cœur lui conviennent; il aurait voulu m'aimer, et je ne sais quel sort funeste l'entraînait loin de moi. — Vous haïssait-il? — Oh! non, me

répondit-elle ; cela n'était pas si clair, et c'était tout de même. Quand je passais, il ne détournait pas les yeux, mais son cœur ne battait pas ; il me répondait, mais je voyais bien qu'il ne m'avait pas entendue ; il restait, mais ce n'était plus entièrement lui ; je le voyais toujours bon, sensible même ; mais c'était pour moi, ce n'était pas pour lui. Au reste, c'est tout simple ; si je n'avais pas ce voile, vous vous en iriez aussi ; car je fais peur. Je ne le savais pas. Voyez l'erreur des femmes ; je ne les croyais pas insensées... » Elle se mit à rire alors, et cette nouvelle preuve d'égarement m'inspira plus de terreur que toutes les autres ; j'étais préparé à ses larmes ; mais cette expression de joie dans l'excès de la douleur en devint le plus horrible signe ; son visage, tout charmant qu'il était, me rappela ce souris qu'on croit apercevoir dans les traits de la mort, et qui semble produit par une convulsion de douleur, ou par une sombre joie encore plus effrayante. Je n'essayai point de lui faire quelques vains compliments ; l'aurais-je rassurée par mes louanges ? Sa folie était au cœur, et mes paroles ne pouvaient y atteindre. Elle me tint alors plusieurs discours sans suite, mais cependant sans disparate ; et, malgré la rapide succession des sentiments qui l'agitaient, une seule pensée causait son égarement, et la privation de toutes les autres prouvait la perte de sa raison. « Vous me plaignez, me dit-elle, je le vois ; cela me fait du bien. Il me plaindrait, je crois, aussi ; mais cela ne serait pas de même, cela ne me consolera pas. Cependant je ne suis pas si malheureuse ; car j'ai une espérance depuis un certain temps, depuis que j'ai quitté la maison de mon père ; depuis, me dit-elle en portant la main sur son cœur et la portant ensuite à la tête, que la pensée qui était là est aussi là, j'ai une espérance. — Quelle est-elle ? lui dis-je avec empressement. — Ah ! me répondit-elle, vous m'aidez peut-être à la hâter. Comment fait-on ? je le savais autrefois, je l'ai oublié ; comment fait-on pour dégager son âme de ce visage, de cette figure qui fait qu'on me fuit ? Car le moi d'ici (dit-elle en me montrant son cœur) il l'aimera, j'en suis sûre. Si vous saviez un moyen moins lent que le mien, dites-le-moi, je vous en prie. — De quel moyen vous servez-vous ? lui dis-je avec effroi. — Ah ! me dit-elle, vous allez le savoir. Tous les jours il chasse de ce côté. Une nombreuse compagnie d'hommes, de femmes est avec lui ; plein de charmes, brillant de

gaieté, il plaît à tous, il parle à tous; moi je me cache dans une petite cabane et je le vois passer. D'abord je fuyais sa vue; mais depuis que j'ai découvert que cela me faisait au cœur un mouvement qui semblait le séparer de mon corps, j'y retourne tous les jours; quelquefois je crois que le moment est venu, je m'évanouis; mais je reviens à moi, et cela m'afflige. Si vous savez une autre manière plus prompte, dites-le-moi; quelle serait ma joie alors! il m'aimera alors! mais vous ne me le direz pas; déjà l'instant est passé; déjà vous me haïssez... » En achevant ces mots elle fondit en larmes. J'essayai de la calmer par les plus tendres expressions d'intérêt; mais dans ce moment un cor retentit dans la forêt; à ce son, un tremblement universel la saisit; les battements de son cœur soulevaient sa robe; elle échappa de mes mains, et s'enfuyant avec une rapidité surnaturelle: « Félicitez-moi, s'écria-t-elle, félicitez-moi; à mon émotion, à mon saisissement, je le sens, je le crois, l'instant de la délivrance est arrivé! c'est aujourd'hui, c'est aujourd'hui! »

LA FOLLE DE SAINT-JOSEPH,  
PAR M. LE CHEVALIER DE GRAVE <sup>1</sup>.

Il était deux heures du matin, le réverbère suspendu au milieu de la cour commençait à s'éteindre; je me retirais du côté de mon appartement, lorsque je crus entendre quelque bruit au bas du grand escalier; je criai deux fois: « Qui êtes-vous? que faites-vous là? » Une voix douce et touchante me répondit: « C'est moi: vous voyez bien que je l'attends. »

Comme je n'étais pas celui qu'on attendait, j'allais continuer mon chemin lorsque la même voix me dit: « Écoutez donc, venez, et ne faites pas de bruit. » Je m'approchai, et près de la dernière marche, derrière le pilier, j'aperçus une femme vêtue de noir, une ceinture blanche et les cheveux épars.

« Écoutez, me dit-elle en me prenant la main, je ne vous fais pas de mal; eh bien, ne m'en faites pas. Je n'ai rien dérangé à votre escalier; je suis dans un petit coin, on ne peut m'y voir;

1. La nouvelle du chevalier de Grave a été recueillie dans *les Folies sentimentales*, celle de M<sup>me</sup> de Staël ne figure pas dans ses *Oeuvres complètes* publiées par son fils (1820-1821, 17 vol. in-8<sup>o</sup>).

cela ne nuit à personne. Qu'il ne le sache jamais; bientôt il descendra, je le verrai et je m'en irai. »

A chaque mot, ma surprise augmentait. Je cherchais en vain ce qui pourrait me faire reconnaître cette infortunée; sa voix m'était aussi inconnue que ce qu'il m'était possible d'apercevoir de son extérieur. Elle continuait de me parler; mais ses idées se confondaient, et je ne voyais plus que le désordre de sa tête et les peines de son cœur.

Je l'interrompis et j'essayai de la ramener à notre situation. « Si quelqu'un vous avait vue avant moi sur l'escalier...! — Ah! me dit-elle, je vois bien que vous n'êtes pas au fait; il n'y a que lui qui soit quelqu'un, et tout le reste n'est rien; et quand il s'en va il ne fait pas comme vous, il n'écoute pas ce qu'il entend; il n'entend que celle qui est là-haut. Autrefois c'était moi... aujourd'hui c'est elle; mais cela ne durera pas... » En disant cela, elle tirait un médaillon de son sein, qu'elle serrait avec force.

Dans ce moment, nous entendîmes une porte s'ouvrir, et un laquais, tenant une lumière au haut de la rampe, me fit distinguer un jeune homme qui descendait légèrement.

Appuyée près de moi, sa malheureuse victime tremblait de tout son corps; à peine nous eut-il dépassés que ses forces achevèrent de l'abandonner: elle tomba sur les marches près du pilier qui nous cachait. Je voulais appeler du secours, la crainte de la compromettre me retint; je la pris dans mes bras; elle était sans connaissance; j'avais un flacon de sel d'Angleterre, je le lui fis respirer. Elle parut se ranimer un peu; je tenais ses deux mains dans une des miennes, de l'autre je soutenais sa tête. A mesure qu'elle revenait à elle, ses nerfs lui faisaient éprouver des tressaillements convulsifs. Deux fois je l'entendis soupirer; sa poitrine était oppressée; les sons qu'elle croyait former s'éteignaient par la douleur. Enfin, après quelques moments d'un silence que je n'osais interrompre: « Écoutez, me dit-elle, je le sens bien, j'aurais dû vous prévenir. L'accident qui vient de m'arriver vous aura inquiété; car vous êtes bon et vous avez eu peur, et je ne m'en étonne pas; j'étais comme vous, j'avais peur aussi quand cela m'arrivait; je croyais que j'allais mourir; j'en étais au désespoir: cela m'aurait ôté le seul moyen de le voir, et c'est tout ce qui me reste; mais j'ai découvert, oui, j'ai découvert que je ne peux mourir. Tout à l'heure, quand il a passé, je me suis

quittée pour aller à lui ; s'il mourait, je mourrais aussi ; mais sans cela c'est impossible ; on ne meurt que là où l'on vit, et ce n'est pas en moi, c'est en lui que j'existe. Il y a quelque temps j'étais folle, oui, bien folle ; et cela ne vous étonnera pas, c'était alors qu'il commençait à monter cet escalier. J'ai fait tout ce qu'on peut faire dans le désespoir, tout ; les moyens ont manqué, et c'était tout simple, je ne pouvais pas mourir. Maintenant ma raison est revenue, tout va et vient, elle de même... Elle est dans ce médaillon, vous la voyez, c'est un portrait ; mais ce n'est pas celui de mon ami. A quoi bon ? il est bien, lui, et ne peut pas être mieux ; il n'y a rien à faire, rien à changer. Si vous saviez de qui est ce portrait ! C'est celui de celle qui est là-haut. La cruelle ! que de mal elle m'a fait depuis qu'elle s'est approchée de mon cœur ! Il y était content, il y était heureux ; elle a tout dérangé, tout brisé, tout détruit. Tourmentée de l'excès de ma douleur, je courais partout, le jour, la nuit. Une fois il m'arriva d'entrer seule dans la chambre de mon ami ; hélas ! il ne l'était plus ; je vis ce portrait sur sa table, je le pris et me sauvai... » En achevant ces mots, elle se mit à rire, puis elle me parla de promenades, de calèches et de chevaux, et je vis encore une fois ses pensées se confondre. Après quelques instants, elle cessa de parler. Alors je m'approchai d'elle et lui dis : « Pourquoi gardez-vous avec autant de soin le portrait de la méchante femme qui est là-haut ? — Quoi ! reprit-elle, vous ne le savez pas ? c'est ma seule espérance ; tous les jours je le prends et le mets à côté de mon miroir, et j'arrange mes traits comme les siens ; déjà je commence à lui ressembler un peu, et bientôt avec du travail je lui ressemblerai tout à fait ; alors j'irai voir mon ami, il sera content de moi et n'aura plus besoin d'aller chez celle qui est là-haut ; car, excepté cela, je suis sûre que je lui plais davantage. Voyez à quoi tient le bonheur, à quelques traits qui ont cessé d'être arrangés à sa fantaisie ! Que ne le disait-il ? j'aurais fait ce que je fais actuellement, et il n'aurait pas été obligé de s'adresser à une étrangère ; c'était bien aisé, il nous aurait évité bien des peines ; mais sans doute il n'y a pas pensé. Tous les soirs je viens sur cet escalier ; il ne descend jamais qu'après que l'horloge a sonné deux heures. Alors, comme je n'y vois pas, je compte les battements de mon cœur : depuis que j'ai commencé à ressembler au portrait, j'ai compté quelques

battements de moins ; mais il est tard, il faut que je me retire. Adieu. » Je la conduisis jusqu'à la porte de la rue ; lorsque nous fûmes passés, elle tourna à gauche ; je fis quelques pas avec elle. Ses yeux se fixèrent sur la ligne de lumière que les réverbères formaient devant nous. « Vous voyez toutes ces lampes, me dit-elle ; eh bien, la suite des générations des hommes se succède de même ; elles sont de même agitées par les vents ; un feu sensible les anime, une égale distance les sépare, elles n'existent qu'autant qu'elles se consomment ; et l'enfant qui les allume ne sait pas plus ce qu'il fait que le hasard qui les éteint. Après cela, soyez étonné si le bonheur se déränge aussi facilement dans le monde... » Je la suivis toujours. « Restez, me dit-elle, retournez chez vous ; j'emporte une partie de votre sommeil, et je fais mal ; le sommeil est bien doux quand on est heureux... » Je n'osai l'affliger en restant davantage, et je la quittai ; cependant, dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose, je la suivis des yeux en marchant plus lentement. Bientôt elle s'arrêta près d'une petite porte, elle l'ouvrit et la referma sur elle. Alors je rentrai chez moi, l'esprit et le cœur également agités ; cette infortunée m'était toujours présente ; je me retraçais la cause de son malheur ; et quelques regrets, quelques souvenirs, se mêlaient à mes larmes. J'étais trop vivement affecté pour espérer le sommeil, et, en attendant le jour, j'écrivis ce qui m'était arrivé. Puisse ce récit intéresser les âmes sensibles !

— Il y a quelques mois que M. de Mirabeau conseillait à M. de Beaumarchais de ne plus songer désormais qu'à mériter d'être oublié. Est-ce pour suivre un conseil si plein de franchise qu'il a cru devoir répandre avec tant de solennité la lettre que voici ? Elle est sans doute assez curieuse pour mériter d'être conservée ; c'est Figaro prenant toute la dignité qui convient à l'acte de la vie le plus sérieux et le plus imposant.

COPIE DE LA LETTRE DE M. DE BEAUMARCHAIS

A M<sup>me</sup> DE VILLERS, SA FEMME, EN PARTANT, LE 24 AVRIL 1786,  
POUR KEHL <sup>1</sup>.

« Je ne veux pas, ma chère amie, vous priver plus longtemps de la jouissance de l'état qui vous appartient ; vous êtes ma

1. Cette lettre, qui n'a pas été mentionnée par M. de Loménie, a été citée par

femme, vous n'étiez que la mère de ma fille; il n'y a rien de changé à votre état antérieur; mais je désire que dès ce moment, qui est le premier de mon absence, vous me représentiez honorablement dans ma maison et que vous preniez mon nom qui est devenu le vôtre.

« Embrassez notre fille tendrement, et faites-lui comprendre, si vous le pouvez, la cause de votre joie. J'ai rempli tous mes devoirs envers elle, envers vous. Mon absence est sans l'amertume qui m'a suivi dans mes autres voyages; il me semblait toujours qu'un accident pouvait nous tuer tous les trois d'un seul coup; je suis tranquille, en paix avec moi-même, et je puis mourir sans remords.

« Ne rassemblez point nos amis pour les fêter à ce sujet, mais que chacun apprenne par vous la justice que je vous ai rendue. Conservez, je vous prie, l'air et le ton modestes que je vous ai demandés pour toute récompense, afin que vos ennemis et les miens ne trouvent point de matière à censurer l'acte le plus sérieux et le plus réfléchi que j'aie fait de ma vie.

« Allez voir mes deux sœurs; demandez-leur bonne et franche amitié. Elles me doivent cette douce et honorable déférence; elles doivent leur attachement à ma fille, à sa mère; et mes bienfaits autour de moi seront désormais proportionnés aux égards qu'on vous montrera. Je ne recommande rien à mon neveu Eugène qui vous est attaché. Ma nièce de Miron vous rendra toujours ce qu'elle vous doit.

« Prenez ouvertement les rênes de votre maison; que M. Guadin, mon caissier, traite avec vous comme avec moi-même. Habillez nos gens pour mon retour avec modestie, mais comme il vous plaira. Menez votre fille à ce bon curé de Saint-Paul qui vous a montré un si tendre respect lorsqu'il nous a mariés.

MM. de Marescot et Éd. Fournier, dans les notices qu'ils ont écrites, l'un pour le *Théâtre*, l'autre pour les *OEuvres complètes* de Beaumarchais. Elle avait été également recueillie dans les *Mémoires secrets*, à la date du 10 juin 1786, mais le *post-scriptum*, reproduit ici, manque, et les mots : « Adieu pour un mois, » terminent le corps de la lettre.

D'après les actes authentiques retrouvés par M. Jal à l'église Saint-Paul, « Marie-Thérèse-Émilie Willer Mawlas, âgée de plus de trente-deux ans, » était fille d'un Suisse du canton de Fribourg, attaché au marquis de Dreux, grand-maitre des cérémonies; elle avait vécu plusieurs années avec Beaumarchais avant qu'il ne l'épousât, le 8 mars 1786. Cette union avait déjà dû être célébrée au mois d'août 1782, si l'on en croit les *Mémoires secrets*.

« Soyez toujours ce que vous êtes, ma chère amie; honorez le nom que vous allez porter; c'est celui d'un homme qui vous aime et qui le signe avec joie, votre ami et mari. — Signé : *Caron de Beaumarchais*.

« *P. S.* Je vous fais remettre exprès cette lettre par M. l'abbé Sabatier de Castres <sup>1</sup>, mon bon ami et le vôtre. Sachez-lui gré, ma chère, du doux empressement avec lequel il me demande la préférence de cette commission.

« Si quelqu'un s'amuse à vous donner quelque désagrément au sujet de cette nouvelle, pardonnez tout en ma faveur. Je me suis toujours bien trouvé de ne conserver aucun ressentiment des injures. Adieu pour un mois. »

— *Scanderberg*, tragédie en cinq actes, en vers, représentée au Théâtre-Français, pour la première et dernière fois, le mardi 9 mai, est de M. Dubuisson, auteur de *Thamas Kouli-Kan*, du *Vieux Garçon*, d'*Albert et Émilie*, etc. On ne croit pas qu'il existe d'ouvrage dramatique d'une conception tout à la fois plus extravagante et plus froide.

Le style de cette étrange production n'est pas plus raisonnable que n'en est le plan. Voici un vers que tout le monde a retenu, grâce à sa sublime obscurité :

L'idole de mon cœur est le Dieu de mon âme.

— On a donné, sur ce même théâtre, le samedi 13, la première représentation du *Portrait, ou le Danger de tout dire*, comédie en un acte et en vers, par M. Desfaucherets, auteur de la jolie comédie du *Mariage secret*.

Une jeune femme, aimant son mari autant qu'elle en est adorée, lui prépare une surprise agréable; elle veut lui donner son portrait sans qu'il en soit prévenu. Pour y réussir, il a fallu aller plusieurs fois secrètement chez le peintre : dans ces courses elle a été aperçue par un de ces hommes qui, n'ayant aucune affaire, sont toujours occupés de celles d'autrui, se trouvent partout, veulent tout savoir et croient tout deviner. Cet homme, qui est l'ami du mari, ne manque pas de l'instruire de ce qu'il a

1. Conseiller de grand-chambre, homme d'esprit, mais qui a, justement ou non, la réputation trop bien établie d'être beaucoup plus attaché à ses amis qu'aux devoirs et à la considération de son état. (MEISTER.)

vu ; il n'a pas pu en pénétrer le motif, mais les soupçons qu'il jette dans son esprit suffisent pour exciter sa jalousie. Il vole chez le peintre, et la manière dont celui-ci répond à ses questions porte ce sentiment jusqu'aux dernières fureurs. La jeune femme cependant rentre chez elle avec le portrait, et le place sur un canapé caché par un rideau ; son fils, un petit espiègle de sept ou huit ans, qu'elle a mis dans sa confiance, mais à qui elle n'a pas laissé le temps de voir le portrait de peur de surprise, se glisse furtivement derrière le rideau pour le regarder à son aise. Dans ce moment, le mari reparait furieux ; il accable sa femme des plus cruels reproches, et, croyant enfin la confondre, il court tirer le rideau. On se peint aisément sa surprise en voyant le portrait entre les mains de son fils, qui lui récite en tremblant les vers destinés à lui en consacrer l'hommage.

Ce coup de théâtre offre un tableau agréable, mais que le spectateur a prévu trop longtemps pour qu'il puisse être d'un grand effet. Est-il encore bien naturel qu'un enfant demeure si longtemps derrière le rideau, témoin de la scène du monde la plus violente, pour se trouver juste en attitude au moment où il convient de l'être ? On a jugé qu'en général le ton de cette pièce n'était guère d'accord avec le fonds qui est infiniment léger ; des mouvements si violents dans un tableau de ce genre paraissent nécessairement outrés ; leur expression est plus convulsive, plus pénible qu'elle n'est touchante et vraie. Le rôle du bavard a paru tenir trop de la caricature ; la manière dont le sieur Dugazon l'a joué n'était pas faite pour rendre ce défaut moins sensible.

## FRAGMENT

## DU DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. SEDAINE,

Dont M. Marmontel a exigé la suppression comme très-injurieux pour les gens de lettres, très-déplacé dans un discours académique, et aussi dépourvu de *justesse* que de *justice* et de *bienséance* <sup>1</sup>.

« Un homme s'élève du milieu de sa nation, de la nation la plus sensible, la plus délicate, la plus sévère sur les créations du

1. Malgré la rigueur d'un pareil anathème, nous nous empressons de recueillir ici ce morceau ; et nous oserons même avouer que c'est le seul de tout le discours qui nous ait paru digne de l'auteur et de l'originalité qui distingue son talent et sa manière de voir. (MEISTER.)

génie et sur les productions de l'esprit, de celle enfin qui, sous l'apparence de la frivolité qu'on lui reproche, exerce avec plus d'avantage le sentiment vif, fin et profond qui précède et dicte ses jugements.

« Cet homme enfin se lève et dit : Écoutez-moi ; je suis celui à qui la nature a accordé assez de génie pour dominer vos âmes ; je vous invite tous à vous rassembler dans une même enceinte pour y reconnaître la supériorité de mes talents. Spectateurs et auditeurs, vous serez intéressés, touchés, émus par les personnages que j'ai imaginés ; je vais les faire parler dans le style le plus pur et le plus noble, je vais les faire agir, et de véritables malheurs, ce qui émeut la pitié la plus sensible aux accents de l'humanité souffrante, ne vous ont peut-être jamais fait répandre autant de larmes que je vais en faire couler de vos yeux ; et ce prodige ne suffit pas encore à la magie de mon art, la terreur va s'emparer de vos sens ; je vais vous effrayer de périls imaginaires, vous partagerez tous les mouvements de mes personnages et la marche de leurs crimes, et l'impression des remords qui suivent les forfaits, et le plaisir de la vengeance que je vais en tirer.

« Un autre homme, ou le même, vous dit ensuite : Je veux vaincre de plus grandes difficultés ; je vais vous prouver que je peux tout ; mon empire sur votre âme est tel qu'après l'avoir vue serrée, comprimée, oppressée, je vais la remettre dans l'état le plus tranquille ; je vais lui rendre le calme de la sérénité, lui plaire, l'instruire, l'intéresser ; une joie pleine et entière va s'emparer de vos cœurs, la gaieté va s'épanouir sur tous les visages, et un rire universel ira frapper la voûte du palais où je vous rassemblerai.

« Et cet enchanteur qui promet tant de merveilles, cet homme prodigieux qui s'annonce avec toutes les prétentions, avec toute l'ambition des Corneille, des Racine, des Voltaire et des Molière, je le nomme seul et il le sera longtemps ; cet homme de lettres osera se plaindre de la sévérité de ses juges, des clameurs du parterre, de l'analyse du censeur, de l'amertume de la critique ; il verra des envieux partout, sans songer que se plaindre de l'envie, c'est dire hautement qu'on se croit assez de mérite pour l'exciter. »

— *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis,*

par M. Manuel. Un volume, avec cette épigraphe tirée de la *Henriade* :

Je suis cet heureux roi que la France révère,  
Le père des Bourbons.

Un coup d'œil philosophique sur ce règne devait présenter, non-seulement les faits qui l'ont illustré, mais encore le développement des moyens que ce prince sut employer le premier pour attaquer et pour soumettre à la puissance royale celle des grands vassaux de la couronne. On devait surtout s'attendre à trouver dans cet ouvrage une analyse raisonnée de ces fameux Établissements de saint Louis, qui constituent encore une partie essentielle de notre jurisprudence, dans lesquels, sans ministre, sans conseil, en rassemblant le droit écrit des Romains, les décrétales, les conciles, les coutumes et les ordonnances des rois ses prédécesseurs, il a donné à la nation le premier code de lois authentiques qu'elle ait eu. C'est à ce bon roi que l'on doit en particulier cette institution importante dont les anciens gouvernements n'avaient pu lui fournir qu'un modèle assez imparfait ; celle d'un censeur, d'un dénonciateur public (les procureurs généraux), chargé de poursuivre le crime au nom du prince, et qui, l'œil toujours sur la loi, lui désigne à chaque instant le citoyen, le magistrat même qui ose l'enfreindre. Tous ces Établissements, dont nous éprouvons encore l'heureuse influence, étaient dignes sans doute d'arrêter l'attention de l'auteur. Combien ne le méritait-il pas encore, le grand changement qu'opéra imperceptiblement dans nos mœurs la sagesse de ce règlement de saint Louis, qui substitua les formes juridiques aux formes purement militaires et si souvent barbares qui jusqu'à lui avaient servi à décider les contestations les plus simples et les plus compliquées ? Ce fut le roi qui introduisit encore et remit du moins en vigueur l'appel de tous les jugements à son tribunal ; c'est même à ce grand moyen politique, qui soumit l'indépendance de la féodalité à l'empire des lois, que l'autorité royale a dû successivement l'accroissement de sa puissance ; ce sont les appels des justices seigneuriales à celle du souverain qui détruisirent la tyrannie des grands vassaux de la couronne, en apprenant à leurs sujets que leurs maîtres étaient eux-mêmes sujets d'un pouvoir supérieur. Ces appels réunirent plus particulièrement les peuples à la

puissance royale, seule capable de les protéger contre les vexations ou les dénis de justice de leurs seigneurs; et c'est ce ressort d'une politique aussi sûre que profonde qui prépara les coups que Louis XI porta au gouvernement féodal; et ce règne d'un autre Louis où Richelieu, armant pour ainsi dire les gens de loi contre les gens de guerre à l'aide des parlements, acheva de détruire les restes expirants de cette aristocratie militaire et despotique qui avait si souvent ébranlé le trône, qui pesait également sur le monarque et sur les peuples. Tous ces objets, si dignes de la philosophie de l'histoire, et que semblait annoncer le titre de l'ouvrage dont nous avons l'honneur de vous entretenir, eussent vraisemblablement montré comment Louis IX influa sur son siècle, par ses armes, par ses lois, et par ses vertus, plus fortes encore que ses lois et ses armes.

Notre auteur, au *coup d'œil philosophique*, a cru vraisemblablement que toutes ces considérations ne devaient point entrer dans le plan de son ouvrage, ou plutôt qu'il n'en devait suivre aucun. Il s'est borné à présenter d'une manière aussi vague qu'obscur l'histoire plus qu'abrégée des premières croisades et de celles de saint Louis; il a joint à cette sorte d'aperçu, tiré en entier de l'*Histoire générale* de M. de Voltaire, un chapitre sur le *Clergé*, un autre sur la *Justice*, dont on trouve et les faits et les vues dans le même ouvrage. Mais en nous répétant ce que nous a dit M. de Voltaire sur les préjugés religieux de ce siècle, sur les mœurs et l'ambition des papes et du clergé, sur la manière déplorable dont la justice était administrée, il s'est bien gardé d'imiter le style du grand homme que les Hume, les Robertson s'honorent d'avoir pris pour modèle : l'auteur du *Coup d'œil philosophique* substitue à cette manière aussi noble que simple, aussi précieuse que claire, un ton continuellement déclamatoire et souvent tout à fait inintelligible. A des déclamations si rebattues et si usées sur le fanatisme et la superstition succède un petit extrait des *Annales de saint Louis*, par Guillaume de Nangis; un catalogue des miracles que l'on attribue à ce roi, et des notes sur Damiette, fort inférieures à ce que M. Savary a écrit, dans ses *Lettres sur l'Égypte*, sur cette ville et sur la première croisade de ce prince. C'est à l'aide de ces parcelles d'histoire, dont plusieurs n'appartiennent pas privativement au règne de saint Louis, que l'auteur est venu à bout de brocher

un petit volume qu'il ne dédie à personne, par la raison sublime et fière « que le premier qui fit une dédicace était un mendiant ».

— *Lettre du comte de Mirabeau à \*\*\* , sur MM. de Cagliostro et Lavater* ; brochure imprimée à Berlin, avec cette épigraphe :

Quantum carminibus quæ versant atque venenis

Humanos animos...

(HORAT.)

Il paraît que c'est le bon M. Lavater que M. de Mirabeau a eu essentiellement en vue dans cette nouvelle diatribe. Il n'a pu voir sans indignation toute la célébrité dont ce théologien suisse jouit en Allemagne, l'espèce de culte qu'on y rend à ses opinions, à sa personne, à ses ouvrages ; et son zèle pour l'humanité ne lui a pas permis de garder le silence sur les effets pernicieux de l'influence que peut obtenir un fanatique de ce genre ; il y a même apparence qu'il n'a commencé par parler du comte de Cagliostro que pour le plaisir d'associer à un charlatan un homme qui, malgré ses travers et ses ridicules, n'a jamais rien fait assurément qui puisse lui mériter l'honneur d'être en pareille société.

Voilà nos grands politiques du Palais-Royal bien trompés. Quand M. de Mirabeau partit pour Berlin, ils ne doutèrent pas qu'il ne fût appelé dans cette cour pour y discuter contre maître Linguet ou l'échange de la Bavière, ou l'élection du roi des Romains, ou quelque autre grande question de ce genre. Déjà l'on applaudissait à cette nouvelle manière de terminer les différends qui peuvent s'élever entre les puissances ; aux combats singuliers, dont le sort décida quelquefois de l'empire des nations, ne serait-il pas en effet plus humain de substituer des combats purement littéraires ? Et quels plus dignes champions pourraient ouvrir une pareille lice que maître Linguet et le comte de Mirabeau ? C'est à l'époque surtout où les souverains de l'Europe ont des armées et plus nombreuses et mieux disciplinées qu'elles ne le furent jamais, que ce serait une chose sublime d'avoir imaginé un moyen si simple de s'en passer. Hé bien ! voilà comme les conjectures les plus fines, les plus profondes se trouvent souvent déçues ; M. de Mirabeau est de retour à Paris. Il a trouvé sans doute qu'en politique les plumes allemandes pouvaient se mesurer entre elles sans avoir besoin de son secours ; ce n'est

enfin ni le chef de l'empire germanique, ni aucun autre membre de cette auguste république de souverains qu'il a jugé à propos d'attaquer dans ce moment-ci, c'est tout platement un pauvre théologien de Zurich, fort connu en Allemagne pour avoir beaucoup écrit, et, parmi un grand nombre de volumes assez inutiles, un ouvrage neuf et original sur les *Physionomies*, quelques livres de théologie pleins d'extravagances mystiques, mais quelques autres aussi très-propres à rendre la religion aimable, parce qu'ils respirent une bonne morale, une imagination vive et douce, l'âme la plus sensible et la plus aimante.

A l'éloge pompeux que l'auteur des *Lettres sur la Suisse*<sup>1</sup> a fait de Cagliostro, éloge que son avocat cite dans son mémoire avec une complaisance assez ridicule, M. de Mirabeau oppose le portrait plus naturel et plus vrai qu'en a tracé M. Meiners dans ses *Briefe über die Schweiz*. Ce que ce morceau a de plus remarquable, c'est qu'il semble favoriser en effet l'opinion très-répandue aujourd'hui en Allemagne que les jésuites ourdissent des trames secrètes dans les pays protestants, ou pour y rassasier leur soif de prosélytisme, ou pour s'y ménager une influence qui répare leurs malheurs, et rétablir avec éclat leur Société, plutôt dispersée qu'anéantie. « On soutient, ajoute M. de Mirabeau, qu'ils stipendient dans cet objet un grand nombre d'émissaires, dont le principal ressort est leur prétendue habileté dans les sciences occultes, et la curiosité crédule des grands, dont ils savent exalter l'imagination, fasciner l'esprit, capter la confiance. Il paraît que M. Meiners regarde Cagliostro comme un des principaux organes de cette étrange mission. » Ah ! si nos messieurs du Parlement l'avaient cru, l'auraient-ils déchargé de toute accusation ?

« Cette opinion, continue M. de Mirabeau, sur les prétendues machinations jésuitiques, que tout homme sensé qui n'habite pas les pays situés entre le Rhin et le Danube prendra peut-être pour une vision absurde, est cependant celle d'un grand nombre d'hommes sages, modérés, instruits, auxquels on ne saurait con-

1. On ne sait pourquoi M. de Mirabeau s'est obstiné à chercher ce passage dans les *Lettres de William Coxe*, où il se plaint de n'avoir pu le trouver, comme s'il n'existait pas d'autres *Lettres sur la Suisse*, de M. de La Borde, d'où ce passage a été transcrit le plus fidèlement du monde. Ce dernier ouvrage n'est pas à la vérité fort connu, mais il l'est au moins beaucoup plus qu'il ne mérite de l'être. (MEISTER.)

tester un caractère très-moral et de la vraie philosophie. Et comme ils ont rencontré, quoique en très-petit nombre, quelques contradictions qui méritent des égards, il en est résulté une polémique singulière et piquante, à laquelle ont pris part d'un bout à l'autre de l'Allemagne des hommes sensés, des écrivains estimés, de bons citoyens. J'ai peine à croire que, après avoir lu attentivement leurs écrits, tout homme de sens ne soit pas obligé de convenir que le nombre des visionnaires et des superstitieux augmente plutôt qu'il ne diminue, et que le fanatisme et l'intolérance ne dorment jamais; vérité trop négligée, trop méconnue peut-être depuis qu'on nous a prodigué jusqu'à la satiété tant de plaisanteries, bonnes ou mauvaises, tant d'écrits estimables ou méprisables sur l'abus des opinions religieuses et les conséquences du prosélytisme... Quand les académies, quand les gens de lettres montrent quelque instruction, on vante les lumières d'une nation qui cependant étouffe ou se débat dans les langes, au bruit des contes dont la bercent ses nourrices. »

Le comte de Mirabeau est trop clément, trop charitable pour vouloir assurer positivement que le bon pasteur de Zurich soit aussi entré dans le prétendu complot des jésuites; mais il remarque cependant, avec une attention assez suspecte, que M. Lavater, intime ami de M. Sarrazin, banquier de Bâle, que le comte de Cagliostro indique comme une des sources secrètes de ses richesses, n'est guère moins prôné dans l'Allemagne catholique soumise au despotisme spirituel des pères de la société de Jésus, qu'influent et révééré parmi les protestants ascétiques dont il est l'organe et la lumière.

Voici de quelles couleurs il peint le nouvel apôtre de la Suisse : « Ce Lavater, dit-il, doué, sous les glaces du Nord, des plus bouillantes extases du Midi, composé bizarre d'instruction et d'ignorance, de superstition et d'impiété, d'esprit et de clémence, dévot et magicien, galant et rigoriste, voluptueux et mystique, intrigant et studieux, ce Lavater, auteur, à trente-six ans, de quatre-vingts volumes, est peut-être un des plus singuliers personnages de ce siècle. On connaît en Europe les quatre tomes énormes de poésie en prose qu'il a donnés sur l'*Art physiognomical*, et dans lesquels se montrent quelques tours de génie... Mais c'est par les cinq volumes in-4° que Lavater a produits sur la vie de Ponce-Pilate qu'il a obtenu la vénération

profonde et presque l'adoration des amateurs de la mysticité et du galimatias apocalyptique : *Ponce-Pilate, ou l'Homme sous toutes les formes, ou la hauteur et la profondeur de l'humanité, ou la Bible en petit et l'Homme en grand, ou l'Ecce Homo universel, ou tout en un...* » Il est vrai qu'un pareil titre annonce merveilleusement l'esprit d'un ouvrage.

Pour justifier la ressemblance du portrait, M. de Mirabeau fait une longue énumération de toutes les folies qu'on a reprochées depuis longtemps à l'original, son amour excessif pour le merveilleux, cette activité infatigable qui paraît tenir encore plus de l'intrigue que du zèle, sa manie de vouloir faire des miracles, l'opiniâtreté avec laquelle il n'a pas craint de soutenir qu'il n'y a point de foi véritable qui ne soit accompagnée du don de faire des prodiges, et qu'il n'y a aucune différence avec un athée et celui qui n'est pas vrai chrétien, etc. Il rappelle ensuite ses liaisons, au moins fort bizarres, avec le curé Gassmer, avec Cagliostro, avec je ne sais quel visionnaire de village dont il s'était cru le Fénelon, avec le nommé Saint-Martin, paysan suisse, qui faisait surtout des miracles de nuit, et avec lequel il se fit un devoir de coucher plusieurs fois pour l'observer de plus près<sup>1</sup>; enfin la lettre vraiment folle qu'il vient d'écrire au docteur Marcard, de Hanovre, pour lui annoncer l'heureux succès des expériences de magnétisme et de somnambulisme qu'il a faites sur sa femme. Ce qui, aux yeux de M. de Mirabeau, n'est guère moins extravagant que tout ceci, c'est le protocole *mon cher, mon très-cher*, sous lequel il est dans l'usage d'écrire à plusieurs souverains qu'il a vus lui répondre, l'admirer, lui obéir, se rendre ses tributaires. Nous sommes sûrs qu'il y en a au moins une; c'est une lettre de recommandation qu'il avait fait demander lui-même à M. Lavater pour monseigneur le duc de Saxe-Weimar; cette lettre commençait en effet par ces mots : *Lieber Herzog*; mais il est à présumer qu'il a mieux aimé donner son pamphlet que d'en faire usage.

M. de Mirabeau est forcé de convenir qu'il lui a paru qu'en général on ne révoquait pas en doute la bonne foi de Lavater; mais en est-il moins dangereux? « En effet, ajoute-t-il avec beau-

1. On a dit d'une grande dame de ce pays-ci qu'elle n'avait daigné coucher avec J.-J. Rousseau *que pour voir son ridicule de plus près*. (MEISTER.)

coup de raison, rarement l'éloquence et les opinions d'un homme qui n'a pas commencé par se tromper lui-même ont longtemps et beaucoup trompé les autres. »

Après tout ceci, demanderait-on encore pourquoi le comte de Mirabeau s'est cru indispensablement obligé de faire un libelle contre le prédicant de Zurich, sa réponse est toute prête.

« Je voudrais, dit-il, je voudrais armer la raison, et, s'il le faut, l'amour-propre de ceux d'entre les princes que les Lavater et d'autres adeptes trompeurs ou trompés, fanatiques ou fripons, sont parvenus à séduire, contre les extravagances honteuses ou les fascinations grossières qui les ont infatués. Eh ! que gagneront-ils donc à cette pitoyable facilité, à ces déplorables faiblesses ? La perte d'un temps plus précieux pour eux que pour les autres mortels, et la chute de leur considération personnelle. »

M. de Mirabeau, dont les vues s'étendent toujours plus haut qu'on ne pense, aurait-il craint que les liaisons de plusieurs princes d'Allemagne avec Lavater et d'autres adeptes ne pussent porter quelque atteinte aux succès de la ligue germanique ? Ce serait un point de vue qui donnerait sans doute à son libelle infiniment plus d'importance et de dignité.

Mais est-ce avec une éloquence comme la sienne qu'il faut combattre de pareilles folies ? L'arme du ridicule et de la plaisanterie semble être la seule qu'il convienne d'employer contre ces vains fantômes d'une imagination trop sensible, d'une tête trop exaltée ; et lorsque ces erreurs appartiennent d'ailleurs à un homme si estimable que l'est M. Lavater et par ses talents et par ses vertus, ne devait-on pas même, en les attaquant le plus vivement possible, s'imposer la loi de ménager la personne et le caractère de l'homme qui a eu le malheur de s'en laisser éblouir ?

Au reste, quelle est la discussion que M. le comte de Mirabeau ait jamais entreprise sans se trouver entraîné par l'instinct impérieux de son caractère ou de sa conscience à en faire un pamphlet, une satire personnelle ? Dans une digression sur la tolérance, M. de Mirabeau se permet de trouver fort mauvais que ni l'empereur, ni le roi de Prusse, ni les États-Unis n'aient encore osé élever un temple pour les déistes<sup>1</sup>. [Et pourquoi pas au

1. Si l'on imprime toute la correspondance de M. de Voltaire, on y verra que

moins une petite chapelle pour les athées ?] Il censure avec sa franchise accoutumée plusieurs règlements faits par Joseph II, relativement à l'exercice public de la religion. Au lieu de lui répondre, nous terminerons cet article en consignait dans nos archives volantes ce qui vient de nous être assuré de la manière la plus positive : c'est que le roi d'Espagne a fait demander tous les rescrits publiés par l'empereur pour la réforme des couvents et des différents ordres religieux, qu'on les traduit en espagnol et qu'on se propose d'en faire un bon usage. Quand le docteur Franklin apprendra cette nouvelle, elle le confirmera sans doute dans l'opinion qu'il avait souvent avancée ici, que, toute ignorante et toute superstitieuse qu'elle était, l'Espagne serait sage avant nous.

VERS DE M. LE MARQUIS DE XIMENÈS

A M. LE VICOMTE DE SÉGUR <sup>1</sup>.

Quelles sont donc les mœurs du siècle où nous vivons ?  
 La palme des talents ne peut parer nos fronts  
 Sans que de nos aïeux les mânes en colère  
 Ne nous fassent rougir d'avoir su l'art de plaire.  
 Quel est donc ce Paris qui veut être à la fois  
 Athènes par ses goûts et Sparte par ses lois ?  
 Qui de ses vieux guerriers invoque l'ignorance,  
 Et se montre constant dans sa seule inconstance ?

RÉPONSE DE M. LE VICOMTE DE SÉGUR.

Salut à l'aimable Muse  
 De ce charmant Anacréon,  
 Dont l'esprit élégant s'amuse,

ce temple fut longtemps le château en Espagne du patriarche de Ferney ; qu'il vit même le moment où, grâce à la protection du roi de Prusse, ce beau rêve allait être réalisé dans le duché de Clèves, et que la seule raison qui priva la philosophie d'un triomphe si éclatant, ce fut le vil attachement de nos philosophes pour la vie de Paris. « Vos gens de lettres, écrivait-il à M. d'Alembert dans l'indignation de voir échouer un projet si cher à son cœur, vos gens de lettres aiment mieux braver les bûchers et la roue que de renoncer à leurs caillettes et à leurs petits soupers. » (MEISTER.)

1. A l'occasion de quelques méchants couplets, où l'on blâme avec beaucoup de grossièreté M. le vicomte de Ségur de s'être permis de jouer la comédie avec des acteurs, et nommément sur le théâtre de M<sup>lle</sup> Guimard, en présence de la ville et de la cour. (Id.)

Sous la conduite d'Apollon,  
 A défendre avec tant d'adresse  
 La faute d'un jeune étourdi.  
 Qu'il y déguise la faiblesse  
 Qu'on a toujours pour son ami :  
 Dans ce siècle aimable et frivole  
 Tout passe si rapidement,  
 Que ce vieillard, qui s'envole,  
 Forme et détruit en un moment  
 La méchanceté qui circule,  
 Les jugements et les avis.  
 On ne craint plus le ridicule ;  
 Tout est blâmé, tout est permis.  
 Chacun établit un système  
 Sur le plan qu'il veut se former,  
 Et la raison ne sait plus même  
 Ce qu'il faut permettre ou blâmer.  
 Grâce à cette tolérance,  
 Je vois s'écouler mes beaux jours,  
 Et je me fixe avec constance  
 Près des Grâces et des Amours.  
 Je m'égare parfois, mais c'est avec ivresse ;  
 Le bandeau du plaisir est toujours sur mes yeux ;  
 Et si quelques remords tourmentent ma vieillesse,  
 Au moins mes souvenirs pourront me rendre heureux.

— On a donné, le mardi 15 mai, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Nina ou la Folle par amour*, drame en un acte, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Marsollier des Vivetières, auteur de *Céphise* et du *Vaporeux* ; la musique du chevalier Dalayrac, connu par celle de *l'Éclipse*, de *la Dot*, de *l'Amant statue*, etc.

Le fonds de ce nouveau drame est une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité, que nos papiers publics ont rapportée il y a quelques années, et que M. d'Arnaud a déjà employée dans ses *Nouvelles*, ou *Détachements de l'homme sensible*, sous le nom de *la Nouvelle Clémentine*. Voici le fait historique.

Une jeune fille, d'un village situé à quelques lieues de Rouen, était promise à un jeune homme qu'elle adorait et qu'elle devait épouser au retour d'un voyage assez long. Ce jeune homme l'instruisit du jour de son arrivée, et l'engagea à venir à sa rencontre dans une auberge, à une ou deux lieues de son village.

Elle s'y rendit; après une longue attente, elle voit paraître enfin les camarades de voyage de son amant; elle s'élançe au-devant d'eux, et c'est au moment où elle croit le revoir et l'embrasser qu'elle apprend qu'un accident malheureux, une chute de cheval, l'a fait périr la veille. A cette nouvelle, la jeune fille tombe morte, et ne revient à la vie que pour perdre la raison. Depuis cette époque funeste, l'infortunée se rend tous les jours à la même auberge, ordonne d'y mettre le couvert pour deux personnes, va jusqu'à l'endroit où elle avait espéré de retrouver son amant, s'assied par terre, répand une ou deux larmes, revient dire à l'auberge : *Il n'arrivera pas encore aujourd'hui, je reviendrai demain*, et regagne son village sans proférer une autre parole.

C'est cette situation que M. Marsollier a osé porter sur la scène, et quoi qu'on puisse penser de la manière dont il l'a traitée, sans doute on lui saura toujours gré du choix d'un sujet si neuf et si touchant.

Il est difficile de rendre tout l'effet de ce drame. On l'avait déjà joué avec le plus grand succès, à Choisy, chez M. le duc de Coigny. Une souscription, à la tête de laquelle était M. le comte d'Artois, en avait fait donner une seconde représentation sur le théâtre de M<sup>lle</sup> Guimard, et son succès garantissait celui qu'il vient d'obtenir sur le Théâtre-Italien. C'est M<sup>me</sup> Dugazon qui a fait le rôle de Nina; elle y a paru supérieure à elle-même, et peut-être à toutes les actrices dont s'enorgueillissent nos autres théâtres; jamais on n'a déployé une sensibilité plus exquise et plus profonde; jamais on n'a su prendre plus heureusement des tons plus divers; jamais on ne les a nuancés avec plus de justesse; c'est la sublimité de son jeu qui a décidé essentiellement le succès de l'ouvrage; car les larmes qu'il fait répandre n'empêchent pas d'apercevoir ce qu'il laisse trop à désirer. Il y a beaucoup de longueurs dans l'exposition, et surtout peu de vraisemblance. Est-il naturel qu'Iphise raconte le malheur de Nina et l'événement qui en fut l'origine à des villageois qu'on doit naturellement supposer devoir être instruits, puisque ces événements se sont passés dans le château où se trouve Nina, et qu'il y a déjà quelque temps que ces bonnes gens se font un devoir et un plaisir de chercher à la distraire? On a blâmé avec raison des scènes qui, inutiles à l'action, ne servent qu'à la prolonger par des détails oiseux ou par de faibles répé-

titions du même sentiment. On a regretté que M. Marsollier n'ait pas imaginé quelques situations qui, en mettant un peu plus en action le caractère de Nina, l'eussent rendue plus intéressante encore : on a trouvé qu'elle était beaucoup plus parleuse que ne le comportait une situation aussi violente que la sienne ; la folie ne doit parler que pour paraître sublime. Et comment paraître toujours sublime lorsqu'on est aussi jaseuse que Nina ? On a condamné surtout la manière brusque et tout à fait gauche avec laquelle l'auteur ramène Germeuil, que l'on croit décidément mort, jusqu'au moment où il escalade le parc. Malgré tous ces défauts, le fonds de ce drame est si touchant que, traité même par un talent plus médiocre encore que celui de M. Marsollier, il n'aurait pu manquer de produire un grand intérêt.

Quant à la musique, M. Dalayrac a rarement rempli les intentions du poëte ; son chant n'a presque jamais l'expression que le sentiment des paroles ou le mouvement de l'action semblaient demander. Le premier chœur pendant que Nina sommeille, et la romance qu'elle chante, sont les seuls morceaux qui nous aient paru avoir le caractère qui leur était propre. La scène si intéressante de Nina et de son amant est bien au-dessous du sentiment qu'elle lui offrait à peindre. Quoi qu'il en soit, le succès de *Nina* égalera peut-être celui du *Mariage de Figaro*, et ces triomphes dramatiques, si difficiles à obtenir, s'ils réveillent la critique, sont bien faits pour en consoler.

— *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe*, par M. J. A. D\*\*\*, c'est-à-dire par M. Dulaure, auteur de la *Nouvelle Description de Paris et des environs* ; petit volume in-12, ayant pour épigraphe ces mots de Montaigne : *L'usage nous dérobe le vrai usage des choses.*

C'est un mélange continuel de badinage et de discussion, mais dont les nuances et le ton n'ont peut-être pas un caractère assez décidé. On y a rassemblé toutes les anecdotes que pouvaient fournir et l'histoire ancienne et l'histoire moderne sur les mentons à barbe, sur les mentons rasés, sur les femmes barbues, sur la vertu spécifique des longues barbes qui, par la chaleur égale qu'elles maintiennent, procurent aux corps glanduleux une douce transpiration, et préservent ainsi d'une infinité de maux, tels que les maux de dents, l'esquinancie, le relâchement de la luette, etc. ; sur la mode des barbes postiches, des

barbes dorées, des moustaches ; sur les barbes des prêtres ; sur le caractère des différents peuples qui portent la barbe : ceux qui se sont occupés le plus constamment à se raser sont les plus soumis à l'empire des femmes, et par conséquent les plus frivoles. De tout ceci l'auteur conclut fort sérieusement qu'il serait avantageux aux personnes qui, par leur état ou par leurs dignités, sont destinées à commander aux autres, à les endoctriner ou à mériter leur confiance, de laisser croître leur barbe dans toute sa longueur. On permet aux militaires de ne garder que la moustache, qui donne à l'homme un air martial et vigoureux. « Il faut, ajoute notre auteur, que l'homme paraisse ce que la nature l'a fait ; c'est le sentiment d'un penseur illustre, d'un moraliste profond, de J.-J. Rousseau ; je ne puis mieux terminer que par ses propres expressions : « Une femme parfaite et un « homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'âme que « de visage ; ces vaines imitations de sexe sont le comble de la « déraison ; elles font rire le sage et fuir les amours... Enfin je « trouve qu'à moins d'avoir cinq pieds et demi de haut, une « voix de basse-taille et de la barbe au menton, l'on ne doit point « se mêler d'être homme. »

De cette foule d'anecdotes pogonologiques, recueillies si soigneusement par M. Dulaure, nous ne rappellerons ici que celle du comte de Bouteville<sup>1</sup>, que nous croyons une des moins connues :

« C'était le plus célèbre duelliste de son temps. Condamné à être décapité, voyant que l'exécuteur lui avait coupé les cheveux et allait lui couper la moustache, qui était belle et grande, il ne put cacher le chagrin que lui causait ce déshonneur, et il y porta la main comme pour la préserver du mal dont elle était menacée. Alors l'évêque de Mende, qui le reconfortait en ce dernier instant, voyant cette nouvelle inquiétude, lui dit : « Mon fils, il ne faut plus penser au monde ; quoi ! vous y pensez encore ! »

M. Dulaure n'est pas le premier auteur français qui ait entrepris d'écrire sur la barbe ; il y avait dans la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière le *Blason des barbes de maintenant*,

1. François de Bouteville, gouverneur de Senlis, et vice-amiral de France sous Henri IV. Son affaire avec Beuvron, où l'on se battit trois contre trois, fut la cause de sa mort, en 1627 ; Louis XIII résista à toute la noblesse, qui lui demandait sa grâce. (Cit.)

par un anonyme, in-8°, imprimé sans date ni nom de ville. Pierre Le Guillard ou l'Éguillard, avocat à Caen, y publia, vers 1580, des quatrains à la louange des barbes rouges ou rousses, sous ce titre bizarre tiré du grec : *l'Épénopogonérithrée*, in-4°. Nous avons encore une ancienne *Pogonologie, ou Discours facétieux des barbes*, par R. D. P.<sup>1</sup>, imprimée à Rennes en 1589, in-12. Le savant P. Oudin, jésuite, avait composé un *Mémoire historique* sur le même sujet, dont il se proposait d'enrichir une nouvelle édition du *Traité des perruques*, par Thiers, etc.

— On a donné le mardi 23 mai, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Thémistocle*, tragédie lyrique. Le poëme est de M. Morel, l'auteur d'*Alexandre dans les Indes*, de *la Caravane* et de *Pamurge*. La musique est de M. Philidor.

Duryer, le jésuite Folard et Campistron, sous le titre d'*Alciabiade*, ont traité jadis le même sujet; M. Morel n'a suivi le plan d'aucune de ces tragédies : son opéra est une imitation de celui de l'abbé Métastase, qui n'a jamais réussi en Italie, quoique ce soit un de ceux où brille le plus le talent de ce grand poëte, par la raison que l'héroïsme est le caractère le moins propre à l'expression musicale. La musique ne saurait rendre heureusement que les passions qui tiennent à la nature, et non celles qui sont de convention; c'est ce qui avait engagé le poëte italien à mêler au dévouement patriotique de Thémistocle l'amour de Mandane pour Néocle, et celui de sa sœur, jetée avec lui en Perse par la même tempête, pour Lysimaque, l'ambassadeur des Athéniens. M. Morel a essayé de même de faire porter l'intérêt de son opéra de *Thémistocle*, moins sur l'attachement de ce héros persécuté par la Grèce que sur la situation de son fils, partagé entre les sentiments de l'amour et ce qu'il doit à son père et à sa patrie; mais la manière dont il a lié cet amour à l'action principale, au lieu d'y attacher une sorte d'intérêt, a semblé détruire celui que présentaient naturellement le caractère et la situation dans laquelle se trouve Thémistocle.

Cet opéra, déjà tombé à Fontainebleau, a eu le même sort à Paris. Le poëme, malgré la rapidité des événements qui s'y succèdent avec plus ou moins d'invraisemblance, a paru froid, sans mouvement; il languit par les moyens mêmes qui semblaient

1. Regnault d'Orléans.

devoir en ranimer la marche. Le style diffus, lâche, sans couleur et continuellement prosaïque, style qui distingue le talent de l'auteur de *la Caravane* et de *Panurge*, convenait peu sans doute à une tragédie lyrique de ce genre. C'était une difficulté de plus à vaincre pour le musicien, et malheureusement M. Philidor, dans cet ouvrage, a paru fort au-dessous du talent qui l'avait placé à la tête de nos compositeurs français.

— *Les Ailes de l'Amour*, pièce représentée pour la première fois au Théâtre-Italien, le mardi 23 mai, ne sont, pour ainsi dire, qu'un recueil de vaudevilles sur une allégorie encore plus usée qu'elle n'est agréable.

Des couplets adressés au public terminent ce petit badinage, qui n'a rien de bien neuf ni de bien piquant; ce public, cependant, fort peu nombreux à la vérité, en a paru ravi; on a demandé l'auteur à grands cris, et Trial, après beaucoup de lazzis, est venu chanter un couplet dont le sens est que l'auteur, prévoyant peu sa bonne fortune, était allé se cacher dans son royaume de la Lune. C'était une manière fort ingénieuse de nous apprendre que l'auteur était M. Beffroy de Reigny, connu sous le nom du Cousin Jacques, l'auteur des *Lunes*; elle a redoublé l'enthousiasme des spectateurs, qui ont redemandé l'auteur avec plus de bruit que jamais. Touché de tant de bonté, l'auteur est descendu de son royaume, il a paru. Malgré tout l'effet de cette première représentation, malgré plusieurs jolis couplets, on serait fort étonné qu'un ouvrage de ce genre fût destiné à plaire longtemps.

— Le gouvernement s'occupe depuis 1777 d'une réparation que la situation de la plus grande partie du faubourg Saint-Germain sur d'anciennes carrières a rendue absolument nécessaire. Paris, dans son origine, circonscrit dans l'île qu'on appelle encore aujourd'hui la Cité, ne s'agrandit jusqu'au milieu de la troisième race qu'en s'étendant le long de la rive droite de la Seine; le petit Châtelet et quelques rues avoisinant l'église Sainte-Geneviève furent jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle les seules constructions qui bordaient la rive gauche de ce fleuve, mais il est probable que les pierres nécessaires à ces constructions ont été tirées de l'espèce de montagne sur laquelle furent élevés l'église de la patronne de Paris et dans des temps plus reculés encore l'ancien palais des Thermes que l'on croit avoir été bâti par l'empereur Julien. La proximité des carrières et la facilité des transports engagèrent toujours à y pren-

les pierres nécessaires à la construction des édifices que l'on a continué de faire sur ce terrain depuis le règne de Henri IV jusqu'à ce jour, et l'on a prolongé leur exploitation du côté de la route d'Orléans dans la plaine de Montrouge, à mesure que ce quartier immense a pris ces accroissements qui ont fait de ce seul faubourg de Paris une ville aussi considérable que celles du premier ordre. Il est inconcevable que jusqu'à ces temps-ci on eût permis d'accumuler tant de constructions sur un terrain qui, soutenu seulement par les espèces de piliers que laissent de distance en distance les ouvriers qui tirent la pierre de ces carrières, devait tôt ou tard s'affaisser sous le poids des bâtiments qui le surchargent. La construction de l'Observatoire royal près la barrière Saint-Michel, dont les caves sont prises dans les routes souterraines de ces carrières et leur servent maintenant d'entrée, et, dans un temps plus rapproché de nos jours, les fondations de l'église Sainte-Geneviève sur la montagne de ce nom, que le sieur Soufflot fut obligé de porter à 80 pieds de profondeur pour les asseoir sur un terrain solide, auraient dû dès lors fixer l'attention du gouvernement sur le danger qui menaçait tous les édifices construits sur ce terrain. Il a fallu un éboulement considérable, occasionné par la chute de la surface d'une ancienne carrière à Ménilmontant, celle de quelques maisons dans le quartier Saint-Jacques, et, sur la grande route qui conduit à Sceaux et à Orléans, d'assez grands trous formés tout à coup par la chute du terrain qui couvre ces excavations, il a fallu, dis-je, tous ces accidents pour réveiller l'attention du gouvernement sur un danger qui devait nécessairement devenir tous les jours plus menaçant. Louis XVI a ordonné en 1777 une visite de ces carrières, et toutes les réparations qui peuvent soutenir ces voûtes immenses et les diverses routes qui circulent sous ce terrain en bien plus grand nombre que les rues qui le couvrent dans la plus grande partie des quartiers Saint-Jacques, Sainte-Geneviève, le Val-de-Grâce, Saint-Michel et le faubourg Saint-Germain.

M. le comte d'Angivillers, directeur général des bâtiments du roi, et M. Le Noir, lieutenant général de police, ont été chargés de cette réparation importante, entreprise sous leurs ordres par M. Guillaumot, architecte et intendant des bâtiments du roi <sup>1</sup>.

1. Charles-Axel Guillaumot, né à Stockohlm, de parents français, le 27 janvier

Cette opération, qui exigeait les plus grands talents et une précaution toujours active, permet déjà de parcourir sans aucun danger les innombrables détours de ces immenses carrières. M. Guillaumot a fait achever d'excaver la plupart de ces routes souterraines souvent obstruées par la chute des rochers qui leur servent de voûtes; il les a soutenues par des piliers qui leur servent de point d'appui aux parties de ces voûtes qui menaçaient de s'affaisser; les endroits où le danger paraissait le plus éminent et que des piliers isolés n'en pouvaient pas garantir ont été fortifiés par des murs qui aident à soutenir de chaque côté la base de ces voûtes; ainsi l'on se promène aujourd'hui avec la plus grande sécurité dans le vaste labyrinthe de ces excavations, mais non pas sans étonnement, ne fût-il causé que par le bruit des voitures qu'on entend rouler continuellement sur sa tête.

Ces diverses constructions, aussi pénibles que dangereuses à faire, n'ont coûté la vie qu'à un seul homme. Il avait servi trente ans dans les troupes du roi, il travaillait dans ces carrières depuis 1777. Le temps qu'on accordait deux fois par jour aux autres ouvriers pour aller respirer un air plus pur, il l'employait à construire en petit un château et les jardins du commandant d'un fort tracé d'après le plan du Fort-Mahon dont il avait fait le premier siège sous M. le maréchal de Richelieu. L'espace qu'il avait choisi pour cette construction qui est assez considérable et qui, faite en pierre, subsistera longtemps, offre de distance en distance des inscriptions en l'honneur du roi et de Henri IV; il avait gravé lui-même sur la pierre l'année et le jour où il avait commencé à s'occuper de l'unique délassement qu'il se permit. Ses mœurs, son courage qui le faisait toujours marcher le premier aux excavations les plus périlleuses, l'espèce de dévouement avec lequel ce brave homme semble avoir consacré toute sa vie au service de sa patrie, ont engagé M. Guillaumot à lui élever un monument en face du fort qu'il s'était amusé à construire, et à consacrer son nom près du rocher dont la chute l'a

1730, construisit les casernes de Saint-Denis, de Rueil, de Courbevoie (pour la garde suisse) et de Joigny; il restaura les châteaux de la Brosse, près Montereau, et de Sauvigny, ainsi que le palais abbatial de Vézelay. Administrateur des Gobelins et inspecteur des carrières de Paris (place qu'il conserva pendant et après la Révolution), Guillaumot mourut à Paris, le 7 octobre 1807. Il a laissé plusieurs écrits spéciaux.

malheureusement écrasé. Cet architecte a fait graver sur une table de marbre l'inscription suivante, faite par M. Pitra, l'auteur de l'opéra d'*Andromaque* :

Ces palais, cette ville immense,  
 Qui pressent de leur poids leur antique berceau,  
 Sans l'art dont le pouvoir en soutient le fardeau,  
 Retombaient dans le sein qui leur donna naissance.

François-Antoine *Descère* dit *Beau-Séjour*, après avoir servi trente ans dans les troupes du roi et s'être trouvé à nombre de batailles et de sièges, notamment à celui du Fort-Mahon dans l'île de Minorque, en 1756, et s'être retiré du service avec le grade de vétérans, a été blessé mortellement par la chute de ce rocher, le 22 juillet 1783, en travaillant dans ces carrières aux réparations ordonnées par le roi Louis XVI, et commencées en 1777 sous les ordres de M. le comte d'Angivillers, directeur et ordonnateur général des bâtiments; de M. Le Noir, conseiller d'État et lieutenant général de police, et sous la direction de M. Guillaumot, intendant des bâtiments du roi.

Ce fort et ces jardins sont le fruit des délassements de ce brave homme.

Après avoir trente ans affronté la furie  
 Et les hasards de cent combats,  
 Ce brave vétérans trouve ici le trépas,  
 Et meurt comme il vécut, en servant sa patrie.

Ce monument lui a été élevé par M. Guillaumot, le... 1784.

— *Les Soirées provençales, ou Lettres de M. Béranger écrites à ses amis pendant ses voyages dans sa patrie*; avec cette épigraphe tirée du roman de *Téléphe* : « Né avec une âme sensible, enchanté de tout ce qui frappait mes regards sur les bords qui m'avaient vu naître, tous les objets avaient été pour moi, dans ma jeunesse, une source d'émotions et de délices qui me faisaient oublier mes malheurs. » Trois volumes in-16, ornés de trois jolies gravures de M. Fessard, dont la première représente la fontaine de Vaucluse; la seconde, le port de Marseille; la troisième, le port et l'arsenal de Toulon.

Ce n'est qu'une nouvelle édition d'un ouvrage qui parut il y a environ deux ans <sup>1</sup>, mais cette nouvelle édition est augmentée

1. Sous le titre de *Voyage en Provence, ou Lettres de M. B... écrites à ses amis d'Orléans*. Marseille et Paris, 1783, in-12.

de près d'un tiers. Les lettres ajoutées contiennent des projets patriotiques, comme celui de construire des canaux d'arrosage et de navigation dans la Provence; des observations d'économie et d'histoire naturelle sur le corail, sur ce qui peut altérer la qualité des vignes et du vin; un précis de la navigation et des fabriques de Marseille, etc.; des discussions philosophiques et littéraires sur les troubadours, sur l'ancienne naïveté de la langue française, sur les connaissances et les études qu'exige l'institution publique, etc., etc. Ce mélange de tant de sujets différents produit plutôt une confusion pénible qu'une variété agréable; le style de M. Bérenger est d'ailleurs le plus souvent aussi monotone qu'il est périodique et précieux; soit qu'il écrive en prose, soit qu'il écrive en vers, soit qu'il parle de l'arsenal de Toulon ou des amours de Laure et de Pétrarque, c'est toujours un homme qui se croit indispensablement obligé de se montrer sensible et poète. Les lecteurs qui ne craignent point trop le faste poétique trouveront cependant dans ses lettres quelques détails assez curieux sur les fêtes provençales, sur l'origine des processions, sur la ville de Marseille, sur le port de Toulon et le magnifique bassin qu'y a fait construire M. Grogart. On apprend dans la cinquième lettre du premier volume que M. Papon, l'historien de la Provence, voyageant dernièrement en Italie pour prendre communication des chartes relatives à son travail, a retrouvé dans la bibliothèque du roi de Naples une copie authentique de la quittance des 80,000 florins payés à la reine Jeanne pour le comtat d'Avignon, avec celle de l'acte par lequel cette princesse a fait *donation de la plus-value*. Ces copies se trouvent dans un ancien recueil où l'on avait transcrit plusieurs pièces des registres de *la Zecca*; on sait que ce registre a été brûlé à moitié, et que l'acte en question a été la proie des flammes.

M. Bérenger est né à Riez en Provence. Il a été professeur d'éloquence au collège royal d'Orléans. Avant son voyage de Provence, il ne s'était fait connaître que par quelques pièces fugitives imprimées dans l'*Almanach des muses*, et par un petit poème imité de Strada, *Orphée et le Rossignol*.

---

## JUILLET.

Les synonymes de M<sup>no</sup> de Staël ont eu trop de succès pour que la malignité ne se soit pas empressée de s'en venger. La plaisanterie de M. de Thiard n'a pas paru assez directe ; on s'est permis d'en faire une critique beaucoup plus amère, mais dont tout l'artifice ne consiste qu'à employer des expressions très-propres à rendre vivement des idées fines et originales, pour ne dire que des choses communes, parce que, employées ainsi, ces expressions doivent paraître recherchées et ridicules, comme le seraient de fort beaux habits dont on s'aviserait d'affubler un homme du peuple. C'est sur les mots les moins synonymes, *naturelle* et *précieuse*, qu'on a parodié les synonymes *franchise* et *véracité*<sup>1</sup>.

## NATURELLE ET PRÉCIEUSE.

On est *naturelle* par caractère et *précieuse* par système. On est naturelle sans projet ; on est précieuse parce qu'on le veut.

Le naturel *interrogé*, on sait à quoi s'en tenir ; mais la préciosité, qui est une prétention, *cède toujours le pas* à une prétention *d'un ordre supérieur, alors qu'elle la rencontre*.

L'esprit naturel aime à se faire comprendre, l'esprit qui ne l'est pas travaille à se faire admirer.

Une précieuse qui veut être naturelle peut dire une vérité, mais jamais naturellement.

Si l'on persuadait à une femme naturelle qu'il serait de son intérêt d'être fausse, *cela n'avancerait à rien, car elle ne pourrait exécuter sa résolution*. Si on persuadait la même chose à une femme précieuse, le plus difficile serait fait. Je regarde le visage d'une femme naturelle, et je sens qu'elle m'inspire la confiance ; j'écoute les paroles d'une précieuse, et j'éprouve le contraire. Il faut souhaiter d'être aimé de la première, mais ne jamais désespérer de posséder la seconde ; l'envie d'être louée, qui a dénaturé son caractère, vous offre mille moyens de la sé-

1. Voir précédemment, pages 351 et 353, et, pour la plaisanterie du comte de Thiard, page 365.

duire. Dans le commencement de la vie, on croit que l'affectation a de l'avantage sur le naturel, et l'affectation mène à la fausseté, qui est un vice. Mais le naturel ne déconcerte pas la fausseté; *c'est une manière d'être contre une manière d'être*. Cependant, si j'avais à choisir, j'aimerais mieux vivre avec une femme naturelle; je conviens qu'elle pourrait me dire ce qu'elle devrait me cacher, mais si elle me disait que je lui plais, je la croirais entraînée par moi à faire ce que je lui demande, et je la préférerais à la première qui jouerait l'émotion et le sentiment. Il est plus doux d'obtenir que de recevoir le plaisir qu'on a résolu de donner. Je la préférerais aussi parce que les mouvements naturels ont cet avantage sur les minauderies, qu'ils exigent moins de façons et donnent les mêmes jouissances.

— Une des objections le plus souvent répétées contre l'utilité de l'établissement du Lycée, est que tout ce qu'on y entend peut se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. Voici de quelle manière M. de La Harpe a trouvé l'occasion d'y répondre dans une des dernières séances consacrées à l'analyse raisonnée des *Institutions* de Quintilien :

« Ce qu'a dit Quintilien de celui qui parle est tout aussi vrai de celui qui écoute. Dans l'un et l'autre cas, on est bien moins seul qu'en société, et cette observation est ici, ce me semble, d'autant mieux placée qu'elle peut servir de réponse à l'objection que quelques personnes ont faite contre cet établissement si honorable aux lettres, et à qui votre approbation, messieurs, manifestée par des témoignages si flatteurs, promet cette stabilité qui, seule, peut le rendre national. On a dit que tout ce qu'on entend dans le Lycée pouvait se lire dans le cabinet avec tout autant de fruit. J'oserais croire, au contraire, et cette opinion est fondée sur la nature et l'expérience, que si nous sommes assez heureux pour être de quelque utilité, elle doit être ici plus certaine et plus étendue que partout ailleurs. Je connais tous les avantages de la lecture particulière, surtout dans les matières abstraites qui exigent beaucoup de méditation; mais pour celles que nous traitons ici, qui généralement ont plus besoin d'être bien saisies qu'approfondies longtemps, qui sont plus faites pour donner du mouvement à l'esprit que pour le condamner au travail, la forme des assemblées publiques nous paraît préférable à toutes les autres. En ce genre, l'oreille vaut mieux

que l'œil pour retenir et arrêter la pensée. Les sensations sont plus vives quand elles ne sont pas solitaires; elles sont plus sûres quand elles paraissent confirmées par tout ce qui nous environne; l'attention de chacun est soutenue par celle des autres, et ce qu'on a senti en commun laisse une trace plus profonde et plus durable; on remporte des idées que l'on compare à loisir avec les siennes, et il se fait en quelque sorte un travail général et simultané de tous les esprits, qui doit tourner au profit de la raison et de la vérité. »

— *Le Triomphe du nouveau monde, réponses académiques formant un nouveau système de confédération fondé sur les besoins actuels des nations chrétiennes, commerçantes, etc., et adapté à leurs diverses formes de gouvernement; dédié aux souverains, aux Académies, à tous les gens de bien, par l'ami du corps social. Deux volumes in-8°, ayant pour épigraphe ces paroles du psaume 84 : *Justitia et pax osculatæ sunt.**

Tel est le titre fastueusement bizarre d'un ouvrage dont la publication vient de faire renvoyer son auteur, l'abbé Brun, de la congrégation de l'Oratoire. Ce renvoi a donné lieu à une contestation qui a fait retentir nos tribunaux et lire le livre qui l'avait occasionnée. Nous ne doutons pas que ce ne soit le prix proposé par l'abbé Raynal au jugement de l'Académie de Lyon, savoir « si la découverte de l'Amérique a été utile ou nuisible au genre humain », qui ait donné à l'abbé Brun la première idée de son *Triomphe*: mais tout à la fois prêtre, janséniste et philosophe, qualités assez difficiles à concilier, il ne s'amuse point à discuter cette importante question, il la décide. Il ne voit dans la découverte du nouveau monde que le bonheur de l'ancien. Tous les maux que nous avons faits à l'Amérique, celui qu'il paraît plus que démontré que nous devons à la gloire de l'avoir découverte, la dépopulation de plusieurs parties de notre continent, les nouveaux besoins auxquels nous assujettit l'usage de tant de productions inconnues jusqu'alors, les guerres désastreuses que ces riches conquêtes n'ont cessé de susciter entre les puissances qui ont voulu se les approprier, la dévastation de l'Afrique, qui s'épuise journellement à nous fournir les nègres nécessaires pour l'exploitation des mines ou pour la culture du sucre et du café, les ravages enfin d'une maladie devenue le plus cruel et le plus honteux des fléaux dont le genre humain soit affligé; tous ces

maux, qui appartiennent à la découverte de l'Amérique, ne sont presque rien aux yeux de M. l'abbé. L'esprit de commerce substitué à l'esprit de conquête, cet esprit de commerce devenu l'âme de la politique moderne, « l'Amérique septentrionale tendant les bras et ouvrant un vaste territoire aux malheureux Européens, les souverains forcés par la crainte de la dépopulation de leurs États respectifs à consentir à une paix générale pour assurer leur bonheur et celui de leurs sujets » ; voilà les grands avantages qui déterminent l'abbé Brun à regarder la découverte du nouveau monde « comme un vrai germe de félicité universelle ».

On ne saurait nier, sans doute, que cette grande révolution n'ait substitué l'esprit de commerce à l'esprit de conquête, et cet esprit, devenu dominant, peut nous donner l'espérance de voir naître quelque jour un système plus pacifique et du besoin que les arts et le commerce ont de la paix, et plus encore de l'impossibilité même de subvenir aux dépenses de la guerre, dépenses que l'ordre actuel des choses a rendues immenses. Considérée ainsi métaphysiquement, l'idée de l'abbé Brun paraît assez raisonnable<sup>1</sup>. Cependant les princes qui tiennent ou qui se flattent d'obtenir un jour la balance du commerce en ont-ils été plus disposés jusqu'ici à réaliser le projet favori de l'auteur, celui d'une paix perpétuelle ? Dans l'état présent de nos rapports politiques, des rivalités de commerce ne sont-elles pas en effet des rivalités de puissance, et par là même ne sont-elles pas également difficiles à concilier ? M. l'abbé Brun voit toutes les entraves du commerce des deux mondes brisées par le fait de l'indépendance de l'Amérique septentrionale, « la prospérité des nations décidée irrévocablement par le traité qui a séparé les États-Unis de l'Angleterre ». Cette prospérité des nations, cette liberté du commerce, l'auteur la fonde « sur la réciprocité d'avantages qui sert de base aux traités de commerce faits par les États-Unis aux diverses nations de l'Europe ». C'est sur cette réciprocité dictée par l'intérêt momentané des parties contractantes que M. l'abbé pense asseoir solidement le grand œuvre d'une paix universelle. Ce rêve n'est, comme on voit, qu'une répétition de celui du bon abbé de Saint-Pierre. Notre ex-orato-

1. Il y a plusieurs années que M. de Chastellux l'a développée avec infiniment d'esprit dans son livre de *la Félicité publique*. (MEISTER.)

rien croit le réaliser en traçant article par article le traité d'une confédération générale, traité qu'il « ne doute pas un instant que tous les princes qui auront lu son ouvrage ne s'empresent de signer ». Il ne s'agit donc plus que de parvenir à le leur faire lire, première difficulté qui pourra nous arrêter quelque temps.

A ce projet, aussi sublime qu'impraticable, l'auteur fait succéder celui d'une réforme totale dans les lois, dans les mœurs et dans la religion des divers gouvernements.

Les vues de M. l'abbé Brun n'ont rien de neuf, et sa manière de les exprimer n'a pas même le mérite d'être originale. Le moyen qu'il propose pour extirper l'irréligion est le seul qui soit curieux ; devait-on l'attendre « d'un prêtre catholique » ? C'est le projet « de réunir tous les chrétiens dans une seule communion », et, pour l'exécuter, il ne demande que le secours d'un concile *œcuménique*. L'auteur, qui ne fait rien à demi, s'est donné la peine de dicter lui-même la bulle que le pape doit adresser à tous les souverains pour la convocation de ce concile ; le Saint-Père y déclare modestement « qu'il ne prétend pas faire tomber d'accord les différentes sectes qu'il invite à un concile sur tous les articles de sa croyance, que l'on se bornera à convenir des points les plus essentiels, et que toutes les décisions seront appuyées sur l'Ancien Testament et sur les lumières de la raison » (sauf à concilier sans doute ces deux autorités le mieux qu'on pourra). L'abbé Brun fait ensuite tous les règlements, tous les décrets que le concile doit sanctionner ; « il permet la communion sous les deux espèces ; » il veut que « l'office divin se fasse en langue vulgaire » ; il veut que « les prêtres laïques (car il admet encore les vœux monastiques en réservant aux princes le droit d'en dispenser) jouissent, à l'égard du mariage, des mêmes droits que les autres citoyens ».

Nous ne connaissons pas la façon de penser de l'auteur sur la *présence réelle* dont il ne parle pas, mais nous pensons qu'il suffit de ces divers points de discipline pour le faire taxer, comme tant d'autres jansénistes, de se rapprocher beaucoup des dogmes de la religion protestante. M. l'abbé Brun veut présenter ensuite aux Pères du concile un traité d'éducation publique, mais ce traité est encore à faire. Cependant « les ambassadeurs de toutes les puissances assurent d'avance que leurs maîtres vont créer une place de secrétaire d'État à ce département », et nous osons

présumer que M. l'abbé Brun est trop bon patriote pour refuser au roi de France d'accepter cette place dans ses États si on la lui propose. Le concile s'occupe ensuite à réformer quelques-unes de nos conventions sociales; le mariage, considéré par les catholiques comme un sacrement, ne sera plus « qu'un acte civil ». On décidera que « les conjoints se présenteront désormais devant le pasteur qui leur lira en langue vulgaire une instruction tendant à leur prouver l'importance, la sublimité, la divinité des faveurs conjugales » (c'est toujours notre prêtre qui parle) mais en même temps « le danger physique et moral de les trop multiplier ». Il sera arrêté en conséquence que « les faveurs conjugales ne soient de part et d'autre un devoir qu'une fois la semaine tout au plus ». Ce précepte assez gai semble nous garantir au moins que les saints pères qui composeront le concile qui doit lui donner force de loi auront atteint cet âge de maturité où la nature rend un régime si chaste et si sobre à peu près indispensable.

Ce sont bien plus les préceptes religieux de l'abbé Brun que ses idées politiques qui l'ont fait renvoyer de la congrégation de l'Oratoire. Il a voulu résister aux ordres du supérieur général, du P. Moisset, et rester malgré lui dans une des maisons de l'Oratoire, voisine de Paris; le supérieur s'y est rendu, et, pendant l'absence de l'abbé Brun, il a fait ouvrir sa chambre par un serrurier, et transporter tous ses effets dans le logement du portier de la maison. L'abbé Brun, à son retour, a prétendu que, dans ce déplacement peu légal, on lui avait pris dix-sept mille livres de billets de caisse, et en a voulu rendre responsable le P. Moisset; mais sa réclamation n'étant pas appuyée de preuves qui établissent qu'il eût cette somme en son pouvoir, et n'ayant été faite que quelque temps après le déplacement dont il se plaignait, les tribunaux l'ont débouté de sa demande. Ce sont les mémoires auxquels cette contestation a donné lieu qui ont fait connaître *le Triomphe du nouveau monde*, ignoré jusqu'à cet instant. Le gouvernement n'a pas tardé de suspendre, par un arrêt du Conseil, le privilège accordé à un livre où, entre autres folies, on ose avancer que l'incendiaire, l'empoisonneur, le parricide, le régicide même, ne doivent être punis que d'une prison perpétuelle, et tous les autres crimes traités comme des maladies plus ou moins opiniâtres. On peut croire que sur ce

seul paradoxe le censeur eût refusé de munir l'ouvrage de son approbation, s'il se fût donné la peine de le lire ; il aura mieux aimé se contenter de signer l'éloge emphatique qu'il y a lieu de croire que l'auteur lui en a fait lui-même. Voici en quels termes cet éloge est conçu : « Sublimité d'idées, noblesse de sentiments, pureté de langage, clarté, énergie de style, justesse de raisonnements, sagesse de principes, objets majestueux, vues profondes, tout m'a paru concourir à lui assurer non-seulement un accueil favorable, mais même une place distinguée parmi le petit nombre d'ouvrages dignes de passer à la postérité. A Paris, ce 21 novembre 1784. Signé *Robert de Vaugondy*, censeur royal. »

Passé-port qui n'a pas empêché que l'ouvrage n'ait demeuré enseveli plus de dix-huit mois dans la plus profonde obscurité, et ne soit tout prêt à y retomber pour n'en plus sortir.

— *Réflexions d'un citoyen non gradué, sur un procès très-connu* ; brochure in-4°, imprimée à Francfort, ainsi l'annonce le titre, mais qui, jusqu'à présent du moins, ne se trouve guère que chez les amis de l'auteur.

Ce citoyen non gradué est M. le marquis de Condorcet ; et, quoique ces réflexions paraissent avoir été jetées sur le papier avec assez de précipitation, il est aisé d'en reconnaître l'auteur à cette précision d'idées qui caractérise sa manière d'écrire, et à cette amertume de plaisanteries qui, mêlées aux apparences d'une douceur et d'une bonhomie inaltérables, l'a fait appeler, dans la société même de ses meilleurs amis, le mouton enragé.

L'auteur commence d'abord par donner une analyse aussi courte, aussi serrée du procès des trois innocents condamnés aux galères par le juge de Chaumont<sup>1</sup>, et à la roue par le parlement de Paris, que celle de M. le président Dupaty.

Il traite deux questions particulières : d'abord si l'on a bien fait de publier le mémoire de M. Dupaty, et l'on ne doute pas qu'il ne soit pour l'affirmative ; ensuite quelle doit être la conduite du parlement ; il répond : « Le silence ; c'est le devoir de tout juge dont on attaque la décision. » Il n'est, selon lui, ni de la dignité du parlement, ni de son intérêt, de combattre l'opi-

1. Bradier, Simare et Lardoise. Les *Réflexions* ont été réimprimées dans l'édition des *OEuvres complètes* de Condorcet, publiée par Arago (t. I<sup>er</sup>, p. 504), ainsi qu'un *Récit de ce qui s'est passé au parlement le 20 août 1786* (*OEuvres complètes*, t. II, 140), que Meister avait donné sans commentaires, et que nous supprimons.

nion publique par des arrêts qui ne feraient que lui donner plus de force.

« On nous assure, ajoute-t-il enfin (c'est la dernière de ses réflexions), on nous assure que le magistrat qui a dénoncé au parlement le mémoire en faveur des accusés, après avoir supposé que tous les juges les avaient regardés comme coupables, et n'avaient différé d'opinion que sur le supplice, ce qui n'est pas assez vrai même pour une dénonciation, a beaucoup insisté sur *l'aménité connue de l'âme de M. le rapporteur, qui avait opiné à la roue*. L'aménité et la roue ! Nous espérons qu'il voudra bien s'occuper de faire brûler ce petit écrit, suivant l'heureuse invention de l'empereur Tibère, dont il ne manquera pas aussi de louer l'aménité, et que notre petite diatribe obtiendra le même honneur que le *Cymbalum mundi*, les mandements de l'auteur de *Marie Alacoque*<sup>1</sup> et le *Voyage de Figaro*, etc. »

#### ANECDOTES

##### DU VOYAGE DE LOUIS XVI EN NORMANDIE.

« D'Houdan, le 21 juin 1786, à 7 heures et demie du matin.

« Le roi, en passant par cette ville, a été obligé de descendre de sa voiture pendant quelques instants. Plusieurs femmes se trouvant sur son passage, une d'elles, épouse du sieur Maréchal, chirurgien, s'est prosternée à ses pieds en lui baisant la main. Le roi l'a relevée avec bonté. Encouragée, elle s'est jetée à son cou, et l'a embrassé à plusieurs reprises. Sa Majesté, soupçonnant qu'elle désirait quelques secours pour des malheureux, porte la main à sa poche ; mais celle-ci lui avoue que c'est une grâce qu'elle ose lui demander, celle de faire terminer un procès dont dépendait le sort de la veuve Leblanc, fermière de M. le duc de Luynes, et aubergiste, chargée de douze enfants. Le roi a eu la bonté de lui dire qu'il y prendrait le plus vif intérêt ; la suppliante l'a embrassé de nouveau. Il rit beaucoup et demande à la veuve Leblanc si elle veut aussi l'embrasser ; celle-ci, pénétrée d'un profond respect, s'est contentée de lui baiser le pan de son habit. Le roi lui a dit plusieurs fois de lui donner à Mantes, où il passerait le 29 à quatre heures du soir, un mémoire, afin

1. Languet de Gergy, évêque de Soissons, né en 1677, mort en 1753.

de lui faire rendre justice, et a encore envoyé M. le duc de Coigny lui réitérer de ne pas y manquer.

« Sa Majesté, infiniment satisfaite de la réception de la ville d'Houdan, en est partie en riant beaucoup de cette aventure. »

« De Caen, le 27 juin 1786.

« Le roi est arrivé le 21, à neuf heures du soir, au château d'Harcourt, après avoir dîné dans une auberge à Laigle avec ce qu'il avait apporté.

« La maîtresse de la maison a été si contente, qu'elle lui a sauté au cou ; Sa Majesté n'a fait qu'en rire. A Falaise, cinquante filles vêtues en rose et blanc ont entouré Sa Majesté, et l'ont couverte de roses. Elle a comblé de bonté tous les lieux où elle a passé, et s'est montrée populaire envers tout le monde.

« Elle a été reçue à Harcourt par M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse à la porte du vestibule avec toute sa société. Ses gardes-du-corps, qui étaient arrivés la veille, se sont emparés de la garde intérieure du château. L'extérieur du château a été gardé par un détachement de grenadiers du régiment d'Artois, en garnison à Caen.

« M. le duc de Mortemart, comme gendre de M. le duc d'Harcourt, a voulu le servir, mais il l'a fait mettre à table. Tout le château était rempli ; le monde venait de plus de dix lieues ; le roi a permis qu'on le vît souper. Les grenadiers formaient une haie en avant du peuple.

« Le lendemain, il est parti à huit heures pour Caen. Il y est arrivé à dix, et est venu relayer aux casernes, où le régiment d'Artois commençait une double haie jusqu'à l'extrémité de la ville. Sa voiture s'étant arrêtée, le corps-de-ville s'est avancé, ayant M. de Brou, intendant, à la tête. M. le duc d'Harcourt et M. le duc de Coigny, gouverneur de Caen, en sont descendus pour prendre les clefs de la ville que leur présenta le maire, et ils les offrirent au roi ; il y en avait une d'or et une d'argent avec cette inscription : *Cordibus apertis inutiles*. Le roi a ensuite traversé la ville au pas, pour éviter les accidents qu'aurait pu occasionner la grande affluence de peuple, au nombre de plus de trente mille âmes répandues dans les rues, qui ont fait retentir les airs des cris de *rire le roi !*

« Le premier acte d'humanité que Sa Majesté a fait dans cette ville a été d'accorder, aux sollicitations de M<sup>me</sup> la duchesse d'Harcourt, la grâce de six déserteurs détenus dans les prisons, dont quatre du régiment d'Artois et deux autres. MM. les maréchaux de Ségur et de Castries avaient précédé partout le roi d'un jour. Le premier a passé en revue le régiment d'Artois.

« Le roi est arrivé à Cherbourg à une heure après minuit, et dès quatre heures du matin il était sur un canot portant le pavillon royal pour aller voir partir le cône, qui s'est mis sur-le-champ en mouvement par un calme superbe. Cette marche ayant duré huit heures, le roi a été visiter les anciens cônes, l'île Pelée, qu'il a permis qu'on nommât *le Fort Royal. Le Patriote*, vaisseau amiral de l'observation, est venu de Brest. Pendant sa marche, tous les bâtiments et les forts l'ont salué de trois décharges de canon. Il a été voir couler le cône. Sur le dernier placé on avait dressé une tente sous laquelle M<sup>me</sup> la duchesse d'Harcourt, venue exprès toute la nuit, lui avait fait préparer à déjeuner. La manœuvre s'est exécutée avec le plus grand succès. Sa Majesté a témoigné le plus grand contentement; elle n'a été interrompue que pour faire place à la sensibilité qu'il a témoignée à un accident causé par une barre du cabestan qui a manqué, et a tué un homme et blessé deux autres. Sa Majesté leur a sur-le-champ envoyé le sieur Andouillé, son chirurgien, pour les panser et lui en rendre compte tous les jours.

« Le roi, après avoir fait à M. le duc d'Harcourt tous les compliments que cet ouvrage à jamais mémorable lui mérite, en a témoigné tout son contentement au sieur Cessart, ingénieur des ponts et chaussées, qui a inventé les cônes, et à M. de La Millière, chef de ce corps, devenu respectable dans la province de Normandie.

« Le 24, le roi s'est embarqué après avoir déjeuné avec tous les seigneurs de sa suite, et a été à bord du *Patriote*, vaisseau de 74, commandé, ainsi que l'escadre de dix-huit bâtiments, par M. d'Albert de Reims; le pavillon royal y était. Le roi, accompagné de M. d'Hector, commandant de Brest, a visité le vaisseau dans le plus grand détail, et a témoigné le plus grand contentement. Il a vu ensuite manœuvrer l'escadre d'évolution, qui a fait tous les simulacres de combat corps à corps et en ligne, tous les signaux étant faits par le vaisseau amiral. Le roi n'a pas

bougé de dessus la dunette. Il s'est aperçu que son bâtiment ne tirait point, il en a demandé la raison ; on lui a dit qu'il n'était point d'usage qu'il y eût ni feu ni poudre sur un bâtiment où était Sa Majesté. Il a sur-le-champ secoué cette étiquette, et a ordonné qu'on tirât à boulets plusieurs pièces de dix-huit et de trente-six, pour voir l'effet du ricochet dans l'eau.

« Le roi se rembarqua à six heures sur son canot, et trouva plus de vingt mille personnes sur le quai qui l'attendaient, et qui voulaient marcher dans l'eau pour amener le canot à terre, s'il ne l'eût empêché.

« Le 25, le roi étant parfaitement content de tout ce qu'il avait vu à bord, y retourna déjeuner sur *le Patriote*, où il fit ressentir à l'escadre l'effet de ses bontés.

« Le roi est parti le 26 pour Caen, où il a éprouvé de nouveaux effets de l'attachement de ses sujets. Cinquante jeunes gens, tous en uniforme et en écharpe, furent au-devant de lui demander la permission de dételer ses chevaux et de l'amener à la ville, ce qu'il refusa ; mais il leur permit d'entourer sa voiture, ainsi qu'à cinquante jeunes filles qui lui présentèrent des fleurs, et l'accompagnèrent chez lui, ayant de la musique à leur tête.

« Le roi, craignant les accidents des chevaux, avait fait ordonner qu'on lui envoyât un détachement de troupes pour le précéder ; la compagnie des chasseurs du régiment d'Artois fut au-devant de lui, et entoura sa voiture jusqu'à l'hôtel d'Harcourt, où il trouva son bataillon de gardes, commandé par M. de Guerchy, mestre-de-camp. Sa Majesté fut descendre de voiture aux casernes, accompagnée des grenadiers qui la précédaient, car elle défendit que personne fût autour d'elle, ce qui rappelle le propos qu'elle tint aux troupes de Valogne : « Laissez-les « approcher, ce sont mes enfants. » Le roi entra aux casernes, accompagné de son capitaine des gardes, du colonel de garde et de M. le duc d'Harcourt.

« Sa Majesté fut de là, toujours à pied, visiter les travaux de la rivière, qu'elle passa dans un petit bateau avec six personnes. Les plans des opérations qu'on a faites pour la rendre navigable lui furent présentés par M. de Brou et M. Le Fèvre, ingénieur de la province. Le roi, après avoir ordonné qu'on mit la plus grande diligence dans ces travaux, rentra chez lui par les jar-

dins de l'Intendance et de l'hôtel d'Harcourt, qui étaient illuminés.

« Tous les pas de Sa Majesté ont été marqués par des bienfaits. MM. les administrateurs de l'hôpital lui représentèrent les besoins des pauvres; elle leur accorda huit mille livres. Les officiers municipaux lui présentèrent une orpheline; elle la maria et lui donna une dot. Huit paroisses ont été grêlées depuis son passage; elle donna vingt mille livres à M. l'intendant.

« Sa Majesté est partie ce matin, aux acclamations du peuple, en emportant les regrets de tout ce qui l'a vue, et laissant l'espoir à ses bons sujets normands de la revoir dans quelques années.

« La reine, qui n'a point quitté Versailles, a reçu tous les jours des nouvelles du roi. Par un des derniers courriers, Sa Majesté lui mandait : « Vous serez, j'espère, contente, car « je ne crois pas avoir fait encore une seule fois ma grosse « voix... » Il y a dans cette attention et dans ce souvenir une grâce et une bonté qui ne sauraient échapper aux âmes sensibles. »

— On a donné, le mardi 13 juin, au Théâtre-Français, la première représentation de *l'Inconstant*<sup>1</sup>, comédie en vers et en cinq actes, de M. Collin; c'est un jeune homme qui n'était connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans *l'Almanach des muses* et dans d'autres recueils.

Cette pièce a obtenu un succès décidé à la représentation, et l'a mérité à beaucoup d'égards. Malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, elle est faite pour donner l'idée la plus avantageuse du talent de l'auteur; peut-être même les défauts de la pièce tiennent-ils tellement au sujet, qu'il est difficile de les éviter. L'inconstance proprement dite est un travers dont le ridicule paraît sans doute fort comique et fort théâtral; mais comment réussir à présenter naturellement les différents traits qui le prononcent dans un intervalle aussi borné que celui des vingt-quatre

1. Le dénouement, qui n'en est pas un, a été changé plusieurs fois. Kerbantan et Éliante ne reparaisent plus, c'est tout uniment le départ de Florimon qui termine la pièce; le jour de la première représentation, il partait pour l'Amérique, en disant : « On ne voit pas deux fois naître une république. » Depuis il sort de la scène, résolu d'aller s'ensevelir dans un couvent; cette dernière variante est assurément la moins heureuse. (MEISTER.)

heures? Lorsqu'il faut, pour ainsi dire, entasser dans cinq actes de comédie ces variations de sentiments, de goût, de conduite, qui peignent un inconstant, la rapidité avec laquelle ces variations se succèdent en détruit la ressemblance, et donne à ce caractère une physionomie qui ressemble plus à la folie qu'à toute autre chose. C'est le reproche dont on ne saurait justifier la manière dont M. Collin a conçu et traité son sujet; les situations dans lesquelles il présente son Inconstant sont accumulées les unes sur les autres; il le fait changer à chaque instant de projets, de passions, de maîtresses; il revient trois fois à la même; et ces retours, que leur promptitude rend plus que ridicules, donnent vraiment à ce rôle, tout variable qu'il est, une sorte de monotonie assez pénible. Un caprice peu naturel lui fait renvoyer son domestique, un caprice plus étrange encore le lui fait reprendre. Il faut des hasards peu communs pour rassembler dans le même hôtel tous les personnages de la pièce; il est d'ailleurs trop évident que ces personnages ne sont là que pour mettre en jeu le caractère principal; ils n'ont rien qui puisse soutenir par eux-mêmes l'attention du spectateur dès que l'Inconstant cesse d'être sur la scène. On peut reprocher encore à cette comédie quelques longueurs, des incidents tout à fait inutiles à l'intrigue, et qui semblent n'être amenés que pour prolonger l'action; mais tous ces reproches ne détruisent point le mérite qui distingue cet ouvrage; et si *l'Inconstant* n'est pas cette œuvre si difficile à concevoir et à exécuter, une bonne comédie de caractère, on ne saurait trop louer la manière ingénieuse dont l'auteur a su nous amuser, pendant cinq actes, avec un seul personnage qu'il fait, pour ainsi dire, pirouetter sans cesse sur lui-même, mais qui trouve presque toujours une raison spécieuse ou un mot plaisant pour justifier l'extrême mobilité de ses sentiments, de ses idées, de ses projets. Cet ouvrage, qui annonce de l'imagination et beaucoup de facilité, doit laisser concevoir d'autant plus d'espérance que l'auteur est un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui n'a pas encore vu le monde, ayant presque toujours vécu dans une petite ville de province, à Chartres, où son père était procureur.

C'est le sieur Molé qui a joué le rôle de l'Inconstant, et l'on ne peut se dissimuler que la grâce et la finesse de son jeu n'aient beaucoup contribué à décider le succès de la pièce.

## LA ROSE.

## CHANSON

Près de Daphnis une rose nouvelle  
 Venait d'éclorre avec tous ses appas.  
 Elle est pour moi, se disait-il tout bas;  
 Ah ! quel plaisir de la trouver si belle !

Mais par malheur elle est trop jeune encore ;  
 Un jour de plus suffit pour l'embellir.  
 Il sera temps de venir la cueillir  
 Demain matin au lever de l'aurore.

Lindor, plus fin, la guette à la sourdine,  
 Saisit l'instant, et rend grâce au hasard.  
 Daphnis revint, mais il revint trop tard,  
 Et de la fleur ne trouva que l'épine.

*Le Duel*, drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois sur ce même théâtre, le mardi 20 du mois dernier, est de M. Lieutaud, l'auteur des *Reconnaisances de Candide* <sup>1</sup>, et de quelques autres pièces encore plus oubliées que celle-ci. C'est l'imitation d'une pièce allemande que M. Rochon de Chabannes avait essayé de réduire en un acte. M. Lieutaud a trouvé bon de la remettre en trois ; mais il avoue fort honnêtement que le seul caractère qu'il n'ait pas puisé dans l'original allemand appartient tout entier à M. Rochon ; c'est celui de Morgan ou de Merval, jeune homme plein d'étourderie, d'honneur et de sensibilité, et ce n'est pas sans doute le rôle le moins agréable de la pièce. Comme nous avons eu l'honneur de vous rendre, dans le temps, un compte assez détaillé de l'ouvrage de M. Rochon <sup>2</sup>, nous nous dispenserons d'entreprendre une analyse suivie de la nouvelle forme sous laquelle M. Lieutaud vient de le faire paraître ; nous nous bornerons simplement à quelques observations sur le fond même du sujet.

1. Lieutaud n'est point l'auteur des *Reconnaisances de Candide*. Cette pièce, dont le véritable titre est : *Léandre-Candide, ou les Reconnaisances*, est de Radet et Rosière. Meister se trompe en l'attribuant ici à Lieutaud. C'est la comédie du *Duc de Bénévent* qu'il aurait dû citer. Voir, pour ce qui a pu causer sa méprise, le compte rendu de ces deux pièces, précédemment, page 18,

2. Voir tome XIII, page 49.

On ne peut nier qu'il n'offre des situations infiniment touchantes, plusieurs mouvements vraiment dramatiques. Comment n'être pas attendri lorsqu'on voit la marquise de Valvin recommandant les jours d'un époux qu'elle adore aux soins de ce même frère avec lequel l'honneur l'oblige d'aller se battre? mais avouons aussi, d'un autre côté, que le caractère odieux du frère rend cette situation plus pénible encore qu'elle n'est intéressante; comment supposer un homme assez vil, assez atroce pour se permettre de tenir sur le compte de sa propre sœur, et dans une assemblée publique, des propos trop graves, trop insultants pour que son époux ne se croie pas obligé de laver dans le sang un pareil outrage? Le rôle du père de Valvin est aussi plat qu'il est nul, et ne fait qu'embarrasser l'action; il demeure avec son fils, et quand tout le monde est instruit de tout ce qui se passe, il est le seul dans la maison qui l'ignore : on s'attend qu'il jouera du moins un rôle essentiel au dénouement; point du tout, il ne reparaît que lorsque l'action est finie, pour annoncer au beau-frère de son fils une faveur que ses sollicitations viennent d'obtenir pour lui, circonstance qui, dans ce moment, ne peut plus intéresser personne.

Malgré ces défauts, la pièce a été fort applaudie. Le rôle de la marquise fait de l'effet; celui de Merval a paru d'une vérité originale et piquante, et la gaieté de ce rôle épisodique se trouve assez bien liée au fond du sujet pour contraster heureusement avec la tristesse des principaux personnages. On a trouvé une sorte d'éloquence et de chaleur dans les lieux communs que débite sur le duel Blémont, le père de la marquise. La pièce est en général assez mal écrite, mais cependant avec cette rapidité facile qui fait oublier souvent une multitude de fautes et de négligences.

— *Description générale de la Chine, ou Tableau de l'état actuel de cet empire*, rédigé par M. l'abbé Grosier, chanoine de Saint-Louis du Louvre, un volume in-4°.

Nous sommes déjà redevables à M. l'abbé Grosier d'une *Histoire de la Chine* en douze ou quatorze volumes in-4°, qu'il est absolument impossible de lire<sup>1</sup>. Le volume que nous avons l'honneur de vous annoncer est, pour ainsi dire, le précis de l'ouvrage,

1. Il n'en est que l'éditeur; cette histoire est du P. Mailla. (MEISTER.)

et peut en même temps servir à le suppléer. La lecture en est moins longue et moins pénible, et l'on y trouve quelques détails intéressants sur l'administration intérieure de l'empire, sur ses lois civiles et criminelles; c'est, je crois, la compilation la plus exacte et la plus complète de tout ce qui a été écrit sur la Chine depuis les premières relations que nous en ont données les jésuites jusqu'aux derniers mémoires des Chinois que M. Bertin fit venir à Paris sous le règne de Louis XV. Il n'est pas besoin d'avoir des connaissances bien profondes sur la Chine pour sentir que la description de cet empire doit être plus intéressante que son histoire. S'il n'est point de peuple qui puisse produire des preuves plus authentiques de l'ancienneté de sa civilisation, il n'en est point aussi qui paraisse avoir été plus constamment le même depuis ces temps si reculés jusqu'à nos jours. Le tableau d'un tel peuple, sans doute, est un assez beau tableau, mais de siècle en siècle c'est toujours le même; les progrès que fait ce peuple sont insensibles, ou plutôt il n'en fait aucun, les révolutions qu'il a éprouvées n'ayant point laissé de trace assez marquée, l'on n'a presque aucun intérêt à s'en souvenir; à peine paraît-il subir le joug d'une puissance étrangère, qu'on le voit revenir aussitôt à son premier état. Il paraît donc intéressant d'étudier les Chinois, d'admirer le chef-d'œuvre de leur gouvernement, mais il n'en est pas moins vrai que leur histoire doit être fort monotone et fort ennuyeuse; on en est bien plus sûr encore après avoir essayé de lire celle du P. Mailla.

La nouvelle description de l'abbé Grosier est partagée en deux parties. La première contient un tableau géographique des quinze provinces de la Chine proprement dite, des deux Tartaries chinoises, orientale et occidentale, et des autres pays soumis à la domination chinoise. Il y a quelques-uns de ces articles, tels que ceux de la population et de la fertilité, où M. l'abbé Grosier ne paraît pas avoir porté un esprit de critique assez éclairé; il me semble ignorer également, et les réflexions philosophiques de M. de Paw, et les dernières relations de plusieurs voyageurs, qui prouvent clairement combien les missionnaires de la Compagnie de Jésus avaient mis d'exagération dans leurs calculs.

Dans la seconde partie, M. l'abbé Grosier décrit le gouvernement chinois: cette dernière partie de l'ouvrage est celle qui laisse encore le plus à désirer.

— *Mémoires de M<sup>me</sup> de Warens, suivis de ceux de Claude Anet, publiés par C. D. M. P.<sup>1</sup> pour servir d'apologie aux Confessions de J.-J. Rousseau, avec cette épigraphe : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, et ce que je fus. (J.-J. ROUSSEAU. Confessions, liv. I.)*

Ces Mémoires sont également dépourvus d'esprit, d'intérêt et de sensibilité. Pour prouver que M<sup>me</sup> de Warens n'eut point les faiblesses que lui impute Jean-Jacques, on en fait l'héroïne de roman la plus plate et la plus insignifiante. Si ces Mémoires étaient vrais, il faudrait convenir que le mensonge a quelquefois l'air infiniment plus vrai que la vérité même. M. Claude Anet nous assure qu'il a survécu plusieurs années à sa bienfaitrice; ceci dérange beaucoup les remords du citoyen de Genève, qui se reproche si naïvement d'avoir pensé avec plaisir, en voyant mourir ce pauvre Anet, qu'il allait hériter de ses nippes, et surtout « d'un bel habit noir qui lui avait donné dans la vue ». Il y a lieu de croire que cet ouvrage a été commandé par la famille de M<sup>me</sup> de Warens, mais elle a mal choisi son vengeur.

— On a donné, mardi 26 juin, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de la *Double Clef, ou Colombine commissaire*, comédie-paraade en deux actes et en vers. Les paroles sont de M. Desfaucherets, l'auteur du *Mariage secret*, de *l'Avare cru bienfaisant*, etc. La musique est de M. Louet, de Marseille, amateur, qui a fait des pièces de clavecin et de piano très-agréables. Cet ouvrage est le premier qu'il ait hasardé au théâtre.

A peine l'impatience du public a-t-elle permis d'achever cette nouvelle comédie-parade. Le défaut d'in vraisemblance est le moindre reproche qu'on ait à lui faire. On eût volontiers pardonné à l'auteur les moyens forcés qu'il emploie pour amener des situations plaisantes, s'il eût animé au moins son dialogue de ce mélange de finesses et de balourdises, de ce ton tour à tour grave et burlesque qui fait rire quelquefois même en dépit du bon sens; mais on ne peut concevoir qu'un homme dont les autres productions annoncent quelque mérite ait pu hasarder un

1. Claude Doppet, alors docteur en médecine et depuis général, est mort en 1800; il est l'auteur des *Mémoires de M<sup>me</sup> de Warens*; ceux de Claude Anet ont été composés par son frère, avocat. (CII.)

ouvrage si froid, si long, si dépourvu de toute espèce d'esprit et de goût.

Quant à la musique, elle n'a presque jamais le caractère piquant et comique qui convient à une comédie-parade; on sent partout l'effort de l'imitation. Les accompagnements seuls justifient quelquefois l'idée avantageuse que l'auteur avait donnée de son talent par ses pièces de clavecin et par la manière brillante dont il les exécute. Il est attaché au concert de la reine, et a souvent l'honneur d'accompagner Sa Majesté.

— *Mémoire concernant un projet pour la place de Louis XVI à Brest*, composé et dessiné par M. Jallier de Savault, architecte et ancien pensionnaire du roi; in-4° de seize pages.

On sait que les États de Bretagne ont décerné une statue au roi et qu'elle doit être placée à Brest. Les bienfaits que cette province et la marine ont reçus de Sa Majesté méritaient bien d'être consacrés par un pareil monument, et le lieu où il doit être élevé semble ne pouvoir être mieux choisi. Le plan proposé par M. Jallier, et qui vient d'être agréé, est de placer cette statue dans la cour même du château. Ce projet exigera d'autant moins de dépenses, qu'une décoration simple pourra concourir plus que toutes les ressources de l'art à faire valoir ce que cette situation a par elle-même d'imposant et de majestueux. En prolongeant la rue du Château, rue droite et qui traverse une partie de Brest, en la faisant arriver à une place d'armes décorée d'une fontaine et percée de plusieurs rues, et de là à travers les bâtiments actuels du château jusque dans la grande cour, et débouchant le fond de cette cour, l'artiste présente aux yeux étonnés le magnifique spectacle de la mer, du port, de la rade et du goulet. Par cette disposition unique et presque idéale par sa beauté, la statue du roi paraîtra commander également au port, à la rade, au goulet; elle sera vue des deux villes, des habitants de *Recouvrance* et de ceux de la *Ville neuve*; aucun bâtiment ne pourra entrer dans la rade, aucun mouvement se faire dans le port, aucun salut se donner ou se rendre sans être, pour ainsi dire, présidé par Sa Majesté. Ce local si heureusement disposé est sur les antiques fondements de la tour de César « et le public, ajoute l'auteur du mémoire, ne verra peut-être pas sans quelque émotion un monument à Louis XVI, rendant les privilèges à la Bretagne et la liberté aux mers, élevé sur les débris

d'un édifice consacré à ce César qui l'ôta aux Romains et mit aux fers le monde entier. »

— *Épître à un grand ministre*, petit in-16, avec cette épigraphe :

Vir bonus et sapiens, dignis ait'esse paratus;  
Nec tamen ignorat quid distent æra lupinis.

(HORAT.)

A Paris, de l'imprimerie de Monsieur.

Cette épître est de M. de Castera, l'auteur des *Baisers de Zizi*. Il passe en revue tous les ministres qu'eut la France jusqu'à Law inclusivement : Richelieu, Mazarin, Fouquet, Colbert, Law et tous ses successeurs ont essayé vainement de relever le temple de Sully. C'est donc à toi, dit-il au ministre à qui cette épître est adressée,

C'est donc à toi qu'appartient cet honneur;  
Des Français en tes mains réside le bonheur;  
Ils comptent sur toi seul, etc.

Il y a dans ce petit poëme de la facilité, quelques vers heureux, mais en général un ton plus vague, une couleur moins poétique que dans la douce satire intitulée *les Baisers de Zizi*. Ce qu'on a trouvé de plus remarquable dans cette épître, c'est un fort beau panégyrique des emprunts; le voici :

Ce moyen des emprunts, par un sage inventé,  
N'accable pas du moins la triste pauvreté;  
Au contraire, il l'épargne, et toujours équitable,  
A l'autorité même il donne un air affable.

Nous ne pensons pas qu'il y ait rien de plus éloquent dans le fameux plaidoyer de Rabelais pour les *débiteurs et emprunteurs*.

## AOUT.

FRAGMENT D'UNE LEÇON DE M. GARAT  
SUR LES PYRAMIDES D'ÉGYPTE.

Sans vouloir adopter l'opinion de l'auteur, nous avons pensé que la manière dont elle est discutée pourrait mériter l'attention

de nos lecteurs, et serait propre en même temps à leur donner quelque idée de l'instruction intéressante qu'offre le nouvel établissement du Lycée :

« Le climat le plus favorisé de la nature a toujours ses inconvénients, et celui de l'Égypte fait payer par de grands maux le miracle de la fécondité de ses terres. Ce ciel, qui touche presque au tropique, est plus brûlant encore que celui de la zone torride dans les autres parties du globe. Ces pluies fréquentes, ces orages bienfaiteurs, qui partout ailleurs tempèrent et rafraîchissent l'air embrasé des tropiques, en Égypte sont presque entièrement ignorés. Presque jamais un nuage ne se met entre le soleil et la terre, et les rayons de cet astre de feu, lancés presque perpendiculairement, concentrés et réfléchis par les deux chaînes de montagnes qui suivent le cours du Nil, forment, du centre de la Thébaïde et de l'Heptanomide, comme un vaste miroir ardent qui répand au loin les flammes et l'incendie ; et lorsque le feu vous poursuit partout, la terre ne vous présente aucun refuge. L'Égypte manque également de grands arbres ; elle n'a aucune de ces forêts dont les balancements sont comme le ventilateur des zones embrasées, dont les sommets élevés et ombrageux arrêtent le soleil et entretiennent une éternelle fraîcheur à leur pied, tandis que l'incendie est toujours sur leur tête. La terre, pénétrée dans toute sa profondeur des eaux du Nil, est fécondée par cet embrasement ; mais les êtres vivants en sont consumés et dévorés ; il est des moments de l'année où les animaux qui paissent dans les plaines resserrées de la Thébaïde et de l'Heptanomide, brûlés comme dans une grange où l'on aurait mis le feu, remplissent les airs de leurs mugissements, et se précipitent dans les eaux du Nil, où nuit et jour ils restent plongés ; le buffle, le porc, le cheval, le bœuf y sont presque devenus amphibies ; il est des temps où l'on croirait qu'en Égypte il n'y a d'êtres vivants que les poissons. Aussi est-ce en Égypte qu'un Français a écrit le *Telliamed*<sup>1</sup>, cet ouvrage singulier où l'on prétend que tous les animaux, et même l'homme, ont commencé par être un poisson. Les hommes, en effet, et même les femmes, y vivent beaucoup avec les poissons dans les eaux du Nil. Des milliers d'enfants, répandus sur les bords de ce fleuve et des

1. Voir tome I<sup>er</sup>, p. 240.

canaux, les traversent à la nage et se jouent continuellement dans les eaux; les jeunes filles mêmes sont extrêmement habiles à cet exercice, et y montrent autant de courage et plus de grâce. Du temps d'Hérodote et de Thalès, on les voyait sortir du sein des eaux, entourer en cercle les bateaux qui montaient et descendaient le Nil, et les accompagner de leurs chants, et on peut croire aussi que c'est ce spectacle qui a fait naître la fable charmante des Néréides... Homère l'avait vu; le génie d'Homère était composé en partie de ce qu'offre la nature de l'Égypte. Mais ce climat a quelque chose de plus terrible encore que sa chaleur brûlante; c'est un fléau dont les eaux du Nil ne peuvent pas sauver, et qui empêche même très-souvent d'aller chercher dans le fleuve un refuge contre les feux du ciel; des vents de la plus grande violence partent de ces déserts de sable de l'Afrique et de l'Arabie dont l'Égypte est environnée; en un moment, le ciel, la terre, toute l'atmosphère est couverte d'un sable qu'on croirait rougi au feu et qui pénètre dans les moindres interstices des murs et des cloisons. Les maisons n'en mettent point à l'abri, et souvent des familles entières ont été ensevelies dans leur lit par ces torrents de sable enflammé; il n'est contre ce fléau qu'un seul refuge qui soit sûr, ce sont les entrailles de la terre, et les habitants de l'Égypte, et en général tous ceux de l'Afrique, y ont toujours cherché leur sûreté. L'Égyptien et l'Africain ont toujours beaucoup plus vécu sous terre que sur la terre, et ces souterrains, ces demeures sombres qui effraient notre imagination, sont les domiciles qu'ils préfèrent, sont pour eux des asiles délicieux. Presque dans toute l'étendue de l'Afrique, le climat a rendu ces habitations nécessaires dans beaucoup de moments, et agréables dans tous les temps. Lorsque Hannon partit de Carthage pour faire des découvertes dans les mers, comme Cook de nos jours, en longeant la côte occidentale de l'Afrique, la nuit il voyait toujours sur les côtes des feux allumés, il entendait des chants joyeux, le bruit des instruments et de la danse; le jour, lorsque le soleil reparaisait dans le ciel, tout rentrait dans le silence; on ne voyait ni on n'entendait un homme; on eût dit que toute cette côte de l'Afrique était une plage déserte, abandonnée aux sables et aux flots de la mer. Tous les peuples de cette partie de la presqu'île étaient réfugiés alors dans des souterrains et dans des cavernes. A l'extrémité opposée, sur la côte orientale, nous

avons vu les Éthiopiens ichthyophages ne sortir de leur stupide indolence que pour trouver et se choisir des cavernes impénétrables au soleil ; nous les avons vus, avec la mousse de mer et le sable de leur rivage, se construire des rochers artificiels, dont la forme devait être à peu près celle d'une pyramide grossière. Dans toute la haute Éthiopie au-dessus et au bord des cataractes, le pays est ouvert d'excavations profondes que les habitants ont creusées pour en faire presque toujours leur séjour. C'est là que les prêtres éthiopiens faisaient leurs sacrifices et leurs initiations, et quelques-uns y passaient leur vie sans voir ce ciel, ce soleil et ces astres qu'ils adoraient. Les Éthiopiens, en descendant de l'Égypte, conservèrent le goût de ces demeures, qui leur devinrent même plus nécessaires entre les rochers calcinés de l'Arabie et de la Libye. Thèbes aux cent portes a commencé par être une ville souterraine ; la première rue à Thèbes et ses premières maisons furent creusées dans deux rochers parallèles à droite et à gauche de cette capitale. Ce qu'on appelait les tombeaux des rois de Thèbes étaient, pour ainsi dire, des contrées souterraines où un peuple entier pouvait se répandre, et où l'on trouvait des places immenses, des galeries, des péristyles, des salons, des palais, des temples. Je ne doute pas que ces souterrains ne fussent les tombeaux des rois ; mais je crois aussi l'histoire, qui me dit expressément que c'était là que logeaient les premiers rois de Thèbes, et il faut nous accoutumer à savoir que les mêmes maisons et les mêmes palais en Égypte logeaient souvent ensemble les vivants et les morts. Une foule de temples en Égypte étaient creusés dans le roc... Voyez dans Diodore de Sicile la description détaillée du tombeau d'Osimandre, vous y trouvez des vestibules, des péristyles, où une ville entière peut se promener à l'abri des feux du soleil, des places où tout un peuple peut se rassembler, un temple de justice où une nation peut être jugée, des palais où les rois peuvent être logés, une bibliothèque où ils peuvent s'éclairer, et des temples où, avec leurs sujets, ils peuvent adorer les dieux. Voilà des notions justes que la description nous donne, et que le mot de tombeau nous cachait. Actuellement nous pouvons voir que beaucoup d'autres édifices de l'Égypte, qui portaient des noms différents, ressemblaient au tombeau d'Osimandre : tel est, entre autres, le labyrinthe, le plus fameux des édifices égyptiens, qui sont tous fameux, et dont

Hérodote parle pour l'avoir vu, pour l'avoir visité. Ce labyrinthe servait aux assemblées des rois lorsqu'ils étaient au nombre de douze dans l'Égypte, aux assemblées des prêtres et de la nation lorsqu'ils délibéraient sur les intérêts publics. Ce qu'il faut remarquer encore davantage, c'est que le labyrinthe, dont les appartements au-dessus de terre étaient innombrables, en avait le même nombre sous terre. Hérodote voulut y pénétrer, ses conducteurs s'y opposèrent, et tout ce qu'il put en apprendre, c'est que dans ces vastes souterrains étaient les crocodiles sacrés et les sépulcres des rois qui avaient construit le labyrinthe, etc. »

De toutes ces considérations accumulées, M. Garat conclut que ces immenses demeures étaient destinées essentiellement à garantir les prêtres et les peuples dans les cérémonies publiques, soit politiques, soit religieuses, des feux dévorants du soleil et de ces tourbillons de sables brûlants qui pénétraient dans l'intérieur de tous les autres édifices.

« Plus de la moitié, ajoute-t-il, des pyramides était souterraine, et la partie même qui s'élevait à six cents pieds, formée d'énormes rochers de trente à quarante pieds d'épaisseur, fermée presque hermétiquement dans toute sa circonférence, était encore, pour ainsi dire, un souterrain élevé dans les airs. On y a trouvé quelques soupiraux, et c'était sans doute pour renouveler l'air de la pyramide dans les saisons et dans les heures où celui de l'Égypte était moins embrasé. C'est là que les prêtres de l'Égypte se retiraient pour méditer sur leurs dieux et en faire de nouveaux, pour prendre des mesures contre les usurpations de quelques-uns de leurs rois, sans doute aussi pour célébrer ces mystères si fameux dans l'antiquité, ces initiations dans lesquelles on soumettait à tant d'épreuves les étrangers qui voulaient connaître toute la sagesse égyptienne. Ces demeures si obscures étaient très-propres à porter la terreur dans l'âme des aspirants. Ces édifices, qui s'élevaient si haut et qui descendaient si bas, étaient admirablement imaginés pour persuader à l'initié qu'on l'élevait dans les cieux et qu'on le précipitait dans les enfers. Ces longs canaux, ces galeries où le bruit d'un coup de pistolet se répète en longs échos vingt ou trente fois comme le bruit d'un canon, étaient merveilleusement construits pour faire entendre à l'oreille des initiés les longs retentissements du tonnerre; en un mot, tout me persuade que ces pyramides servaient à un grand nombre des

fonctions de la société, comme tous les édifices du même genre... Il y avait deux Égyptes, l'une sur terre, l'autre sous terre, et les pyramides participaient de l'une et de l'autre ; elles descendaient sous terre, elles s'élevaient dans les airs, mais toujours avec des moyens de défendre les Égyptiens des deux grands fléaux de leur climat, la sécheresse brûlante du ciel et les tourbillons de sable enflammé. Je ne sais si cette explication sera approuvée, mais elle est puisée dans la nature du climat, dans l'esprit général de l'architecture des Égyptiens, dans leur goût ou plutôt dans leur passion pour les habitations souterraines, dans les rites de leur religion, et dans tout ce que l'histoire raconte de prodiges de leur initiation. Les autres conjectures attribuent de si grands édifices à une petite cause ; ma conjecture les attribue à toutes les causes qui agissaient avec le plus de puissance sur toute la nation. »

— *Virginie*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le mardi 11 juillet, a reçu de grands applaudissements, et mérite d'être distinguée de cette foule d'ouvrages dramatiques qu'on voit paraître et disparaître chaque année ; la conduite en est sage, le style en général noble, simple et pur ; s'il n'est pas également soutenu, s'il manque quelquefois de chaleur et d'énergie, si l'on peut reprocher même des parties fort négligées, il n'est du moins jamais ni obscur, ni précieux, ni déraisonnable. C'est ce qui a fait dire, avec quelque soin que l'auteur ait voulu garder jusqu'ici l'anonyme, que la pièce était trop bien pour n'être pas de M. de La Harpe, et qu'elle était encore plus sûrement de lui parce qu'elle n'était pas mieux.

Le sujet de *Virginie*, comme celui de *Coriolan*, offre de belles scènes, des caractères imposants, une situation très-dramatique ; il n'est donc guère étonnant que l'on ait tenté si souvent de le traiter. Nous connaissons une *Virginie* de J. Mairet, celle de Le Clerc, de La Beaumelle, de M. de Chabannon, etc. Ce fut, comme on sait, le premier essai de Campistron. Mais comment aucun des grands maîtres de la scène ne s'est-il emparé d'un trait d'histoire si célèbre, et qui présente à l'imagination des beautés si frappantes ? Cela seul ne ferait-il pas présumer que ce sujet, tout séduisant qu'il est, pourrait bien n'être pas aussi heureux qu'il semble l'être au premier aperçu ?

Si le peu de succès qu'ont eu jusqu'ici toutes les *Virginie* connues n'en est pas une preuve suffisante, on peut penser du moins que c'est une présomption peu favorable. Est-il facile, en effet, d'inventer une fable où les circonstances qui ont préparé cette catastrophe terrible se développent d'une manière naturelle et attachante, où les différents caractères que rassemble cette scène n'occupent que la place qu'il leur convient d'occuper, où l'intérêt qu'inspire *Virginie* soit assez vif, assez touchant, et ne l'emporte pas cependant sur cet amour de la liberté, sur cet héroïsme patriotique qui paraît devoir être le ressort principal de l'action? De quel art n'aura-t-on pas besoin pour lier heureusement ces deux intérêts, pour en ménager le mouvement et les progrès de manière qu'au lieu de nuire à l'effet l'un de l'autre, ils servent encore à se renforcer mutuellement? Que faire ensuite du rôle d'Appius? comment sauver la bassesse de son crime, et comment le punir après? Que l'atrocité en est froide et révoltante si elle n'est pas motivée par le plus violent amour! et comment peindre le décemvir amoureux sans qu'il paraisse ridicule et par son amour même, et par l'indignité des moyens dont il ose se servir? Que de difficultés à vaincre! que d'écueils à éviter!

L'analyse de cette pièce, en laissant trop voir tous ses défauts, ne suffirait pas pour en rappeler toutes les beautés. Sans offrir un intérêt fort attachant, la conduite est au moins fort supérieure à celle de toutes les *Virginie* que nous avons vues jusqu'à présent; aussi la pièce a-t-elle été en général bien reçue; on a demandé l'auteur à grands cris aux deux ou trois premières représentations. A la dernière, un des acteurs étant venu assurer encore que l'auteur était absolument inconnu à la Comédie, on lui a répondu en chœur: « C'est M. de La Harpe! c'est M. de La Harpe! » Une voix, perçant ce cri presque universel, s'est permis d'ajouter: « J'ai reconnu un vers de *Pharamond*, » souvenir dont M. de La Harpe se serait bien passé, et qui a égayé les applaudissements plus que de raison. On n'a donné la pièce encore que cinq fois, et, tout applaudie qu'elle est, cette nouveauté n'a pas encore pu produire ce que les comédiens appellent une bonne chambrée.

Il y a six mois que M. de La Harpe a désavoué publiquement cette tragédie dans le *Journal de Paris*, et l'a désavouée de la manière la plus formelle, mais on sait ce que peut permettre à cet égard la morale des poètes, et pour justifier celle de

M. de La Harpe il suffira peut-être de dire que, sans ce mensonge, le public aurait été privé du bonheur de voir sa pièce. Le rôle de Plautie ne pouvait guère être rempli que par M<sup>lle</sup> Raucourt, et cette actrice, qui a recouvré depuis quelque temps la faveur publique, avait donné sa parole d'honneur à M. le prince d'Hénin de ne jamais jouer dans aucune pièce de M. de La Harpe <sup>1</sup>. Ce n'est pas sur des objets si graves qu'une femme sensible voudrait se permettre de manquer à sa parole.

L'autre jour, à l'Académie, M. de La Harpe s'était défendu encore très-vivement d'être l'auteur de *Virginie*. « Eh bien, lui dit M. Sedaine dans l'embrasure d'une fenêtre, je l'ai revue hier; il y a, je vous assure, monsieur, des scènes que vous ne désavoueriez pas. — Des....! » répliqua M. de La Harpe; il rougit et se tut.

#### A UNE VIEILLE COQUETTE,

PAR M. RICHARD.

L'homme en vain d'un frivole espoir  
 Veut nourrir son âme abusée;  
 Jeune le matin, vieux le soir,  
 En un jour sa vie est usée.  
 Mais tel n'est pas votre destin,  
 Fièrè, immortelle Rosalie;  
 Grâce au coiffeur, grâce au carmin,  
 Grâce aux parfums de l'Arabie,  
 Vous êtes vieille le matin,  
 Le soir vous êtes rajeunie.

#### QUATRAIN IMPROMPTU

EN VOYANT LE MAGNIFIQUE PORTAIL DE L'ÉGLISE  
 DE SAINTE-GENEVIÈVE.

Cette église est faite de sorte  
 Que pour y loger le bon Dieu

1. Ce n'est pas tout à fait ainsi que La Harpe a exposé lui-même cette particularité. « Une actrice principale, dit-il, indisposée depuis longtemps contre moi par le refus d'un rôle dans un autre de mes ouvrages, avait solennellement annoncé qu'elle ne jouerait jamais dans aucun des miens, et menaçait même dans le cours des représentations de quitter son rôle, s'il était avéré que la pièce fût de moi, comme on commençait à le croire assez généralement. » (*Discours préliminaire de Daunou à la tête de son édition du Cours de littérature*, p. 29.)

Dans le plus bel endroit du lieu,  
Il faudrait le mettre à la porte.

— *M. de Voltaire*, par M. M\*\*\*. Un volume in-8°, avec cette épigraphe :

L'exemple d'un grand homme est un flambeau sacré  
Que le ciel bienfaisant, en cette nuit profonde,  
Allume quelquefois pour le bonheur du monde.

On assure que cet ouvrage est de l'abbé Beloney, que nous ne connaissons que par quelques petites pièces de vers citées dans l'ouvrage même. On l'avait attribué d'abord à M. Delisle, l'auteur de la *Philosophie de la nature*, ensuite à l'abbé Duvernet, l'éditeur des *Lettres de M. de Voltaire à l'abbé Moussinot*<sup>1</sup>. On y trouve peu de détails qui ne soient déjà fort connus, mais il en est plusieurs qu'on retrouve avec plaisir. Le style en est fort inégal, souvent plus que négligé, surtout dans la dernière partie; mais il a en général de la rapidité, quelquefois même une hardiesse assez piquante; on sent que l'auteur a beaucoup lu M. de Voltaire, et qu'il a tâché d'imiter sa manière, ce qui ne lui a jamais mieux réussi que lorsqu'il a pris son parti de le copier tout uniment. Voici une épigramme de M. de Voltaire contre Rousseau, que nous ne nous rappelons pas avoir vue ailleurs :

On dit qu'on va donner *Alzire*;  
Rousseau va crever de dépit,  
S'il est vrai qu'encore il respire;  
Car il est mort quant à l'esprit;  
Et s'il est vrai que Rousseau vit,  
C'est du seul plaisir de médire<sup>2</sup>.

#### COUPLETS

DE MADAME VESTRIS A MADemoiselle CLAIROn  
POUR LE JOUR DE SA FÊTE.

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Je voudrais célébrer ta fête,  
Et je ne sais qui me retient;

1. Nous venons d'apprendre que l'ouvrage est très-décidément de l'abbé Duvernet. (MEISTER.)

2. Elle a été depuis recueillie par Bouchot; voir tome X, page 510, édition Garnier frères.

Mon cœur sur mes lèvres s'arrête,  
 Pour trop sentir je ne dis rien.  
 Reçois donc avec indulgence  
 Mon trouble, effet du sentiment;  
 T'exprimer ma reconnaissance  
 Est le but de mon compliment. (bis.)

A tes conseils, que je révère,  
 Je dus quelquefois des succès;  
 Mais c'est l'enfant, qui de sa mère  
 Ne sait jamais tous les secrets.  
 Pour prix de mon sincère hommage,  
 Adopte un cœur plein d'amitié;  
 De tes talents, pour héritage,  
 Lègue-moi du moins la moitié. (bis.)

## ANECDOTE ANGLAISE.

Wick perd sa femme le mardi,  
 Et l'enterre le mercredi;  
 Une autre, qu'il prend le jeudi,  
 Accouche dès le vendredi,  
 Et lui se pend le samedi.

## SEPTEMBRE.

On a donné le 14 juillet, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation de *Rosine, ou la Femme abandonnée*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Gersin <sup>1</sup>, la musique est de M. Gossec, auteur de celle de *Sabinus*, de *Thésée*, mais connu plus avantageusement par ses symphonies, ses motets, et surtout par sa belle *Messe des Morts*.

1. On prétend que ce M. Gersin, très-inconnu d'ailleurs, n'est que le prêtre-nom de M. Morel, l'auteur d'*Alexandre*, de *Thémistocle*, de *Panurge*, etc. (MEISTER.)

Il y a eu un vaudevilliste de ce nom, né, selon Quérard, vers 1766, et dont les principales œuvres ont été jouées sous l'Empire et la Restauration. Est-ce le même? Le catalogue de la *Bibliothèque musicale de l'Opéra* de M. de Lajarte attribue, sans commentaire, à Gersin, cet opéra qui n'a pas été imprimé; mais il ajoute, d'après une note du livret, que la romance *Dors, mon enfant*, dont Meister ne parle pas et que chantait Rosine, est de Berquin.

Ce n'est pas la première fois sans doute qu'on a présenté au théâtre des messieurs Delorme, mais on n'en a été pas moins révolté du rôle infâme que fait celui-ci, du caractère froidement amoureux et bassement criminel de son maître, et l'on ne s'en est trouvé guère dédommagé par les tristes doléances de Rosine et de Germond, qui offrent tout à la fois un mélange bizarre du langage le plus plat et du ton le plus sublime.

Il s'en faut de beaucoup que la musique ait couvert les défauts du poëme; quoique assez correctement écrite, elle est ennuyeuse parce qu'elle est perpétuellement vague et insignifiante, n'ayant presque jamais le caractère qui convenait aux personnages et à la situation. On a distingué un seul air que chante Saint-Fal au commencement du troisième acte, et son mérite essentiel est d'être le seul peut-être de tout l'ouvrage qui ait la forme et la coupe de ces chants dont les compositions de Piccini et de Sacchini ont fait enfin une sorte de besoin pour nos oreilles. Quelques airs de danse méritent encore des éloges; ce talent tient à celui de symphoniste, et c'est une sorte de talent qu'on n'a jamais prétendu disputer à M. Gossec.

— On a donné, le samedi 29 juillet, sur le Théâtre-Italien, la première représentation du *Mariage d'Antonio*, divertissement mêlé d'ariettes; les paroles sont de M<sup>me</sup> de Beaunoir, auteur de la jolie petite comédie de *Fanfan et Colas*; la musique est de M<sup>lle</sup> Grétry, âgée de treize ans, et fille du célèbre compositeur de ce nom.

Cet ouvrage est une espèce de suite de *Richard Cœur de Lion*; il est du moins fondé sur un incident de ce drame. On se rappelle que le jeune Antonio, qui, dans cette première pièce, sert de guide au troubadour, n'a consenti à l'accompagner que ce jour-là seulement, parce que le lendemain il doit se trouver au renouvellement du mariage de son grand-père Mathurin, pour revoir cette petite Colette si gentille, si légère, et qu'il regrette si fort que l'aveugle Blondel ne puisse pas voir. C'est l'amour de ces deux enfants qui forme tout l'intérêt du nouveau divertissement.

Il a fort réussi, grâce aux premières scènes, qui intéressent par le tableau naïf des amours de deux enfants qui s'aiment sans s'en douter, et par l'ingénuité piquante avec laquelle ils s'empres- sent d'en avertir eux-mêmes leurs parents. On a pardonné la

faiblesse de l'intrigue et des longueurs dans la dernière partie, qu'il sera facile de faire disparaître<sup>1</sup>. L'intérêt que le public ne pouvait manquer de prendre à cet essai de la fille d'un compositeur qui lui est aussi cher que M. Grétry suffisait pour en assurer le succès; mais ce succès n'est pas dû entièrement à ce sentiment de bienveillance; la plupart des airs ont paru analogues à la situation et au caractère des personnages; leurs motifs, sans être absolument neufs, sont d'une mélodie agréable; quelques-uns ont vraiment la fraîcheur, la grâce et la gentillesse propres à son âge. Si la manière de M<sup>lle</sup> Grétry est en général celle de son père, il serait injuste d'exiger qu'à treize ans elle en eût une à elle. Les premières compositions, dans tous les genres, sont toujours en quelque sorte des copies du maître que l'on a étudié. M. Grétry, dans une lettre insérée dans le *Journal de Paris*, avait avoué lui-même la part qu'il a eue à la musique du *Mariage d'Antonio*; il en a fait les morceaux d'ensemble et renforcé les accompagnements; les airs appartiennent en entier à sa fille, et cette partie, qui tient si peu à l'étude de l'art, mais qui caractérise essentiellement le génie musical, annonce un talent fait pour donner les plus heureuses espérances.

— *Costumes des grands théâtres de Paris*<sup>2</sup>. Ouvrage périodique, in-4°. M. Hilliard d'Auberteuil, l'auteur des *Considérations sur Saint-Domingue*, de l'*Histoire des Anglo-Américains*, enfin ce Montesquieu, ce nouveau Tacite de l'Amérique, n'a pas dédaigné de se faire l'historien des costumes du théâtre, le panégyriste des histrions du jour; et voilà ce que peut *auri sacra fames*. Son ouvrage paraît par cahier, et chaque cahier contient le portrait enluminé d'un acteur dans le costume de ses principaux rôles, avec une notice de sa vie et un éloge de ses talents. Il s'est permis quelquefois d'y joindre de courtes analyses des

1. Elles ont disparu à la troisième ou quatrième représentation. (MEISTER.)

2. Les *Costumes et Annales des grands théâtres de Paris*, qui parurent de 1786 à 1789, et forment 7 tomes ou 4 vol. in-8° (souvent tirés in-4°), sont un des recueils les plus précieux du XVIII<sup>e</sup> siècle au point de vue de l'art, et du document. La collection complète des figures est excessivement rare, beaucoup de portraits d'acteurs et d'actrices ayant été détachés par des spéculateurs et vendus, séparément. Voir, pour plus de détails, une très-bonne note du *Catalogue Soleinnes* tome V, n° 483. Dans ce même catalogue figurent (tome V, n° 667 et n° 460 des *Livres doubles et omis*) 45 gouaches originales de Chéry, pour ce journal, qui, lors de la première mise sur table, n'avaient pas trouvé acquéreur à 120 francs!

pièces nouvelles, mais le *Journal de Paris* et les *Petites Affiches* prétendent lui interdire cette usurpation de leurs privilèges. Malgré ses fades enluminures, il n'y a pas lieu d'espérer que la nouvelle feuille périodique puisse encore se soutenir longtemps.

— *Éclaircissements sur le Masque de fer, tirés d'un ouvrage intitulé Mémoires d'un voyageur qui se repose*, par M. Dutens, ci-devant ministre chargé des affaires du roi de la Grande-Bretagne à Turin, l'auteur des *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, d'une édition complète des ouvrages de Leibnitz, etc.

« Pendant le peu de temps que je fus à Paris, j'eus occasion d'acquérir quelques lumières sur un sujet qui a longtemps occupé la curiosité des amateurs d'anecdotes : c'est le *Masque de fer*. Je rapporterai ce que j'en ai appris, qui m'a fourni une conjecture, laquelle peut trouver place ici, surtout par rapport au mot du roi Louis XV à M. le duc de Choiseul, lequel détruit toutes les suppositions faites jusqu'ici à ce sujet.

« Vers l'année 1685, le duc de Mantoue, voulant s'opposer aux desseins de la France, envoya son ministre dans toutes les cours d'Italie pour les engager à former une ligue contre leur ennemi commun. Cet homme, qui était fort habile, réussit à persuader toutes les puissances d'Italie d'entrer dans les vues de son maître ; il ne restait plus que le duc de Savoie, et il vint à Turin pour travailler à le détacher des intérêts de la France. Le cabinet de Versailles, instruit des menées de ce ministre, donna des instructions là-dessus au marquis d'Arcy, alors ambassadeur de France à Turin. Celui-ci débuta par faire beaucoup de caresses et d'amitiés au ministre du duc de Mantoue ; il l'engagea dans plusieurs parties, entre autres à une chasse qui les mena du côté de Pignerol et de là aux îles Sainte-Marguerite, où il resta sous la garde de M. de Saint-Marc et du major Rosarges jusqu'en 1690 qu'ils eurent ordre de l'amener à la Bastille. On ignore pendant deux ans le sort du ministre de Mantoue, lorsqu'en 1687 il parut, dans l'*Histoire abrégée de l'Europe*<sup>1</sup>, une lettre écrite de Turin qui rendait compte de la manière dont il avait disparu ; mais, comme l'ambassadeur de France avait si bien pris ses mesures

1. Imprimée chez Claude Jordan, à Leyde, tome III, page 33, art. *Mantoue*. (DUTENS.)

qu'il était impossible de fournir des preuves de ce fait, on trouva prudent de le nier positivement, pour ne pas indisposer contre le cabinet de Versailles tous les souverains dont les prérogatives et la dignité étaient comme attaquées par une violation aussi manifeste du droit des gens.

« Le 10 novembre 1703, le Masque de fer mourut à la Bastille et fut enterré le lendemain au cimetière de Saint-Paul; c'est ce qu'on apprend par le journal de Du Jonca, lieutenant du roi à la Bastille. Il est bon de bien peser cette circonstance avec la suivante; on a trouvé sur le registre de la paroisse Saint-Paul, le 20 novembre 1703, qu'on y avait inhumé le nommé Marchiali, âgé de quarante-trois ans ou environ, en présence du major Rosarges et du chirurgien de la Bastille. Or Rosarges était le même qui avait gardé le Masque de fer depuis qu'il avait été conduit aux îles Sainte-Marguerite. Le nom de Marchiali, étant italien, augmente la présomption<sup>1</sup>, et la comparaison du journal de Du Jonca avec le registre de la paroisse Saint-Paul, qui est celle de la Bastille, ne laisse aucun doute sur l'idée que ce Marchiali ne fût le ministre du duc de Mantoue, enlevé et gardé de manière à ce qu'il ne pût jamais être connu; la cour de France avait trop d'intérêt à ensevelir dans le plus profond silence un fait semblable pour ne pas y avoir apporté l'attention décrite dans tous les récits relatifs au Masque de fer. Et, afin d'anéantir d'un mot tous les systèmes imaginés jusqu'ici pour résoudre ce problème historique, je dirai que M. le duc de Choiseul m'a raconté plusieurs fois que Louis XV lui avait dit un jour qu'il était instruit de la vérité de l'histoire du Masque de fer. Le duc était fort curieux de pénétrer ce mystère et s'avança autant qu'il pouvait jusqu'à prier Sa Majesté de le lui dévoiler; mais le roi ne voulut jamais lui dire rien de plus, sinon que de toutes les conjectures qu'on avait faites là-dessus il n'y en avait pas une de vraie. Mais quelque temps après, M<sup>me</sup> de Pompadour ayant pressé le roi sur ce sujet, il lui dit que le Masque de fer était un ministre étranger d'un prince d'Italie, et M<sup>me</sup> de Pompadour le dit à M. le duc de Choiseul.

« Pour fortifier cette conjecture, j'ajouterai que M. l'abbé Bar-

1. Voyez Saint-Foix, *Essais sur Paris*, tome VI, édition de 1776; le nom du secrétaire d'État du duc de Mantoue en 1685 était le comte Girolamo-Magni, mais selon toute apparence, celui de Marchiali était un nom supposé. (DUTENS.)

thélemy m'a raconté qu'étant lié avec le marquis de Castellane, gouverneur des îles Sainte-Marguerite, il le pria de lui procurer ce que la tradition pouvait avoir conservé du Masque de fer. Celui-ci lui donna à son retour un mémoire que j'ai vu, fait par un nommé Claude Souchon, cadet de la compagnie franche de Castellane, lequel avait été dans le secret de M. de Saint-Marc relativement à ce sujet. Claude Souchon dit dans ce mémoire avoir entendu souvent raconter à son père et au sieur Favre, aumônier de M. de Saint-Marc, que le prisonnier gardé avec tant de soins et de mystère aux îles Sainte-Marguerite, et qu'il appelle le Masque de fer, était un envoyé de l'empire à la cour de Turin, et il rapporte l'enlèvement de ce ministre avec presque toutes les circonstances que fait la lettre citée plus haut. Ce bas officier, confondant un envoyé du duc de Mantoue, prince de l'empire, avec un envoyé de l'empire, il ajoute que le ministre fut remis à M. de Saint-Marc du côté de Fenestrelle; que M. de Saint-Marc l'obligea, sous peine de mort, d'écrire à son secrétaire à Turin de lui apporter ses papiers, qui furent envoyés tout de suite à M. de Louvois. Souchon dit de plus que le Masque de fer mourut neuf ans après aux îles Sainte-Marguerite et dément plusieurs assertions de Voltaire, entre autres l'histoire de l'assiette du pêcheur, et que le Masque de fer eût été conduit à la Bastille par M. de Saint-Marc. Or, si Voltaire s'est si essentiellement trompé sur des circonstances qu'il assurait tenir de si bonne part, on peut bien révoquer en doute une grande partie de ce qu'il ajoute pour donner du merveilleux à cette célèbre anecdote.

« Que l'on pèse bien les rapports de tous ces témoignages si éloignés les uns des autres en temps et lieux, la lettre de Turin, le mémoire de Souchon, l'aveu de Louis XV, tous authentiques et s'accordant si bien ensemble, et la conjecture que le Masque de fer n'était autre que le premier ministre du duc de Mantoue devient d'une évidence manifeste. »

— La séance publique de l'Académie française, le jour de Saint-Louis, est une des plus tristes séances que nous ayons vues depuis longtemps. M. de Chamfort, en qualité de chancelier, remplissant les fonctions du directeur absent, M. Target, a lu quelques observations faites par ce dernier sur les cent huit pièces de vers qui ont concouru pour les prix de l'Académie,

soixante-huit pour l'*Éloge du prince de Brunswick*, et quarante pour le prix ordinaire, sans oublier les vingt-huit discours en prose envoyés encore cette année pour l'*Éloge de Louis XII*; aucun de ces ouvrages n'a paru mériter la palme académique, pas même les honneurs de l'*accessit*. Les prix de vers ont été remis à l'année prochaine, et celui d'éloquence, pour l'éloge du Père du Peuple, à l'année 1788; l'*Éloge du maréchal de Vauuban* est pour l'année 1787, ainsi que celui de M. d'Alembert, pour lequel personne, jusqu'à présent, je crois, n'a même essayé de concourir. Un particulier avait aussi prié l'Académie de proposer en son nom un prix pour le meilleur catéchisme de morale, il a été remis également à l'année prochaine pour la quatrième et dernière fois. Ne dirait-on pas que les talents diminuent en raison des encouragements prodigués pour exciter leur émulation? Ce qui a été le plus applaudi dans les instructions de M. Target, c'est le souvenir du conseil que M. d'Alembert avait coutume de donner aux jeunes gens : « Sur toutes choses, leur disait-il, n'oubliez jamais dans vos compositions ces deux mots : D'où viens-je? où vais-je? »

On nous a ensuite annoncé que M. Roucher a obtenu le prix d'encouragement fondé par M. de Valbelle; M. Lacretable celui d'utilité, pour son ouvrage sur les peines infamantes; M. l'abbé Roubaud, ce même prix, qui n'avait pas été donné l'année dernière, pour ses *Synonymes français*; Joseph Chrétien, qui a sauvé, au péril de ses jours, trois enfants prêts à périr sur un canal glacé de Versailles, le prix de la plus belle des actions; et la demoiselle Huret un second prix du même genre, donné par la Société du Salon, pour s'être dévouée pendant quinze ans de suite au service de sa maîtresse tombée dans l'indigence. On voit que l'Académie a trouvé cette année beaucoup plus de vertus que de talents à couronner.

M. Lemierre a terminé la séance par la lecture de quelques fragments de son *Voyage en Suisse*, en vers de sept syllabes. Ces morceaux, assez mal choisis et hors du cadre qui peut seul en faire excuser les disparates, ont paru souvent d'une tournure plus bizarre qu'originale; plusieurs traits cependant ont été applaudis, mais on ne peut se dissimuler qu'en général cette lecture n'était guère propre à justifier la sévérité de goût dont l'Académie venait de faire preuve en rejetant, sans aucune excep-

tion, cette foule d'ouvrages qui s'étaient présentés cette année au concours.

M. Marmontel avait prévu qu'il ne serait pas impossible qu'aucune des pièces destinées à concourir pour le prix proposé par M. le comte d'Artois <sup>1</sup> n'en fût jugée digne, et il avait préparé dans le silence le poëme que nous avons l'honneur de vous envoyer. Ses craintes n'ayant été malheureusement que trop bien fondées, quoiqu'il se soit présenté jusqu'à soixante-huit concurrents, voyant l'Académie bien déterminée à ne point donner le prix, il lui a fait la lecture de son ouvrage dans une assemblée particulière. Quoique la pièce eût réuni tous les suffrages, on décida qu'il fallait commencer par consulter le fondateur du prix, pour savoir s'il voulait permettre qu'il fût remis à l'année prochaine, et que, si c'était là l'intention du prince, il faudrait bien engager M. Marmontel à garder encore sa pièce dans son portefeuille. C'est M. de Chamfort qui fut chargé de la négociation. M. le comte d'Artois, jugeant que c'était une faveur qu'on venait lui demander, s'empressa de l'accorder, même avant d'avoir lu les vers qu'on lui remit en même temps de la part de M. Marmontel. Ainsi, à la honte de notre littérature, ce prix intéressant n'a produit encore aucun ouvrage que l'on pût présenter au public. Pour nous en consoler, nous avons obtenu que M. Marmontel voulût bien nous communiquer son poëme <sup>2</sup>; sûr du secret dont jouissent nos feuilles, il nous a permis de leur en confier le dépôt. Sa confiance ne pourrait être trompée sans le compromettre à beaucoup d'égards, et ce serait véritablement pour nous le chagrin le plus sensible.

## COUPLET IMPROMPTU

A MADAME LE BRUN,  
SUR SA LETTRE INSÉRÉE DANS LE *Journal de Paris*,  
POUR DÉSAVOUER L'ACQUISITION DU *Moulin-Joli*  
DE M. WATELET <sup>3</sup>.

Air de *Joconde*.

Souffrez qu'un critique poli  
En public vous réponde :

1. L'Éloge du prince Léopold de Brunswick.
2. Imprimé dans ses *OEuvres*, tome X, page 563 de l'édition Verdière, 1819.
3. Moulin-Joli était une campagne charmante près de Paris, que Watelet s'était

Vous possédez Moulin-Joli,  
 Le plus joli du monde.  
 Pourtant ne l'avez acheté,  
 Meunière belle et tendre,  
 Et l'on enrage en vérité  
 Qu'il ne soit pas à vendre.

— Le magnétisme vient de perdre, en la personne de Deslon, son second prophète; ce médecin, d'une bonne constitution, âgé seulement de quarante-cinq ans, supportait à lui seul, depuis l'hégire de Mesmer, toute la fatigue de l'apostolat. La chaleur magnétique, dont il était continuellement imprégné, a allumé son sang, et il s'est trouvé attaqué à la fois d'une fluxion de poitrine, d'une fièvre maligne, de coliques néphrétiques. Dans cette complication de maux, qui n'aurait peut-être pas cédé aux remèdes ordinaires de la Faculté, il les a continuellement refusés, et quatre de ses élèves magnétisants ont exercé sur lui, sans relâche, le pouvoir de ce grand art jusqu'à ce que mort s'en soit suivie. Loin d'exciter quelques doutes sur les effets infail-<sup>l</sup>ibles de la puissance magnétique, cette mort illustre n'a servi qu'à les confirmer. Un mois ou six semaines avant l'événement, il avait consulté sur son état une personne mise en état de somnambulisme; elle avait prédit que le grand homme, qui alors se portait fort bien, ne tarderait pas à être attaqué d'une maladie très-grave, et qu'il serait bien difficile de le sauver. Le docteur Deslon lui-même fit part de cette prédiction à monseigneur le comte d'Artois, dont il avait l'honneur d'être le médecin ordinaire, et qui lui demandait en riant des nouvelles de ses succès magnétiques. A la manière dont le pauvre docteur avait été frappé de cette triste prophétie, il ne serait pas bien étonnant que le trouble de son imagination n'en eût hâté l'ac-

plu à embellir, et où il vivait avec M<sup>me</sup> Lecomte, femme d'un conseiller au parlement. Après sa mort, le Moulin-Joli fut vendu; on fit alors courir le bruit que M<sup>me</sup> Le Brun, ne le connaissant pas encore, y avait été conduite par M. de Calonne. Après lui en avoir fait parcourir tous les détails charmants, ce dernier lui demande comment elle s'y trouvait, si elle s'y plaisait? M<sup>me</sup> Le Brun ayant répondu avec les exclamations de l'enthousiasme... « Eh bien, madame, Moulin-Joli est à vous. » Et le galant ministre des finances lui remit en même temps les titres de propriété. M<sup>me</sup> Le Brun écrivit au *Journal de Paris*, le 21 août, une lettre par laquelle elle déclare n'avoir point acheté le Moulin-Joli, dont un M. Gondran, négociant de Marseille, est, dit-elle, possesseur depuis un mois. Malgré cette assertion, on n'en persista pas moins à croire à la réalité de l'anecdote. (Ct.)

complissement, et qu'il n'eût péri ainsi victime de sa propre folie.

---

## OCTOBRE.

On a donné, le jeudi 24 août, sur le Théâtre-Français, la première représentation des *Amours de Bayard*, drame héroïque en prose et en trois actes, mêlé d'intermèdes, de M. Monvel, l'auteur de *Clémentine et Désormes*, de *l'Amant Bourru*, de *Blaise et Babet*, etc., etc. C'est un petit roman de M. Mayer, inséré, en 1780, dans la *Bibliothèque des romans*, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

La première représentation de ce drame a été fort orageuse, et son succès n'a pas répondu à ce que semblaient promettre, et les noms célèbres des personnages qu'il offrait sur la scène, et le talent connu de l'auteur. La difficulté d'exposer ce qui constitue l'intérêt et l'action du roman dont ce drame est tiré a forcé M. Monvel à introduire presque coup sur coup tous les amants de M<sup>me</sup> de Randan, et ne lui a pas permis de motiver convenablement l'amour qu'elle leur a inspiré. On a trouvé assez étrange que cette veuve, renfermée depuis deux ans dans son château, et ne voulant voir personne, reçût le même jour, et presque à la même heure, ce nombre d'amants et de tendres déclarations. Son amour pour Bayard, et surtout la manière dont elle l'exprime à la fin du second acte, n'a pas paru assez préparé. On a été surpris de voir cette veuve qui, au premier acte, ne répond à l'aveu de l'amour de Bayard qu'en lui montrant l'inscription qui est sous le buste de son mari, signer sans balancer un seul instant la promesse de mariage qu'il lui fait au second, et employer à l'instant avec lui et comme lui ces expressions d'une familiarité intime qui n'appartiennent qu'à des époux ou à des amants heureux. C'est même à la certitude de leur amour mutuel que l'on doit imputer peut-être le faible intérêt qu'inspire le troisième acte. Peut-être était-il difficile, après nous avoir fait trembler pour les jours de Bayard, si tendrement aimé, de nous attacher encore par la seule idée de l'enlèvement projeté et exécuté par Sotomajor; il est sûr au moins que ce sont les

moyens qui le préparent, et surtout le rôle odieux du valet de chambre de la comtesse, qui avaient le plus indisposé contre ce troisième acte. On a condamné aussi comme inutile la scène qu'a Bayard avec la comtesse dans ce dernier acte; on n'a pas jugé moins sévèrement la conversation galante que le roi a avec elle à l'instant du dénouement. La plupart de ces défauts ont été corrigés à la seconde représentation de cet ouvrage, et son succès a été complet. De nombreux retranchements, en donnant plus de vivacité à la marche de l'action, ont fait disparaître en même temps plusieurs expressions qui avaient paru trop communes ou trop hasardées. Les détails qu'offre cette pièce sur les mœurs de notre ancienne chevalerie, qu'elle met pour ainsi dire en action, plusieurs traits heureux dans le dialogue, l'intérêt de la belle scène du second acte et la pompe d'un spectacle imposant, ont fait pardonner à M. Monvel ce qu'il peut y avoir d'in vraisemblable dans la manière dont il a rassemblé dans ce drame, et les principaux événements de la vie du chevalier Bayard, et tous les personnages célèbres qui eurent quelque rapport avec lui. On n'a rien épargné d'ailleurs pour la mise en scène de cet ouvrage; les costumes du temps y sont parfaitement observés, et avec autant de magnificence que d'exactitude. Il en a coûté, dit-on, plus de dix mille écus à la Comédie, et ce compte ne paraît pas exagéré. Le rôle qui a fait généralement le plus de plaisir, et qui a peut-être été aussi le mieux rendu, est celui de La Palice, joué par Fleury. Malgré tous ses efforts pour paraître sans peur et sans reproche, Molé, dans le rôle de Bayard, n'a jamais été qu'un chevalier du XVIII<sup>e</sup> siècle. La belle tête de M<sup>lle</sup> Contat a paru ravissante sous la coiffure simple et noble de M<sup>me</sup> de Randan.

DISCOURS DE M. DE BEAUSSET, ÉVÊQUE D'ALAIS,

A MADAME ÉLISABETH,

EN LUI PRÉSENTANT LE CAHIER DES ÉTATS DE LANGUEDOC.

« Madame,

« Si la vertu descendait du ciel sur la terre, si elle se montrait jalouse d'assurer son empire sur tous les cœurs, elle emprunterait tous les traits qui pourraient lui concilier le respect et l'amour des mortels.

« Son nom annoncerait l'éclat de son origine et ses augustes destinées; elle se placerait sur les degrés du trône. Elle porterait sur son front l'innocence et la candeur de son âme. La douce et tendre sensibilité serait peinte dans ses regards; les grâces touchantes de son jeune âge prêteraient un nouveau charme à ses actions et à ses discours. Ses jours purs et sereins comme son cœur s'écouleraient au sein du calme et de la paix, que la vertu seule peut promettre et donner. Indifférente aux honneurs et aux plaisirs qui environnent les enfants des rois, elle en connaîtrait la vanité, elle n'y placerait pas son bonheur, elle trouverait un bonheur plus réel dans les charmes de l'amitié; elle épurerait au feu sacré de la religion ce que tant de qualités précieuses auraient pu conserver de profane. Sa seule ambition serait de rendre son crédit utile au malheur et à l'indigence; sa seule inquiétude, de ne pouvoir dérober le secret de sa vie à l'admiration publique; et dans ce moment même, où sa modestie ne lui permet pas de fixer ses regards sur sa propre image, elle ajoute, sans le vouloir, un nouveau trait de conformité entre le tableau et le modèle. »

## ÉPITAPHE DU ROI DE PRUSSE.

Hic cinis, nomen ubique 1.

— On a donné, le 5 septembre, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, la première représentation de *la Toison d'or*, opéra en trois actes. Les paroles sont de M. Dériaux, la musique de M. Vogel; ces deux auteurs ne sont connus par aucun autre ouvrage.

Le sujet de la conquête de la Toison d'or avait déjà été traité par le grand Corneille et par J.-B. Rousseau. L'expédition des Argonautes pour s'ouvrir un commerce avec ces mêmes contrées que Catherine II vient de réunir à son vaste empire est une des époques les mieux constatées des premiers temps de l'histoire grecque; malgré les fables dont les poètes l'ont enveloppée, il est un fait astronomique qui ne laisse aucun doute sur ce premier essai de la navigation des Grecs dans la mer Noire. Chiron, qui était de cette expédition, observa le premier que l'équinoxe du printemps était au milieu de la constellation du *Bélier*. C'est sur

1. Sa cendre ici, son nom partout. (MEISTER.)

cette observation, faite il y a plus de quatre mille ans, que l'on s'est fondé pour établir depuis l'étonnante révolution de vingt-quatre mille huit cents ans que l'axe fait autour des pôles de l'écliptique. L'expédition, dont cette observation atteste encore la vérité, fut chantée par les poètes de la Grèce, qui seuls alors célébraient les grands événements; mais ils défigurèrent le fait historique en l'embellissant par le roman des amours de Médée pour Jason. Au reste, il est très-possible que Jason et ses Argonautes aient enlevé, dans leur expédition, quelque belle Mingrélienne; les poètes en auront fait une magicienne, parce que l'usage des poisons était très-commun dans la Mingrèlie, ou peut-être parce qu'elle apporta aux Grecs la connaissance de quelques simples dont elle leur apprit à faire usage dans la médecine. Quoi qu'il en soit, cet événement, si célèbre dans l'antiquité, l'est pour nous sous un autre point de vue. L'opéra n'existait pas encore en France lorsque le père du Théâtre-Français traita ce sujet en 1661; il en fit une tragédie à machines, mêlée de chant, qu'un marquis de Sourdéac, grand mécanicien, fit représenter dans son château de Neubourg, en Normandie, avec beaucoup de magnificence. C'est peut-être autant à cet essai qu'à la représentation d'une pastorale italienne en musique que le cardinal Mazarin avait fait exécuter un an auparavant, que nous devons l'établissement de l'opéra en France; il est même très-probable que c'est à *la Toison d'or* de Pierre Corneille que nous devons la forme des poèmes de notre Opéra, si supérieure à celle qu'avaient adoptée et qu'ont conservée encore les Italiens, nos précurseurs dans tous les arts; ainsi c'est encore au père du Théâtre-Français que l'on doit l'union si difficile d'une action dramatique à la pompe des décorations, des chœurs et des danses, qui, perfectionnée chaque jour, a fait de notre Opéra le plus beau spectacle de l'univers. Longtemps après Corneille, en 1696, J.-B. Rousseau composa un opéra de *la Toison d'or*; mais cet ouvrage du plus célèbre de nos poètes lyriques n'eut aucun succès et n'en méritait guère; l'emploi qu'il y a fait sans mesures des ressources brillantes de la mythologie, et le concours de presque tous les dieux qu'il introduit dans ce poème, détruisent ou étouffent l'intérêt qui, dans ce sujet, doit naître essentiellement des passions contrastées de Médée et d'Hypsipyle. Le style d'ailleurs de cet ouvrage est peu digne de l'auteur de tant de belles odes,

de cantiques si souvent sublimes, et surtout de ces admirables cantates, de tous ses ouvrages ceux où Rousseau a déployé peut-être le plus d'invention et de poésie.

Il s'en faut beaucoup qu'on puisse reprocher à M. Dériaux d'avoir trop employé, comme l'a fait Rousseau, les moyens magiques ou mythologiques que présente ce sujet; on peut lui reprocher d'être tombé dans un excès contraire, il l'a traité avec une sévérité que repousse le théâtre lyrique, parce qu'elle est défavorable au chant, le plus puissant et le premier de ses moyens. L'auteur a affecté de dépouiller sa fable de toute la pompe du spectacle que Corneille avait cru devoir employer dans sa tragédie, parce qu'elle tient à l'action même. Ces accessoires, si difficiles à obtenir quelquefois raisonnablement dans la tragédie-opéra, eussent tranché avec la couleur trop continuellement sombre que présente le poëme de M. Dériaux; ils eussent procuré au compositeur des transitions agréables et ces oppositions qui servent aussi officieusement les procédés de la musique que ceux de la peinture. A ce reproche on peut encore ajouter celui de n'avoir pas tiré plus de parti du principal ressort de l'action de ce poëme, l'intérêt que doivent inspirer l'amour malheureux d'Hypsipyle et la jalousie de Médée. Cet intérêt, si mal établi, et aperçu plutôt que prononcé, est absolument détruit par la catastrophe qui termine le second acte; Hypsipyle morte, il importe peu au spectateur de savoir si Jason obtiendra ou n'obtiendra pas la toison. Il était difficile de rendre le rôle de ce prince intéressant, mais le poëte pouvait se dispenser de l'avilir encore, de le rendre quelquefois même ridicule. La manière dont l'auteur lui fait abandonner Médée à la fin du troisième acte contrarie trop l'opinion reçue et consacrée au théâtre; cette espèce de dénouement, dont l'effet est presque nul, semble suspendre l'action sans en offrir le complément. Corneille l'a terminé bien plus heureusement en présentant Médée montée sur son char, tenant en main la toison, et invitant Jason à la suivre, s'il veut l'obtenir. Quant au style de cet ouvrage, il ne manque pas en général d'une sorte de chaleur, mais elle est souvent déparée par des incorrections et des négligences intolérables.

La musique de cet opéra avait été annoncée par les Gluckistes comme supérieure même à celle de leur auteur favori, conséquemment à toutes les musiques du monde; c'était au moins

même le génie de Gluck qui l'avait inspirée. Cette dernière assertion a paru justifiée en quelque manière par l'opinion générale, car on a reconnu que non-seulement M. Vogel a voulu imiter le style et la manière de ce compositeur, qu'aux accents d'un chant simple et mélodieux il s'est cru obligé de substituer sans cesse ces cris dont l'effet, à force de vouloir être dramatique, est aussi vague qu'il est étourdissant et pénible, mais on a retrouvé encore dans cette composition, prônée si fastueusement, des accompagnements, des motifs d'airs, des chœurs entiers copiés fidèlement des deux *Iphigénie*, d'*Alceste*, d'*Orphée*, des *Danaïdes*.

Quoique, peu applaudi à la première représentation, il l'ait encore été moins aux suivantes, on ne peut nier que cet ouvrage n'ait eu jusqu'ici un succès très-décidé; la recette au moins le prouve. Il est vrai que le comité de l'Opéra a fait toutes les conjurations capables de le faire réussir : on ne le donne que les beaux jours, on le soutient par des ballets, par des débuts, par tous les accessoires qui peuvent attirer l'affluence; et tous les journaux, qui prêtent habituellement leurs avis à tant de lecteurs qui n'en ont point, se sont accordés à prodiguer à cet ouvrage les louanges les plus propres à séduire la multitude et à réchauffer l'esprit de parti que les succès de *Chimène* et de *Didon* semblaient avoir désarmé.

— *Vie de M. Turgot*, avec cette épigraphe :

Secta fuit servare modum, finemque tenere,  
Naturamque sequi, patriæque impendere vitam;  
Non sibi, sed toti genitum se credere mundo.

(LUCAN.)

Un volume in-8°, à *Londres*, 1786, c'est-à-dire à *Amsterdam*.

Les *Mémoires sur la vie de M. Turgot*, qui parurent il y a quelques années, et dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps<sup>1</sup>, sont de M. Dupont, l'auteur de *la Physiocratie*, des *Éphémérides du citoyen*, etc. La nouvelle *Vie de M. Turgot* est de M. le marquis de Condorcet; l'avantage qu'a le plus évidemment ce dernier ouvrage sur le premier, c'est qu'il n'est qu'en un volume : l'autre en a deux. Un autre avantage qui

1. Voir tome XIII, page 290.

doit encore le faire distinguer, c'est un style et plus ferme et plus pur ; on en peut juger par ce début, qui nous a paru plein de noblesse et d'intérêt : « Dans cette foule de ministres qui tiennent pendant quelques instants entre leurs mains le destin des peuples, il en est bien peu qui soient dignes de fixer les regards de la postérité. S'ils n'ont eu que les principes ou les préjugés de leur siècle, qu'importe le nom de l'homme qui a fait ce que mille autres à sa place eussent fait comme lui?... Mais si, dans ce nombre, il se rencontre un homme à qui la nature ait donné une raison supérieure avec des principes ou des vertus qui n'étaient qu'à lui, et dont le génie ait devancé son siècle assez pour en être méconnu, alors l'histoire d'un tel homme peut intéresser tous les âges et toutes les nations, son exemple peut être longtemps utile, et peut donner à des vérités importantes cette autorité nécessaire quelquefois à la raison même. Tel fut le ministre dont j'entreprends d'écrire l'histoire. »

La vie publique et particulière de ce ministre n'occupe qu'une très-petite partie de l'ouvrage de M. de Condorcet. Après nous avoir appris que la famille de M. Turgot est une des plus anciennes de la Normandie, que son nom signifie le dieu *Thor*, dans la langue de ces conquérants du Nord qui ravagèrent nos provinces pendant la décadence de la race de Charlemagne ; après nous avoir rappelé quelques traits assez peu intéressants de son enfance et de sa première éducation, on se borne presque uniquement à nous donner l'analyse de ses études, des écrits qu'il composa lorsqu'il fit sa licence en Sorbonne, de ceux qu'il composa depuis dans son intendance de Limoges et au contrôle général ; on termine ce précis par l'histoire plus étendue de tous ses grands projets de réforme et d'administration. Loin d'aucun esprit de critique ou de satire, il est difficile de remarquer sans étonnement le peu de différence qu'il y a des idées de M. Turgot au séminaire à celles qu'il a déployées depuis dans le ministère. Une constance si merveilleuse fait au moins l'éloge le plus rare de la justice et de la pureté de ses intentions : *et mihi res*, disait Horace, *non me rebus submittere conor* ; c'était la devise de l'esprit de M. Turgot, et surtout celle de son système. Il pensait que tout devait être soumis à l'empire d'une bonne logique, sans en excepter ni les préjugés, ni les circonstances, ni les passions, quelque invincible que soit quelquefois leur influence.

L'envie a souvent reproché à M. Necker de n'avoir fait qu'exécuter les plans conçus par M. Turgot. Pour être le plus violent des ennemis de M. Necker, M. de Condorcet n'en a pas été moins blessé de cette injustice ; il semble surtout avoir pris à tâche de la repousser en exposant, dans le plus grand détail, le projet de M. Turgot sur les administrations provinciales. En comparant cet exposé avec le Mémoire de M. Necker sur le même objet, il est aisé de voir le peu de rapport qu'il y a entre ces deux plans : l'un est d'un homme vertueux, l'autre d'un homme d'État ; le premier d'un philosophe qui ne voyait aucune difficulté à refondre tout à coup le gouvernement de la France, l'autre d'un ministre qui, en ayant saisi tous les ressorts, avait calculé avec la plus grande justesse le degré de perfection dont on pouvait les rendre susceptibles ; et ce qui pourra sans doute étonner beaucoup de lecteurs français, c'est que le premier de ces plans était du maître des requêtes, et l'autre du citoyen de Genève.

La manière dont M. de Condorcet justifie les torts reprochés à M. Turgot est spécieuse sans doute, mais elle est en même temps assez naïve pour laisser entrevoir ce qu'il y eut dans ces reproches de juste et de vrai.

« Tous les sentiments de M. Turgot étaient une suite de ses opinions... Sa haine était franche et irréconciliable ; il prétendait même que les honnêtes gens étaient les seuls qui ne se réconciliasent jamais, et que les fripons savaient nuire ou se venger, mais ne savaient point haïr... Il paraissait *minutieux*, et c'était parce qu'il avait tout embrassé dans ses vastes combinaisons que tout était devenu *important* à ses yeux par des *liaisons* que *lui seul* souvent avait su apercevoir. On le croyait *susceptible de prévention*, parce qu'il ne jugeait que d'après lui-même, et que l'opinion commune n'avait sur lui aucun empire. On lui croyait de l'*orgueil*, parce qu'il ne cachait ni le sentiment de sa force, ni la *conviction ferme de ses opinions*, et que, sentant combien *elles étaient liées entre elles*, il ne voulait *ni les abandonner dans la conversation, ni en défendre séparément quelque partie isolée*, etc. » Tous ces traits ne décèlent-ils pas une tête, un caractère à système, un esprit qui, ne combinant jamais que ses propres idées, ignorait l'art de les lier avec celles des autres, de les combiner avec l'ascendant impérieux des circonstances, avec la nécessité même des choses, qui ne change point au gré de

nos calculs, et que nous ne pouvons soumettre à l'autorité de nos opinions, quelque raisonnables qu'elles soient, ou du moins quelque ferme que puisse être à cet égard notre conviction ?

Nous ne devons point terminer cet article sans observer, pour la satisfaction des puissances intéressées, et surtout pour la tranquillité de leur conscience, que la vertu de M. Turgot ne se serait fait aucun scrupule de la destruction de l'empire ottoman. « C'est ainsi, lui fait dire son panégyriste, c'est ainsi que la destruction de l'empire ottoman serait un bien réel pour toutes les nations de l'Europe, en ouvrant au commerce des routes nouvelles, en détruisant le monopole de celui de l'Inde; et un bien pour l'humanité entière, en entraînant l'abolition de l'esclavage des nègres, et parce que dépouiller un peuple oppresseur ennemi de ses propres sujets, ce n'est point attaquer, mais venger les droits communs de l'humanité. »

Il semble, en effet, qu'il y aurait bien de l'humeur aux puissances naturellement les plus disposées à conquérir la Turquie de s'y refuser encore, si nous n'y mettions point d'autres conditions que de pouvoir nous débarrasser bientôt après de nos nègres, et par la même raison, suivant toute apparence, du produit de nos colonies, de ce revenu maudit de plus de cent vingt millions... O puissance politique !

## NOVEMBRE

On a donné le 27 août, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Faussees Nouvelles*, opéra-comique en deux actes. Le poëme est de M. Fallet, auteur de *Tibère*, des *Deux Tuteurs*; etc., la musique, de M. Champein, l'auteur de *la Mélomanie*. La représentation de cette pièce s'est traînée avec peine jusqu'à la fin; on en a trouvé la conduite aussi ridicule qu'in vraisemblable, et la musique a paru trop médiocre pour faire supporter l'insipidité du poëme.

— On a donné le 31 août, sur ce même théâtre, la première représentation des *Amis du jour*, comédie en un acte, de M. de Beaunoir, connu si avantageusement par plusieurs pièces données

avec succès sur nos petits théâtres du Palais-Royal et des boulevards. La plupart des drames de M. de Beaunoir se distinguent par une moralité sensible et frappante; c'est encore le principal mérite de celui que nous avons l'honneur de vous annoncer.

La femme d'un marchand anobli par une charge d'échevin a cessé de voir ses égaux pour ne recevoir chez elle que des personnes au-dessus de son état. Elle attend à dîner un commandeur, un jeune marquis et un riche financier : son mari, de son côté, s'est permis d'inviter son ancien ami Dupré, un honnête marchand de draps. Il ordonne à un de ses gens d'ajouter un couvert à la table que l'on voit dressée au fond du théâtre; ce valet n'ose obéir à son maître sans avoir pris les ordres de madame. Celle-ci se récrie sur le choix d'un pareil convive; le mari vante en vain sa vieille et constante amitié; M<sup>me</sup> Dupin croit pouvoir compter bien plus sur celle du commandeur, du marquis et de M. Mondor. Pour lui apprendre à connaître des gens dont elle se croit si sûre, son mari feint d'avoir eu l'imprudence de cautionner pour mille louis un négociant qui vient de manquer; il n'a pas cette somme, et il faut qu'il la trouve à l'instant pour éviter les suites de la sentence qu'on vient d'obtenir contre lui. Sa femme le tranquillise; ses amis seront trop heureux de saisir cette obligation de l'obliger, elle n'est embarrassée que du choix. Le commandeur paraît le premier, il annonce qu'il vient d'affermir les bois de sa commanderie, et qu'il a reçu sur cette affaire un à-compte de cinquante mille livres; mais lorsqu'on veut lui parler de l'embarras où l'on se trouve, il se hâte de répondre que, pour ne point se brouiller avec ses amis, il a fait vœu de ne jamais leur prêter un sou; pour n'être pas tenté de rompre ses engagements, il se sauve. Le marquis, qui ne tarde pas à le remplacer, a gagné trois mille louis au jeu la nuit précédente; ainsi que le joueur de Regnard, il regarde cette somme comme un dépôt sacré dont il ne peut rien distraire, mais il offre à ses amis les bons offices de son procureur, un homme unique pour faire disparaître des créanciers importuns. Comme on n'accepte point ses offres, il boude et s'en va. Notre bourgeoise, un peu étourdie d'un pareil procédé, laisse ôter le couvert de ses deux amis prétendus... Dans ce moment arrive le marchand de draps; il ne répond à la confiance que lui fait son

ami qu'en blâmant son imprudence, et sort plus brusquement encore qu'il n'est entré. Madame appelle à son tour le domestique pour faire ôter le couvert de M. Dupré. Elle voit paraître enfin le financier ; elle espère que celui-ci la vengera des refus du commandeur et du marquis, et qu'il justifiera, auprès de son mari, le fonds qu'elle a cru devoir faire sur les amis de son choix ; mais ce M. Mondor est dans l'usage de ne prêter que sur de bons nantissements ; il insinue qu'en proposant à son caissier des diamants, des bijoux, on le trouvera fort accommodant ; lui-même ne peut pas se mêler d'une pareille misère, etc. Étonnée et confuse de tant d'indignités, M<sup>me</sup> Dupin se promet bien de ne plus croire aux amis, lorsqu'on voit reparaître le bon M. Dupré qui apporte, tout essoufflé, les mille louis qu'il n'avait pas lui-même, mais qu'il a couru emprunter pour son propre compte. Pénétrée d'un procédé si généreux, instruite par son mari du motif qui lui avait fait feindre ce besoin imaginaire, elle reconnaît enfin qu'il n'est de confiance et de bonheur que dans les liaisons formées avec nos égaux.

Tel est le plan de cette bagatelle, qui a beaucoup réussi sur le Théâtre des Italiens ; l'auteur l'avait composée pour celui des *Variétés*. Il est à regretter que M. de Beaunoir n'ait tiré de ce fond très-moral qu'une espèce de proverbe ; il aurait pu, à l'aide d'une action plus animée, développer davantage ses caractères, offrir, dans un jour plus neuf et plus piquant, le tableau d'un ridicule qui n'est que trop digne assurément des honneurs de la censure dramatique.

— Encore une nouveauté donné sur le même théâtre, le 19 septembre : *l'Heureux Naufrage*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, de M. Favart le fils.

Des Français, qu'une tempête a jetés sur une île habitée par des Amazones, essayent de les rendre sensibles. Les mères, inquiètes de voir ces étrangers dans leur île, tiennent conseil, mais heureusement les filles y sont appelées, et leur avis l'emporte ; ainsi les Français obtiennent la permission de s'y établir, et l'on danse.

C'est encore moins le peu de fonds de cet ouvrage que l'absence absolue du genre d'esprit qu'exige le vaudeville qui en a décidé la chute. Le public ne l'a écouté jusqu'à la fin que parce que cette fin ne s'est pas fait attendre ; elle arrive tout imprévue ;

l'auteur a eu vraiment l'adresse de ne pas donner aux spectateurs le temps de le siffler.

## LETTRE

DE M. D'ÉPRÉMESNIL A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

« Ne me faites plus parler ; Voltaire, en attaquant la mémoire de mon oncle, du meilleur citoyen, du plus patient et du plus malheureux des hommes, m'a contraint de m'expliquer. J'ai renvoyé à la Providence dans mon dernier écrit. C'est elle qui vous a inspiré de me citer l'aimable, l'éloquent, le vertueux Fénelon. Que pensez-vous qu'il eût dit de votre idole ?

Je vous embrasserai sans tomber à ses pieds,  
J'admire cet auteur que vous déifiez ;  
Mais celui qui m'apprit le secret de mon être,  
Qui m'a dit : Sois humain, meurs pour la vérité,  
Et ne sépare point la raison, la gaieté,  
Les talents, la vertu, les lois, voilà mon maître.

« Il me vient une idée. M. l'abbé Duvernet<sup>1</sup> me dispensera de lui répondre ; mais vous,

Orateur couronné, poëte harmonieux,  
Qui raillez avec grâce et qui savez tout dire,  
Armez-vous de la foudre, ou prenez votre lyre.  
Et combattons enfin en présence des dieux.

Je vous laisse le choix des armes ; si je suis vaincu, ma défaite me sera douce. Je ne demande pas mieux que d'aimer ce que j'admire. Le voulez-vous ?

« Non, j'ai tort, je le confesse ; ne traitons pas ensemble ce douloureux sujet. Vous lui devez de l'amitié, de la reconnaissance ; livrez-vous à ces doux sentiments. Il m'est triste de ne pouvoir écouter que la justice ; je vous demande la vôtre pour ma cause, et pour moi votre amitié. Vous m'en donnez aujourd'hui une marque bien chère ; vous acquérez, monsieur, un nouveau droit sur mon attachement et mon respect.

1. L'auteur de la *Vie de Voltaire*. (MEISTER.)

## RÉPONSE

DE M. LE MARQUIS DE VILLETTE A M. D'ÉPRÉMESNIL.

« Si j'étais moins sensible, monsieur, aux choses aimables que vous m'écrivez, j'aurais plus de courage pour vous répondre.

« Je me garderai bien d'établir des comparaisons entre le premier des évêques et le premier des philosophes. L'un n'a point eu d'ennemis, l'autre ne pouvait manquer d'en avoir ; l'un a fait le bien au nom d'une ancienne religion, qui était celle de son siècle et de son pays ; l'autre n'a prêché et pratiqué toutes les vertus sociales qu'au nom de la seule humanité ; mais la philosophie de Voltaire, cette sorte de religion nouvelle, est allée s'asseoir paisiblement sur les trônes de Berlin, de Pétersbourg, de Vienne, de presque toute l'Europe, sans apôtres et sans bourreaux. Ce n'est pas ainsi qu'avait été reçue originairement celle de Fénelon.

« L'archevêque de Cambrai aurait joint son aumône à celles de Voltaire, pour les malheureux protestants, et s'il avait pu disputer avec lui, c'eût été d'éloquence et de charité.

« Il ne m'appartient pas de prononcer entre M. de Voltaire et monsieur votre oncle <sup>1</sup> ; j'ai seulement dit qu'il vous était si facile de défendre l'un sans outrager l'autre ! Encore une fois, monsieur, vous avez trop caressé mon amour-propre pour qu'il me soit permis de traiter un pareil sujet contre vous.

« Je n'ai pas encore lu votre réponse, que M<sup>me</sup> de Villette m'a demandée. Votre conversation lui avait inspiré le désir de connaître votre style. Pour tout ce qui vous est personnel, nous n'avons, elle et moi, qu'une même façon de penser.

Sur vos écrits touchant Voltaire,  
Que vous voulez mésestimer,  
Le lecteur peut avoir un sentiment contraire ;  
Mais, aussi juste que sévère,  
Il n'en a qu'un pour vous aimer. »

— *Théâtre moral, ou Pièces dramatiques nouvelles*, par M. le chevalier de Cubières, des Académies et Sociétés royales de Lyon, Dijon, Marseille, Rouen, Hesse-Cassel, etc., second

1. Duval de Leyrit, partie dans le malheureux procès du comte de Lally. (MEISTER.)

volume. Ce second volume contient l'*Amant garde-malade*, la *Diligence de Lyon*, l'*Épreuve singulière ou la Jambe de bois*, un mélodrame dans le genre de *Pygmalion*, les *Bracelets*.

Le sujet et la composition de la première de ces pièces sont également tristes et bizarres. On y voit deux ou trois personnes empoisonnées, et l'une en meurt; cependant l'auteur appelle cela une comédie, et en voici la raison. M<sup>me</sup> de Sévigné a dit, dans une de ses lettres, que Racine fait des comédies pour la Champmeslé; M. de Cubières en conclut qu'il peut donc bien donner ce nom aux siennes, qui ne sont pas, à beaucoup près, aussi tragiques que celles de Racine.

Le comique, dans la *Diligence de Lyon*, pour en paraître plus original, est porté jusqu'à la plus basse bouffonnerie. Le sujet de l'*Épreuve singulière* est l'histoire de cet Anglais qui, parce que sa maîtresse avait une jambe de moins, se détermine à s'en faire couper une. Il faut laisser à l'auteur le soin d'expliquer lui-même quelles ont été ses vues dans la composition de ce sublime ouvrage. « La nation française, dit-il, serait la première de toutes les nations si les individus qui la composent avaient plus d'énergie et de caractère. J'ai voulu renforcer l'un et l'autre en offrant à mes concitoyens des exemples extraordinaires de grandeur d'âme, de délicatesse et de courage ..... » Quel poète-citoyen!

Tous ces chefs-d'œuvre sont précédés d'un *Dialogue entre l'auteur et un homme de goût*. Le *Journal de Paris* a cru pouvoir prédire, sans malice, que ces deux interlocuteurs ne seraient jamais d'accord. A la galanterie française, aux grâces et à la frivolité de la muse de Dorat, M. de Cubières a prétendu associer la philosophie de Jean-Jacques, la profondeur de l'originalité du génie anglais; de toutes ces prétentions il est résulté une des combinaisons les plus étranges que puisse offrir notre littérature moderne, et ce *Théâtre moral* en est un exemple vraiment curieux.

#### A LA MÉMOIRE DE DIDEROT <sup>1</sup>.

O Diderot! que de jours sont écoulés déjà depuis que ton génie s'est éteint, depuis que l'obscurité de la tombe a couvert

1. Ce morceau bien connu de Meister a été maintes fois reproduit, d'abord deux fois par l'auteur lui-même : dans une brochure intitulée *Aux mânes de Diderot*

ta cendre inanimée! et de tant d'amis à qui tu consacras tes veilles, à qui tu prodiguais et les ressources de ton talent, et les richesses de ton imagination, aucun ne s'est encore occupé à t'élever un monument digne de la reconnaissance que te doivent l'amitié, ton siècle et l'avenir.

Quel est l'homme de lettres cependant dont l'éloge puisse être plus intéressant à transmettre à la postérité? Il est vrai qu'il ne fit aucune découverte qui ait agrandi la sphère de nos connaissances; peut-être même n'a-t-il laissé après lui aucun ouvrage qui seul puisse le placer au premier rang de nos orateurs, de nos philosophes, de nos poètes; mais j'ose en appeler à tous ceux qui, capables de l'apprécier, eurent le bonheur de le connaître, en fut-il moins un des phénomènes les plus étonnants de la puissance de l'esprit et du génie?

S'il est des hommes dont il importe à la gloire de l'esprit humain de conserver un souvenir fidèle, ce sont ceux qui eurent des droits réels à l'estime, à l'admiration publique, mais à qui des circonstances particulières, je ne sais quelle fatalité attachée à leur destinée, n'ont jamais permis de développer toute la force, toute l'étendue de leurs facultés. Quel éloge de Virgile pourrait ajouter encore à l'idée que nous en a laissée l'*Énéide*? quel éloge de Racine à l'idée que nous en donne *Phèdre* ou *Athalie*? Mais combien de sages révévés de l'antiquité dont la mémoire serait perdue pour nous, si elle n'avait pas été consacrée par les hommages de leurs contemporains?

Ce n'est point ton éloge, ô Diderot, que j'ose entreprendre : à peine mes faibles talents osent-ils se flatter de rassembler ici

(à Londres, et se trouve à Paris, chez Volland, 1788, in-12, 36 p.), et dans les *Mélanges de philosophie, de morale et de littérature*, tome II (1821); dans les *Cahiers de lecture* de Reichard (1786), puis à la suite des *Mémoires* de Naigeon sur Diderot et enfin en tête de l'édition Garnier frères. M. Assézat y a rétabli le titre : *Aux mânes de Diderot*, comme plus conforme à l'esprit du temps, ainsi quel'épigraphe :

Multis ille quidem flebilis occidit;  
Nulli flebilior quam tibi...

Il fait aussi observer avec raison que dans la phrase qui précède le passage sur *Est-il bon? Est-il méchant?* le mot *presque*, qui a sa valeur, a disparu à la réimpression; nous le rétablissons entre crochets. Dans le manuscrit de Gotha ne figurent pas trois notes empruntées à la notice de M<sup>me</sup> de Vandeuil sur son père, et relatives à l'enfance de celui-ci, à l'acquisition de sa bibliothèque par Catherine et à sa mort. On les retrouvera plus développées dans le travail de M<sup>me</sup> de Vandeuil (tome I<sup>er</sup> des *Oeuvres complètes*).

quelques fleurs dignes de parer ton urne funéraire ; mais moi aussi j'eus souvent le bonheur d'approcher le modeste asile où tu t'étais renfermé ; mais moi aussi j'ai partagé souvent les dons précieux que ton génie répandait autour de toi avec un abandon si facile et si généreux, avec une chaleur si douce et si intéressante. Ce n'est point dans de vaines louanges que s'épanchera ma reconnaissance, mais j'essaierai du moins d'exprimer ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, et ceux de tes amis qui verront cette faible esquisse y trouveront peut-être quelques traits de ton image fidèlement rendus.

L'artiste qui aurait cherché l'idéal de la tête d'Aristote ou de Platon eût difficilement rencontré une tête moderne plus digne de ses études que celle de feu M. Diderot. Son front large, élevé, découvert et mollement arrondi, portait l'empreinte imposante d'un esprit vaste, lumineux et fécond. Notre grand physiionomiste Lavater croit y reconnaître quelques traces d'un caractère timide, peu entreprenant, et cet aperçu, formé seulement d'après les portraits qu'on en a pu voir, nous a toujours paru d'un observateur très-fin. Son nez était d'une beauté mâle, le contour de la paupière supérieure plein de délicatesse, l'expression habituelle de ses yeux sensible et douce ; mais lorsque sa tête commençait à s'échauffer, on les trouvait étincelants de feu ; sa bouche respirait un mélange intéressant de finesse, de grâce et de bonhomie. Quelque nonchalance qu'eût d'ailleurs son maintien, il y avait naturellement dans le port de sa tête, et surtout dès qu'il parlait avec action, beaucoup de noblesse, d'énergie et de dignité. Il semble que l'enthousiasme fût devenu la manière d'être la plus naturelle de sa voix, de son âme, de tous ses traits. Dans une situation d'esprit froide et paisible, on pouvait souvent lui trouver de la contrainte, de la gaucherie, de la timidité, même une sorte d'affectation ; il n'était vraiment Diderot, il n'était vraiment lui que lorsque sa pensée l'avait transporté hors de lui-même.

Pour prendre quelque idée de l'étendue et de la fécondité de son esprit, ne suffit-il pas de jeter un coup d'œil rapide, je ne dis pas sur tout ce qu'il a fait, mais sur les seuls ouvrages que le public connaît de lui <sup>1</sup> ? Le même homme qui conçut le projet

1. Nous n'avons point parlé de ses premiers essais, de sa traduction du *Traité*

du plus beau monument qu'aucun siècle ait jamais élevé à la gloire et à l'instruction du genre humain, qui en exécuta lui-même une grande partie, a fait deux pièces de théâtre d'un genre absolument neuf, et auxquelles le goût le plus sévère ne saurait disputer au moins de grands effets dramatiques, un style plein de chaleur et de passion; le même homme, à qui nous devons tant de morceaux de la métaphysique la plus subtile dans ses *Lettres sur les aveugles, sur les sourds et muets*, dans ses *Pensées philosophiques*, dans son *Interprétation de la nature*, dans cette foule d'articles qu'il a fournis à l'*Encyclopédie* sur l'histoire de la philosophie ancienne, le même a fait la description la plus claire, la plus exacte et la plus détaillée qu'on eût encore faite avant lui de tous nos arts, de tous nos métiers. Personne n'ignore sans doute combien ce travail a été perfectionné depuis; mais peut-on oublier qu'avant M. Diderot l'on n'avait pas écrit sur cet objet important une page qui pût se lire? Le même homme qui nous a laissé tant d'ouvrages pleins de connaissances, de philosophie et d'érudition, même un recueil

de milord Shaftesbury, du *mérite et de la vertu*, de celle de l'*Histoire grecque* de Stanyan, du *Dictionnaire de médecine*, etc., etc.; nous ne ferons qu'indiquer ici une partie des ouvrages qu'il a laissés en manuscrit. Son *Jacques le Fataliste* et sa *Religieuse* sont deux romans dont le premier offre une grande variété de traits et d'idées, sous une forme tout à la fois simple, neuve et originale; l'autre un grand tableau plein d'âme et de passion, de la touche la plus pure, et dont l'objet moral est d'autant plus frappant que l'auteur l'a su cacher avec une adresse extrême; c'est en dernier résultat la satire la plus terrible des désordres de la vie monastique, et l'on ne trouve pas dans tout l'ouvrage un seul mot qui semble aller directement à ce but. Son *Supplément au voyage de M. de Bougainville, ses Entretiens sur l'origine des étres*\*, plusieurs autres dialogues sur différentes questions de morale et de métaphysique, prouvent avec quel naturel il savait allier aux discussions les plus abstraites tous les charmes de l'imagination la plus vive et la plus brillante. Le discours du chef des Otaitiens, dans le *Supplément au voyage de M. de Bougainville*, est un des plus beaux morceaux d'éloquence sauvage qui existent en aucune langue. Le *Plan d'une nouvelle Université* qui lui avait été demandé par l'impératrice de Russie, et ses réflexions sur le dernier ouvrage de M. Helvétius, sont de tous ses écrits, peut-être, ceux où l'on trouvera le plus de méthode et de raison; il y a, dans le premier surtout, prodigieusement de connaissances et de savoir. Ses *Salons* ou ses critiques de différentes expositions des tableaux au Louvre ne satisferont pas sans doute la plupart de nos artistes; mais qui a jamais parlé des arts et du vrai talent avec une sensibilité plus douce, avec un enthousiasme plus sublime? A travers une foule de jugements qui peuvent n'appartenir qu'à une imagination prévenue ou exaltée, que de vues nouvelles, que d'observations également justes, fines et profondes! (MEISTER.)

\* Meister veut sans doute désigner ici le *Rêve de d'Alembert* et l'*Entretien* avec le même.

d'opuscules mathématiques que j'ai souvent entendu citer avec éloge au premier de nos géomètres, a fait encore des contes, des romans; il en a fait un surtout plein d'originalité, de verve et de folie, et c'est par un des meilleurs livres de morale qui existent dans notre langue, son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, qu'il s'est plu à terminer utilement sa carrière littéraire.

Si l'on pense que tant d'ouvrages, et des ouvrages d'un genre si différent, sont d'un homme qui longtemps ne put donner à leur composition que le temps dont il n'avait pas besoin pour s'assurer sa propre subsistance et celle de sa famille, qui, dans la suite, ne leur donna que le peu d'instant que lui laissait l'importunité des étrangers, l'indiscrétion de ses amis, et surtout l'extrême insouciance de son caractère, on avouera sans doute que peu d'êtres furent doués d'un esprit plus vaste, d'une facilité de talent plus rare et plus féconde<sup>1</sup>.

Le génie de M. Diderot ressemblait à ces fils de famille qui, nés et élevés au sein de la plus grande opulence, croient le fonds de leurs richesses inépuisable, et ne mettent par conséquent aucune borne à leurs fantaisies, aucun ordre dans leur dépense. A quel degré de supériorité ce génie ne se fût-il pas élevé, à quelle entreprise ses forces n'auraient-elles pas pu suffire s'il les avait dirigées vers un seul objet, s'il eût seulement réservé pour la perfection de ses propres ouvrages le temps, les efforts qu'il prodiguait sans cesse à quiconque venait réclamer le secours de ses conseils ou de ses lumières! Ce qu'il n'avait fait d'abord que par bonhomie, par habitude, par je ne sais quel entraînement de caractère, il le fit ensuite par nécessité, par principe, et voici comment, sous ce rapport, il s'est peint très-naïvement lui-même : « On ne me vole point ma vie, dit-il, je la donne; et qu'ai-je de mieux à faire que d'en accorder une portion à celui qui m'estime assez pour solliciter ce présent?... Le point important n'est pas que la chose soit faite par un autre ou par moi,

1. L'éloquente *Apologie de l'abbé de Prades* \*, un des meilleurs écrits polémiques qui aient paru dans ce siècle, fut l'ouvrage de quelques jours; le sublime *Éloge de Richardson*, celui d'une matinée; à peine employa-t-il une quinzaine à faire *les Bijoux indiscrets*. (MEISTER.)

\* La troisième partie seulement est de Diderot; les deux premières sont de l'abbé, aidé de l'abbé Yvon.

mais qu'elle soit faite et bien faite par un méchant même ou par un homme de bien... On ne me louera, j'en conviens, ni dans ce moment où je suis, ni quand je ne serai plus, mais je m'en estimerai moi-même, et l'on m'en aimera davantage. Ce n'est point un mauvais échange que celui de la bienfaisance dont la récompense est sûre, contre de la célébrité qu'on n'obtient pas toujours, et qu'on n'obtient jamais sans inconvénient... Peut-être m'en imposé-je par des raisons spécieuses, et ne suis-je prodigue de mon temps que par le peu de cas que j'en fais; je ne dissipe que la chose que je méprise; on me la demande comme rien, et je l'accorde de même<sup>1</sup>. » (Ne pourrait-on pas prendre ce qu'il ajoute pour un remords échappé à la conscience de l'homme de lettres?) « Il faut bien que cela soit ainsi, puisque je blâmerais en d'autres ce que j'approuve en moi. »

Les circonstances, les habitudes de la vie que ces circonstances nécessitent, ont sans doute une grande influence sur le caractère, l'étendue ou les bornes de nos facultés, mais la nature les a souvent modifiées elle-même d'une manière toute particulière, et c'est en vain qu'on voudrait chercher à ces singularités quelque autre origine. S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées que peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de M. Diderot; c'était la tête la plus naturellement encyclopédique qui ait peut-être jamais existé : métaphysique subtile, calcul profond, recherche d'érudition, conception poétique, goût des arts et de l'antiquité, quelque divers que fussent tous ces objets, son atten-

1. C'est ce qui soutenait son courage et sa patience pendant les deux années entières qu'il s'est occupé presque uniquement de l'*Histoire philosophique et politique des Deux Indes*. Qui ne sait aujourd'hui que près d'un tiers de ce grand ouvrage lui appartient? Nous lui en avons vu composer une bonne partie sous nos yeux. Lui-même était souvent effrayé de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami : — *Mais qui, lui disait-il, osera signer cela? — Moi, lui répondait l'abbé, moi, vous dis-je; allez toujours.* Quel est encore l'homme de lettres qui ne reconnaisse facilement, et dans le livre de l'*Esprit* et dans le *Système de la nature*, toutes les belles pages qui sont, qui ne peuvent être que de M. Diderot?... Si nous entreprenions de faire une énumération plus complète, nous risquerions de nommer trop d'ingrats, et ce serait affliger les mânes que nous voulons honorer \*.

(MEISTER.)

\* Barbier, dans ses *Remarques sur la Correspondance*, fait observer avec raison que cette note n'existe pas dans l'édition originale, parce que Meister avait craint sans doute d'affliger Raynal en restituant à Diderot un tiers de l'*Histoire philosophique*.

tion s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité ; mais ses pensées le passionnaient tour à tour si vivement, qu'elles semblaient plutôt s'emparer de son esprit que son esprit ne semblait s'emparer d'elles. Ses idées étaient plus fortes que lui, elles l'entraînaient, pour ainsi dire, sans qu'il lui fût possible ni d'arrêter, ni de régler leur mouvement.

Quand je me rappelle le souvenir de M. Diderot, l'immense variété de ses idées, l'étonnante multiplicité de ses connaissances, l'élan rapide, la chaleur, le tumulte impétueux de son imagination, tout le charme et tout le désordre de ses entretiens, j'ose comparer son âme à la nature telle qu'il la voyait lui-même, riche, fertile, abondante en germes de toute espèce, douce et sauvage, simple et majestueuse, bonne et sublime, mais sans aucun principe dominant, sans maître et sans dieu.

Je ne suis point disposé à m'affliger ici sur l'incrédulité de mon siècle ; la superstition a fait tant de mal aux hommes qu'il faut bien remercier la raison d'être enfin parvenue à en briser le joug ; mais, quelque volontiers que je pardonne à tous les hommes de ne rien croire, je pense qu'il eût été fort à désirer, pour la réputation de M. Diderot, peut-être même pour l'honneur de son siècle, qu'il n'eût point été athée. La guerre opiniâtre qu'il se crut obligé de faire à Dieu lui fit perdre les moments les plus précieux de sa vie, le détourna souvent de la culture des lettres et des arts, lui fit négliger surtout le talent qui semblait devoir lui assurer le plus de renommée. Il s'était fait philosophe, la nature l'avait destiné à être orateur ou poète. Qui nous assurera même que dans quelque autre siècle elle n'eût pas encore mieux réussi à en faire un Père de l'Église ? Il n'aurait pas été moins propre à marcher sur les traces de Luther ou de Calvin, s'il eût été capable d'une conduite plus soutenue, ou s'il n'avait pas eu dans le caractère autant de faiblesse qu'il avait dans l'esprit de force et de fermeté.

Toutes les vertus, toutes les qualités estimables qui n'exigent pas une grande suite dans les idées, une grande constance dans les affections, étaient naturelles à M. Diderot. Il avait l'habitude de s'oublier lui-même, comme la plupart des hommes ont celle de ne penser qu'à eux. Il se plaisait à se rendre utile aux autres, comme on se plaît à un exercice agréable et salutaire. Toute la

finesse, toute l'activité d'esprit que l'on emploie ordinairement à faire sa propre fortune, il l'employait à obliger le premier venu, souvent même il se permettait de passer la mesure nécessaire; une intrigue bien compliquée, lorsqu'il la croyait propre à le conduire à ce but, prêtait un nouvel intérêt au plaisir qu'il avait de rendre service. Timide et maladroit pour son propre compte, il ne l'était [presque] jamais pour celui des autres. *Est-il bon? est-il méchant?* c'est le titre d'une petite comédie où il voulut se peindre lui-même. Il avait, en effet, plus de douceur que de véritable bonté, quelquefois la malice et le courroux d'un enfant, mais surtout un fonds de bonhomie inépuisable.

C'est de la meilleure foi du monde qu'il se sentait porté à aimer tous ses semblables, jusqu'à ce qu'il eût de fortes raisons de les mépriser ou de les haïr; lorsqu'il avait même de trop justes motifs de s'en plaindre, il courait encore grand risque de l'oublier. Il fallait bien que cela fût ainsi, puisque toutes les fois qu'il se croyait sérieusement obligé de s'en souvenir, il s'était imposé la loi d'en prendre note sur des tablettes qu'il avait consacrées à cet usage; mais ces tablettes demeuraient cachées dans un coin de son secrétaire, et la fantaisie de consulter ce singulier dépôt le tourmentait rarement. Je ne l'ai vu y recourir qu'une seule fois pour me raconter les torts qu'avait eus avec lui le malheureux Jean-Jacques<sup>1</sup>.

M. Diderot conversait bien moins avec les hommes qu'il ne conversait avec ses propres idées. Défenseur passionné du matérialisme, on peut dire qu'il n'en était pas moins l'idéaliste le plus décidé quant à sa manière de sentir et d'exister; il l'était malgré lui, par l'ascendant invincible de son caractère et de son imagination. Le plus grand attrait qu'eût pour lui la société où il vivait habituellement, c'est qu'elle était le seul théâtre où son génie pût se livrer à sa fougue naturelle et se déployer tout entier. Lorsque l'âge eut refroidi sa tête, la société parut lui devenir indifférente, souvent même il y trouvait plus de peine que de plaisir, et rentrait avec délice dans sa retraite. Ses livres, qui servirent de prétexte aux bienfaits de Catherine II, et dont elle lui avait assuré la jouissance avec tant de grâce et de bonté, ses

1. Voir tome XII, p. 297, note.

livres, quelques promenades solitaires, une causerie très-intime, surtout celle de sa fille, devinrent alors ses délassements les plus doux. Cette fille, si tendrement chérie et si digne de l'être, fut jusqu'au dernier moment le charme et la consolation de sa vie; elle lui a fait supporter avec une patience, avec une douceur inaltérable, les longues douleurs et le pénible ennui d'une maladie dont il avait prévu depuis longtemps le terme sans crainte et sans faiblesse.

VERS AU ROSSIGNOL.

Que ta voix est triste et plaintive!  
Tendre oiseau, dis-moi tes regrets;  
Est-ce une amante fugitive  
Que tu pleures dans ces forêts?

Hélas! nous gémirons ensemble...  
Chantre des nuits et de l'amour,  
Un même destin nous rassemble  
Dans ces bois reculés du jour.

Comme toi je cherche un asile  
A mes solitaires douleurs,  
Je fuis comme toi d'une ville  
Où je n'ose verser des pleurs;

Où mes yeux, chargés de tristesse,  
Ne trouvent que des yeux sereins;  
Où le plaisir me dit sans cesse:  
« Quand finiront tes noirs chagrins? »

Des cœurs heureux, des insensibles  
Que la ville soit le séjour!  
Forêts, sous vos ombres paisibles  
Cachez l'infortune et l'amour!

Échappé de ma servitude,  
Impatient de soupírer,  
Cher oiseau, dans ta solitude  
Je viens t'écouter et pleurer.

Ta voix... elle irrite ma peine.  
Laisse à mon cœur ces longs soupírs.  
Un rapide essor te ramène  
Près de l'objet de tes désirs.

Des vastes cieux qui vous séparent  
 Ton aile franchit les déserts ;  
 Mais en vain tous mes vœux s'égarant,  
 Et se fatiguent dans les airs.

Hélas ! sous ces mêmes ombrages  
 Toujours mes pas sont arrêtés,  
 Et toujours ces mêmes rivages  
 De mes larmes sont humectés.

Si comme toi j'avais des ailes,  
 Bientôt mes pleurs seraient taris ;  
 Bientôt par des routes nouvelles  
 J'aurais volé vers Lycoris.

— Nous venons de voir paraître un nouveau prodige sur le théâtre de l'Académie royale de musique ; c'est la demoiselle Laure, élève du grand Vestris, âgée seulement de douze ans et quelques mois. Le jeune Vestris<sup>1</sup> qui, lorsqu'il a débuté, était précisément du même âge, ne s'est pas annoncé d'une manière plus brillante ; peut-être même alors n'avait-il pas acquis toute la perfection qu'on admire déjà dans le talent de sa charmante émule. Il semble impossible de rien imaginer de plus accompli dans ce genre. Ce sont les grâces de M<sup>lle</sup> Guimard, ces grâces si fines, si légères, avec la précision, l'aplomb de M<sup>lle</sup> Théodore, l'ensemble et la noblesse de M<sup>lle</sup> Heinel ; à tant de charmes qu'il est rare de voir réunis, ajoutez une taille parfaite, la figure et tous les traits de l'Amour, une physionomie plus séduisante encore que la beauté, et comme à cet artiste d'Athènes qui venait d'achever la statue de Vénus, vous pardonnerez au grand Vestris de se prosterner lui-même devant son propre ouvrage. Il y a plus de cinq ans qu'il est occupé uniquement de l'éducation de cette jeune merveille, et c'est une chose vraiment intéressante à entendre que le récit des soins qu'il lui a prodigués. La main du sculpteur, qui pétrit l'argile que son génie veut animer, n'exerce pas un talent plus créateur que celui que déploie cet

1. Son père l'avait mis dans un collège et voulait lui faire suivre ses études ; mais, à l'âge de neuf ou dix ans, l'ayant vu danser un soir au Wauxhall, il fut frappé de ses dispositions naturelles : *C'est l'enfant, dit-il, a du génie, il dansera.* Et dès lors il le prit chez lui, bien persuadé qu'il en ferait quelque chose de miou qu'oun homme de lettres. (MEISTER.)

homme unique dans les leçons qu'il donne à ses élèves. L'extrême application avec laquelle il soigne les moindres détails n'est jamais minutieuse, parce qu'elle ne lui fait jamais perdre de vue l'ensemble et l'accord de toutes les parties. Des jours, des semaines, des mois entiers, sont consacrés à l'étude nécessaire pour faire prendre à chaque mouvement du corps l'habitude la plus noble, la plus facile et la plus agréable à l'œil; la manière de placer jusqu'au petit doigt de la main n'est pas plus négligée que tout le reste. C'est à une recherche si précieuse que tient la perfection en tout genre, et cette recherche ne paraît fatigante que lorsque, ne s'étendant pas également à toutes les parties, le défaut d'ensemble laisse trop apercevoir ce qu'elle a coûté de peine et d'effort. On est loin d'y penser en voyant notre nouvelle Terpsichore : tout en elle a une grâce si facile, si pure, si céleste, qu'on est persuadé qu'elle n'est si ravissante que parce que la nature ne lui a pas permis d'être autrement. Quelque vivacité qu'il y ait dans ses mouvements, quelque naïve et quelque enfantine qu'en soit même souvent l'expression, elle est toujours aussi juste, aussi noble qu'elle est piquante et vraie. Mais comment peindre ici la manière dont elle se joue d'un bouquet de roses, l'air dont elle le compare avec son joli visage, celui dont elle écoute le son du flageolet qui vient troubler sa petite rêverie, l'air plus enchanteur encore qu'elle prend et qu'elle varie avec tant de naturel pour obtenir ce nid d'oiseaux qu'on ne lui refuse sans doute que pour le lui faire désirer davantage, tous ces riens d'un prix infini, mais dont le pinceau même de l'Albane ne saurait rendre tout le charme et toute la volupté?

Le *Diou de la danse* a porté trop haut la dignité de son art pour ne pas sentir combien la culture de l'esprit et tous les autres talents agréables pouvaient contribuer à perfectionner, à embellir celui de la danse. Dans cette idée, il a fait donner à son élève favorite tous les maîtres que peut exiger l'éducation la plus soignée. M<sup>lle</sup> Laure joue déjà fort agréablement du piano, sait l'anglais, l'italien, et continue d'étudier le dessin, la musique, l'histoire, la fable, les ouvrages de morale et de littérature les plus propres à lui former l'esprit et le goût.

Ce début a été précédé de celui de M<sup>lle</sup> Rose, autre élève de M. Vestris, et qui ne lui fait guère moins d'honneur. M<sup>lle</sup> Rose a quatre ou cinq ans de plus que M<sup>lle</sup> Laure, elle est aussi par-

faitement bien faite, elle a surtout la jambe très-belle, mais la petite vérole a malheureusement fort gâté son visage. Quoiqu'elle n'ait pas toutes les grâces de sa jeune rivale, on ne saurait lui refuser beaucoup de talent. Sa danse est d'un genre noble, facile, elle a de la force, de la souplesse, et quelque perfection qu'on lui trouve déjà, l'on sent qu'elle peut en acquérir encore davantage.

Que n'avons-nous le bonheur de vous annoncer dans les lettres et dans les arts quelques débuts comparables à ceux-ci ! N'est-ce donc plus qu'aux Gardel, aux Vestris qu'il est permis de regarder la nation française comme la première nation de l'univers ?

— On a donné, le mardi 3 octobre, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Fador et Lisinka, ou Novogorod sauvée*, drame en trois actes et en prose, de M. Desforges, l'auteur de *Tom-Jones à Londres*, de *la Femme jalouse*, de *l'Épreuve villageoise*, etc.

C'est une anecdote rapportée, il y a quelques années, dans les papiers publics, qui a fourni le fond de ce nouveau drame.

« Deux jeunes gens de Novogorod-la-Grande s'aimaient, et comme leurs pères étaient mal ensemble, les yeux seuls avaient parlé. L'amant désespéré tomba dans une langueur mortelle, et, prêt à quitter la vie, se traîna jusqu'à la maison de sa maîtresse. Il obtint de sa gouvernante la faveur de lui apporter son dernier soupir. Le père survint ; on cacha le jeune homme sous des matelas roulés, à la manière russe, au fond de la chambre. Le père s'y assit sans le savoir, et sortit ensuite. Après son départ, on s'empressa de faire sortir le malheureux amant ; il n'était plus. L'embarras fut au moins aussi grand que la douleur. Après beaucoup de combats, un esclave cru fidèle fut appelé, on lui exposa le fait. Son imagination alla plus loin ; et supposant que l'amant mort avait été heureux, il voulut l'être aussi pour prix du service qu'on lui demandait. La malheureuse victime évanouie se trouva, à son affreux réveil, l'esclave de son esclave. Il la traînait les nuits, pendant le sommeil de son père, dans les tavernes où il avait coutume de s'enivrer, et l'or de l'infortunée servait à payer ses infâmes débauches. Une nuit, entre autres, il alla jusqu'à vouloir la livrer à ses compagnons d'esclavage et de désordres. L'infortunée alors retrouve tout son courage, s'arme d'un flambeau, et, profitant de leur brutale ivresse, met le feu à la cabane

de bois, repaire impur de ces malheureux; ils périssent tous dans les flammes. De là l'héroïne courageuse et intéressante court à Pétersbourg, se jeta aux pieds de Catherine II, dont le nom seul dit tout. Cette auguste souveraine lui pardonna, et la fit mettre, de son consentement, dans un monastère, où probablement elle est encore. »

Cette pièce, grâce à la nature même du sujet, ou au talent de l'auteur, a paru plus froide encore qu'elle n'est atroce, et ce n'est pas peu dire sans doute; on n'y a pas trouvé très-heureusement une seule situation qui produise son effet. Cet amant qui se meurt au premier acte, qu'on étouffe au second, qu'on fait griller au troisième et qui n'en épouse pas moins au dénouement, n'inspire aucune émotion qui puisse vous attacher. On ne voit dans le désespoir de Lisinka qu'un acte de démence auquel on ne saurait croire. Cependant ce monstre dramatique a eu une sorte de succès à la première représentation. Quelques traits dans le dialogue d'un caractère assez énergique, un costume neuf pour nous et vraiment agréable, des décorations russes qu'on n'avait jamais vues, et surtout un embrasement dont le spectacle effrayant a causé de vives alarmes à une grande partie des spectateurs, ont fait retentir la salle de bravos, et le parterre a demandé l'auteur à grands cris : il s'est pressé de paraître. Mais ce premier engouement ne s'est guère soutenu; dès la troisième représentation, ce spectacle, tout étrange qu'il est, n'a plus attiré que fort peu de monde.

— *L'Histoire d'Hérodote, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote et une table géographique*, par M. Larcher, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc., sept volumes in-8°. M. Larcher n'est que trop connu par toutes les plaisanteries dont l'avait accablé M. de Voltaire, pour s'être avisé de prendre contre lui le parti d'Hérodote, dans une brochure assez fastidieuse intitulée *Supplément à la Philosophie de l'histoire*. C'est celui dont M. de Voltaire s'est amusé si souvent à estropier le nom, qu'il appelle tantôt *Larchet*, tantôt *Larchier*, tantôt *Toxotès*; c'est sous ce dernier nom qu'il s'est permis surtout de le turlupiner sans égard et sans pitié. Dans *la Défense de mon oncle*, il l'accuse formellement d'inviter nos princesses, madame la chancelière, madame la première présidente, et toutes nos belles

dames, à venir donner, dans la cathédrale de Paris, leurs faveurs pour un écu au premier batelier, au premier fiacre qui se sentirait du goût pour cette auguste cérémonie. « Peut-on pousser, ajoute-t-il, la débauche à ce point ? Il faut que l'ennemi de mon oncle soit un bien vilain homme, au point de vouloir qu'on pailarde ainsi dans les églises. ». Un autre chapitre commence par ces mots : « Il ne manquait plus au barbare ennemi de mon oncle que le péché de bestialité ; il en est enfin convaincu, etc., etc... » C'est en passant ainsi toute mesure que des plaisanteries de ce genre peuvent paraître encore plus folles qu'elles ne sont amères et cruelles.

Il semble, en effet, que l'honnête M. Larcher ne s'en est pas laissé fort émouvoir ; il n'a pas cessé de continuer ses savantes recherches, et la traduction que nous avons l'honneur de vous annoncer est le fruit de vingt années de soins et de travaux. Il répond sans humeur aux gaietés de M. de Voltaire, et s'obstine à soutenir de toute la puissance de son érudition que les dames de Babylone étaient obligées une fois en leur vie de se prostituer au premier venu en l'honneur de la déesse Mylitta, non dans son temple proprement dit, mais dans les bocages qui entouraient ce lieu sacré. Au témoignage positif d'Hérodote, de Strabon, du prophète Jérémie, il joint encore cette observation très-judicieuse de l'auteur qui a écrit avec tant de hardiesse et de philosophie *l'Histoire des établissemens et du commerce des Européens dans les deux Indes*, c'est « qu'il n'y a aucun crime que l'intervention des dieux ne consacre, aucune vertu qu'elle n'avilisse. La notion d'un Être absolu est, entre les mains des prêtres qui en abusent, une destruction de toute morale. Une chose ne plaît pas aux dieux parce qu'elle est bonne, mais elle est bonne parce qu'elle plaît aux dieux. » Quant à l'objection tirée de la jalousie des Orientaux, il y répond ce que M. de Voltaire a dit lui-même dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, article *Brachmane*, que la superstition allie tous les contraires. Il présume que cette coutume honteuse s'établit dans un siècle où les Babyloniens n'étaient pas encore policés ; qu'elle devint dans la suite un point de religion ; que les magistrats, superstitieux alors comme le simple peuple, auraient cru faire un crime en voulant l'abolir, et que les moins crédules d'entre eux étaient retenus sans doute par la crainte de la multitude.

La traduction de M. Larcher, en laissant encore à désirer, quant à l'élégance, quant à la facilité du style, a du moins le mérite d'être toujours claire et fidèle; elle est donc infiniment préférable à celle de Du Ryer, qui s'est souvent trompé sur le véritable sens de l'original, et dont le style d'ailleurs est lâche, diffus et plein de négligence.

Plusieurs remarques du nouveau traducteur d'Hérodote portent à la fois le caractère d'un excellent esprit et d'une littérature profonde; mais l'on y trouve en général une si grande profusion de critique et d'érudition, et d'une érudition si fatigante et si vaine, qu'on en est accablé. Il nous est arrivé plus d'une fois, en les parcourant, de nous frotter les yeux pour nous assurer que c'était véritablement du français que nous lisions, et non pas du latin le plus latin du monde, de celui qu'on faisait il y a environ un siècle au fond des marais de la Hollande.

Quoi qu'il en soit, l'histoire d'Hérodote est un monument si précieux, qu'on ne peut savoir trop de gré à M. Larcher des peines infinies qu'il s'est données pour en conserver, pour en rétablir jusqu'aux moindres détails, pour en expliquer toutes les difficultés, autant que l'ont pu permettre le grand éloignement des temps, l'extrême diversité des mœurs, de la langue et des usages.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a reproché au premier historien de la Grèce d'avoir mêlé à ses récits beaucoup de circonstances évidemment fabuleuses. Plutarque et plusieurs autres écrivains de l'antiquité lui avaient déjà fait le même reproche; mais il n'est pas moins certain qu'un grand nombre de particularités rapportées par Hérodote, et que les anciens avaient reléguées au rang des fables, ont été vérifiées par nos naturalistes et par nos voyageurs modernes. Le célèbre Boerhaave n'a pas craint de dire, en parlant de lui : « *Hodiernæ observationes probant fere omnia magni viri dicta.* »

Ce qu'il ne faut pas oublier encore, c'est qu'Hérodote s'est permis de rapporter quelquefois des faits dont il doutait lui-même, mais alors il ne manque jamais d'ajouter qu'il se contente de raconter ce qu'on lui a dit. Il est souvent arrivé à ceux qui l'ont traduit ou commenté de le faire parler en son propre nom, lorsqu'il parlait au nom d'un tiers, et de lui attribuer ainsi des faits ou des opinions dont il était très-éloigné de garantir l'authenticité.

— *Le Désordre régulier, ou Avis au public sur les prestiges et sur ses propres illusions.* Un volume in-16, à Berne. L'auteur<sup>1</sup> très-inconnu de cet ouvrage annonce qu'il s'occupe d'une traduction des OEuvres du chancelier Bacon ; mais pour la faire paraître il attend l'accueil dont le public daignera honorer ce premier essai de sa plume. Nous avons lieu d'espérer, pour la gloire du philosophe anglais, que cette traduction ne paraîtra jamais. Comment le public pourrait-il accueillir un amphigouri de métaphysique sans plan, sans but, sans liaison, et dont le style, toujours insipide et lourd, n'est souvent ni français ni même intelligible ?

---

## DÉCEMBRE.

*Céline de Saint-Albe*, comédie en prose et en deux actes, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Italien, le vendredi 20 octobre, est de M<sup>me</sup> de Beaunoir, l'auteur de *Fanfan et Colas*, etc.

C'est le drame le plus drame qu'il soit possible d'imaginer, mais dont la marche est si précipitée, que, quelque disposé qu'on soit à se laisser attrister par le fond du sujet, il n'y a guère moyen d'en trouver le moment. L'exposition et le dénouement de cette pièce se touchent de si près, qu'on est tenté de croire que c'est un ouvrage dont on n'a laissé subsister que le commencement et la fin ; la représentation en a été fort orageuse ; M<sup>me</sup> de Beaunoir a eu le bon esprit de le retirer, en nous faisant espérer qu'elle retravaillerait ce sujet avec plus de soin, ne pouvant renoncer encore à le croire dramatique, intéressant, et surtout très-moral.

— Antoine-Marie-Gaspard Sacchini, né à Naples en 1734, l'un des plus grands musiciens dont puisse s'honorer l'Italie, est mort à Paris le 8 octobre. A l'âge de dix ans, il entra dans un de ces collèges établis à Naples et à Venise sous le nom de *Conservatoires*, où se forme cette foule de virtuoses et de compositeurs

1. Antoine de La Salle, qui a publié une traduction des OEuvres de Bacon ; Dijon et Paris, 1799 à 1802, 16 vol. in-8°. (Cn.)

qui, destinés à répandre dans l'Europe entière la gloire d'un art né, comme tous les autres, au sein de la belle Italie, servent encore les intérêts de leur pays par les sommes considérables qu'ils y apportent chaque année.

Sacchini employa les premières années de ses études, dans le conservatoire de Lorette, à celle du violon. Il acquit une très-grande force sur cet instrument, et ce fut peut-être à ce premier succès qu'il dut ensuite cette facilité si heureuse qu'il eut de donner à la partie instrumentale de ses compositions ces dessins brillants, ingénieux et variés qui la distinguent. La nature, cependant, appelait M. Sacchini à un talent plus rare que celui de l'exécution. Un des plus grands maîtres de contre-point qui aient jamais existé en Italie, et qui fut celui des Pergolèse, des Piccini, des Guglielmi, des Traetta, etc., le célèbre Durante, entendit quelques airs que Sacchini avait composés dans les moments de loisir que lui laissait l'étude du violon ; des intentions, des pensées neuves, auxquelles il ne manquait que d'être embellies par ces formes régulières que l'on n'obtient qu'à l'aide des bons principes, firent présager dès lors à ce grand homme ce que pouvait devenir quelque jour un pareil élève ; en conséquence, il lui fit quitter le violon pour l'appliquer uniquement à l'étude du contre-point. Sacchini en sut bientôt les éléments, et, ce qui est beaucoup plus difficile, il saisit encore promptement le dessin, la marche, l'ordre et l'enchaînement progressif des phrases musicales, qualités qui seules constituent l'élégance du chant et la pureté de l'harmonie. Sacchini sortit du conservatoire en 1750, et donna, en 1756, à Naples, un opéra-comique, son premier ouvrage, dont le succès annonça ceux qu'il devait obtenir dans le genre sérieux, genre auquel son goût, son caractère personnel semblaient le rendre plus propre. Il composa successivement, pour les théâtres de Rome, de Naples et de Venise, les opéras de *la Sémiramide*, *l'Artaserse*, *il Cid*, *l'Andromaca*, *il Creso*, *l'Ezio*, *l'Olympiade*, *l'Armida*, *l'Adriano*, etc. Il fut appelé à Brunswick, cour si célèbre alors par l'éclat de ses fêtes<sup>1</sup>, et les succès qu'il y eut pendant quatre ans furent les mêmes que ceux qu'il avait obtenus sur les théâtres d'Italie. L'amour de la

1. Ces fêtes ont été remplacées aujourd'hui, dit-on, par un spectacle plus touchant, celui des bénédictions du peuple, dont une administration vigilante et paternelle accroit chaque jour la richesse et le bonheur (MEISTER.).

patrie le rappela à Venise ; il y fut maître du conservatoire de l'*Ospidaletto*. C'est dans cette école, destinée uniquement à l'éducation des jeunes filles, que Sacchini développa le talent qu'il devait aux leçons de Durante, par la manière dont il traita les chœurs de plus de trente oratorios, qu'il composa et fit exécuter dans ce conservatoire, qui les possède et les garde encore précieusement. Sacchini quitta ensuite Venise pour aller à Rome ; il rencontra dans cette ville le célèbre chanteur Guarducci, qui revenait de Londres ; ce fut lui qui engagea Sacchini à passer dans ce pays, qui paye à grands frais les arts qu'il fait semblant d'aimer. Sacchini resta douze ans en Angleterre ; il y composa, entre autres opéras, ceux de *Tamerlan*, d'*Antigono*, de *Perseo*, *Montezuma*, *il Cresco*, l'*Erifile*, etc. ; et ce sont celles de ses compositions que la proximité du pays qu'il habitait a fait connaître davantage en France. Il eut envie de voir cette patrie des beaux-arts, chez laquelle aucun n'a pris naissance, à la vérité, mais qui les aime avec idolâtrie, et qui en a perfectionné plusieurs (ce n'est pas encore celui de la musique) ; Sacchini fit un petit voyage à Paris, en 1780 ; il y rencontra son camarade d'études et le rival de ses succès en Italie, Piccini. Il vit à Paris ce célèbre compositeur aux prises avec les partisans de Gluck, acharnés encore à disputer les succès de *Roland*, d'*Atis* et d'*Iphigénie en Tauride*. Ce fut Piccini qui engagea son compatriote à essayer ses talents sur notre théâtre lyrique ; ce fut lui-même qui, pour attacher ce grand talent à sa nouvelle patrie, et soutenir la cause qu'il y défendait de toutes les forces de ce nouvel athlète, le fit connaître d'une reine si disposée à protéger un art à qui elle se plaît souvent à prêter elle-même tout le charme que peuvent inspirer les grâces et la beauté. Sacchini, beaucoup plus touché des bontés avec lesquelles Sa Majesté daigna l'accueillir que des six mille livres de pension qu'elle voulut bien lui faire assurer, consentit à quitter Londres pour se fixer à Paris. Il y donna bientôt son opéra de *Renaud*. Le succès de cet ouvrage, douteux aux trois premières représentations, finit par être complet. Piccini triomphait ; il y voyait dans le succès de la première composition de son ami une preuve de plus en faveur de la musique italienne, et il était loin de s'attendre que les Gluckistes chercheraient, dans ce succès de Sacchini, un moyen de se venger des siens. Il ne savait point encore assez que les

gens de lettres qui s'étaient déclarés contre lui avaient des principes qui ne leur permettraient jamais de lui pardonner d'avoir détruit par des faits leurs assertions contre les procédés de la musique italienne, quoique Gluck lui-même en eût fait souvent l'emploi le plus heureux dans ses meilleures compositions. Cet homme, justement célèbre, à qui la révolution qu'il a opérée sur notre théâtre lyrique assure une gloire qu'on voudrait en vain lui disputer, venait d'être frappé de plusieurs attaques d'apoplexie; ses partisans ne pouvaient plus espérer de ce grand homme de nouvelles compositions, si nécessaires pour réveiller l'attention publique un peu lasse d'admirer ses chefs-d'œuvre. *Roland, Atis, Iphigénie en Tauride*, réunissaient chaque jour plus de suffrages; le culte décerné à Gluck cessait d'être exclusif, et Piccini menaçait ses détracteurs de l'opéra de *Didon*.

Des succès ainsi renouvelés prouvaient trop contre la doctrine de ceux qui avaient magistralement prononcé que la musique italienne n'était et ne pouvait pas être dramatique; ils pensèrent que l'honneur de leur opinion, plus encore que celui de Gluck, demandait qu'ils se hâtassent d'opposer au succès renaissant de son rival un homme dont le talent pût offrir à sa secte des objets de comparaison, et surtout de nouveaux moyens de dénigrement. Cet homme, ils ne pouvaient le trouver parmi les compositeurs nationaux; le succès de *Renaud*, qui venait de justifier la grande réputation de Sacchini, bien plus encore que leur goût, leur indiqua celui qu'ils pouvaient opposer à Piccini. Sacchini fut bientôt entouré. Son esprit faible, plus susceptible que jaloux, se laissa facilement persuader que son compatriote, l'ami de sa jeunesse, qui l'avait attiré et fait retenir en France, était envieux de ses succès et cherchait à les déprimer; dès lors il s'éloigna de Piccini. C'est à cette scission que nous avons dû un troisième parti, celui des Sacchinistes, sorte de Gluckistes mitigés qui n'appartiennent parfaitement à cette secte que par leur jalousie contre Piccini. C'est ainsi que, dans des circonstances bien moins importantes sans doute, les diverses factions qui divisent un empire ne se réunissent parfaitement que dans leur haine contre celle qui menace d'obtenir la supériorité; mais ces petites manœuvres, fruit de cet esprit de parti qui, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, a divisé les Français sur le genre de musique qui leur convient, sans leur apprendre à en faire de

la bonne, étaient absolument inutiles au mérite réel des opéras de *Chimène* et de *Dardanus*, que Sacchini fit succéder à celui de *Renaud*. Il eut la faiblesse de penser devoir étayer leur succès du crédit de la cabale, et elle eut la sottise de croire y avoir contribué; mais cette faiblesse de caractère ne doit en rien diminuer la gloire qu'ont méritée à M. Sacchini les trois ouvrages qu'il a donnés sur notre théâtre lyrique. Son opéra d'*Œdipe à Colone*, joué seulement sur le théâtre de la cour, et qu'on attend avec impatience sur celui de la capitale, doit encore nous faire regretter davantage ce grand homme, qui s'occupait d'un nouvel ouvrage<sup>1</sup>, qu'il n'avait pas entièrement achevé lorsque la mort nous l'a ravi.

M. Sacchini est mort d'une goutte remontée, que l'on a traitée comme une fièvre maligne. Combien n'est-il pas à regretter que l'ignorance d'un médecin nous ait privés d'un talent si supérieur, et dans l'instant de sa plus grande force! Nous n'entreprendrons point de faire l'éloge d'un homme que pleureront longtemps les divers théâtres qu'il avait enrichis de ses productions; il n'appartient qu'aux grands maîtres d'un art de louer dignement ceux qui, comme eux, ont ajouté à sa gloire. C'est ce que vient de faire Piccini dans un éloge de Sacchini, qu'il a fait imprimer dans le *Journal de Paris* quelques jours après sa mort. Après avoir fait observer la manière dont Sacchini a excellé dans les rondeaux, il ajoute « que ce fut sur le théâtre de Londres qu'il put développer toutes les ressources de son art et la richesse de son génie dans les chœurs liés à l'action, et qui sont tous du plus grand caractère; dans ces chefs-d'œuvre d'harmonie et de chant, où les quatre parties sont si bien disposées, où l'on ne voit rien d'oisif, où tout tend au même but, où l'on ne distingue pas une mesure inutile, où enfin chaque partie forme séparément un chant si bien suivi, si bien modulé, que, même isolée, elle devient un morceau capital.

« Dans toutes les productions sorties de la plume de M. Sacchini, ajoute M. Piccini, on ne saurait trop admirer cette marche facile, ce chant mélodieux, ce caractère tantôt grave, tantôt gai, brillant, pathétique, amoureux, sombre, et toujours si bien soutenu, cette manière enchanteresse de lier et d'enchaîner l'une à

1. L'opéra d'*Evelina*, tiré d'une tragédie anglaise. (MEISTER.)

l'autre ses phrases musicales, sans que l'oreille soit jamais choquée, même dans les transitions les plus dures, qu'il emploie toujours tant d'art à préparer et à résoudre; cette précision exacte où vous ne pouvez rien ajouter ni rien ôter, et où tout est fini; enfin la richesse de ses accompagnements, si bien distribués, adaptés avec tant d'adresse, qu'ils ne peuvent nuire à la partie chantante, qu'il a toujours regardée comme principale et traitée avec autant de grâce que de noblesse. »

Que pourrons-nous ajouter à une définition si juste et si précise du grand talent de M. Sacchini? Nous remarquerons seulement, quant à sa personne, qu'il était d'une taille au-dessus de la moyenne; que sa figure était aussi noble qu'intéressante; d'un caractère habituellement doux et tranquille, mais qui laissait cependant entrevoir une âme brûlante et dévorée de passion. L'amour, ce sentiment dont tous ses ouvrages portent une si vive empreinte, le maîtrisait avec une violence extrême. Un penchant si impérieux a nuï quelquefois à son amour pour le travail et pour la gloire, mais il réparait ses torts par cette facilité prodigieuse qui distingue surtout les maîtres de son école. Parmi plusieurs traits de sa vie qui pourraient justifier la vérité de cette observation, nous nous bornerons à rappeler ce qui lui arriva à Milan. Il y avait été appelé pour y composer le premier opéra. Il y devint amoureux de la première cantatrice; ses charmes lui avaient fait oublier le but de son voyage et son engagement avec l'entrepreneur du spectacle. Quelques jours avant l'ouverture du théâtre, celui-ci vint trouver Sacchini pour convenir avec lui du jour où l'on commencerait la première répétition de son opéra. Sacchini lui avoua qu'il n'en avait pas encore fait une note. On se figurera sans peine le désespoir d'un homme dont cette négligence causait la ruine; il entra dans une sorte de fureur contre l'insouciant et amoureux Sacchini; mais celle dans les bras de qui il avait oublié qu'il avait un opéra à faire arrêta l'emportement de l'entrepreneur: « Qu'on nous enferme, lui dit-elle, avec deux copistes, et je vous réponds que Sacchini ne sortira pas d'ici que l'opéra ne soit achevé. » En effet, sans se séparer un instant de son Armide, il se mit à composer avec une telle rapidité, que les deux copistes avaient de la peine à le suivre; en quinze jours l'opéra fut fait, copié, appris et mis en scène; et cet opéra, c'est *l'Olympiade*, l'un de ses chefs-d'œuvre.

— *Apelle et Campaspe*, divertissement héroïque en un acte et en vers, représenté, pour la première fois, sur le Théâtre-Français, le lundi 16 octobre, n'a pas été assez bien accueilli pour oser reparaitre. C'est le premier essai de M. Voiron, dont le nom même nous était tout à fait inconnu, et ce premier essai ne peut pas inspirer sans doute un grand désir de le connaître davantage.

Apelle seul dans son atelier confie tout platement aux spectateurs qu'il est amoureux de l'esclave dont Alexandre l'a chargé de faire le portrait. La belle esclave paraît ; il essaye de reprendre son pinceau, mais, comme il le dit lui-même,

Le pinceau dans sa main est un trop lourd fardeau.

Campaspe s'aperçoit de ses distractions ; il ne peut lui cacher plus longtemps son amour. Sa déclaration est reçue aussi gauchement qu'elle est faite ; Campaspe avoue avec une grande naïveté qu'elle préfère Apelle, parce qu'on aime mieux son égal que son maître. Alexandre cependant survient suivi d'Héphestion ; il n'est pas longtemps à se douter de ce qui lui arrive ; il commence par s'emporter avec une fureur peu héroïque, se retire un moment et revient presque aussitôt parfaitement calme, pardonne à son rival et l'unit à la beauté dont il est épris. A l'adresse avec laquelle le poète a préparé l'intérêt de cette situation si l'on ajoute encore le mérite d'un style aussi vague qu'emphatique et lourd, on concevra sans peine comment ce sujet, qui a fourni à M. de Saint-Lambert<sup>1</sup> un tableau plein de grâce, de poésie et de sensibilité, entre les mains de M. Voiron s'est trouvé dénué de tout effet dramatique, et n'a pu exciter que beaucoup d'impatience et beaucoup d'ennui.

#### INSCRIPTION

MISE AU BAS DU TABLEAU DE LA BOUTIQUE  
D'UNE NOUVELLE MARCHANDE DE MODES,  
RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

Ici les fleurs s'épanouissent  
Pour parer leur Divinité ;

1. Voyez dans le recueil de ses pièces fugitives *le Triomphe d'Alexandre*.  
(MEISTER.)

Ici les arts se réunissent  
 Pour rendre hommage à la Beauté.  
 De la Nature avec succès  
 Ici l'Art jaloux suit les traces :  
 Le Goût naquit chez les Français  
 Exprès pour habiller les Grâces.

— *Le Voyageur sentimental, ou ma Promenade à Yverdon*<sup>1</sup>, par M. Vernes le fils. Petit volume in-16.

M. Vernes le père est l'auteur d'un mauvais ouvrage de théologie sur le christianisme de J.-J. Rousseau, d'un mauvais roman contre les philosophes, intitulé *Confidences philosophiques*, etc. Il était pasteur à Genève; il en a été renvoyé dans la dernière révolution, pour avoir été l'un des chefs les plus ardents du parti démocratique. Son fils avait déjà donné quelques preuves d'un talent agréable dans plusieurs pièces fugitives insérées dans différents recueils. Le petit ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer n'a point de tort plus réel que celui de vouloir imiter une des productions les plus inimitables qui existent peut-être en aucune langue, le *Voyage sentimental* de Sterne; mais, quelque hasardé que puisse paraître un pareil essai, on n'oubliera point que c'est celui d'un très-jeune homme, et l'on conviendra que sa témérité n'a pas toujours été malheureuse. L'histoire de *l'Aveugle et sa Fille*, celle de *Marianne*, *l'Homme au mouton*, *les Noces de Justine et de Julien*, le chapitre du *Traineau*, celui du *Ruban*, tous ces tableaux n'ont sans doute ni la simplicité, ni la profondeur, ni la finesse, ni l'originalité de l'auteur anglais, mais ils n'en portent pas moins le caractère intéressant d'une âme naïve et sensible, d'une imagination vive et délicate. Quoique le style du *Voyageur sentimental* ait quelquefois encore le goût du terroir, il ne manque en général ni de rapidité ni de précision.

— Le voyage de Fontainebleau n'a pas été heureux cette année en nouveautés dramatiques. C'est durant ce voyage que l'on donne ordinairement à la cour les prémices des ouvrages destinés à être joués dans le cours de l'hiver sur nos différents théâtres. Le petit nombre de pièces qu'on y a représentées laisse même l'idée la plus défavorable de tout le répertoire sur lequel

1. Réimprimé en 1825, avec un second voyage fait par l'auteur quarante ans après. Paris, Fournier, 2 vol. in-12.

elles ont été choisies ; car nous nous garderons bien d'accuser ici l'insouciance de nos auteurs, qui, suivant l'usage, n'auront pas manqué d'employer autant d'intrigue, autant de moyens de crédit pour obtenir l'honneur si hasardeux d'une chute ou d'un succès devant la cour, que s'il eût été question d'un emploi de finance ou de quelque autre place dont le produit eût décidé à jamais de leur fortune. Il est à observer que la cour accorde presque toujours des gratifications aux auteurs des ouvrages représentés à Fontainebleau, et que ces ouvrages, faveur bien plus précieuse encore, n'étant plus assujettis à l'ordre du répertoire ordinaire, peuvent être joués à Paris immédiatement après l'avoir été à la cour ; c'est à cet avantage que tient l'importance qu'on attache au privilège d'être jugé d'abord sur un théâtre où les succès, toujours incertains, n'ont jamais été considérés comme légalement prononcés, puisqu'il est convenu de regarder le public de Paris comme juge en dernier ressort des jugements portés par le public de la cour. Cependant on ne peut se dissimuler que la manière de juger de ce tribunal en première instance ne soit bien différente de ce qu'elle était autrefois, depuis qu'il est permis d'y applaudir comme ailleurs. Ci-devant l'on écoutait dans le plus profond silence, et ce silence absolu, en marquant beaucoup de respect pour la présence de Leurs Majestés, laissait infiniment d'incertitude sur le sentiment que pouvait avoir éprouvé le plus grand nombre des spectateurs : depuis que la reine a bien voulu permettre que cette grande étiquette fût oubliée, il est bien rare que le public de Paris ne confirme pas les arrêts prononcés par la cour.

Nous allons avoir l'honneur de vous donner l'aperçu des pièces représentées pendant le voyage de Fontainebleau.

La première est *le Nouveau Robinson*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. de La Chaubaussière, connu par la comédie des *Maris corrigés* ; la musique est de M. Dalayrac. Le poète a tiré la première partie de son ouvrage d'une comédie anglaise intitulée *la Tempête* ; la seconde partie est prise dans le roman de *Cléveland* de l'abbé Prévôt.

Sir Richard, à la suite d'une intrigue, a été obligé de fuir l'Angleterre avec sa fille et un fils de milord Ackinson. Jeté sur une île déserte avec ces deux enfants en bas âge, il a pris grand

soin de leur cacher la différence de leur sexe en les formant aux mêmes exercices. Cette précaution ne les a pas empêchés de s'aimer. Milord Ackinson, quelques années après, est jeté à son tour sur le même rivage par ses matelots révoltés. Il parvient, comme dans le roman, aidé de sir Richard, à reprendre son vaisseau, à enchaîner les mutins, et finit par consentir au mariage de son fils avec la fille de son libérateur.

On a trouvé dans le poëme du *Nouveau Robinson* des longueurs et des invraisemblances dont la musique n'a pu racheter l'ennui. Cet ouvrage n'a eu aucun succès.

*L'Amitié à l'épreuve*, comédie lyrique en vers et en trois actes, paroles de M. Favart, musique de M. Grétry, avait déjà été donnée en 1771, et n'avait que médiocrement réussi ; quelques années après<sup>1</sup>, réduite en un acte, elle n'avait pas été accueillie plus favorablement. On vient de la faire reparaître à Fontainebleau, en trois actes, mais avec trois rôles absolument nouveaux, Timur, frère de la jeune Indienne, Amilcar, nègre esclave de Timur, et Betsy, suivante de Corali.

Au premier acte, le nègre vient annoncer à Corali le retour de Blanfort, qui revient de l'Inde avec son frère Timur. Récit d'un naufrage en langage nègre. Au second acte, Timur reçoit l'aveu que lui fait sa sœur de son amour pour Nelson. Il l'engage à retourner avec lui dans l'Inde pour fuir son amant et ne pas tromper son bienfaiteur. Ce second acte est terminé par un duo charmant entre Amilcar et Betsy, à qui ce nègre fait une déclaration d'amour dans ce jargon naïf et tendre dont le musicien a parfaitement bien saisi le caractère et l'originalité. Le seul changement qu'il y ait au troisième acte est dans le dénouement. Corali, subjuguée par les instances de Nelson et de sa sœur, est prête à signer le contrat de mariage que lui présente Blanfort, lorsque Timur paraît pour annoncer à ce dernier que sa sœur le trompe et qu'elle aime Nelson, etc.

Tous ces changements n'ont pas jeté un intérêt plus vif sur l'action, et la prolongent, pour ainsi dire, gratuitement. C'est à ce défaut essentiel, et qui tient peut-être à la nature même du sujet, quelque intéressant qu'il paraisse dans le conte de M. Marmontel, qu'il faut attribuer l'extrême sévérité avec laquelle cet

1. En 1776. Meister n'en a pas rendu compte.

ouvrage a été jugé sur le théâtre de Fontainebleau. S'il a été traité avec plus d'indulgence sur le théâtre de Paris, c'est qu'apparemment l'on y a été plus touché de la beauté de quelques airs chantés par M<sup>lle</sup> Renaud avec une supériorité dont nous n'avions pas encore vu d'exemple.

On a donné, le 26 octobre, *Phèdre*, tragédie lyrique, paroles de M. Hoffmann, musique de M. Lemoyne, auteur de celle d'*Électre*. L'auteur du poëme a suivi assez fidèlement le plan de la *Phèdre* de Racine, à l'épisode d'Aricie près, qu'il a entièrement supprimé; au lieu de s'empoisonner comme dans la tragédie, Phèdre se poignarde: c'est presque le seul changement qu'il y ait dans le dénouement. Quant à la musique, elle est l'abjuration la plus éclatante du système antimusical que M. Lemoyne avait adopté dans son opéra d'*Électre*; ce musicien, dans cette première composition, semblait n'avoir eu d'autre soin que celui d'outrer la manière de Gluck, et de dépouiller un ouvrage, fait pour être chanté, de tout ce qui pouvait ressembler à du chant. Il a cherché à composer la musique de *Phèdre* dans le style dont *Chimène* et *Didon* nous ont offert le modèle le plus accompli; le succès cependant de cet ouvrage estimable a pu paraître douteux, la reine ayant préféré de revoir *la Caravane* à la place d'une seconde représentation de *Phèdre*, annoncée sur le répertoire de la cour pour le 9 novembre. Il est vrai qu'on pourrait imputer cette préférence moins à quelques longueurs très-justement reprochées à cet opéra qu'à l'envie que Madame, fille de la reine, a témoignée, pendant la représentation de *Phèdre*, de revoir les chameaux qui jouent un si grand rôle dans le premier acte de *la Caravane*; la reine, avec raison, a voulu donner à cette jeune princesse le spectacle qui pouvait l'intéresser davantage.

On a représenté, le 6 novembre, *Azémire*, tragédie en cinq actes de M. Chénier, connu seulement par *le Page supposé*, comédie tombée, il y a deux ans<sup>1</sup>, et à Fontainebleau et à Paris.

Azémire est une reine de Cilicie qui aime et qui est aimée du jeune Turenne, fait prisonnier dans l'expédition des croisades: elle veut partager son trône avec lui, malgré les feux dont Soli-

1. Le 11 novembre 1785. Voir précédemment, p. 275.

man brûle pour elle. Tandis que le guerrier français balance entre l'amour et son devoir, le brave d'Amboise arrive du camp de Bouillon pour traiter d'un échange de prisonniers, qui rend la liberté à Turenne. Celui-ci consent d'abord à suivre d'Amboise, puis il retourne à sa maîtresse, que son désespoir accable, puis il revient à d'Amboise, qui, pour l'engager décidément à le suivre, lui déclare « qu'il va le dénoncer à tous les Français comme un lâche ». Cette menace fixe les irrésolutions de Turenne; il cède, et d'Amboise l'entraîne enfin pour ne plus revenir. Azémire, désespérée, fait appeler Soliman, lui cède son trône et se tue.

Cette tragédie, dont le sujet ressemble à celui de *Médée*, d'*Ariane*, de *Didon*, de *Bérénice*, qui est surtout une amplification du sujet d'*Armide*, est tombée de la manière la plus scandaleuse à Fontainebleau, malgré tout l'intérêt qu'a paru prendre à son succès M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans, qui en avait sollicité et obtenu la représentation; des ris immodérés, et, ce qui est bien plus indécent encore, des coups de sifflet ont été des signes non équivoques de l'ennui que cette tragédie faisait éprouver. M. Chénier s'est empressé d'en appeler au tribunal de Paris. Il a feint de redouter les efforts d'une cabale que ses succès et son âge n'ont pas dû lui mériter encore, et, grâce à l'appui de ses protections, il a obtenu que les Comédiens emploieraient, pour dérouter les ennemis de sa gloire, le même subterfuge dont ils usèrent, pour la première fois, lors de la représentation de *l'Enfant prodigue* de Voltaire; au moment où l'on allait jouer *Zaire*, un acteur est venu annoncer que l'indisposition d'un de ses camarades empêchait de donner la pièce affichée, et qu'ils suppliaient le public de vouloir bien, au défaut de cette tragédie, accepter la première représentation de la pièce nouvelle. Cette demande a été accueillie avec transport; le premier acte d'*Azémire* a éprouvé l'heureux effet de ce sentiment, mais cette bienveillance a cédé à l'ennui qui d'acte en acte a semblé se renforcer jusqu'au dénouement, et, malgré quelques belles scènes entre Turenne et d'Amboise, la malheureuse *Azémire* a éprouvé sur le théâtre de Paris à peu près le même sort qu'à Fontainebleau. Nous aurons l'honneur de vous rendre un compte plus détaillé de cette tragédie, si l'auteur se détermine à la faire paraître.

Le 2 novembre, on devait donner *les Horaces*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de M. Guillard, musique de M. Sallieri, l'auteur de celle des *Danaïdes*. La répétition que l'on en fit la veille devant la reine confirma l'opinion que nous avons prise de cet ouvrage aux répétitions qui en avaient été faites à Paris; la tristesse et l'insignifiance continue de cette composition parurent si accablantes, qu'on pria un des principaux acteurs de feindre une indisposition subite, pour se dispenser de donner un ouvrage dont la chute était prononcée d'avance. On l'a remplacé par l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, dont il fallut faire venir les décorations dans la nuit, en poste, avec le *nouveau Ballet des Sauvages*.

*Les Méprises par ressemblance*, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Patrat, musique de M. Grétry, donné le 7 novembre, ont eu un sort plus heureux. Ce sujet est une imitation de la comédie des *Ménechmes*.

Deux soldats qui se ressemblent ont fait par hasard, dans une auberge, l'échange de leurs havre-sacs. L'un d'eux arrive le premier dans un village où un aubergiste le prend pour son fils, qu'il attend depuis quelques jours; ce soldat profite de la méprise pour faire la cour à la fille de cet aubergiste, dont il est devenu subitement amoureux. Le véritable fils paraît à son tour; il est arrêté comme auteur d'une rixe dont le premier soldat a été la véritable cause, et dans laquelle il a prodigieusement rossé le filleul du bailli de ce village. Ces méprises donnent lieu à plusieurs scènes assez comiques, qui ont soutenu l'ouvrage et l'ont fait réussir, quoique le dénouement en soit obscur et très-invraisemblable. La musique a paru digne de la réputation de l'auteur.

Le 13 du même mois, on a donné le *Comte Albert*, opéra-comique en deux actes, et sa *Suite* en un acte, paroles de M. Sedaine, musique de M. Grétry. Le sujet de ce nouveau drame est la fable *du Rat et du Lion*<sup>1</sup>, dont le génie original de M. Sedaine a trouvé le secret de mettre le fond et la morale en action.

Un homme de qualité a été obligé de quitter la France pour éviter les suites d'un duel. Il est revenu à Paris pour arranger

1. La Fontaine, liv. II, fable 11.

des affaires de famille. Au moment d'entrer dans sa maison, il sauve la vie à un malheureux qui, ayant laissé tomber le fardeau dont il était chargé sur le pied d'un officier gascon, n'eût point échappé sans lui à la brutalité de cet homme violent, tout prêt à lui passer son épée au travers du corps. L'homme de qualité est bientôt arrêté par des gardes qui épiaient son retour, et qui le conduisent à la Bastille. Arrivé dans ce château, que M. Sedaine s'est contenté de désigner par le nom du quartier de Paris dans lequel il est situé, le geôlier et le porte-clefs viennent lui demander s'il ne désire rien. Le porte-clefs est ce même portefaix à qui le comte a sauvé la vie; il le reconnaît, et se retire avec le geôlier qui annonce au comte qu'il va lui envoyer à dîner. On voit bientôt reparaître le porte-clefs chargé d'une corbeille qui contient le dîner du comte, occupé dans ce moment à recevoir et à dire les derniers adieux à sa femme. Antoine s'en fait reconnaître en lui rappelant le service qu'il lui a rendu le matin; il le force à prendre son vêtement, son bonnet, lui recommande d'affecter le son rauque de sa voix en répondant aux sentinelles devant lesquelles il doit passer; resté ensuite seul avec la comtesse, Antoine exige qu'elle lui lie les mains derrière le dos, et, étendu à terre, il veut qu'elle feigne de le menacer d'un couteau dont il l'arme. Il appelle alors au secours; Antoine feint d'accuser le comte, aidé de la comtesse, de l'avoir lié pour faciliter son évasion. Celle-ci, conduite devant le gouverneur, est remise en liberté, pendant qu'on fait des poursuites inutiles pour reprendre son mari.

*La Suite du comte Albert*, que M. Sedaine n'a vraisemblablement intitulée ainsi que pour ne pas manquer à la règle d'unité, de temps et de lieu, se passe dans une terre du comte, à quelques lieues de Bruxelles. Un vieux domestique, qui craint que son maître n'ait été arrêté, veut renvoyer la noce de sa fille, dont on avait déjà fait tous les apprêts, pour aller lui-même à Paris s'informer du sort de son maître. Plusieurs scènes d'une naïveté attachante, entre les deux jeunes amants, forment tout l'intérêt de cet acte épisodique que dénoue l'arrivée du comte, de la comtesse et de l'honnête et reconnaissant Antoine, qu'une jeune fille du village épouse pour récompenser la générosité de son action.

Cet ouvrage n'a pas eu un succès décidé. Le premier acte

n'a pas plu ; le second a intéressé davantage, mais cet intérêt même a paru nuire à l'effet du troisième.

— L'impression qu'un talent aussi rare que celui de la jeune Laure, l'élève du célèbre Vestris, a faite sur toute la cour, est difficile à exprimer ; mais ce qui pourra surprendre encore davantage, ce sont les difficultés que le maître de cette enfant a eu à vaincre pour obtenir que le roi et la reine eussent la liberté de voir un phénomène digne de fixer quelques instants leurs regards ; le détail des moyens, des sollicitations employés pendant cinq jours par les partisans du sieur Gardel, compositeur actuel des ballets de l'Opéra, pour empêcher cette jeune élève de danser sur le théâtre de la cour, est aussi souverainement ridicule que le succès de cette enfant a été éclatant. Le roi et la reine l'ont singulièrement applaudie ; Leurs Majestés ont voulu non-seulement que la demoiselle Laure dansât une seconde fois, mais elles ont encore ordonné à M. le duc de Villequier, premier gentilhomme d'exercice, de la leur présenter à leur dîner. Une marque de satisfaction et de bonté si distinguée a paru la récompense la plus flatteuse à celui à qui nous devons ce nouveau prodige, et justifie bien tout ce que nous avons eu l'honneur de vous dire de la surprise et de l'admiration qu'avait excitées son début à Paris<sup>1</sup>.

— *La Femme comme on n'en connaît point, ou Primauté de la femme sur l'homme*, brochure in-12, avec cette épigraphe :

Prenez, lisez... triomphez.

Par M. de Sainte-Colombe.

Ce n'est, sous un titre différent, qu'une nouvelle édition de la *Lucina sine concubitu* d'Abraham Johnson<sup>2</sup>. On y prouve, avec beaucoup d'érudition, de modestie et de gravité, que la femme est un être plus parfait que l'homme, et bien supérieur à lui quant à la reproduction de son espèce. Ce qu'on n'avait regardé jusqu'ici que comme une plaisanterie assez frivole, peut-être même comme un moyen de tourner en dérision un des plus grands mystères de la foi chrétienne, semble justifié aujourd'hui

1. Voir précédemment page 469.

2. Voir sur les particularités bibliographiques de ce petit livre l'introduction de la réimpression donnée par M. J. Assézat (1805, in-16).

par les observations de nos plus célèbres naturalistes; plusieurs expériences suivies avec l'attention la plus scrupuleuse ont persuadé à l'abbé Spallanzani et au fameux docteur Hunter qu'une femelle exactement isolée pouvait concevoir, féconder et produire; le médecin de Londres prétend même en avoir acquis la certitude par l'exemple de la femme d'un de ses amis intimes. La France est le dernier pays du monde où l'on pourra se permettre de parler sérieusement d'une semblable découverte.

— *La Veuve anglaise*, comédie nouvelle en un acte et en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Italien, le mardi 29 novembre, est de M. Faur, secrétaire de M. le duc de Fronsac, l'auteur d'*Amélie et Monrose*, etc.

Rivers, l'amant de cette jeune veuve, a perdu, la nuit précédente, à un bal masqué, vingt mille livres sterling qui composaient toute sa fortune. Cet événement, au lieu de l'éclairer sur le danger du choix qu'elle a fait, l'y attache plus fortement encore. Elle lui envoie, pour le consoler, le billet que voici : « Je promets de donner au porteur ma fortune et ma main. » Grâce à la discrétion du valet chargé du message, l'oncle de la veuve intercepte la lettre, s'empare de ce singulier titre, et le remet à un quaker de ses amis, à qui il destinait depuis longtemps sa nièce. Le quaker fait semblant de consentir à le faire valoir, mais, après avoir inquiété nos deux amants d'une manière assez gaie, il finit non-seulement par rendre le billet, mais, comme il découvre aussi que c'est lui qui a gagné les vingt mille livres au jeune homme, il oblige la veuve à les reprendre, et détermine l'oncle à l'unir de bonne grâce à son jeune rival.

Quelque invraisemblable, quelque étrange que soit le billet au porteur qui fait tout le nœud de ce petit drame, il donne lieu à quelques traits plaisants; le rôle du quaker est assez bien soutenu, et le dénouement a paru faire quelque plaisir.

— C'est le mardi 21 novembre qu'on a représenté, pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, *Phédre*, tragédie lyrique en trois actes<sup>1</sup>. Les paroles sont de M. Hoffmann, qui n'est encore connu que par quelques jolies pièces fugitives insérées dans différents recueils. L'auteur de la musique est M. Lemoyne; au lieu de rappeler celle de son

1. Voir précédemment page 485.

*Électre*, la première justice qu'on lui doit aujourd'hui, c'est de l'oublier.

Le poëte a suivi assez exactement la conduite et le plan de la tragédie de Racine, il n'en a retranché essentiellement que l'épisode d'Aricie.

Cet ouvrage a été mieux accueilli à Paris qu'il ne l'avait été à Fontainebleau, sans avoir cependant un succès décidé. L'action du poëme, quoique conçue d'après l'inimitable tragédie de Racine, a paru souvent froide et languissante, parce que l'auteur, en transportant son sujet sur la scène lyrique, n'a pas toujours bien jugé quelles étaient les beautés de son modèle qu'il devait conserver, et quelles étaient celles qu'il devait s'interdire; c'est ce qu'on a surtout remarqué dans la scène de confiance de Phèdre avec OEnone, et plus encore dans celle où cette reine fait à Hippolyte l'aveu d'une passion trop malheureuse. Les plus beaux développemens, fussent-ils même embellis de tout le charme des vers de Racine, ceux même qui ajoutent tant d'intérêt à la tragédie parlée, risquent souvent de faire longueur dans une scène de tragédie-opéra. Le rôle d'Hippolyte, auquel M. Hoffmann a laissé toute la sévérité du caractère que lui donne Euripide, a paru faible; celui de Thésée, que Racine même n'a pu parvenir à rendre intéressant, est encore plus insignifiant dans l'opéra. Si, pour justifier les vœux parricides de Thésée, Racine a cru, d'après Sénèque, devoir soutenir l'accusation d'OEnone par celle d'une femme qui a toute la confiance de son épouse, et ajouter encore à ces deux témoignages celui de l'épée qu'Hippolyte a laissée entre ses mains; si cependant quelques critiques ont osé regarder ces preuves réunies avec tant d'art comme insuffisantes, et blâmer la crédulité de Thésée, combien ne peut-on pas condamner plus raisonnablement l'inconséquence du père d'Hippolyte, qui, dans l'opéra, proscriit son fils et le dévoue à la vengeance de Neptune, sur l'accusation isolée d'une simple confidente! Ce trait blesse toutes les convenances, et rend le rôle de Thésée non-seulement atroce, mais presque ridicule, ce qui se pardonne beaucoup moins, au théâtre comme dans le monde. Au reste, ce n'est point ce défaut seul qui a nui au succès de l'opéra; on lui a reproché surtout ce ton si soutenu de tristesse et de langueur qui, n'offrant jamais qu'une même couleur au musicien, a répandu sur l'action même du drame une

monotonie qu'il était si important et peut-être si facile d'éviter. On l'a blâmé avec raison de s'être privé de tous les avantages qu'il pouvait tirer de l'épisode d'Aricie. L'amour d'Hippolyte pour cette jeune princesse, cet amour si intéressant dans la tragédie de Racine, qui contraste si heureusement avec celui de Phèdre, qui développe tous les tourments de sa passion d'une manière si touchante et si tragique, lorsqu'elle apprend tout à coup qu'elle a une rivale; cet amour était un moyen si propre à jeter de la variété et du mouvement dans l'action, par les contrastes et les transitions heureuses qu'il eût offertes au compositeur, que M. Hoffmann aurait dû l'inventer si Racine ne l'eût créé avant lui. Quant au style de cet ouvrage, quoiqu'on y trouve des négligences, il a souvent de la douceur, de la sensibilité; il est presque toujours assez lyrique; c'est la partie la plus louable de ce poëme, et on lui eût rendu plus généralement cette justice, si tout le monde ne savait pas par cœur les vers de Racine; M. Hoffmann n'en a pas conservé un seul, il l'aurait dû quelquefois peut-être, malgré le danger inévitable de la comparaison, danger auquel il n'a point échappé, parce qu'il s'est mis trop souvent dans la nécessité de rappeler ces vers en employant absolument les mêmes idées, les mêmes mouvements.

Quant à la musique, il est évident que M. Lemoine a essayé de se rapprocher, dans cette composition, du système de l'école italienne, autant qu'il avait cru devoir s'en éloigner dans son *Électre*. Le récitatif, sensiblement imité de celui de *Didon*, est la partie la plus estimable de son travail, et celle qui a paru plaire davantage. La facture des airs, et surtout celle des accompagnements, annonce combien il a étudié les partitions de Sacchini; mais ces intentions, d'ailleurs si louables, et qui prouvent plus en faveur du système de ces grands maîtres que tout ce que les gens de lettres ont écrit pour le défendre, n'ont pu remplacer dans cet ouvrage ce que le génie seul peut donner. L'opéra de *Phèdre* réunit, ce semble, tout ce qu'on pouvait attendre de la plus profonde connaissance de l'art musical, de la plus heureuse application de ses procédés, jointe à l'entente la plus juste de leurs effets; mais on n'y sent point ces traits d'inspiration, on n'y trouve point ces chants d'une création nouvelle, auxquels tiennent essentiellement le charme et le pouvoir du plus mobile comme du plus séduisant de tous les arts.

— *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité, gravées dans l'ordre chronologique des événements, avec l'explication, dans l'ordre alphabétique, des faits qui ont donné lieu à leur fabrication, à la suite desquelles se trouvent plusieurs pièces curieuses et intéressantes sous le titre de Récréations numismatiques*, par feu Tobiesen Duby, capitaine d'une compagnie d'invalides, interprète de la Bibliothèque du roi et de l'Amirauté. A Paris, chez Debure, petit in-folio, 1786.

C'est M. Michelet d'Ennery qui s'est chargé de l'édition de cet ouvrage posthume; il l'a dédié à M. de Boulogne, conseiller d'État, dont le riche cabinet avait été particulièrement utile à l'auteur, et dont l'estime et la bienfaisance n'avaient pas peu contribué à le soutenir dans le cours de son travail.

M. Pierre-Ancher-Tobiesen Duby est né en 1711 à Housseau, dans le canton de Soleure. Il passa en 1730 en Danemark, d'où, après avoir fait d'excellentes études dans l'université de Copenhague, il vint en France. Étant entré dans la colonelle générale des Suisses, il s'y comporta avec la plus grande distinction; mais à la bataille de Fontenoy, ayant été blessé de deux coups de feu, dans l'impuissance de continuer son service, il fut forcé d'entrer dans l'Hôtel royal des Invalides. C'est dans cette retraite qu'il se livra tout entier à l'étude des langues, à la science numismatique, et surtout à la recherche des monnaies obsidionales, comme plus analogues à l'état militaire auquel il s'était voué. On sait que l'on nomme *nummi obsidionales*, ou pièces obsidionales, celles qui ont été frappées dans une ville assiégée, et *nummi castrenses*, ou pièces de nécessité, celles qui se frappent pour la solde des armées. On ne peut donc les regarder, à proprement parler, ni comme *médailles*, ni comme *jétons*, ni comme *monnaies*; elles ne sont destinées qu'à suppléer aux besoins les plus pressants, et leur valeur éphémère cesse avec la nécessité qui les fait créer; mais elles n'en offrent pas moins une sorte de titre où l'histoire peut retrouver des faits ou des circonstances dignes de son attention.

Les pièces recueillies par M. Duby sont décrites dans l'ordre alphabétique, et il en est plusieurs qui ne se trouvent point dans l'*Histoire des sièges et batailles*, publiée à Paris, en trois volumes in-8°, 1771. Parmi les *Récréations numismatiques* qui terminent le recueil, nous n'oublierons point l'*Histoire de la mé-*

*daille de l'ordre de la Mouche à miel*, institué à Sceaux, le 11 juin 1703, par M<sup>me</sup> la duchesse du Maine. On y voit sa tête avec la légende en lettres initiales : *Anne-Marie-Louise, baronne de Sceaux, dictatrice perpétuelle de l'ordre de la Mouche*. Dans le champ du revers, une abeille paraît voler vers une ruche avec la devise : *Piccola si, famà pur gravi le ferite. Je suis petite, il est vrai, mais je fais de profondes blessures*. On reconnaît à la formule du serment que les chevaliers de cet ordre prononçaient à leur réception l'enjouement, la gaieté et le sel qui régnaient dans la cour de cette aimable princesse : « Je jure, par les abeilles du mont Hymète, fidélité et obéissance à la dictatrice perpétuelle de l'ordre, de porter toute ma vie la médaille de la Mouche, et d'accomplir tant que je vivrai les statuts de l'ordre ; et, si je fausse mon serment, je consens que le miel se change pour moi en fiel, la cire en suif, les fleurs en orties, et que les guêpes et les frelons me percent de leurs aiguillons, etc.... » Cette médaille, frappée en 1703, est d'or et pèse trois gros soixante grains.

---

1787.

JANVIER.

LETTRE

SUR LES *Confessions* DE J.-J. ROUSSEAU <sup>1</sup>.

C'est pour offrir aux yeux des hommes le portrait d'un homme tout entier que J.-J. Rousseau a écrit ses *Mémoires*. Il

1. Cette longue lettre sur les *Confessions*, imprimée en deux parties dans l'édition de 1813, n'existe ni dans le manuscrit de Gotha ni dans celui de l' Arsenal, et il est plus que probable qu'elle est due à l'un des anciens éditeurs. Mais à qui l'attribuer ? Nous avons vainement feuilleté les écrits de Suard, Ginguené, etc. sans trouver trace de ce factum dont l'opportunité, à la date que lui ont assignée nos prédécesseurs, ne s'explique guère : les *Confessions* avaient paru (avec suppressions) en 1782, et Meister en avait parlé d'abondance (voir tome XIII, p. 160). Un texte plus complet en fut donné en 1789, mais depuis longtemps des copies exactes en avaient couru : les comptes rendus de Meister et de l'anonyme le prouvent, car il y est question d'épisodes qui ne furent connus du public qu'en 1792, après

espère les présenter au trône de Dieu, et il défie tous les autres hommes d'en faire autant; il assure qu'il ne trouvera personne qui ne vaille infiniment moins que lui, et ne doute pas que Dieu ne soit de son avis.

Il est né à Genève en 1712. Son père avait épousé la fille du ministre Bernard, sœur d'un ingénieur Bernard qui s'était distingué au service de l'empereur. M<sup>me</sup> Rousseau mourut en accouchant de Jean-Jacques; il avait eu un frère aîné qui, très-jeune, s'enfuit de la maison paternelle; et, comme on prit peu de peine pour le retrouver, on n'en a jamais entendu parler depuis.

A peine le jeune Rousseau sut-il lire, que son père l'occupait dans sa boutique à lui lire, pendant son travail, tantôt des romans héroïques, tantôt la *Vie des hommes illustres* de Plutarque. Cette occupation fit à Rousseau, de son propre aveu, beaucoup de mal et beaucoup de bien. Le père de Jean-Jacques eut une querelle avec un Genevois de la classe de ceux qui ont gagné de l'argent avec honneur aux dépens des Français, et qui, en conséquence, ont bâti des maisons dans les rues hautes. Les deux citoyens se donnèrent un rendez-vous pour se battre; le syndic de la république, qui était des rues hautes, envoya ordre à l'horloger Rousseau de se rendre en prison, et se contenta d'imposer les arrêts à son voisin des rues hautes. L'horloger,

le don du manuscrit des *Confessions* à la Convention nationale. Voir à ce sujet une curieuse brochure non mentionnée par Barbier et par Quérard : *Confessions de J.-J. Rousseau. Noms qui ne sont indiqués que par des lettres initiales dans les éditions imprimées. Morceaux inédits ou différences qui se trouvent entre le manuscrit offert à la Convention par Thérèse Levasseur et les éditions de Rousseau.* Paris, V. Lebreton, s. d., in-12.

Au reste, l'auteur, quel qu'il soit, de la lettre qu'on va lire, n'a pas échappé, lui non plus, aux rigueurs de la censure impériale. Sur l'exemplaire de M. A. Chaudé, nous avons relevé deux variantes qui montrent à quel point un texte était examiné de près : p. 507, le passage sur l'incendie qui menaça la maison de M<sup>me</sup> de Warrens à Annecy est ainsi modifié : « L'évêque, qui accourut avec les cérémonies de l'Église » [au lieu de : *portant Dieu dans sa main*]; un peu plus loin, en rappelant le charmant épisode de la rencontre de M<sup>lles</sup> Galley et de Graffenried, l'auteur ajoute que Rousseau regretta de n'avoir point pris les tétons à M<sup>lle</sup> Galley : le censeur écrit « sans prendre quelques libertés ».

C'est la seconde fois que la *Correspondance littéraire* présente au sujet de Rousseau un problème bibliographique de cette nature : tome XI, p. 283, nous avons reproduit une lettre sur J.-J. Rousseau « adressée à un prince d'Allemagne », qui a dû être ajoutée par M. Taschereau d'après une copie différente de celles qui ont servi en 1813 et pour la présente édition.

partisan de l'égalité républicaine, refusa d'obéir au syndic, à moins que son adversaire ne fût traité comme lui. Le syndic s'obstina pour les privilèges des rues hautes, et M. Rousseau s'expatria. Il était bon citoyen, mais il aimait le plaisir. Retiré à Lyon, il fit la cour aux jeunes filles du pays, en épousa une, et oublia le pauvre Jean-Jacques. Il avait environ huit ans; on le mit en pension dans une campagne auprès de Genève, chez un ministre nommé Lambercier, avec Bernard, son cousin, fils de l'ingénieur Bernard. Leur vie y fut très-douce. Cependant M. Lambercier, s'étant imaginé qu'il était nécessaire d'employer quelquefois les voies de rigueur, les condamna à recevoir le fouet de la main de M<sup>lle</sup> Lambercier, sa sœur. Dès la seconde fois que Rousseau reçut le fouet (il avait alors dix à onze ans tout au plus), M<sup>lle</sup> Lambercier fit des remarques qui, malgré le goût que les prêtres de toutes les communions chrétiennes ont pour ce genre de correction, déterminèrent son frère à la supprimer, et Rousseau ne fut plus traité en enfant par M<sup>lle</sup> Lambercier; elle prit même avec lui un ton de réserve qui lui déplut beaucoup. Cependant Rousseau contracta une manie singulière : l'idée d'une jolie femme et des caresses qu'un homme peut en recevoir se lia si fortement dans sa tête avec les corrections infligées par M<sup>lle</sup> Lambercier, que pendant toute sa vie ses idées voluptueuses ne se portaient que sur un traitement semblable : c'était le seul moyen d'allumer ses désirs, de le rendre heureux. En sorte qu'ayant toujours eu de l'aversion pour les femmes publiques, et n'osant pas trop, auprès des autres femmes, joindre à ses déclarations d'amour l'aveu de cette manie, il croit que s'il n'a point été un débauché, c'est en partie à cette même manie qu'il le doit.

Rousseau avait d'abord été heureux dans cette maison; il avait fait quelques progrès dans ses études; mais M. Lambercier s'avisa un jour de faire châtier les deux enfants pour une faute dont ils étaient innocents, et de vouloir les forcer à l'avouer à force de châtimens. Rousseau, irrité de cette injustice, prit de l'horreur pour le maître et pour l'instruction; il cessa de travailler; on le retira de la pension; on le plaça chez un greffier, dans l'intention d'en faire un praticien. Au bout de quelques semaines, le greffier déclara qu'il ne serait bon tout au plus qu'à pousser la lime; et en conséquence Rousseau entra en apprentissage chez

un graveur en métaux. Pendant cet apprentissage, Rousseau allait voir quelquefois son père à Lyon. C'est là qu'il fit connaissance avec une demoiselle Goton, à peu près de son âge, qui, ayant appris de lui ou deviné le goût que les corrections de M<sup>lle</sup> Lamercier lui avaient fait contracter, s'empessa de le rendre heureux autant qu'il pouvait l'être de cette manière-là. Les caresses de M<sup>lle</sup> Goton ont paru sans doute à Rousseau dignes d'occuper l'univers et d'être présentées au trône de Dieu.

Le maître de Rousseau était un brutal sans éducation, et qui le rouait de coups, le faisait sortir de table au dessert, et le renvoyait dans la boutique quand il avait compagnie. Rousseau, humilié par ces traitements, s'avilit peu à peu, devint menteur, gourmand, voleur même; il assure même que jamais il n'a pu se corriger de voler, non de l'argent ou des métaux précieux, mais des misères à son usage. C'est ainsi qu'il en usait chez son maître, à qui il volait des fruits, du papier à dessiner, des outils, mais jamais aucune des plaques d'or ou d'argent qui étaient sous sa main.

Cependant Rousseau avait pris du goût pour la lecture; mais il lisait au hasard et sans projet les livres qu'un libraire lui louait, suivant l'usage de Genève, où les ouvriers et les domestiques louent des livres pour s'occuper le dimanche.

Rousseau avait été battu plus d'une fois pour avoir oublié l'heure de la clôture des portes, et n'être rentré dans la ville que le lundi matin; il fut menacé d'une correction plus forte s'il retombait dans la même faute. Un dimanche au soir, il était encore à quelque distance de la ville lorsqu'il entendit la cloche annoncer la clôture des portes; il court avec deux camarades, arrive à la porte; mais malheureusement celui qui y commandait ce jour-là se plaisait à fermer un peu plus tôt que les autres, et Rousseau était à quatre pas de la porte lorsqu'il la vit fermer sur lui, sans que ses cris ni ses larmes aient pu lui faire obtenir grâce. Il se jette sur le glacis, mord la terre de rage, jure de ne jamais rentrer dans Genève, et dit adieu à ses camarades, qui, plus patients et ne craignant pas d'être traités si rigoureusement, attendirent tranquillement l'heure de l'ouverture des portes.

Le matin, Rousseau écrivit à son cousin Bernard, qui avait conservé pour lui de l'amitié, quoique la conduite de Rousseau

et son état d'ouvrier les eussent un peu séparés. Bernard vint le voir, lui apporta de l'argent, une petite épée, quelques nippes, et lui dit adieu.

Lorsque Rousseau partit de Genève, il avait oublié le peu de latin qu'il avait appris chez M. Lambercier; les romans qu'il avait lus avaient échauffé son imagination, mais il avait été plus frappé des aventures des héros que de leurs sentiments; sa tête était devenue romanesque, son âme était celle d'un polisson mal élevé. Il avait pris chez son maître l'habitude de voler, et ne savait pas assez son métier pour gagner sa vie. Au bout de quelques jours, des paysans savoyards, à qui il avait demandé une retraite, l'adressèrent à un curé qui, disaient-ils, le recevrait bien : c'était un gentilhomme savoyard du même lieu qu'un des gentilshommes de la cuiller <sup>1</sup>. Rousseau, qui avait ouï dire à Genève que tous ces gens-là avaient fait pacte avec le diable pour détruire la sainte œuvre de la réformation, fut curieux de voir comment un de leurs descendants serait fait. Il trouva un fort bon homme qui le retint à dîner et lui fit boire de bon vin, accompagnant chaque rasade d'un argument en faveur de la présence réelle. Rousseau, qui savait fort peu de théologie, aimait mieux boire que répondre, le curé le crut ébranlé; mais ne se sentant point assez fort pour achever une conquête de cette importance, il lui proposa d'aller à Annecy achever sa conversion, par les soins d'une respectable dévote, qui, comme lui, avait autrefois été engagée dans l'erreur. Rousseau prit une lettre pour elle et partit.

Il n'avait point changé d'opinion sur la religion catholique, n'était point ébranlé sur le peu qu'il savait des dogmes de sa communion; il n'avait non plus aucune envie de vendre sa conversion. Cependant il partit pour Annecy, ne cherchant qu'un moyen de vivre et de voir du pays. En arrivant à Annecy, Rousseau va chez M<sup>me</sup> de Warens (c'était la dame à qui il était adressé); on lui dit qu'elle est sortie pour aller à vêpres, qu'il pourra la joindre en chemin; il court sa lettre à la main. Le nom de respectable dévote l'avait effrayé. A son approche, M<sup>me</sup> de Warens se retourne, et Rousseau reste stupéfait d'admiration et

1. On les nommait ainsi parce que, ennemis des Genevois qu'ils s'étaient autrefois vantés de manger à la cuiller, ils portaient comme signe de ralliement une cuiller attachée à leur cou. (CII.)

d'amour. C'était une femme de trente ans, petite, un peu grasse, mais fraîche, animée, avec l'air de la bonté et (ce que Rousseau ne voyait pas, quoiqu'il en éprouvât déjà l'effet) le regard d'une femme pour le moins voluptueuse. Elle lui dit de revenir après vêpres, lui donna ensuite à souper, à coucher, à dîner le lendemain, et Rousseau eût trouvé fort doux d'être converti par elle.

Rousseau apprend ici à ses lecteurs que M<sup>me</sup> de Warens, née d'une des premières maisons du pays de Vaud, s'étant brouillée avec son mari et sa famille par des aventures un peu multipliées, était venue se jeter aux pieds de Victor-Amédée, dans un voyage qu'il avait fait en Savoie. Victor la reçut bien, la mena à Turin, la convertit, mais, au bout de très-peu de temps, la renvoya en lui donnant une pension de deux mille francs, qu'elle mangeait à Annecy. Elle se livrait à toute sorte de projets : chimie, finance, politique, manufactures, commerce, tout était de son ressort. Le désordre de sa tête tenait, à ce que dit Rousseau, à la facilité avec laquelle elle adoptait les opinions de ses amants, ce qui, vu leur multiplicité, avait dû produire un grand bouleversement dans ses idées. Peut-être paraîtrait-il extraordinaire à des esprits vulgaires que Rousseau imprime des réflexions de cette espèce sur une femme qui l'a nourri pendant plusieurs années, et qu'il a contribué, par ses dépenses, à faire tomber dans la misère. Mais ses Mémoires devant être présentés un jour au trône de Dieu, Rousseau n'a pas cru devoir lui faire grâce des petits péchés de M<sup>me</sup> de Warens.

Cette dame ne voulut point se charger de la conversion de Rousseau ; il fut décidé qu'on l'enverrait à l'hospice de Turin. L'évêque d'Annecy donna quelque argent pour le voyage. On mit Jean-Jacques entre les mains d'un des faiseurs de projets de M<sup>me</sup> de Warens, qui partait pour Turin. On fit le voyage à pied, et l'homme à projets eut soin de s'arranger de manière que Rousseau, en arrivant, n'avait plus un sou. Il se présenta à l'hospice, et lorsqu'il eut entendu refermer sur lui les lourdes portes de cette triste demeure, il commença à réfléchir sur la démarche qu'il avait faite et sur les suites qu'elle pourrait avoir.

M. Rousseau, le père, avait appris la fuite de son fils ; il alla jusqu'à Annecy pour le retrouver, et il arriva le jour même ou

le lendemain de son départ. Comme il était à cheval, il eût pu joindre son fils, qui voyageait à pied avec le faiseur de projets et sa femme; mais il n'en prit pas la peine. Il n'en avait pas fait davantage pour retrouver son fils aîné lors de sa fuite. Il paraît que l'amour paternel n'était pas le sentiment dominant de cette famille.

Jean-Jacques, enfermé dans l'hospice, fut conduit aux instructions; il y vit arriver trois néophytes qui avaient l'air de francs bandits, et leur mine n'était pas trompeuse. Ils se disaient alors Esclavons, et prétendaient avoir besoin d'être baptisés. Cependant ils l'avaient déjà été deux ou trois fois, comme l'un d'eux l'avoua depuis à Rousseau; mais ils trouvaient cette manière de gagner leur vie plus douce que de travailler. D'une autre porte sortirent quelques filles dont la malpropreté et la figure étaient fort assorties à la mine des bandits. Une seule était très-jolie. Rousseau espérait lier société avec elle, mais les hommes et les femmes ne communiquaient ensemble qu'aux heures de l'instruction.

Il y avait déjà longtemps que cette fille était dans l'hospice; les prêtres ne la trouvaient jamais assez convertie. Mais, peu de temps après l'entrée de Rousseau, l'ennui la prit à un tel point qu'elle déclara positivement aux prêtres qu'elle sauterait les murs de la maison, si, convertie ou non, on ne lui en ouvrait les portes; et ils furent obligés, à leur grand regret, de recevoir son abjuration.

Rousseau n'avait aucune envie d'être catholique, mais l'ennui le gagnait, et, moitié pour se désennuyer, moitié pour différer sa conversion ou la rendre plus brillante, il se mit à disputer vigoureusement, citant à tort et à travers quelques passages de l'Écriture qu'il avait retenus, et quelques raisonnements qu'il avait entendu faire à des ministres contre le papisme. On le trouva si savant qu'on fut obligé de faire venir un théologien du dehors.

Cependant un des Esclavons s'attacha singulièrement à Rousseau, et, après quelques agaceries auxquelles Rousseau ne comprenait rien, se trouvant seul un jour, l'Esclavon lui fit des propositions très-claires. Rousseau les rejeta; l'Esclavon se borna ensuite à demander de légères caresses; voyant enfin qu'il ne pouvait rien espérer de son camarade, il prit le parti de s'en

passer, et Rousseau vit des choses dont il n'avait aucune idée, et dont il fait une description d'un style bien étrange pour un homme qui a peint les amours d'Émile et de Sophie.

Rousseau raconta son aventure à une vieille femme employée dans l'hospice ; elle le reudit, et l'économe envoya chercher Rousseau, le loua sur sa pudeur, le blâma d'avoir fait un éclat qui pouvait nuire à la réputation d'une sainte maison ; lui raconta que lui-même dans sa jeunesse avait allumé les mêmes désirs ; qu'on l'avait surpris dans le sommeil, qu'en se réveillant il avait voulu se défendre, mais inutilement ; et il finit par dire à Rousseau que, si c'était la douleur qui lui faisait peur, il pouvait l'assurer que cela ne faisait pas autant de mal qu'il le croyait. Ces étranges paroles étaient prononcées devant un grave prêtre qui n'en paraissait pas scandalisé. Rousseau fut effrayé, et n'ayant pour échapper à ce qui le menaçait d'autre ressource que de se faire catholique, il aima mieux prendre le parti de croire à la présence réelle.

Voilà donc Rousseau déterminé à se convertir. L'Esclavon eut le pas sur lui ; on le baptisa huit jours avant l'abjuration de Rousseau, et la cérémonie fut plus pompeuse ; car on rend d'autant plus d'honneurs aux néophytes qu'ils ont eu un plus grand chemin à faire pour devenir catholiques. La cérémonie de Rousseau fut pourtant assez belle : il y avait devant lui deux hommes portant chacun un grand bassin de cuivre, sur lequel ils frappaient avec une petite baguette. Les bonnes âmes jetèrent leurs aumônes dans le bassin. L'abjuration faite, on ramena Rousseau à l'hospice en procession ; ensuite on lui ôta son habit de cérémonie, on lui rendit le sien ; on lui donna vingt francs, qui étaient tout le produit de la quête, et on le mit à la porte de la maison. Jean-Jacques avait imaginé que la conversion d'un Genevois ferait, à Turin, bien plus d'effet ; il vit disparaître en un clin d'œil toutes les espérances romanesques dont il était bercé, et trouva heureusement une logeuse qui, pour un sou par nuit, lui donnait une retraite. Il vivait de pain et de lait : son hôtesse, à qui il raconta son histoire, et qui était une femme de bon sens, lui promit de lui chercher quelque place, et lui conseilla de tâcher de tirer parti du peu qu'il savait de son métier de graveur. En effet, il se proposa pour graver à très-bon marché des armoiries et des chiffres sur de la vaisselle ou des bijoux, et il trouva quelques

pratiques, entre autres M<sup>me</sup> Basile, jeune et très-jolie femme d'un vieux marchand jaloux qui avait, en partant pour un voyage, laissé M<sup>me</sup> Basile sous la garde d'un commis très-brutal, et d'autant plus incapable de laisser tromper son maître pour d'autres qu'il aurait eu plus d'envie que M<sup>me</sup> Basile le trompât pour lui-même. Rousseau devint éperdument amoureux de M<sup>me</sup> Basile ; il eut un jour le bonheur de passer une demi-heure à genoux sur la natte où elle avait les pieds posés : enivré par le plaisir de la regarder, sa tête se laissa tomber sur les genoux de M<sup>me</sup> Basile, sa bouche se colla sur sa main, tout cela se passait sans dire une parole ; mais on entendit tout à coup arriver le commis. Rousseau, en écrivant cette histoire cinquante ans après, n'en avait pas oublié la plus légère circonstance, et ce fut, dit-il, un des plus heureux moments de sa vie. L'arrivée du mari interrompit cette liaison, au grand regret de Rousseau. Quant à M<sup>me</sup> Basile, il paraît qu'elle n'avait jamais eu d'intentions bien sérieuses.

La logeuse de Rousseau lui procura, par son crédit, l'avantage d'entrer comme laquais chez M<sup>me</sup> la comtesse de Vercellis, femme dont Rousseau, qui lui a servi de secrétaire, compare le style à celui de M<sup>me</sup> de Sévigné. Cependant elle parut sentir très-faiblement le mérite de son nouveau laquais, ne montra point un désir bien vif de connaître ses aventures, se contentant des réponses très-courtes de Rousseau à quelques questions qu'elle lui fit comme par manière d'acquit, et en mourant, trois mois après, ne lui laissa rien par son testament. Rousseau en paraît encore étonné en écrivant ses Mémoires. Cependant, quand il entra chez M<sup>me</sup> de Vercellis, elle était mourante d'une maladie incurable, et sa manière de penser l'aurait plutôt éloignée que rapprochée d'un petit vagabond de Genève, qui était venu comme un étourdi se faire catholique à Turin. A la mort de M<sup>me</sup> de Vercellis, le comte de La Roque, son neveu et son héritier, renvoya toute la maison. Dans le déménagement, un ruban rose glacé d'argent se trouva perdu ; la nièce de la femme de chambre, à qui il appartenait, s'en plaignit ; on fouilla les paquets des domestiques, et le ruban se trouva dans une des poches de Rousseau. Rousseau, surpris, soutint qu'il n'avait pas pris le ruban, et que Marie le lui avait donné. Marie était une petite Savoyarde assez jolie, très-jeune et fort innocente ; M<sup>me</sup> de Vercellis, qui,

dans les derniers temps de sa vie, n'avait plus besoin de cuisinier, l'avait prise pour faire son bouillon. Le comte de La Roque voulut que Marie et Rousseau fussent confrontés devant lui en présence de toute la maison. Marie parut très-calme et très-affligée; elle protesta, en pleurant, de son innocence : « Ah ! monsieur Rousseau, lui dit-elle pour tout reproche, je ne vous aurais pas cru d'un si mauvais caractère. » Rousseau, au contraire, continua d'accuser Marie avec une effronterie *infernale* (je crois me rappeler que c'est son expression). L'assemblée parut être contre Marie; il paraît que c'était aussi l'opinion du comte de La Roque, puisqu'il donna depuis Rousseau à un de ses amis. Cependant il ne voulut pas juger, et, chassant de sa présence les accusés : « Sortez, leur dit-il, j'abandonne le coupable à ses remords. » Rousseau dit que cinquante ans après cette aventure, la nuit, pendant ses insomnies, il crut encore entendre la voix du comte de La Roque. Mais il paraît que ses remords n'ont commencé à le tourmenter que longtemps après l'événement, lorsque, se trouvant à Paris dans cette société qu'il méprisa si fort depuis, il commença à éprouver quelques sentiments honnêtes; du moins pendant le temps qu'il resta dans la ville de Turin, pendant celui qu'il passa en Savoie, on ne voit pas qu'il ait pris la moindre peine pour s'informer du tort que sa calomnie avait pu faire à Marie, et pour chercher à le réparer; et même lorsque, dans ses Mémoires, il insiste sur les malheurs qui ont pu arriver à Marie, sur les remords que cette idée lui fait éprouver, il ne montre pas avoir songé une seule fois en sa vie qu'il pouvait réparer ses malheurs en partie, et qu'il y était obligé. Rousseau retourna chez sa logeuse; il fit alors connaissance avec M. Gaimé, précepteur des enfants de M. de Mellarède, qui lui donna d'excellents conseils, tâchait de lui inspirer quelques principes d'une véritable morale, cherchait à élever son âme. C'est un des deux hommes d'après lesquels il a tracé le tableau du *Vicaire savoyard*; mais le deuxième, qui était un prêtre du séminaire d'Annecy, devint curé quelque temps après ses liaisons avec Rousseau, et fut interdit pour avoir fait un enfant à sa voisine. Rousseau attribue cette aventure à un vieux Savoyard, qu'il dit, dans *Émile*, être protégé par M. de Mellarède : d'où il résulte que Jean-Jacques, pour rendre au précepteur des enfants de M. de Mellarède un témoignage public de sa recon-

naissance, a imaginé de lui attribuer, dans son *Émile*, une aventure qu'il n'a jamais eue.

Rousseau commençait à ne savoir que devenir, lorsqu'un jour le comte de La Roque l'envoya chercher, lui annonça que sur sa recommandation M. le marquis de Villefranche (à ce que je crois), de la maison des Solar<sup>1</sup>, lui donnerait une place dans sa maison. M. de La Roque lui parla de cet arrangement comme d'une chose très-avantageuse, et qui pouvait le conduire à la fortune. Rousseau courut bien vite chez le marquis de Villefranche. Il trouva un vieillard vénérable, ayant de l'esprit, et surtout beaucoup de raison et de bonté. Il traita Rousseau avec amitié, et lui proposa d'accepter dans sa maison une place de laquais. Rousseau ne s'attendait pas à cette chute. Il accepta cependant ; à la vérité, le vieux marquis lui déclara qu'il ne porterait point la livrée, qu'il ne monterait pas derrière les voitures, et qu'il ne serait attaché au service de personne en particulier.

Rousseau fut à peine établi dans la maison, qu'il devint amoureux de M<sup>lle</sup> de Solar, petite-fille du marquis ; il ne quittait pas son antichambé, où il attendait des journées entières le plaisir de la voir passer, et sa vue le saisissait à un tel point que M<sup>lle</sup> de Solar, ayant un jour laissé tomber son gant, Rousseau n'eut pas la force de le ramasser, et eut le chagrin de voir un autre laquais attirer les regards de M<sup>lle</sup> de Solar, et recevoir ses remerciements. En servant à table, il épiait toutes les occasions de la servir, et, les yeux fixés sur elle, il cherchait à deviner ce qu'elle avait envie de demander, car jamais M<sup>lle</sup> de Solar ne s'avisait de s'adresser à lui. Enfin, un jour qu'un seigneur piémontais, qui prétendait bien savoir le français, s'avisait de trouver une faute d'écriture dans la devise de la maison de Solar, *tel fier qui ne tue point*, et de dire qu'il eût fallu écrire *fier*, Rousseau ne put s'empêcher de sourire ; le marquis de Villefranche lui ordonna de parler ; il prouva très-bien que le mot *fier* était bien écrit, parce que ce mot venait du latin *ferit*. Son explication eut un grand succès, et M<sup>lle</sup> de Solar eut la bonté de lui demander à boire. Rousseau, tout hors de lui, répandit sur l'assiette et sur M<sup>lle</sup> de Solar la moitié du verre, et, pour comble

1. C'est chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, que M. de La Roque conduisit Rousseau.

de malheur, le jeune Solar s'avisa de lui dire : « Pourquoi tremblez-vous donc en donnant à boire à ma sœur ? » M<sup>lle</sup> de Solar rougit, et le lendemain sa mère défendit au pauvre Rousseau de rester dans l'antichambre de sa fille.

Vers ce temps, l'abbé de Solar revint dans la maison paternelle ; il prit Rousseau en affection, l'employa à copier tantôt des mémoires de politique, tantôt des dissertations sur la littérature italienne, et, trouvant qu'il ne savait pas le latin, se chargea de lui en donner une leçon chaque jour. Rousseau ne profita point de cette partie de son éducation ; mais comme l'abbé de Solar connaissait très-bien la littérature, et surtout la poésie italienne, et que Rousseau eut occasion d'écrire sous lui beaucoup de remarques sur ces objets, il en prit le goût, qui ne l'a point abandonné depuis.

L'amitié de l'abbé de Solar améliora le sort de Rousseau ; il ne servit plus à table, ne fut plus traité comme un domestique. Il paraît que la famille de Solar, occupée des intrigues de la cour de Turin, et prétendant aux places dans les négociations, avait envie de s'assurer d'un homme qui eût des talents, et qui fût absolument son ouvrage. Elle avait jeté les yeux sur Rousseau ; mais Rousseau avait fait connaissance avec un polisson genevois de son âge, et qui avait, comme lui, quitté son pays. La société de ce polisson lui fit négliger ses instructions ; on lui en fit des reproches, et on ferma à son ami la porte de la maison. Enfin, Rousseau continuant à se mal conduire, on lui signifia son congé ; mais on lui dit qu'avant de sortir, il fallait qu'il parlât au jeune Solar. Ce jeune homme lui fit sur son étourderie, sur les conséquences qu'elle pouvait avoir pour lui, un discours si sensé, si supérieur à son âge et à ce que Rousseau lui connaissait d'esprit, qu'il était aisé de voir que ce discours était le fruit des leçons du grand-père ou de l'abbé de Solar. Il fut terminé par la proposition de le reprendre et de tout oublier s'il voulait promettre de renoncer à ses liaisons avec le petit Genevois, et de continuer à travailler pour s'instruire. Rousseau avait déjà arrangé son voyage avec son ami ; ils devaient courir ensemble le Piémont et la Savoie, munis d'une fontaine de Héron, qu'ils montreraient pour de l'argent ; il répondit fièrement qu'il ne s'exposerait pas à être chassé deux fois de la même maison. Il sortit, et M. de Solar lui ferma la porte un peu rudement sur les

épaules. Après cette aventure, Rousseau partit, sans même dire adieu à l'abbé de Solar, et sans le remercier des leçons de latin qu'il lui avait données. Au bout de quelques jours, la fontaine de Héron se cassa. Rousseau s'aperçut que son ami n'était qu'un polisson, et ils se quittèrent sans regret à Annecy, où Rousseau retourna chez M<sup>me</sup> de Warens, qui le reçut à merveille. « On en dira tout ce qu'on voudra, dit-elle à sa femme de chambre, je le garderai ici. » On lui donna une jolie petite chambre, dont la vue donnait sur une prairie agréable, et le voilà établi chez M<sup>me</sup> de Warens.

Il remarque à cette occasion qu'il avait encore son pucelage, mais qu'il n'était plus vierge. Malgré l'horreur que l'Esclavon lui avait inspirée, il avait profité de ses leçons; content de jouir à sa manière (c'est-à-dire d'après la manie que les corrections de M<sup>lle</sup> Lambercier lui avaient fait contracter) des objets que son imagination lui présentait, il avait appris à se suffire à lui-même. Son tempérament s'était développé, et dans le temps où il était chez sa logeuse, ne sachant pas comment déterminer les femmes à le rendre heureux, quand il espérait de pouvoir se retirer sans être surpris, il s'amusait à montrer à celles qu'il rencontrait l'objet dont M<sup>lle</sup> Lambercier avait si singulièrement ému la sensibilité; du moins, c'est ce que j'ai entendu, car il s'exprime ainsi : « Ce n'était pas l'objet obscène, c'était l'objet ridicule que je leur montrais. » Un jour, il s'était emparé d'une allée souterraine, voisine d'un puits où les servantes des maisons voisines allaient chercher de l'eau. Là il avait commencé sa facétie ordinaire, se montrant et se retirant tour à tour; tout d'un coup, il entend qu'on veut reconnaître et châtier le polisson caché dans l'allée; il s'enfonce; elle était très-longue, mais une lumière le poursuit; enfin, il est surpris à l'extrémité par quelques vieilles femmes armées de manches à balai et par un grand homme noir qui commandait la troupe. On l'interroge assez brutalement; il répond qu'il est un pauvre prince allemand attaqué de folie, et qui voyage pour rétablir sa raison. Alors le grand homme qui lui avait fait tant de peur prononce qu'il faut le laisser aller, au grand regret des vieilles, qui auraient bien voulu que leurs manches à balai ne restassent pas inutiles. Quelques jours après, étant avec ses camarades, il rencontra le grand homme, qui le reconnut. « Ah! vous voilà, mon prince, lui dit-il : avouez que

je vous ai fait grand'peur, moi qui ne suis qu'un coïon. » Heureusement, dit Rousseau, ses camarades ne demandèrent aucune explication au grand homme.

Rousseau vécut heureux quelque temps chez M<sup>me</sup> de Warens, éperdument amoureux d'elle sans qu'il s'en doutât. Elle était très-gaie, et ils passaient les journées à s'amuser comme des pensionnaires de couvent. Cependant M<sup>me</sup> de Warens était trop occupée de projets pour n'en pas former sur l'état futur de Rousseau. Elle décida d'abord qu'il serait prêtre. Il fallut donc sortir de la maison, et s'en aller dans le plus triste séminaire apprendre le latin pour la troisième fois. Le supérieur était un bon homme. C'était un petit vieillard borgne, hideux, ami de M<sup>me</sup> de Warens, qui lui avait donné dans la maison l'emploi de la lacer, fonction qu'il remplissait gravement, tandis que M<sup>me</sup> de Warens jouait tantôt avec Rousseau, tantôt avec quelques autres de ses amis, le traînant après elle toujours fidèlement attaché à son lacet. Le premier maître qu'on donna à Jean-Jacques lui déplut au point de lui donner des vapeurs; le deuxième fut un très-bon homme, c'est un des deux modèles du *Vicaire savoyard*. Mais Rousseau n'apprit point encore le latin, et il fut déclaré incapable de devenir prêtre, comme on l'avait déjà déclaré incapable d'être procureur. Rousseau était alors assez bon catholique, et croyait de très-bonne foi au dieu de M<sup>me</sup> de Warens. Il ignorait encore quel accommodement elle avait fait avec son dieu pour le dogme ou pour la morale. Ce fut, à ce que je crois, peu après cette sortie du séminaire que Rousseau fut témoin d'un miracle. Le feu avait pris dans la ville d'Annecy, et menaçait l'église des Cordeliers. La maison de M<sup>me</sup> de Warens était fort proche. Rousseau aida dans le déménagement, et revint ensuite dans le jardin, prier Dieu d'éteindre le feu à côté de sa bonne maman. L'évêque, qui accourut portant Dieu dans sa main, le priait de plus près encore. Enfin le vent changea, l'église ne fut pas brûlée; on cria au miracle, et Rousseau y crut de très-bonne foi; il n'était pas même éloigné de s'imaginer qu'il y avait eu aussi quelque part, tant la présence de M<sup>me</sup> de Warens et la circonstance de la nuit et du jardin avaient donné de ferveur à sa prière. C'est ce miracle qu'il attesta dix ans après, et bien tard pour son honneur, lorsqu'on voulut faire un saint de ce pauvre évêque d'Annecy. Fréron déterra cette attestation, et l'inséra dans ses feuilles, lorsque les *Lettres de la*

*montagne* parurent. Rousseau a la bonne foi de convenir que c'était une excellente plaisanterie.

M<sup>me</sup> de Warens, ne pouvant tirer parti de la théologie pour la fortune de Jean-Jacques, voulut essayer de la musique de la cathédrale. Cette manière de vivre convint davantage à Rousseau. Son maître était un ivrogne très-gai ; il soupait quelquefois avec Rousseau chez M<sup>me</sup> de Warens. C'est dans ce temps, à ce que je crois, que Rousseau raconte en grand détail qu'étant sorti un matin de chez lui pour voir le lever du soleil, il trouva sur le bord d'un ruisseau voisin de la maison deux jeunes demoiselles à cheval, dont l'une était d'Annecy, et l'autre, née en Suisse, s'était établie chez son amie pour quelque temps. Elles avaient seize à dix-sept ans, et Rousseau environ dix-neuf ans. Les chevaux ne voulaient point passer l'eau ; Rousseau en prend un par la bride, se met dans l'eau jusqu'aux genoux, et fait passer les demoiselles de l'autre côté du ruisseau. Elles lui proposent de les accompagner à quelques lieues de là, dans une métairie appartenant aux parents de la demoiselle d'Annecy, où elles vont passer la journée. Rousseau accepte, et monte en croupe derrière une d'elles. Ici Rousseau interrompt sa narration pour demander pardon aux dames de la cour d'avoir été en croupe derrière cette demoiselle sans lui prendre les tétons. Cependant on arrive ; la journée se passe très-bien : les jeunes filles étaient fort innocentes et fort gaies ; Rousseau fut fort nigaud et fort amoureux, mais sans savoir bien précisément de laquelle des deux ; toujours prêt à faire une déclaration à celle avec qui on le laissait seul un instant, et toujours interrompu par l'autre avant que la première phrase fût arrangée. Cependant il eut dans ces tête-à-tête le bonheur de baiser la main d'une de ces demoiselles, qui eut à peine l'air de s'en apercevoir. Rousseau crut alors que le moment de son bonheur était venu ; mais la compagne arriva. En se séparant le soir, les demoiselles convinrent que l'une d'elles prendrait Rousseau pour amoureux, et que l'autre jouerait le rôle de confidente. Cette plaisanterie, que Rousseau était tenté de prendre autrement, n'eut pas de suite ; mais en écrivant ses Mémoires il paraît dans le récit de cette aventure ne pas pouvoir se persuader que deux jeunes filles aient pu traiter avec légèreté un petit écolier de musique qui devait devenir un jour J.-J. Rousseau. Il ne fit pas de grands progrès en ce genre, et il fallut

quitter cette étude, parce que M. Le Maître (c'est le nom de sa dignité); parce que, dis-je, ce M. Le Maître, qui était vieux, sujet à des attaques d'épilepsie, et qui n'avait pour tout bien que ses recueils de messes, de motets, etc., voulait tâcher d'en tirer quelque parti pour s'assurer de quoi vivre. Il n'avait rien à espérer de la reconnaissance du chapitre d'Annecy, et beaucoup à se plaindre de la hauteur des chanoines, qui ne croyaient pas qu'un homme qui a prouvé des quartiers paternels et maternels puisse avoir tort contre un roturier. Il résolut donc de quitter Annecy; mais les chanoines, avec qui il avait des engagements, eussent empêché son départ ou saisi sa musique. Il partit en secret pour Lyon avec Rousseau. La musique allait plus doucement. Le pauvre musicien s'avise de conter son aventure à un comte de Lyon et à un cordelier : tous deux trahirent le musicien, et avertirent les chanoines d'Annecy. La musique fut confisquée. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le même cordelier, ayant passé en Savoie, et se trouvant de la société de M<sup>me</sup> de Warens quelque temps après, Rousseau en fait le portrait comme d'un très-honnête homme; après quoi il ajoute froidement : « Il est vrai qu'il trahit le secret du pauvre Le Maître, et il faut avouer que ce ne fut pas le plus beau trait de la vie du P. Caton. »

M. Le Maître, quelques jours après son arrivée à Lyon, eut une attaque d'épilepsie dans la rue. Rousseau l'accompagnait; le peuple accourt; Rousseau dit à ses voisins l'adresse de M. Le Maître, tourne le coin de la rue, et part pour Annecy, laissant son maître et son ami étendu sur le pavé entre les mains de la populace. A son retour, Rousseau fut reçu de M<sup>me</sup> de Warens comme s'il ne venait pas de faire une mauvaise action (je ne suis pas cependant sûr qu'il la lui ait avouée); il passa quelque temps encore chez elle; après quoi M<sup>me</sup> de Warens fut obligée, par la suite de ses projets, et pour des affaires dont Rousseau n'a jamais su le secret, de quitter Annecy pour aller à Turin, de Turin à Paris et de Paris à Chambéry, où elle fixa ensuite son séjour. Elle commença par charger Rousseau de conduire sa femme de chambre à Fribourg, chez ses parents. Elle était assez jolie, et Rousseau, pendant tout le voyage, coucha dans la même chambre; il ne croyait pas que la bonne fille eût fait beaucoup de résistance; mais il avoua qu'il n'osa rien tenter, parce qu'il ignorait quelle attitude il fallait prendre, et qu'il craignait appa-

remment que la jeune fille ne voulût point se donner la peine de l'instruire. Après avoir remis cette fille à ses parents, Rousseau passa par Lyon, où il vit son père qui était remarié. On le reçut bien; on lui donna d'excellents avis, à souper, à coucher, mais on ne lui parla ni de rester ni de lui procurer une place. Il partit donc, ne sachant où aller, et ayant à peine de quoi payer son gîte pendant quelques jours.

Dans ce voyage de Suisse, il lui arriva deux fois de coucher dans les auberges, ou d'y vivre sans avoir de quoi payer. Il a remboursé depuis ces bonnes gens. Il parle beaucoup à ce sujet de la générosité des pauvres. On voit, par la suite de son histoire, qu'il aurait pu parler aussi de celle des riches; mais jamais à leur égard il ne lui échappe d'effusion de cœur. On voit qu'il regardait un bienfaiteur riche comme un homme qui avait de la supériorité sur lui, au lieu qu'il devenait lui-même le supérieur en honorant des effusions de sa reconnaissance quelques malheureux cabaretiers de village. Je ne sais si c'est à l'occasion de la détresse où il était alors que, parlant de son indépendance, de son peu de prévoyance, de son insouciance qui l'exposaient sans cesse à manquer de tout, il dit ces paroles que j'ai retenues, et que les bons éditeurs n'auront pas la malice de supprimer: Quant à ma subsistance, pourquoi m'en serais-je embarrassé? *j'aurais pu mendier ou voler.* (Je souligne ces paroles parce qu'elles sont dans les Mémoires, *totidem verbis*, *mendier* ou *voler.*)

De Lyon, Rousseau passe à Vevay; il s'y arrête, s'établit dans une auberge, se donne pour un Parisien, grand musicien, compose pour le concert de la ville une cantate sans se douter des règles de la composition, la fait exécuter au milieu des éclats de rire des musiciens et des spectateurs, et finit par être totalement démasqué par un jardinier, véritable Parisien, qui découvre que, loin d'être né à Paris, il n'y a jamais été.

M<sup>me</sup> de Warens avait quitté Annecy sans instruire Rousseau de sa marche; il erre dans la Suisse, et rencontre dans une auberge une espèce d'évêque grec qui se disait chargé par le patriarche latin de Jérusalem de recueillir des aumônes dans toute la chrétienté. Il parlait italien et ne savait pas le français. Rousseau s'arrange avec lui pour lui servir d'interprète en Suisse, et pour le suivre ensuite dans son diocèse. Arrivé à

Soleure, l'évêque va rendre visite à l'ambassadeur de France, accompagné de son interprète, qui se donnait pour Français. Malheureusement, M. de Bonac, alors ambassadeur en Suisse, l'avait été à Constantinople; il se connaissait en évêques grecs, et lorsque Rousseau voulut sortir, on lui signifia un ordre de M. l'ambassadeur de ne pas sortir de l'hôtel. Il fut conduit devant M. de Bonac, qui lui dit que le prélat grec était un escroc, et que, le sachant Français, il s'était servi de son autorité d'ambassadeur pour l'empêcher de se perdre en suivant son aventurier grec. Rousseau fut alors obligé de dire qu'il n'était pas Français; il avoua sa misère et une partie de ses folies. M. de Bonac le plaignit, lui promit de s'occuper de son sort, lui proposa de rester chez lui et d'être employé dans ses bureaux, jusqu'à ce qu'il pût juger des emplois auxquels il était ou pourrait se rendre propre; lui dit que pour son bien il le retiendrait jusqu'à ce que l'évêque grec fût sorti de Soleure, et qu'aussitôt il reprendrait sa liberté.

Rousseau fut quelque temps employé dans les bureaux de M. de Bonac; mais soit que, dégoûté de rester subalterne, il négligeât le travail, soit qu'il parût à son protecteur plus propre à la littérature qu'aux affaires (car, à l'exemple d'un premier secrétaire de M. de Bonac, homme de lettres connu<sup>1</sup>, mais dont j'ai oublié le nom, il était devenu poète), M. de Bonac crut qu'il valait mieux lui procurer une éducation à Paris que de le garder dans ses bureaux. On lui proposa celle du neveu d'un officier suisse, nommé Godard. M. de Bonac lui donna de quoi faire le voyage de Paris, et, comme cette affaire ne réussit point, il lui envoya de quoi retourner en Suisse. M<sup>me</sup> de Warens avait quitté Paris lorsque Rousseau eut découvert où elle y avait logé; il partit donc pour Lyon, où il resta le temps qu'il fallait pour apprendre dans quelle ville son ancienne protectrice s'était fixée. Prêt à manquer d'argent, il jugea à propos de coucher dans la rue pour ménager le peu qui lui restait. Il y eut deux aventures destinées encore par les éditeurs à être supprimées; l'une avec un ouvrier de Lyon, qui, le voyant la nuit sur un banc dans Bellecour, vint lui proposer de se désennuyer à côté l'un de l'autre, et lui en donna l'exemple. Ce spectacle fit l'effet contraire

1. M. de La Martinière.

de la leçon que lui avait donnée l'Esclavon de l'hospice : il corrigea Rousseau de ce vice. Quelques jours après, un abbé, le voyant aussi sur la place, lui proposa de venir coucher chez lui ; Rousseau apprit, en arrivant dans l'appartement, qu'il était question de partager le lit de l'abbé ; et, lorsqu'ils furent couchés, il vit, par les propos de son hôte, que ce n'était point par un pur motif d'hospitalité qu'il l'avait recueilli. Rousseau le refusa poliment mais nettement ; et ils passèrent la nuit très-tranquillement. Le lendemain, l'abbé lui proposa à déjeuner, et le mena chez ses hôtes qui, voyant l'abbé avec un homme qui avait couché chez lui, leur donnèrent à tous deux les marques de haine et de mépris qu'elles purent imaginer. L'abbé faisait semblant de ne pas s'en apercevoir, et Rousseau ne pouvait deviner en quoi il leur avait déplu.

Rousseau apprit enfin que M<sup>me</sup> de Warens était à Chambéry ; il alla l'y rejoindre ; elle était alors logée dans une très-vilaine maison qu'elle louait fort cher ; mais cette maison appartenait à un ministre qui ne trouvait guère à la louer, et M<sup>me</sup> de Warens avait trouvé ce moyen de n'être plus exposée à des tracasseries pour le paiement de sa pension. Elle reçut Jean-Jacques avec la tendresse d'une mère, et eut bientôt le crédit de le faire entrer, en qualité de commis, dans un bureau établi à Chambéry pour former un cadastre en Savoie. Au lieu de s'occuper du cadastre, Rousseau s'occupa de musique, et quitta son emploi pour se faire maître de chant. Il eut des écoliers et de jolies écolières, dont il devint amoureux, suivant son usage. Il y avait, entre autres, une demoiselle Lard, qui ressemblait à une statue de marbre, et à qui son père faisait apprendre la musique dans la vue de l'animer. M<sup>me</sup> Lard, sa femme, n'en avait pas besoin ; elle avait pris du goût pour Rousseau, et à chaque leçon qu'il donnait à sa fille, elle l'obligeait à recevoir cinq ou six baisers sur la bouche très-vivement appliqués. La présence de M. Lard lui-même ne l'arrêtait point. Rousseau ne manquait pas de faire confidence de ses petites aventures à M<sup>me</sup> de Warens ; il lui racontait les agaceries de M<sup>me</sup> Lard, la passion qu'une des principales couturières de la ville avait prise pour lui, quoique assez vieille et fort laide ; la bonté avec laquelle cette couturière se chargeait de ses billets pour une jeune demoiselle à laquelle il adressait des déclarations. M<sup>me</sup> de Warens comprit alors tout

le danger que courait Rousseau. Une première liaison décide quelquefois du sort de la vie ; il pouvait faire de mauvais choix ; plus il était innocent, plus le danger était grand. Elle résolut de choisir pour lui, de l'enlever aux périls de l'ignorance, et de le délivrer de cette envie de s'instruire qui aurait pu finir par le rendre complètement fou.

Dans les premiers temps de son mariage, M<sup>me</sup> de Warens s'était liée avec un comte de Tavel, qui avait le malheur d'être athée, et qui lui avait inspiré sur la fidélité conjugale des principes dont elle avait su profiter. Elle quitta bientôt ce premier amant, mais elle resta fidèle à ses principes, et, devenue catholique de bonne foi, elle continua de regarder ses faveurs comme une chose dont elle avait droit de disposer. Tantôt c'était un moyen de s'attacher davantage ses amis, une autre fois c'était le prix de l'amitié ou des services. Le tempérament n'y entraît pour rien, à ce que Rousseau prétend. Ce point de morale n'était pas le seul objet sur lequel l'opinion de M<sup>me</sup> de Warens différât de celle des prêtres : l'éternité des peines, la grâce, les mystères étaient traités avec la même légèreté ; et tout ce que les prêtres obtenaient d'elle, c'était un acte de soumission entière à toutes les décisions de l'Église, quelles qu'elles fussent ; après quoi elle ne se faisait aucun scrupule de critiquer chaque décision en particulier. Depuis son établissement à Chambéry, elle avait jugé que le zèle et les vertus de Claude Anet, son laquais, méritaient la récompense la plus douce qu'elle pût accorder. En même temps elle l'avait changé en directeur de son jardin des plantes ; c'était lui qui allait chercher dans les Alpes les herbes dont elle avait besoin pour son laboratoire. Rousseau savait le germe des liaisons de M<sup>me</sup> de Warens avec Claude Anet. Un jour que, dans un mouvement de colère, M<sup>me</sup> de Warens lui avait dit qu'il n'était qu'un manant, le pauvre garçon s'empoisonna. Il fut secouru à temps par Rousseau, et M<sup>me</sup> de Warens, dans le trouble où cette circonstance l'avait jetée, ne put garder son secret.

Ce fut quelque temps après que M<sup>me</sup> de Warens mena Rousseau dans le jardin des plantes qu'elle avait hors de la ville : il y avait dans ce jardin un salon, où elle le fit entrer seul avec elle. Là, après lui avoir fait sentir le danger que ses mœurs ou sa santé pourraient courir si on l'abandonnait à ses sens et à son inexpérience, et après lui avoir exposé ses principes sur la con-

tinence, M<sup>me</sup> de Warens proposa à son élève de lui faire connaître ce bonheur qu'il ignorait encore, et se chargea de calmer ses sens et de le délivrer de l'état d'angoisse et de tourment où l'excès de continence l'avait réduit. Elle lui proposa alors des conditions dont il fallait jurer solennellement l'exécution, lui donna huit jours pour y réfléchir, au bout duquel temps il reviendrait dans ce jardin pour y déclarer son refus, ou y faire le serment et perdre son pucelage en cérémonie. Rousseau aimait M<sup>me</sup> de Warens avec la plus grande tendresse : cependant l'effet de ce discours fut de lui inspirer l'effroi le plus mortel. Bien loin d'attendre la fin des huit jours avec impatience, jamais il ne se plaignit tant de la brièveté des jours. Le terme fatal arriva. Rousseau se rendit au jardin tout tremblant, fit le serment convenu, dont il n'a pas jugé à propos de nous donner les détails (quoiqu'ils fussent sûrement bien dignes d'être présentés avec le reste au trône de Dieu). Enfin il reçut avec docilité les leçons de M<sup>me</sup> de Warens : le bon Claude Anet fut mis dans la confiance. Ce *respectable* garçon avait pour sa maîtresse un attachement, une vénération qui l'empêchait de se plaindre du partage. Au contraire, il donnait à Rousseau les avis les plus salutaires sur la manière dont il fallait s'y prendre pour rendre heureuse M<sup>me</sup> de Warens. Claude Anet mourut peu de temps après d'une pleurésie qu'il avait gagnée en allant herboriser sur les Alpes. Il fut fort regretté de M<sup>me</sup> de Warens, qui était parvenue à faire réussir le projet de l'établissement d'une chaire de botanique à Chambéry, école où Claude Anet eût été le premier professeur. Rousseau le pleura comme s'il n'eût pas été son rival. Il parle avec regret des scènes délicieuses qui se passaient entre eux trois, lorsque M<sup>me</sup> de Warens les assurait que tous deux étaient également nécessaires à son bonheur.

Débarrassé de son pucelage, Rousseau fut plus tranquille, il s'occupa un peu de littérature française. M. Simon, juge-mage de Chambéry, avait une bibliothèque bien composée, faisait venir les livres nouveaux, et ne manquait ni d'instruction ni de goût. Ses conseils et sa société furent utiles à Rousseau. Ce M. Simon était d'ailleurs pétri de ridicules : une grosse tête sur le corps d'un nain, des cuisses et des jambes longues et mal tournées, des bras qui descendaient au-dessous du genou, une perruque qui tombait sur ses talons, tel était l'extérieur de

M. Simon. D'ailleurs, galant auprès des dames, parlant de ses bonnes fortunes, et ayant tous les airs que les véritables bonnes fortunes peuvent donner à un sot. Après ce portrait, Rousseau ajoute : « C'était un bon petit homme, et j'ai cru devoir lui donner ici une marque de ma reconnaissance. » Ce fut vers ce temps que Rousseau lut les *Lettres philosophiques*; il avoue que cet ouvrage fit naître en lui le goût de la philosophie, « quoique, dit-il, ce ne soit pas le meilleur ouvrage de Voltaire ». Il vit aussi à Chambéry beaucoup d'officiers français qui allaient à l'armée d'Italie et en revenaient, entre autres M. de Senneterre, dont il parle avec éloge. Le roi de Sardaigne était allié de la France; Rousseau, qui ne voyait que des Français et leurs alliés, se passionna pour la France, et cette passion, il l'a toujours conservée : les défaites des Français ont toujours été pour lui un chagrin très-vif, et leurs victoires le comblaient de joie. Cependant Rousseau, étant encore à Annecy, avait fait un rêve; il s'était vu transporté dans une petite maison située dans un beau paysage; il y avait passé des instants délicieux avec une femme charmante. Il résolut de réaliser ce rêve avec M<sup>me</sup> de Warens : elle loua donc une maison de campagne où ils allèrent passer l'été. Rousseau s'y trouva très-heureux; il partageait sa vie entre les soins champêtres, auxquels il n'entendait rien, l'étude et M<sup>me</sup> de Warens. Aucun importun ne venait les y troubler, excepté deux jésuites, dont l'un était leur confesseur. Rousseau avait cependant dès ce moment des doutes sur l'enfer; ces doutes l'embarrassaient beaucoup : il serait réellement bien désagréable d'aller en enfer uniquement pour avoir cru qu'il n'y en avait point. Jean-Jacques chercha donc un moyen de se délivrer de ses doutes et de savoir à quoi s'en tenir. Il se plaça vis-à-vis d'un arbre, une pierre à la main, et prêt à lancer la pierre, après une fervente prière à Dieu, il dit : « Si cette pierre touche l'arbre, je croirai qu'il n'y a point d'enfer; si elle manque l'arbre, je croirai qu'il y en a un. » Heureusement il avait pris la précaution de choisir un gros arbre et de se placer très-près; la pierre frappa l'arbre, et Rousseau resta convaincu toute sa vie qu'il n'y avait point d'enfer.

Voilà donc Rousseau tête à tête avec M<sup>me</sup> de Warens dans la petite maison des Charmettes, partageant son temps entre l'amour, l'étude et les soins champêtres. Il gagna des vapeurs à

force d'être heureux, et, ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'écrivant trente ans après cette partie de son histoire, il en paraît comme étonné. Ces vapeurs devinrent très-fortes. Un jour qu'il rangeait une table, il éprouva un mouvement extraordinaire; il crut que son cœur allait s'élaner de sa poitrine, que ses vaisseaux allaient se briser. Depuis ce moment, son tempérament a changé : plus de nuits paisibles, plus de calme dans le pouls, une palpitation de cœur presque continuelle, tel fut son état le reste de sa vie, et l'altération du tempérament en produisit une dans son caractère, qui devint plus ardent et plus passionné.

La fortune de M<sup>me</sup> de Warens était si bornée, elle avait fait tant de projets, protégé tant de gens, que ses deux mille livres de pension, saisies souvent par des créanciers, suffisaient à peine à sa subsistance. Cependant, quoiqu'elle eût une maison à la ville, elle avait pris une campagne par complaisance pour Rousseau, et cette campagne, loin d'être un objet d'économie et de revenu, avait été une augmentation de dépense. Cela donnait quelques scrupules à Rousseau, qui trouvait qu'il n'était pas trop moral de réduire à la mendicité une femme qui avait tant fait pour lui. Ce scrupule n'aboutit qu'à quelques voyages entrepris par lui pour se procurer quelques places, voyages inutiles, pour chacun desquels M<sup>me</sup> de Warens lui faisait un petit équipage, ce qui augmentait encore la détresse commune.

A la fin, les vapeurs devinrent si fortes que M<sup>me</sup> de Warens crut devoir conseiller à Rousseau de quitter la maison des Charmettes, où ils n'avaient pour compagnie que deux jésuites, leurs confesseurs; elle lui proposa d'aller consulter les médecins de Montpellier. Il partit, et à peine eut-il quitté ce séjour délicieux qu'il se trouva presque guéri. Après quelques jours de voyage, il rencontra une femme encore jeune et jolie, et un vieux marquis voyageant pour sa santé, et très-mauvais plaisant. Ce marquis s'avisa de supposer, dès le premier jour, que Rousseau était amoureux de la dame, mais que son respect l'empêchait de montrer toute sa passion, et il lui faisait entendre qu'avec moins de respect il serait plus goûté. Ces manières intimidèrent tellement Rousseau, qui s'imagina que l'on voulait lui faire faire une déclaration ridicule pour se moquer ensuite de lui, qu'il fallut absolument qu'un jour, pendant que le marquis faisait sa méridienne, la dame le menât hors de la ville (c'était à Valence ou Montéli-

mart), dans un petit bois, et là s'expliquât d'une manière excessivement claire sur la preuve d'amour à laquelle elle avait le plus de confiance. Rousseau la trouva infiniment plus ardente que M<sup>me</sup> de Warens, et jugea qu'à tout prendre c'était une meilleure jouissance. Il profita de l'occasion pendant quelques jours, et promit à sa dame, qui était de Bourg-Saint-Andéol, d'aller passer l'hiver avec elle. Il est bon de savoir que, dans tout ce voyage, Rousseau s'appelait M. Dunning, Anglais, quoiqu'il ne sût pas un mot de cette langue, et que la dame de Bourg-Saint-Andéol, qui vit encore, apprendra en lisant ces mémoires que le Dunning anglais qu'elle a presque violé il y a quarante ans est l'illustre Jean-Jacques. Rousseau a mis son nom en toutes lettres, apparemment par reconnaissance, ou de peur que Dieu, à qui il destine ce beau livre, ne pût pas le deviner.

Il resta quelques mois à Montpellier. Il prévint M<sup>me</sup> de Warens qu'il passerait l'hiver à Bourg-Saint-Andéol, afin « d'être plus près de sa chère maman » (cette galanterie n'est pas dans les Mémoires, mais dans les lettres imprimées). Cependant il lui prit des remords; il trouva qu'il n'était pas trop juste d'employer l'argent de M<sup>me</sup> de Warens à se divertir avec une autre. D'ailleurs, la dame de Bourg-Saint-Andéol avait une jolie fille, dont Rousseau était sûr de devenir amoureux. Il prit donc le parti très-sage de retourner à Chambéry, et il ne se crut pas même obligé d'avertir la dame de Bourg-Saint-Andéol qu'il avait changé d'avis. Rousseau part donc pour Chambéry, annonce son arrivée, et s'attend que, suivant son usage, M<sup>me</sup> de Warens aura préparé une petite fête pour le recevoir. Point du tout, il trouve tout tranquille dans la maison; il monte en tremblant à la chambre de M<sup>me</sup> de Warens. « Ah! te voilà, petit! j'en suis bien aise, » fut toute la réception; elle n'était pas seule; un garçon perruquier était auprès d'elle; Rousseau l'avait déjà rencontré dans la maison; alors il y était établi, et Rousseau apprit par la bonne M<sup>me</sup> de Warens qu'il avait succédé à M. Claude Anet. Rousseau voulut hasarder une représentation sur ce qu'un cœur qu'il croyait à lui.... « Mais, mon ami, lui dit M<sup>me</sup> de Warens, vous étiez absent. » Elle lui proposa ensuite de vivre comme du temps de Claude Anet, mais Rousseau ne put s'y résoudre; il se jeta aux pieds de M<sup>me</sup> de Warens, prit le ton d'un héros de roman, dit qu'il ne voulait point, par un indigne partage, déshonorer l'autel

où il avait sacrifié, avilir l'objet de son adoration et de son amour. M<sup>me</sup> de Warens, forcée de choisir, préféra le perruquier. C'est à cette époque que Rousseau s'écrie : « *Ame céleste, qui es actuellement dans le sein de Dieu, pardonne si j'ai révélé tes faiblesses; sois sûre que s'il a existé des femmes plus chastes, du moins il n'y a jamais eu d'âme plus pure.* » Cela est beaucoup mieux dit, mais en voilà le sens, et j'ai retenu les mots essentiels que je souligne. Peu de temps après cette aventure, Rousseau fut placé à Lyon comme gouverneur des enfants de M. de Mably, frère de l'abbé de Mably; on lui donna le soin de la cave. Dans cette cave il y avait du vin d'Arbois très-joli, qui devint trouble; Rousseau se chargea de l'éclaircir et manqua son coup; mais le vin gâté pour les autres ne l'était pas pour lui, il en volait de temps en temps des bouteilles qu'il buvait en secret, en mangeant des gâteaux et en lisant un roman; car, quelque bon que pût lui paraître du vin volé, il lui était impossible de le boire sans gâteaux et sans livres. Les bouteilles accumulées dans sa chambre le trahirent, on lui ôta la clef de la cave. Peu après, ayant eu le bonheur de trouver un moyen nouveau de noter la musique, il quitta M. de Mably, et après avoir été prendre conseil de M<sup>me</sup> de Warens, que le perruquier achevait de ruiner, il vint à Paris présenter son ouvrage à l'Académie des sciences, ne doutant pas qu'il n'y eût là de quoi l'enrichir et le couvrir de gloire. Telle est la vie de Rousseau jusqu'à trente ans. Il serait difficile de deviner, en la lisant, que c'est le commencement de l'histoire d'un philosophe moraliste.

— Nous attendions une seconde représentation de la tragédie d'*Azémire*, de M. Chénier, pour avoir l'honneur de vous en rendre compte<sup>1</sup>. Si la petite supercherie à laquelle l'auteur s'est permis d'avoir recours n'a pu sauver son ouvrage à Paris du sort qu'il avait trop de raison de redouter, la chute en a été cependant beaucoup moins humiliante sur ce dernier théâtre qu'elle ne l'avait été sur celui de Fontainebleau : on a continué de l'annoncer plusieurs jours sur toutes les affiches, et l'on pensait que l'auteur n'avait suspendu les représentations que pour y faire des changements; mais il aura senti sans doute que les changements ne suffisaient pas pour en assurer le succès, et il n'a pas voulu

1. Voir précédemment, page 485.

abuser plus longtemps de l'espèce de politesse que les Comédiens croient devoir à tous les auteurs tombés, dont le caractère ou la réputation mérite quelques égards. Il vient de retirer décidément sa pièce et de l'affiche et du théâtre. L'espèce de célébrité qu'elle a obtenue par sa chute même nous a fait désirer de nous en procurer la lecture.

Cette pièce offre une des plus faibles conceptions, quant au plan, que nous ayons vues depuis longtemps au Théâtre-Français. Elle ressemble à toutes celles qui offrent des amantes abandonnées; mais c'est moins à ces ressemblances, que M. Chénier s'est attaché surtout à déguiser, qu'il doit imputer la chute d'*Azémire* qu'à une conduite mal tissée, dont l'intérêt, toujours le même, ne pouvait, par la fastidieuse répétition des mêmes situations, que décroître d'acte en acte. Quinault sut très-bien éviter tous les écueils de ce sujet. Dans son *Armide*, le chef-d'œuvre de ce poète lyrique, s'il ne présente qu'une seule fois Renaud avec Armide, il peint leur amour des couleurs les plus passionnées; tout ce que se disent ces amants respire l'ivresse, le délire de leur bonheur; c'est par l'expression même de ces sentiments qu'il prépare l'intérêt du sacrifice que Renaud va faire d'une passion si vive, et du sublime désespoir d'Armide. Mais Quinault s'est bien gardé, comme l'a trop fait M. Chénier, de faire quitter Armide par Renaud, pour la lui faire reprendre et la quitter encore; le chevalier danois l'entraîne malgré lui pendant l'absence d'Armide; et si, rappelé par ses cris et retenu par elle, ce héros reparait, c'est pour consoler Armide en lui parlant encore d'un amour qu'il n'imvole qu'à la gloire, et que ce sentiment même ne saurait éteindre; c'est malgré lui qu'on l'arrache des bras d'Armide expirante. M. Chénier a cru pouvoir faire mieux que Quinault, et cet essai, comme on le voit, lui a mal réussi. Il n'a pas été plus heureux dans le rôle de Soliman, calqué sur celui d'Iarbe de la *Didon* de M. de Pompignan; il a craint encore que la ressemblance ne fût trop marquée; le rival dédaigné par Didon déploie toujours, dans cette tragédie, un caractère noble et même imposant; le soudan qui le remplace dans *Azémire* n'est qu'une espèce d'imbécile qui veut toujours s'en aller et qui reste toujours, dont le rôle plus qu'insignifiant, ne sert pas même à ralentir la marche de l'action. C'est bien plus à ces défauts qu'à des ressemblances qu'il était impossible de dissimuler que M. Ché-

nier doit attribuer le sort désastreux que vient d'éprouver coup sur coup *Azémire* sur le théâtre de la cour et sur celui de la capitale. Nous osons croire seulement qu'on a traité à Fontainebleau cette première tragédie d'un jeune homme de vingt-deux ans avec un dédain trop décourageant. Le style de cet ouvrage, sans offrir jamais une touche originale, ces expressions trouvées, ces vers créés d'un seul jet, a paru en général d'une facilité heureuse et d'un goût assez simple; il y a dans son dialogue une sorte d'abondance naturelle qui le garantit presque toujours du luxe de ces sentences parasites, de ces maximes vagues, de ces lieux communs qui remplissent si souvent le vide de la scène dans nos tragédies modernes. C'est moins la couleur qui manque au talent de M. Chénier que le dessin, l'invention, ce sentiment des effets dramatiques que le travail donne si rarement, et que le talent d'écrire ne remplace jamais.

Il a, dit-on, quatre autres tragédies reçues à la Comédie-Française; il faut espérer que les deux leçons qu'il a reçues du public, pour *Azémire* et pour *le Page supposé*, lui apprendront à travailler plus difficilement.

— *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc.*, par M. William Coxe, membre du collège royal de l'université de Cambridge, etc., traduit de l'anglais, enrichi de notes et des éclaircissements nécessaires, par M. P.-H. Mallet, ci-devant professeur royal à Copenhague, etc.; ouvrage orné de cartes géographiques et portraits. Quatre volumes in-8°, à Genève.

Le succès qu'avaient eu les *Lettres sur la Suisse* ne pouvait manquer de faire accueillir avec empressement ce nouvel ouvrage de M. Coxe; on y retrouve le même ton de simplicité, de candeur, des faits curieux, intéressants, des observations qui annoncent un esprit sage, beaucoup d'exactitude et d'impartialité. Quelques lecteurs lui ont reproché l'emphase un peu bourgeoise avec laquelle il s'est permis de parler de l'accueil dont les différents souverains à qui il a eu l'honneur d'être présenté ont daigné l'honorer; mais comment ce léger ridicule pourrait-il faire oublier tout ce que son livre offre d'ailleurs d'intérêt et d'instruction? Ce n'est pas la partie descriptive qui est la plus étendue; des digressions historiques occupent au moins les deux tiers de ce nouveau Voyage. Nous ne pouvons dissimuler que M. Coxe s'est beaucoup plaint, pendant le voyage qu'il vient de faire ici,

de l'extrême liberté avec laquelle son traducteur avait disposé de son ouvrage ; il nous paraît cependant assez bien démontré qu'en général nous n'y avons rien perdu ; M. Mallet a toujours l'attention d'avertir des changements qu'il a cru devoir se permettre, et d'en expliquer le motif ; il nous paraît difficile qu'on ne soit pas le plus souvent de son avis. Les additions les plus importantes que nous devons à M. Mallet regardent principalement le Danemark ; or M. Coxe avoue lui-même, dans la préface de son ouvrage, que c'est l'article de son livre le moins complet, et c'est assurément celui que l'historien du Danemark pouvait suppléer de la manière la plus intéressante. Son morceau sur la révolution de 1660 nous a paru fait de main de maître. Le *Voyage en Norvège* est un tableau absolument neuf ; peut-être y remarque-t-on quelques réflexions un peu hasardées, mais il y règne aussi un ton plus facile et plus animé que ne l'est ordinairement celui de l'auteur ; ce morceau se ressent de l'âge où il a été fait, c'est en 1755 ; M. Mallet était fort jeune alors. Le long séjour qu'il a fait depuis en Danemark, ses liaisons avec des personnes très-instruites, l'ont mis en état de rectifier ses propres observations et de les étendre ; mais, quant à la forme épistolaire qu'il avait donnée d'abord à ce petit ouvrage, il a cru devoir la conserver, et nous pensons que ses lecteurs lui en sauront gré.

— *Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France, par un honnête homme qui, depuis qu'il connaît ces lois, n'est pas bien sûr de n'être pas pendu un jour.* Brochure in-8°. Le titre de cette petite brochure est peut-être ce qu'elle offre de plus piquant. Les changements que l'auteur propose paraissent dictés, en général, par un esprit de justice et d'humanité, mais ils ne sont ni discutés, ni approfondis, ni présentés même d'une manière bien neuve ; ce sont les idées que l'on a déjà vues dans les Mémoires de M. Dupaty, et dans les pamphlets de M. le marquis de Condorcet. Il conclut avec le premier « que ceux qui redoutent tant qu'à force de vouloir mettre l'innocence en sûreté on ne laisse trop de coupables impunis, devraient se souvenir qu'un innocent ne peut être condamné sans qu'il n'échappe un coupable ».

On attribue ce petit écrit au comte de Lally-Tollendal.

## ÉPIGRAMME

SUR M. DE RULHIÈRE, DÉSIGNÉ POUR REMPLIR LA PLACE VACANTE  
A L'ACADÉMIE PAR LA MORT DE L'ABBÉ DE BOISMONT.

Quoi! de Rulhière on a fait choix!  
Quoi! Rulhière à l'Académie!  
Hier, c'était une écurie,  
Aujourd'hui, c'est pis, c'est un bois.

— *Zélie dans le désert*, par M<sup>me</sup> D..., c'est-à-dire par M<sup>me</sup> Daubenton. 2 gros vol. in-8°.

Zélie est jetée par une tempête sur une île qui paraît déserte, mais comme il serait difficile de peindre une femme aussi abandonnée de la nature entière que l'est Robinson Crusoé, on lui donne d'abord dans cette solitude une amie, et c'est Nina qui a été sauvée avec elle du naufrage; on a grand soin ensuite de pourvoir à tous leurs besoins de première nécessité; au bout de quelques années, on fait retrouver à Zélie son amant, etc.

Les cent premières pages du livre sont assez ennuyeuses, mais si on a le courage de continuer, on finit par y trouver des détails agréables, des situations et des événements attachants, quoique dépourvus le plus souvent de vraisemblance. On a beau s'apercevoir que ce sont des fictions dont l'auteur vous entretient, l'imagination s'en amuse, et quelquefois le cœur en est attendri. Le style de M<sup>me</sup> Daubenton est, en général, assez soigné, mais on lui désirerait plus de naturel, plus d'abandon, plus de facilité.

— Il est aisé d'imaginer qu'un événement aussi intéressant qué l'assemblée des notables, convoquée pour le 29 de ce mois, occupe tous les esprits. Les bons citoyens, ceux même qui avaient montré quelque prévention contre le caractère ou les vues du ministère actuel, osent en concevoir de grandes espérances; ils reconnaissent, dans l'intention qui en put faire adopter le projet, un des plus beaux mouvements de l'âme bienfaisante et patriotique de notre jeune monarchie. Les frondeurs, qui se sont imposé la triste loi de ne croire ni au bien ni à la vertu, sont forcés de convenir que le ministre qui en a conçu la première idée ne pouvait former un coup de parti plus heureux, si ce n'est pour affermir son crédit, du moins pour lui donner plus d'éclat, et s'assu-

rer par là même une retraite plus glorieuse. Il n'y a qu'une ignorance grossière, les préjugés de l'esprit de parti ou la défiance plus ombrageuse encore de l'esprit de corps qui aient pu voir avec quelque inquiétude la convocation d'une pareille assemblée. Quoi qu'il en soit, on a jugé à propos de rassurer à cet égard toutes les opinions, en laissant répandre dans le public la note que voici ; sans avoir l'authenticité d'un écrit émané du gouvernement même, on ne saurait douter qu'il n'en ait approuvé la publicité :

« L'assemblée des notables du royaume, qui n'avait pas été convoquée depuis près de deux siècles, sera un événement bien intéressant pour la France. Ce n'est pas pour obtenir des secours en argent que le roi la convoque ; c'est, au contraire, un père bienfaisant qui veut consulter son peuple sur un plan vaste et sage qui doit faire le bonheur de la nation. Parmi les résultats de ce plan, on peut compter : 1° l'abolition de plus de cinquante millions d'impôts sur la classe la plus pauvre du peuple ; 2° plus d'égalité dans la contribution à la chose publique ; 3° une grande diminution dans les frais de la perception ; 4° l'abolition des entraves et des droits à l'infini dont le royaume est hérissé, ainsi qu'une grande amélioration dans les gabelles.

« Il résultera aussi de cette assemblée une sanction nationale de la dette publique. Le tableau qui sera présenté offrira une égalité entre la recette et la dépense, quoique, dans cette dernière, soient portés les soixante millions de remboursement annuel qui, dans vingt ans, ne subsistera plus, ainsi que des rentes viagères, dont l'extinction se fera avec une somme pareille dans le même laps de temps. Cet événement sera un des plus beaux et des plus touchants du règne de notre monarque, et fera connaître la sagesse et la supériorité de son ministre dans les finances. »

Quelque douces et consolantes que soient les espérances que ce précis offre aux vœux de la nation, on la connaîtrait bien peu si l'on pouvait penser qu'elles fussent capables d'en imposer à cette gaieté maligne qui se joue également et du bonheur et du malheur publics. En France, le meilleur des rois ne sera pas moins en butte à ses traits que ne le serait le plus injuste des tyrans. Les couplets, les sarcasmes, les facéties de toute espèce sont dans tous les temps le hochet favori de ce peuple enfant. Qu'on lui fasse du bien ou du mal, en rire est son premier besoin :

..... Il peste, il crie,  
Et tout finit par des chansons.

N'a-t-on pas vu des placards où l'on annonce que la *grande troupe de M. de Calonne* donnera, le 29, la première représentation des *Fausse Apparences*, des *Dettes* et des *Méprises*? N'a-t-on pas ajouté que, si les acteurs hésitaient dans leur rôle, l'auteur se chargerait lui-même de les souffler? N'a-t-on pas dit encore qu'un des objets les plus curieux de la prochaine assemblée serait un discours de M. le duc de Chabot sur l'économie, traduit en français par M. le duc de Laval? M. le duc de Chabot est connu par la prodigalité de ses dépenses; M. de Laval par un jargon très-original, parce qu'avec assez d'esprit naturel, ses idées et ses expressions ne marchant jamais de concert, il ne cesse de faire les coq-à-l'âne du monde les plus ridicules. La société de M<sup>me</sup> de La Vallière est dans l'usage de lui donner toutes les années, pour ses étrennes, de superbes présents en parfilage. Ne s'est-on pas avisé de lui donner cette année une table, au milieu de laquelle sont deux ou trois gros chats entourés d'animaux de toute espèce, décorés de mitres, de cordons, de rochets, et faisant de la bouillie, etc., etc.? Quelqu'un écrivait l'autre jour à M<sup>me</sup> la duchesse d'Enville : « Que pensez-vous de l'assemblée des notables? » Voici sa réponse :

Moi, je n'augure pas bien  
D'un choix qui n'est pas le mien.

Ces paroles sont tirées de *la Fausse Magic*.

On donnait dernièrement à Versailles, au théâtre de la ville, une représentation du *roi Théodore*, opéra de Paësiello, que les privilèges de l'Académie royale de musique ne nous permettent point de voir à Paris. Au moment où Théodore exprime si naturellement sa détresse et l'embarras où il se trouve, une voix du parterre lui cria tout haut : « Que n'assemblez-vous les notables? » On voulut saisir l'homme soupçonné de s'être permis une plaisanterie aussi indécente; mais la reine, présente au spectacle, eut la sagesse et la bonté d'empêcher qu'on ne donnât plus de suite et plus d'éclat à une pareille impertinence en la punissant comme elle l'eût mérité.

Tous les jours l'on entend citer quelque nouvelle gaieté de

ce genre; mais de semblables folies, à force d'être communes, ne sont plus heureusement d'aucun effet. Le bien qui doit se faire se fait également; la nation ne perd pas l'habitude de rire, et, bien ou mal à propos, rire est toujours une assez bonne chose.

— On vient de réimprimer le *Procès-Verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables tenue au palais des Tuileries en l'année 1626, sous le règne de Louis XIII*. C'est, comme l'on sait, la dernière dont le résultat, comme l'observe le président Hénault, « fut d'accroître le crédit du cardinal ». Les discours que l'on tint dans cette assemblée ne sont guère remarquables que par le ridicule de l'éloquence qui était alors à la mode. On trouve dans le discours du garde des sceaux de Marillac, parmi beaucoup d'autres traits également sublimes, la belle comparaison de la statue de Memnon, dont Molière s'est permis d'enrichir depuis la superbe harangue de M. Thomas Diafoirus. Il y a quelques bonnes vues dans le discours de M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, mais le même mauvais goût : l'épargne de Sa Majesté y est comparée à la mer Méditerranée, et les chapitres de dépenses intitulés *contants*, aux gouffres des Charybdes, « lesquels engloutissaient les vaisseaux tout à coup, en sorte qu'il n'en restait non plus de marque que si jamais ils n'eussent été sur mer ». Le compte rendu dans cette assemblée par M. d'Effiat, le surintendant des finances, prouve seulement que cette partie de l'administration était enveloppée alors de mystères impénétrables; que c'était un chaos auquel personne n'entendait rien, si ce n'est quelques traitants qui abusaient de l'ignorance universelle pour accumuler des fortunes énormes. Ce qui nous a le plus frappé dans ce procès-verbal, c'est la distance prodigieuse qu'il y a du discours du cardinal de Richelieu à tous les autres, même pour le style; on le croirait d'un autre siècle.

Le procès-verbal de la prochaine assemblée sera sans doute un monument plus digne des regards de la postérité, et par l'importance même des objets qui doivent l'occuper, et par le progrès des lumières répandues depuis quelques années avec tant de sagesse et tant d'intérêt sur toutes les parties de l'administration, et particulièrement sur celle des finances. Il y a eu des siècles où les lettres et les arts ont brillé avec plus de gloire;

mais peut-être serait-il difficile de citer une seule époque où la philosophie ait été appliquée plus heureusement, où l'on ait porté plus loin toutes les connaissances utiles à la société, où tous les droits, tous les titres de l'humanité aient été soutenus avec une plus grande force d'éloquence et de raison, où les maîtres du monde aient donné enfin de plus grands exemples de patriotisme et d'amour pour leurs peuples.

— On a donné, le 7 décembre, sur le théâtre de l'Opéra, la première représentation des *Horaces*, tragédie lyrique mêlée d'intermèdes, en trois actes. Le poëme est de M. Guillard, l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Électre* et de *Chimène*. La musique est de M. Salieri, déjà connu en France par celle des *Danaïdes*.

Le sujet de cet opéra, le même que celui de la tragédie des *Horaces* de Corneille, est assez connu.

Dans un avertissement qu'on lit à la tête du poëme des *Horaces*, l'on examine si, comme l'ont prétendu quelques journalistes, on ne doit pas transporter sur la scène lyrique les sujets que nos grands maîtres ont déjà traités sur la scène française. Tout ce que dit l'auteur pour combattre cette assertion avait déjà été justifié par les succès des deux *Iphigénie*, d'*Alceste*, de *Didon*, d'*Andromaque* et de *Chimène*; mais ce qu'il ne dit pas, ce qu'il aurait dû sentir, et que la chute de son opéra des *Horaces* n'a que trop prouvé, c'est que des tragédies dont l'intérêt est fondé essentiellement sur les sentiments d'un héroïsme trop austère sont peu propres à un théâtre consacré particulièrement à la musique. C'est par cette raison que les tragédies grecques, et surtout celles qui ont été embellies par le génie de Racine, réussiront toujours plutôt sur le théâtre de l'Opéra que celles que la grande âme de Corneille a puisées dans l'histoire romaine. Au reste, si l'on peut reprocher à M. Guillard un choix si peu fait pour réussir au théâtre d'*Armide* et de *Didon*, il y a de plus grands reproches encore à faire au musicien : M. Salieri a paru, dans cet ouvrage, généralement fort au-dessous de la musique des *Danaïdes*, et cette impression n'est pas sans doute d'un augure trop favorable pour la musique de *Tarare*, dont on sait que l'a chargé M. de Beaumarchais.

— Les nouveautés se succèdent si rapidement sur le théâtre de la Comédie-Italienne, que, si nous voulions en donner une

analyse détaillée, toute l'étendue de nos feuilles y pourrait à peine suffire; nous nous bornerons ainsi à rappeler le plus succinctement qu'il nous sera possible le canevas de celles qui ont eu quelque succès; nous ne ferons qu'indiquer le sujet des autres.

*Les Méprises par ressemblance*, données à Paris, le 16 novembre, n'y ont pas été tout à fait aussi bien accueillies qu'elles l'avaient été à Fontainebleau. Les paroles sont de M. Patrat, l'auteur du *Fou raisonnable*, de *l'Heureuse Erreur*, etc.; la musique de M. Grétry.

Nous ne nous arrêterons pas à relever les défauts que présente cet ouvrage. Les deux premiers actes ont été reçus de la manière la plus favorable, et le succès de cette bagatelle eût été complet si le public n'avait pas été fatigué de l'obscur multiplicité d'incidents qui précèdent le dénouement. On a su gré à M. Patrat d'avoir motivé, encore plus que ne l'a fait Regnard, les méprises qu'occasionne la ressemblance de ses *Ménechmes*, en ajoutant à celle de la figure celle de l'uniforme; cette intention, beaucoup de mouvement, et quelques mots heureux semés dans les dialogues des deux premiers actes, y répandent assez de gaieté.

Quant à la musique, on y a applaudi ce caractère spirituel qui distinguera toujours le talent de M. Grétry; mais le public a paru s'apercevoir souvent, dans cet ouvrage, de l'espèce de négligence avec laquelle il travaille aujourd'hui tout ce qu'il fait; on regrette que ce charmant musicien, dédaignant trop le soin de sa gloire pour ne s'occuper que de sa fortune, au lieu de soigner ses productions, ne songe plus qu'à en multiplier le nombre.

Le 14 décembre, on a donné, sur le même théâtre, la première représentation de *Cécile*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Descombles, dont le nom n'était connu encore par aucun autre ouvrage. Celui de l'auteur de la musique, M. Davaux, l'était déjà par celle de *Théodore*<sup>1</sup>, et plus avantageusement par plusieurs morceaux de symphonie très-agréables, surtout par des quatuors pleins de grâce et de facilité.

1. Voir précédemment, p. 139.

C'est *Cécilia*, le roman de miss Burney, moins attachant par l'intérêt même des situations que par le développement d'un grand nombre de caractères très-piquants et très-variés, que M. Descombes a cru pouvoir transporter sur la scène avec succès.

Cette pièce n'a eu aucun succès ; à peine s'est-elle soutenue jusqu'à la fin. La marche embarrassée de l'intrigue et les continuelles invraisemblances qu'elle présente ont excité de fréquents murmures. L'auteur de *Cécile* n'a pas vu sans doute que cette multiplicité d'événements qui plaît, qui attache dans un roman, ne peut avoir le même intérêt au théâtre, où l'on est forcé de les faire succéder avec une rapidité qui en altère trop sensiblement la vraisemblance. Cette réflexion peut s'appliquer encore au caractère des trois tuteurs, qu'il était également impossible de développer et de rendre piquants par leurs contrastes comme ils le sont dans le roman. Ces défauts, qui ont surtout décidé la chute de *Cécile*, n'ont pas été rachetés par la musique de M. Davaux ; celle des couplets chantés par Brigs est peut-être la seule qui ait le caractère qui convenait aux paroles ; le reste de cette composition a été trouvé aussi vague que l'est ordinairement la musique de symphonie. Les airs, presque tous d'un même ton, d'une même couleur, ont paru encore se rapprocher souvent des formes de l'ancien opéra-comique. La prétention des accompagnements, dont M. Davaux s'est flatté de couvrir cette sorte de réminiscence, n'a pu sauver à son ouvrage l'air vieux, l'air passé, de tous les torts celui qui se pardonne le moins en fait de musique comme en fait de modes.

— *Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, par M. Rabaut de Saint-Étienne. Un volume in-8°, 1787.

M. Rabaut de Saint-Étienne est le fils d'un fameux prédicant du Languedoc. L'objet de ces Lettres est de prouver que les plus anciens monuments de l'histoire grecque sont purement allégoriques ; que ces allégories, méconnues ou mal interprétées, ont été la source des erreurs religieuses et historiques des âges suivants ; que l'astronomie ayant été la grande occupation de ces premiers peuples, ils en parlèrent dans leur langage figuré, et que, la clef de ce langage ayant été perdue, la physique du ciel est devenue celle de l'histoire. L'auteur a fait une application plus particulière de ce système à la fable de Phaéton, à

celles des Persée, du sanglier d'Érimanthe et de la Toison d'or. Ce système, comme l'on sait, n'est pas neuf; M. Court de Gébelin, l'auteur du *Monde primitif*, l'avait embrassé avec toute la chaleur et toute la bonne foi de son imagination, et personne sans doute n'avait plus que lui le genre d'érudition et de sagacité nécessaire pour soutenir ou pour développer une pareille idée. M. Rabaut de Saint-Étienne nous paraît digne de marcher sur ses traces; son ouvrage est plein de savantes recherches, de développements heureux; nous craignons cependant qu'il n'y ait dans toutes ces discussions beaucoup de savoir perdu, et beaucoup d'esprit employé assez inutilement. Il est difficile de s'occuper longtemps de semblables recherches sans être tenté de les pousser trop loin, ou de suppléer par des hypothèses purement ingénieuses le peu de clarté qu'offre à la critique la nature même des monuments qu'on s'est engagé à expliquer. Après s'être beaucoup moqué des théologiens qui s'obstinaient à voir dans les moindres circonstances de l'histoire du vieux Testament des types, des mystères profonds, de sublimes allégories, ne pourra-t-on pas reprocher à nos philosophes d'emprunter précisément la même logique pour commenter aujourd'hui les plus anciens monuments de l'histoire profane? Le langage figuré fut sans contredit le premier langage des hommes; mais, obscur dès son origine, il ne doit pas être aisé d'en déterminer le sens après tant de siècles, encore moins de démêler avec justesse, dans ces conditions primitives, ce qui appartient purement à l'histoire d'avec ce qui ne peut appartenir qu'à la fable, et de distinguer encore dans la fable ce qui n'est qu'oratoire ou poétique d'avec ce qui pouvait servir de voile à quelque vérité physique ou morale. On ne saurait trop se défier d'une science si obscure, et par là même si arbitraire. Il est tant de choses qu'il importe si peu de savoir! mais ce qui importe toujours, c'est d'adopter le moins d'erreurs possible, et de ne pas perdre son temps et ses soins à chercher de la raison dans de vaines folies, ou à vouloir expliquer ce qui fut toujours fait pour demeurer inexplicable. La manière d'écrire de M. Rabaut de Saint-Étienne ne manque point d'une sorte d'élégance, mais cette élégance a souvent un air de recherche qui la rend précieuse et pénible.

— M. de Calonne était à jouer, l'autre jour, au trictrac; il

entendit M. le vicomte de Ségur qui fredonnait au coin de la cheminée ce vieux couplet :

Voulez-vous savoir le souverain bien?  
 C'est de manger tout, de ne laisser rien,  
     Voir les fillettes,  
     Boire du bon,  
 Envoyer ses dettes  
 A colin-tampon.

« Voudriez-vous bien, mon cher vicomte, me donner l'adresse de ce monsieur ? »

— Parmi cette foule de calembours et de jeux de mots qu'on entend répéter tous les jours sur l'assemblée des notables, nous ne nous permettrons d'en citer qu'un seul, qui a du moins le mérite d'être exact et gai. L'on prétend que M. Gobelet, avant d'être pourvu de la dignité de premier échevin, était un fort honnête marchand bonnetier; il se plaignait à un ami de l'embaras où il allait se trouver pour remplir dignement son rôle dans l'assemblée des notables. « Ce que je vous conseille, ma foi, lui répliqua celui-ci, c'est de parler *bas* et d'opiner du *bonnet*. »

— *Extrait des registres de l'Académie royale des sciences du 22 novembre 1786. Rapport des commissaires chargés par l'Académie de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, imprimé par ordre du gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie royale. Brochure in-4°, de 128 pages.*

Ce rapport a été rédigé par M. Bailly, de l'Académie française et de celle des sciences, l'auteur de l'*Histoire de l'astronomie*, des *Lettres sur l'Origine des sciences*, sur l'*Atlantide*, etc., etc., le même à qui nous devons déjà un excellent rapport académique et qui, malgré la folie dominante alors, fit la plus grande sensation, l'examen des guérisons miraculeuses du docteur Mesmer et de sa sublime doctrine.

L'ouvrage que nous avons l'honneur de vous annoncer aujourd'hui a été regardé généralement comme un des plus parfaits modèles que l'on puisse citer dans ce genre; la clarté, l'évidence des raisons en fait toute la force, et la mesure, la modération avec lesquelles on les développe aux yeux des lecteurs, loin d'en affaiblir l'effet, semblent l'augmenter encore. Il en résulte une

sorte de persuasion plus ferme et plus entraînant; on n'y trouve pas un mouvement, pas une image, pas un seul mot donné à l'éloquence, mais, en suivant l'auteur avec l'intérêt qu'il inspire, on ne peut méconnaître, même dans les détails de la discussion la plus tranquille, l'accent pur et vrai d'une âme douce et sensible; le cœur se sent vivement ému et lui rend grâce encore de tous les ménagements qu'il a dû prendre pour ne point le déchirer.

Le mémoire sur lequel le roi a consulté l'Académie est celui de M. Poyet, architecte et contrôleur des bâtimens de la ville, dont nous avons eu l'honneur de vous rendre compte dans le temps <sup>1</sup>. Dans ce mémoire on établit : 1<sup>o</sup> la nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu; 2<sup>o</sup> on y expose un projet de construire cet hôpital dans l'île des Cygnes.

Pour se mettre en état de donner leur avis sur ce projet, les commissaires chargés de l'examiner ont cru devoir commencer par connaître les hôpitaux existants à Paris. En conséquence ils en ont visité plusieurs où ils ont été admis sans aucune difficulté; mais que pensera-t-on de la singularité de nos usages et de nos institutions en apprenant que malgré l'ordre du roi, malgré les recommandations de M<sup>sr</sup> l'archevêque et de M. le premier président, il ne leur a pas été possible de voir l'Hôtel-Dieu? « Nous avons désiré de connaître le plan du local, les dimensions des salles, le nombre des lits qu'elles renferment, le nombre des malades reçus et le nombre des morts, mois par mois, depuis dix ans. Nous avons besoin, dit-il, de ces éléments, nous les avons demandés et nous n'avons rien obtenu. »

Aux connaissances de détail qu'ils n'ont pas pu se procurer, ont suppléé en partie les observations faites par M. Tenon, l'un des commissaires, qui a demeuré plusieurs années à l'Hôtel-Dieu en qualité d'élève en chirurgie, les mesures locales prises par M. Poyet, les états des baptêmes, des naissances et des morts de la ville et des faubourgs de Paris qu'on imprime chaque année et où se trouve le nombre des malades entrés à l'Hôtel-Dieu et le nombre des morts; c'est sur les extraits de ces états depuis 1720 jusqu'en 1785 qu'ils ont fondé leurs calculs.

Les trois questions que l'examen des commissaires se propose

1. Voir précédemment, p. 297.

de résoudre sont : 1° L'Hôtel-Dieu est-il un hôpital suffisant pour la ville de Paris? 2° Est-il commode? 3° Est-il salubre?

L'auteur d'un ouvrage avoué par l'administration de l'Hôtel-Dieu ne porte le nombre journalier et moyen des malades qu'à 2,300; les lettres patentes de 1781 à 2,500. Ce dernier nombre paraît fondé sur une évaluation assez exacte, mais en comparant le rapport qu'il y a entre les malades reçus à l'hôpital de Lyon et la population de cette ville, avec celui qui doit exister naturellement entre la population de Paris et le nombre de ses malades, les commissaires de l'Académie ont estimé que les nombres des habitants de ces deux villes étant comme 1 à 4, Paris a besoin d'un hôpital capable de recevoir 4,800 malades pour offrir à la misère des ressources pareilles à celles que lui offre la ville de Lyon <sup>1</sup>. Vu les plans de l'Hôtel-Dieu actuel et l'extension qu'on se propose de leur donner, il paraît que les secours qu'on peut en attendre, même quand il sera augmenté, se réduisent à deux mille tout au plus; c'est assez prouver, sans doute, quelle est son insuffisance.

Ici M. Bailly entre dans les détails les plus intéressants sur le danger d'entasser un si grand nombre de malades dans la même salle et d'en placer jusqu'à six dans le même lit. « Que ces lits, dit-il, ne contiennent quelquefois six malades, c'est ce dont il n'est pas possible de douter; le fait a été avancé par les administrateurs mêmes de l'Hôtel-Dieu, dans un mémoire publié en 1767 contre ceux de l'Hôpital général. Le 6 janvier de cette année, la salle Saint-Charles avait 340 malades; 28 lits au moins contenaient chacun 4 personnes. Sans doute des gens en santé, qui seraient au nombre de 340 dans une même salle et couchés quatre dans un lit, seraient fort mal à leur aise. Nous ne cherchons point à émouvoir, nous ne voulons exposer que des faits et des calculs; mais c'est un fait que si des gens en santé avaient droit de se plaindre de cette affreuse situation, les malades doivent en être repoussés et n'y être amenés que par le désespoir. C'est un fait que, quelle que soit l'insensibilité des misérables que la nécessité y condamne, cependant le spectacle des maux dont ils sont de toute part environnés, et dans le lit qui

1. L'hôpital de Lyon peut recevoir 1,200 malades, et la population de cette ville est de 150 à 160,000 âmes. Suivant M. Necker, celle de Paris est de 640 à 680,000. (MEISTER.)

les avoisine et dans leur propre lit, ajoute au sentiment de leurs maux. C'est un fait que les morts y sont mêlés dans le même lit avec les vivants, et quand cette association des malades dans un même lit ne ferait que rendre plus fréquentes les méprises des remèdes et des aliments, ce danger suffirait pour en proscrire l'usage. Mais à ces raisons et aux réclamations de l'humanité se joignent des raisons physiques qui dévoilent d'autres inconvénients, et nous demandons qu'il nous soit permis de les développer. On nous pardonnera des détails que l'importance du sujet rend nécessaires.

« Qu'est-ce qu'un lit en général et surtout un lit de malade ? C'est un lieu de repos pour la nature souffrante et un moyen de sommeil pour la nature que les souffrances ont fatiguée. L'homme n'a qu'une manière de reposer son corps, c'est de mettre tous les muscles destinés aux mouvements volontaires dans un état de relâchement. Un homme debout ne repose point, parce qu'il est obligé de se maintenir en équilibre, et que, le poids de son corps portant sur les pieds, il faut que presque tous les muscles soient en action. L'homme assis est en partie en action et partie en repos ; les muscles inférieurs sont dans le relâchement, mais ceux du tronc et de la tête sont en action.

« Pour que le repos soit absolu et complet, il faut que toutes les parties du corps soient appuyées et supportées de manière que les muscles n'aient rien à faire pour le soutenir. C'est pourquoi la position horizontale est la plus favorable au repos, c'est pourquoi un lit qui cède à la pression du corps et où le corps se moule repose plus que le coucher d'un plan inflexible. Mais ce n'est pas tout, il faut encore que les membres soient fléchis. Toute tension est le résultat d'une action ; il n'y a pas de véritable repos où il y a tension. Ainsi un lit n'est pas simplement fait pour qu'un malade puisse s'y coucher et s'y étendre au besoin, il doit offrir la facilité de cet état de flexion indispensable à l'homme qui se repose et encore plus à l'homme qui souffre. On doit y respecter l'inaction où la douleur l'oblige de se tenir, en évitant de le heurter par des mouvements inconsidérés. Mais cette inaction n'est que momentanée ; il a besoin de changer de position, non-seulement pour relâcher ses différents muscles, mais encore pour prévenir les effets d'une longue compression de la même partie. Un lit de trois pieds pour un seul homme

suffit à ces destinations, un lit de quatre pieds quatre pouces n'y suffit pas lorsqu'il est chargé de quatre ou six personnes.

« Le relâchement des muscles ne produit que le délassement du corps, le sommeil amène le repos de l'esprit, l'oubli des maux et la consolation. Quand il ne servirait qu'à l'oubli momentané des maux, il serait précieux au malheureux, il serait pour lui le premier des remèdes. Mais s'il suspend le sentiment de la douleur, s'il favorise l'effet des médicaments, s'il hâte le retour à la santé, qui, plus que l'indigent, a le droit de le réclamer, l'indigent pressé de guérir pour aller nourrir sa famille et servir sa patrie? Mais comment dormir dans ces lits à deux que l'on surcharge de quatre et six malades, où chaque malade a tantôt treize pouces et tantôt huit et demi d'espace, où il ne saurait être que sur le côté, où il ne saurait se tourner sans heurter celui qui le serre, sans réveiller en lui le sentiment de la douleur?

« Ce n'est pas assez que ces grands lits soient une source de dégoûts et de malaise, ôtent le repos et le sommeil, ils troublent encore la marche de la nature. Dans ces lits où sont couchés quatre et six hommes différemment malades, différemment échauffés par leurs maladies, il se forme une chaleur moyenne résultante des malades, et qui n'est ni la chaleur des uns ni celle des autres. L'homme qui a besoin d'une chaleur douce est enflammé par la fièvre brûlante de son voisin, celui-ci l'arrose et le refroidit de sa sueur; en même temps la sueur critique de ce févreux est troublée et lui-même est refroidi par l'attouchement de celui qui n'est pas à son degré de chaleur. Cet état de trouble mutuel dure jusqu'à ce que la température moyenne soit établie et que les malades aient pris un degré de chaleur qui ne leur est point naturel et qui leur est contraire à tous. Cette chaleur devient insupportable en été, et surtout pendant la nuit, et, en multipliant les dégoûts, elle est encore un supplice pour ceux qui ont le malheur de porter à l'Hôtel-Dieu quelque délicatesse et d'y conserver quelque sensibilité. »

Si nous devons craindre d'arrêter plus longtemps vos yeux sur des images si affligeantes, comment ne pas bénir l'homme de bien qui a eu le courage de les considérer dans toute leur horreur et de suivre avec une attention si scrupuleuse tant de détails si pénibles et si importants? Comment ne pas le bénir encore d'avoir fait une application si utile et si louable des lumières

que nous devons aux progrès que la physique et la médecine ont faits de nos jours? Oh! combien la science inspire d'attendrissement et de respect, alors qu'on la voit consacrée ainsi au soulagement et à la consolation des misères humaines!

Ce n'est pas assez d'avoir prouvé tous les inconvénients de la disposition actuelle de l'Hôtel-Dieu, M. Bailly montre encore ceux du plan suivant lequel on a proposé de l'agrandir en accouplant les salles ou en accumulant les étages. Sans parler du plus pressant, du plus terrible des dangers qui doit faire renoncer à ce projet, le risque du feu, il fait voir qu'il aurait toujours plusieurs vices essentiels absolument contraires à la salubrité, c'est la confusion, la mauvaise disposition des départements et l'infection de l'air. Il ajoute que l'Hôtel-Dieu étant devenu nécessairement le réceptacle d'un grand nombre de maladies contagieuses, il est de la prudence et de l'humanité d'une sage administration de ne pas le laisser subsister au centre de Paris. « Nous ne savons pas, dit-il, jusqu'à quel point ce foyer peut répandre les vapeurs de la contagion dans la ville, mais le public sait qu'on lave tous les jours dans la Seine les linges de ces malades, et il pense que les eaux peuvent en charrier des particules morbifiques; il en résulte un objet d'inquiétude ou tout au moins de dégoût pour les citoyens. »

Il n'était, comme l'on voit, que trop aisé de démontrer combien la disposition actuelle de l'Hôtel-Dieu devait être incommode et insalubre, mais voici malheureusement des preuves encore plus terribles. M. Dionis, démonstrateur d'anatomie sous Louis XIV, observe qu'à Paris le trépan est assez heureux, et encore plus à Versailles, où l'on n'en meurt presque pas; mais les trépanés, dit-il, périssent tous à l'Hôtel-Dieu de Paris, à cause de l'infection de l'air qui agit sur la dure-mère et qui y porte la pourriture. Il y règne presque continuellement des épidémies sur les femmes en couches, etc.; et, tandis qu'à l'hôpital d'Édimbourg il n'y a qu'un mort sur 25  $\frac{1}{2}$ , à celui du Saint-Esprit, à Rome, 1 sur 11, à celui de Lyon 1 sur 13  $\frac{2}{3}$ , à l'hôpital de la Charité, à Paris, 1 sur 7  $\frac{1}{2}$ , à l'Hôtel-Dieu on en compte 1 sur 4  $\frac{1}{2}$ .

Après avoir rendu justice au talent et aux vues estimables qu'annonce le projet de M. Poyet, qui avait déjà été proposé par M. Turgot en 1737 et renouvelé depuis par MM. Caqué, Reynier

et Panseron en 1772, MM. les commissaires ont trouvé dans l'exécution de ce projet de grands inconvénients. Le premier de tous est que l'île des Cygnes, où l'on voudrait placer le nouvel hôpital, est en grande partie inondée dans les débordements de la rivière, et que quand même des travaux, qui seraient fort dispendieux l'auraient mise à l'abri de ce danger, elle resterait encore fort exposée au brouillard et à l'humidité, etc.

En réfléchissant sur les moyens de secourir les pauvres malades, M. Bailly s'arrête aux trois suivants : « Le premier moyen, dit-il, est de les traiter chez eux-mêmes ; le second est de les recevoir dans un hospice où ils seraient traités en commun ; le troisième est de les réunir en nombre dans un ou plusieurs grands hôpitaux. » Le premier demanderait un partage des revenus de l'Hôtel-Dieu entre les différentes paroisses de Paris. On ignore si ce partage est praticable, et l'on croit qu'il aurait des inconvénients. A combien d'abus ne serait pas sujette la distribution des remèdes et des aliments ? S'il y avait un prix fixé pour la journée des malades, ce prix serait trop fort pour les uns ou trop faible pour les autres. En voulant établir un prix moyen, la compensation ne pourrait se faire qu'au détriment d'une partie des malades.

Les hospices fondés dans chaque paroisse ne pourraient guère être placés ni construits suivant de bons principes. Le nombre des lits en étant nécessairement borné, ils seraient pour ainsi dire sans ressource pour les mauvaises années, où le nombre des malades est considérablement augmenté ; les pauvres des campagnes voisines ne trouveraient plus d'asile. Des hommes que des revers ont conduits à la misère vont comme inconnus à l'Hôtel-Dieu, et rougiraient d'être vus dans un hospice. Une malheureuse fille, honteuse de sa faiblesse, irait-elle à l'hospice de sa paroisse ? Il faut surtout dans ce dernier cas favoriser le désir de se cacher qui est un reste de mœurs ; il faut tendre une main secourable à la faiblesse pour empêcher les crimes. Cette considération appartient à la politique comme à la morale. Il y a des traitements, des opérations qui demandent ou un local vaste ou des mains habiles, exercées et surveillées par un chirurgien consommé ; c'est ce qu'on ne peut réunir que dans un grand hôpital. Enfin la dernière raison qui nécessite un hôpital commun est celle des maladies contagieuses. Le local dont on pourra disposer

dans des hospices particuliers n'aura jamais assez d'étendue pour séparer ces maladies; étant mêlées avec d'autres, on reproduira tous les maux qui résultent à l'Hôtel-Dieu de tous ces mélanges.

« Ces considérations, ajoute M. Bailly, nous déterminent à préférer le troisième moyen, celui d'un ou de plusieurs hôpitaux ouverts à tous les malades. Dans un grand État, les grands établissements semblent seuls lui appartenir, seuls ils ont une masse qui résiste au temps et une importance qui se fait toujours respecter. L'État qui les a élevés doit les soutenir, leur conservation devient un devoir sacré, un devoir d'autant plus indispensable que tout se passe au grand jour. Si l'hôpital manquait de fonds pour soulager les malades, l'édifice, en partie désert, recevrait les malédictions du pauvre, et l'homme dur qui l'aurait ainsi fermé à la misère n'échapperait pas aux reproches de la nation. »

Le dernier résultat de cet important examen est qu'il y a un milieu à prendre entre un hôpital unique qui serait trop grand et deviendrait une ville de malades, et vingt ou trente hospices qui seraient trop petits. La nécessité de retirer l'Hôtel-Dieu du centre de Paris et celle de le placer aux extrémités, jointe à la considération de la distance trop grande où cet hôpital, placé à une extrémité, serait de toutes les autres, doit conduire à établir quatre hôpitaux dans quatre points choisis de la circonférence de Paris. On propose d'employer à cet objet deux constructions déjà faites et qui sont de la dépendance de l'Hôtel-Dieu : l'hôpital de Saint-Louis, au nord de Paris, entre les faubourgs du Temple et Saint-Laurent, et l'hôpital Sainte-Anne, au midi, près de l'Observatoire. On voit la possibilité d'en placer un troisième avec assez d'économie au couvent des Célestins, près l'Arsenal, et le quatrième au delà de l'École militaire, vis-à-vis les premières maisons de Passy. On voudrait ne conserver de l'Hôtel-Dieu que les bâtiments qui sont dans la Cité pour en faire un asile à des blessés, à des malades qui ont besoin de secours prompts.

Quant à la disposition intérieure de ces nouveaux hôpitaux, on désirerait que les malades, qui ne seraient dans chaque hôpital qu'au nombre de 1,200, n'occupassent que le rez-de-chaussée et le premier étage; que le rez-de-chaussée, suffisamment élevé au-dessus du sol, fût particulièrement réservé aux conva-

lescents, qui font à peu près un tiers des malades ; cet arrangement leur faciliterait la promenade et l'exercice de leurs premières forces en plein air.

Quant à la disposition générale des bâtiments, MM. les commissaires ne pensent pas que la forme circulaire adoptée par M. Poyet soit la meilleure. Au lieu d'enfermer une cour par trois ou quatre corps de logis, ils voudraient les développer, les isoler, les espacer. En conséquence, ils proposent que ces bâtiments soient des parallèles ; que ces parallèles soient séparés par des cours et dirigés de l'est à l'ouest, afin que, les croisées donnant du nord au midi, le vent du nord puisse rafraîchir les salles pendant l'été et fournir un moyen de sécher les planchers quand on les a lavés, et que l'exposition au midi, en offrant d'autres moyens de sécher, procure aux malades un jour qui leur est toujours agréable et une chaleur qui leur est souvent nécessaire. Il est à désirer encore que les salles aient 24 pieds de large, qu'il n'y ait jamais que deux rangs de lits et qu'on laisse dans le milieu un passage de 12 pieds. On conseille de faire les couchettes en fer <sup>1</sup>, et l'on insiste sur la nécessité de garnir les lits de matelas de laine et non de matelas de plume. On pense aussi qu'il sera convenable que les planchers des salles soient dallés en pierre, autant que possible, les joints dégradés des carreaux formant nécessairement des creux où se logent toutes sortes de matières fétides qui y fermentent. Qu'il y ait au moins des dalles sous les lits et dans les ruelles, etc.

Ce que ce rapport a de plus doux et de plus consolant, c'est l'assurance touchante qui le termine.

« Nous devons le dire à l'Académie, et nous tenons de M. le baron de Breteuil lui-même cette circonstance intéressante que, si le roi n'a encore rien statué à cet égard, il a pesé dans son cœur les intérêts de l'indigence souffrante. Il a senti qu'un grand hôpital est une grande calamité, et la bonté souveraine a eu la pensée d'y substituer plusieurs grands hôpitaux.

« Il faut que le pauvre le sache, le pauvre ne l'oubliera pas. Il faut surtout qu'il se souvienne, lorsqu'il sera couché seul dans ces hôpitaux, qu'il le doit autant à la sensibilité de l'homme qu'à la bienfaisance du monarque. »

1. Comme dans tous les hôpitaux de Londres. (MEISTER.)

— *L'Ane promeneur, ou Critès promené par son âne, chef-d'œuvre pour servir d'apologie au goût, aux mœurs, à l'esprit et aux découvertes du siècle. Première édition revue, corrigée et précédée d'une préface à la mosaïque dans le plus nouveau goût.* Un volume in-8°, avec cette épigraphe : *Deum adorare, Regem, Patriam, mores summo studio colere, deinde arridere, deridere, ridere.* ASINUS GALLUS. A Pampelune, chez Démocrite, imprimeur-libraire de son Allégresse Sérénissime Falot Momus, au grelot de la Folie; par M. Gorsas, de Versailles<sup>1</sup>.

C'est une longue critique des folies du jour, des *Janots*, des *Pointus*, des *Figaros*, des enthousiastes de Cagliostro, de Mesmer, des ballons aérostatiques, etc. Mais c'est surtout au style, ou plutôt, si on veut l'en croire, à l'ingénieur *argot* du sieur Caron de Beaumarchais, que l'auteur paraît en vouloir essentiellement. Le moyen qu'il emploie pour en faire ressortir la bizarrerie et le ridicule n'est pas neuf; c'est d'en rapprocher à tout propos les tournures et les expressions les plus singulières et les plus hasardées. On ne peut disconvenir cependant qu'il n'y ait dans cet ouvrage, à travers un grand fouillis de lieux communs et d'inutilités assez fastidieuses, quelques traits d'une satire fort juste et d'une gaieté même assez originale. Il faut avouer encore que l'objet que l'auteur semble s'être proposé n'est rien moins que déraisonnable; mais, comme on dit de Juvénal qu'il avait souvent défendu la vertu avec des armes propres à la faire rougir, l'on peut dire de M. Gorsas qu'il a souvent défendu le bon goût avec des armes propres à l'effrayer.

— *Le Bonhomme aux bonnes gens, épître suivie de notes que les bonnes gens liront.* Brochure.

C'est une petite diatribe contre les mœurs et la philosophie du jour. Si les idées du critique anonyme ne sont pas bien neuves, elles sont du moins assez raisonnables. Son style est souvent vague et négligé, mais ses vers ont quelquefois un tour heureux, tels que ceux-ci :

On sait tout à présent, même sans y penser...

Au temple de mémoire on arrive en dormeuse...

1. C'est-à-dire habitant Versailles, où il tenait une pension. Il était né à Limoges en 1745. Le *Courrier de Versailles à Paris et de Paris à Versailles*, qu'il rédigea plus tard, ne commença à paraître qu'en 1789.

L'égoïsme homicide a tout empoisonné.  
 Il n'est point de liens que sa main n'ose rompre,  
 Ou ne se touche plus qu'afin de se corrompre...  
 Vos femmes, bonnes gens, . . . . .  
 Ont d'innocents plaisirs au sein de leur famille,  
 Et sont belles encor aux noces de leur fille, etc., etc.

— L'auteur des *Mémoires de la princesse Palatine*, qui a gardé si longtemps l'anonyme et qu'on a cherché à deviner avec tant de curiosité, a bien voulu enfin se faire connaître : c'est M. Sénac de Meilhan, intendant de Valenciennes.

---

## FÉVRIER.

La comédie des *Deux Nièces*, représentée le mercredi 7 janvier, sur le Théâtre-Français, est une ancienne pièce de Boissy, qui eut quelque succès dans sa nouveauté, mais qui depuis longtemps avait été totalement oubliée<sup>1</sup>. Elle était en cinq actes, M. Monvel l'a réduite en trois, et l'on a jugé que ce n'était pas la réduire encore à beaucoup près assez. Tous les personnages de la pièce sont occupés à se tromper avec infiniment d'esprit, mais sans qu'on devine trop pourquoi, sans qu'on puisse s'intéresser du moins au motif qui détermine tout ce petit manège. Lucile veut que la marquise déclare la première qu'elle aime le chevalier ; la marquise veut que ce soit Lucile qui avoue la première qu'elle préfère le baron ; et pour s'engager mutuellement à laisser échapper cet aveu, l'une feint de recevoir les soins du chevalier, l'autre d'aimer le baron. En inspirant de la jalousie à la marquise, le chevalier se flatte de la décider en sa faveur, et par là même il sert le plus heureusement du monde les projets de Lucile. Le baron seul est dans la bonne foi, mais son rôle est, pour ainsi dire, hors de l'intrigue, si tant est qu'on puisse donner ce nom à la tracasserie dont il s'agit. M. Monvel a eu l'art de conserver les scènes les plus piquantes de Boissy ; il en a motivé plusieurs plus naturellement, et nous a paru rendre aussi le dé-

1. Représentée le 24 janvier 1737 et imprimée la même année.

noûment plus agréable en ramenant à la fin le chevalier aux pieds de la marquise, qui lui pardonne. Les principaux rôles de cette comédie ont été parfaitement bien joués par M<sup>lles</sup> Contat, Olivier, par MM. Molé, Fleury et Dazincourt.

— Le jeudi 31, on a donné sur le même théâtre deux actes et demi de *la Fausse Inconstance*, comédie en cinq actes et en prose, de M<sup>me</sup> la comtesse de Beauharnais. Les deux premiers actes ont été assez bien reçus; mais le troisième, sans être ni plus déraisonnable, ni plus ennuyeux, n'a pu obtenir du parterre la même faveur ou la même indulgence; on a forcé les acteurs de baisser la toile, précisément au milieu de la scène qui semblait promettre quelque intérêt, qui paraissait faite pour exciter du moins la curiosité du spectateur le moins bienveillant.

Le sujet de ce drame, autant qu'une représentation aussi tumultueuse nous a permis d'en juger, est pris d'un roman de M. Dorat, intitulé *les Malheurs de l'inconstance*. C'est un jeune homme qui, après avoir conçu la passion la plus vive pour une personne qu'il a connue au convent, après en avoir obtenu l'aveu le plus tendre, entraîné dans le tourbillon du monde, la sacrifie à l'empire factice qu'une femme adroite et coquette a su prendre sur lui; il est prêt à confirmer ce parjure par des serments éternels, lorsque ses remords le ramènent à l'objet de ses premiers vœux, etc.

Ce qui a décidé essentiellement l'infortune de ce pauvre drame, c'est sans doute la langueur même de l'action; lorsque la pièce est tombée, c'est-à-dire vers le milieu du troisième acte, la fin de l'exposition pouvait bien être prévue, mais elle n'était point encore entièrement achevée. Si le style de cet ouvrage n'est pas dépourvu d'esprit, le dialogue n'en est pas du moins assez piquant pour en faire pardonner la prolixité. Il reste une ressource de consolation à l'amour-propre de M<sup>me</sup> de Beauharnais, c'est de penser qu'elle a été jugée sans avoir été entendue. Il est certain que l'instant choisi pour faire tomber sa pièce a paru déceler très-visiblement le parti pris par la cabale; nous ne conseillons cependant point à l'auteur d'essayer d'en appeler

Du parterre en tumulte au parterre attentif.

Il vaut encore mieux quitter le champ de bataille de bonne grâce que de s'exposer à le perdre plus décidément une seconde

fois. Nos bons Parisiens, qui se piquent de tant d'égards pour les femmes, en montrent bien peu pour les ouvrages qu'elles risquent au théâtre. *Cénie* est, je crois, le seul de ce siècle qui ait réussi, encore le disputait-on à M<sup>me</sup> de Graffigny, comme M. Le Brun a osé disputer à M<sup>me</sup> de Beauharnais les jolis vers qui ont paru sous son nom dans plusieurs de nos journaux, et surtout dans l'*Almanach des muses*<sup>1</sup>.

— On a donné, le 8 janvier, sur le Théâtre-Italien, la première représentation des *Dettes*, opéra-comique en deux actes. Les paroles sont de M. Forgeot, l'auteur des *Deux Oncles*, des *Amis rivaux*, etc.; la musique est de M. Champein, déjà connu avantageusement par celle de *la Mélomanie*, etc. Cette bagatelle a été accueillie favorablement, et le succès en eût été plus décidé si les situations que présente le second acte eussent été mieux amenées. Le dénouement a paru froid, parce qu'il est non-seulement prévu, mais annoncé de la manière la plus positive dès le commencement du second acte. On a trouvé dans le dialogue du naturel et de la gaieté. Quant à la musique, elle laisse trop désirer cette originalité, cette force comique que demandait le ton de l'ouvrage, et qu'on se plaisait à attendre de l'auteur de plusieurs morceaux de *la Mélomanie*.

— *Dernières Pensées du roi de Prusse, écrites de sa main*; à Berlin, 1787, brochure petit format de 41 pages<sup>2</sup>.

« Ce petit manuscrit, dit-on dans une note, a été vendu par un hussard à un étranger qui était à Potsdam pendant la mort du roi; cet étranger a lu ce manuscrit à ses amis, il l'a prêté, et il lui en a été pris une copie. » Il est permis de douter de la vérité d'un pareil aveu, il est encore plus permis de douter de l'authenticité du manuscrit; mais l'on est bien tenté de croire que si ces pensées n'ont pas été écrites par l'auguste main à qui l'on ose les attribuer, il en est un grand nombre du moins qui semblent n'avoir pu être recueillies que dans ses derniers ouvrages ou dans ses derniers entretiens; on a été jusqu'à présumer que quelqu'une des personnes qui avaient le plus sou-

1. On disait à cette occasion que cette [pièce était un rebut du portefeuille de Dorat, que celui-ci avait abandonné à M<sup>me</sup> de Beauharnais pour satisfaire sa manie d'auteur. Lebrun ajoutait « que cette dame avait perdu l'esprit à la mort de Dorat ». (Ch.)

2. Réimprimée en 1806 par les soins de M. Champelle, chirurgien. (B.)

vent le bonheur d'approcher de Sa Majesté pouvait avoir eu l'idée d'employer ce cadre si naturel et si simple pour esquisser les principaux traits de la vie et du caractère de ce grand roi. En voici quelques fragments qui pourront mettre nos lecteurs à portée d'en juger par eux-mêmes :

« En réfléchissant sur le bonheur des rois, je crois avoir été un des plus heureux. J'ai joui amplement de toutes les facultés que la nature m'avait accordées ; si j'ai eu quelques faiblesses d'amour-propre, j'ai eu aussi des jouissances dans les différents genres où j'ai cherché des succès ; la poésie française est ce qui m'a donné le plus de peine, et de mes ouvrages ce sont ceux qui passeront le moins à la postérité. Le temps le plus agréable de ma vie a été celui où, après la paix de 48, qui assurait mes conquêtes, je pus me livrer aux soins du gouvernement, auquel je voulais faire les changements et les réformes que me dictaient la raison et la philosophie... Je rendis les lois plus simples, je facilitai les mariages, je favorisai l'agriculture et les manufactures, j'ajoutai encore à la liberté de conscience, j'introduisis les fêtes à la cour, j'avais un bon Opéra et une musique excellente ; j'attirai auprès de moi les savants et les hommes d'esprit : vivre en liberté avec des gens aimables a été le plaisir auquel j'ai été le plus sensible ; c'est trop difficilement celui des rois....

« J'eus bientôt à souffrir de l'inégalité d'humeur de Voltaire ; il ne savait pas mettre certaines bornes à son esprit ; j'avais rapproché les barrières qui nous séparaient, il voulut les franchir ; je vis que le despotisme des hommes de génie était encore pire que celui des rois ; je fus obligé de l'éloigner ; ce ne fut ni pour mon linge sale qu'il avait à blanchir, ni pour les bêtises de Maupertuis. Voltaire oublia que la familiarité d'un roi ne va pas jusqu'à l'oubli de son amour-propre.

« J'ai employé des Français dans le département des finances, comme plus habiles dans cette espèce de calculs ; d'ailleurs, il est plus sûr que des étrangers seront surveillés par des gens jaloux de leur emploi et de leur nation. Je suis fâché que M. Necker se soit refusé aux invitations que je lui ai fait faire ; mon successeur pourra mieux que moi perfectionner cette partie ; s'il n'a pas la même façon de penser que moi, il aura au moins le même but...

« La nature ne m'avait fait que pour être roi. Je n'ai connu ni la cr.... de.... u (ici il y a trois mots effacés que l'on n'a pu lire) <sup>1</sup>, ni l'amitié, ni l'amour ; j'ai estimé la valeur des hommes par l'utilité dont ils pouvaient être, et je n'ai mis de prix à leur mérite que celui qui était nécessaire pour l'exciter....

« La religion protestante est celle qui convient le mieux à tous les gouvernements. Son régime favorise le travail et la population ; elle s'accommode mieux avec toutes les autres sectes ; ses ministres sont sans importance, ils coûtent peu, et ils sont sans influence politique sur le peuple. Je ne comprends pas une nation qui laisse jouir son clergé d'un revenu immense ; un prélat, dont le revenu pourrait payer et entretenir un régiment, est une chose inconcevable pour moi. Aujourd'hui, craindre le pape, l'Église et le clergé, c'est avoir peur des mouches à la fin de l'automne.....

« Placer le génie sur le trône est un travail pénible pour la nature ; et il lui faut des siècles pour l'opérer. Je vois, parmi mes contemporains, deux femmes au nombre de mes rivaux, et je suis forcé de les admirer. Marie-Thérèse a illustré son règne par des vertus et du courage. Catherine II, sortie d'une petite cour, a porté sur le trône de Russie le génie de Pierre I<sup>er</sup>, avec plus de conduite, plus d'habileté et plus d'humanité....

« Les nations qui font la guerre avec l'argent qu'elles empruntent n'ont jamais la paix, elles ont toujours les dettes ; à la guerre des voisins succède la guerre des créanciers, et le tourment du peuple ne cesse point. Il est vrai qu'elles ont la ressource des banqueroutes, ce qui arrivera une fois infailliblement.....

« Le prince royal, mon neveu, a l'esprit juste, l'âme ferme et tranquille. Qu'il maintienne la puissance que je lui confie, et son règne sera assez glorieux. Il ne doit aspirer à aucune conquête ; aujourd'hui étendre sa domination, ce serait l'affaiblir. Il attendra la réunion des margraviats d'Anspach, de Bareith et de Schwed, et, dans l'avenir, il profitera de quelque circonstance favorable pour échanger les duchés de Berg et de Juliers, et le pays de Clèves, contre quelque partie du Mecklembourg....

« On ne verra plus de longues guerres ; les nombreuses

1. La crainte de Dieu.

armées, les frais immenses qu'elles exigent, ont bientôt épuisé les plus grandes puissances <sup>1</sup>.... »

— *Le Souterrain, ou Mathilde*, par miss Sophie Lee, traduit de l'anglais, sur la dernière édition <sup>2</sup>. Quatre volumes in-12. Ce roman est, dans la manière de l'abbé Prévost, une imitation de *Cleveland*; c'est l'histoire d'une fille de Marie Stuart et du duc de Norfolk, un tissu d'incidents romanesques, tristes, invraisemblables, mais dont l'enchaînement a pourtant je ne sais quel charme qui peut attacher des lecteurs qui aiment ce genre d'ouvrages. Ce qui nous a paru le plus révoltant dans celui-ci, c'est que, pour intéresser à de vaines fictions, l'on s'est permis de compromettre, par les imputations les plus hasardées et les plus atroces, un nom aussi auguste, aussi respectable que celui d'Élisabeth. La mort de sa rivale, l'infortunée reine Marie, excite sans doute par elle-même assez de compassion et de regrets; pourquoi y ajouter encore des circonstances qui en aggravent l'horreur et le crime?

— On a donné, le mardi 30 janvier, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, *OEdipe à Colone*, tragédie lyrique. Le poëme est de M. Guillard; la musique est un des deux ouvrages que nous a laissés en mourant le célèbre Sacchini. Le public se porte en foule à cet opéra; jamais aucun de ses ouvrages n'eut un succès aussi éclatant. Nous avons le regret de penser qu'il ne l'eût point obtenu pendant sa vie, et que la manière dont la musique d'*OEdipe à Colone* est accueillie est moins une justice rendue au mérite de cette composition qu'une sorte d'hommage funèbre donné à la mémoire de l'auteur.

Le sujet du poëme est pris dans les trois derniers actes de la tragédie d'*OEdipe chez Admète*, de M. Ducis. C'est l'*OEdipe à Colone* de Sophocle, un de ces grands monuments dramatiques que nous ont laissés les Grecs, et dont le théâtre lyrique s'emparera toujours avec succès.

La scène admirable d'Antigone et d'OEdipe, au second acte,

1. On apprend dans l'instant que ce petit écrit, où l'on avait cru reconnaître des traces d'un caractère vraiment original, est de M. Constant, de Genève, l'auteur de deux jolis romans, *Laure* et *les Lettres de Camille*. (MUSEUM.) — Samuel Constant, né en 1729, mort en 1790, avait embrassé de bonne heure le parti des armes; il fut lieutenant général au service de la Hollande; ami intime de Voltaire, il puisa dans sa société le goût des lettres, qu'il cultiva avec succès. (Ct.)

2. Par P. Bernard de La Mare.

celle du troisième où le courroux implacable de ce père malheureux se trouve aux prises avec les larmes suppliantes de sa fille, et le désespoir de Polinice, offrent des situations trop dramatiques pour n'être pas d'un grand effet sur quelque théâtre que ce puisse être. M. Guillard en a tiré le parti le plus heureux ; mais le reste de son ouvrage a paru trop dépouillé d'invention ; l'épisode de l'amour de Polinice pour Ériphile n'est point assez lié à l'action principale ; il y tient, pour ainsi dire, encore moins que celui d'Admète et d'Alceste, qui le remplace dans la tragédie de M. Ducis, dont M. Guillard a conservé plusieurs vers. On a blâmé l'un et l'autre auteurs d'avoir placé au milieu de l'action le tableau d'Œdipe descendant du Cythéron, soutenu par Antigone, qui, dans la tragédie grecque, forme l'exposition du sujet, et la plus sublime peut-être que nous ait laissée l'antiquité, par la grande clarté et l'intérêt puissant qu'elle répand au moment même sur l'action. Quelques personnes ont encore blâmé M. Guillard de n'avoir pas employé le dénouement de Sophocle, imité par M. Ducis ; mais nous croyons que celui qu'il a préféré, s'il n'est pas aussi éclatant que les coups de tonnerre qui écrasent Œdipe dans les deux tragédies, est d'un intérêt beaucoup plus sensible et beaucoup plus favorable à la musique ; il se prête aussi plus heureusement à la richesse de notre spectacle lyrique, par les fêtes et les danses qu'il appelle naturellement à la fin de cet opéra.

Quant à la musique, nous sommes éloigné de condamner le succès que continue d'avoir celle d'*Œdipe à Colone* ; nous oserons seulement croire que celle de *Renaud* et de *Chimène* méritait au moins les mêmes applaudissements ; mais Sacchini vivait encore, et ce magnifique succès achève de nous prouver que l'on n'est juste qu'envers les morts.

VERS ADRESSÉS AUX FEMMES SENSIBLES,

PAR M. SYLVAIN MARÉCHAL.

A vos bontés on recommande  
 Un berger qui bien aimera ;  
 Pour son salaire il ne demande  
 Qu'un peu d'amour quand mai viendra.  
 C'est une bonne créature ;

Mais si personne ne daignait  
Partager les maux qu'il endure,  
Avant avril il en mourrait.

## RÉPONSE D'UNE FEMME SENSIBLE

AUX VERS DU BERGER SYLVAIN.

Je savais bien depuis longtemps  
Que les pinsons et les fauvettes,  
Ivres d'amour quelques instants,  
Au mois de mai contaient fleurettes;  
Mais je croyais que les Sylvains,  
Plus heureux dans leur destinée,  
Bergers, ainsi que les humains,  
Faisaient l'amour toute l'année.

## EXTRAIT D'UNE LETTRE DE FLORENCE.

Le *Nouveau Code criminel*<sup>1</sup> publié en Toscane ayant causé le plus vif enthousiasme parmi les Florentins, ils ont fait une souscription pour ériger une statue équestre en bronze au grand-duc de Toscane leur souverain. Il fallait sa permission pour élever un pareil monument, dont les fonds ont été faits par une souscription volontaire et empressée; ils l'ont demandée, et Son

1. Il s'agit ici du premier Code qui ait préparé en Europe l'abolition de la peine de mort, question si grave et si belle, qui, repoussée d'abord par l'Assemblée constituante, malgré les énergiques protestations des Lepelletier Saint-Fargeau, des Dupont, des Pétion, etc., fut adoptée plus tard par la Convention nationale qui, par son dernier acte, proclama l'abolition complète de la peine de mort à la paix générale. Un des premiers actes de la domination de Bonaparte, premier consul, fut d'annuler le décret de la Convention : en vain le tribunal de Pô et Doire et le tribunal d'appel de Rennes persistèrent-ils pendant longtemps à en demander le maintien.

Quelques hommes consciencieux, convaincus que la société n'a pas plus qu'un simple particulier le droit d'attenter à la vie de l'homme, ramenèrent peu à peu les esprits à cette question, lorsqu'un des représentants de la génération nouvelle éleva de nouveau la voix en sa faveur; mais la Chambre de 1830, que la postérité jugera, incapable d'envisager cette question du haut point de vue où notre révolution nous a placés et d'apprécier l'éloquente protestation de M. Victor de Tracy en faveur des droits de l'humanité, n'en accepta que ce qu'elle a d'applicable aux quatre misérables qui ont ensanglanté le pays... Il ne faut pas gémir seulement de ce que cette coupable mesure qu'un magistrat intègre vient de qualifier de *démarche inopportune* peut avoir pour effet de rallumer la guerre civile en France, mais encore de ce qu'elle reculera pour longtemps peut-être l'époque où la peine de mort sera complètement abolie. (Octobre 1850.) (Ca.)

Excellence M. le comte Seratti, conseiller d'État, a répondu à ce sujet aux sénateurs Ginovi, Aldobrandini, par la lettre suivante, écrite au nom de ce souverain :

« Son Altesse Royale a vu la supplique par laquelle on lui demande la permission de lui ériger une statue équestre; elle a été informée d'ailleurs de l'empressement avec lequel son peuple a concouru à former ce projet, à en faire les fonds, et du désir qu'il a témoigné de voir exécuter une pareille entreprise. Son Altesse Royale, qui dans l'affection et dans la reconnaissance de ses sujets trouve la plus douce récompense de sa sollicitude pour le bien public, a reçu avec le plus grand plaisir et la plus vive sensibilité cette marque récente et extraordinaire de leur amour, et la manière dont elle lui a été offerte honore autant le caractère de la nation que le souverain.

« Elle ne refuse pas absolument un monument qui perpétue la mémoire de ses soins paternels pour son peuple, et l'affection reconnaissante et sincère avec laquelle ce même peuple y correspond; mais elle pense qu'une inscription en marbre blanc, placée dans un endroit public, peut suffire à cet objet.

« Si ses sujets veulent cependant employer à quelque ouvrage les sommes offertes pour la statue qu'il n'accepte point, il lui sera beaucoup plus agréable qu'on préfère à un ouvrage de luxe et d'ostentation quelque monument d'utilité publique, et pour un monument de ce genre, Son Altesse Royale désire d'être comprise dans la liste des souscripteurs pour toute la somme qui pourra manquer à son exécution.

« Je vous fais part des intentions bienfaisantes de Son Altesse Royale, en vous chargeant de les communiquer de la manière la plus convenable à tous ceux qu'elles pourront intéresser; et je suis, etc. *Signé* : SERATTI.

« De Pise, le 24 janvier 1787. »

Voici l'inscription proposée pour cet auguste monument :

PETRO LEOPOLDO

*Legum. Etruscarum. Domino  
Instititæ. Aquitatisaq. Adsertori  
Principi. Merentissimo  
Quod. Jure. Gladi  
Et bonarum. Proscriptione. Sublatis*

*egibus. Ad. Admōendas. Civium. Noxas  
Et Prætoriam. Cohibendam. Severitatem  
Sapienter. Sancitis  
Publicæ. Securitati. Prospexerit  
Florentini  
Numini. Majestatiq. Ejus. Devoti.  
Ad. Mem. Hominum. Sempiternam Gosner.*

A. D. MDCCLXXXVI.

— *Lettres sur l'Égypte, où l'on offre le parallèle des mœurs anciennes et modernes de ses habitants, où l'on décrit l'état, le commerce, l'agriculture, le gouvernement du pays et la descente de saint Louis à Damiette, tirée de Joinville et des auteurs arabes; avec des cartes géographiques, par M. Savary. Dédié à Monsieur, frère du roi. Trois volumes in-8°. Nous devons déjà au même auteur la Vie de Mahomet et la meilleure traduction du Coran.*

Ces lettres, dont le style n'est pas exempt de manières et de prétentions, offrent peu de vues nouvelles sur l'Égypte, mais elles confirment l'idée intéressante que nous en avait donnée encore dernièrement le baron de Tott dans le quatrième volume de ses *Mémoires*. On est étonné, après avoir lu ces deux ouvrages, qu'aucune puissance de l'Europe n'ait songé à porter sur de si belles contrées les vues de cette inquiétude ambitieuse qui ne se lasse pas d'aller conquérir d'une extrémité du monde à l'autre de nouvelles sources de puissance et de richesses. Si l'industrie humaine semble presque oublier de nos jours ce pays qui, après avoir été le berceau de toutes les sciences et de tous les arts, fut encore pendant une longue suite de siècles le centre du commerce et pour ainsi dire la métropole de l'univers, il n'en paraît pas moins certain que les avantages que lui prodigua la nature sont toujours les mêmes; rien n'a pu altérer l'inépuisable fécondité de son sol parce que les causes qui l'entretiennent se renouvellent sans cesse; la pureté de l'air qu'on y respire est si salubre que, malgré les rapports continuels de Constantinople avec Alexandrie, ce n'est que rarement, quoique sans aucune précaution pour en défendre l'abord, que la peste parvient jusqu'au Caire où les chaleurs la font bientôt cesser et l'empêchent de pénétrer jusque dans le Saïde; il est d'ailleurs reconnu que les rosées pénétrantes qui tombent sur l'Égypte à l'approche

de la Saint-Jean détruisent à Alexandrie même jusqu'au germe de cette maladie. Ce n'est guère que sur les côtes de la Méditerranée et jusqu'à dix lieues dans les terres que les pluies sont communes en Égypte; rarement elles s'étendent plus loin. A peine a-t-on dans l'année au Caire deux heures d'une pluie douce. Jamais le bruit du tonnerre ne s'y fait entendre, et les orages, d'ailleurs peu fréquents, se portent toujours dans la partie élevée des déserts de la Libye et de l'Arabie où ils n'ont rien à détruire. C'est ainsi (ajoute le baron de Tott) que tout concourt à répandre sur l'Égypte les plus précieuses faveurs de la nature. Les oiseaux de tous genres et les espèces les plus rares semblent s'y rendre en foule pour en jouir et réunir leurs différents ramages à la gaieté des habitants.

Un des objets que M. Savary s'est attaché à développer avec le plus de soin, c'est la comparaison de l'Égypte ancienne et moderne; cette partie de son livre nous a paru déceler tout à la fois une grande érudition et beaucoup de sagacité. Il est entré dans de très-grands détails sur les pyramides, mais cet article qui occupe près d'un quart du premier volume n'est qu'une copie de la description qu'en avait donnée M. Maillet. L'auteur arabe qu'il cite avec le plus de complaisance est Abulféda; nous n'avons pas les connaissances nécessaires pour décider s'il n'accorde pas quelquefois à cette autorité plus de confiance qu'elle n'en mérite.

La peinture qu'il fait des improvisatrices de l'Égypte, qu'on appelle *almées* savantes, est sans doute assez curieuse, assez singulière pour mériter que nous en rappelions ici les traits les plus remarquables; ils prouveront qu'en Égypte, du moins, le savoir ne rend les femmes ni bégueules ni pédantes.

« Une éducation plus soignée que celle des autres femmes leur a mérité ce nom d'*almées*. Elles forment une société célèbre dans le pays. Pour y être reçue, il faut avoir une belle voix, bien posséder sa langue, connaître les règles de la poésie et pouvoir sur-le-champ composer et chanter des couplets adaptés aux circonstances. Leur mémoire est meublée des plus beaux *moals*<sup>1</sup> et des plus jolis contes. Il n'est point de fêtes sans elles,

1. Chants élégiaques où l'on pleure la mort d'un héros ou les malheurs de l'amour. (MEISTER.)

point de festins dont elles ne fassent l'ornement. On les place dans une tribune d'où elles chantent pendant le repas ; elles descendent ensuite dans le salon et y forment des danses qui ne ressemblent point aux nôtres ; ce sont des ballets-pantomimes par lesquels elles représentent des actions de la vie commune. Les mystères de l'amour leur en fournissent ordinairement les scènes. La souplesse de leur corps est inconcevable. On est étonné de la mobilité de leurs traits auxquels elles donnent à volonté l'expression convenable aux rôles qu'elles jouent. Souvent l'indécence de leurs attitudes est portée à l'excès ; les regards, les gestes, tout parle, mais d'une manière si expressive qu'il est impossible de s'y méprendre. Au commencement de la danse, elles quittent avec leurs voiles la pudeur de leur sexe. Une longue robe de soie très-légère descend sur leurs talons ; une riche ceinture la serre mollement ; de longs cheveux noirs tressés et parfumés flottent sur leurs épaules ; une chemise transparente comme la gaze voile à peine leur sein. A mesure qu'elles se mettent en mouvement, les formes, les contours de leur corps semblent se détacher successivement ; le son de la flûte, des castagnettes, des tambours de basque et des cymbales règle leurs pas et presse ou ralentit la mesure. Des paroles propres à ces sortes de scène les animent encore, elles paraissent dans l'ivresse ; ce sont des bacchantes en délire. C'est alors qu'oubliant toute retenue, elles s'abandonnent entièrement au désordre de leurs sens, c'est alors qu'un peuple peu délicat et qui n'aime rien de voilé redouble ses applaudissements.

« Les almées sont appelées dans tous les harems ; elles apprennent aux femmes les airs nouveaux, les initient aux mystères de leur art et les instruisent à former des danses lascives. Ces filles, dont l'esprit est cultivé, ont une conversation agréable ; elles parlent leur langue avec pureté ; l'habitude de se livrer à la poésie leur rend familières les expressions les plus douces, les plus sonores ; elles récitent avec beaucoup de grâce..... Les Turcs eux-mêmes, les Turcs, ennemis de tous les arts, passent des nuits à les entendre. »

En supposant que l'on puisse compter sur l'exactitude de tous ces détails, on en conclura sans doute que, si la bonne compagnie en Égypte laisse beaucoup à désirer, la mauvaise du moins paraît excellente.

Quoi qu'il en soit, un pays où toutes les productions de la terre semblent acquérir un nouveau degré d'énergie et de la chaleur du climat et de la fécondité naturelle du sol; un pays où tous les maux auxquels l'humanité est sujette, sans en excepter la peste, se trouvent adoucis par l'air salubre qu'on y respire; un pays que sa situation et tous ses rapports semblent avoir destiné à être le centre de l'industrie, des arts et du commerce; un pays enfin où il ne tonne point, où il ne pleut presque jamais, où les almées ont tant de charme et si peu de pédanterie; ce pays que nous devons d'ailleurs considérer toujours comme la première patrie des sciences et, qui plus est, des fables les plus respectables et les plus ingénieuses, me paraît bien digne d'attention. Il l'est d'autant plus qu'il est plus près de nous, et que nous allons chercher tous les jours aux deux bouts du monde ce qu'il nous offre depuis tant de siècles avec infiniment moins de risques et de peines,

Qui ne rêve quelquefois comme Guillot dans le *Roi de Cocagne*<sup>1</sup>? Mon rêve à moi, m'a dit souvent le baron de Tott, mon rêve à moi, lorsqu'il m'arrive de régner, c'est de conquérir l'Égypte et de lui rendre son ancienne splendeur. Il n'est point de contrée au monde qu'il fût plus aisé d'enrichir et dont la richesse et le bonheur fussent plus utiles au reste de l'univers. Le choix, qu'avait fait le premier des conquérants, de la situation d'Alexandrie pour en faire la ville de toutes les nations ne prouverait-il rien en faveur de nos rêveries? et peut-on se rappeler l'idée du plus vaste édifice que l'esprit humain ait jamais conçu sans en révéler jusqu'aux moindres ruines?

C'est une chose assez extraordinaire qu'une partie du monde aussi voisine de notre Europe que l'Afrique nous soit encore si peu connue. Ce n'est pas seulement l'intérieur de l'Afrique que nous ignorons presque entièrement; nous ne connaissons pas même toutes les côtes dont nous ne sommes séparés que par la Méditerranée. Le golfe de la Sydre entre le cap Mesurat et Bengasi, presque vis-à-vis la pointe de Tarente, est regardé, pour ainsi dire, par nos géographes comme une terre inconnue. Il y a des indices qui ont fait soupçonner qu'un fleuve considérable

1. Guillot, qu'on a fait monter sur un trône, s'y endort. « Que fais-tu là, maraud? lui crie le roi. — *Je règne* », répond Guillot. (MEISTER.)

devait se jeter dans le golfe et qu'à la faveur de son cours il serait possible de pénétrer facilement dans l'intérieur des terres, mais aucun navigateur n'en a tenté encore la découverte, n'ayant point eu d'intérêt assez puissant pour couvrir les risques ; ceux qui ont été poussés vers ces côtes par quelque accident y ont péri ou se sont pressés de s'en éloigner.

On vient de nous apprendre que le baron d'Einsiedel, gentilhomme saxon, a obtenu du roi la permission de s'embarquer avec deux de ses frères et plusieurs de ses compatriotes sur un bâtiment frété par Sa Majesté qui le conduira au Sénégal. Son projet est de remonter le fleuve aussi haut qu'il lui sera possible, de s'enfoncer ensuite dans les terres et d'aboutir dans l'Abyssinie, d'où, en descendant le Nil, il passera en Égypte et au Caire. Il est à désirer que ce projet, aussi intéressant qu'il est hardi, s'exécute heureusement ; nous pourrions en espérer des connaissances et des lumières toutes nouvelles.

Après avoir décrit avec tant de soin tout ce que la basse Égypte offre de plus remarquable, il restait à nous faire connaître également la haute Égypte, cette contrée si célèbre, dont Alexandre, César, Adrien, Sévère et d'autres rois allèrent admirer les antiquités. M. Savary part du vieux Caire pour courir la province de Fayoum, la Thébaïde, les oasis, enfin cette partie de la haute Égypte qui se termine à Syène et qui confine à l'Arabie et à la mer Rouge. C'est Hérodote, Plutarque et Strabon à la main, que M. Savary voit et observe cette contrée antique qui fut le berceau de tous les arts, de toutes les lois de notre continent ; d'où nous viennent et notre sagesse et nos folies, nos premières connaissances, nos opinions religieuses, nos préjugés et nos fables de tout genre. Il compare toujours ces débris qui subsistent de tant de superbes monuments dans la province d'Arsinoé à ceux de la fameuse Thèbes aux cent portes, des tombeaux de ces rois avec ce qu'en écrivaient, il y a près de trois mille ans, le premier écrivain de la Grèce et quelques autres philosophes qui passèrent plusieurs années en Égypte pour s'instruire des lois, des mœurs et des arts d'un peuple dont tous les autres peuples de l'Europe ont suivi plus ou moins l'exemple et les leçons. M. Savary rapproche dans son ouvrage tout ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour de plus raisonnable sur la théologie et le culte des Égyptiens. Il discute les opinions des savants qui l'ont pré-

céde dans ces recherches. Il déchire ce voile dont le cavalier Bernin imagina, dans le siècle dernier, de couvrir la tête de la statue du Nil, allusion aussi fine qu'ingénieuse à celui derrière lequel les prêtres de l'ancienne Égypte dérobaient au vulgaire et leurs mystères religieux et les hautes sciences dont ils étaient les seuls dépositaires. Dans cette foule de divinités de toute espèce consacrées par la superstition égyptienne, M. Savary ne veut voir que des signes représentatifs des différents attributs de l'Être suprême, ou des hiéroglyphes destinés à rappeler tous ces phénomènes merveilleux qu'amenaient la révolution des astres : l'influence si importante pour l'Égypte des vents, celle des crues du Nil, l'influence plus importante encore du beau soleil qui l'éclaire ; tous les bienfaits enfin qu'il a plu à la nature de prodiguer à ces heureux climats. Nous croyons pouvoir être ici d'un avis différent de celui de l'auteur. Rien ne prouve ni n'annonce même que la théologie ou la philosophie égyptienne eût atteint au dogme sublime de l'unité de Dieu. C'est la nature qu'ils adoraient, ce sont les prodiges dont ils étaient entourés qu'ils consacraient par un culte aussi varié que bizarre et superstitieux. Ce que les anciens historiens ont écrit de plus précis et de plus clair sur la religion de l'Égypte, ces monuments mêmes échappés aux outrages du temps, aux ravages plus destructeurs des divers conquérants qui l'ont subjuguée, nous semblent déposer contre l'opinion de M. Savary.

Rien de plus instructif et de plus curieux en même temps que ce que dit notre voyageur sur le climat de la haute Égypte, sur sa température, sur ses grands monuments, sur les canaux entrepris par les Pharaons, les Ptolémées et les successeurs de Mahomet pour fertiliser cette terre dont le sol n'a besoin que d'être arrosé pour être fécondé et pour faciliter en même temps les importations et les exportations d'un pays qui fut pendant une si longue suite de siècles l'entrepôt de tout le commerce de l'Asie et de l'Afrique avec l'Europe. M. Savary parcourt les révolutions que le commerce de l'Égypte a éprouvées depuis la haute antiquité jusqu'à nos jours : sous les Pharaons, les Perses et les Ptolémées qui avaient une marine puissante ; sous l'empire des Romains qui, guidés par les Égyptiens, pénétrèrent jusque dans le Bengale ; sous les monarques du Bas-Empire, sous la domination des Arabes, du temps enfin que les Vénitiens

s'étaient emparés de ce commerce, qu'ils ne purent conserver lorsque les Portugais nous eurent frayé le chemin des Indes en doublant le cap de Bonne-Espérance.

M. Savary attaque et nous paraît détruire par des faits l'opinion adoptée par un grand nombre d'écrivains, notamment par M. Paw, que la peste est originaire d'Égypte et que ce fertile pays est le foyer d'où elle se répand dans toutes les parties de l'empire ottoman. Il oppose à cette idée trop généralement reçue, et ses propres observations et l'expérience de tous les Européens qui ont habité l'Égypte. C'est toujours à l'arrivée des vaisseaux partis de Smyrne et de Constantinople que ce fléau commence à se manifester dans les ports de l'Égypte, gagne de proche en proche, parvient à la capitale et remonte jusqu'à Syène. M. le baron de Tott fait dans ses *Mémoires* la même remarque. Cependant les ravages que cette terrible épidémie exerce au grand Caire sont quelquefois affreux; on y a vu périr jusqu'à trois cent mille hommes en trois mois. Les Égyptiens n'emploient aucun des moyens qu'ils voient pratiquer par les Européens pour se garantir de ce fléau. *Ellmoukadar*, disent-ils, *c'est la destinée*; et ils se laissent mourir en attendant les vents du nord qui règnent en Égypte aux approches du mois d'avril. Ces vents détruisent la contagion qu'on ne voit ensuite reparaître qu'en hiver et toujours, comme nous l'avons observé, à l'arrivée des vaisseaux partis de Smyrne et de Constantinople.

M. Savary termine son ouvrage par le plan d'un voyage aussi intéressant qu'utile et pour le commerce et pour l'avancement des arts. Il propose de parcourir plusieurs parties de l'Égypte peu connues jusqu'à présent, de visiter les oasis, le grand lac de Menzalé, d'examiner les ruines qui se trouvent dans ses îles, de séjourner à Syène pour chercher le puits du solstice et vérifier l'ancienne observation des Égyptiens, de parcourir l'intérieur de l'Yémen, y recueillir des manuscrits et s'y instruire d'un culte dont on dit que l'antiquité remonte jusqu'à Ismaël. Il propose ensuite de se rendre jusqu'à la Mecque, d'y demeurer pendant le temps du pèlerinage, de rapporter de cette ville et de Médine des ouvrages et des connaissances inconnues en Europe, de traverser l'Arabie Pétrée, l'Arabie Déserte et de revenir par Damas. On ne peut pas douter que ce voyage fait par un homme qui réunirait à une connaissance profonde de l'antiquité celle

des mœurs, de la religion et de la langue des Arabes ne produisit tout le fruit que M. Savary en fait espérer et personne ne paraît plus fait pour l'entreprendre avec succès que celui à qui nous devons l'ouvrage dont nous venons d'avoir l'honneur de vous rendre compte. Mais de quelque utilité qu'il pût être pour augmenter la masse de nos connaissances, pour satisfaire notre curiosité, il ne ferait rien pour le bonheur de ces peuples, il ne rendrait point à la civilisation la plus belle et la plus fertile de toutes les contrées; c'est la conquête de l'Égypte qui, seule, peut la revivifier et cette conquête appartient à la puissance que ses forces, la grandeur du génie qui les commande, sa situation et l'ordre des choses, supérieur à toutes les conventions politiques, placeront tôt ou tard sur le trône de Constantinople.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

# TABLE

## DU TOME QUATORZIÈME

1784

	Pages.
JUILLET. — Représentation à Paris du <i>Dormeur éveillé</i> , de Marmontel, et Piccini. — Chanson de Champcenetz à la marquise de Saint-Alban. — Jugement d'un habitant de la Garonne sur l'auteur du <i>Dormeur éveillé</i> . — <i>Mon Bonnet de nuit</i> , par L.-S. Mercier. — Nouvelles expériences aérostatiques à Versailles, par Pilâtre des Roziers; à Paris, par Miolan et Janinet; à Saint-Cloud, par les frères Robert; épigrammes, chansons et caricatures sur la seconde de ces expériences. . . . .	3
AOUT. — Mort de Diderot. — <i>L'Éducation d'un prince</i> , par Lieutaud, et <i>Léandre-Candide</i> , par Radet, comédies imitées de Voltaire. — <i>Les Deux Rubans, ou le Rendez-vous</i> , paroles de Pariseau, musique de de Blois. — <i>L'Amour à l'épreuve</i> , comédie, par Faur. — <i>Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal</i> . — <i>Memnon</i> , paroles de Guichard, musique de Ragué. — <i>Œuvres</i> du marquis de Pompiignan. . . . .	17
SEPTEMBRE. — Séance publique annuelle de l'Académie française : <i>Éloge de Fontenelle</i> , par Garat; <i>Ruth</i> , églogue, par Florian. — <i>Diane et Endymion</i> , paroles de Lirou, musique de Piccini. — <i>De l'Universalité de la langue française</i> , par Rivarol. — Vers de Palissot pour le portrait de Mesmer. — Épigramme sur le magnétisme. — <i>Fanfan et Colas</i> , comédie par M <sup>me</sup> de Beaunoir. — Le jeune Vestris refuse de danser devant le comte de Haga [Gustave III]; son emprisonnement à la Force et sa rentrée à l'Opéra. — <i>Vie de B.-J. Labre</i> , traduite de l'italien de Marconi. — <i>Voyage du comte de Haga en France</i> , par le chevalier Du Coudray. — <i>Ma Conversion</i> , attribuée à Mirabeau. . . . .	29
OCTOBRE. — <i>Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis</i> , par Mably. — Impromptus de Boufflers. — Distique latin de l'abbé Boscowitz sur la pompe à feu et traduction par Guidi. — Cinquantième représentation du <i>Mariage de Figaro</i> au profit des mères nourrices. — Débuts de M <sup>lle</sup> Dozon à l'Opéra. — <i>Mémoire</i> du comte de Mirabeau, supprimé par ordre du garde des sceaux; dialogue de l'auteur et de ce magistrat. — <i>Richard Cœur-de-Lion</i> , opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de Grétry. — <i>La Brouette du vinaigrier</i> , drame, par Mercier. — <i>Mémoires historiques</i>	

	Pages.
<i>et politiques des Pays-Bas autrichiens</i> , par le président de Neny. — <i>Montesquieu à Marseille</i> , comédie, par Mercier. . . . .	50
<b>NOVEMBRE.</b> — <i>Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares.</i> — Chanson de Champcenez. — Couplet sur le <i>Doigt de cour.</i> — <i>La Fausse Coquette</i> , comédie, par Vigée. — <i>De l'Administration des finances de la France</i> , par Necker. — Reprise de <i>Cléopâtre</i> , tragédie, par Marmontel. — Construction des galeries de bois au Palais-Royal; vers à ce sujet. — <i>Les Amours de Chérubin</i> , opéra-comique, paroles de Des Fontaines, musique de Piccini fils. — Interdiction du <i>Véritable Figaro</i> , opéra-comique, paroles de de Sauvigny, musique de Dezède. . . . .	64
<b>DÉCEMBRE.</b> — <i>Les Docteurs modernes</i> , parade, par Radet, Rosière et Barré. — <i>Le Calcul</i> , épigramme. — <i>Dardanus</i> , opéra de Rameau et La Bruère, revu par Guillard et Sacchini. — <i>L'Avare cru bienfaisant</i> , comédie, par Desfaucherets. — <i>Doutes d'un provincial à MM. les commissaires chargés de l'examen du magnétisme animal</i> , par Servan. . . . .	76
—————	
1785	
<b>JANVIER.</b> — Ronde dialoguée de Boufflers, chantée par Michu et M <sup>me</sup> Dugazon, pour la convalescence de M <sup>me</sup> de Mauconseil, mère de la princesse d'Hénin. — Célébration de la centenaire de Corneille. — <i>Les Amants timides</i> , comédie, par Vigée. — <i>Lucette</i> , opéra-comique, paroles de Piccini fils, musique de Piccini père. — <i>Lettres d'un cultivateur américain</i> , par de Crèvecœur. — <i>La Rencontre de deux amis</i> , par Boufflers. — <i>Les Deux Frères</i> , drame, par Flavel. — <i>Alexis et Justine</i> , opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dezède; succès de M <sup>me</sup> Dugazon. . . .	83
<b>FÉVRIER.</b> — Lettre de Suard à propos de la préface du <i>Mariage de Figaro.</i> — <i>Panurge dans l'île des Lanternes</i> , opéra, paroles de Morel, musique de Grétry; chanson et épigramme sur Morel. — Chanson au prince Henri de Prusse la veille de son départ, paroles et musique du duc de Nivernois. — Épigramme de Rulhière sur M <sup>me</sup> Du Deffand. — <i>Abdir</i> , drame, par de Sauvigny; lettres de M <sup>me</sup> Asgill au comte de Vergennes; <i>Asgill, ou les Désordres des guerres civiles</i> , roman, par de Mayer. — Réception de l'abbé Maury à l'Académie française. — <i>Livre échappé du déluge</i> , par Sylvain Maréchal. — Lettre de l'abbé Delille à M <sup>me</sup> de Vaine. — Impromptu du prince de Ligne au duc de Brunswick. — <i>Les Épreuves</i> , comédie, par Forgeot. . . . .	91
<b>MARS.</b> — Reprise des hostilités contre Beaumarchais: parodie des <i>Tant pis</i> et des <i>Tant mieux</i> ; lettre de Suard sous le nom d'un ecclésiastique. — <i>La Femme jalouse</i> , comédie, par Desforges. — <i>Les Amours de Colombine ou Cassandre pleureur</i> , paroles de Faur, musique de Champein. — Parodie du vaudeville de Figaro (sur l'emprisonnement de Beaumarchais à Saint-Lazare); chanson nouvelle et épigramme de Ginguéné sur	

Pages.

- le même sujet. — *Le Cheval et la Fille*, conte en vers, par l'abbé Mas-sinot, de tout temps attribué à Boufflers. — Impromptu, par le président d'Alco. — Distique impromptu, par Ségur. — Réception de Target à l'Académie française; incident provoqué par une lecture de l'abbé de Boismont; épigramme à ce sujet. — Vers du marquis de Montesquiou pour le portrait de l'abbé Arnaud. . . . . 113
- AVRIL. — *Les Deux Frères*, comédie, par de Rochefort. — *Études de la nature*, par Bernardin de Saint-Pierre. — *Un Défenseur du peuple de l'empereur Joseph II*, par Brissot de Warville. — Épigrammes, jugements et anecdotes, sur *Théodore*, opéra-comique, paroles de Marsollier des Vivetières, musique de Davaux. — *Poétique de la musique*, par Lacépède. . . . . 133
- MAI. — *Albert et Émilie*, tragédie, par Dubuisson. — Épigramme sur l'élection de Morellet à l'Académie française. — *Pizarre, ou la Conquête du Pérou*, opéra, paroles du chevalier Duplessis, musique de Candeille. — Paternité inattendue de M. de Genlis. — *Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, par le comte de Mirabeau. — *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, par l'abbé Brizard. — *Les Deux Mentors*, traduction libre de l'anglais, par de La Place. — Épigrammes, par Dupny-des-Islets. — *La Comtesse de Chazelles*, comédie, par M<sup>me</sup> de Montesson. — Méaventure de M<sup>les</sup> Contat et Raucourt. — Réponse de Ximénès à Bonnard sur ses vers adressés au bel arbre des Tuileries et lettre (inédite) de Beaumarchais à ce sujet . . . . . 141
- JUIN. — *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, par le marquis d'Argenson, publiés par son fils, le marquis de Paulmy. — Complainte de Corancez à propos de la suspension du *Journal de Paris*. — Bouts-rimés par Boufflers. — Quatrain sur Lantara. — A une femme qui avait des vapeurs. — Vers de Cubières et de Caraccioli sur la mort tragique de Pilâtre des Roziers; récit de cet accident. — *La Dupe de soi-même*, comédie, par Goldoni. — Lettre de lord Shelburne, marquis de Lansdown, à Morellet. — *Roxelane et Mustapha*, tragédie, par de Maisonneuve. — Complainte sur M. de Cypière. — Refus par Garat d'une gratification de trois cents livres sur le *Mercur de France*; épigramme sur ce journaliste et sur son neveu le chanteur. — *L'Épreuve délicate*, comédie, par Grouvelle. — *Explication du système de l'harmonie*, par le chevalier de Lirou. — *Les Veillées du Marais*, par Rétif de La Bretonne. . . . . 156
- JUILLET. — Réception de Morellet à l'Académie française en remplacement de M. l'abbé Millot; lectures par Marmontel d'un essai intitulé *De l'autorité de l'usage sur la langue*, par Lémierre du quatrième acte de *Barneveldt*. — Lettre de Gustave III à Rochon de Chabannes. — Lettre du duc des Deux-Ponts au chevalier de Kéralio. — *Agnès Bernau*, drame attribué à Milcent. — *L'Heureuse Réconciliation*, opéra-comique, paroles de Saint-Alphouse, musique de Lachnicht. — *Claude et Claudine*, opéra-comique, par Menson. — Début de M<sup>lle</sup> Renaud au Théâtre-Italien. — *Testament de M. Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, par Mathon de La Cour. — *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, par Puysegur. — *Poésies diverses*, par Hoffmann. — *Odes*, par Castera. —

	Pages.	
Prière d'un Français à la sainte Vierge. — Épigramme d'Artaud sur Maisonneuve . . . . .	177	
<b>AOUT.</b> — Petits théâtres du Palais-Royal; leurs contestations avec la Comédie-Française. — <i>Théâtre à l'usage des jeunes personnes</i> , par M <sup>me</sup> de Genlis. — <i>Verseuil et Melcour</i> , comédie, par André de Murville. — <i>Lucette</i> , opéra-comique, paroles de Lantier, musique de Frizéri. — Suicides de Pierre Chabrit, avocat au parlement, et d'une courtisane appelée Pauline. — Sur Beffroy de Reigny ( <i>le Cousin Jacques</i> ). — Épigramme de Masson de Morvilliers sur Rivarol. — Épitaphe de Lemierre, par Choderlos de La Clos. — Mort de Barthe; son portrait. — <i>La Paysanne pervertie</i> , par Rétif de La Bretonne. — <i>L'Enfer du Dante</i> , traduit par Rivarol. — <i>Le Premier Navigateur, ou le Pouvoir de l'amour</i> , ballet, par Gardel. — Extrait d'une lettre de Champion, de Marseille, sur les triomphes de M <sup>me</sup> Saint-Huberty. . . . .		192
<b>SEPTEMBRE.</b> — Séance annuelle de l'Académie française : prix d'éloquence décerné à Florian; lectures de Saint-Lambert et de Marmontel; prix offert par le comte d'Artois pour l'éloge du prince de Brunswick. — Épigramme de Masson de Morvilliers sur Sautreau de Marsy. — Vers de M <sup>me</sup> Cromot du Bourg à M <sup>me</sup> de La Reynière. — Rentrée en faveur de Beaumarchais; <i>le Barbier de Séville</i> , joué à Trianon, par la reine. — Reprise du <i>Jaloux sans amour</i> , comédie, par Imbert. — Musique nouvelle de Dalayrac pour <i>l'Amant Statue</i> de Des Fontaines. — <i>Précis historique de la vie de M. de Bonnard</i> , par Garat; correspondance de celui-ci avec Grouvelle au sujet de M <sup>me</sup> de Genlis. . . . .		209
<b>OCTOBRE.</b> — Bouts-rimés, par Chamfort pour M <sup>me</sup> Le Brun; épitaphe de Thomas attribuée au même. — <i>Rose, ou la Suite de Fanfan et Colas</i> , comédie, par M <sup>me</sup> de Beauvoir. — Souhais d'une jeune personne et réponse. — Vers pour le portrait de Rétif de La Bretonne, par Marandon. — Lettre de l'abbé Delille au bailli de Freslon. — <i>De la musique considérée en elle-même</i> , etc., par Chabanon. — <i>Éloge de Court de Gébelin</i> , par le comte d'Albon. — Quatrain anonyme dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. — Salon de 1785 : Vien, La Grenée l'ainé, Amédée Van Loo, Lépicié, Brenet, La Grenée le jeune, Taraval, Ménageot, Suvée, Vernet, Roslin. — <i>Mémoire sur l'éducation et la discipline militaire</i> . . . . .		222
<b>NOVEMBRE.</b> — Épigramme de Watelet sur Mesmer. — <i>L'Hôtellerie, ou le Faux Ami</i> , comédie, par Bret. — <i>Voyage de Figaro en Espagne</i> , par le marquis de Langle. — <i>Traité sur le venin de la vipère</i> , par l'abbé Fontana. — <i>Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro</i> , par le marquis de Luchet. — Épigramme. — Expérience nautique, par un mécanicien espagnol. — <i>Germance ou l'Excès de la délicatesse</i> , comédie, par Misse. — <i>L'Amitié au village</i> , opéra-comique, paroles de Desforges, musique de Philidor. — Débuts de M <sup>lles</sup> Candaille et Vanhove à la Comédie-Française; colère de M <sup>lle</sup> Contat. — <i>Portrait de Philippe II, roi d'Espagne</i> , par Mercier. — <i>Voyage dans les Deux-Siciles</i> , traduit de l'anglais de Henri Swinburne, par M <sup>lle</sup> de Kéralio. — Vers de M <sup>me</sup> d'Andlau, mère de M <sup>me</sup> de Genlis, à M. Scyffer, son médecin. — Sur le mur d'enceinte de Paris, par le comte de La Touraille. — Suite		

Pages.

- du compte-rendu du Salon de 1785 : De Machy, Duplessis, Hubert Robert, Julliar, M<sup>me</sup> Vallayer-Coster, Gallet, Berthelley, Van Spaendonck, Vincent, Hue, Sauvage, M<sup>me</sup> Le Brun . . . . . 247
- DÉCEMBRE. — *Edgar ou le Page supposé*, comédie, par Mario-Joseph Chénier. — *La Dot*, opéra - comique, paroles de Des Fontaines, musique de Dalayrac. — *Sur les Actions des eaux de Paris*, par Mirabeau. — Parodie d'une scène de *Rhadamiste* (M<sup>lle</sup> Contat et le public), par Cailhava d'Estandoux. — Vers de M<sup>lle</sup> Aurore au baron de Wurmser. — Réponse impromptu au nom du baron de Wurmser, par le comte d'Albaret. — *L'Oncle et les Deux Tantes*, comédie, par La Salle. — Mort de Lévesque de Burigny. — *Mémoires concernant l'histoire, etc., des Chinois*, par les missionnaires de Pékin, tome X. — Fin du compte-rendu du Salon : David, Regnault, Taillasson, Wertmuller, César Van Loo, Le Barbier l'ainé, Wille fils, Bardin, Nivard, Peyron, Vestier, Pajou, Boizot, Bridan, Dejoux, Gois, Roland, Monot, Julien; motif de l'abstention de Houdon. — *Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu*, par Cocnau et Poyet . . . . . 275
- 
- 1786
- JANVIER. — *Pénélope*, opéra, paroles de Marmontel, musique de Piccini. — Couplets à Thomas, par une jolie femme, et réplique de celui-ci. — Épigrammes de l'abbé Aubert et de Marmontel. — Épitaphe de Thomas, par l'archevêque de Lyon (M. de Montazet). — *Réponse du comte de Mirabeau à l'écrivain de la Compagnie des eaux* [Beaumarchais]. — *Voyage dans les États barbaresques*. — Vol audacieux commis chez MM. Fin guerlin et Scherer, de Lyon; lettres des voleurs à leurs victimes. — *Le Méfiant*, comédie, par Borel. — *L'Harmonie imitative*, poème, par Piis. — Confirmation de l'attribution au marquis de Luchet des *Mémoires pour servir à l'histoire de Cagliostro*. — *Céramis*, tragédie, par Lemierre . . . . . 300
- FÉVRIER. — Couplets au lit de Myrthé. — Vers sur la mort de Métra. — *Apologues et contes orientaux* de l'abbé Blanchet, publiés par Dussault. — *Bas-reliefs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Lavallée. — Réception du comte de Guibert à l'Académie française. — Chanson sur le Lycée. — Couplet impromptu sur le discours de Guibert. — *Les Coquettes rivales*, comédie, par Lantier. — *Lettres de M<sup>me</sup> la comtesse de L\*\*\* à M. le comte de R\*\*\**, par M<sup>lle</sup> de Sommerey. — *Caroline de Lichtfeld*, par M<sup>me</sup> de Crouzas. — *Apologie de la Bastille*, par Servan. . . . . 321
- MARS. — Aphorismes et bons mots. — *Coradin*, opéra-comique, paroles de Tacusset, musique de Bruni. — Oraisons funèbres du duc d'Orléans, par les abbés Maury, Bourlet de Vauxcelles et Fauchet. — Vers du prince d'Albanî [Stephano Zannovich] pour le prince Henri de Prusse. — *La Prévention vaincue*, comédie, par Faur. — *Les Trois Folies*, comédie avec

- vaudevilles, par Favart fils. — *Numa Pompilius, second roi de Rome*, par Florian. — *L'Incendie du Havre*, opéra-comique, paroles de Desfontaines. — *L'Amour filial*, comédie mêlée d'ariettes, paroles de Du Rozoy, musique de Ragué. — Couplet à M<sup>lle</sup> Raucourt. . . . . 337
- AVRIL. — *Le Mariage secret*, comédie, par Desfaucherets. — Échange de couplets entre le marquis de Conflans et le comte de Genlis. — Quatrain sur l'augmentation des charges de notaire. — *Véracité, franchise*, synonyme, par M<sup>me</sup> de Staël. — M<sup>me</sup> Du Barry et le coup d'État de Gustave III. — *Trait, saillie*, synonyme, par M<sup>me</sup> de Staël. — Mémoire de Grimod de La Reynière contre Saint-Ange; épigrammes. — *Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris*, par Minuret de Chambaud. — Complainte d'un frère du *Cousin Jacques* sur la destruction des maisons du pont Notre-Dame. . . . . 349
- MAI. — Réflexions sur l'anglomanie (les clubs, les redingotes, le Lycée, etc.). — Impromptu de Marmontel à M<sup>me</sup> de Staël. — Épigramme sur l'opéra d'*Amphitryon*. — *Anesse et Bourrique*, synonyme, par le comte de Thiard. — Séance publique de l'Académie des inscriptions. — *Lettre à MM. de l'Académie française sur l'Éloge du maréchal de Vauban*, par La Clos. — Vers de Rivarol à Boze sur le portrait de Louis XVI, gravé par Henriquez. — Épigramme sur l'Académie. — Vers d'un ami de l'auteur de la *Lettre d'un garde du roi* (P. Manuel). — *L'Habitant de la Guadeloupe*, drame, par Mercier. — *La Physicienne*, comédie, par La Montagne. — Réception de Sedaine à l'Académie française. — *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse Palatine* (par Sénac de Meilhan). — *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale*. — Vers sur la muraille de Paris. . . . . 359
- JUIN. — *La Folle de la forêt de Sénart*, par M<sup>me</sup> de Staël; *la Folle de Saint-Joseph*, par le chevalier de Grave. — Lettre de Beaumarchais à sa femme après la régularisation de leur union. — *Scanderberg*, tragédie, par Dubuisson. — *Le Portrait, ou le Danger de tout dire*, comédie, par Desfaucherets. — Fragment du discours de Sedaine, supprimé sur les instances de Marmontel. — *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, par Manuel. — *Lettre du comte de Mirabeau à \*\*\* sur MM. de Cagliostro et Lavater*. — Vers de Ximènes au vicomte de Ségur et réponse. — *Nina ou la Folle par amour*, paroles de Marsollier des Viverières, musique de Dalayrac. — *Pogonologie, ou Histoire philosophique de la barbe*, par Dulaure. — *Thémistocle*, opéra, paroles de Morel, musique de Philidor. — *Les Ailes de l'Amour*, comédie, par Beffroy de Reigny (le Cousin Jacques). — Consolidation des carrières de Montrouge, sous les ordres de l'architecte Guillaumot; monument élevé à un ouvrier tué par un éboulement; inscription proposée par Pitra. — *Les Soirées provençales*, par Béranger. . . . . 381
- JUILLET. — *Naturelle et précieuse*, parodie des synonymes de M<sup>me</sup> de Staël. Le Lycée et M. de La Harpe. — *Le Triomphe du Nouveau-Monde*, par l'abbé Brun. — *Réflexions d'un citoyen non gradué sur un procès très-connu*, par Condorcet. — Anecdotes sur le voyage de Louis XVI en Normandie. — *L'Inconstant*, comédie, par Collin d'Harleville. — *La Rose*,

Pages.

- chanson. — *Le Duel*, drame, par Licutaud. — *Description générale de la Chine*, par l'abbé Grosier. — *Mémoires de M<sup>me</sup> de Warens*, par Claude Doppet. — *La Double Clef, ou Colombine commissaire*, opéra-comique, paroles de Desfaucherets, musique de Louet. — *Mémoire concernant un projet pour la place Louis XVI, à Brest*, par Jallier de Savault. — *Épître à un grand ministre*, par Castera. . . . . 411
- AOUT. — Fragment d'une leçon de Garat sur les pyramides d'Égypte. — *Virginie*, tragédie, par La Harpe. — *A une vieille coquette*, par Richard. — Quatrain impromptu sur le portail de Sainte-Geneviève. — *Vie de M. de Voltaire*, par l'abbé Duvernet. — Couplets de M<sup>me</sup> Vestris à M<sup>lle</sup> Clairon pour le jour de sa fête. — Anecdote anglaise. . . . . 429
- SEPTEMBRE. — *Rosine, ou la Femme abandonnée*, opéra, paroles de Gersin, musique de Gossec. — *Le Mariage d'Antonio*, divertissement, paroles de M<sup>me</sup> de Beaunoir, musique de M<sup>lle</sup> Grétry. — *Costumes des grands théâtres de Paris*, par Hilliard d'Auberteuil. — *Éclaircissements sur le Masque de fer*, par Dutens. — Séance annuelle de l'Académie française. — Couplet impromptu à M<sup>me</sup> Le Brun. — Mort de Deslon. . . . . 438
- OCTOBRE. — *Les Amours de Bayard*, drame, par Monvel. — Discours de M. de Beausset, évêque d'Alais, à Madame Élisabeth. — Épitaphe du roi de Prusse. — *La Toison d'or*, opéra, paroles de Dériaux, musique de Vogel. — *Vie de M. Turgot*, par Dupont de Nemours. . . . . 447
- NOVEMBRE. — *Les Fausses nouvelles*, opéra-comique, paroles de Fallet, musique de Champein. — *Les Amis du jour*, comédie, par Beaunoir. — *L'Heureux naufrage*, opéra-comique, paroles et musique de Favart fils. — Lettre de M. d'Éprémèsnil au marquis de Villette et réponse. — *Théâtre moral*, par Cubières. — *A la mémoire de Diderot*. — Vers au rossignol. — Débuts de M<sup>lle</sup> Laure, danseuse, à l'Opéra. — *Fædor et Lisinka*, drame, par Desforges. — *Histoire d'Hérodote*, traduite du grec, par Larcher. — *Le Désordre régulier*, par Antoine de La Salle. . . . . 455
- DÉCEMBRE. — *Céline de Saint-Albe*, comédie, par M<sup>me</sup> de Beaunoir. — Mort et éloge funèbre de Sacchini. — *Apelle et Campaspe*, divertissement héroïque, par Voiron. — Inscription pour la boutique d'une marchande de modes. — *Le Voyageur sentimental, ou Ma promenade à Yverdun*, par Vernes fils. — Séjour de la cour à Fontainebleau; pièces nouvelles : *le Nouveau Robinson*, opéra-comique, paroles de La Chabeaussière, musique de Dalayrac; *l'Amitié à l'épreuve*, comédie lyrique, paroles de Favart, musique de Grétry; *Phèdre*, tragédie lyrique, paroles d'Hoffmann, musique de Lemoyne; *Azémirè*, tragédie, par Marie-Joseph Chénier; *les Horaces*, tragédie lyrique, paroles de Guillard, musique de Salleri; *les Méprises par ressemblance*, opéra-comique, paroles de Patrat, musique de Grétry; *le Comte Albert, et la Suite du comte Albert*, opéra-comique, paroles de Sedaine, musique de Grétry; accueil fait par le roi et la reine à M<sup>lle</sup> Laure. — *La Femme comme on n'en connaît point, ou Primauté de la femme sur l'homme*, par Sainte-Colombe. — *La Veuve anglaise*, comédie, par Faur. — Représentation de *Phèdre* à l'Opéra. — *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité*, par Tobiesen Duby. . . . 475

1787

Pages.

JANVIER. — Lettre sur les <i>Confessions</i> de J.-J. Rousseau. — Représentation d' <i>Azémire</i> au Théâtre-Français. — <i>Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemark</i> , par William Coxe, traduit par P.-H. Mallet. — <i>Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles en France</i> , par Lally-Tollendal. — Épigramme sur l'élection de Rulhière à l'Académie française. — <i>Zélie dans le désert</i> , par M <sup>me</sup> Daubenton. — Convocation de l'assemblée des notables; allusions et plaisanteries à ce sujet. — Représentation à l'Opéra des <i>Horaces</i> , de Guillard et Salieri. — Représentation à la Comédie-Italienne des <i>Méprises par ressemblance</i> ; de <i>Cécile</i> , opéra-comique, paroles de Descombles, musique de Davaux. — <i>Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce</i> , par Rabaut de Saint-Étienne. — Couplet chanté à M. de Calonne, par le vicomte de Ségur. — Plaisanteries sur l'assemblée des notables. — <i>Rapport des commissaires chargés par l'Académie de l'examen d'un nouvel Hôtel-Dieu</i> , (par Bailly). — <i>L'Ane promeneur, ou Critès promené par son âne</i> , par Gorsas. — <i>Le Bonhomme aux bonnes gens</i> , éptre. — Sénac de Meilhan, auteur des <i>Mémoires de la princesse Palatine</i> . . . . .	494
FÉVRIER. — <i>Les Deux Nièces</i> , comédie de Boissy, remaniée par Monvel. — <i>La Fausse Inconstance</i> , comédie, par M <sup>me</sup> de Beauharnais. — <i>Les Dettes</i> , opéra-comique, paroles de Forgeot, musique de Champein. — <i>Dernières Pensées du roi de Prusse</i> (par Constant, de Genève). — <i>Le Souterrain, ou Mathilde</i> , par miss Sophie Lee, traduit de l'anglais. — <i>OEdipe à Colone</i> , opéra, paroles de Guillard, musique de Sacchini. — Vers aux femmes sensibles, par Sylvain Maréchal, et réponse. — Extrait d'une lettre de Florence. — <i>Lettres sur l'Égypte</i> , par Savary. . . . .	540

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.

267









**ROBARTS  
LIBRARY**

DUE DATE:

9  
1  
2  
1

100-0000

